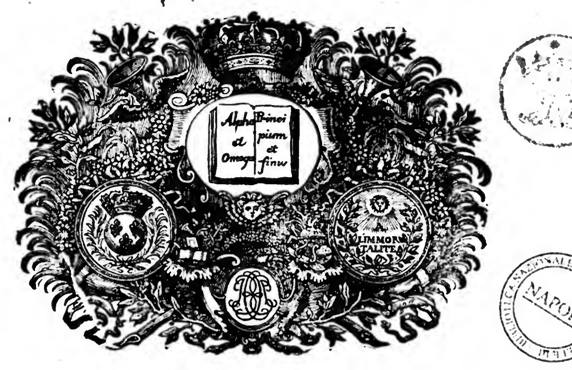


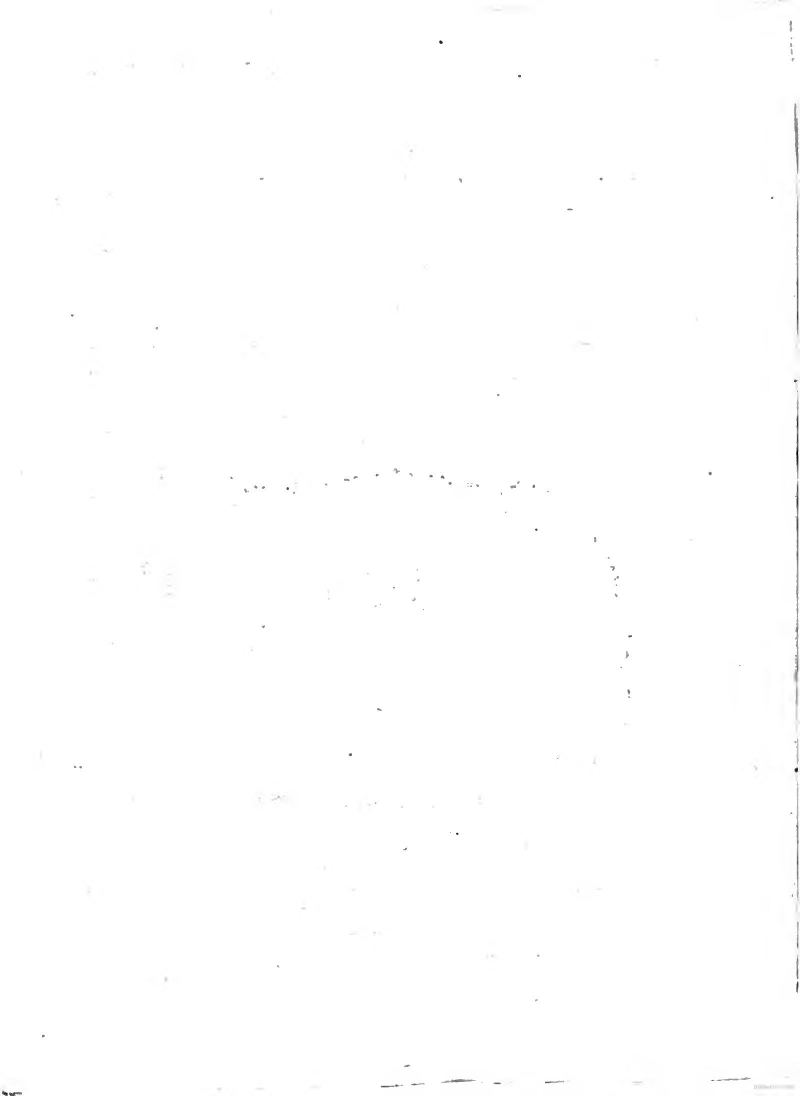
OBSERVATIONS DE L'ACADÉMIE FRANÇOISE SUR LES REMARQUES DE M. DE VAUGELAS.



A PARIS,
Chez JEAN BAPTISTE COIGNARD, Imprimeur ordinaire du Roy, & de l'Académie Françoise, ruë S. Jacques, à la Bible d'or.

M. DCCIV.

AVEC PRIVILEGE DE SA MAJESTÉ.



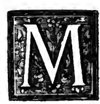


AVERTISSEMENT.

L'ACADEMIE FRANÇOISE persuadée que les Remarques de M. de Vaugelas sur nostre Langue, meritent leur reputation, a crû devoir faire imprimer un Ouvrage né dans son sein, & dont la beauté a esté si bien reconnuë. Mais comme la suite des années apporte tousjours quelque changement aux langues vivantes, elle a esté obligée d'y adjouster quelques observations, qui sans rien oster à la capacité ny mesme à la penetration de l'Auteur dans l'avenir, marquent en peu de mots les changements arrivés depuis cinquante ans, & rendent compte de l'usage present : regle plus forte que tous les raisonnemens de Grammaire, & la seule qu'il faut suivre pour bien parler.



A MONSEIGNEUR SEGUIER CHANCELIER DE FRANCE.



ONSEIGNEUR,

Ce petit Ouvrage a si peu de proportion avec la grandeur de vos lumieres & de vostre dignité, que je n'aurois jamais eu la pensée de vous l'offrir, si vous ne m'aviez fait l'honneur de me tesmoigner que vous ne

l'auriez pas desagreable. Aussi ay-je creu que ce n'estoit qu'un effet de vostre bonté, qui ne dedaigne pas les moindres choses, & qui m'est une source continuelle de graces & de faveurs. C'est pourquoy MONSEIGNEUR, il me resteroit tousjours quelque scrupule, si en cherchant de quoy justifier ma hardiesse, je n'avois reconnu que ces Remarques n'ont rien de bas que l'apparence, & qu'il n'y a que le defaut de l'Ouvrier qui les puisse rendre indignes de vous estre presentées; Car sans dire icy que la connoissance des mots fait une partie de la Jurisprudence Romaine, & que plusieurs Jurisconsultes en ont composé des Volumes entiers, il est certain que la pureté & la netteté du langage, dont je traitte, sont les premiers fondemens de l'Eloquence, & que les plus Grands hommes de l'Antiquité se sont exercez sur ce sujet. Outre cela, MONSEIGNEUR, j'ay consideré, qu'à tant de glorieux titres que vostre vertu & vostre ministere vous donnent, vous en avez encore ajousté un, qui ne me laisse plus d'apprehension. C'est le titre de Protecteur de cette illustre Compagnie, qui rend aujourd'huy nostre Langue aussi florissante que nostre Empire, & qui par les heureuses influences que vous respandez sur elle, est devenuë comme une pepiniere, d'où le Barreau, la Chaire, & l'Estat, ne tirent pas moins d'hommes que le Parnasse. C'est par ce titre que le grand Cardinal de Richelieu a creu rehausser l'esclat

de sa pourpre & de sa vie, & s'asseurer l'immortalité; J'entens celle que ses actions heroïques pouvoient bien luy faire meriter, mais qu'elles ne pouvoient pas luy donner sans l'assistance des Muses. Cette Protection, MONSEIGNEUR, *en laquelle vous avez succedé à ce Grand homme, est une marque publique de l'estime & de l'amour que vous avez pour nostre langue, & pour tout ce qui contribuë à sa gloire, & à sa perfection; Et certainement vous luy devez cette reconnoissance de tant d'avantages que vous en tirez, lors qu'elle vous fournit ses richesses & tout ce qu'elle a de plus exquis pour former cette divine éloquence, dont vous ravissez le monde. Il est vray que si vous devez beaucoup à nostre langue, elle vous doit beaucoup aussi; Car en combien d'occasions avez-vous fait voir de quoy elle est capable, & jusqu'où elle peut aller, quand on sçait dispenser ses thresors, & faire valoir ses graces & ses beautez? Elle n'a point de charme, ny de secret qui ne vous soit connu, il n'y a point de genre d'expression, auquel vous ne l'ayez sceu accommoder, soit qu'il ait fallu comme en pleine mer desployer les voiles de l'éloquence, ou vous tenir serré dans le détroit & dans la gravité du souverain Magistrat, ou estre l'Oracle des volontez du Prince seant sur son Thrône, ou dans son lit de Justice. Pour une fonction si auguste, le Ciel ne vous a rien refusé. Les deux talens, de bien parler & de bien escrire, qui sont d'ordinaire incompatibles en une mesme*

personne, se rencontrent en vous également eminens; Et ce qui nous comble d'admiration, c'est qu'on a peine à remarquer de la difference entre vos actions premeditees, & celles que vous faites sur le champ, & en toutes rencontres; tant il vous est naturel & ordinaire de bien parler, & d'estre tousjours ou disert ou éloquent selon que le sujet le merite. Je sçay, MONSEIGNEUR, que vous aurez plus de peine à souffrir ce que je dis, que vous n'en avez à le faire; Ce sont pourtant des veritez reconnuës de tout le monde, quoy que ce ne soient que les moindres de vos perfections. Mais je ne touche que celles qui regardent mon sujet, & je laisse à ces Grands hommes qui vous consacrent leurs Morales & leurs Politiques à parler de vos vertus, & à les porter aux Nations estrangeres & aux siecles à venir, comme un parfait tableau & un modelle vivant de tout ce qu'ils enseignent de rare & de merveilleux. Aussi bien tant d'eminentes qualitez ne sont pas la matiere d'une lettre, mais d'un Panegyrique, qui auroit desja exercé les meilleures plumes de France, si vostre modestie ne s'y estoit tousjours opposée. Toutefois, MONSEIGNEUR, vous n'empescherez pas qu'un jour, lors que le ciel vous possedera, la terre ne vous comble de loüanges, & qu'aprés qu'on vous aura perdu de veuë, on ne revere les traces & l'image de vos vertus. Pour moy, je n'ay qu'à me tenir dans le silence de l'admiration, aprés vous avoir

tres-humblement

très-humblement ſupplié de croire, que j'ay moins de veneration pour voſtre dignité, que pour voſtre perſonne, & que ſi cela m'eſt commun avec tous ceux qui ont l'honneur de vous approcher, & de vous bien connoiſtre, il n'y en a point auſſi, qui ait l'avantage de ſe dire avec plus de ſincerité, de ſoumiſſion, & de reconnoiſſance que moy,

MONSEIGNEUR,

Voſtre tres-humble, tres-obéiſſant, & tres-obligé ſerviteur, C. F. D. V.



PREFACE.

I. *Le deſſein de l'Autheur dans cet Ouvrage, & pourquoy il l'intitule* Remarques.

CE ne ſont pas icy des Loix que je fais pour noſtre langue de mon authorité privée ; Je ſerois bien temeraire, pour ne pas dire inſenſé ; car à quel titre & de quel front prétendre un pouvoir qui n'appartient qu'à l'*Vſage*, que chacun reconnoiſt pour le Maiſtre & le Souverain des langues vivantes ? Il faut pourtant que je m'en juſtifie d'abord, de peur que ceux qui condamnent les perſonnes ſans les oüir, ne m'en accuſent, comme ils ont fait cette illuſtre & celebre Compagnie, qui eſt aujourd'huy l'un des ornemens de Paris & de l'Eloquence Françoiſe. Mon deſſein n'eſt pas de reformer noſtre langue, ny d'abolir des mots, ny d'en faire, mais ſeulement de monſtrer le bon uſage de ceux qui ſont faits, & s'il eſt douteux ou inconnu, de l'eſclaircir, & de le faire connoiſtre. Et tant s'en faut que j'entreprenne de me conſtituer Juge des differens de la langue, que je ne prétens paſſer que pour un ſimple teſmoin, qui dépoſe ce qu'il a veu & oüi, ou pour un homme qui auroit fait un Recuëil d'Arreſts qu'il donneroit au public. C'eſt pourquoy ce petit Ouvrage a pris le nom de *Remarques*, & ne s'eſt pas chargé du frontiſpice faſtueux de *Deciſions*, ou de *Loix*, ou de quelqu'autre ſemblable ; Car encore que ce ſoient en effet des Loix d'un Souverain, qui eſt l'*Vſage*, ſi eſt-ce qu'outre l'averſion que j'ay à ces titres ambitieux, j'ay deu eſloigner de moy tout ſoupçon de vouloir eſtablir ce que je ne fais que rapporter.

II. 1. Pour le mieux faire entendre, il eſt neceſſaire d'expliquer ce que c'eſt que cet *Vſage*, dont on parle tant, & que tout le monde appelle le Roy, ou le Tyran, l'arbitre, ou le maiſtre des langues; Car ſi ce n'eſt autre choſe, comme quelques-uns ſe l'imaginent, que la façon ordinaire de parler d'une nation dans le ſiege de ſon Empire, ceux qui y ſont nez & élevez, n'auront qu'à parler le langage de leurs nourrices & de leurs domeſtiques, pour bien parler la langue de leur païs, & les Provinciaux & les Eſtrangers pour la bien ſçavoir, n'auront auſſi qu'à les imiter. Mais cette opinion choque tellement l'experience generale, qu'elle ſe refute d'elle-meſme, & je n'ay jamais pû comprendre, comme un des plus celebres Autheurs de noſtre temps a eſté infecté de cette erreur. 2. Il y a ſans doute deux ſortes d'*Vſages, un bon & un mauvais*. Le mauvais ſe forme du plus grand nombre de perſonnes, qui preſque en toutes choſes n'eſt pas meilleur, & le bon au contraire eſt composé non pas de la pluralité, mais de l'élite des voix, & c'eſt veritablement celuy que l'on nomme le Maiſtre des langues, celuy qu'il faut ſuivre pour bien parler, & pour bien eſcrire en toutes ſortes de ſtiles, ſi vous en exceptez le ſatyrique, le comique, en ſa propre & ancienne ſignification, & le burleſque, qui ſont de ſi peu d'eſtenduë que peu de gens s'y adonnent. Voicy donc comme on définit le bon uſage. 3. *C'eſt la façon de parler de la plus ſaine partie de la Cour, conformément à la façon d'eſcrire de la plus ſaine partie des Autheurs du temps.* Quand je dis *la Cour*, j'y comprens les femmes comme les hommes, & pluſieurs perſonnes de la ville où le Prince reſide, qui par la communication qu'elles ont avec les gens de la Cour participent à ſa politeſſe. Il eſt certain que la Cour eſt comme un magazin, d'où noſtre langue tire

1. De l'Vſage qu'on appelle le Maiſtre des langues.

2. Qu'il y a un bon, & un mauvais Vſage.

3. La définition du bon uſage.

quantité de beaux termes pour exprimer nos pensées, & que l'Eloquence de la chaire, ny du barreau n'auroit pas les graces qu'elle demande, si elle ne les empruntoit presque toutes de la Cour, je dis *presque*, parce que nous avons encore un grand nombre d'autres phrases, qui ne viennent pas de la Cour, mais qui sont prises de tous les meilleurs Autheurs Grecs & Latins, dont les despoüilles font une partie des richesses de nostre langue, & peut-estre ce qu'elle a de plus magnifique & de plus pompeux. 4. Toutefois quelque avantage que nous donnions à la Cour, elle n'est pas suffisante toute seule pour servir de regle, il faut que la Cour & les bons Autheurs y concourent, & ce n'est que de cette conformité qui se trouve entre les deux, que l'Usage s'establit. 5. Ce n'est pas pourtant que la Cour ne contribuë incomparablement plus à l'Usage que les Autheurs, ny qu'il y ait aucune proportion de l'un à l'autre ; Car enfin la parole qui se prononce, est la premiere en ordre & en dignité, puis que celle qui est escrite n'est que son image, comme l'autre est l'image de la pensée. Mais le consentement des bons Autheurs est comme le sceau, ou une verification, qui authorise le langage de la Cour, & qui marque le bon usage, & decide celuy qui est douteux. On en voit tous les jours les effets en ceux qui s'estudient à bien parler & à bien escrire, lors que se rendant assidus à la lecture des bons Ouvrages, ils se corrigent de plusieurs fautes familieres à la Cour, & acquierent une pureté de langage & de stile, qu'on n'apprend que dans les bons Autheurs. Il suffira donc, dira quelqu'un, de lire les bons livres pour exceller en l'un & en l'autre, & les Provinciaux ny les Estrangers n'auront que faire de venir chercher à la Cour ce qu'ils peuvent trouver dans leur estude plus commodément & en plus grande perfection. Je

4. Si la Cour seule, ou les Autheurs seuls font l'Usage.

5. Lequel des deux contribuë le plus à l'Usage.

respond que pour ce qui est de parler, on sçait bien que la lecture ne sçauroit suffire, tant parce que la bonne prononciation qui est une partie essentielle des langues vivantes, veut que l'on hante la Cour, qu'à cause que la Cour est la seule escole d'une infinité de termes, qui entrent à toute heure dans la conversation & dans la pratique du monde, & rarement dans les livres. 6. Mais pour ce qui est d'escrire, je ne nie pas qu'une personne qui ne liroit que de bons Autheurs, se formant sur de si parfaits modelles, ne pûst luy-mesme devenir un bon Autheur ; & depuis que la langue Latine est morte, tant d'illustres Escrivains qui l'ont fait revivre & refleurir, l'ont-ils pû faire autrement? Le Cardinal Bembo à qui la langue Italienne est si redevable, & qui n'a pas terni l'esclat de sa pourpre parmy la poussiere de la Grammaire, a observé, que presque tous les meilleurs Autheurs de sa langue, n'ont pas esté ceux qui estoient nez dans la pureté du langage, & cela par cette seule raison, qu'il n'y a jamais eu de lieu au monde, non pas mesme Athenes ny Rome, où le langage est si pur, qu'il ne s'y soit meslé quelques défauts, & qu'il est comme impossible, que ceux à qui ils sont naturels n'en laissent couler dans leurs escrits; Au lieu que les autres ont cet avantage, que se défiant continuellement des vices de leur terroir, ils se sont attachez à des patrons excellens qu'ils se sont proposez d'imiter, & qu'ils ont souvent surpassez prenant de chacun ce qu'il avoit de meilleur. 7. Il est vray que d'adjouster à la lecture, la frequentation de la Cour & des gens sçavans en la langue, est encore toute autre chose, puis que tout le secret pour acquerir la perfection de bien escrire & de bien parler, ne consiste qu'à joindre ces trois moyens ensemble. Si nous l'avons fait voir pour la Cour & pour les Autheurs, l'autre n'y est gueres moins ne-

6. Si l'on peut apprendre à bien escrire par la seule lecture des bons Autheurs, sans hanter la Cour.

7. Trois moyens necessaires, & qui doivent estre joints ensemble pour acquerir la perfection de bien parler & de bien escrire.

cessaire, parce qu'il se presente beaucoup de doutes & de difficultez, que la Cour n'est pas capable de resoudre, & que les Autheurs ne peuvent esclaircir, soit que les exemples dont on peut tirer l'esclaircissement y soient rares, & qu'on ne les trouve pas à point nommé, ou qu'il n'y en ait point du tout. 8. Ce n'est donc pas une acquisition si aisée à faire que celle de la pureté du langage, puis qu'on n'y sçauroit parvenir que par les trois moyens que j'ay marquez, & qu'il y en a deux qui demandent plusieurs années pour produire leur effet; Car il ne faut pas s'imaginer que de faire de temps en temps quelque voyage à la Cour, & quelque connoissance avec ceux qui sont consommez dans la langue, puisse suffire à ce dessein. Il faut estre assidu dans la Cour & dans la frequentation de ces sortes de personnes pour se prévaloir de l'un & de l'autre, & il ne faut pas insensiblement se laisser corrompre par la contagion des Provinces en y faisant un trop long sejour.

8. Combien il est difficile d'acquerir la pureté du langage, & pourquoy.

III.

1. De tout cela on peut inferer combien ces Remarques seroient utiles & commodes, si elles faisoient toutes seules autant que ces trois moyens ensemble, & si ce qu'ils ne font que dans le cours de plusieurs années, elles le faisoient en aussi peu de temps qu'il en faut pour les lire deux ou trois fois attentivement. Je n'ay pas cette presomption de croire que je sois capable de rendre un service si signalé au public, & je ne voudrois pas dire non plus, que la lecture d'un seul livre peust égaler le profit qui revient de ces trois moyens; Mais j'oserois bien asseurer qu'il en approcheroit fort si je m'estois aussi bien acquitté de cette entreprise, qu'eust peû faire un autre, qui auroit eu les mesmes avantages que moy, c'est à dire qui depuis trente-cinq ou quarante ans auroit vescu dans la Cour, qui

1. La commodité, & l'utilité de ces Remarques.

dés sa tendre jeunesse auroit fait son apprentissage en nostre langue auprés du grand Cardinal du Perron & de M. Coëffeteau, qui sortant de leurs mains auroit eu un continuel commerce de conference & de conversation avec tout ce qu'il y a eu d'excellens hommes à Paris en ce genre, & qui auroit vieilli dans la lecture de tous les bons Autheurs. Mais quoy qu'il en soit, il est certain qu'il ne se peut gueres proposer de doute, de difficulté, ou de question soit pour les mots, ou pour les phrases, ou pour la syntaxe, dont la decision ne soit fidellement rapportée dans ces Remarques. 2. Je sçay bien qu'elle ne se trouvera pas tousjours conforme au sentiment de quelques particuliers, mais il est juste qu'ils subissent la loy generale, s'ils ne veulent subir la censure generale, & pecher contre le premier principe des langues, qui est de suivre l'Usage, & non pas son propre sens, qui doit tousjours estre suspect à chaque particulier en toutes choses, quand il est contraire au sentiment universel 3. Surquoy il faut que je die que je ne puis assez m'estonner de tant d'excellens Escrivains, qui se sont opiniastrez à user, ou à s'abstenir de certaines locutions contre l'opinion de tout le monde; Et le comble de mon estonnement est qu'un vice si desraisonnable s'est rendu si commun parmy eux, que je ne vois presque personne qui en soit exempt les uns par exemple s'obstinent à faire *pourpre* masculin quand il signifie *la pourpre des Rois*, ou *des Princes de l'Eglise*, quoyque toute la Cour, & tous les Autheurs le fassent en ce sens-là de l'autre genre. Les autres suppriment le relatif, comme quand ils escrivent, *J'ay dit au Roy que j'avois le plus beau cheval du monde, je le fais venir pour luy donner*; au lieu de dire *pour le luy donner*, quoyque ce pronom relatif y soit si absolument necessaire

2. Qu'il ne faut point s'attacher à son sentiment particulier contre l'Usage.

3. Que neanmoins les plus excellens Escrivains sont sujets à ce defaut.

necessaire selon la Remarque que nous en avons faite, que si l'on ne le met, non seulement on ne dit point ce que l'on veut dire; mais il n'y a point de sens, & outre cela tous les bons Autheurs unanimement condamnent cette suppression. Les autres ne se veulent point servir de *si bien que*, pour dire *de sorte que*, *tellement que*, quoy que toute la Cour le die, & que tous nos meilleurs Autheurs l'escrivent. Les autres enfin ne voudroient pas escrire pour quoy que ce fust *remporter la victoire*, bien que cette façon de parler soit tres-excellente; & tres-ordinaire en parlant & en escrivant. Et ce qui est bien estrange, ce ne sont pas les mauvais, ni les mediocres Escrivains, qui tombent dans ces défauts sans y penser, & sans sçavoir ce qu'ils font, cela leur est ordinaire; Ce sont nos Maistres, ce sont ceux dont nous admirons les escrits, & que nous devons imiter en tout le reste comme les plus parfaits modelles de nostre langue & de nostre Eloquence; ce sont ceux qui sçavent bien que leur opinion est condamnée, & qui ne laissent pas de la suivre. Il est de cela, ce me semble, comme des gousts pour les viandes, les uns ont des appetits à des choses, que presque tout le monde rejette, & les autres ont de l'aversion pour d'autres, qui sont les delices de la pluspart des hommes. Combien en voit-on qui ne sçauroient souffrir l'odeur du vin, & qui s'évanoüissent à la seule senteur ou au seul aspect de certaines choses, que tous les autres cherchent avidement? Il y a neanmoins cette difference, que ces aversions naturelles sont trés-malaisées à vaincre, parce que les ressorts en sont si cachez qu'on ne peut les descouvrir, ny sçavoir par où les prendre, encore que bien souvent on en vienne à bout, quand on les entreprend de bonne heure, & que ceux qui ont soin de l'éducation des enfans les-

accouſtument peu à peu à s'en deffaire. Mais y a-t-il rien de plus facile que d'accommoder ſon eſprit à la raiſon en des choſes de cette nature, où il ne s'agit pas de combattre des paſſions, ny de mauvaiſes habitudes, qu'il eſt ſi difficile de vaincre, mais qui veut ſeulement qu'on ſuive l'Uſage, & qu'on parle & qu'on eſcrive comme la plus ſaine partie de la Cour & des Autheurs du temps, en quoy il n'y a nul combat à rendre, ny nul effort à faire à qui n'abonde pas en ſon ſens. Je me ſuis un peu eſtendu ſur ce ſujet, pour ne pas toucher legerement un défaut ſi important, ſi general, & d'autant moins pardonnable à nos excellens Eſcrivains, que plus les viſages ſont beaux, plus les taches y paroiſſent. Quelque reputation qu'on ait acquiſe à eſcrire, on n'a pas acquis pour cela l'authorité d'eſtablir ce que les autres condamnent, ny d'oppoſer ſon opinion particuliere au torrent de l'opinion commune. Tous ceux qui ſe ſont flattez de cette creance, y ont mal reüſſi, & n'en ont recueïlli que du blaſme : car comme l'eſprit humain eſt naturellement plus porté au mal qu'au bien, il s'attachera pluſtoſt à reprendre deux ou trois fautes, comme on ne peut pas appeller autrement ces ſingularitez affectées, qu'à loüer mille choſes dignes de loüange & d'admiration.

IV.

1. Que le bon Uſage ſe diviſe en l'Uſage declaré, & en l'Uſage douteux, & leur definition.

1. Mais je ne veux rien laiſſer à dire de l'Uſage, qui eſt le fondement & la regle de toute noſtre langue, eſperant qu'à meſure que j'approfondiray cette matiere, on reconnoiſtra de quelle utilité peuvent eſtre ces Remarques. Nous avons dit qu'il y a *un bon & un mauvais Uſage*; & j'adjouſte que *le bon* ſe diviſe encore en *l'Uſage declaré*, & en *l'Uſage douteux*. Ces Remarques ſervent à diſcerner également l'un & l'autre, & à s'aſſeurer de tous les deux. *L'Uſage declaré* eſt celuy, dont on ſçait aſſeurément, que

la plus faine partie de la Cour, & des Autheurs du temps, font d'accord, & par confequent *le douteux* ou *l'inconnu* eft celuy, dont on ne le fçait pas. 2. Or il peut arriver en plufieurs façons qu'on l'ignore. Premierement lors que la prononciation d'un mot eft douteufe, & ainfi l'on ne fcait comment on le doit prononcer; car le premier Ufage, comme nous avons desja dit, fe forme par la parole prononcée, & rien ne s'efcrit, que la bouche n'ait proferé auparavant; de forte que fi la prononciation d'un mot eft ignorée, il faut de neceffité que la façon dont il fe doit efcrire, le foit auffi. Par exemple on demande dans une de mes Remarques, s'il faut efcrire, *Je vous prens tous à tefmoin*, ou *je vous prens tous à tefmoins*, & dans une autre on demande encore fi l'on efcrira, *C'eft une des plus belles actions qu'il ait jamais faites*, ou *qu'il ait jamais faite*, d'où naiffent ces deux doutes? de ce que foit que l'on die *tefmoin* ou *tefmoins*, *faite*, ou *faites*, au pluriel ou fingulier, on ne prononce point l'*s*, & ainfi l'on ne fçait comment on le doit efcrire. De mefme dans une autre Remarque on demande s'il faut dire *en Flandre*, ou *en Flandres*, *la Flandre*, ou *la Flandres*. Pourquoy cette queftion? parce que l'*s* ne s'y prononce point, foit qu'elle y foit ou qu'elle n'y foit pas. On en peut dire autant de l'*r* en ces deux mots *aprés fouper*, & *aprés foupé*. En voicy un autre exemple d'une autre efpece, on demande s'il faut efcrire *parallele* felon fon origine Grecque, avec une *l* à la fin & deux au milieu, ou avec une *l* au milieu & deux à la fin, & la raifon d'en douter eft, que la prononciation ne marque point où l'*l* fe redouble, & qu'en quelque lieu que ce redoublement fe faffe, le mot fe prononce de mefme. J'en ay donné divers exemples, ou plufieurs autres qui fe trouveront dans mes Remarques, parce que

2. En combien de façons il peut arriver, que l'Ufage eft douteux.

de toutes les causes qui font douter de l'Usage, celle-cy est la principale, & de la plus grande estenduë, & en ces exemples là, le doute y est tout entier, parce qu'il n'y a aucune difference dans la prononciation : mais en voicy un autre où il y a de la difference, & neanmoins parce qu'elle n'est pas remarquable, & qu'on a quelque peine à discerner lequel des deux on prononce, comme j'en ay traité en son lieu que l'on pourra voir, on n'a pas laissé de demander s'il falloit dire *hampe*, ou *hante*, & ce doute asseurément n'est provenu que de celuy de la prononciation, & ainsi de plusieurs autres.

La seconde cause du doute de l'Usage, c'est la rareté de l'*Usage*, par exemple, il y a de certains mots dont on use rarement, & à cause de cela on n'est pas bien esclaircy de leur genre, s'il est masculin ou feminin, de sorte que comme on ne sait pas bien de quelle façon on les lit, on ne sçait pas bien aussi de quelle façon il les faut escrire, comme tous ces noms, *epigramme*, *epitaphe*, *epithete*, *epithalame*, *anagramme*, & quantité d'autres de cette nature, sur tout ceux qui commencent par une voyelle, comme ceux-cy, parce que la voyelle de l'article qui va devant se mange, & oste la connoissance du genre masculin ou feminin; car quand on prononce ou qu'on escrit l'*epigramme*, ou *une epigramme*, l'oreille ne sçauroit juger du genre.

La troisiesme cause du doute de l'Usage est quand on oit dire, & qu'on voit escrire une chose en deux façons, & qu'on ne sçait laquelle est la bonne, comme la conjugaison du preterit simple *vesquit* & *vescut* en toutes les personnes & en tous les nombres, les uns mettant l'*i* par tout, & les autres l'*u*.

En quatriesme lieu on doute de l'Usage, lors qu'il y a quelque exception aux regles les plus generales, comme

par exemple, quand on demande s'il faut dire en parlant d'un livre, *J'y ay veu quelque chose qui merite d'estre leuë*, ou *d'estre leuës. J'y ay veu quelque chose qui n'est pas si excellent*, ou *si excellente*, parce que *chose* estant feminin, il faudroit selon la regle generale que l'adjectif ou le Participe qui s'y rapporte fust feminin aussi.

En cinquiesme lieu on doute de l'Usage en beaucoup de constructions grammaticales, où l'on ne prend pas garde en parlant, & parce que le premier Usage, & qui donne d'ordinaire la loy, est comme nous avons dit, l'Usage de la parole prononcée, il s'ensuit que comme on ne sçait pas de quelle façon l'on prononce une chose, on ne peut pas sçavoir de quelle façon il la faut escrire, ces Remarques en fournissent des exemples.

Enfin on doute de l'Usage en beaucoup d'autres façons qui se voyent dans ces Remarques, & qu'il seroit trop long de rapporter dans une Preface.

3. Par quel moyen on peut s'esclaircir de l'Usage quand il est douteux, & inconnu.

3. Mais par quel moyen est-ce donc que l'on peut s'esclaircir de cet Usage, quand il est douteux & inconnû? je respons que si ce doute procede de la prononciation, comme aux premiers exemples que nous avons donnez, il faut necessairement avoir recours aux bons Autheurs, & apprendre de l'orthographe ce que l'on ne peut apprendre de la prononciation; car par exemple on sçaura bien par l'orthographe s'ils croyent qu'il faille dire, *Je vous prens tous à tesmoin*, ou *à tesmoins*, ce que l'on ne peut sçavoir par la prononciation. Mais si dans les Autheurs ny l'un ny l'autre ne s'y trouve, parce que l'occasion ne s'est pas presentée de l'employer, ou quand il s'y trouveroit, on auroit bien de la peine à le rencontrer, ou peut-estre ne se trouveroit-il qu'en un ou deux Autheurs, qui à moins que d'estre de la premiere Classe n'auroient pas

aſſez d'authorité pour ſervir de loy, ny pour decider le doute? Alors voicy ce qu'il y a à faire; Il faut conſulter les bons Autheurs vivans, & tous ceux qui ont une particuliere connoiſſance de la langue, quoy qu'il n'aye rien donné au public, comme nous en avons un tres-bon nombre à Paris, & ayant pris leur opinion s'en tenir à la plûralité des voix; Que ſi elles ſont partagées, ou en balance, il ſera libre d'uſer tantoſt de l'une des façons & tantoſt de l'autre, ou bien de s'attacher à celuy des deux partis, auquel on aura le plus d'inclination, & que l'on croira le meilleur. Ce n'eſt pas encore tout, il faut ſçavoir par quelle voye ceux que vous conſulterez ainſi, s'eſclairciront eux-meſmes du doute que vous leur demandez, puis qu'ils ne le pourront pas faire par la parole prononcée, ny par la parole eſcrite. 4 Certainement ils ne s'en ſçauroient eſclaircir, que par le moyen de l'*Analogie*, que toutes les langues ont tousjours appellée à leur ſecours au défaut de l'Uſage. Cette *Analogie* n'eſt autre choſe en matiere de langues, qu'un Uſage general & eſtably que l'on veut appliquer en cas pareil à certains mots, ou à certaines phraſes, ou à certaines conſtructions, qui n'ont point encore leur Uſage declaré, & par ce moyen on juge quel doit eſtre ou quel eſt l'Uſage particulier, par la raiſon & par l'exemple de l'Uſage general; ou bien l'*Analogie* n'eſt autre choſe qu'un uſage particulier, qu'en cas pareil on infere d'un Uſage general qui eſt desja eſtably; ou bien encore, c'eſt une reſſemblance ou une conformité qui ſe trouve aux choſes desja eſtablies, ſur laquelle on ſe fonde comme ſur un patron, & ſur un modelle pour en faire d'autres toutes ſemblables. Voyons-en un exemple, afin qu'il faſſe plus d'impreſſion, & donne plus de lumiere, & nous ſervons du meſme que nous avons allegué. On eſt

4. De l'Analogie, le dernier recours dans les doutes de la langue.

en doute s'il faut dire, *Je vous prens tous à tesmoin*, ou *à tesmoins*. la prononciation comme j'ay fait voir, ne nous en peut esclaircir ; les meilleurs Autheurs peut-estre n'ont point eu occasion d'escrire ny l'un ny l'autre, & si quelqu'un l'a escrit, on ne sçauroit où l'aller chercher ; cependant on a besoin de ce terme, & il faut prendre party, quel remede ? il en faut consulter les Maistres vivans, mais ces Maistres de qui l'apprendront-ils eux-mesmes ? de l'*Analogie*, car ils raisonnent ainsi ; Il n'y a point de doute que l'on dit & que l'on escrit, *Je vous prens tous à partie*, & non pas à *parties*, & *je vous prens tous à garent*. & non pas à *garens* : donc par Analogie & par ressemblance il faut dire *je vous prens tous à tesmoin*, & non pas à *tesmoins*. Cela est encore confirmé par une autre sorte d'Analogie, qui est celle de certains mots ou de certaines phrases, qui se disent adverbialement, & par consequent indeclinablement, comme, *Ils se sont fort de faire cela*, & non pas *ils se sont forts* ; *Ils demeurerent court*, & non pas *ils demeurerent courts* ; *fort*, & *court* s'employent là adverbialement ; à *tesmoin* se peut dire de mesme. Donnons encore un exemple de l'*Analogie*. On est en doute si au préterit défini ou simple *Fuis* en toutes ses personnes & en tous ses nombres est d'une syllabe ou de deux. La prononciation, ny l'orthographe ne nous en apprennent rien ; à qui faut-il donc avoir recours ? à l'*Analogie*. J'en ay fait une Remarque bien ample que le Lecteur pourra voir.

V.

1. De tout ce discours il s'ensuit que nostre langue n'est fondée que sur l'Usage ou sur l'*Analogie*, laquelle encore n'est distinguée de l'Usage, que comme la copie ou l'image l'est de l'original, ou du patron sur lequel elle est formée, tellement qu'on peut trancher le mot, & dire que

1. Que nostre langue n'est fondée que sur l'Usage, ou sur l'Analogie, qui est l'image ou la copie de l'Usage.

noſtre langue n'eſt fondée que ſur le ſeul Uſage desja reconnû, ou que l'on peut reconnoiſtre par les choſes qui ſont connuës, ce qu'on appelle *Analogie*. 2. D'où il s'enſuit encore que ceux-là ſe trompent lourdement, & pechent contre le premier principe des langues, qui veulent raiſonner ſur la noſtre, & qui condamnent beaucoup de façons de parler generalement receuës, parce qu'elles ſont contre la raiſon; car la raiſon n'y eſt point du tout conſiderée, il n'y a que l'Uſage & l'Analogie; Ce n'eſt pas que l'Uſage pour l'ordinaire n'agiſſe avec raiſon, & s'il eſt permis de meſler les choſes ſaintes avec les prophanes, qu'on ne puiſſe dire ce que j'ay appris d'un grand homme, qu'en cela il eſt de l'Uſage comme de la Foy, qui nous oblige à croire ſimplement & aveuglement, ſans que noſtre raiſon y apporte ſa lumiere naturelle; mais que neanmoins nous ne laiſſons pas de raiſonner ſur cette meſme foy, & de trouver de la raiſon aux choſes qui ſont par deſſus la raiſon. Ainſi l'Uſage eſt celuy auquel il ſe faut entierement ſouſmettre en noſtre langue, mais pourtant il n'en exclut pas la raiſon ny le raiſonnement, quoy qu'ils n'ayent nulle authorité; ce qui ſe voit clairement en ce que ce meſme Uſage fait auſſi beaucoup de choſes contre la raiſon, qui non ſeulement ne laiſſent pas d'eſtre auſſi bonnes que celles où la raiſon ſe rencontre, que meſme bien ſouvent elles ſont plus élegantes & meilleures que celles qui ſont dans la raiſon, & dans la regle ordinaire, juſques-là qu'elles font une partie de l'ornement & de la beauté du langage. 3. En un mot l'Uſage fait beaucoup de choſes *par raiſon*, beaucoup *ſans raiſon*, & beaucoup *contre raiſon*. *Par raiſon*, comme la pluſpart des conſtructions grammaticales, par exemple, de joindre l'adjectif au ſubſtantif en meſme genre & en meſme nombre;

2. Que la raiſon en matiere de langues, & particulierement en la noſtre, n'eſt point conſiderée.

3. Que l'Uſage fait beaucoup de choſes par raiſon, beaucoup ſans raiſon, & beaucoup contre raiſon.

bre ; de joindre le pluriel des verbes au pluriel des noms, & plusieurs autres semblables ; *sans raison*, comme la variation ou la ressemblance des temps & des personnes aux conjugaisons des verbes ; car quelle raison y a-t-il que *j'aimois* veuille plustost dire ce qu'il signifie que *j'aimeray*, ou que *j'aimeray* veuille plustost dire ce qu'il signifie que *j'aimois*, ny que *je fais* & *tu fais* se ressemblent plustost que la seconde & la troisiesme personne *tu fais* & *il fait* ? Non pas que je veüille dire que cette variation se soit faite sans raison, puis qu'elle marque la diversité des temps & des personnes qui est necessaire à la clarté de l'expression, mais parce qu'elle se varie plustost d'une façon que d'autre par la seule fantaisie des premiers hommes qui ont fondé la langue. Toutes les conjugaisons anomales sont sans raison aussi ; car par exemple, cette conjugaison. *Je vais, tu vas, il va, nous allons, vous allez, ils vont* est sans raison ; Et *contre raison*, par exemple, quand on dit *peril éminent* pour *imminent*, *recouvert* pour *recouvré*, quand on fait regir le verbe non pas par le nominatif ; mais par le genitif, & qu'on dit *une infinite de gens croyent*, & plusieurs autres semblables qui se voyent dans ces Remarques ; car il ne faut pas dire que ce soit le mot collectif *infinité*, qui fasse cela, parce qu'estant mis avec un genitif singulier, ce seroit une faute de luy faire regir le pluriel, & de dire *une infinité de monde croyent*. Ces Remarques fourniront grand nombre d'exemples de tous les trois, de ce que l'Usage fait avec raison, sans raison, & contre raison, à quoy je renvoye le Lecteur.

VI. *D'un certain Usage, qui ne consiste qu'aux particules.*

Il reste encore à parler d'un certain *Usage*, qui n'est point different de celuy que nous avons défini, puis qu'il n'est point contraire à la façon de parler de la plus saine partie de la Cour, & qu'il est selon le sentiment & la

pratique des meilleurs Autheurs du temps. C'est l'Usage de certaines particules qu'on n'observe gueres en parlant, quoy que si on les observoit, on en parleroit encore mieux; mais que le stile qui est beaucoup plus severe demande pour une plus grande perfection; Et c'est ce que l'on ne sçauroit jamais, quand on auroit passé toute sa vie à la Cour, si l'on n'est consommé dans les bons Autheurs. Ce sont proprement les delicatesses & les mysteres du stile. Vous en trouverez divers exemples dans ces Remarques. Il suffira d'en donner icy un ou deux pour faire entendre ce que c'est, comme d'escrire tousjours *si l'on*, & non pas *si on*, si ce n'est en certains cas qui sont exceptez, & de mettre aussi tousjours *l'on* aprés la conjonction *&*, parce que le *t*, ne se prononce pas en cette conjonctive.

VII.

1. Que le bon & le bel Usage ne sont qu'une mesme chose.

1. Au reste quand je parle du *bon Usage*, j'entends parler aussi du *bel Usage*, ne mettant point de difference en cecy entre le bon & le beau; car ces Remarques ne sont pas comme un Dictionnaire qui reçoit toutes sortes de mots, pourveu qu'ils soient François, encore qu'ils ne soient pas du bel Usage, & qu'au contraire ils soient bas & de la lie du peuple. Mais mon dessein en cette Oeuvre est de condamner tout ce qui n'est pas du bon ou du bel Usage, ce qui se doit entendre sainement, & selon mon intention, dont je pense avoir fait une declaration assez ample au commencement de cette Preface.

2. Que les honnestes gens ne doivent jamais parler que dans le bon Usage, ny les bons Escrivains escrire que dans le bon Usage.

2. Pour moy j'ay creu jusqu'icy que dans la vie civile, & dans le commerce ordinaire du monde, il n'estoit pas permis aux honnestes gens de parler jamais autrement dans le bon Usage, ny aux bons Escrivains d'escrire autrement aussi que dans le bon Usage; Je dis en quelque stile qu'ils escrivent, sans mesme en excepter le bas; mais bien que ce sentiment que j'ay du langage & du stile m'ait tous-

jours ſemblé veritable, neanmoins comme on ſe doit défier de ſoy-meſme, j'ay voulu ſçavoir l'opinion de nos Maiſtres, qui en demeurent tous d'accord. 3. Ainſi ce bon Uſage ſe trouvera de grande eſtenduë, puis qu'il comprend tout le langage des honneſtes gens, & tous les ſtiles des bons Eſcrivains, & que le mauvais Uſage eſt renfermé dans le Burleſque, dans le Comique en ſa propre ſignification, comme nous avons dit, & le Satyrique, qui ſont trois genres où ſi peu de gens s'occupent, qu'il n'y a nulle proportion entre l'eſtenduë de l'un & de l'autre. Et il ne faut pas croire, comme font pluſieurs, que dans la converſation, & dans les Compagnies il ſoit permis de dire en raillant un mauvais mot, & qui ne ſoit pas du bon uſage; où ſi on le dit, il faut avoir un grand ſoin de faire connoiſtre par le ton de la voix & par l'action, qu'on le dit pour rire; car autrement cela feroit tort à celuy qui l'auroit dit, & de plus il ne faut pas en faire meſtier, on ſe rendroit inſupportable parmy les gens de la Cour & de condition, qui ne ſont pas accouſtumez à ces ſortes de mots. Ce n'eſt pas de cette façon qu'il ſe faut imaginer que l'on paſſe pour homme de bonne compagnie; entre les fauſſes galanteries, celle-cy eſt des premieres, & j'ay veu ſouvent des gens qui uſant de ces termes & faiſant rire le monde, ont creu avoir reüſſi, & neanmoins on ſe rioit d'eux, & l'on ne rioit pas de ce qu'ils avoient dit, comme on rit des choſes agreables & plaiſantes. Par exemple, ils diſoient *boutez-vous là*, pour dire *mettez vous là*; *ne demarez-point*. pour dire *ne bougez de voſtre place*, & le diſoient en raillant, ſçachant bien que c'eſtoit mal parler, & ceux-meſme qui l'oyoient, ne doutoient point que ceux qui le diſoient ne le ſceuſſent, & avec tout cela, ils ne le pouvoient ſouffrir. Que s'ils

3. Que pour ceux qui veulent parler & eſcrire comme il faut, l'eſtenduë du bon Uſage eſt tres-grande, & celle du mauvais tres-petite, & en quoy elle conſiſte.

repartent qu'il ne faut pas dans la conversation ordinaire parler un langage soustenu, je l'avoüe; cela seroit encore en quelque façon plus insupportable, & souvent ridicule; mais il y a bien de la difference entre un langage soustenu, & un langage composé de mots & de phrases du bon Usage, qui, comme nous avons dit, peut estre bas & familier, & du bon Usage tout ensemble; Et pour escrire, j'en diray de mesme, que quand j'escrirois à mon Fermier, ou à mon valet, je ne voudrois pas me servir d'aucun mot qui ne fust du bon Usage, & sans doute si je le faisois, je ferois une faute en ce genre.

VIII. *Que le peuple n'est point le maistre de la langue.*

De ce grand Principe, que *le bon Usage* est le Maistre de nostre langue, il s'ensuit que ceux-là se trompent, qui en donnent toute la jurisdiction *au peuple*, abusez par l'exemple de la langue Latine mal entendu, laquelle, à leur avis, reconnoist le peuple pour son Souverain; car ils ne considerent pas la difference qu'il y a entre *Populus* en Latin, & *Peuple* en François, & que ce mot de *Peuple* ne signifie aujourd'huy parmy nous que ce que les Latins appellent *Plebs*, qui est une chose bien differente & au dessous de *Populus* en leur langue. Le Peuple composoit avec le Senat tout le corps de la Republique, & comprenoit les Patriciens, & l'Ordre des Chevaliers avec le reste du Peuple. Il est vray qu'encore qu'il faille avoüer que les Romains n'estoient pas faits comme tous les autres hommes, & qu'ils ont surpassé toutes les Nations de la terre en lumiere d'entendement, & en grandeur de courage, si est-ce qu'il ne faut point douter, qu'il n'y eust divers degrez, & comme diverses classes de suffisance & de politesse parmy ce peuple, & que ceux des plus bas estages n'usassent de beaucoup de mauvais mots & de mauvaises phrases, que les plus élevez d'entre eux condamnoient.

Tellement que lors qu'on disoit que le Peuple estoit le Maistre de la langue, cela s'entendoit sans doute de la plus saine partie du peuple, comme quand nous parlons de la Cour & des Autheurs, nous entendons parler de la plus saine partie de l'un & de l'autre. Selon nous, *le peuple n'est le maistre que du mauvais Usage, & le bon Usage est le maistre de nostre langue.*

IX.
1. Response à quelques Escrivains modernes qui ont tasché de descrier le soin de la pureté du langage, & ont estrangement declamé contre ses partisans.

De ce mesme principe il s'ensuit encore que ce sont des plaintes bien vaines & bien injustes, que celles de quelques Escrivains modernes, qui ont tant declamé contre le soin de la pureté du langage, & contre ses partisans. Ils s'escrient sur ce sujet en des termes estranges, & alleguent des Autheurs, qui en verité ne disent rien moins que ce qu'ils leur font dire. Trois raisons m'empeschent de nommer ceux qui les alleguent, & qui par avance semblent avoir pris à tasche d'attaquer ces Remarques, dont ils sçavoient le projet. L'une que ce sont des personnes que je fais profession d'honorer; l'autre qu'ils ont sagement protesté à l'entrée de leurs Ouvrages, qu'ils estoient prests de se departir de leur opinion, si elle n'estoit pas approuvée; & pleust à Dieu que chacun en usast ainsi; car à mon gré il n'y a rien de beau & d'heroïque, comme de se retracter genereusement, dés qu'il apparoist qu'on s'est trompé. Et enfin parce que lors qu'ils ont escrit, ils n'estoient pas encore initiez aux mysteres de nostre langue, où depuis ils ont esté admis, & sont entrez si avant, qu'ils ont pris des sentimens tout contraires; mais en attendant qu'ils ayent le loisir ou l'occasion d'en rendre un tesmoignage public, je ne dois pas dissimuler qu'ils ont fait un mal qui demande un prompt remede, à cause que leurs Livres, qui ont le cours & l'estime qu'ils meritent, peuvent faire une mauvaise impression dans les esprits, & retarder en quelques

2. Tout leur raisonnement est détruit par un seul mot, qui est l'Usage.

uns le fruit legitime de ce travail. 2. Il ne faut qu'un mot pour destruire tout ce qu'ils disent, c'est *l'Usage*; car toute cette pureté à qui ils en veulent tant, ne consiste qu'à user de mots & de phrases, qui soient du bon Usage; Il s'ensuit donc que s'il n'importe pas de garder cette pureté, il n'importe pas non plus de parler ou d'escrire contre le bon Usage. Y a-t-il quelqu'un qui osast dire cela? Il n'y a que ces Messieurs, qui donnent *au peuple*, comme j'ay dit, l'empire absolu du langage, & qui dans tous ces beaux raisonnemens qu'ils font sur la langue, ne parlent jamais de l'Usage, semblables à ceux qui traiteroient de l'Architecture sans parler du niveau ny de l'esquierre, ou de la Geometrie pratique sans dire un seul mot de la regle ny du compas. Puis donc que le bon Usage est le Maistre, faut-il prendre à partie ceux qui rendent ce service au public de remarquer les mots & les phrases qui ne sont pas de cet usage? sont-ce eux, qui font le bon ou le mauvais usage comme ils veulent? Au contraire bien souvent quand un mot ou une façon de parler est condamnée par le bon Usage, ils y ont autant de regret que ceux qui s'en plaignent; mais quoy? il faut se sousmettre malgré qu'on en ait, à cette puissance souveraine. Que s'ils s'opiniastrent à ne le pas faire, ils en verront le succés, & quel rang on leur donnera parmy les Escrivains. Il ne faut qu'un mauvais mot pour faire mespriser une personne dans une Compagnie, pour descrier un Prédicateur, un Advocat, un Escrivain. Enfin, un mauvais mot, parce qu'il est aisé à remarquer, est capable de faire plus de tort qu'un mauvais raisonnement, dont peu de gens s'apperçoivent, quoy qu'il n'y ait nulle comparaison de l'un à l'autre. 3. Quant à ce grand nombre d'allegations qu'ils ont ramassé contre le soin de la pureté, il n'y en a pas une seule qui prouve

3. Que tous les Autheurs qu'ils alleguent contre la pureté du lan-

ce qu'ils prétendent, ny qui en approche ; car qui seroit l'Autheur celebre ou mediocrement sensé, qui se seroit avisé de dire, qu'il ne faut point se soucier de parler ny d'escrire purement ? Elles sont toutes, ou contre ceux qui ont beaucoup plus de soin des paroles que des choses, ou qui pechent dans une trop grande affectation, soit de paroles, soit de figures, soit de periodes, ou qui ne sont jamais satisfaits de leur expression, & qui ne croyent pas que la premiere qui se presente, puisse jamais estre bonne ; qui sont toutes choses que nous condamnons aussi bien qu'eux, & qui n'ont rien de commun avec le sujet que nous traitons. Il ne faut que voir dans leur source les passages qu'ils ont citez, pour justifier tout ce que je dis ; car pour le Grammairien Pomponius Marcellus, ces Messieurs se font accroire, qu'il s'estoit rendu extrémement importun & mesme ridicule, à force d'estre exact observateur de la pureté de sa langue. Suetone de qui ils ont pris ce passage, ne dit nullement cela ; Je ne veux pas dire aussi, qu'on l'ait allegué non plus que les autres, de mauvaise foy, je croirois plustost que c'est par surprise, ou par negligence, & faute de lire attentivement ; parce que tout le blasme que donne Suetone à ce Grammairien, ne consiste qu'en sa façon de proceder, & non pas au soin qu'il avoit de la pureté du langage ; car voicy l'histoire en deux mots. Il plaidoit une cause, & Cassius Severus qui plaidoit contre luy, parlant à son tour, fit un solecisme. Ce Pedant qui se devoit contenter de s'en railler en passant, comme eust fait un honneste homme, s'emporta contre luy avec tant de violence, & luy reprocha si souvent cette faute, que ne cessant de crier & de redire tousjours la mesme chose avec exaggeration, il se rendit insupportable. Cassius Severus pour s'en mocquer, deman-

gage, ne disent rien moins que ce qu'ils leur font dire.

da du temps aux Juges, afin que sa partie peust se pourvoir d'un autre Grammairien, parce qu'il voyoit bien qu'il ne s'agissoit plus que d'un solecisme, qui estoit devenu le nœud de l'affaire, exposant ainsi à la risée de tout le monde l'impertinence du Pedant. Par ce seul passage, jugez, je vous prie, de tous les autres; prouve-t-il qu'on se rende ridicule en observant la pureté du langage? le Grammairien n'avoit-il pas eu raison de reprendre la faute que Cassius Severus avoit faite? car on ne peut pas dire que ce ne fust une faute & des plus grossieres, puis que Suetone la nomme un solecisme. En quoy donc ce Grammairien a-t-il manqué? en son procedé pedantesque, comme il arrive en la correction fraternelle, quand elle n'est pas faite avec la discretion qu'il faut; le peché que l'on reprend ne laisse pas d'estre peché, & d'estre bien repris; mais on ne laisse pas aussi de reprendre d'indiscretion celuy qui a fait la correction mal à propos. Il a fallu un peu s'estendre sur ce passage, parce que ces Messieurs en font leur espée & leur bouclier.

Pour nous, ce seroit se mettre en peine de prouver le jour en plein midy, que d'alleguer des Autheurs en faveur de la pureté du langage. Ils se presentent en foule de tous costez; mais le seul Quintilien suffit, & de tous ses passages il n'en faut qu'un seul qui en vaut mille, pour deffendre ce petit travail & la pureté de la langue. *An ideo*, dit-il, *minor est M. Tullius Orator quòd idem artis hujus* (scilicet Grammaticæ) *diligentissimus fuit, & in filio, ut in Epistolis apparet rectè loquendi ac scribendi usquequáque* (remarquez ce mot) *asper quoque exactor? aut vim Cæsaris fregerunt editi de Analogia libri? Aut ideò minus Messala nitidus, quia quosdam totos libellos non de verbis modò singulis, sed etiam literis dedit?* c'est-à-dire, Quoy? Ciceron

Ciceron a-t-il esté moins estimé pour avoir eu un soin extraordinaire de la pureté du langage, & pour n'avoir cessé de crier aprés son fils, qu'il s'estudiast sur tout à parler & à escrire purement? & l'éloquence de Cesar a-t-elle eu moins de force, quoy qu'il ait esté si instruit & si curieux de la langue, qu'il a mesme fait des Livres de l'Analogie des mots? Et enfin doit-on moins faire d'estat de Messalla, pour avoir donné au public des Livres entiers, non seulement de tous les mots, mais de tous les caracteres? Aprés cela, oseroit-on dire, comme ils disent, car je ne rapporteray que leurs propres termes, *que de s'occuper à ces matieres, soit un indice asseuré de grande bassesse d'esprit, & que ceux dont le Genie n'a rien de plus à cœur que cet examen scrupuleux de paroles, & j'ose dire de syllabes, ne sont pas pour reüssir noblement aux choses serieuses, ny pour arriver jamais à la magnificence des pensées?* Appellera-t-on ces Observations, comme ils font, *de vaines subtilitez, des scrupules impertinens, des superstitions pueriles, des imaginations ridicules, des contraintes serviles, & en un mot des bagatelles?* dira-t-on avec eux, que *c'est une gesne que l'on s'impose, & que l'on veut donner aux autres?* dira-t-on que ces Remarques *n'ont rien à quoy un esprit s'il n'est fort petit se puisse attacher, & qu'elles sont capables de nous faire perdre la meilleure partie de nostre langage, & que si l'on ne s'opposoit aux vaines imaginations de ces esprits, qui croyent meriter beaucoup par ces sortes de subtilitez, il ne faudroit plus parler du bon sens?* Et encore aprés tout cela ils adjoustent, *qu'ils n'oseroient s'expliquer de ce qu'ils pensent de tant de belles maximes.* Quoy? n'en ont-ils point assez dit? que peuvent-ils dire ny penser de pis sur ce sujet? Enfin dira-t-on avec eux, *que c'est une grande misere de s'asservir de telle sorte aux paroles, que*

ce soin prejudicie à l'expression de nos pensées, & que pour éviter une diction mauvaise ou douteuse, on soit contraint de renoncer aux meilleures conceptions du monde, & d'abandonner ce qu'on a de meilleur dans l'esprit, & mille autres choses semblables qui sont importunes à rapporter. Il faut donc que ces Messieurs ayent perdu ou supprimé leurs plus belles conceptions dans ces Ouvrages qu'ils ont faits contre mes Remarques, puis qu'ils ont eu grand soin de n'y mettre point de mauvais mots, en quoy il se voit que leur pratique ne s'accorde pas avec leur theorie. Qui a jamais oüy dire, que la pureté du langage nous empesche d'exprimer nos pensées? les deux plus éloquens hommes qui furent jamais, & dont le langage estoit si pur, Demosthenes & Ciceron, n'ont-ils donc laissé à la posterité que leurs plus mauvaises pensées, parce que cette scrupuleuse & ridicule pureté à laquelle ils s'attachoient trop, les a empeschez de nous donner les bonnes?

Ce qui a trompé ces Messieurs, c'est qu'ils ont confondu deux choses bien differentes, & qui toutefois sont bien aisées à distinguer, l'*Usage public*, & *le caprice des particuliers*. A la verité, de ne vouloir pas dire que *quelque chose s'abbat*, (je ne rapporte icy que leurs exemples) à cause de l'allusion ou de l'équivoque qu'il fait avec *le Sabbat des Sorciers*, ny se servir du mot de *pendant*, à cause *d'un pendant d'espée*, & plusieurs autres semblables, j'avoüe que cela est ridicule, & digne des epithetes & de la bile de ces Messieurs. Mais il en faut demeurer là; car de passer de la fantaisie d'un particulier à ce que l'Usage a estably, & de blasmer également l'un & l'autre, c'est ne sçavoir pas la difference qu'il y a entre ces deux choses. Par exemple, ils se plaignent de ce qu'on n'oseroit plus dire *face* pour *visage*, si ce n'est en certaines phrases consacrées;

Est-ce une chose digne de risée, comme ils la nomment en triomphant sur ce mot, de se sousmettre à l'Usage en cela, comme en tout le reste? c'est veritablement une chose digne de risée, qu'on ait commencé à s'en abstenir par une raison si ridicule, & si impertinente, que celle que tout le monde sçait, & que ces Messieurs expriment, & l'on en peut dire autant de *Poitrine* & de quelques autres; mais cette raison quoy qu'extravagante & insupportable, a fait neanmoins qu'on s'est abstenu de le dire & de l'escrire, & que par cette discontinuation, qui dure depuis plusieurs années, l'Usage enfin l'a mis hors d'usage pour ce regard; de sorte qu'en mesme temps que je condamne la raison pour laquelle on nous a osté ce mot dans cette signification, je ne laisse pas de m'en abstenir, & de dire hardiment qu'il le faut faire, sur peine de passer pour un homme qui ne sçait pas sa langue, & qui peche contre son premier principe qui est l'Usage.

Il est vray qu'il y a de certains mots, qui ne sont pas encore absolument condamnez, ny generalement approuvez, comme *au surplus*, *affectueusement*, *à present*, *aucunefois*, & plusieurs autres semblables. Je ne voudrois pas blasmer ceux qui s'en servent; mais il est tousjours plus seur de s'en abstenir, puis qu'aussi bien on s'en peut passer, & faire des volumes entiers trés-excellents sans cela. Ces Messieurs pour grossir leurs plaintes, & rendre leur party plus plausible, alleguent encore certains autres mots, dont je n'ay jamais oüy faire de scrupule, tant s'en faut que je les aye ouy condamner, comme ces adverbes, *aujourd'huy*, *soigneusement*, *generalement*; Cela m'a surpris. Il ne se faut jamais faire des chimeres pour les combattre.

Pour ce qui est de ces deux mots, *veneration*, & *souve-*

raineté, où ils triomphent aussi, il est vray que M. Coëffeteau n'a jamais voulu user de l'un ny de l'autre ; mais a tousjours dit *souveraine puissance*, pour *souveraineté*, & *avoir en grande reverence*, pour *avoir en grande veneration*. Neanmoins de son temps il n'y a eu que luy, qui ait eu ce scrupule, en quoy il n'a pas esté loüé ny suivy. L'un & l'autre sont fort bons, & particulierement *veneration*, que j'aimerois mieux dire que *reverence*, quoy qu'excellent en la phrase que j'ay rapportée. Pour *souveraineté*, il y a des endroits dans le genre sublime, où *souveraine puissance*, seroit beaucoup plus élegant que *souveraineté*.

Voilà quant *aux mots :* Leurs plaintes ne sont pas plus justes pour *les phrases*. Ils ne peuvent souffrir qu'on s'assujettisse à celles qui sont de la langue, & nous accusent de la rendre pauvre sur ce mauvais fondement que nous posons, *disent-ils*, que ce qui est bien dit d'une sorte, *ce sont leurs termes*, est par consequent mauvais de l'autre. Il est indubitable que chaque langue a ses phrases, & que l'essence, la richesse, & la beauté de toutes les langues, & de l'élocution, consistent principalement à se servir de ces phrases-là. Ce n'est pas qu'on n'en puisse faire quelquefois, comme j'ay dit dans mes Remarques, au lieu qu'il n'est jamais permis de faire des mots ; mais il y faut bien des précautions, entre lesquelles celle-cy est la principale, que ce ne soit pas quand l'autre phrase qui est en usage approche fort de celle que vous inventez. Par exemple, on dit d'ordinaire *lever les yeux au Ciel*, (je n'allegue que les exemples de ces Messieurs) c'est parler François que de parler ainsi ; neanmoins comme ils croyent qu'il est tousjours vray, que ce qui est bien dit d'une façon n'est pas mauvais de l'autre, ils trouvent bon de dire

aussi *élever les yeux vers le Ciel*, & pensent enrichir nostre langue d'une nouvelle phrase; mais au lieu de l'enrichir, ils la corrompent; car son genie veut que l'on die *levez*, & non pas *élevez les yeux au Ciel*, & non pas *vers le Ciel*. Ils s'escrient encore, que si nous en sommes creus, *Dieu ne sera plus supplié*, mais *seulement prié*. Je soustiens avec tous ceux qui sçavent nostre langue, que *supplier Dieu* n'est point parler François, & qu'il faut dire absolument *prier Dieu*, sans s'amuser à raisonner contre l'Usage, qui le veut ainsi. *Quitter l'envie* pour *perdre l'envie*, ne vaut rien non plus.

Je ne me suis servy que de leurs exemples; mais pour fortifier encore cette verité, qu'il n'est pas permis de faire ainsi des phrases, je n'en allegueray qu'une, qui est que l'on dit *abonder en son sens*, & non pas *abonder en son sentiment*, quoy que *sens* & *sentiment* ne soient icy qu'une mesme chose, & ainsi d'une infinité d'autres, ou plustost de toute la langue, dont on sapperoit les fondemens, si cette façon de l'enrichir estoit recevable.

Enfin ils finissent leurs plaintes par ces mots, *qu'il n'en faut pas davantage pour vous convaincre, que vous n'estes pas dans la pureté du beau langage, que de vous servir d'une diction qui entre dans le stile d'un Notaire:* Les termes de l'art sont tousjours fort bons & fort bien receus dans l'estenduë de leur jurisdiction, où les autres ne vaudroient rien; & le plus habile Notaire de Paris se rendroit ridicule, & perdroit toute sa pratique, s'il se mettoit dans l'esprit de changer son stile, & ses phrases pour prendre celles de nos meilleurs Escrivains; Mais aussi que diroit-on d'eux s'ils escrivoient, *Iceluy, jaçoit que, ores que, pour & à icelle fin*, & cent autres semblables que les Notaires employent? Ce n'est pas pourtant une consequence, comme

ces Messieurs nous la veulent faire faire, que toutes les dictons qui entrent dans le stile d'un Notaire, soient mauvaisses au contraire, la pluspart sont bonnes, mais on peut dire sans blesser une profession si necessaire dans le monde, que beaucoup de gens usent de certains termes, qui sentent le stile de Notaire, & qui dans les actes publics sont trés-bons, mais qui ne valent rien ailleurs.

X.

1. Response à l'objection qu'on peut faire contre ces Remarques, sur le changement de l'Usage.

On m'objectera, que puis que l'Usage est le maistre de nostre langue, & que de plus il est changeant, comme il se voit par plusieurs de mes Remarques, & par l'experience publique, ces Remarques ne pourront donc pas servir long-temps, parce que ce qui est bon maintenant, sera mauvais dans quelques années, & ce qui est mauvais sera bon. Je respons, & j'avouë, que c'est la destinée de toutes les langues vivantes, d'estre sujetes au changement; mais ce changement n'arrive pas si à coup, & n'est pas si notable, que les Autheurs qui excellent aujourd'huy en la langue, ne soient encore infiniment estimez d'icy à vingt-cinq ou trente ans, comme nous en avons un exemple illustre en M. Coëffeteau, qui conserve tousjours le rang glorieux qu'il s'est acquis par sa Traduction de Florus, & par son Histoire Romaine; quoy qu'il y ait quelques mots & quelques façons de parler, qui florissoient alors, & qui depuis sont tombées comme les feüilles des arbres. Et quelle gloire n'a point encore Amyot depuis tant d'années, quoy qu'il y ait un si grand changement dans le langage? quelle obligation ne luy a point nostre langue, n'y ayant jamais eu personne, qui en ait mieux sceu le genie & le caractere que luy, ny qui ait usé de mots, ny de phrases si naturellement Françoises, sans aucun meslange des façons de parler des Provinces, qui corrompent tous les jours la pureté du vray langage François. Tous ses

magazins & tous ses thresors sont dans les Oeuvres de ce grand homme, & encore aujourd'huy nous n'avons gueres de façons de parler nobles & magnifiques, qu'il ne nous ait laissées; & bien que nous ayons retranché la moitié de ses phrases & de ses mots, nous ne laissons pas de trouver dans l'autre moitié presque toutes les richesses dont nous nous vantons, & dont nous faisons parade. Aussi semble-t-il disputer le prix de l'éloquence Historique avec son Autheur, & faire douter à ceux qui sçavent parfaitement la langue Grecque & la Françoise, s'il a accreu ou diminué l'honneur de Plutarque en le traduisant.

Que si l'on avoit esgard à ce changement, en vain on travailleroit aux Grammaires & aux Dictionnaires *des langues vivantes*, & il n'y auroit point de Nation qui eust le courage d'escrire en sa langue, ny de la cultiver, ny nous n'aurions pas aujourd'huy ces Ouvrages merveilleux des Grecs & des Latins, puis que leur langue en ce temps-là n'estoit pas moins changeante que la nostre, & que les autres vulgaires, tesmoin Horace.

Multa renascentur quæ jam cecidere, &c.

Mais quand ces Remarques ne serviroient que vingt-cinq ou trente ans, ne seroient-elles pas bien employées? & si elles estoient comme elles eussent peu estre, si un meilleur Ouvrier que moy y eust mis la main; combien de personnes en pourroient-elles profiter durant ce temps-là? Et toutefois je ne demeure pas d'accord, que toute leur utilité soit bornée d'un si petit espace de temps, non seulement parce qu'il n'y a nulle proportion entre ce qui se change, & ce qui demeure dans le cours de vingt-cinq ou trente années, le changement n'arrivant pas à la millicsme partie de ce qui demeure; 2. Mais à cause que je pose des

2. Que ces Remarques contien-

nent beaucoup de principes, ou de maximes de nostre langue, qui ne sont point sujetes au changement.

principes qui n'auront pas moins de durée que nostre langue & nostre Empire; Car il sera tousjours vray qu'il y aura un bon & un mauvais Usage, que le mauvais sera composé de la pluralité des voix, & le bon de la plus saine partie de la Cour, & des Escrivains du temps; qu'il faudra tousjours parler & escrire selon l'Usage qui se forme de la Cour & des Autheurs, & que lors qu'il sera douteux ou inconnu, il en faudra croire les Maistres de la langue, & les meilleurs Escrivains. Ce sont des maximes à ne changer jamais, & qui pourront servir à la posterité de mesme qu'à ceux qui vivent aujourd'huy, & quand on changera quelque chose de l'Usage que j'ay remarqué ce sera encore selon ces mesmes Remarques que l'on parlera & que l'on escrira autrement que ces Remarques ne portent. Il sera tousjours vray aussi, que les Regles que je donne pour la netteté du langage ou du stile subsisteront, sans jamais recevoir de changement. Outre qu'en la construction Grammaticale les changemens y sont beaucoup moins frequens qu'aux mots & aux phrases.

A tout ce que je viens de dire en faveur de mes Remarques contre le changement de l'Usage, un de nos Maistres adjouste encore une raison, qui ne peut pas venir d'un esprit, ny d'une suffisance vulgaire. Il soustient que quand une langue a nombre & cadence en ses periodes, comme la Françoise l'a maintenant, elle est en sa perfection, & qu'estant venuë à ce point, on en peut donner des regles certaines, qui dureront tousjours. Il appuye son opinion sur l'exemple de la langue Latine, & dit que les regles que Ciceron a observées, & toutes les dictions & toutes les phrases dont il s'est servy, estoient aussi bonnes & aussi estimées du temps de Seneque, que quatre-vingts

ou

ou cent ans auparavant, quoy que du temps de Seneque on ne parlaſt pas comme au ſiecle de Ciceron, & que la langue fuſt extrémement deſcheuë. Mais comme il ſe rencontre en cela beaucoup de difficultez, qui demandent une longue diſcuſſion, il n'appartient qu'à l'Autheur d'une érudition ſi exquiſe de les deſmeſler, & d'en avoir toute la gloire. Pour moy, c'eſt aſſez qu'il m'ait permis d'en toucher un mot en paſſant, & d'attacher cette piece comme un ornement à ma Preface.

XI. *S'il eſt vray que l'on puiſſe quelquefois faire des mots.*

Mais puis que j'ay reſolu de traiter à fond toute la matiere de l'Uſage, il faut voir s'il eſt vray, comme quelques-uns le croyent, qu'il y ait de certains mots qui n'ont jamais eſté dits, & qui neanmoins ont quelquefois bonne grace; mais que tout conſiſte à les bien placer. En voicy un exemple d'un des plus beaux & des plus ingenieux eſprits de noſtre ſiecle, à qui il devroit bien eſtre permis d'inventer au moins quelques mots, puis qu'il eſt ſi fertile & ſi heureux à inventer tant de belles choſes en toutes ſortes de ſujets, entre leſquels il y en a un d'une invention admirable, où il a dit,

Dedale n'avoit pas de ſes rames plumeuſes
Encore traversé les ondes eſcumeuſes.

Il a fait ce mot *Plumeuſes*, qui n'a jamais eſté dit en noſtre langue; il eſt vray que ce n'eſt pas un mot tout entier, mais ſeulement allongé, puis que d'un mot receu *plume*, il a fait *plumeux*, ſuivant le conſeil du Poëte, dont nous avons déſja parlé,

Licuit, ſempérque licebit, &c.

Et certainement il l'a ſi bien placé, que s'il en faut recevoir quelqu'un, celuy-cy merite ſon paſſeport. Mais avec tout cela je me contente de ne point blaſmer ceux, qui ont ces belles hardieſſes, ſans les vouloir imiter, ny

les conseiller aux autres, nostre langue les souffrant moins que langue du monde, & estant certain qu'on ne les sçauroit si bien mettre en œuvre, que la pluspart ne les condamnent. Il n'est permis à qui que ce soit de faire de nouveaux mots, non pas mesme au Souverain ; de sorte que M. Pomponius Marcellus eut raison de reprendre Tibere d'en avoir fait un, & de dire qu'il pouvoit bien donner le droit de Bourgeoisie Romaine aux hommes, mais non pas aux mots, son authorité ne s'estendant pas jusques-là. Ce n'est pas qu'il ne soit vray, que si quelqu'un en peut faire qui ait cours, il faut que ce soit un Souverain, ou un Favori, ou un principal Ministre, non pas que de soy pas un des trois ait ce pouvoir, comme nous venons de dire avec ce Grammairien Romain ; mais cela se fait par accident, à cause que ces sortes de personnes ayant inventé un mot, les Courtisans le recueïllent aussi-tost, & le disent si souvent, que les autres le disent aussi à leur imitation; tellement qu'enfin il s'establit dans l'Usage, & est entendu de tout le monde; Car puis qu'on ne parle que pour estre entendu, & qu' un mot nouveau, quoy que fait par un Souverain, n'en est pas d'abord mieux entendu pour cela, il s'ensuit qu'il est aussi peu de mise & de service en son commencement, que si le dernier homme de ses Estats l'avoit fait. Enfin j'ay oüy dire à un grand homme, qu'il est justement des mots, comme des modes. Les Sages ne se hazardent jamais à faire ny l'un ny l'autre; mais si quelque temeraire, ou quelque bizarre, pour ne luy pas donner un autre nom, en veut bien prendre le hazard, & qu'il soit si heureux qu'un mot, ou qu'une mode qu'il aura inventée, luy reüssisse; alors les Sages qui sçavent qu'il faut parler & s'habiller comme les autres, suivent non pas, à le bien prendre, ce que le

temeraire a inventé; mais ce que l'Usage a receu, & la bizarrerie est égale de vouloir faire des mots & des modes, ou de ne les vouloir pas recevoir aprés l'approbation publique. Il n'est donc pas vray qu'il soit permis de faire des mots, si ce n'est qu'on veüille dire, que ce que les Sages ne doivent jamais faire, soit permis. Cela s'entend des mots entiers; car pour les mots allongez ou derivez, c'est autre chose; on les souffre quelquefois, comme j'ay dit suivant le sens d'Horace, & le bel exemple que j'en ay donné.

XII.

1. Pourquoy l'Autheur n'a point voulu observer d'ordre en ces Remarques.

1. Peut-estre qu'on trouvera estrange, que je n'aye observé aucun ordre en ces Remarques, n'y ayant rien de si beau ny de si necessaire que l'ordre en toutes choses; mais n'est-il pas vray que si j'eusse observé celuy qu'on appelle Alphabetique, on eust esté content? Et la Table ne le fait-elle pas? & encore avec plus d'avantage, puis que non seulement elle reduit à l'ordre de l'Alphabet tout le texte des Remarques, qui est tout ce qu'on eust demandé; mais aussi toutes les choses principales qu'elles contiennent, qui est ce qu'on n'auroit pas eu sans la Table. Outre que cet ordre Alphabetique ne produit de soy autre chose, que de faire trouver les matieres plus promptement; c'est pourquoy il a tousjours esté estimé le dernier de tous les ordres, qui ne contribuë rien à l'intelligence des matieres que l'on traite; Et de fait pour en donner un exemple tout visible, entendroit-on mieux la remarque que je fais sur ce mot *amour*, & celle que je fais sur la préposition *avec*, s'ils estoient tous deux rangez sous une mesme lettre? ont-ils quelque chose de commun ensemble, si ce n'est de commencer par une mesme lettre, qui n'est rien?

Mais on me dira, qu'il y avoit une autre espece d'ordre à garder plus raisonnable & plus utile, qui estoit de

ranger toutes ces Remarques ſous les neuf parties de l'Oraiſon, & de mettre enſemble premierement les articles, puis les noms, puis les pronoms, les verbes, les participes, les adverbes, les prépoſitions, les conjonctions, & les interjections. Je reſpons que je ne nie pas que cet ordre ne ſoit bon, & ſi l'on juge qu'il ſoit plus commode ou plus profitable au Lecteur, il ne ſera pas mal aisé par une ſeconde Table, & par une ſeconde impreſſion d'y reduire ces Remarques, quoy que pour en parler ſainement, il ne ſerviroit qu'à ceux qui ſçavent la langue Latine, & par conſequent toutes les parties de la Grammaire; car pour les autres qui n'ayant point eſtudié ne ſçauront ce que c'eſt que de toutes les parties de l'Oraiſon, tant s'en faut que cet ordre leur agreaſt, ny leur donnaſt aucun avantage, qu'il pourroit les effaroucher, & leur faire croire qu'ils n'y comprendroient rien, quoy qu'en effet elles ſoient, ce me ſemble, conceuës d'une ſorte, que les femmes & tous ceux qui n'ont nulle teinture de la langue Latine en peuvent tirer du profit. C'eſt pourquoy j'y ay meſlé beaucoup moins d'érudition que la matiere n'en euſt pû ſouffrir, & encore a-ce eſté par l'avis de mes amis, & d'une façon que le Latin, ny le Grec ne troublent point le François. Et certainement ſi j'avois eu à faire une Grammaire, je confeſſe que je ne l'aurois deu ny peu faire autrement, que dans l'ordre des parties de l'Oraiſon, à cauſe de la dépendance qu'elles ont l'une de l'autre par un certain ordre fondé dans la nature, & non point arrivé par hazard, comme Scaliger le Pere l'a admirablement demonſtré.

Mais comme je n'ay eu deſſein que de faire des Remarques, qui ſont toutes deſtachées l'une de l'autre, & dont l'intelligence ne dépend nullement, ny de celles qui précedent, ny de celles qui ſuivent, la liaiſon ny euſt

servy que d'embarras, & j'eusse bien pris de la peine pour rendre mon travail moins agreable, & moins utile; car il est certain que cette continuelle diversité de matieres recrée l'esprit, & le rend plus capable de ce qu'on luy propose, sur tout quand la brieveté y est jointe, comme icy, & qu'on est asseuré que chaque Remarque fait son effet.

2. Aprés tout, il y a une certaine confusion qui a ses charmes, aussi bien que l'ordre; toutefois je ne tiens pas que ce soit une confusion qu'un meslange de diverses choses, dont chacune subsiste separément.

2. Qu'il y a grande difference entre un meslange de diverses choses & une confusion.

J'ay eu encore une autre raison qui m'a obligé de n'observer point d'ordre, je ne la veux point dissimuler. C'est que n'ayant pas achevé ces Remarques, quand ceux qui ont tout pouvoir sur moy, m'ont fait commencer à les mettre sous la presse, j'ay eu moyen d'en adjouster tousjours de nouvelles, ce que je n'eusse pû faire si j'eusse suivy l'un des deux ordres, dont je viens de parler; Mais certainement quand tout auroit esté achevé, je n'aurois pas laissé de les donner avec cet agreable meslange, pour les raisons que j'ay dites.

XIII.

1. On m'objectera encore que toutes les fautes que je remarque, je les attribuë à nos bons Autheurs, & qu'ainsi il n'y en a donc point selon moy, qui en soit exempt! Je l'avouë avec tout le respect qui leur est deu, & je ne crois pas, que comme ce sont tous d'excellens hommes, il y en ait un seul qui prétende, s'il est encore vivant, ou qui ait prétendu s'il ne l'est plus d'estre impeccable en cette matiere, non plus qu'aux autres, ce seroit leur faire grand tort de penser qu'ils eussent ce sentiment d'eux mesmes,

1. D'où vient qu'il n'y a point de faute corrigée dans ces Remarques, qui ne soit attribuée à quelque bon Autheur.

Magni homines sunt, homines tamen

Les uns pechent en se servant d'une locution *du mauvais*

2. En combien de façons diffe-

rentes il peut arriver aux meilleurs Autheurs de faire des fautes.

Usage, croyant qu'elle soit *du bon*, & c'est la faute la plus ordinaire qui se commette; les autres, comme j'ay dit, par une certaine inclination qu'ils ont à user de certains mots, & de certaines phrases, que tous les autres desaprouvent; ou bien par une aversion qu'ils ont pour d'autres mots, ou d'autres termes qui sont bons, & que tout le monde approuve; les autres par negligence; les autres pour ne sçavoir pas tous les secrets de la langue; car qui se peut vanter de les sçavoir? Et les autres par une authorité qu'ils croyent que leur reputation leur a acquise, s'attachent, comme j'ay dit, à leur propre sentiment contre l'opinion commune. 3. C'est pourquoy j'ay tousjours creu, qu'il n'y avoit point de meilleur remede pour ne point faire de faute, ou plustost pour n'en gueres faire, que de communiquer ce que l'on escrit, avant que de le mettre au jour. Mais quand je dis *communiquer*, je l'entens de la bonne sorte, que ce soit pour chercher la censure & non pas la loüange, quoy qu'il soit également juste de donner & de recevoir l'un & l'autre quand ils sont bien fondez. Il est vray que pour cela il faut s'addresser à des personnes intelligentes & fidelles, & les prier avec autant de sincerité, qu'ils en doivent avoir à dire franchement leur avis; car que sert de dissimuler? il y a encore plus de gens qui donnent leur avis avec franchise, qu'il n'y en a qui le demandent de cette sorte. Je ne voudrois pas que le Censeur oüist lire; mais qu'il leust luymesme; la censure des yeux comme chacun sçait, estant bien plus exacte & plus asseurée que celle de l'oreille, à qui il est trés-aisé d'imposer, ny qu'on leust en compagnie; mais chacun à part. 4. Et quand ceux que j'aurois consultez me diroient leur avis, si je voyois qu'ils eussent raison de me reprendre, je passerois franchement condam-

3. Le moyen absolument necessaire dont les Autheurs se doivent servir pour ne faire point de faute, ou plustost pour n'en gueres faire.

4. Comment il faut user des avis de ceux que l'on consulte.

nation ; car un homme du meſtier , s'il n'eſt bien preoccupé & aveuglé de l'amour propre , connoiſt auſſitoſt s'il a tort ; que ſi l'on croyoit avoir la raiſon de ſon coſté , il ne la faut pas abandonner par une laſche complaiſance , mais s'enquerir d'autres perſonnes capables , & ſi pluſieurs nous condamnent , quelque bonne opinion que nous ayons de noſtre ſentiment , il y faut renoncer & ſe ſouſmettre à celuy d'autruy. C'eſt comme j'en ay usé dans ces Remarques ; car encore que j'aye eſté trés-fidelle & trés-religieux à rapporter la verité , c'eſt à dire à ne decider jamais aucun doute , qu'aprés avoir verifié avec des ſoins & des perquiſitions extraordinaires , que c'eſtoit le ſentiment & l'Uſage de la Cour , des bons Autheurs , & des gens ſçavans en la langue , & que d'ailleurs je ſerois coupable d'une laſche impoſture envers le public , de vouloir faire paſſer mes opinions particulieres, ſi j'en avois, au lieu des opinions generales & receuës aux trois tribunaux que je viens de nommer ; ſi eſt-ce que je n'ay pas laiſſé de communiquer ces obſervations à diverſes perſonnes , qui poſſedent en un haut degré les deux qualitez que j'ay dites. Les uns en ont veu une partie , les autres une autre ; mais il y en a trois qui ont pris la peine de les voir toutes , & qui au milieu de leurs doctes occupations , ou de leurs plus grandes affaires , n'ayant point d'heure qui ne leur ſoit précieuſe , ont bien voulu en donner pluſieurs à l'examen de ce Livre.

XIV.

1. Que ce n'eſt pas de ſon chef, que celuy qui a fait ces Remarques reprend les Autheurs, qu'il ne fait que rapporter la cenſure generale.

Mais pour revenir aux Autheurs que ces Remarques reprennent , le Lecteur ſe ſouviendra , s'il luy plaiſt , de ce que je ſuis contraint de repeter pluſieurs fois. 1. Que ce n'eſt point de mon chef que je prens la liberté de reprendre ces excellens hommes, mais que je rapporte ſimplement le *bon Uſage* , où je ne contribuë rien, ſi ce n'eſt de faire voir

2. Qu'aucun de ceux qui sont repris, mort ou vivant, n'est nommé dans ces Remarques.

3. Que neanmoins l'Autheur des Remarques ne reprend aucune faute, qui ne se trouve dans de bons ouvrages.

4. Que c'est une verité & non pas une vanité de dire, qu'il n'y a personne qui ne puisse profiter de ces Remarques.

voir qu'un bon Autheur y a manqué, & qu'il ne le faut pas suivre. 2. Au reste dans ces reprehensions, je ne nomme ny ne designe jamais aucun Autheur ny mort, ny vivant; En servant le public je ne voudrois pas nuire aux particuliers que j'honore. 3. Mais aussi il ne faut pas croire que je me forge des fantosmes pour les combattre, je ne reprens pas une seule faute qui ne se trouve dans un bon Escrivain, & quelquefois en laissant la faute je change les mots, pour empescher qu'on ne connoisse l'Autheur. 4. Aussi ces Remarques ne sont pas faites contre les fautes grossieres, qui se commettent dans les Provinces, ou dans la lie du peuple de Paris; elles sont presque toutes choisies & telles, que je puis dire sans vanité, puis que ce n'est pas moy qui prononce ces Arrests, mais qui les rapporte seulement, qu'il n'y a personne à la Cour, ny aucun bon Escrivain, qui n'y puisse apprendre quelque chose, & que comme j'ay dit, qu'il n'y en avoit point qui ne fist quelque faute il n'y en a point aussi qui n'y trouve à profiter. Moy-mesme qui les ay faites, ay plus besoin que personne, comme plus sujet à faillir, de les relire souvent, & mon Livre est sans doute beaucoup plus sçavant que moy; car il faut que je redise encore une fois, que ce n'est pas de mon fonds, que je fais ce present au public; mais que c'est le fond de *l'Usage*, s'il faut ainsi dire, que je distribuë dans ces Remarques.

XV.

1. Qu'il n'y a que les morts qu'on loüe, qui sont nommez dans ces Remarques, & qu'on ne fait que designer les vivans.

1. Je nomme les morts quand je les loüe, mais non pas les personnes vivantes, de peur de leur attirer de l'envie, ou de passer pour flateur; je me contente de les designer, & quoy que ce soit d'une façon qu'on ne laisse pas de les reconnoistre à travers ce voile, il sert tousjours à soulager leur pudeur, & à rendre la loüange moins suspecte & de meilleure grace.

2. Il

2. Il m'importe aussi que l'on sçache, que je n'ay point affecté la loüange de certaines personnes particulieres, mais parlé seulement de celles, qui se sont comme presentées devant moy, ou qui sont comme nées dans mon sujet, & que je ne pouvois non plus refuser, qu'appeller les autres, qui n'y avoient que faire. Ceux qui y prendront garde, verront que je n'ay point mandié ces occasions, & que je n'ay fait que les recevoir.

2. Qu'on n'y a point affecté la loüange de certaines personnes, si le sujet ne les a presentées.

3. J'ay traité differemment les Autheurs anciens, & ceux de nostre temps, pour observer moy-mesme ce que je recommande tant aux autres, qui est de suivre l'Usage. Par exemple, je dis tousjours *Amyot*, & tousjours *M. Coëffeteau*, & *M. de Malherbe*, quoy qu'Amyot ait esté Evesque aussi bien que M. Coëffeteau: Car puis que tout le monde dit & escrit *Amyot*, & que l'on parle ainsi de tous ceux qui n'ont pas esté de nostre temps, ce seroit parler contre l'Usage, de mettre *Monsieur* devant; mais pour ceux que nous avons veûs, & dont la memoire est encore toute fraische parmy nous, comme M. Coëffeteau, & M. de Malherbe, nous ne les sçaurions nommer autrement ny en parlant, ny en escrivant, que comme nous avions accoustumé de les nommer durant leur vie, & ainsi je me suis conformé en l'un & en l'autre à nostre Usage.

3. Pourquoy les Autheurs anciens & modernes sont traitez differemment dans ces Remarques.

Au reste il y avoit beaucoup d'autres choses, dont je pouvois enrichir cette Preface, qui eust esté un champ bien ample à un homme éloquent pour acquerir de l'honneur; Car premierement que n'eust-il point dit de l'excellence de la parole, ou prononcée, ou escrite, & des merveilles de l'éloquence, dont la pureté & la netteté du langage sont les fondemens? N'eust-il pas fait voir que les plus belles pensées & les plus grandes actions des hommes mourroient avec eux, si les Escrivains ne les rendoient

immortelles ; mais que ce divin pouvoir n'eſt donné qu'à ceux qui eſcrivent excellemment, puis qu'il ſe faut ſçavoir immortaliſer ſoy-meſme pour immortaliſer les autres, & qu'il n'eſt point de plus courte vie, que celle d'un mauvais livre? Aprés deſcendant du general au particulier de noſtre langue ne l'euſt-il pas conſiderée en tous les eſtats differens où elle a eſté? N'euſt-il pas dit depuis quel temps elle a commencé à ſortir comme d'un Caos, & à ſe deffaire de la barbarie, qui l'a tenuë durant tant de Siecles dans les tenebres, ſans qu'elle nous ait laiſſé aucun monument des memorables actions de nos Gaulois, que nous n'avons ſceües que par nos ennemis? Il eſt vray que nous pouvons dire, que ces glorieux teſmoignages ſortis d'une bouche ennemie ſont plus certains, & que ces Grands hommes avoient tant de ſoin de bien faire, qu'ils ne ſe ſoucioient gueres de bien parler, ny de bien eſcrire. N'euſt-il pas repreſenté noſtre langue comme en ſon berceau, ne faiſant encore que begayer, & enſuite ſon progrés, & comme ſes divers âges, juſqu'à ce qu'enfin elle eſt parvenuë à ce comble de perfection, où nous la voyons aujourd'huy? Il euſt bien osé la faire entrer en comparaiſon avec les plus parfaites langues du monde, & luy faire prétendre pluſieurs avantages ſur les vulgaires les plus eſtimées. Il luy euſt oſté l'ignominie de la pauvreté, qu'on luy reproche ; & parmy tant de moyens qu'il euſt eu de faire paroiſtre ſes richeſſes, il euſt employé les Traductions des plus belles pieces de l'Antiquité, où nos François égalent ſouvent leurs Autheurs & quelquefois les ſurpaſſent. Les Florus, les Tacites, les Cicerons meſmes, & tant d'autres ſont contraints de l'avoüer, & le grand Tertullien s'eſtonne, que par les charmes de noſtre éloquence on ait ſceu transformer ſes rochers & ſes eſpines en des jardins delicieux. Il

ne faut donc plus accuser nostre langue, mais nostre genie, ou plustost nostre paresse, & nostre peu de courage, si nous ne faisons rien de semblable à ces chef-d'œuvres, qui ont survescu tant de Siecles, & donné tant d'admiration à la posterité. Aprés cela il eust encore fait voir, qu'il n'y a jamais eu de langue, où l'on ait escrit plus purement & plus nettement qu'en la nostre, qui soit plus ennemie des équivoques & de toute sorte d'obscurité, plus grave & plus douce tout ensemble, plus propre pour toutes sortes de stiles; plus chaste en ses locutions, plus judicieuse en ses figures, qui aime plus l'élegance & l'ornement, mais qui craigne plus l'affectation. Il eust fait voir comme elle sçait temperer ses hardiesses avec la pudeur & la retenuë qu'il faut avoir, pour ne pas donner dans ces figures monstrueuses, où donnent aujourd'huy nos voisins, dégenerans de l'éloquence de leurs Peres. Enfin il eust fait voir, qu'il n'y en a point qui observe plus le nombre & la cadence dans ses periodes, que la nostre, en quoy consiste la veritable marque de la perfection des langues. Il n'eust pas oublié l'Eloge de cette illustre Compagnie qui doit estre comme le Palladium de nostre langue, pour la conserver dans tous ses avantages & dans ce florissant estat où elle est, & qui doit servir comme de digue contre le torrent du mauvais Usage, qui gagne tousjours si l'on ne s'y oppose. Mais comme toutes ces belles matieres veulent estre traitées à plein fond, & avec apparat, il y auroit eu dequoy faire un juste volume, plustost qu'une Preface. La gloire en est reservée toute entiere à une personne qui médite depuis quelque temps nostre Rhetorique, & à qui rien ne manque pour executer un si grand dessein; Car on peut dire qu'il a esté nourri & eslevé dans Athenes, & dans Rome, comme dans Paris, & que tout

ce qu'il y a d'excellens hommes dans ces trois fameuses Villes a formé son éloquence. C'est celuy que j'ay voulu designer ailleurs, quand je l'ay nommé l'un des grands ornemens du Barreau, aussi bien que de l'Académie, & que j'ay dit, que sa langue & sa plume sont également éloquentes. C'est celuy qui doit estre ce Quintilien François, que j'ay souhaité à la fin de mes Remarques. Le sçachant j'aurois esté bien temeraire de m'engager dans cette entreprise, qui d'ailleurs surpasse mes forces. & demande plus de loisir que je n'en ay. Outre que ces choses, quoy qu'excellentes & rares, ne sont pas neanmoins si peu connuës, ny si necessaires à mon sujet, que celles que j'ay dites de l'Usage, sans lesquelles mes Remarques ne sçauroient estre bien entenduës, ny par consequent faire l'effet que je me suis proposé pour l'utilité publique, & pour l'honneur de nostre langue.



OBSERVATIONS DE L'ACADÉMIE FRANÇOISE SUR LES REMARQUES DE M. DE VAUGELAS

REMARQUE.

Heros, heroïne, heroïque.

N ce mot *Heros* la lettre *h*, est aspirée, & non pas müette, c'est à dire que l'on dit *le heros*, & non pas *l heros*, contre la regle generale, qui veut que tous les mots François qui commencent par *h*, & qui viennent du Latin, où il y a aussi une *h*, au commencement,

n'aspirent point leur *h*. Par exemple ***honneur*** vient d'***honor***; on dit donc *l'honneur*, & non pas ***le honneur***: ***heure*** vient d'***hora*** ; on dit donc *l'heure*, & non pas ***la heure***, & ainsi des autres. Par cette regle il faudroit dire *l'heros*, & non pas *le heros*, parce qu'il vient du Latin qui l'escrit avec une *h*, & il n'importe pas que les Latins l'ayent pris des Grecs, il suffit que les Latins le disent ainsi aussi bien qu'*hora*, qui est Grec & Latin tout ensemble. Neantmoins cette regle infaillible presqu'en tous les autres mots souffre exception en celuy-cy, & il faut dire *le heros*. La curiosité ne sera pas peut-estre desagréable, de sçavoir d'où peut proceder cela ; car bien qu'il soit vray qu'il n'y a rien de si bizarre que l'Usage qui est le maistre des langues vivantes; si est-ce qu'il ne laisse pas de faire beaucoup de choses avec raison; & où il n'y a point de raison comme icy, il y a quelque plaisir d'en chercher la conjecture. C'est à mon avis, que ce mot *heros*, quand on a commencé à le dire, n'estoit guere entendu que des Sçavants; & parce qu'il a une grande ressemblance avec ***heraut***, qui est un mot de tout temps fort usité, on a pris aisément l'un pour l'autre : Ainsi tout le monde ayant accoustumé de prononcer *le heraut*, & non pas *l'heraut*, il y a grande apparence que ceux qui ne sçavoient pas ce que c'estoit que *heros*, & qui faisoient sans doute le plus grand nombre, ont pris le change, & ont prononcé *heros* comme ***heraut***, croyant que ce n'estoit qu'une mesme chose, ou qu'il luy ressembloit si fort qu'il n'y falloit point mettre de difference pour la prononciation. Et de fait il se trouve des gens, qui parlant du *Heros* d'un Roman, ou d'un Poëme heroïque, l'appellent *le heraut*. Ce qui confirme fort cette conjecture, c'est qu'*heroïne* & *heroique*, se prononcent d'une façon toute contraire, & comme l'on dit, *le heros*, on dit

l'heroïne, & *l'heroïque*, la mesme lettre *h*, estant aspirée en *heros*, & müette en *heroïne* & *heroïque*. Cette contrarieté si estrange procede apparemment de ce que la ressemblance que *heraut* a avec *heros*, ne s'est pas rencontrée avec *heroïne* & *heroïque*, qui d'ailleurs n'ont point d'autres mots qui leur ressemblent, ausquels l'*h* soit aspirée, comme le mot de *heraut* ressemble à celuy de *heros*.

Il s'est rencontré encore une chose assez plaisante pour authoriser la prononciation irréguliere de *heros*; c'est qu'au pluriel, si on le prononçoit selon la regle, & que l'on ne fist pas l'*h* aspirante, on feroit une fascheuse & ridicule équivoque, & il n'y auroit point de difference entre ces deux prononciations, *les heros* de l'Antiquité & *les zeros* de chiffre.

OBSERVATION.

LA regle que M. de Vaugelas establit touchant les mots François qui commencent par une *h* qui n'est point aspirée, quand ils viennent de mots Latins qui en ont une au commencement, reçoit si peu d'exceptions, qu'elle doit estre regardée en quelque façon comme generale. On ne trouve guere que ceux-cy qui ne soient point dans la regle *Heros*, *hennir*, *haleter*, *harpie*, *hergne*, *hesiter* & *harenc* qui viennent de *heros*, *hinnire*, *halare*, *harpia*, *hernia*, *hesitare* & *halec* Ce dernier, selon quelques-uns, vient de l'Allemand *Hareng*. On a balancé sur *hesiter*, à cause de l'authorité de quelques bons Ecrivains qui l'ont employé avec un *h* müette, & qui ont écrit, *je n'hesite point*. Il y en a eu mesme qui ont creu que la liberté de la conversation authorisoit cette *h* müette & qu'on pouvoit prononcer. *Nous hesitons*, *vous hesitez*, en faisant sentir l'*S* des nominatifs *nous* & *vous*, comme on le fait lorsqu'on prononce, *nous honorons*, *vous honorez*, mais l'avis contraire a prevalu. Cette prononciation a paru vicieuse, & on est demeuré d'accord qu'il faut prononcer, *nous hesitons*, *vous hesitez*, de la mesme maniere qu'on prononce *nous hazardons*, *vous hazardez*, *nous parlons*, *vous parlez*, c'est à dire, sans qu'on fasse sentir l'*S* de *nous* & de *vous*. On ne touche point à la conjecture de M. de

Vaugelas qui croit que *heros* ressemblant fort à *heraut*, mot usité de tout temps, on a confondu ces deux mots en sorte que l'on n'a point mis de difference entre l'un & l'autre pour la prononciation. La raison de l'équivoque qui se trouveroit entre *les heros* & *les zeros* du chifre, si on prononçoit *les heros* en liant l'*S* de l'article avec *heros* pour n'en point aspirer l'*h*, n'a pas paru juste, non seulement parce que les noms terminez en *O*, comme *zero*, *numero* & *qui pro quo* ne prennent point d'*S* au pluriel, & ont leur derniere syllabe breve ; mais à cause qu'en general les noms de chifre s'écrivent sans *S* au pluriel, ainsi il faut dire, *deux zero*, *deux un*, *deux quatre*, *deux sept* & *deux huit*, & non pas *deux zeros*, *deux uns*, *deux quatres*, *deux septs & deux huits*.

L'*H* est müette dans *heroïne* & dans *heroïque*, quoy qu'elle soit aspirée dans le mot *heros* qui n'est pas le seul où cela se trouve ; le verbe *haleter* qui vient du Latin *halare*, a l'*h* aspirée, le nom substantif *haleine*, a l'*h* müette.

REMARQUE.

Periode.

CE mot est masculin quand il signifie le plus haut point, ou la fin de quelque chose, comme *monté au periode de la gloire*, *jusqu'au dernier periode de sa vie*; mais il est feminin quand il veut dire une partie de l'oraison qui a son sens tout complet, *une belle periode*, *des periodes nombreuses*.

OBSERVATION.

CE mot *periode* qui est masculin dans la premiere signification que luy donne M. de Vaugelas, est feminin, non seulement dans la seconde signification que marque M. de Vaugelas, mais aussi toutes les fois qu'il est employé pour signifier revolution. En ce sens, il se dit proprement du cours que fait un Astre pour revenir au mesme point dont il estoit parti. Ainsi on dit *la Periode Solaire*, *la Periode Lunaire* aussi bien que *la Periode Julienne*, en termes de Chronologie. Periode est encore feminin quand on s'en sert en parlant des fievres qui reviennent en de certains temps fixes. *Les fievres intermittentes ont leurs periodes reglées.*

REMARQUE.

Quelque.

CE mot est quelquefois adverbe, & par consequent indéclinable. Il signifie alors *environ*. Il ne faut donc point y adjouster d'*S*, quand il est joint avec des pluriels, comme il faut dire, *Ils estoient quelque cinq cens hommes*, & non pas *quelques cinq cens* : car là il n'est point pronom, mais adverbe.

OBSERVATION.

CEtte remarque est tres-vraye, mais *quelque* adverbe ne signifie pas tousjours environ, il veut dire encore la mesme chose que le *quantumvis* ou le *quantumlibet* des Latins, comme M. de Vaugelas l'a observé dans une autre de ses Remarques qui a pour titre, *Quelque riches qu'ils soient*, *quelque belles qu'on les trouve*, sans *s* au mot *quelque*, & non pas *quelques riches*, *quelques belles*, en faisant quelques pluriels. La regle ne reçoit point de difficulté quand *quelque* est devant des noms adjectifs. Alors il est adverbe & non pas pronom ; mais il est pronom quand il precede immediatement un substantif pluriel, & en ce cas il prend l'*s*. Ainsi il faut dire *quelques richesses qu'il possede* avec une *s* au mot *quelque*, & non pas *quelque richesses* sans *s*. C'est ce qui a esté encore fort bien observé par M. de Vaugelas. Quelqu'un de la Compagnie a voulu faire une exception à cette regle. Il a dit qu'il estoit persuadé que quand le mot *quelque* se trouvoit devant des adjectifs, suivis immediatement de leurs substantifs, il estoit pronom, & non pas adverbe, & qu'il falloit dire, *quelques grands biens qu'il possede*, *quelques belles qualitez qu'il ait*, en écrivant *quelques* avec un *s* comme un pronom pluriel. On a rejetté ce sentiment en disant qu'en toutes ces sortes de phrases, il falloit avoir seulement égard à l'idée de *quantumcumque* qu'elles portoient dans l'esprit, en sorte que *quelque grands biens qu'il possede*, vouloit tousjours dire, quelque grands que soient les biens qu'il possede. Un autre Académicien a demandé s'il y avoit de la difference entre ces deux phrases. *Quelques paroles desobligeantes que vous m'ayez dites*, & *quelque desobligeantes paroles que vous m'ayez dites.*

On a respondu que l'arrangement de ces deux mots, *paroles & désobligeantes*, y en mettoit ; & que quand ce substantif *paroles*, precedoit l'adjectif *desobligeantes*, ce mot *quelques* estoit pronom selon la regle, que cette phrase, *quelques paroles desobligeantes que vous m'ayez dites*, signifioit, à quelque point de dureté que vous ayez porté les paroles que vous m'avez dites, au lieu que celle-cy, *Quelque desobligeantes paroles que vous m'ayez dites*, faisoit entendre, Quelque dures, quelque desobligeantes que soient les paroles que vous m'avez dites. Ainsi il a esté decidé à la pluralité des suffrages que la regle de *quelque*, adverbe devant les adjectifs pluriels, & de *quelque* pronom devant les substantifs aussi pluriels, n'a aucune exception.

REMARQUE.

Ce qu'il vous plaira.

IL faut dire ainsi, & non pas, *ce qui vous plaira*, & pour preuve, mettons un pluriel devant & disons, *Je vous rendray tous les honneurs qu'il vous plaira*, personne ne doute que ce ne soit bien parler, & toutefois si au lieu de *qu'il*, nous mettions *qui*, comme font plusieurs, & de nos meilleurs Escrivains, il est certain qu'il faudroit dire, *Je vous rendray tous les honneurs qui vous plairont*, ce qui seroit ridicule. On dit, *ce qu'il vous plaira*, parce qu'on y sous entend des paroles, que l'on supprime par élegance, comme quand je dis, *Je vous rendray tous les honneurs qu'il vous plaira*, il y faut sous-entendre ces mots, *que je vous rende*. Et ainsi en tous les autres endroits où l'on se sert de cette façon de parler, *Je fais tout ce qu'il vous plaist*, on sous-entend, *que je fasse* ; car outre qu'il est plus élegant de le supprimer, il seroit importun d'y adjouster tousjours cette queuë, dans un usage aussi frequent, qu'est celuy de ce terme de courtoisie & de civilité.

OBSERVATION.

ON a esté de l'avis de M. de Vaugelas sur cette remarque.

REMARQUE.

Propreté, & non pas *Proprieté*.

PRoprieté est bon pour signifier le *proprietas* des Latins; mais il ne vaut rien, pour dire, *le soin que l'on a de la netteté, de la bienseance, ou de l'ornement en ce qui regarde les habits, les meubles, ou quelque autre chose que ce soit.* Il faut appeller cela *propreté*, & non pas *proprieté*. Et ce n'est pas seulement pour mettre de la difference entre *proprieté* & *propreté*, qui signifient deux choses si esloignées, car il est assez ordinaire en toutes langues, qu'un mesme mot signifie deux ou plusieurs choses, mais c'est parce que *proprieté* est un mot qui vient du Latin *proprietas*, au lieu que *propreté* n'en vient point, (car *proprietas* ne signifie jamais cela) mais vient de son adjectif *propre*, qui dans la signification de *net*, ou d'*ajusté*, est un mot purement François, duquel adjectif se forme *propreté*, comme *saleté* se forme de *sale*, & *pauvreté* de *pauvre*. Je sçay bien que quelques-uns croyent que *propre* d'où vient *proprieté*, est pris du Latin *proprius* figurément, comme si l'on vouloit dire, que d'apporter à chaque chose la bienseance qui luy est propre & convenable, a donné lieu d'appeller *propres* toutes les choses, où cette bienseance se rencontre; mais cela est trop subtil, & trop recherché. Quoy qu'il en soit, il est constant qu'il faut dire *propreté* en ce sens là, & non pas *proprieté*.

OBSERVATION.

M. De Vaugelas a fort judicieusement remarqué que *proprieté* signifioit une chose toute differente de *propreté*. Ce mot *proprieté* qui est le *proprietas* des Latins, veut dire le droit, le titre par lequel une chose appartient en propre à quelqu'un, comme cet exemple le fait voir, *On luy contesta la proprieté de*

cet heritage. On se sert aussi de *proprieté* en parlant de la vertu particuliere de chaque plante, & des autres choses naturelles. *Cet homme connoist la proprieté de tous les Simples, la proprieté de l'Ayman.* On l'employe encore pour signifier le sens propre de chaque mot. *Personne ne sçait mieux que luy la proprieté de tous les termes de la Langue.*

REMARQUE.

Chypre.

IL faut dire *l'Isle de Chypre, la poudre de Chypre*, & non pas *l'Isle de Cypre, la poudre de Cypre.* L'usage le veut ainsi, nonobstant son origine. Je pensois que M. de Malherbe eust esté le premier qui l'eust escrit de cette sorte, mais j'ay trouvé que M. de Montagne dans ses Essais, ne le dit jamais autrement.

OBSERVATION.

ON a decidé à l'égard de ce mot *Chypre*, qu'on parle tousjours ainsi quand il s'agit de Chypre moderne. Ainsi on dit, *les Ducs de Savoye se qualifient Rois de Chypre. Ceux de la Maison de Lusignan ont esté long-temps en possession du Royaume de Chypre. La poudre de Chypre*, mais il faut dire, *la Deesse de Cypre. Evagoras Roy de Cypre*, parce que ces phrases ont rapport aux temps anciens.

REMARQUE.

Personne.

CE mot a deux significations, & deux genres differents; & cette difference, pour estre ignorée de quelques-uns, fait qu'ils n'osent s'en servir, & qu'ils l'évitent comme un écueil, ne sçachant s'il le faut faire masculin ou feminin. Il signifie donc, *l'homme & la femme tout ensemble*, comme fait *homo* en Latin, & en ce sens il est tous-

jours

jours feminin, & a *personnes* au pluriel, se gouvernant en tout & par tout comme les autres substantifs reguliers. Par exemple, *J'ay veu la personne que vous sçavez. Il faut porter du respect aux personnes constituées en dignité, c'est une belle personne, de mauvaises personnes :* Il signifie aussi le *nemo* des Latins, le *nadie* des Espagnols, & le *nissuno* des Italiens, & ce que les vieux Gaulois disoient *nully*, c'est à dire, *nulle personne, ni homme ni femme.* En ce sens il est indeclinable, & n'a point proprement de genre, ni de pluriel; mais il se sert tousjours du genre masculin, à cause de la regle qui veut que les mots indéclinables n'ayant point de genre de leur nature, s'associent tousjours d'un adjectif masculin, comme de celuy qui est le plus noble. Par exemple on dit, *Personne n'est venu*, & non pas *personne n'est venuë*. De mesme on dira, parlant à un homme : *Je ne vois personne si heureux que vous*, & non *je ne vois personne si heureuse*. Neantmoins si l'on parle à une femme, ou d'une femme, on dira, *Je ne vois personne si heureuse que vous*, ou *si heureuse qu'elle*, & cela se dit ainsi eu égard *à la femme*, & non pas eu égard *à personne*, qui en ce lieu là n'est point feminin, comme nous avons dit, & comme il se voit clairement en l'autre exemple, lors qu'en parlant à un homme on dit, *Je ne vois personne si heureux que vous.* Que si l'on parle à une femme, ou d'une femme, sur quelque qualité qui soit en elle, & qui ne puisse pas estre en un homme, comme par exemple, d'une femme grosse, on est encore plus obligé d'user du feminin, & de dire, *Je n'ay jamais veu personne si grosse qu'elle*, & si l'on disoit *si gros qu'elle*, cela seroit estrange & ridicule. Mais aprés tout, ce n'est pas encore fort bien parler de dire *si grosse*. parce qu'en ces sortes d'expressions, nostre langue ne se sert pas de *per-*

ſonne, mais on le dit d'une autre façon, comme, *Je n'ay jamais eu de femme ſi groſſe qu'elle.* De meſme vous ne direz pas à une fille, *Je ne vois perſonne ſi beau* ni *ſi belle que vous*, ce n'eſt pas là ſon uſage, parce que vous tirez *perſonne* du general, pour en faire un rapport particulier à une fille. On dira, *Je ne vois rien de ſi beau que vous*, ou *je ne vois point de ſi belle fille que vous.* L'uſage de *perſonne* pour *nemo*, n'eſt proprement que pour les choſes qui regardent l'un & l'autre ſexe conjointement, comme, *perſonne n'a eſté faſché de ſa mort.* Icy *perſonne*, comprend l'homme & la femme ſans les ſeparer, & ainſi il a le genre maſculin. Mais quand vous ſortez du general, qui comprend les deux ſexes conjointement, pour faire que *perſonne* ſe rapporte particulierement à un ſexe, ou à une perſonne ſeule, alors ce n'eſt pas le lieu d'employer *perſonne* pour *nemo.*

Il y a encore une remarque à faire pour *perſonne*, de la premiere ſignification. J'ay dit qu'il eſt tousjours feminin, & que l'on dit *une perſonne*, *les perſonnes devotes*, *les perſonnes qualifiées*, & ainſi des autres; mais aprés qu'on l'a fait feminin, on ne laiſſe pas de luy donner quelquefois le genre maſculin, & meſme plus élegamment que le feminin. Par exemple, Monſieur de Malherbe dit, *J'ay eu cette conſolation en mes ennuis, qu'une infinité de perſonnes qualifiées ont pris la peine de me teſmoigner le deſeſpoir* QU'ILS *en ont eu.* *Qu'ils*, eſt plus élegant que ne feroit *qu'elles*, parce que l'on a égard à la choſe ſignifiée, qui ſont *les hommes* en cet exemple, & non pas à la parole qui ſignifie la choſe, ce qui eſt ordinaire en toutes les langues.

OBSERVATION.

ON a condamné ces manieres de parler, *Je ne vois personne si heureuse que vous, je n'ay jamais veu personne si grosse qu'elle*, que Monsieur de Vaugelas semble tolerer. Il faut dire en parlant à une femme, *Je ne vois point de personne si heureuse que vous*, & en parlant d'une femme, *Je n'ay jamais veu de femme si grosse qu'elle*, ce qui est la mesme chose que si on disoit, *Je ne vois aucune personne si heureuse que vous, aucune femme si grosse qu'elle* A l'égard de ce que M. de Vaugelas dit, *J'ay eu cette consolation en mes ennuis, qu'une infinité de personnes qualifiées ont pris la peine de me tesmoigner le déplaisir qu'ils en ont eu.* On a decidé qu'il auroit esté mieux de dire *qu'elles en ont eu*, à cause que le genre qu'il faut donner à ce relatif est determiné par l'adjectif *qualifiées* qui est feminin : de sorte que pour faire recevoir *qu'ils* au lieu de *qu'elles*, il auroit fallu dire *plusieurs personnes de qualité*, ou du moins se servir d'un adjectif qui eust le genre masculin, & le genre feminin semblables, comme, *Plusieurs personnes considerables ont pris la peine de me tesmoigner le déplaisir qu'ils en ont eu* Cet adjectif *considerable* estant des deux genres, ne fait pas le mesme effet que *qualifiées* qui estant feminin ne peut estre joint qu'à un substantif qui soit aussi feminin.

REMARQUE.

Si on, & *si l'on*.

A Cause de la rencontre des deux voyelles en ces deux petits mots, *si on*, plusieurs escrivent tousjours, *si l'on* excepté en un seul cas, qui est, quand aprés l'*u*, il suit immediatement une *l*. Par exemple, ils diront, *si on le veut*. & non pas *si l'on le veut*, parce qu'il y a une *l*, immediatement aprés l'*n*, & que des deux cacophonies, il faut choisir la moindre; car si, *si on*, blesse l'oreille, *si l'on le* à leur avis, la blesse encore davantage : De mesme ils disent, *si on laisse*, & non pas, *si l'on laisse*. J'ay dit

qu'ils vouloient que l'*l*, fust immediatement aprés l'*n*; parce que lors qu'il y a une syllabe, ou seulement une lettre entre deux, ils disent *si l'on*, & non pas *si on*, comme *si l'on ne le fait*, & *si l'on a laissé*, & non pas *si on ne le fait*, & *si on a laissé*. Au reste, quand on n'y sera pas du tout si exact, il n'y aura pas grand mal; mais pour une plus grande perfection, j'en voudrois user ainsi.

OBSERVATION.

ON ne croit point que la plus grande perfection de la langue demande qu'on dise *si l'on* plustost que *si on*. Il semble au contraire qu'il y ait quelque chose de trop affecté à dire tousjours *si l'on*. La rencontre d'une voyelle aprés *si*, n'a rien de rude, comme on le peut voir dans les exemples suivans où la particule *si* precede chacune des cinq voyelles. *Si, à ce qu'on a desja dit, vous adjoustez que si elle veut dire la verité. Si imprudemment vous tombez dans quelque faute. Si on vouloit s'en rapporter à son tesmoignage. Si un homme de bien vous en asseuroit.* On a dit autrefois *s'on* avec un apostrophe au lieu de *si on*. S'*on* eust suivi son avis. Aujourd'huy cette particule conditionnelle *si* ne souffre plus l'élision de sa lettre, si ce n'est quand elle est suivie du pronom personnel & relatif *il*. *S'il est obstiné mal à propos.*

REMARQUE.

On, l'on, & t-on.

ON, & *l'on*, se mettent devant le verbe. *On*, se met devant & aprés le verbe; *l'on* ne se met jamais aprés le verbe que par les Bretons, & quelques autres Provinciaux, & *t-on* se met tousjours aprés le verbe. *On dit*, & *l'on dit* sont bons, mais *on dit* est meilleur au commencement de la periode. Si le verbe finit par une voyelle devant *on*, comme *prie-on*, *alla-on*, il faut prononcer & escrire un, *t*, entre deux, *prie-t-on*, *alla-t-on*, pour oster la

cacophonie: & quand il ne ſeroit pas marqué, il ne faut pas laiſſer de le prononcer, ni lire comme liſent une infinité de gens, *alla-on*, *alla-il* pour *alla-t-on*, *alla-t-il*. Il eſt vray qu'en cette orthographe du *t*, on a accouſtumé de faire une faute, qu'il faut corriger deſormais, pour ne rien obmettre qui puiſſe contribuer à la perfection de noſtre langue. C'eſt que tous impriment & eſcrivent *alla t'on*, ainſi, mettant une apoſtrophe aprés le *t* qui eſt tres-mal employée, parce que l'apoſtrophe ne ſe met jamais qu'en la place d'une voyelle qu'elle ſupprime, & chacun ſçait qu'il n'y en a point icy à ſupprimer aprés le *t*. Il faut donc mettre un tiret aprés le *t*, comme on l'a mis devant, & eſcrire, *alla-t-on*, *prie-t-on*. Car de dire que le tiret ne joint jamais la lettre qui le précede avec la ſyllabe ſuivante, comme par exemple, en *tres haut*, l'*s* ne ſe joint point avec l'*h* qui ſuit; & qu'en *prie-t-on*, *alla-t-on*, le *t*, ſe joint avec *on* qui ſuit, on reſpond que cela eſt vray, lors qu'il n'y a qu'un tiret, mais non pas quand il y en a deux comme icy, qui rendent le *t* commun à toutes les deux ſyllabes.

Je crois que ce ne ſera pas une curioſité impertinente de ſçavoir l'ethimologie de ces deux mots, *on*, & l'*on*; Ils viennent ſans doute d'*homme*, ou de l'*homme*, comme ſi, *on dit*, vouloit dire *homme dit*, & que *l'on dit* vouluſt dire l'*homme dit*. Mais par ſucceſſion de temps, parce qu'on en a beſoin à tout propos, on l'a abregé, & on l'a eſcrit comme on l'a prononcé. Ce qui confirme cela, ce ſont les Poëtes Italiens, qui ſe ſervent ordinairement d'*huom* pour *huomo*, avec le verbe qui commence par une conſone, *huom brama*, pour dire *on deſire*, *huomo teme*, pour dire *on craint*. Mais ſi on en veut une preuve convaincante, & non pas une ſimple conjecture, c'eſt que les Allemands, & preſque toutes les Nations Septentrionales, expriment

nostre *on* par le mesme mot, qui dans leur langue signifie *homme*, qui est *man*. D'autres disent avec beaucoup moins d'apparence, qu'il vient d'*omnis*.

OBSERVATION.

IL est vray que dans l'exemple de *tres-haut* que M. de Vaugelas apporte, l'*s* de *tres* ne se joint point avec l'*h* de *haut* qui suit, mais c'est à cause que cette *h* est aspirée; ce qui empesche que l'on ne prononce l'*s* de *tres*, elle s'y joint dans *tres humble*, mais ces deux mots de *tres-humble* ne doivent point estre separez par un tiret, *tres* est la marque du superlatif; & comme il fait un mot par luy mesme, il ne doit point estre joint *à humble* par un tiret. Les Italiens ont dit *huom brama*, *huom teme*, pour signifier *on desire*, *on craint*, mais ils ne le disent pas aujourd'huy.

REMARQUE.

En quels endroits il faut dire on *, & en quels endroits* l'on.

AU commencement d'un discours, il faut dire *on* plustost que *l'on* quoy que *l'on* ne soit pas mauvais. Que si ce n'est qu'au commencement d'une periode, devant laquelle il y en ait desja d'autres, *on* est encore meilleur que *l'on*; quelques-uns neantmoins tiennent que lors que le mot qui finit la periode précedente, a un *e* masculin à la fin, comme par exemple, si, *extremité* est le dernier mot de la periode, on doit commencer l'autre par *l'on*, pour éviter la cacophonie; mais c'est estre trop scrupuleux, & cela ne se doit pratiquer que dans le cours de la periode, & non pas quand ce sont deux periodes separées par un point, qui arrestant le Lecteur, oste la cacophonie de l'*e* masculin avec l'*o*. Quand on repete plusieurs fois l'un ou l'autre, il faut tousjours repeter le mesme sans

changer, comme *on louë*, *on blasme*, *on menace*, & non pas *on louë*, *l'on blasme*, *on menace*, *on fait*; *& on dit tant de choses*, quoy qu'aprés &, comme nous dirons tout à cette heure, il faille tousjours dire *l'on*, à cause que le *t*, ne se prononçant point, cette particule a la terminaison d'un *é* masculin. Mais cet inconvenient de dire *on* aprés &, n'est pas si grand, & ne sonne pas si mal à l'oreille en cet endroit, que de dire, *on dit & l'on fait tant de choses*; & il seroit encore mieux de dire, *l'on dit & l'on fait*. *On*, generalement se met aprés les consones, ou l'*e* feminin, comme, *quand je le dirois*, *on ne le feroit pas*, *quoy que tu puisses dire*, *on ne le fera pas*, il se met aussi aprés *dont*, comme, *celuy dont on ne cesse de parler*, plustost que *dont l'on ne cesse*. *L'on* se met aprés l'*é* masculin, comme, *en cette extremité l'on ne sçauroit faire autre chose*. Aprés la conjonction &, pour la raison que nous venons de dire, si ce n'est au cas que nous avons excepté. Aprés la particule *ou*, comme *ou l'on rit*, *ou l'on pleure*, *c'est un lieu où l'on vit à bon marché*. Et aprés tous les mots qui finissant par *ol*, se prononcent en *ou*; comme *fol*, *mol*, *col*; & autres semblables, qu'on prononce, *fou*, *mon cou*,, *c'est un fou*, *l'on se mocque de luy*, & generalement aprés toutes les voyelles, excepté l'*e* feminin.

OBSERVATION.

LE sentiment de l'Académie est qu'on ne doit jamais commencer un discours par *l'on* ni mesme une periode, quand mesme cette periode seroit précedée d'une autre qui finiroit par un *é* masculin, comme l'*extremité*. Elle croit aussi que ce mot *extremité* ou un autre de mesme nature peut estre suivi de la particule *on* au milieu de la periode, sans que les oreilles delicates en puissent estre blessées, comme en cette phrase. *Dans une si fascheuse extremité on ne sçauroit que répondre*, c'est l'oreille seule

que l'on doit prendre pour Juge sur le choix d'*on* & de l'*on*. Il est certain qu'il faut tousjours se servir de l'*on* aprés la particule *où* à cause qu'elle n'en peut estre separée par une virgule, comme *nous arrivâmes dans une Ville où l'on ne pouvoit trouver à loger*, & non pas *où on ne pouvoit trouver à loger*, mais aprés *mou*, *cou*, & *fou*, on peut mettre *on* aussi bien que *l'on*, & dire dans la phrase de M. de Vaugelas, *c'est un fou, on se moque de luy*, parce qu'il y a une virgule qui separe *fou* d'avec la particule *on*, ce qui fait qu'on ne prononce pas ces deux mots de suite sans prendre un peu de repos, au lieu qu'on n'en sçauroit prendre si on dit, *c'est un lieu où on vit à bon marché*, parce que ces deux particules *où* & *on* doivent estre prononcées de suite.

REMARQUE.

Que, devant *on*, & devant *que l'on*.

IL *faut qu'on sçache*, & *il faut que l'on sçache*, sont tous deux bons, mais avec cette difference neantmoins, qu'en certains endroits il est beaucoup mieux de mettre l'un que l'autre.

Plusieurs mettent *qu'on*, & non pas *que l'on*, quand il y a une *l*, immediatement aprés l'*n*, comme *je ne crois pas qu'on luy veüille dire*, & non pas *que l'on luy veüille dire*, à cause du mauvais son des deux *l*, *je ne crois pas qu'on laisse*, & non pas *que l'on laisse*.

Il faut mettre *qu'on* aussi, & non pas *que l'on* quand il y a plusieurs *que*, dans une periode, comme cela arrive souvent en nostre langue, qui s'en sert avec beaucoup de grace en differentes façons; par exemple, *il n'est que trop vray que depuis que l'on a commencé*, &c. Il est bien mieux de dire *qu'on a commencé*, pour diminuer le nombre des *que*, qui n'offensent pas seulement l'oreille de celuy qui escoute, mais aussi les yeux de celuy qui lit, voyant tant de *que* de suite. Il faut encore mettre *qu'on*, & non pas *que l'on*, quand le

le mot qui le precede immediatement, se termine par *que*, comme *on remarque qu'on ne fait jamais ainsi, &c.* & non pas, *on remarque que l'on ne fait jamais ainsi.*

Il faut mettre *que l'on* & non pas *qu'on*, devant les verbes qui commencent par *com*, ou *con*, comme je ne dirois pas *qu'on commence, qu'on conduise*, mais *que l'on commence, que l'on conduise*: Mais comme j'ay desja dit, tout cela n'est que pour une plus grande perfection, & ce n'est pas une faute que d'y manquer.

L'usage de ces deux termes differents, *qu'on* & *que l'on* est encore tres-commode en prose & en vers, mais sur tout en vers pour prendre ou quitter une syllabe, selon qu'on a besoin de l'un ou de l'autre dans la versification Il est superflu d'en donner des exemples, les Poëtes en sont pleins. Mais pour la prose, peu de gens comprendront l'avantage qu'elle tire d'allonger ou d'accourcir d'une syllabe une periode, s'ils n'entendent l'art de l'arrondir, & s'ils n'ont l'oreille délicate.

OBSERVATION.

CEtte remarque a esté approuvée de tout le monde, sans pourtant exclurre le jugement de l'oreille qui est fort souvent à consulter. Il est certain que dans la conversation on dit plustost. *Dites qu'on commence*, que non pas, *dites que l'on commence*, qui seroit trop affecté.

REMARQUE.

Recouvert & *recouvré*.

R*Ecouvert* pour *recouvré* est un mot que l'usage a introduit depuis quelques années contre la regle, & contre la raison; je dis depuis quelques années, parce qu'il

ne se trouve point qu'Amiot en ait jamais usé ; & que Des Portes semble avoir esté le premier Autheur qui s'en est servi à la fin de quelques-uns de ses vers, y estant invité par la rime. Je dis qu'il est contre la regle, parce que ce participe se formant de l'infinitif *recouvrer*, il ne faut qu'oster l'*r*, d'où se fait *recouvré*, comme de manger, *mangé*, de *prier*, *prié*, & ainsi des autres. J'adjouste qu'il est contre la raison, parce que *recouvert* veut dire une autre chose, & que la raison ne veut pas que l'on fasse des mots équivoques, quand on s'en peut passer.

L'usage neantmoins a establi *recouvert* pour *recouvré*, c'est pourquoy il n'y a point de difficulté qu'il est bon: car l'usage est le roy des Langues, pour ne pas dire le tyran: Mais parce que ce mot n'est pas encore si generalement receu que la pluspart de ceux qui ont estudié ne le condamnent, & ne le trouvent insupportable, voici comme je voudrois faire ; Je voudrois tantost dire *recouvré*, & tantost *recouvert*, j'entends dans une œuvre de longue haleine, où il y auroit lieu d'employer l'un & l'autre ; car dans une lettre, ou quelqu'autre petite piece, je mettrois plustost *recouvert*, comme plus usité. Je dirois donc *recouvré*, avec les gens de Lettres, pour satisfaire à la regle & à la raison, & ne passer pas parmi eux pour un homme qui ignorast ce que les enfants sçavent, & *recouvert*, avec toute la Cour, pour satisfaire à l'usage, qui en matiere de Langues, l'emporte tousjours pardessus la raison.

A cause de *recouvert*, force gens disent, *recouvrir*, pour *recouvrer*, & pensent avoir raison, mais il n'est pas encore establi comme *recouvert*, & il ne le faut pas souffrir ; car si au commencement, deux ou trois personnes d'authorité se fussent opposées à *recouvert*, quand il vint à s'introduire à la Cour, on en eust empesché l'usage, aussi

bien que M. de Malherbe l'a empesché de quelques autres mots tres-mauvais, qui commençoient à avoir cours.

OBSERVATION.

COmme le verbe *recouvrer* a son participe naturel different de celuy de *recouvrir*, on a condamné absolument l'abus que font ceux qui se servent de *recouvert* pour *recouvré*. Ainsi il faut dire, *aprés qu'il eut recouvré sa santé*, & non pas *apres qu'il eut recouvert* Quand M. de Vaugelas a escrit cette remarque, il n'y a pas d'apparence que ce ne fust que depuis fort peu d'années que l'usage eust introduit ce mot contre la regle, comme il le dit; puisqu'il nous reste encore un Proverbe où il se trouve employé, & qu'on sçait que la plusspart des Proverbes sont fort anciens, *Pour un perdu, deux recouverts.* C'est ainsi qu'il faut tousjours dire, parce que ce sont des manieres de parler que le temps a conservées. On disoit en termes de Palais, *des pieces nouvellement recouvertes*, mais il n'y a plus que ceux qui négligent la pureté du langage qui parlent ainsi.

REMARQUE.

Pour que.

CE terme est fort usité, particulierement le long de la riviere de Loire, & mesme à la Cour, où une personne de tres-éminente condition a bien aidé à le mettre en vogue. On s'en sert en plusieurs façons, qui ne valent toutes rien.

Premierement, ils en usent pour dire *afin que*, comme *je luy ay escrit pour qu'il luy pleust avoir esgard*, au lieu de dire, *afin qu'il luy pleust.*

Secondement, en un autre sens, par exemple, *il est trop honneste homme pour qu'il me refuse cela*, au lieu de dire, *pour me refuser cela.*

En troisiéme lieu, ils s'en servent d'une façon si com-

mode & si courte, que si l'on avoit à le dire, il faudroit que ce ne fust que de cette sorte; comme, *Ils sont trop de gens pour qu'un homme seul les attaque.* On ne sçauroit bien exprimer cela que l'on ne change le verbe actif en passif, & que l'on ne dise avec moins de grace, ce semble, *Ils sont trop de gens pour estre attaquez par un homme seul.* Mais on ne le peut pas tousjours resoudre par le passif, comme si je dis, *Je parlois assez haut pour qu'il m'entendist*, pour dire, *Je parlois si haut qu'il me pouvoit bien entendre*, je ne le dirois pas si bien par le passif en disant, *Je parlois assez haut pour estre entendu de luy.* Et quand on dit, *Je ne suis pas assez heureux pour que cela soit*, il faut prendre un grand tour de paroles pour l'exprimer autrement. Enfin toutes les fois que l'on parle de deux personnes, comme, *Je suis assez malheureux pour qu'il passe icy*, il est malaisé de dire cela en si peu de mots, sans changer la phrase. Du moins il faut adjouster *faire*, aprés *pour*, & dire, *Je suis assez malheureux pour faire qu'il passe icy:* mais il n'a guere de grace. On s'en sert encore d'une autre façon bien estrange, comme, *Un pere sera-t-il deshonoré pour que ses enfants soient vicieux?* au lieu de dire, *Un pere sera-t-il deshonoré si ses enfants sont vicieux?* ou de l'exprimer de quelque autre sorte. Et en l'autre exemple, *Je ne suis pas assez heureux pour que cela soit*, on pourroit exprimer la mesme chose en adjoustant un seul verbe, *esperer*, ou *croire*, & dire, *Je ne suis pas assez heureux pour esperer*, ou *pour croire que cela soit;* Mais c'est tousjours allonger l'expression. C'est pourquoy il y a grande apparence que *pour que* estant court & commode, s'establira tout à fait, & alors nous nous servirons de cette commodité comme les autres, mais en attendant je m'en voudrois abstenir, selon le sentiment general de nos meilleurs Escrivains.

OBSERVATION.

Toutes les phrases où *pour que* est employé dans cette remarque, ont esté absolument rejettées à l'exception de celles-ci que l'Académie adopte, *Je ne suis pas assez heureux pour que cela soit, pour que cela arrive*, & autres à peu prés de mesme nature. Il y a dans cette expression je ne sçay quoy de court & de commode qu'on ne peut rendre qu'imparfaitement & en beaucoup de mots, si l'on veut changer la phrase; cependant il faut, autant que l'on peut, éviter de s'en servir, & sur tout en écrivant.

REMARQUE.

Rencontre.

En quelque sens qu'on l'employe, il est tousjours feminin, & les bons Autheurs n'en usent jamais autrement: car quand il signifie *hazard, occasion*, ou *conjoncture*, on dira, *par une heureuse rencontre, par une mauvaise rencontre, une fascheuse rencontre*, quoy que plusieurs disent & escrivent aujourd'huy, *en ce rencontre*. Quand on s'en sert en terme de guerre, on dit aussi, *ce n'est pas une bataille, ce n'est qu'une rencontre*. Et lors qu'il signifie *un bon mot*, il est aussi feminin; on dit, *voilà une bonne rencontre*. Neantmoins en matiere de querelle, plusieurs le font masculin, & disent, *ce n'est pas un duel, ce n'est qu'un rencontre*, mais le meilleur est de le faire feminin.

OBSERVATION.

Rencontre est un nom qu'on doit tousjours faire feminin, il faut dire *en cette rencontre*, & non pas *en ce rencontre*.

REMARQUE.

Haïr.

CE Verbe se conjugue ainsi au present de l'indicatif, *je hais*, *tu hais*, *il hait*, *nous haïssons*, *vous haïssez*, *ils haïssent* en faisant toutes les trois personnes du singulier d'une syllabe, & les trois du pluriel de trois syllabes. Ce que je dis, parce que plusieurs conjuguent, *je haïs*, *tu haïs*, *il haït*: faisant *haïs* & *haït*, de deux syllabes, & qu'il y en a d'autres, qui font encore bien pis en conjuguant & prononçant *j'haïs*, comme si l'*h* en ce verbe n'estoit pas aspirée, & que l'*e* qui est devant se pust manger. Au pluriel il faut conjuguer comme nous avons dit, & non pas, *nous hayons*, *vous hayez*, *ils hayent*, comme font plusieurs, mesme à la Cour, & tres-mal.

OBSERVATION.

TOut le monde a esté du sentiment de M de Vaugelas pour la conjuguaison du present de l'indicatif du verbe *haïr* Cependant il n'y a point à douter que l'on n'ait fait autrefois les trois personnes du singulier de deux syllables, & que l'on n'ait prononcé, *je haïs*, *tu haïs*, *il haït*, comme on prononce *je trahis*, *tu trahis*, *il trahit*, la raison est que nous n'avons aucun verbe en nostre langue *qui ait trois syllabes au pluriel*, quand le singulier n'en a qu'une, *je dis*, fait au pluriel, *nous disons*, *je parts*, *nous partons*, & ainsi de tous les autres. Ce qui prouve que je *hais* a esté autrefois de deux syllabes, c'est le subjonctif *Que je haïsse*, parce que les subjonctifs se forment ordinairement du present de l'indicatif, en y adjoustant un *e* muet, ou la syllabe *se* pour en faire une de plus. *je lis* a au subjonctif *que je lise*, *je trahis*, *que je trahisse*. Ainsi on a deu dire *je hais* en deux syllabes au present de l'indicatif, pour faire que le subjonctif fust de trois syllabes, *Que je haïsse*. C'est apparemment par cette raison que quand on a commencé à faire les trois personnes du

singulier, *je hais, tu hais, il hait* d'une syllabe. On a dit au pluriel *nous hayons, vous hayez, ils hayent*, afin que le pluriel n'excedast le singulier que d'une syllabe comme font tous les autres verbes. La prononciation du singulier en une syllabe est demeurée, & on en a mis trois au pluriel, ce que l'on a fait sans doute pour éviter l'équivoque qu'auroit pû causer la ressemblance de *hayons* pour *haïssons* avec *ayons* qui est l'imperatif ou le subjonctif du verbe *avoir*.

REMARQUE.

Promener.

IL faut dire & escrire *promener*, & non pas *pourmener*. Tantost il est neutre, comme quand on dit. *allons promener, il est allé promener, je vous envoyeray bien promener.* Tantost neutre-passif, comme, *il s'est allé promener, je me promeneray.* Et tantost actif, lorsqu'on ne parle pas des personnes qui se promenent, comme quand on dit, *promenez cet enfant, promenez ce cheval.*

OBSERVATION.

L'Académie n'est point du sentiment de M. de Vaugelas, elle croit que le verbe *promener* n'est jamais neutre, mais tousjours actif ou neutre passif. Ainsi c'est mal parler que de dire, *allons promener, il est allé promener.* Il faut mettre le pronom possessif dans ces sortes de phrases, *Allons-nous promener, il est allé se promener.* Il est vray qu'on dit, *Je l'envoyeray bien promener, je l'ay envoyé promener*, mais *promener* est neutre passif dans ces façons de parler, comme *taire* est dans celle-cy, *je l'ay bien fait taire*, pour dire *j'ay fait qu'il s'est teu.*

REMARQUE.

Jusque, sans *s* à la fin.

JAmais on n'escrit *jusque*, sans *s* à la fin; car, ou il est suivi d'une consone, ou d'une voyelle; si d'une consone il faut dire *jusques*, comme *jusques là*; si d'une voyelle,

il faut manger l'*e*, & dire *jusqu'à la mort*, *jusqu'aux enfers*, *jusqu'à Pasques*, ou *jusques à*. Ainsi l'on n'escrit jamais *jusque* sans *s* à la fin.

OBSERVATION.

On peut tres-bien escrire *jusque* sans *s*, & avec une *s* à la fin, *jusque-là* & *jusques-là*, & l'on n'escrit *jusques* avec une *s* devant les mots qui commencent par une voyelle comme *jusques à la mort*, que quand l'oreille demande une syllabe de plus, pour mieux arrondir la periode, ou pour la mesure du vers.

REMARQUE.

Jusques à, & *jusqu'à*.

Tous deux sont bons, seulement il faut prendre garde, que si l'oreille desire une syllabe de plus ou de moins pour arrondir une periode, on choisisse celuy des deux qui fera cet effet. Les Maistres de l'art demeurent d'accord de cette justesse, & ceux qui ont l'oreille bonne le reconnoissent sans art.

Il faut aussi éviter de dire *jusqu'à*, lorsqu'il y a une repetition de la derniere syllabe *qu'à*, tout proche de la premiere. Par exemple, je ne dirois pas *jusqu'à quatre*, mais *jusques à quatre*, ni *jusqu'à ce qu'aprés*, ou *jusqu'à ce qu'ayant*. pour fuïr la cacophonie. Que si le soin que l'on aura de l'éviter d'un costé, fait que de l'autre on desajuste sa periode, il vaut mieux tomber dans l'inconvenient du mauvais son, pourveu qu'il ne choque pas trop rudement l'oreille, que de rompre la juste cadence d'une periode. Mais avec un peu de soin, on se peut exempter de l'un & de l'autre.

Je dirois aussi *jusques à quand*, & non pas *jusqu'à quand*.

Cette

Cette difference de *jusques à*, & *jusqu'à*, sert aussi à rompre la mesure d'un vers, quand il se rencontre dans la prose.

En cette proposition *jusques à* ou *jusqu'à*, ou *jusqu'aux*, au pluriel, il y a encore une chose à remarquer qui est assez curieuse; c'est qu'elle tient lieu de certains cas. Par exemple, *ils ont tué jusqu'aux animaux*; Ici, *jusqu'aux animaux*, tient lieu d'accusatif. *Jusqu'aux plus vils & aux plus abjets des hommes se donnoient la licence de, &c.* Ici, *jusqu'aux plus vils*, tient lieu de nominatif. *Il a donné à tout le monde, il a donné jusqu'aux valets*; Ici il tient lieu de datif.

Quelques-uns disent *jusques à là*, pour dire *jusque là*, & *jusques à icy*, pour dire *jusques icy*; mais l'un & l'autre est barbare.

OBSERVATION.

On n'a point trouvé qu'il y eust de cacophonie dans ces deux phrases de M. de Vaugelas, *jusqu'à ce qu'après*, *jusqu'à ce qu'ayant*, & l'on croit qu'elles satisfont plus l'oreille que ne feroient celles-ci, *jusques à ce qu'après*, *jusques à ce qu'ayant*, qui semblent moins naturelles. La preposition *jusqu'à* & *jusqu'aux* peut fort bien tenir lieu de nominatif & d'accusatif, suivant la Remarque, mais on n'a pas approuvé qu'elle servist de datif dans cette phrase, *il a donné jusqu'aux valets*, à cause de l'équivoque qu'y fait le verbe *donner* qui n'a point d'accusatif, en sorte qu'il paroist qu'on veüille dire, *il a donné tout & les valets mesme*. Pour ne laisser aucune équivoque, il faudroit dire, *il a donné à tout le monde, & mesme jusqu'aux valets.* Ce ne seroit pas mal parler que de dire, *il escrivit jusqu'aux moindres de l'assemblée*, parce que *jusqu'aux moindres* ne peut estre que datif dans cette phrase, au lieu que *jusqu'aux valets* avec le verbe *donner* peut estre regardé comme accusatif. On ne sçauroit trop dire que *jusques à la*, & *jusques à icy*, sont des expressions barbares, & qu'elles doivent estre bannies entierement de la Langue.

REMARQUE.

Mais mesmes.

IL se dit & s'escrit communément, & tous les bons Autheurs s'en servent; mais parce que plusieurs font difficulté d'en user à cause de la rudesse de ces trois syllabes, ou pour mieux dire, à cause d'une mesme syllabe repetée trois fois, j'ay creu qu'il le falloit deffendre, & que c'estoit un scrupule, qu'on ne doit ny faire ny souffrir. Premierement nous avons l'authorité de tous les bons Escrivains, anciens & modernes, qui aprés *non seulement* ont accoustumé de le mettre, comme, *non seulement il luy a pardonné, mais mesme il luy a fait du bien.* En second lieu, il y a une maxime generale en matiere de cacophonie, ou de mauvais son, que les choses qui se disent ordinairement, n'offensent jamais l'oreille, parce qu'elle y est toute accoustumée. Outre que la troisiéme syllabe de *mais mesmes* a un son fort different des deux autres, comme on le juge aisément à la prononciation, les deux premiers ayant la terminaison masculine, & la derniere, la terminaison feminine.

Ceux qui font ce scrupule, veulent que l'on mette tousjours en sa place *mais aussi.* Il y a pourtant bien de la difference entre *mais mesmes*, & *mais aussi.* Celuy-là emporte un sens bien plus fort, & a bien plus d'emphase que l'autre.

OBSERVATION.

ON ne doit faire aucun scrupule de dire & d'escrire, *mais mesmes*, c'est ainsi qu'on parle ordinairement, & l'habitude qu'on en a prise semble adoucir la rudesse des trois *m* qui sont au commencement de ces trois syllabes, car il n'y a que les deux premieres qui ayent le mesme son. La derniere perd

ſouvent ſon *é* muet par la rencontre d'une voyelle qui ſuit ; & comme il n'eſt pas neceſſaire d'eſcrire *meſmes* avec une *s* à la fin, il ſeroit peut-eſtre mieux d'oſter cette *s* dans la phraſe de M. de Vaugelas, *Mais meſme il luy a fait du bien.*

REMARQUE.

Meſme, & *meſmes*, adverbe.

TOus deux ſont bons, & avec *s*, & ſans *s*, mais voici comme je voudrois uſer tantoſt de l'un & tantoſt de l'autre. Quand il eſt proche d'un ſubſtantif ſingulier, je voudrois mettre *meſmes* avec *s*, & quand il eſt proche d'un ſubſtantif pluriel, je voudrois mettre *meſme* ſans *s*, & l'un & l'autre pour éviter l'équivoque, & pour empeſcher que *meſme* adverbe ne ſoit pris pour *meſme*, pronom. Un exemple de chacun le va faire entendre *Les choſes meſme que je vous ay dites me juſtifient aſſez*, & *la choſe meſmes que je vous ay dite*, &c. Car encore que pour l'ordinaire le ſens faſſe aſſez connoiſtre quand *meſme* eſt adverbe, ou quand il eſt pronom ; ſi eſt-ce qu'il ſe rencontre aſſez ſouvent des endroits, où l'eſprit d'abord eſt ſurpris & heſite pour en juger. Le moyen de le diſcerner, c'eſt de le tranſpoſer, & de le mettre devant le nom ; car s'il fait le meſme effet devant le nom qu'aprés le nom, c'eſt une marque infaillible qu'il eſt adverbe comme aux deux exemples que nous avons donnez. Ceux qui n'obſerveront pas cette remarque, ne feront point de faute, mais ceux qui l'obſerveront, ſeront plus reguliers, ſoulageront l'eſprit du Lecteur, & contribueront quelque choſe à la netteté du ſtile.

OBSERVATION.

IL eſt plus ordinaire d'eſcrire le mot *meſme* ſans *s* à la fin quand il eſt adverbe, & le plus ſeur c'eſt de le placer touſjours de-

vant un nom substantif, autrement il est difficile de juger s'il est pronom ou adverbe, cela paroist dans les deux exemples que M. de Vaugelas propose. *Les choses mesme que je vous ay dites me justifient assez, & la chose mesmes que je vous ay dite.* Ceux qui n'auront point d'attention à l's mise à la fin de *mesmes* dans la derniere de ces deux phrases, ou supprimée dans la premiere pourront fort bien entendre *ipsæ res* & *ipsa res*, au lieu qu'en mettant *mesme* devant le nom substantif. *Mesme les choses que je vous ay dites*, on fait connoistre, sans que personne en puisse douter, que ce mot *mesme* est adverbe, & qu'il se doit expliquer par le *quin etiam* des Latins, & non pas par *ipsæ res.* Ce mot signifie aussi *idem* en latin ; mais comme il est tousjours précedé en ce sens là de l'article *le*, *la*, ou *les* ; *le mesme homme*, *la mesme femme*, *les mesmes personnes*, on ne peut jamais le prendre pour un adverbe.

REMARQUE.

Quasi.

CE mot est bas, & nos meilleurs Escrivains n'en usent que rarement. Ils disent d'ordinaire *presque.* Ce n'est pas que *quasi* en certains endroits ne se puisse dire, mesme avec quelque grace, comme quand on dit, *il n'arrive quasi jamais que, &c.* Quelques-uns qui ont le goust tres-delicat, trouvent qu'en cet exemple *presque*, n'y vient pas si bien que *quasi.*

OBSERVATION.

LE mot *quasi* ne doit point estre qualifié de bas, cependant peu de personnes s'en servent presentement.

Cette phrase *Il n'arrive presque jamais que*, a paru preferable à, *Il n'arrive quasi jamais que* où M. de Vaugelas trouve de la grace. Ceux qui ont creu que cette derniere estoit meilleure, ont peut-estre prétendu qu'il estoit bon d'éviter la syllabe *que* repetée deux fois, mais le mot jamais qui est entre les deux *que* n'y laisse point de rudesse.

REMARQUE.

Fronde.

SAns considerer l'ethymologie de ce mot, qui vient du Latin *funda*, où il n'y a point d'*r*, il faut dire *fronde*, & non pas *fonde*, l'usage le voulant ainsi, & personne ne le prononçant autrement. C'est comme M. de Malherbe l'a tousjours escrit, quoy que M. Coëffeteau, & aprés luy un de nos meilleurs Autheurs dient tousjours *fonde*.

OBSERVATION.

Cette remarque a esté approuvée tout d'une voix.

REMARQUE.

Soumission, & *Submission*.

IL y a vingt ans qu'on disoit *submission*, & non pas *soumission*, quoy que l'on dist *soumettre* & *soumis*, & non pas *submettre* ni *submis*; maintenant on dit & on escrit *soumission*, & non pas *submission*. Je sçay bien qu'on dit au Palais, *il a fait les submissions au Greffe*, mais c'est un terme de Palais, qui ne tire point à consequence pour le langage ordinaire.

OBSERVATION.

S*Ubmission* a cessé d'estre un terme de Palais. On dit aujourd'huy, *il a fait ses soumissions au Greffe*.

REMARQUE.

De cette ſorte, & *de la ſorte.*

PLuſieurs en uſent indifferemment ; toutefois *de la ſorte* ne ſe doit mettre qu'aprés qu'une choſe vient d'eſtre dite ou faite, & *de cette ſorte* ſe met devant & aprés. Par exemple, un Hiſtorien venant de rapporter une harangue d'un General d'armée, dira, *ayant parlé de la ſorte*, & s'il le va faire parler, il dira, *il commença à parler de cette ſorte*, & non pas *de la ſorte*, comme le met tousjours un de nos meilleurs Eſcrivains. *De cette ſorte* ſe peut auſſi mettre aprés, comme nous avons dit, mais pour l'ordinaire il n'a pas ſi bonne grace que *de la ſorte*. Du temps du Cardinal du Perron, & de Monſieur Coeffeteau, cette remarque s'obſervoit exactement ; mais je viens d'apprendre des Maiſtres, qu'aujourd'huy on ne l'obſerve plus, & que tous deux ſont bons devant & aprés, quoy que neantmoins ils avoüent qu'il eſt bien plus élegant d'en uſer ſelon la remarque, que de l'autre façon.

OBSERVATION.

L'Académie croit que *de la ſorte* & *de cette ſorte* peuvent eſtre employez également, par rapport à ce qui précede, & par rapport à ce qui ſuit.

REMARQUE.

Epithete, *Equivoque*, *Anagramme.*

EPithete eſt feminin, *une belle epithete*, *les epithetes Françoiſes*, qui eſt le titre d'un Livre nouvellement imprimé ; quelques-uns pourtant le font maſculin ; tous

deux sont bons. *Equivoque* est feminin aussi, *une dangereuse équivoque*; *on demande si les équivoques sont défenduës, toutes les équivoques ne sont pas vicieuses, une fascheuse équivoque.* Quelques-uns encore le font masculin. *Anagramme* est tousjours feminin, *une belle anagramme, une heureuse anagramme.*

OBSERVATION.

Ces mots *épithete* & *équivoque* sont presentement tousjours feminins ainsi qu'*anagramme*, & l'usage ne souffre plus qu'on les fasse masculins.

REMARQUE.

Je vais, je va.

Tous ceux qui sçavent escrire, & qui ont estudié, disent, *je vais*, & disent fort bien selon la Grammaire, qui conjugue ainsi ce verbe, *je vais, tu vas, il va*; car lors que chaque personne est differente de l'autre, en matiere de conjugaison, c'est la richesse & la beauté de la Langue, parce qu'il y a moins d'équivoques, dont les Langues pauvres abondent. Mais toute la Cour dit, *je va*, & ne peut souffrir, *je vais*, qui passe pour un mot Provincial, ou du peuple de Paris.

OBSERVATION.

Je vais, qui selon M. de Vaugelas, passoit de son temps pour un mot Provincial ou du peuple de Paris, est le seul qui soit aujourd'huy authorisé par l'usage. *Je vas* a esté rejetté, & d'une commune voix on a condamné *je va*.

REMARQUE.

La pour *le*.

C'Eſt une faute que font preſque toutes les femmes; & de Paris, & de la Cour. Par exemple, je dis à une femme, *quand je ſuis malade, j'aime à voir compagnie*, elle me reſpond, *& moy quand je la ſuis, je ſuis bien aiſe de ne voir perſonne*. Je dis que c'eſt une faute de dire, *quand je la ſuis*, & qu'il faut dire, *quand je le ſuis*. La raiſon de cela eſt, que ce *le*, qu'il faut dire, ne ſe rapporte pas à la perſonne, car en ce cas là il eſt certain qu'une femme auroit raiſon de parler ainſi, mais il ſe rapporte à la choſe; & pour le faire mieux entendre, c'eſt que ce *le* vaut autant à dire que *cela*, lequel *cela* n'eſt autre choſe que *ce dont il s'agit*, qui eſt *malade* en l'exemple que j'ay propoſé; & pour faire voir clairement que ce que je dis eſt vray, & que ce *le* ne ſignifie autre choſe que *cela*, ou *ce dont il s'agit*: propoſons un autre exemple, où ce ſoient pluſieurs qui parlent, & non pas une femme. Je dis à deux de mes amis, *quand je ſuis malade je fais telle choſe*, & ils me reſpondent, *& nous quand nous le ſommes nous ne faiſons pas ainſi*. Qui ne voit que ſi la femme parloit bien en diſant, *quand je la ſuis*, il faudroit auſſi que ces deux hommes diſſent, *& nous quand nous les ſommes?* ce qui ne ſe dit point. Ainſi M. de Malherbe dit, *les choſes ne nous ſuccedent pas comme nous le deſirons*, & non pas *les deſirons*. Cet exemple n'eſt pas tout à fait comme l'autre, mais il a beaucoup de rapport, & eſt dans la meſme regle. Neantmoins puiſque toutes les femmes aux lieux où l'on parle bien, diſent *la*, & non pas *le*. peut-eſtre que l'uſage l'emportera ſur la raiſon, & ce ne ſera plus une faute. Pour *les*, au pluriel il ne ſe dit point, ni par la raiſon, ni par l'uſage.

OBSERVATION.

OBSERVATION.

LA regle que M. de Vaugelas eſtablit dans cette remarque eſt appuyée ſur de ſi fortes raiſons que perſonne ne doit ſe diſpenſer de la ſuivre.

Ainſi on ne peut trop s'oppoſer à l'abus que les femmes font de la particule *la*, quand elles l'employent au lieu de *le*, il faut dire abſolument dans la phraſe propoſée, *& moy quand je le ſuis*, c'eſt à dire, *quand je ſuis malade*, en ſuppoſant que c'eſt une femme qui parle, & non pas, *quand je la ſuis*.

REMARQUE.

Ingredient, expedient, inconvenient, eſcient, & autres ſemblables.

IL faut prononcer la derniere ſyllabe de ces mots là, comme ſi elle s'eſcrivoit avec un *a*, & non pas avec un *e*, *un ingrediant*, *un expediant*, *&c.* quoy que l'on prononce *moyen*, *citoyen*, *Chreſtien*, *&c.* avec l'*e*, comme on les eſcrit. Pour connoiſtre donc quand il faut prononcer *a*, ou *e*, voicy la regle. C'eſt que toutes les fois qu'au ſingulier des noms qui ont *en* à la derniere ſyllabe, il y a un *t* aprés l'*en*, l'*e* ſe prononce en *a*, comme à *expedient*, *inconvenient*, & ainſi des autres. Mais quand il n'y a point de *t*, comme à *moyen*, *citoyen*, *&c.* alors on prononce l'*e*, & au ſingulier, & au pluriel, comme il eſt eſcrit.

Si l'on objecte qu'en ce mot *Chreſtienté*, il y a un *t* aprés l'*n*, & que neantmoins il faut prononcer l'*e* qui eſt devant l'*n* comme un *e*, & non pas comme un *a*; car il ne faut jamais dire *Chreſtianté*, quoy que pluſieurs le dient; on reſpond, que cela n'eſt point contre la regle qu'on vient de donner, qui ne parle que de la derniere ſyllabe du mot terminé en *ent*, & non pas de celle qui n'eſt pas la der-

niere comme *en* devant le *t*, ne l'est pas en *Chreſtienté*. Outre que le *t* n'entre pas dans la ſyllabe *en*, mais dans la derniere qui eſt *té*.

OBSERVATION.

CE ne ſont pas ſeulement les mots qui ſe terminent en *ent*, comme ceux dont parle M. de Vaugelas, qu'il faut prononcer de la meſme ſorte que ſi cette ſyllabe s'eſcrivoit avec un *a*, mais encore ceux qui ſe terminent par *ens*, c'eſt à dire qui ont une *s* aprés l'*en* de leur derniere ſyllabe comme *encens*, *cens*, *ſens* & autres. Il eſt certain qu'on prononce *chreſtienté* par *e* en faiſant ſentir l'*e* qui précede l'*n* de la penultiéme ſyllabe, mais ce n'eſt point à cauſe que la lettre *t* entre dans la derniere ſyllabe qui eſt *té*, & non pas dans la derniere ſyllabe *en* qui eſt la penultiéme ; ſi cette raiſon avoit lieu, il faudroit prononcer *tourmenté*, comme il s'eſcrit en faiſant entendre un *e*, & non pas un *a*, puis qu'on ne ſçauroit douter que le *t* de la derniere ſyllabe de ce mot ne ſoit détaché de la penultiéme *men*. Cependant il faut prononcer *tourmenté*, comme ſi le mot eſtoit eſcrit par un *a*, & qu'il y euſt *tourmanté*. La raiſon eſt que *t* garde la prononciation de *tourment* dont il vient, & qui ſe prononce comme ſi on eſcrivoit *tourmant* : de la meſme ſorte *chreſtienté* garde la prononciation de *chreſtien* dont il vient, & l'*en* de la penultiéme ſyllabe ſe prononce avec l'*e* comme il eſt eſcrit.

REMARQUE.

Soit que, ou ſoit.

ON dit, *ſoit que vous ayez fait cela*, *ſoit que vous ne l'ayez pas fait*. On dit auſſi, *ſoit que vous ayez fait cela*, *ou que vous ne l'ayez pas fait*, & c'eſt la plus ordinaire, & la plus douce façon de parler ; Mais l'autre ne laiſſe pas d'eſtre fort bonne, & meſmes il y a de certains endroits, dont les exemples ne ſe preſentent pas maintenant, où la repetition des deux *ſoit* a beaucoup meilleure grace.

que de dire *ou*. Il y en a une troisiesme, dont plusieurs se servent, mais qui est condamnée dans la prose par les meilleurs Escrivains. C'est, *ou soit*; par exemple ils disent, *ou soit qu'il n'eust pas donné assez bon ordre à ses affaires, ou que ses commandements fussent mal executez.* Ou bien, *soit qu'il n'eust pas donné bon ordre*, &c. *ou soit que ses commandements*, *&c.* Il ne faut point mettre *ou* devant *soit*, ny en l'un, ny en l'autre exemple, il est redondant. Il faut dire simplement, *soit qu'il n'eust pas donné*, &c. *ou que ses commandements*, *&c.* J'ay dit *dans la prose*; parce que les Poëtes ne font point de difficulté d'en user, leur estant commode d'avoir une syllabe de plus, ou de moins, pour les vers.

OBSERVATION.

LEs deux premiers exemples rapportez ici sont fort en usage, & on se peut servir indifferemment de l'un & de l'autre. M. de Vaugelas a trop d'indulgence pour les Poëtes, quand il semble leur permettre d'employer *ou* devant *soit que* pour leur donner une syllabe de plus. La Poësie ne sçauroit authoriser ces sortes de negligences contre la Langue.

REMARQUE.

Superbe.

CE mot est tousjours adjectif, & jamais substantif, quoy qu'une infinité de gens, & particulierement les Predicateurs disent, *la superbe* pour dire *l'orgueil.* Ce n'est pas qu'il n'y ait plusieurs mots qui sont substantifs & adjectifs tout ensemble, comme *colere*, *adultere*, *chagrin*, *sacrilege*, *&c.* mais *superbe*, n'est pas de ce nombre.

OBSERVATION.

LE mot *superbe* ne doit jamais s'employer au substantif que dans les matieres de devotion, comme en ces exemples, *l'esprit de superbe, la superbe precipita Lucifer dans les enfers.*

REMARQUE.

En somme.

CE terme est vieux, & ceux qui escrivent purement ne s'en servent plus. Nous avons pourtant grand besoin de ces façons de parler pour les liaisons, & les commencements des periodes qu'il faut souvent diversifier. Puis que l'on ne veut plus recevoir *en somme*, on recevra encore moins *somme* pour *en somme*, dont nos meilleurs Escrivains se servoient il n'y a pas long-temps, & beaucoup moins encore *somme toute*. Nous n'avons *qu'enfin, en un mot, aprés tout*, car ny *finalement*, ny *bref*, ne s'employent plus gueres dans le beau stile, quoy que l'on s'en serve dans le stile ordinaire.

OBSERVATION.

ON ne dit plus *en somme* ny *somme*, pour dire *enfin*, *en un mot*, mais *somme toute* que M. de Vaugelas condamne encore plus que les deux autres, est en usage dans le stile familier, & on dit fort bien, *Somme toute, qu'en pourroit-il arriver? Somme toute, ce n'est pas un homme dont vous deviez attendre un fort grand secours.*

REMARQUE.

Epigramme.

IL est tousjours feminin, & l'on dit, *une belle epigramme*, & non pas *un bel epigramme*, & *une epigramme bien aiguë*, & non pas *bien aigu*; car il y en a quelques-uns qui

veulent qu'il ſoit maſculin & feminin, ſelon la diverſe ſituation de l'adjectif qui l'accompagne. Par exemple, ils veulent que l'on die, *une belle epigramme*, & *un epigramme bien aigu*, c'eſt à dire, que quand l'adjectif eſt devant, *epigramme* ſoit feminin, & quand l'adjectif eſt aprés, qu'il ſoit maſculin. Mais cette diſtinction qui a lieu en quelques autres mots, eſt condamnée en celuy-cy.

OBSERVATION.

ON n'a point receu la diverſité du genre dans *epigramme*; quand ce mot eſt devant ou aprés un adjectif, on l'a declaré tousjours feminin. Il faut dire *une epigramme bien aiguë*, & non pas *un epigramme bien aigu*.

REMARQUE.

Epitaphe; Horoſcope, Epithalame.

LEs uns font *epitaphe* maſculin, les autres feminin; mais la plus commune opinion eſt qu'il eſt feminin, *une belle epitaphe*. Au contraire, *horoſcope* qu'on fait auſſi des deux genres, paſſe neantmoins plus communément pour maſculin, *l'horoſcope qu'il a fait, qu'il a dreſſé*, pluſtoſt que, *qu'il a faite*, ou *dreſſée*. *Epithalame* eſt des deux genres auſſi, mais pluſtoſt maſculin que feminin.

OBSERVATION.

E*Pitaphe* & *Horoſcope* ne ſont plus employez preſentement que dans le genre feminin, *Epithalame* n'eſt point des deux genres, il eſt tousjours maſculin.

REMARQUE.

LE, pronom relatif oublié.

PLuſieurs obmettent le pronom relatif, *le*, aux deux genres, & aux deux nombres. Par exemple, *un tel*

veut acheter mon cheval, *il faut que je luy fasse voir*, au lieu de dire, *il faut que je le luy fasse voir*; *veut acheter ma haquenée*, *il faut que je la luy fasse voir*. Ainsi au pluriel, Amiot fait tousjours cette faute, mais ce n'est qu'avec *luy*, & *leur*, pour éviter sans doute la cacophonie de *le luy*, & *le leur*, & ne dire pas, *il faut que je le luy fasse voir*, ou *que je le leur fasse voir*, qui n'est pas une raison suffisante pour laisser un mot si necessaire; car il vaut bien mieux satisfaire l'entendement que l'oreille, & il ne faut jamais avoir esgard à celle-cy, qu'on n'ait premierement satisfait l'autre. Amiot, donc, ny ceux qui font encore aujourd'huy cette faute, ne diront pas, *vous voulez acheter mon cheval*, *il faut que je vous monstre*, mais *que je vous le monstre*, parce que ce n'est qu'avec *luy* & *leur* qu'ils parlent ainsi, comme j'ay dit, à cause de la cacophonie des deux *l*, *l*.

OBSERVATION.

ON ne sçauroit oublier le pronom relatif *le* sans faire une faute, il est indispensable de le mettre en escrivant, & si on se sent trop blessé de la cacophonie des deux *ll*, il faut prendre un autre tour, la promptitude de la prononciation est cause qu'on supprime quelquefois ce pronom comme en cette phrase, *Voicy une lettre qu'un tel m'a demandée, allez-luy porter*, quelques-uns mesme disent, *allez l'y porter*, ne faisant entendre que la premiere lettre du premier relatif avec la derniere du second, mais cela est vicieux & il faudroit l'éviter aussi en parlant.

REMARQUE.

Les pronoms, *LA*, *LE*, *LES*, *transposez*.

IL y a encore une autre petite remarque à faire sur la transposition de ce pronom relatif. Par exemple, il faut dire, *je vous le promets*, & non pas, *je le vous pro-*

mets, comme le disent tous les anciens Escrivains, & plusieurs modernes encore. Il faut tousjours mettre le pronom relatif auprés du verbe, mesme lors qu'il y a repetition du pronom personnel, comme, *il n'est pas si meschant comme vous vous le figurez*, & non pas, *que vous le vous figurez*, nonobstant la cacophonie des deux *vous*. Pour les vers, quelques-uns se servent de l'un & de l'autre, & disent aussi, *vous le vous figurez*, mais non pas, *je le vous asseure*, pour *je vous l'asseure*.

OBSERVATION.

LA cacophonie des deux *vous* proche l'un de l'autre dans *vous vous le figurez* ne blesse point l'oreille. Il faut toûjours que le pronom relatif *le* soit auprés du verbe, & les Poëtes n'ont aucun privilege qui les puisse exempter de cette regle.

REMARQUE.

Mensonge, poison, relasche, reproche.

CEs mots sont toujours masculins, quoy que quelques-uns de nos meilleurs Autheurs les ayent faits feminins; il est vray que ce ne sont pas des plus modernes. On dit toutefois au pluriel, *à belles reproches*, *de sanglantes reproches*, & en ce nombre il est certain qu'on le fait plus souvent feminin que masculin. Mais quand on le fera par tout masculin, on ne sçauroit faillir.

OBSERVATION.

ON ne dit plus *à belles reproches*, & on fait tousjours ce nom masculin, tant au pluriel qu'au singulier. Ceux qui disent *de la poison*, parlent tres-mal, il faut dire, *du poison*.

REMARQUE.

Oeuvre , œuvres.

AU ſingulier, quand il ſignifie *livre* ou *volume*, ou *quelque composition*, il eſt maſculin, *un bel œuvre*; Pour action il eſt feminin, *faire une bonne œuvre*, quelques-uns diſent, & tres-mal, faire *un bon œuvre*. Au pluriel il eſt tousjours feminin, ſoit qu'il ſignifie l'un ou l'autre; car on dit, *faire de bonnes œuvres*, & *j'ay toutes ſes œuvres*, & non pas *tous ſes œuvres*. On dit, *le grand œuvre*, pour dire la pierre philoſophale en un ſens different des deux autres.

OBSERVATION.

CE mot *œuvre* n'eſt plus employé au ſingulier pour ſignifier une compoſition, on dit, *ouvrage*, *il a mis au jour un bel ouvrage*, & non pas *une belle œuvre*. *Oeuvre* eſt tousjours feminin, non ſeulement quand il veut dire action, mais auſſi quand il ſignifie le lieu & le banc deſtiné dans une Paroiſſe pour les Marguilliers, *l'œuvre de cette Paroiſſe eſt fort belle*. Il eſt maſculin quand on l'employe en parlant de la pierre philoſophale, & on ne s'en ſert qu'en y joignant l'adjectif *grand*. *Travailler au grand œuvre*, on l'employe auſſi dans le meſme genre pour ſignifier toutes les eſtampes d'un meſme Graveur, *il a tout l'œuvre de Calot*.

REMARQUE.

Tant plus.

CE terme n'eſt plus gueres en uſage parmy ceux qui font profeſſion de bien parler, & de bien eſcrire. On ne dit que, *plus*. Par exemple, *tant plus il boit*, *tant plus il a ſoif*, c'eſt à la vieille mode, il faut dire, *plus il boit, plus il a ſoif*. Qui ne voit combien ce dernier eſt plus beau?

OBSERVATION.

OBSERVATION.

Ce terme *tant plus*, qui avoit presque cessé d'estre en usage du temps de M. de Vaugelas, n'y est plus du tout presentement ; le mot *tant* est superflu & jette sur cette phrase un air de vieillesse. Il faut le retrancher & dire, *Plus il boit, plus il a soif, plus vous luy ferez du bien, plus il sera insolent*, & non pas, *tant plus vous luy ferez de bien & tant plus, &c.*

REMARQUE.

Valant pour *vaillant*.

Il est vray que selon la raison, il faudroit dire, *cent mille escus valant*, & non pas *cent mille escus vaillant*, parce qu'outre l'équivoque de *vaillant*, & la regle qui veut qu'on ne fasse point d'équivoque sans necessité, *valoir* fait *valant*, comme *vouloir* fait *voulant*, & non pas *vaillant*. Aussi l'on dit *équivalant*, & non pas *équivaillant*. Mais l'Usage plus fort que la raison dans les Langues, fait dire à la Cour, & escrire à tous les bons Autheurs, *cent mille escus vaillant*, & non pas *valant*. C'est en Poitou principalement, où l'on dit *valant*.

OBSERVATION.

On est demeuré d'accord tout d'une voix, que l'usage veut qu'on dise, *il a cent mille escus vaillant*, & non pas *valant*, & ensuite on a demandé ce que c'estoit que le mot *vaillant*. Personne n'a cru que ce pust estre le gerondif du verbe *valoir*, puis qu'il fait *valant*, selon la formation du gerondif dans les autres verbes, *vouloir*, *voulant*, & que c'est fort bien parler que de dire, *un diamant valant cinquante pistoles* ; car en cette phrase on ne peut dire *vaillant*. Quelqu'un a dit qu'il croyoit que dans celle-cy, *il a cent mille escus vaillant*, ce mot *vaillant* devoit estre pris substantivement pour le fond du bien d'un homme, comme si on vouloit dire, *il a cent mille escus en tout son vaillant*, c'est

à dire que son vaillant ou son capital consiste en cent mille escus. Aprés cela l'on a examiné quel estoit le subjonctif du verbe *valoir*, & si l'on pouvoit dire, *Je ne croy pas que cela vale la peine d'y penser*; *vale* a esté rejetté tout d'une voix, & on est demeuré d'accord qu'il faut dire, *que cela vaille la peine*. Un autre de la Compagnie a dit que le pluriel d'un subjonctif de ce mesme verbe, *que nous vaillions*, *que vous vailliez* luy sembloit bien rude, & que peut-estre l'euphonie demandoit qu'on dist, *Il ne croit pas que vous valiez les soins qu'il se donne pour cette affaire*, & non pas *que vous vailliez*, de mesme qu'on dit, *Je ne croy pas que vous vouliez me faire ce déplaisir*, & non pas *que vous veüilliez*, comme il faudroit dire, parce que le verbe *vouloir* fait au singulier du subjonctif, *que je veüille*, *que tu veüilles*, *qu'il veüille*. On a respondu que quoy que le verbe *valoir* fist au singulier du subjonctif, *que je vaille*, *que tu vailles*, *qu'il vaille*; il falloit dire aux deux premieres personnes du pluriel, *que nous valions*, *que vous valiez* de mesme qu'aux deux premieres personnes plurielles du subjonctif du verbe *aller*, on dit, *que nous allions*, *que vous alliez*, & au singulier, *que j'aille*, *que tu ailles*, *qu'il aille*, & qu'il n'y a que les verbes qui ont les deux *ll*, *moüillées* à l'infinitif comme *travailler*, qui les gardent aux deux personnes plurielles du subjonctif, *que nous travaillions*, *que vous travailliez*.

A l'égard du verbe *vouloir*, on a dit qu'il estoit vray qu'il fait au singulier du present du subjonctif, *que je veüille*, *que tu veüilles*, *qu'il veüille*; mais qu'on ne devoit pas conclurre de là qu'il deust faire aux deux premieres personnes du pluriel, *que nous veüillions*, *que vous veüilliez*; qu'il falloit prendre garde que tous les verbes, qui ayant la dipthongue *ou* à la penultiéme syllabe de l'infinitif, la changeoient en la dipthongue *eu* au singulier du present de l'indicatif, comme *vouloir*, qui fait, *je veux*, *tu veux*, *il veut*, reprenoient la dipthongue *ou* aux deux premieres personnes du pluriel. *Nous voulons*, *vous voulez*, ce qu'ils faisoient de la mesme sorte au present du subjonctif, qu'ainsi le verbe *mourir* fait au pluriel de l'indicatif, *je meurs*, *tu meurs*, *il meurt*, *nous mourons*, *vous mourez*, *ils meurent*, & au subjonctif. *Que je meure*, *que tu meures*, *qu'il meure*, *que nous mourions*, *que vous mouriez*, *qu'ils meurent*. Que les verbes *mourir* & *pouvoir* se conjuguent tout de mes-

me à la reserve de *pouvoir*, qui faisant au singulier du subjonctif, *que je puisse*, & non pas *que je peuve*, parce qu'il se forme de l'indicatif, *je puis*, fait au pluriel, *que nous puissions*, *que vous puissiez*; ce qui faisoit voir que sans aucune irregularité, & sans nul égard à l'euphonie, il falloit conjuguer le present du subjonctif du verbe *vouloir* de cette sorte, *que je veüille*, *que tu veüilles*, *qu'il veüille*, *que nous voulions*, *que vous vouliez*, *qu'ils veüillent*. La question tomba ensuite sur le subjonctif de *prevaloir*, qui est un composé du verbe *valoir*. Le sentiment general fut qu'il ne suivoit point son simple, & qu'il falloit dire, *il n'est pas juste que vostre entestement prevale sur la raison*, & non pas *prevaille*.

REMARQUE.

Ne plus ne moins.

Pour signifier *comme*, ou, *tout ainsi que*, il faut dire *ne plus ne moins*, & non pas, *ny plus*, *ny moins*, qui est bon pour exprimer exactement la quantité d'une chose, comme, *il y a cent escus*, *ny plus*, *ny moins*. *Je ne vous dis que ce qu'il m'a dit*, *ny plus*, *ny moins*. Mais quand c'est un terme de comparaison, il faut dire & escrire, *ne plus ne moins*, comme le Cardinal du Perron, M. Coeffeteau, & M. de Malherbe l'ont tousjours escrit. Et bien que par tout ailleurs cette negative se nomme *ny*, & non pas *ne*, qui est un vieux mot qui n'est plus en usage que le long de la riviere de Loire, où l'on dit encore, *ne vous*, *ne moy*, pour *ny vous*, *ny moy*; si est-ce que l'ancien *ne* s'est conservé entier en *ne plus ne moins*; car l'on ne dit point *ny plus ne moins*, ny *ne plus ny moins*. L'Usage le veut ainsi; quoy qu'à le bien prendre, & selon que les mots sonnent, ce terme de comparaison ne signifie autre chose, sinon que les deux choses que l'on compare ont un rapport si parfait, qu'il semble qu'il n'y a ny plus ny moins en l'une qu'en l'autre.

J'ay dit comme il falloit user de ce terme, quand on s'en sert, parce que plusieurs y manquent. Mais il est bon que l'on sçache, qu'il n'est presque plus en usage parmy ceux qui parlent & escrivent bien.

OBSERVATION.

SI du temps de M. de Vaugelas il falloit dire *ne plus, ne moins;* pour signifier *comme* ou *tout ainsi que*, il ne faut plus le dire aujourd'huy. Cette façon de parler est tout à fait hors d'usage, & ceux mesmes qui s'attachent le moins à bien parler & à bien escrire, ne s'en servent point.

REMARQUE.

Ny, *devant le second epithete d'une proposition negative.*

CEtte remarque est assez curieuse, & peu de gens y prennent garde. Je parle des meilleurs escrivains, mais M. Coeffeteau n'y manque jamais. Je dis donc que *ny* ne se doit pas mettre devant la seconde epithete, ou le second adjectif d'une proposition negative, quand cette seconde epithete n'est que le synonime de la premiere. Exemple, *il n'est point de memoire d'un plus rude & plus furieux combat*, dit M. Coeffeteau, je dis qu'il n'a pas mis *d'un plus rude ny plus furieux combat*, parce qu'icy *rude & furieux* sont synonimes; quoy que ce ne seroit pas une faute de mettre le *ny* comme font quelques-uns, mais il seroit moins bon que *&*. *Ny* se doit mettre seulement quand les deux epithetes sont tout à fait differentes, comme *il n'y eut jamais de Capitaine plus vaillant ny plus sage que luy*, car *vaillant* & *sage* sont deux choses bien differentes, & il ne seroit pas si bien dit, *il n'y eut jamais de*

Capitaine plus vaillant & plus sage que luy. A plus forte raison on doit mettre *ny*, si ce sont deux choses contraires.

OBSERVATION.

ON est demeuré d'accord de cette remarque quand les deux epithetes sont synonimes parfaits, mais *rude* & *furieux*, ne l'ont point paru assez, pour devoir exclurre le *ny* dans l'exemple de M. Coeffeteau, à cause que *furieux* adjouste beaucoup à *rude*. Ainsi plusieurs ont preferé, *il n'est point de memoire d'un plus rude ny plus furieux combat*, à *plus rude & plus furieux*. Il seroit mesme à souhaiter qu'on dist, *ny d'un plus furieux combat*.

REMARQUE.

Nier.

QUand la negative *ne* est devant *nier*, il la faut encore repeter aprés le mesme verbe; par exemple, *je ne nie pas que je ne l'aye dit*, & non pas, *je ne nie pas que je l'aye dit*. Ce dernier neantmoins ne laisse pas d'estre François, mais peu élegant: l'autre est beaucoup meilleur, nostre Langue aime deux negations ensemble, qui n'affirment pas comme en Latin, où *nec-non*, veut dire, &c.

OBSERVATION.

LE sentiment general a esté qu'il faut repeter la negative *ne* aprés le verbe *nier*, quoy qu'elle ait esté desja employée devant ce verbe, & qu'on ne peut dire, *je ne nie pas que je l'aye dit*. Il faut dire, *je ne nie pas que je ne l'aye dit*, ce qui est non seulement la meilleure façon de parler, mais la seule dont on se doive servir.

REMARQUE.

Subvenir.

IL faut dire, *ſubvenir à la neceſſité de quelqu'un*, & non pas *ſurvenir*, comme dit la pluſpart du monde; car *ſurvenir* veut dire toute autre choſe, comme chacun ſçait.

OBSERVATION.

PErſonne ne ſçauroit dire, ſans parler tres-mal, *ſurvenir à la neceſſité de quelqu'un*. Il faut dire, *ſubvenir*; la reſſemblance de ces deux verbes a fait faire cette faute à ceux qui ont cru pouvoir les confondre, & qui ont dit *ſurvenir* pour *ſubvenir*.

REMARQUE.

Sortir.

CE verbe eſt neutre, & non pas actif. C'eſt pourquoy, *ſortez ce cheval*, pour dire, *faites ſortir ce cheval*; ou, *tirez ce cheval*, eſt tres-mal dit, encore que cette façon de parler ſe ſoit renduë fort commune à la Cour, & par toutes les Provinces: on accuſe les Gaſcons d'en eſtre les autheurs, à cauſe qu'ils ont accouſtumé de convertir pluſieurs verbes neutres en actifs, comme *tomber*, *exceller*, *&c.* juſques là, qu'ils diſent meſmes, *entrez ce cheval* pour dire, *faites entrer ce cheval*, ce que j'ay oüy dire auſſi à des Courtiſans nez au cœur de la France. Surquoy il faut remarquer, que de toutes les erreurs qui ſe peuvent introduire dans la Langue, il n'y en a point de ſi aiſée à eſtablir, que de faire un verbe actif, d'un verbe neutre, parce que cet uſage eſt commode, en ce qu'il abrege l'expreſſion, & ainſi il eſt incontinent ſuivy & embraſſé de ceux qui ſe

contentent d'estre entendus sans se soucier d'autre chose; on a bien plustost dit, *sortez ce cheval*, ou, *entrez ce cheval*, que, *faites sortir ce cheval*, ou, *faites entrer ce cheval.*

On dit pourtant, *sortir le Royaume*, pour *du Royaume*, qui me semble bien meilleur, & *sortez moy de cette affaire*, *j'espere qu'il me sortira d'affaire.* Il est vray qu'en terme de Palais on dit, *la sentence sortira son plein & entier effet*, mais c'est une signification si differente de l'autre, qu'il est malaisé de juger d'où vient cette façon de parler, qui d'ailleurs n'est usitée qu'au Barreau, quoy qu'une de nos meilleures plumes ait escrit, *sortir son effet*, en une matiere qui n'est pas de la Jurisdiction du Palais; je ne voudrois pas l'imiter en cela comme en tout le reste, au moins dans le beau langage.

OBSERVATION.

LA conversation a rendu cette phrase si commune, ***Sortez moy de cette affaire***, que l'Académie n'a pû la blasmer, quoy qu'elle soit contre l'usage ordinaire du verbe *sortir* qui est tousjours neutre. Il est certain que la pluspart des gens qui ont des chevaux à faire voir, disent ordinairement, ***Sortez ce cheval de l'escurie*** pour dire, *tirez ce cheval*; mais on ne peut dire, ***entrez ce cheval***, pour dire, ***faites entrer ce cheval.*** On a condamné ***sortir le Royaume***, au lieu ***de sortir du Royaume***, & on n'a point receu la distinction que quelques-uns ont voulu faire en disant que quand la sortie hors du Royaume est regardée comme une peine, on peut dire ***sortir le Royaume*** comme en cette phrase, ***Il fut condamné à sortir le Royaume.*** Quant à ce qu'on dit en termes de Palais, ***La sentence sortira son plein & entier effet***; il n'est pas mal aisé de juger d'où elle vient, puisqu'elle n'a aucune irrégularité. Ce futur *sortira* vient de *sortir* verbe actif qui veut dire ***avoir***, ***obtenir***, en Latin *sortiri*, & non pas ***de sortir*** neutre, qui signifie passer du dedans au dehors, en Latin *egredi*; & s'il se conjuguoit au present & à l'imparfait de l'indicatif, on diroit, ***je sortis***, ***tu sortis***; ***je sortissois***, ***tu sortissois***, & non pas, ***je sors***, ***tu***

sors, *je sortois*, *tu sortois*. On le voit par cette phrase, où le verbe *sortir* dans cette signification est au subjonctif, *J'entends que cette clause sortisse son plein effet.*

REMARQUE.

Insidieux.

C'Est un mot purement Latin que M. de Malherbe a tasché de faire François : car il est le premier, que je sçache, qui en ait usé. Je voudrois bien qu'il fust suivy, parce que nous n'avons point de mot qui signifie celuy-là, outre qu'il est beau & doux à l'oreille, ce qui me fait augurer qu'il se pourra establir. Il n'auroit pas grand' peine à s'introduire parmi ceux qui entendent la signification & la force du mot, & qui sçavent le Latin, mais pour les autres qui n'en ont aucune connoissance, ils ne luy seront pas si favorables, à cause que ny *insidieux*, ny *insidia* d'où il vient, n'ont rien qui approche d'aucun mot de nostre Langue, qui signifie cela & qui luy fraye le chemin, tellement qu'il faudroit du temps pour le faire connoistre. Les exemples tirez de M. de Malherbe en feront voir & la signification & l'usage. Il dit en un lieu, *ces subtilitez qui semblent insidieuses*. Et en un autre, *c'est une insidieuse façon de nuire, que de nuire en sorte qu'on en soit remercié.* J'adjousteray un troisiesme exemple qui le fera entendre encore plus clairement, *il ne faut pas se fier aux caresses du monde, elles sont trompeuses ; & s'il faut user de ce mot, insidieuses*, c'est à dire, que ce sont autant de pieges & d'embusches que le monde nous dresse ; car pour l'introduire au commencement, je voudrois l'adoucir avec ce correctif, *s'il faut user de ce mot*, ou *s'il faut ainsi dire*, ou quelqu'autre semblable, ou bien l'expliquer devant ou aprés, par

par quelque mot ſynonime qui l'appuye, & luy ſerve d'introducteur. Un vers qui commenceroit ainſi, *Inſidieux Amour qui, &c.* n'auroit pas mauvaiſe grace. Ce mot y ſeroit bien placé.

OBSERVATION.

MOnſieur de Malherbe n'a eſté ſuivi de perſonne quand il a voulu eſtablir *inſidieux*, & ce mot pour lequel M. de Vaugelas avoit auguré ſi favorablement n'a point fait fortune. Ainſi quoyque l'*inſidieux Amour* ſoit une façon de parler fort douce à l'oreille, aucun Poëte n'a encore oſé hazarder cette epithete. Peut-eſtre recevroit-on la phraſe ſuivante: *Toutes les careſſes du monde ſont trompeuſes, & s'il faut uſer de ce mot, inſidieuſes*, mais ce ne ſeroit qu'à cauſe du correctif *s'il faut uſer de ce mot*, qui fait ſouffrir beaucoup de manieres de parler inuſitées.

REMARQUE.

Une infinité.

UNe *infinité de perſonnes* regit le pluriel. M. de Malherbe, *J'ay eu cette conſolation en mes ennuis, qu'une infinité de perſonnes ont pris la peine de me teſmoigner le deſplaiſir qu'ils en ont eu.* Cela ne ſe fait pas à cauſe que le mot d'*infinité* eſt collectif, & ſignifie beaucoup plus encore que la pluralité des perſonnes, mais parce que le genitif eſt pluriel, qui en cet endroit donne la loy au verbe contre la regle ordinaire de la Grammaire, qui veut que ce ſoit le nominatif qui regiſſe le verbe; car ſi vous dites *une infinité de monde*, parce que ce genitif eſt au ſingulier, vous direz; *Une infinité de monde ſe jette là dedans*, & non pas, *une infinité de monde ſe jetterent*, ce qui eſt une preuve manifeſte que c'eſt le genitif pluriel qui fait dire, *Une infinité de perſonnes ont pris la peine*, & non pas la force collective du mot *infinité*.

OBSERVATION.

CE que M. de Vaugelas a remarqué du genitif qui donne la loy au verbe, ſelon qu'il eſt ſingulier ou pluriel, a paru bien obſervé. Cependant il y a des phraſes où l'un & l'autre nombre peuvent s'employer indifferemment comme en celle-cy: *Un grand nombre d'ennemis parut*, ce qui eſt auſſi bien dit qu'au pluriel: *Un grand nombre d'ennemis parurent.* On dit auſſi fort bien, *le commun des hommes croit.*

REMARQUE.

La pluſpart, la plus grand' part.

LA pluſpart regit touſjours le pluriel, comme, *la pluſpart ſe laiſſent emporter à la couſtume*, & *la plus grand' part*, regit touſjours le ſingulier, comme, *la plus grand' part ſe laiſſe emporter.* Mais pour monſtrer ce qui a eſté dit en la remarque precédente, que le genitif donne la loy au verbe, & non pas le nominatif (ce qui eſt bien extraordinaire & à remarquer) on dit, *la pluſpart du monde fait*, quoy que l'on die touſjours, *la pluſpart ſont*, parce que ce genitif ſingulier *du monde*, donne le regime au nombre ſingulier du verbe; & ſi vous dites, *la pluſpart des hommes*, vous direz auſſi, *ſont*, & non pas *fait.*

OBSERVATION.

IL eſt certain que *la pluſpart* eſtant mis ſans genitif, gouverne touſjours le pluriel à cauſe qu'on ſous-entend un genitif pluriel, & que c'eſt la meſme choſe que ſi on diſoit, *la pluſpart des hommes*; mais on ne ſous-entend pas moins ce genitif dans *la plus grand part*, & cela fait encore voir que le genitif ne donne pas touſjours la loy au verbe, puis qu'on pourroit fort bien dire *la plus grande part des hommes ſe laiſſe emporter à la couſtume.* Il faut obſerver ſur *la pluſpart*, qu'il ne peut ſe joindre qu'avec des genitifs pluriels, ou avec un genitif ſingulier, collectif comme

la plusʃpart du monde. Ainsi on ne peut dire, *Il occupe la plusʃpart de cette maiʃon*, *il paʃʃe la plusʃpart du jour à lire* Il faut dire, *Il occupe la plus grande partie de cette maiʃon*, *il paʃʃe la plus grande partie du jour à lire* Mais on dit fort bien *la plusʃpart du temps*, parce que le temps eʃt collectif & qu'on le prend pour les jours ou pour les heures dans cette phraʃe: *Il paʃʃe la plusʃpart du temps à joüer*, c'eʃt à dire *la plusʃpart des heures*.

REMARQUE.

Voire meʃme.

J'Avouë que ce terme eʃt comme neceʃʃaire en pluʃieurs rencontres, & qu'il a tant de force pour exprimer ce en quoy on l'employe ordinairement, que nous n'en avons point d'autre à mettre en ʃa place, qui faʃʃe le meʃme effet. Neantmoins il eʃt certain qu'on ne le dit plus à la Cour, & que tous ceux qui veulent eʃcrire purement, n'en oʃeroient uʃer. Pour moy je ne le condamne point aux autres, mais je ne m'en voudrois pas ʃervir, à cauʃe qu'il y a deux ʃortes d'Uʃages, le commun, & l'excellent, & que je ne voudrois pas uʃer d'une façon de parler, que l'excellent Uʃage euʃt condamnée. Et l'on a beau ʃe pleindre de l'injuʃtice de cet Uʃage, il ne faut pas laiʃʃer de s'y ʃoumettre, encore qu'on le croye injuʃte. J'adjouʃteray, que ceux qui ont accouʃtumé de s'en ʃervir, ne penʃent pas s'en pouvoir paʃʃer, & que ceux qui ne s'en ʃervent jamais, ne s'apperçoivent pas qu'ils en ayent beʃoin. *Et meʃmes*, tout ʃeul fait à peu prés le meʃme effet, comme ʃi l'on dit, *ce remede eʃt inutile, voire meʃmes pernicieux*; on peut dire auʃʃi, *ce remede eʃt inutile, & meʃmes pernicieux.* Il eʃt vray qu'il eʃt un peu plus foible.

OBSERVATION.

ON a condamné entierement *voire mesme* comme une façon de parler qui n'est plus d'usage, & qui a vieilli M. de Vaugelas appelle *excellent usage*, ce que nous appellons *stile soustenu*; & *usage commun*, ce que nous appellons *familier*, d'où il y a long-temps que *voire mesme* a esté banni.

REMARQUE.

Le pronom possessif aprés le substantif.

PAr exemple, *quel aveuglement est le vostre*? M. de Malherbe soustenoit qu'il falloit dire, *quel est vostre aveuglement?* & que ce sont les Italiens qui parlent ainsi, *che sciocchezza è la vostra*? Neantmoins j'ay appris depuis des Maistres, que l'un & l'autre est François, mais qu'à la verité celuy-cy, *quel est vostre aveuglement*? est plus naturel que l'autre.

OBSERVATION.

ON peut se servir de cette façon de parler en deux manieres, en interrogeant ou en s'estonnant. Quand on dit à un homme en l'interrogeant: *Quel est vostre sentiment?* On veut sçavoir de quelle opinion il est sur la chose qu'on luy propose, & quand on luy dit en s'estonnant, *quel est vostre sentiment?* On luy fait connoistre qu'on a peine à concevoir qu'il soit du sentiment qu'il explique, & c'est la mesme chose que si on disoit, *est-il possible que ce soit là vostre pensée, que vous soyez de ce sentiment?* La phrase que M. de Vaugelas propose dans cette remarque, ne peut s'employer qu'en s'estonnant, puisqu'on ne peut demander à un homme en l'interrogeant, *quel est son aveuglement*? pour dire de quelle maniere il est aveugle. Quelques-uns ont dit qu'ils croyoient que la transposition du pronom possessif estoit reservée aux Poëtes qui disoient avec grace, *quelle erreur est la vostre!* mais la plus grande partie a esté d'avis que cette transposition ne devoit pas estre moins permise en prose qu'en vers.

REMARQUE.

Securité.

MOnſieur Coëffeteau n'a jamais uſé de ce mot ; mais M. de Malherbe & ſes imitateurs, s'en ſervent ſouvent. *N'avez-vous pas de honte de vous plonger*, dit-il, *en une ſecurité, auſſi profonde que le dormir meſme?* Et en un autre endroit, *jamais la fin d'une crainte n'eſt ſi douce, qu'une ſecurité ſolide ne ſoit beaucoup plus agreable.* C'eſt quelque choſe de different de *ſeureté*, *d'aſſurance*, & de *confiance*, mais il me ſemble qu'il approche plus de *confiance*, & que *ſecurité*, veut dire, comme *une confianee ſeure*, ou *aſſeurée*, ou bien *une confiance que l'on croit eſtre ſeure, encore qu'elle ne le ſoit pas.* Il faut voir comme les bons Autheurs Latins s'en ſervent, car nous nous en ſervirons au meſme ſens. Je prevois que ce mot ſera un jour fort en uſage, à cauſe qu'il exprime bien cette confiance aſſeurée, que nous ne ſçaurions exprimer en un mot, que par celuy-là. Je l'ay desja oüy dire, meſme à des femmes de la Cour. Je ne voudrois pourtant pas en uſer encore ſans y apporter quelque adouciſſement, comme *pour uſer de ce mot*, ou quelque autre ſemblable, à l'imitation de Ciceron, qui ne ſe ſert jamais d'un mot fort ſignificatif, lors qu'il n'eſt pas encore bien receu, qu'il n'y apporte cette precaution.

OBSERVATION.

MOnſieur de Vaugelas a preveu avec raiſon que *ſecurité* deviendroit fort en uſage. On s'en peut ſervir ſans y apporter aucun adouciſſement. Ce mot ſignifie une confiance interieure, une tranquillité d'eſprit bien ou mal fondée dans une occaſion où il pourroit y avoir ſujet de craindre, & c'eſt en quoy

il differe de *seureté* qui marque l'estat de celuy qui n'a rien à craindre. Quand on dit par exemple *la haute opinion que les Soldats avoient de leur General, les faisoit dormir dans une pleine securité*, on ne veut pas dire qu'absolument ils n'ont rien à craindre, mais que la confiance qu'ils ont en la prudence de leur General leur fait croire qu'ils ne sont exposez à aucun peril, ce qui met la tranquillité dans leurs esprits.

REMARQUE.

Sans dessus dessous.

C'Est comme je crois qu'il le faut escrire, comme qui diroit, que la confusion est telle en la chose dont on parle, & l'ordre tellement renversé, qu'on n'y reconnoist plus ce qui devroit estre dessus ou dessous. D'autres escrivent, *c'en dessus dessous*, comme qui diroit, *ce qui estoit, ou devoit estre en dessus*, ou *au dessus*, *est au dessous*. D'autres encore escrivent, *sens dessus dessous*, comme qui diroit, que ce qui estoit ou devoit estre en un *sens*, c'est à dire, en une situation, à sçavoir, *dessus*, est en un sens tout contraire, à sçavoir *dessous*. D'autres en rapportent une autre raison tirée de l'histoire, & escrivent *cens*, ainsi. Il seroit trop long de la déduire, veu d'ailleurs le peu d'asseurance que je trouve en cette raison. La prononciation est la mesme en tous les quatre, il n'y a que l'orthographe differente.

OBSERVATION.

L'Academie a esté du sentiment de M. de Vaugelas & a préferé dans cette phrase *sans dessus dessous*, *sans* escrit avec un *a* à *sens* escrit avec un *e*. Les deux autres Orthographes *c'en dessus dessous*, & *cens dessus dessous* ont esté generalement rejettées.

REMARQUE.

Peur, crainte.

P*Eur*, pour dire *de peur*, eſt inſupportable : & neantmoins je vois une infinité de gens qui le diſent, & quelques-uns desja qui l'eſcrivent. Il y a long-temps que l'on a dit & eſcrit, *crainte* pour *de crainte*, qui eſt une faute condamnée de tous ceux qui ſçavent parler & eſcrire, mais *peur*, pour *de peur*, eſt plus nouveau.

OBSERVATION.

IL n'eſt pas permis de dire par exemple *peur de luy déplaire*, pour *de peur de luy déplaire*, quoy que la repetition de la particule *de*, paroiſſe bleſſer l'oreille, mais dans le diſcours familier, on dit fort bien, *crainte de pis*, *crainte d'accident*. Il faut tousjours mettre *de crainte*, quand l'Infinitif eſt aprés, *de crainte d'eſtre ſurpris*.

REMARQUE.

Là où.

L*A où*, pour *au lieu que*, n'eſt pas du beau langage, quoy qu'on le die communément, & qu'Amiot s'en ſerve tousjours ; mais M. Coëffeteau ne s'en ſert jamais, ny aprés luy aucun de nos excellens Eſcrivains. Il eſt vray neantmoins, qu'un d'entre-eux & des plus celebres, en a uſé en ſon dernier Ouvrage, ce qu'il n'avoit point fait en tous les autres ; il ſemble meſmes qu'il ait eu deſſein de le mettre en vogue, ayant affecté de le dire je ne ſçay combien de fois en peu de pages, ſans ſe ſervir une ſeule fois d'*au lieu que*, qui eſt le vray terme dont il faut uſer, & qu'il avoit accouſtumé d'employer en ſes autres œuvres. Ce qui a

empeſché les bons Autheurs de s'en ſervir, eſt l'equivoque qui ſe rencontre ſouvent en cette façon de parler. Il ne s'en preſente pas maintenant des exemples, mais il s'en trouve aſſez dans les eſcrits de ceux qui en uſent.

OBSERVATION.

L'Autorité d'Amiot n'a pû conſerver *là où* pour *au lieu que*; & ce terme eſt aujourd'huy entierement hors d'uſage. Il ſeroit barbare de dire, *il dépenſe cent piſtoles à faire telle, ou telle choſe, là où un autre n'y en employeroit pas vingt*, il faut dire, *au lieu qu'un autre n'y en employeroit pas vingt*.

REMARQUE.

Particularité.

IL faut dire *particularité*, & non pas *particuliarité*, comme le diſent pluſieurs, meſme à la Cour. Ce qui les trompe, c'eſt qu'on dit, *particulier*, & qu'ils croyent que *particularité*, ſe forme de cet adjectif, & que par conſequent il faut retenir, l'*i*, aprés l'*l*; mais il n'en va pas ainſi, parce que ces ſortes de noms viennent des ſubſtantifs Latins, tels qu'ils ſont en effet, ou qu'ils ſeroient, ſi par l'analogie des autres de la meſme nature, on les formoit de leurs adjectifs; comme par exemple de l'adjectif *particularis*, en latin, ſe fait le ſubſtantif *particularitas*, lequel, encore qu'il ne ſoit pas Latin, ne laiſſe pas neantmoins de donner lieu de former en noſtre langue le mot de *particularité*; Comme nous diſons auſſi, *ſingularité*, & non pas *ſinguliarité*, quoy que l'on die *ſingulier*, & *pluralité*, non pas *pluriqlité*, quoy que l'on die *pluriel*.

OBSERVATION

OBSERVATION.

COmme *particularité* ne vient pas de *particulier*, mais du mot Latin *particularitas* dont se sont servis les Autheurs du bas Empire, il est certain que c'est une faute que de dire *particuliarité*, si c'est une negligence de prononciation, elle est absolument vitieuse.

REMARQUE.

Parce que, & *pource que*.

TOus deux sont bons, mais *parce que*, est plus doux, & plus usité à la Cour, & presque par tous les meilleurs Escrivains. *Pource que*, est plus du Palais, quoy qu'à la Cour quelques-uns le dient aussi, particulierement ceux de la Province de Normandie. M. Coëffeteau escrit ordinairement *parce que*, & se sert tres-rarement de l'autre. M. de Malherbe au contraire, met presque tousjours *pource que*, jusques à avoir esté sur le point de condamner *parce que*, qui est dans la bouche & dans les escrits de la plus part du monde; Car j'oserois asseurer que pour une personne qui dira ou escrira *pource que*, il y en a mille qui diront & escriront l'autre. Sa raison estoit, que *pource que*, a un rapport exprés ou tacite à l'interrogation *pourquoy*, selon lequel, disoit il, il est plus convenable de respondre *pource*, que *parce*, afin que celuy qui interroge, & celuy qui respond s'accordent. Mais cette raison est plus ingenieuse que puissante contre l'usage de *parce que*, qui l'emporte presque de toutes les voix.

Par une consideration approchante de celle-là, il semble que le mesme M. de Malherbe observe de mettre *parce*, ou *pource*, selon qu'il s'accommode avec ce qui précede, ou qui suit. Exemples. Il dit, *non que je dispute de la*

préséance par vanité simplement de marcher devant, mais parce qu'en cét avantage consiste la decision de tout le fait. Vous voyez clairement que *par vanité*, & *parce que*, se rapportent. Et en un autre endroit, *il a fallu*, dit-il, *faire ce discours, pource que faire plaisir est l'office de la vertu. Pour*, se rapporte à ce qui précede, & il croyoit que *par*, ne s'y rapportoit pas, à cause que naturellement aprés avoir dit, *il a fallu faire ce discours*, on ajouste *pour*, comme *pour faire*, ou *pour tel & tel sujet*.

OBSERVATION.

NOn seulement *parce que* est plus doux que *pource que* mais ce dernier n'est plus du tout en usage, la raison qui le faisoit preferer par M. de Malherbe à *parce que* n'a point eu assez de force pour le faire conserver. Personne ne dit presentement *pource que*.

REMARQUE.

QVI, repeté deux fois dans une periode.

CE n'est pas une faute, de repeter *qui*, deux fois dans une mesme periode, comme le croyent quelques-uns, qui à cause de cela mettent *lequel*, ou *lesquels*, *laquelle* ou *lesquelles*; car *qui*, veut dire tous les quatre. Il est bien plus rude de dire *lequel*, ou l'un des quatre, que de repeter deux fois, *qui*; Car l'usage en est si frequent, qu'il en oste la rudesse, & l'oreille n'en est point offensée. Les plus excellents Autheurs n'en font point de scrupule. Il ne seroit pas besoin d'en donner des exemples, parce que nos meilleurs Livres en sont pleins; mais en voicy un qui suffira, *il y a des gens qui n'aiment que ce qui leur nuit, ou qui n'aiment que les choses qui leur sont contraires.* Ces deux *qui*, ne sont point rudes, & *lesquels*, mis au lieu du premier, ou

lesquelles, au lieu du second, seroit extrémement dur; sur tout *lesquelles*, au lieu du second *qui*.

Il y a une exception, c'est quand les deux *qui*, ont rapport à un mesme substantif sans que la copulative, *et*, soit entre deux, comme *c'est un homme qui vient des Indes, qui apporte quantité de pierreries*; car en ce cas, il est mieux de dire, *lequel apporte*: mais il seroit encore mieux de mettre, *et qui apporte*, au moins en escrivant; car en parlant, les deux *qui*, ne sonnent point mal, mesme sans, *et*. Que s'il y a plusieurs *qui* relatifs à un mesme sujet, ils ont fort bonne grace, sans, *et*, comme *c'est une fille, qui danse, qui chante, qui jouë du luth, qui peint*; Mais si l'on change le genre de la loüange, il faut mettre, *et*, en suite, & dire, par exemple, aprés tout le reste, *& qui est fort sage*.

OBSERVATION.

IL faut éviter le plus qu'on peut d'employer *lequel* ou *laquelle* pour *qui*, à moins qu'on ne s'y trouve obligé, pour ne pas mettre d'équivoque dans le discours; & en cela la plus seure regle, c'est de consulter l'oreille; non seulement il est mieux dans l'exemple de M. de Vaugelas d'escrire, *c'est un homme qui vient des Indes qui apporte quantité de pierreries*, mais *lequel apporte* est entierement à rejetter. Dans la conversation les deux *qui* n'ont rien de rude en cette phrase. Ces mots *qui vient des Indes* tiennent lieu d'un adjectif, c'est comme si on disoit, *c'est un homme arrivé des Indes qui apporte quantité de pierreries*.

REMARQUE.

POUR, repeté deux fois dans une mesme periode.

IL n'en est pas de, *pour*, comme de, *qui*, car estant repeté deux fois dans une mesme periode, & sur tout devant deux infinitifs, il sonne tres-mal, & est contre la

netteté du ſtile. Cependant je m'eſtonne que pluſieurs de nos meilleurs Eſcrivains y manquent. Par exemple, *il cherche des raiſons pour s'excuſer de ce qu'il s'en alla pour donner ordre, &c.* Il me ſemble que ce n'eſt point nettement eſcrire; j'en fais juge toute oreille delicate. Que ſi dans la repetition du *pour*, l'un ſert à l'infinitif, & l'autre à un nom, il ne ſonne pas ſi mal, à cauſe qu'il eſt employé diverſement, comme, *il cherche des raiſons pour s'excuſer de ce qu'il a ſollicité pour ma partie:* Auſſi ce dernier eſt fort en uſage, & pluſieurs le trouvent bon.

OBSERVATION.

Ette remarque a eſté approuvée de tout le monde & la diſtinction de deux *pour* dans la meſme periode a paru fort juſte, quand *pour* eſt repeté devant deux infinitifs ſans que les deux *pour* ſoient joints par la copulative *&*; l'oreille en eſt offenſée. Si l'un gouverne un infinitif & l'autre un nom, comme dans la derniere phraſe de M. de Vaugelas. Ces deux *pour* n'ont rien qui ſoit contraire à la netteté du ſtile.

REMARQUE.

Repetition des prépoſitions aux noms.

LA repetition des prépoſitions n'eſt neceſſaire aux noms, que quand les deux ſubſtantifs ne ſont pas ſynonimes, ou équipollens. Exemple, *par les ruſes & les artifices de mes ennemis. Ruſes & artifices*, ſont ſynonimes, c'eſt pourquoy il ne faut point repeter la prépoſition *par*; mais ſi au lieu d'*artifices*, il y avoit *armes*, il faudroit dire, *par les ruſes & par les armes de mes ennemis*, parce que *ruſes* & *armes*, ne ſont ny ſynonimes, ny équipollens, ou approchans. Voicy un exemple des équipollens, *pour le bien & l'honneur de ſon maiſtre. Bien & honneur*, ne ſont pas ſynonimes, mais ils ſont équipollens à cau-

ſe que *bien* eſt le genre qui comprend ſous ſoy *honneur*, comme ſon eſpece. Que ſi au lieu d'*honneur* il y avoit *mal*, alors il faudroit repeter la prépoſition *pour*, & dire, *pour le bien & pour le mal de ſon maiſtre.* Il en eſt ainſi de pluſieurs autres prépoſitions, comme *par*, *contre*, *avec*, *ſur*, *ſous*, & leurs ſemblables.

OBSERVATION.

ON a approuvé la ſuppreſſion des prépoſitions devant le ſecond nom ſubſtantif dans les ſynonimes, comme, *par les ruſes & les artifices de mes ennemis*, quoy que quelques-uns n'ayent pas blaſmé, *par les ruſes & par les artifices*, mais on tient la repetition des prépoſitions neceſſaire devant des ſubſtantifs équipollens. Ainſi il faut dire, *pour le bien & pour l'honneur de ſon maiſtre*, & non pas *pour l'honneur & le bien*, *&c.*

REMARQUE.

QVI, repeté pluſieurs fois, pour dire les uns les autres.

C'Eſt une façon de parler qui eſt fort en uſage, mais non pas parmy les excellents Eſcrivains. En Voicy l'exemple, *qui crioit d'un coſté, qui crioit de l'autre, qui s'enfuyoit ſur les toits, qui dans les caves, qui dans les Egliſes:* Mais les bons Autheurs expriment cela de cette façon, *les uns crioient d'un coſté, les autres de l'autre, les uns s'enfuyoient ſur les toits, les autres dans les caves, & les autres dans les Egliſes.* Et tant s'en faut que *les autres* repetez ſi ſouvent ſoient importuns, qu'au contraire ils ont tres-bonne grace, parce que d'ordinaire on parle ainſi; c'eſt cette grande regle, qui regne par toutes les Langues, & que je ſuis obligé d'alleguer ſouvent, Qu'il n'y a ny cacophonie, ny repetition, ny quoy que ce puiſſe eſtre, qui offenſe l'oreille quand elle y eſt accouſtumée.

OBSERVATION.

ON ne croit point que la repetition de *qui* pour dire *les uns les autres*, ait cessé d'estre en usage parmi les bons Escrivains. On est persuadé au contraire que cette expression estant plus courte que celle qu'on luy peut substituer, fait aussi une peinture plus vive dans le stile soustenu, comme en cet exemple, *l'allarme s'estant répanduë par tout, ils coururent par tout, & se saisirent, qui d'une épée, qui d'une pique, qui d'une halebarde.* Mais il faut prendre garde de ne pas abuser de cette façon de parler, sur tout devant les verbes ; ce seroit parler improprement que de dire dans la description d'une allarme, *qui couroit sur les remparts, qui sonnoit le tocsin, &c.*

REMARQUE.

Quant & moy, pour *avec moy*.

ON le dit ordinairement, mais les bons Autheurs ne l'escrivent point, quoy que M. de Malherbe s'en soit servy d'une façon encore moins approuvée. *La volonté*, dit-il, *doit aller quant & la chose, & la chose quant & la volonté.* Que si l'on avoit à en user, il faudroit escrire *quand* avec un *d*, & non pas avec un *t*; car qui ne voit que cette façon de parler, *il est venu quant & moy*, ne signifie autre chose sinon, *il est venu quand je suis venu* Il est vray que le *d* devant une voyelle, lors que le *d* finit un mot, & que la voyelle commence celuy qui suit, se prononce en *t*; par exemple, *grand homme*, *grand esprit*, se prononce comme si l'on escrivoit, *grant homme*, *grant esprit* ; & c'est ce qui est cause, sans doute, que l'on a escrit *quant & moy*, avec un *t*.

OBSERVATION.

SI l'on pouvoit se servir de *quant & moy*. pour dire *avec moy*, il faudroit escrire *quand* avec un *d* à la fin, par la raison que M. de Vaugelas a apportée, mais loin qu'on le puisse escrire, il n'est dans la bouche d'aucun de ceux qui parlent bien, & l'exemple de M. de Malherbe qui s'en est servy ne sçauroit l'autoriser.

REMARQUE.

Quant à moy.

LEs autres font une faute toute contraire, eſcrivant *quant à moy*, avec un *d*, au lieu d'eſcrire *quand à moy* avec un *t*, & cette erreur, quoy que groſſiere, a tellement gagné le deſſus parmy les copiſtes, & meſme parmy les Imprimeurs, que depuis quelque temps je ne le vois preſque plus eſcrit ny imprimé autrement. Mais ce qui me ſemble plus eſtrange, eſt que ceux meſme qui ont eſtudié, & qui ne peuvent ignorer, que ce *quant* ne vienne du Latin *quantum*, y manquent comme les autres, & le ſouffrent dans l'impreſſion de leurs ouvrages.

OBSERVATION.

TOus les Imprimeurs & meſme les Copiſtes un peu intelligens impriment & eſcrivent *quant à moy*, avec un *t*. Ainſi l'uſage eſt preſentement conforme à la raiſon qui veut que ce mot *quant* ſoit eſcrit avec un *t*, puiſqu'on ne ſçauroit douter qu'il ne vienne du *quantum* des Latins.

REMARQUE.

Quant & quant moy, quand & quant.

QVant & quant moy, pour dire, *avecque moy*, ou *auſſitoſt que moy*, ne vaut rien ny à dire, ny à eſcrire. Et s'il eſtoit bon, il faudroit eſcrire les deux *quant* avec des *d*, & non pas des *t*, pour la meſme raiſon que j'ay dite à *quant & moy*.

Quant & moy, pour dire *en meſme temps*, & *tout quant & quant*, pour *incontinent*, ſe diſent, mais les bons Autheurs ne l'eſcrivent point.

OBSERVATION.

T*Out quant & quant*, pour dire *incontinent*, eſt une mauvaiſe façon de parler qui n'eſt plus que dans la bouche du bas peuple.

REMARQUE.

QUOY, pronom.

CE mot a un uſage fort elegant, & fort commode, pour ſuppléer au pronom, *lequel* en tout genre & en tout nombre, comme fait *dont* d'une autre ſorte. Car *lequel*, *laquelle*, *leſquels*, & ſon feminin, avec leurs cas, ſont des mots aſſez rudes; s'ils ne ſont bien placez ſelon les regles que nous en donnerons en ſon lieu. On dit donc fort bien, *le plus grand vice à quoy il eſt ſujet*, au lieu de dire, *auquel il eſt ſujet*: & il y a bien à dire, que ce dernier ne ſoit ſi bon; *& la choſe du monde à quoy je ſuis le plus ſujet*, pluſtoſt qu'*à laquelle*. Voilà deux exemples pour les deux genres au ſingulier. En voicy deux autres pour les deux genres au pluriel. *Les tremblements de terre à quoy ce païs eſt ſujet. Ce ſont des choſes à quoy il faut penſer. Auſquels* & *auſquelles*, n'y ſeroient pas ſi bons de beaucoup; Ainſi ce mot eſt indéclinable.

Il n'eſt pas neceſſaire d'adjouſter que l'on ne ſe ſert jamais de ce mot en parlant des perſonnes, comme, on ne dira point, *ce ſont les hommes du monde à quoy nous devons le plus de reſpect*; mais *à qui*; Il n'y a que les Eſtrangers, qui puiſſent avoir beſoin de cet advis.

OBSERVATION.

ON a eſté partagé ſur cette phraſe, *le plus grand vice auquel il eſt ſujet* que M. de Vaugelas trouve beaucoup moins bonne que *à quoy il eſt ſujet*. Pluſieurs l'ont preferée & ont pretendu

tendu que le principal employ du pronom *quoy* devoit estre pour quelque chose d'indéterminé sans rapport à un substantif qui le précede comme en ces exemples. *C'est de quoy il est coupable plus qu'aucun autre, c'est à quoy il s'applique tous les jours. C'est en quoy il est blasmable.* On n'a pas neanmoins désapprouvé, *le plus grand vice à quoy il est sujet*, ny *les tremblemens de terre à quoy ce pays-là est sujet*, mais on a dit que ce pronom *quoy* estoit particulierement en usage quand on le faisoit rapporter à *quelque chose* qui tient beaucoup de l'*aliquid* des Latins : ainsi on dit fort elegamment, *Ce sont des choses à quoy il faut penser*, plustost que *ausquelles*, & *la chose du monde à quoy je suis le plus sujet*, plustost que *à laquelle.*

REMARQUE.

QUI, en certains cas, & comment il en faut user. Quoy.

QUI au genitif, datif & ablatif, en l'un & en l'autre nombre, ne s'attribuë jamais qu'aux personnes. Par exemple, *c'est un cheval de qui j'ay reconnu les défauts, un cheval à qui j'ay fait faire de grandes traites, pour qui j'ay pensé avoir querelle.* Je dis qu'en tous ces trois cas au singulier & au pluriel, c'est une faute de dire *qui*, parce qu'on ne parle pas d'une personne, & qu'il faut dire, *un cheval dont j'ay reconnu les défauts, auquel j'ay fait faire de grandes traites; & pour lequel j'ay pensé avoir querelle.* Ce n'est pas que quelques-uns n'approuvent *qui*, en ces exemples, mais c'est contre l'opinion commune.

Il en est de mesme, si l'on parle d'*une chose inanimée*, comme *table, lit, chaise*, & autres semblables, car on ne dira pas, *c'est la table, de qui je vous ay donné la mesure*, ny *à qui je me suis blessé*, ny *pour qui on a tant fait de bruit;* mais *la table dont je vous ay donné la mesure, à laquelle*, ou bien, *où je me suis blessé*, & *pour laquelle on a tant fait*

de bruit. Tout de mesme au pluriel.

Cette remarque est encore vraye aux choses morales, comme *magnificence*, *courtoisie*, *bonté*, & ainsi des autres; car on ne dira point, *c'est cette courtoisie*, ou *magnificence*, ou *bonté de qui je vous ay tant parlé*, ny *à qui vous estes obligé*, ny *pour qui vous avez tant d'estime*, mais *dont je vous ay tant parlé*, *à laquelle vous estes obligé*, & *pour laquelle vous avez tant d'estime.* De mesme au pluriel. Si neantmoins on parle de *Gloire*, de *Victoire*, de *Vertu*, de *Renommée*, & d'autres choses de cette nature par prosopopée, comme on les represente souvent, sur tout dans la Poësie, qui en fait des Divinitez, ou des personnes celestes, le *qui* n'y sera pas mal, puis qu'il est propre aux personnes, soit veritables ou feintes, comme, *la Gloire à qui je me suis dévoüé* (ce qu'Alexandre avoit accoustumé de dire) & ainsi des autres.

Il en est de mesme des choses auxquelles on donne des phrases personnelles, comme je diray fort bien, *voila un cheval à qui je dois la vie*, *voila une porte à qui je dois mon salut*, *voila une fleur à qui j'ay donné mon cœur*, & autres semblables, où l'on se sert des phrases qui ne conviennent proprement qu'aux personnes. Au reste, je dois ces deux observations, comme plusieurs autres choses qui sont dans ces Remarques, à l'un des plus grands Genies de nostre Langue, & de nostre Poësie Heroïque.

On se sert bien souvent de *quoy*, pour *lequel*, aux deux genres, & aux deux nombres. Par exemple, *c'est le cheval avec quoy j'ay couru la bague*, *c'est le cheval sur quoy j'ay esté blessé*, pour dire *avec lequel*, & *sur lequel*, ainsi des autres.

Au reste, j'ay dit que ce n'estoit qu'au genitif, datif, & ablatif des deux nombres que cette remarque avoit lieu;

parce qu'au nominatif & à l'accusatif il n'en est pas ainsi, *qui*, au nominatif singulier & pluriel, s'attribuant aux personnes & aux choses indifferemment, comme fait *que*, aussi en l'accusatif des deux nombres : les exemples en sont si frequens, qu'il n'est pas besoin d'en donner.

OBSERVATION.

CEtte remarque a esté fort examinée, & on est tombé d'accord de la regle, sçavoir que le relatif *qui* dans les cas obliques ne se doit attribuer qu'aux personnes. Cependant on ne sçauroit nier que l'usage n'y ait apporté quelque exception. Ainsi en condamnant cette phrase, *C'est un cheval de qui j'ay reconnu les défauts*, parce qu'on peut mettre *dont* au lieu de ce genitif *de qui*, on a esté favorable à celle-cy, *C'est un cheval à qui j'ay fait faire de longues traites.* Quelques-uns ont dit que c'estoit à cause que ces mots, *à qui j'ay fait faire de longues traites*, personifioient le cheval en quelque façon, puisqu'il y a des hommes à qui l'on fait faire aussi à pied de fort longues traites, mais d'autres ont repliqué qu'on disoit fort bien, *C'est un cheval à qui j'ay fait faire un mords tout neuf*, & qu'en cette phrase on ne pouvoit dire que le cheval fust personifié. Ainsi l'on a conclu que l'usage permettoit souvent *à qui* hors des personnes, sur tout en parlant des animaux domestiques, comme, *c'est un chien à qui elle fait mille caresses.* Pour ces phrases, *Un cheval pour qui j'ay pensé avoir querelle*, *sur qui j'estois monté dans une telle rencontre*, *sous qui je me trouvay abatu* ; elles ont esté condamnées presque tout d'une voix, il faut dire, *pour lequel*, *sur lequel*, & *sous lequel.*

On a esté du sentiment de M. de Vaugelas sur toutes celles qu'il rapporte à l'égard des choses inanimées, & on y veut *dont*, *à laquelle*, & *pour laquelle*, au lieu de mettre *de qui*, *à qui* & *pour qui*. On a aussi approuvé tout ce qu'il dit sur ces mots, *magnificence*, *courtoisie*, *bonté*. par rapport aux choses morales, sans néantmoins condamner les phrases où *qui* est employé au datif. Tout ce que l'on peut representer par Prosopopée est regardé comme une personne, mais il faut que la chose soit plus personifiée qu'elle ne l'est dans cette phrase de M. de Vaugelas, *la Gloire à qui*

je me suis devoüé, il faut dire *à laquelle*, & non pas *à qui*, à moins qu'on ne dise, *C'est vous, ô Gloire, à qui je me suis devoüé*. Aprés cela chacun a dit son sentiment sur ces trois manieres de parler. *Voilà un cheval à qui je dois la vie, une porte à qui je dois mon salut, une fleur à qui j'ay donné mon cœur*. La plusspart ont approuvé la premiere, & plusieurs ont condamné les deux autres. Quelqu'un a dit que si on approuvoit, *Voilà une porte à qui je dois mon salut*, on en prendroit occasion de dire, *Voilà une porte à qui je fais faire une portiere*. Ceux qui soustenoient cette phrase, ont dit que ces mots, *je dois mon salut*, la personifioient, ce qui authorisoit l'opinion de M. de Vaugelas qui l'approuvoit. On a répondu que le verbe *se rendre* faisoit une phrase aussi personifiée que le verbe *avoir*, & que si on permettoit de dire, *Voilà une porte à qui je dois mon salut*, on devroit aussi permettre, *Voilà une raison à qui je me rends*; ce qui estoit absolument contraire à l'usage. Cette question ayant esté long-temps agitée de part & d'autre, ces trois phrases ont enfin passé pour bonnes à la pluralité des suffrages.

On est venu ensuite à ces deux dernieres, *C'est le cheval avec quoy j'ay couru la bague, c'est le cheval sur quoy j'ay esté blessé*. Elles ont esté condamnées par quelques-uns, & l'on a pretendu qu'*avec quoy* ne se disoit que d'un instrument comme, *voilà un marteau avec quoy, &c*. Ceux qui ont esté de cet avis ont dit que *quoy* estant un mot neutre vouloit dire, *ce avec quoy*, & qu'en disant, *Voilà un cheval avec quoy j'ay couru la bague*. On ne faisoit entendre que fort imparfaitement, *Voilà ce avec quoy j'ay couru la bague*. Malgré ces raisons, la pluralité des voix l'a emporté en faveur de ces deux phrases.

Ce pronom *quoy* a donné occasion à quelques-uns de la Compagnie de demander si cette maniere de parler ordinaire à plusieurs Orateurs, *Quoy de plus noble? quoy de plus glorieux?* devoit estre tolerée. Elle a eu quelques partisans, mais en petit nombre, & l'opinion presque generale a esté, qu'encore que d'excellents Ecrivains s'en fussent servis, tout ce qu'on pouvoit faire, c'estoit de l'excuser en consideration des beaux Ouvrages qu'ils nous avoient donnez, mais qu'on ne devoit point les imiter en une chose que leur seule reputation faisoit supporter.

REMARQUE.

Solliciter.

SOlliciter pour *servir*, *secourir*, & *assister un malade*, comme on le dit ordinairement à Paris, est du plus bas usage; au lieu qu'aux autres significations il est fort bon, & fort noble. Je n'eusse pas creu que les Autheurs Latins les plus élegants s'en fussent servis au mesme sens, que nos bons Autheurs condamnent. Neantmoins Quintilien entre autres, l'a fait en cette admirable Preface de son sixiesme livre, *ut ille*, dit-il, *mihi blandissimus me suis nutricibus, me aviæ educanti, me omnibus qui sollicitare solent illas ætates, anteferret.*

OBSERVATION.

SOlliciter dans la signification de secourir les malades, n'est que dans la bouche des gardes des malades, qui parlent ordinairement fort mal.

REMARQUE.

Longuement.

CE mot n'est plus en usage à la Cour, où il estoit si usité il n'y a que vingt ans; c'est pourquoy l'on n'oseroit plus s'en servir dans le beau langage. On dit *long temps* au lieu de *longuement*.

OBSERVATION.

LOnguement ne se dit qu'en plaisantant, & pour marquer qu'un discours, qu'un Sermon a ennuyé. *Il a presché & presché fort longuement.* On pourroit dire aussi dans le même esprit de plaisanterie. *Il a vescu longuement pour un tel*, en parlant d'un homme qui se seroit ennuyé d'attendre une succession. Ce qui fait

voir que l'on ne sçauroit employer ce mot dans le serieux, c'est que l'on ne pourroit dire, *le Predicateur presche longuement*, si en le disant on avoit égard à sa poitrine, il faut dire, *il presche long-temps pour un homme qui a la poitrine foible.* On dit par une maniere de formule, *tant & si longuement qu'il vous plaira*, comme en cette phrase, *faites vos affaires à loisir & demeurez icy tant & si longuement qu'il vous plaira.*

REMARQUE.

Pourpre.

Pourpre, *maladie*, est masculin, comme *il est mort du pourpre.* Quand il signifie *l'estoffe de pourpre*, il est feminin, *la pourpre des Rois, la pourpre des Cardinaux, une pourpre esclatante, & vive.* En ce sens un de nos meilleurs Escrivains l'a tousjours fait masculin, mais il en est repris de tout le monde avecque raison. Lors qu'il signifie *le poisson qui nous donne la pourpre*, quelques uns le font masculin, & les autres feminin; Car comme ce poisson ne se trouve plus, nostre langue ne luy a point donné de genre certain. La pluspart des Autheurs qui en ont escrit en François, l'ont fait feminin, mais ce ne sont pas à la verité des Autheurs classiques. Un des plus eloquents hommes du barreau, est d'avis de le faire masculin, pour le distinguer de *la couleur de pourpre*, quoy que par là on ne le distingue pas de *pourpre*, maladie: mais se faisant luy-mesme cette objection, il respond fort bien, que l'equivoque s'éclaircira mieux en l'un qu'en l'autre, parce que *la maladie du pourpre* n'a rien de commun avec *le poisson*, au lieu que *le poisson* qui produit la pourpre peut estre aisément confondu avec la *couleur.*

D'autres croyent avec beaucoup d'apparence, & je serois volontiers de leur advis, que *pourpre*, quand il signifie

la couleur, est adjectif, & du genre commun, comme *jaune*, *rouge*, *&c.* parce que je vois que tous les mots des couleurs sont adjectifs, *blanc*, *noir*, *gris*, *jaune*, *rouge*, *&c* & que selon leurs estoffes on leur donne le genre masculin, ou feminin, comme par exemple, si l'on demande *de quel satin voulez vous?* ou *de quelle couleur de satin voulez-vous?* on respondra, *du blanc*, *du noir*, parce que *satin*, est masculin : mais si l'on demande *de quelle gaze voulez vous?* on respondra, *de la blanche*, ou *de la noire*, parce que *gaze*, est feminin. Ainsi en est-il de *pourpre*; Car si cette riche & royale couleur ne nous eust point esté ravie par l'injure du temps, ou des mers, & qu'elle fust commune comme les autres, quand je voudrois acheter du satin, si l'on me demandoit *duquel?* je dirois, *donnez-moy du pourpre*, comme je dirois, *donnez-moy du noir*, si je voulois du noir. Mais pour de *la gaze*, je dirois *donnez-moy de la pourpre*, comme je dirois *donnez-moy de la noire.* Je soumets neantmoins ce sentiment à un meilleur ; outre qu'il importe peu de sçavoir comme on le diroit, puis qu'il n'y a pas lieu de le dire.

OBSERVATION.

PErsonne n'a esté du sentiment de M. de Vaugelas, qui se range du parti de ceux qui croyent que *pourpre* dans la signification de couleur est un adjectif du genre commun, & qu'on doit répondre à ceux qui demanderoient, de quelle couleur de gaze voulez-vous, *donnez moy du pourpre*, *de la pourpre*. Il faut dire, *donnez-moy du satin ou de la gaze de couleur de pourpre*, parce que ce mot *pourpre* n'est jamais que substantif.

REMARQUE.

Poitrine. Face.

P*Oitrine*, est condamné dans la prose, comme dans les vers, pour une raison aussi injuste, que ridicule, parce, disent-ils, que l'on dit *poitrine de veau*; Car par cette mesme raison il s'ensuivroit qu'il faudroit condamner tous les mots des choses, qui sont communes aux hommes & aux bestes, & que l'on ne pourroit pas dire, *la teste d'un homme*, à cause que l'on dit, *une teste de veau*. Comme aussi on a condamné *face*, quand il signifie *visage*, pour une raison encore plus ridicule & plus extravagante que l'autre. Neantmoins ces raisons là tres-impertinentes pour supprimer un mot, ne laissent pas d'en empescher l'usage, & l'usage du mot cessant, le mot vient à s'abolir peu à peu, parce que *l'usage est comme l'ame & la vie des mots*. On ne laisse pas pourtant de dire encore *poitrine* aux maladies, comme, *la fluxion luy est tombée sur la poitrine*, *il est blessé à la poitrine*, & en d'autres rencontres. On dit aussi, *la face toute défigurée*, *la face de nostre Seigneur*, *voir Dieu face à face*, mais il semble que ce n'est qu'en ces phrases consacrées. Pour les personnes, on dit encore, *regarder en face*, *reprocher en face*; *soustenir en face*, *resister en face*, mais tousjours sans l'article *la*.

OBSERVATION.

ON a decidé que *poitrine* estoit un mot dont on se pouvoit servir sans scrupule dans la Prose & dans les Vers, comme dans ces phrases, *avoir la poitrine large*, *estroite*, *serrée*, *se battre la poitrine*, & *rafraischir la poitrine*, & dans le figuré, *ce Predicateur n'a pas de poitrine*, pour dire qu'il ne peut parler longtemps sans en estre incommodé, il n'y a non plus aucune raison qui

qui doive obliger à bannir de la langue le mot *de face*. Il trouve sa place au propre en plusieurs endroits, & on peut dire, *détourner sa face*, *se couvrir la face*. Il a plus d'usage au figuré, *la face de la terre*, *la face d'une maison*, *les faces d'un bastion*, *telle estoit la face des affaires*, *cette affaire a plusieurs faces*.

REMARQUE.

RESOUDRE conjugué.

CE verbe ne garde le *d*, qu'au futur de l'indicatif, où l'on dit aux trois personnes, & aux deux nombres *resoudray*, *resoudras*, *resoudra*, *resoudrons*, *&c.* Mais au present, à l'imparfait, & aux preterits, il prend l'*l*, & l'on dit *nous resolvons*, *vous resolvez*, *ils resolvent*, & non *resoudons*, *resoudez*, *resoudent*, comme disent quelques-uns. De mesme l'on dit, *je resolvois*, *je resolus*, *j'ay resolu*. L'on dit aussi, *resolvant* au participe, & non pas *resoudant*; parce que ces participes se forment de la premiere personne pluriele du present de l'indicatif *resolvons*, *resolvant*, *voulons*, *voulant*, *allons*, *allant*.

OBSERVATION.

LE verbe resoudre garde le *d* non seulement au futur de l'indicatif, *je resoudray*, mais encore à l'imparfait du subjonctif, *je resoudrois*. Il est vray que les participes actifs se forment ordinairement de la premiere personne pluriele du present de l'indicatif, *nous aimons*, *aimant*, mais il faut en excepter quelques-uns, *comme estant*, *ayant & sçachant*, qui ne sont pas formez de *nous sommes*, *nous avons & nous sçavons*.

K

REMARQUE.

RESOUDRE neutre & actif.

R*Esoudre* pour *prendre resolution*, est un verbe qui a tousjours esté neutre, & qui n'a jamais esté employé autrement en ce sens la par le Cardinal du Perron, par M. Coëffeteau, ny par M. de Malherbe. Par exemple, ils n'ont jamais escrit, *taschez à resoudre vostre amy à faire ce voyage*, mais *taschez à faire resoudre vostre amy*. Neantmoins depuis quelque temps je vois que plusieurs le font actif, & disent hardiment, *je l'ay resolu à cela*, pour *je l'ay fait resoudre à cela*. Pour moy, j'ay un peu de peine à me donner cette licence: la Phrase ne me semble pas encore assez bien establie, mais il y a apparence qu'elle le sera bien tost, suivant ce que j'ay dit, au verbe *sortir*, de la nature des Neutres, qu'il n'y a rien si aisé, que de les faire passer en Actifs, pour la brieveté de l'expression.

OBSERVATION.

ON ne doit faire aucune difficulté d'employer *resoudre* à l'actif, & c'est fort bien parler que de dire, *on a eu beaucoup de peine à le resoudre à la mort.* Il est d'un fort grand usage dans l'actif en parlant des choses, *resoudre la paix*, *resoudre la guerre*, *on a resolu sa perte.* Il faut observer que quand le verbe *resoudre* est suivi d'un infinitif, cet infinitif doit estre precedé de la particule *de*, comme en cette phrase, *il resolut de faire ce qu'on exigeoit de luy*, & si l'on se sert du mesme verbe, precedé d'un pronom personnel, il faut que la particule *a* soit mise devant l'infinitif qui le suit, *il se resolut à faire le voyage de Rome*, & non pas *il se resolut de faire.*

REMARQUE.

SI, conjonction conditionnelle.

CEtte particule estant employée au premier membre d'une periode, peut bien estre employée au second, joint au premier par la conjonction *et*. mais il est beaucoup plus François & plus elegant, au lieu de le repeter au second membre, de mettre *que*. Par exemple, *si nous sommes jamais heureux, & si la Fortune se lasse de nous persecuter, nous ferons, &c.* Je dis qu'il est beaucoup meilleur de dire, *& que la fortune se lasse.* Il est vray qu'il faut changer de *Mode*, qu'ils appellent en matiere de conjugaison, & si le verbe du premier membre est à l'indicatif, il faut mettre le second au subjonctif, comme, *si jamais je suis auprés de vous, & que je jouïsse de la douceur de vostre conversation.*

OBSERVATION.

ON croit qu'il y a plus de grace à changer de mode pour mettre *& que*, au lieu de *& si*, comme *si on nous permet de nous revoir, & que nous puissions nous entretenir de vive voix.* Cependant on ne peut blasmer ceux qui disent, *si vous estes sans affaires, & si vous vous rendez de bonne heure en un tel lieu, nous verrons, &c.*

REMARQUE.

SI, pour *si est-ce que.*

C'Est une façon de parler fort bonne, & fort elegante. M. de Malherbe, *mais si diray-je en passant*, pour dire, *si est-ce que je diray en passant.*

OBSERVATION.

QUelques-uns ont cru que des phrases pareilles à celles de Mr. de Vaugelas pouroient encore estre de quelque usage, comme, *il fait ce qu'il peut pour ne le pas faire*, *si faudra-t'il bien qu'il en passe enfin par là*, mais on a trouvé qu'elles vieillissent, & que ceux qui écrivent bien ne s'en servent plus.

REMARQUE.

Si pour *adeò* en Latin.

EStant mis devant un adjectif, & un substantif, il veut *que*, aprés luy, & non pas *comme*. Exemple, *je ne le croyois pas en de si bonnes mains que les vostres*, & non *comme les vostres*, en quoy plusieurs manquent. Les Poëtes neantmoins en usent quand ils en ont besoin.

OBSERVATION.

C'Est une licence condamnable dans les Poëtes, que d'employer *comme*, au lieu de *que*, aprés *si* & *aussi*, & le vers qui suit n'a pû trouver grace, quoy qu'assez doux à l'oreille.

Aussi parfait ami, comme fidelle amant.

REMARQUE.

POVR, avec l'infinitif.

CEtte préposition ne doit rien avoir entre elle & l'infinitif qui les separe, si ce n'est quelque particule d'une ou de deux syllabes. Par exemple, on dira fort bien, *pour y aller*, *pour en avoir*, *pour luy dire*, *&c* & encore *pour de là passer en Italie*; Mais d'y mettre plusieurs syllabes, comme ont fait quelques-uns de nos meilleurs Escrivains, il n'y a rien de si rude, ny de si esloigné de la politesse du langage: Exemple, *pour avec Quintius*

aviser, pour aprés avoir fait beaucoup de façons, ne dire rien qui vaille; cela est du stile de Notaire. N'est-il pas plus doux de dire, *pour aviser avec Quintius, pour ne dire rien qui vaille aprés, &c.* Et ce qui augmente encore la rudesse, est que d'ordinaire aprés le *pour*, ils mettent immediatement une autre proposition, comme aux deux exemples que je viens de donner, il y a *pour avec* & *pour aprés.*

OBSERVATION.

C'Est une negligence de dire, *pour de là passer en Italie*, non pas à cause qu'il y a deux particules entre la préposition *pour*, & l'infinitif *passer*, mais parce que rien n'oblige à les mettre, & qu'il est plus naturel d'écrire, *pour passer de là en Italie*, au lieu que les particules *y* & *en*, & les pronoms, *nous*, *vous* & *luy* doivent estre placez necessairement entre *pour*, & l'infinitif. Quand cette necessité s'y rencontre, on n'est point blessé de trouver jusqu'à trois particules entre deux, comme, *il l'estime trop pour vous en rien dire de fascheux*, *je l'aime trop pour ne luy pas accorder ce qu'il souhaite de moy*. On pourroit mesme y en mettre quatre & jusques à cinq, comme, *j'ay trop d'interest à faire avorter l'entreprise qu'on fait contre vous*, *pour ne vous en pas donner connoissance*, *je vois son honneur trop interessé aux contes qu'on fait de luy*, *pour ne luy en jamais rien dire.* Cependant il est mal de dire, *il vint le prendre chez luy pour ensuite aller*, quoy qu'il n'y ait que le mot *ensuite*, entre la préposition *pour*, & l'infinitif *aller*. Cela vient de ce que cette transposition n'est pas necessaire, puisqu'on dit naturellement *pour aller ensuite.* Il y a pourtant quelques façons de parler où la transposition est autorisée par l'usage, c'est dans *pour ainsi dire*, *pour mieux dire.* Ces mots *ainsi* & *mieux* doivent estre tousjours placez avant *dire* & *pour dire ainsi*, paroistroit extraordinaire. *Pour aprés avoir fait beaucoup de façons ne dire rien qui vaille*, est fort rude à l'oreille, & *pour avec Quintius aviser* ne l'est pas moins. Il faut dire, *pour aviser avec Quintius.*

REMARQUE.

Preface, Maxime.

PReface est tousjours feminin, *la preface*, & jamais *le Preface*. Je l'ay oüy faire masculin à tant de gens qui font profession de bien parler, que j'ay creû estre obligé d'en faire une remarque, pour les desabuser, & pour empescher les autres de commettre cette faute; Car on ne met pas en dispute parmy ceux qui s'y entendent, qu'il ne soit tousjours feminin, non plus que *maxime*, que quelques-uns font masculin aussi, disant, *c'est un maxime*, *il a ce maxime*, qui est tout à fait barbare.

OBSERVATION.

ON auroit peine à croire qu'on eust jamais employé *Preface* & *Maxime* au masculin. Il y a déja long-temps que ces mots sont feminins chez tous nos bons escrivains.

REMARQUE.

Tandis.

IL ne se doit jamais dire ny escrire, qu'il ne soit suivy de *que*, comme *tandis que vous ferez cela, je feray quelque autre chose*. Mais ce seroit tres-mal dit *faites cela, & tandis je me reposeray*. Cette faute neantmoins se trouve dans un ouvrage de l'un de nos meilleurs Escrivains, qui soustenoit alors qu'on en pouvoit user ainsi; Mais depuis il s'est rendu à l'opinion generale, & ne s'est plus servy de cette façon de parler dans ses Ouvrages suivants, que toute la France estime comme un des grands ornements de nostre langue.

Il y a encore une petite remarque à faire, qui n'est pas à

negliger. C'eſt qu'on voit aujourd'huy une grande affectation de ce mot parmy la pluſpart de ceux qui parlent en public, ou qui font profeſſion de bien eſcrire. En tout un livre, en tout un diſcours, ils ont bien de la peine à dire quelquefois, *pendant que*. Je ne ſuis pas le ſeul qui l'ay remarqué; Des gens de la Cour, & hommes & femmes ont fait cette obſervation, adjouſtant que c'eſt à la Cour où l'on en uſe le moins, & où l'on dit d'ordinaire, *pendant que*.

OBSERVATION.

LE mot *tandis* ne ſçauroit eſtre employé abſolument non plus que *pendant*. Il eſt vray qu'on dit *cependant* abſolument, mais la langue n'a admis ny *ce tandis*, ny *tandis cela*. Il faut que *tandis* ſoit tousjours ſuivi de *que*, *Tandis que vous irez de ce côté-là, j'iray de l'autre*. Il eſt hors de doute que *pendant que* eſt pour le moins auſſi uſité que *tandis que*. On ne croit point que l'uſage en ſoit plus ordinaire, ſi ce n'eſt en Poëſie, où il eſt employé plus ſouvent que pendant que.

REMARQUE.

Peux pour *poſſum*.

PLuſieurs diſent & eſcrivent, *je peux*, & M. Coëffeteau le met tousjours ainſi. Je ne penſe pas qu'il le faille tout à fait condamner; mais je ſçay bien que *je puis*, eſt beaucoup mieux dit, & plus en uſage. On le conjugue ainſi, *Je puis*, *tu peux*, *il peut*. Il eſt de la beauté & de la richeſſe des langues, d'avoir ces diverſitez, quoy que nous ayons beaucoup de verbes, où la premiere & la ſeconde perſonne du preſent de l'indicatif ſont ſemblables, comme, *je veux*, *tu veux*, *je fais*, *tu fais*, &c.

OBSERVATION.

Je peux pour *je puis* a esté condamné & mesme en Poësie. Ce qui fait voir qu'il est hors d'usage, c'est que le verbe *pouvoir* fait *que je puisse* au subjonctif, & le subjonctif est formé ordinairement de la premiere personne du present de l'indicatif *je lis*, *que je lise*, cependant *pouvoir* ne fait pas *que je peuve*, comme il le feroit, si on n'avoit pas banni *je peux* de la langue.

REMARQUE.

Preigne pour *prenne*, *viegne* pour *vienne*.

C'Est une faute familiere aux Courtisans, hommes, & femmes, de dire *preigne*, pour *prenne*, comme, *il faut qu'il preigne patience*, au lieu de dire, *qu'il prenne*; Et *viegne* pour *vienne*, comme, *il faut qu'il viegne luy-mesme*, au lieu de dire, *qu'il vienne*.

OBSERVATION.

M. de Vaugelas condamne avec beaucoup de raison ceux qui disent *preigne* & *viegne*.

REMARQUE.

Naviger, *naviguer*.

TOus les gens de mer, disent, *naviguer*, mais à la Cour on dit, *naviger*, & tous les bons Autheurs l'escrivent ainsi.

OBSERVATION.

L'Académie n'a point de jurisdiction sur les gens de mer pour les empescher de dire *naviguer*, son sentiment est qu'il faut dire *naviger*.

REMARQUE.

Nu-pieds.

CE mot se dit ordinairement en parlant, mais jamais les bons Autheurs ne l'escrivent, ils disent, *les pieds nuds*, *se trouvant les pieds nuds*, dit M. Coëffeteau en la vie de Neron. Il faut dire, *nu-pieds*, au pluriel, & non pas *nu pied*, au singulier, comme, *il est venu nu-pieds.*

OBSERVATION.

ON a esté de l'avis de M. de Vaugelas, il faut dire *nu-pieds* & *nu-jambes* au pluriel avec un tiret aprés *nu*, & non pas *nu-pied* & *nu-jambe* au singulier. On dit de mesme *nu-teste* avec un tiret & non pas nuë teste, *il estoit nu-teste.*

REMARQUE.

Noms propres.

SOit que les noms propres soient Grecs ou Latins, il les faut nommer & prononcer selon l'usage, tellement qu'il n'y a point de reigle certaine pour cela. On dit Socrate, & Diogene, quoy que M. de Malherbe dans les bien-faits, ait escrit Socratés & Diogenés, sans doute, parce que de son temps plusieurs parloient encore ainsi, mais il faut enfin ceder à la mode. On dit *Antoine*, & non pas *Antonius*, & neantmoins on dit *Brutus*, & non pas *Brutes* On dit; *Cleopatre*, & non pas *Cleopatra*, comme l'on disoit du temps d'Amyot, & toutesfois on dit, *Livia*, & non pas *Livie.* Pour l'ordinaire, les noms Latins terminez en *us*, s'ils ne sont que de deux syllabes, on ne les change point, comme, *Cyrus*, *Cresus*, *Pirrhus*, *Porus*, & une infinité d'autres semblables, si ce ne sont des noms de Saints, comme, *Petrus*, *Paulus*, & autres qu'on nomme *Pierre*, *Paul*,

&c. mais ceux qui ſont de trois, on leur donne d'ordinaire la terminaiſon Françoiſe en *e*, comme, *Tacitus*, *Tacite*, *Plutarchus*, *Plutarque*, *Homerus*, *Homere*, *&c.* Et cela ſe fait aux noms qui ſont fort connus & uſitez, comme ceux que j'ay donnez pour exemple; car quand ils ſe diſent rarement, j'ay remarqué qu'on leur laiſſe la terminaiſon Latine; Ainſi l'on dit, *Proculus*, *Fulvius*, *Quintius*, & une infinité d'autres ſemblables, mais dés que l'on commence à rendre ces noms-là familiers en noſtre langue, & à les mettre ſouvent en uſage, on les habille à la Françoiſe, & un meſme nom, comme *Statius*, ſe dit ainſi avec la terminaiſon Latine, quand c'eſt le nom d'un des Officiers des Gardes de Neron, parce qu'on ne le nomme gueres, & ſe dit encore *Stace*, avec la terminaiſon Françoiſe, quand c'eſt le nom de ce grand Poëte, qui a emporté le ſecond prix du Poëme heroïque, parce qu'il eſt ſouvent dans la bouche de ceux qui parlent des Poëtes Latins; il faut dire auſſi, *Darius*, *Marius*, & non pas *Daire*, ny *Darie*, ny *Maire*, ny *Marie.* Aux noms de quatre, ou cinq ſyllabes terminez en *us*, en Latin, c'eſt encore la meſme choſe, car de *Virgilius*, *Ovidius*, *Horatius*, on a fait, *Virgile*, *Ovide*, *Horace*, parce que ce ſont des Autheurs celebres, de qui l'on parle à toute heure; mais l'on dit, *Virginius*, *Muſonius*, *Turpilianus*, *Coſſutianus*, & un nombre infiny d'autres ſemblables, parce qu'on les nomme rarement. Cette obſervation ſe trouvera preſque tousjours veritable.

Elle a lieu auſſi aux noms doubles, comme ſont la pluſpart des noms appellatifs des Latins: car s'ils ne ſont gueres uſitez, comme *Petronius Priſcus*, *Julius Altinus*, on ne les changera point en François, mais ſi on les nomme ſouvent comme, *Quinte-Curce*, *Jules Ceſar*, on ne dira pas, *Quintus Curtius*, ny *Julius Ceſar.* Et bien que

le premier nom ait la terminaison Françoise en nommant une autre personne, comme l'on dit, *Petrone*, & *Jules*, parlant de Cesar, & de cét Autheur celebre en la langue Latine, si est-ce que l'on ne dira pas, *Petrone Priscus*, ny *Jules Altinus*. Voila quant aux noms Latins terminez en *us*.

Pour les autres terminaisons Latines, il me semble que l'*a*, aux hommes ne se change gueres. On dit en Latin, & en François, *Agrippa*, *Dolabella*, *Nerva*, *Silla*, *Galba*, *&c*. Il est vray que *Seneca*, se dit *Seneque*. Mais aux femmes, on y observe la reigle que j'ay dite, & qui regne en toute cette matiere, que les noms frequentez prennent la terminaison Françoise, comme l'on dit, *Agrippine*, & non pas, *Agrippina*, *Cleopatre*, & non pas, *Cleopatra*, mais quand on les dit rarement, on leur laisse la terminaison Latine, comme *Julia*, *Cadicia*, *Poppea*, *Livia*, *Octavia*. Neantmoins *Julie*, & *Octavie*, commencent à se dire, parce qu'on les nomme plus souvent que de coustume, à cause que le theatre a rendu *Octavie* familier, & que plusieurs femmes parmy nous s'appellent Julie ; & particulierement une, que toutes sortes de vertus & de perfections rendent aujourd'huy celebre par tout le monde, quand elle ne le seroit pas desja par la renommée de l'incomparable Artenice, & du Heros, auxquels elle doit sa naissance.

Ceux qui se terminent en *as*, sont en petit nombre. Nous disons en François, *Mecenas*, mais nos Poëtes, tant pour l'accommoder à la rime, que pour rendre le mot plus doux, disent d'ordinaire, *Mecene*. On n'oseroit pourtant l'avoir dit en prose. Ce mot est Latin, mais presque tous les autres terminez en *as*, sont pris du Grce, & d'ordinaire on change l'*as* en *e*, *Pythagoras*, *Pythagore*, *Athenagoras*, *Athenagore*, *Eneas*, *Enée*, *Anaxagoras*, *Anaxagore*. On dit, *Phidias*, & non pas, *Phidie*,

Epaminondas, & non pas, *Epaminonde*. Les mots Hebreux, comme *Josias*, *Ananias*, *&c.* ne se changent point. Les noms des femmes terminez en *as*, quoy qu'ils viennent du Grec, ne se changent point non plus, comme il faut dire *Olympias* mere d'Alexandre, & non pas, *Olympie*.

Il n'y a gueres, ce me semble, de nom appellatif en Latin qui finisse par *e*; On dit pourtant *Penelopé*, qui se dit *Penelope*, en changeant l'*e* fermé en l'*e ouvert*. *Daphné*, *Phryné*, Grecs aussi, gardent l'*e fermé* Mais il y en a en *er*, & en *es*. Ceux qui terminent en *er* comme, *Alexander*, *Leander* sont pris du Grec, & en François nous disons, *Alexandre*, *Leandre*. Nostre Remarque a encore lieu icy, car quand il est parlé d'un autre *Alexander*, que du Grand Alexandre, il faut dire *Alexander*, & non pas *Alexandre*. Un de nos plus nouveaux & plus excellens Escrivains, nomme ainsi un certain *Alexander*. Les noms qui terminent en *es*, sont pris & des Grecs, & des Barbares: des Grecs, comme *Demosthenes*, des Barbares comme *Tyridates*. Mais aux uns & aux autres pour l'ordinaire, on oste l'*s*, en François, & l'on dit, *Demosthene*, & *Tyridate*. Il y a pourtant beaucoup de noms Persiens, qui gardent l'*s*, à la fin, comme, *Araces*, *Menes*, *Atizies*, & un nombre infiny d'autres, qu'il faut tous prononcer avec l'accent à la derniere syllabe, comme est l'accent grave des Grecs, & jamais à la penultiesme. Que si c'estoient des personnes peu connuës qui s'appellassent ainsi, il faudroit dire sans doute *Demosthenés*, & *Tiridatés*, selon nostre observation, qui se verifie presque par tout, Ainsi l'on dit, *Isocrate*, & *Calisthene*, & l'on dit, *Epimenés*, & *Eumenés*. On dit tousjours *Xerxés*, & le plus souvent *Artaxerxés*, au moins en prose, car en vers à cause de la rime on dit, *Artaxerxe*, dont on a fait de nouveau une belle piece de theatre ainsi intitulée. On dit *Appellés* en prose, & *Appelle* en vers.

Il y en a peu terminez en *is*. Si l'Usage ne les a changez, il les faut dire en François comme en Latin ; par exemple, *Martialis*, est le nom de deux personnes ; l'une fort celebre, qui est le Poëte que nous appellons *Martial* ; & l'autre dont parle Tacite, que peu de gens connoissent, se doit nommer *Martialis*, en François. On dit *Omphis*, Roy des Indes, & *Adonis*. On dit aussi pour des femmes, *Sisygambis* mere de Darius, *Thalestris*, Reine des Amazones, & il se faut bien garder de dire, *Sisygambe*, ny *Thalestre*.

Ceux qui se terminent en *o*, dont le nombre est petit, comme *Cicero*, *Corbulo*, *Varro*, *Strabo*, prennent un *n*, en François aprés l'*o*, & nous disons, *Ciceron*, *Corbulon*, *Varron*, *Strabon*. Neantmoins il faut prendre garde que si l'on met un autre nom devant, comme par exemple *Strabo* dont parle Tacite, au quatorziesme livre de ses Annales, s'appelloit *Acilius Strabo*, alors il ne faut pas dire *Acilius Strabon*, mais *Acilius Strabo*, quoy qu'estant seul on die, *Strabon*. On ne dira point aussi, *Marcus Varron*, mais, *Marcus Varro*, quoy que l'on die *Varron* tout seul. On dit tousjours, *Labeo*, ce me semble, & non pas *Labeon*, & pour les femmes, tantost l'un tantost l'autre, On dit *Didon*, du Latin, *Dido*, & *Clio*, l'une des Muses, se dit de mesmes en Latin & en François.

Il y a encore une terminaison en *os*, dont je ne sçay point d'autre exemple que *Nepos*, nommé dans les Annales de Tacite. Il faut le mettre en François comme en Latin.

En *u*, il n'y en a point, mais en *us*, le nombre en est comme infini, c'est pourquoy j'ay commencé par là, encore que selon l'ordre des voyelles que j'ay suivi aprés, la terminaison *us*, deust estre la derniere.

J'ay encore un petit avis à donner, qu'il ne faut pas se fier à une certaine reigle, que quelques uns establissent, qu'on

doit consulter son oreille pour donner une terminaison aux noms qui n'en ont point de reiglée ; Car cette reigle est fautive, ayant pris garde souvent, que les oreilles en cela ne s'accordent pas, & que ce qui paroist doux à l'une, semble rude à l'autre.

En un mot l'Usage, & mon observation decideront la plus part des difficultez qui se presenteront sur ce sujet.

OBSERVATION.

ON ne peut donner aucune reigle certaine touchant les noms propres, il n'y a gueres que l'usage à consulter, il veut qu'on dise *Livie* contre le sentiment de M. de Vaugelas qui s'est déclaré pour *Livia.* On dit de mesme *Octavie, Julie* & mesme *Poppée*, & non pas *Octavia, Julia* & *Poppea.* Un celebre Autheur a dit *Brute* & *Agrippe*, en quoy on ne doit pas l'imiter. Il est beaucoup mieux de dire *Brutus* & *Agrippa* ; quoy qu'on dise *Cyrus*, *Crœsus*, *Porus* & *Pyrrhus*, il ne faut pas établir pour regle qu'on ne change point les noms Latins terminez en *us*, quand ils ne sont que de deux syllabes, puisqu'il est tres-ordinaire de dire *l'Empereur Tite.* On dit *Virginius* pour le distinguer de sa fille *Virginie Romaine*, & on croit que *Turpilien* & *Cossutien* doivent estre preferez à *Turpilianus* & à *Cossutianus*, on dit ordinairement *Mecenas*, en parlant du Favori d'Auguste, & l'on dit *Mecene* en parlant d'un protecteur de gens de Lettres. L'Autheur qu'on appelle *Alexander ab Alexandro* conserve tousjours son nom Latin. On dit *Artaxerxe* en prose & on le dit aussi en vers, sans qu'on y soit contraint par la rime, car ce mot n'en a point. Des noms de femmes que les Latins terminent en *o*, il n'y a gueres que *Dido* qui prenne l'*n* pour faire *Didon.* On dit *Calipso*, *Ino*, *Io & Sapho*, & non pas *Calipson*, *Inon*, *Ion & Saphon.*

REMARQUE.

Huit, huitiesme, huitain.

CEs mots ont cela de tout particulier, que l'*h*, en estant consone, & non pas muette ; car on dit *le*

huitiesme, & non pas *l'huitiesme*, *le huitain*, & non pas *l'huitain*, & *de huit*, non pas *d'huit*; neantmoins cette *h*. ne s'aspire point, comme font toutes les autres *h*, consones, sans exception : Ce qui est cause que beaucoup de gens ont sujet de douter, si elle est consone : mais il est tres-certain qu'elle l'est, puis que la voyele qui précede ne se mange jamais.

OBSERVATION.

Tout le monde a esté du même avis, & on a trouvé en general qu'il y a quelque sorte d'aspiration dans l'*h* de ces trois mots, quoy qu'elle ne soit pas si sensible que dans *honte* & dans *hardi*.

REMARQUE.

Temperature, temperament.

Ces deux mots ont deux usages bien differens, il ne les faut pas confondre. *Temperature* se dit de l'air, & *temperament* des personnes. *Il faut que le Medecin sçache le temperament du malade*, c'est à dire *la complexion du malade*. Car je ne parle pas de *temperament* en un autre sens pour *adoucissement*. Toutefois M. de Malherbe use de *temperature* pour *temperament*. *M. le Cardinal de Lorraine*, dit-il, *fut d'une temperature, où il n'y avoit rien à desirer*. Je l'ay veû aussi employé tout de mesme dans Amiot. Mais c'est qu'il se disoit autrefois, & il ne se dit plus.

OBSERVATION.

Il n'est plus permis de se servir de *temperature* pour *temperament*, ny d'imiter en cela M. de Malherbe, qui a pû estre trompé ainsi qu'Amiot par le rapport que ces deux mots ont ensemble dans les premieres syllabes. *Temperature* ne signifie autre chose que la constitution, la disposition de l'air, selon qu'il est froid ou chaud, sec ou humide. *Temperament* veut dire *complexion* bonne ou mauvaise dans l'homme ; au figuré il signifie *accommodement*, *adoucissement*.

REMARQUE.

Terroir, terrein, territoire.

CEs trois mots si approchans l'un de l'autre, & qui viennent d'une mesme origine, ont neantmoins un usage si different, qu'on ne peut dire l'un pour l'autre sans faillir. Et je m'estonne qu'un de nos plus celebres Escrivains mette tousjours, *terroir* pour *territoire.*

Terroir se dit de la terre, entant qu'elle produit les fruits; *territoire*, entant qu'il s'agit de jurisdiction, & *terrein*, entant qu'il s'agit de fortification. Le laboureur parle du *terroir*, le Jurisconsulte du *territoire* & le soldat, ou l'Ingenieur, du *terrein.* Que si parlant d'une garenne je dis, *je voulois faire là une garenne, mais je n'ay pas trouvé que le terrein y fust propre*, ce sera bien dit; & selon la remarque.

Gaudet in effossis habitare cuniculus antris:
Monstravit tacitas hostibus ille vias.

OBSERVATION.

CEs trois mots ne doivent jamais estre confondus *terroir* se dit d'une terre considerée par rapport à l'Agriculture. Quant à *terrein* M. de Vaugelas n'a pas pris garde à sa veritable signification. C'est un espace de terre considerée par rapport à quelque ouvrage qu'on y fait ou qu'on y pourroit faire. *Ce jardin occupe un grand terrein, une Armée rangée en bataille dans un grand terrein.* On dit *territoire*, quand on parle de l'espace de terre dans lequel s'étend une Seigneurie où une Jurisdiction. *La Sentence de ce Juge est nulle, il l'a donnée hors de son territoire.*

Adjectif,

REMARQUE.

Adjectif, quand il veut un article à part, outre celuy du ſubſtantif.

CEtte regle eſt importante & neceſſaire, tant à cauſe de ſon frequent uſage, que parce que ce n'eſt pas parler François que d'y manquer; ce qui fait que les Poëtes s'y aſſujettiſſent auſſi bien que ceux qui eſcrivent en proſe. *Tout adjectif mis aprés le ſubſtantif avec ce mot* plus, *entre deux, veut tousjours avoir ſon article*, & *cét article ſe met immediatement devant* plus, & *tousjours au nominatif, quoy que l'article du ſubſtantif qui va devant, ſoit en un autre cas, quelque cas que ce ſoit.* Voicy un exemple de cette Regle. *C'eſt la couſtume des peuples les plus barbares.* Je dis que c'eſt ainſi qu'il faut dire, & non pas *des peuples plus barbares.* Or en diſant *des peuples les plus barbares*, il ſe voit que l'article du ſubſtantif eſt au genitif, & celuy de l'adjectif eſt au nominatif. Il en eſt de meſme des autres cas. *J'ay obeï au commandement le plus juſte qui ait jamais eſté fait.* Le voila au datif, *je l'ay arraché des mains les plus avares de la terre*, le voila à l'ablatif, & cela tant au ſingulier qu'au pluriel. Pour l'accuſatif, on ſçait que ſon article eſt ſemblable à celuy du nominatif.

Que ſi l'on veut ſçavoir la raiſon pourquoy l'article de l'adjectif ſe met tousjours icy au nominatif, encore que celuy du ſubſtantif ſoit en un autre cas, ce qui ſemble bien eſtrange, la reſponſe eſt aiſée; C'eſt parce qu'on y ſousentend ces deux mots, *qui ſont*, ou *qui furent* ou *qui ſera*, ou quelque autre temps du verbe ſubſtantif avec *qui*.

Au reſte, quand il eſt parlé de *plus* icy, c'eſt de celuy qui n'eſt pas proprement comparatif, mais qui ſignifie

trés, comme aux exemples que j'ay proposez. Ce que j'ay dit de *plus*, s'entend aussi de ces autres mots, *moins mieux*, *plus mal*, *moins mal*. Exemples, *je parle de l'homme le moins heureux*, *de l'enfant le mieux nourry*, *de l'enfant le plus mal nourry*, & *du vaisseau le moins equippé*. Et en tous les autres cas il en est de mesme que de *plus*.

OBSERVATION.

CEtte remarque a esté approuvée tout d'une voix, & on ne sçauroit se dispenser de s'assujettir à la regle que M. de Vaugelas y establit.

REMARQUE.

Sieger, Tasser.

SIeger, pour *assieger*, & *tasser* pour *entasser*, ne valent rien; C'est une faute familiere à de certaines Provinces, & particulierement à la Normandie, où l'on use du simple, au lieu du composé, comme *sieger une ville*, & *tasser du bled*, pour dire, *assieger une ville & entasser du bled*.

OBSERVATION.

C'Est fort mal parler que de dire *sieger une ville*, au lieu *d'Assieger*, mais *Tasser* ne peut estre condamné lorsqu'on parle du ménage de la campagne. Il est au contraire meilleur qu'*entasser* en certaines occasions, puisqu'on dit plustost *tasser des fagots*, *tasser du foin*, qu'*entasser des fagots*, *entasser du foin*.

REMARQUE.

Le onziesme.

PLusieurs parlent & escrivent ainsi, mais tres-mal. Il faut dire, *l'onziesme*; car surquoy fondé, que deux voyelles de cette nature, & en cette situation, ne fassent pas

ce qu'elles font par tout, qui eſt que la premiere ſe mange ? Voicy une conjecture fort vray-ſemblable de ce qui a donné lieu à cette erreur, & je crois que tout le monde en demeurera d'accord. C'eſt que l'on a accouſtumé de dire en contant, *le premier*, *le ſecond*, *le troiſieſme*, & ainſi generalement de tous les autres, juſques à dire, *le centieſme*, *le millieſme*, tous les nombres commençans par une conſonne, qui fait que l'on dit *le*, devant, n'y ayant pas lieu de faire l'eliſion de la voyelle *e*. Et comme il n'y a qu'un ſeul nombre en tout, qui commence par une voyelle, qui eſt *onze*, *onzieſme*, on a pris une telle habitude de dire *le*, & devant & aprés le nombre, que quand ce vient à *onzieſme*, on le traite comme les autres, ſans ſonger qu'il commence par une voyelle, & que l'*e* de l'article *le* ſe mange, & qu'il faut dire, *l'onzieſme*, & non pas, *le onzieſme*. Du reſte, il faut eſcrire *onze*, & *onzieſme*, avec un *o*, & non pas avec un *u*.

OBSERVATION.

IL ne faut pas chercher de raiſon quand l'uſage a decidé. Il eſt certain que preſque tout le monde dit & eſcrit le *onzieſme*, quoy qu'on n'ait pas blaſmé l'*onzieſme*, pour la *onzieſme*, dans ce vers d'une de nos plus belles pieces de Theatre.

On a fait contre vous dix entrepriſes vaines
Peut-eſtre que l'onzieſme eſt preſte d'éclater.

Ce qui engage le plus à dire *le onzieſme* & non pas *l'onzieſme*, c'eſt qu'on dit *le onze*, & non pas *l'onze*, les lettres du onze portent que &c. On dit *dans ſa onzieſme année*, & on ne peut dire *dans ſon onzieſme année*.

REMARQUE.

Sur le minuit.

C'Eſt ainſi que depuis neuf ou dix ans toute la Cour parle, & que tous les bons Autheurs eſcrivent. C'eſt pourquoy il n'y a plus à deliberer, il faut dire & eſcrire, *ſur le minuit*, & non pas *ſur la minuit*, bien qu'une infinité de gens trouvent cette façon de parler inſupportable. Il eſt vray que depuis peu j'ay eſté ſurpris de trouver *ſur le minuit*, dans la traduction d'Arrian faite en noſtre langue, par un des meilleurs Eſcrivains de ce temps-là, & imprimée à Paris fort correctement par Federic Morel, excellent Imprimeur, l'année 1581. Il eſt certain que *ſur la minuit*, eſt comme l'on a touſjours dit, & comme la raiſon veut que l'on die; parce que *nuit*, eſtant feminin, l'article qui va devant doit eſtre feminin auſſi, ſans que l'addition de *mi*, puiſſe changer le genre, (On dit neantmoins *minuit ſonné*, & jamais *minuit ſonnée.*) Ainſi on dit, *ſur le midy*, parce que *dy*, ſignifiant *jour*, eſt maſculin, comme ſi l'on diſoit, *my jour*. Que ſi l'on repart que ce n'eſt pas le mot qui ſuit *mi*, comme fait *nuit*, en ce mot de *minuit*, qui doit regler le genre du mot entier & compoſé, & que pour preuve on allegue qu'on dit, *à la mi-Aouſt*, quoy qu'*Aouſt* ſoit maſculin, on repond, qu'en ce lieu-là on ſous-entend un mot feminin, qui eſt *feſte*, comme qui diroit *à la feſte de mi-Aouſt*. Et pour moy, je croirois que *ſur le midy*, a eſté cauſe que l'on a dit *ſur le minuit*, comme *à la mi-Aouſt* a eſté cauſe que l'on a dit ainſi de tous les autres mois, *à la mi-May*, *à la mi-Juin*, *&c* Malherbe, *On croit*, dit-il, *que l'on partira à la mi-Juin*, Mais toutes ces conjectures importent peu.

OBSERVATION.

SI du temps de M. de Vaugelas une infinité de gens trouvoient que *ſur le minuit* eſtoit une façon de parler inſupportable on ſeroit fort bleſſé preſentement d'entendre dire *ſur la minuit.* Quand on a dit la mi-Aouſt il y a grande apparence qu'on n'a point ſongé que le mot feminin *Feſte* eſtoit ſous-entendu, & ce qui le fait connoiſtre, c'eſt qu'on a tousjours dit de meſme, *à la my-May* & *à la my Juin.* Ce n'eſt qu'en ces deux phraſes *ſur le midy* & *ſur le minuit* que l'uſage a *receu* l'article maſculin ſans égard à *dy* pour *jour*, qui eſt maſculin & à *nuit* qui eſt feminin. On dit auſſi *la my-Careſme*, quoy que *Careſme* ſoit maſculin, comme *Aouſt* & *May* le ſont dans la *my-Aouſt* & dans *la my May.*

REMARQUE.

Verbes regiſſans deux cas, mis avec un ſeul.

EXemple, *ayant embraßé, & donné la benediction à ſon fils.* Nos excellents Eſcrivains modernes condamnent cette façon de parler, parce, diſent-ils, qu'*embraßé*, regit l'accuſatif, & *donné* regit le datif, tellement que ces deux verbes ne peuvent s'accorder enſemble pour regir un meſme cas, & ainſi l'on n'en ſçauroit faire la conſtruction avec le nom qui ſuit; car *embraßé*, veut que l'on die *embraſſé ſon fils*, & neantmoins en l'exemple propoſé il y a, *à ſon fils*: De meſme, ſi l'on changeoit l'ordre des verbes en ce meſme exemple, & que l'on diſt, *ayant donné la benediction, & embraſſé ſon fils* on feroit encore la meſme faute, parce que *donné* regit le datif, & neantmoins il y a *ſon fils*, qui eſt accuſatif. Cette regle eſt fort belle, & tres conforme à la pureté & à la netteté du langage, qui demande pour la perfection que les deux verbes ayent meſme regime, comme *ayant embraſſe & baisé ſon fils, ayant fait des careſſes, & donné la benediction à ſon fils*, car

en ces deux exemples les deux verbes n'ont qu'une mesme construction.

Il y a fort peu que l'on commence à pratiquer cette regle, car ny Amiot, ny mesme le Cardinal du Perron, ny M. Coëffeteau, ne l'ont jamais observée. Certes en parlant on ne l'observe point, mais le stile veut estre plus exact. Les Grecs ny les Latins ne faisoient point ce scrupule, fondez sans doute sur ce que le cas regi par le premier verbe est sous-entendu, comme en l'exemple proposé, *ayant embrassé & donné la benediction à son fils*, on sous-entend *son fils*. aprés *ayant embrassé*. C'est pourquoy je ne condamne pas absolument cette façon de parler, mais parce qu'en toutes choses il faut tendre à la perfection, je ne voudrois plus escrire ainsi, & j'exhorte à en faire de mesme ceux qui ont quelque soin de la netteté du stile.

OBSERVATION.

LA regle que M. de Vaugelas établit dans cette remarque est tres judicieuse & il a trop d'indulgence quand il dit qu'il ne condamne pas absolument *ayant embrassé* & *donné sa benediction à son fils*. Il faut la condamner comme une faute qu'il n'est pas permis de se pardonner. Tout ce qui est contre la pureté & contre la netteté du langage est vitieux.

REMARQUE.

Un NOM & un VERBE regissans deux cas differens, mis avec un seul cas.

EXemple, *afin de le conjurer par la memoire, & par l'amitié qu'il avoit portée à son pere*, dit un celebre Escrivain. Je dis que la mesme regle qui s'observe aux verbes, se doit aussi observer aux noms, & qu'il n'y a pas moyen de construire l'exemple proposé, qu'en sous-en-

tendant *de son pere*, immediatement aprés *la memoire*. Il est certain que ce n'est point escrire nettement, que d'escrire ainsi, & que mesme il y a une double faute en cet exemple, l'une que ces mots, *par la memoire*: ne se sçauroient construire avec ce datif, *à son pere*, & l'autre, qu'il *avoit portée* ne s'accommode pas à ce mot, *la memoire*, mais seulement à celuy-cy *l'amitié*. Voicy un autre exemple selon la regle, *afin de le conjurer par l'estime & par l'affection qu'il avoit pour son pere*, car *estime & affection*, sont deux mots qui s'accordent ensemble, & ne demandent qu'une mesme construction, qu'ils ont icy doublement, & au verbe *avoit*, & en la proposition, *pour*. Ceux qui ne se soucieront pas de perfectionner leur langue, ny leur stile, se pourront encore dispenser de cette regle; mais ces Remarques ne sont pas pour eux.

OBSERVATION.

CE que dit M. de Vaugelas que la mesme regle qui s'observe aux verbes, se doit aussi observer aux noms, est parfaitement bien remarqué. Ainsi on ne peut dire, *afin de le conjurer par la memoire & par l'amitié qu'il avoit portée à son pere*, il faut dire, *par la memoire de son pere & par l'amitié qu'il luy avoit portée*. On est obligé d'escrire purement & nettement, & ceux qui negligent de le faire péchent contre le genie de la langue.

REMARQUE.

Tomber, Tumber.

IL faut dire, *tomber*, avec un *o*, quoy que j'entende dire souvent à des personnes qui parlent tres-bien, *tumber* avec un *u*, mais je ne le tiens pas supportable.

OBSERVATION.

IL n'y a plus aujourd'huy personne qui prononce ou qui escrive *tumber*.

REMARQUE.

POVR CE, pour *à cause de cela*, ou *partant*. *Par ainsi*.

UN de nos plus celebres Autheurs a escrit, *le vice gagne tousjours, & pour ce, il le faut chasser avant qu'il soit tourné en habitude*. Je dis, que ce *pour ce*, pour dire *partant*, ou *à cause de cela*, n'est pas bon, & qu'il ne doit jamais estre employé à cet usage. Il se disoit autrefois mais il ne se dit plus.

De mesme, *par ainsi*, dont M. Coëffeteau, & M. de Malherbe se servent si souvent en ce mesme sens, n'est presque plus en usage; On dit simplement *ainsi*, sans *par*.

OBSERVATION.

POur ce n'est plus du tout en usage non plus que *par ainsi*, que M. de Vaugelas semble vouloir tolerer, parce que M. Coëffeteau & M. de Malherbe s'en sont servis.

REMARQUE.

Un adjectif avec deux substantifs de different genre.

EXemple; *Ce peuple a le cœur & la bouche ouverte à vos loüanges*. On demande s'il faut dire *ouverte*, ou *ouverts*. M. de Malherbe disoit, qu'il falloit éviter cela comme un escuëil, & ce conseil est si sage, qu'il semble qu'on ne s'en sçauroit mal trouver; Mais il n'est pas question pourtant de gauchir tousjours aux difficultez, il les faut

faut vaincre, & eſtablir une regle certaine pour la perfection de noſtre langue. Outre que bien ſouvent voulant éviter cette mauvaiſe rencontre, on perd la grace de l'expreſſion, & l'on prend un détour qui n'eſt pas naturel. Les Maiſtres du meſtier reconnoiſſent aisément cela. Comment dirons nous donc? Il faudroit dire, *ouverts*, ſelon la Grammaire Latine, qui en uſe ainſi, pour une raiſon qui ſemble eſtre commune à toutes les langues, que le genre maſculin eſtant le plus noble, doit prédominer toutes les fois que le maſculin & le feminin ſe trouvent enſemble; mais l'oreille a de la peine à s'y accommoder, parce qu'elle n'a point accouſtumé de l'oüir dire de cette façon, & rien ne plaiſt à l'oreille, pour ce qui eſt de la phraſe & de la diction, que ce qu'elle a accouſtumé d'oüir. Je voudrois donc dire, *ouverte*, qui eſt beaucoup plus doux, tant à cauſe que cet adjectif ſe trouve joint au meſme genre avec le ſubſtantif qui le touche, que parce qu'ordinairement on parle ainſi, qui eſt la raiſon decisive, & que par conſequent l'oreille y eſt toute accouſtumée. Or qu'il ſoit vray que l'on parle ainſi d'ordinaire à la Cour, je l'aſſure comme y ayant pris garde ſouvent, & comme l'ayant fait dire de cette ſorte à tous ceux à qui je l'ay demandé; par une certaine voye qu'il faut tousjours tenir, quand on veut ſçavoir aſſurément ſi une choſe ſe dit, ou ſi elle ne ſe dit pas. Mais qu'on ne s'en fie point à moy, & que chacun ſe donne la peine de l'obſerver en ſon particulier.

Neantmoins M. de Malherbe a eſcrit, *il le faut eſtre en lieu, où le temps, & la peine ſoient bien employez*. On reſpond que cet exemple n'eſt pas ſemblable à l'autre, & qu'en celuy-cy il faut eſcrire, comme a fait M. de Malherbe, parce que deux ſubſtantifs qui ne ſont point ſyno-

nimes, ny approchans, comme *le temps, & la peine*, regissent necessairement un pluriel, lors que le verbe passif, vient apres avec le verbe substantif, ou que le verbe substantif est tout seul, comme *le mary & la femme sont importuns*, car on ne dira jamais, *le mary & la femme est importune*, parce que deux substantifs differens demandent le pluriel au verbe qui les suit, & dés que l'on employe le pluriel au verbe, il le faut employer aussi à l'adjectif, qui prend le genre masculin, comme le plus noble, quoy qu'il soit plus proche du feminin.

La question n'est donc pas pour l'exemple de M. de Malherbe; car la chose est sans difficulté, & sans exception, mais pour l'exemple qui est le sujet de cette Remarque, où le dernier substantif *bouche*, est joint immediatement à son adjectif *ouverte* sans qu'il y ait aucun verbe ny substantif, ny autre entre deux; comme on dit, *les pieds & la teste nuë*, & non pas, *les pieds & la teste nuds*.

OBSERVATION.

LA decision de M. de Vaugelas est juste sur la phrase qui fait le sujet de cette Remarque. Quand le verbe regit deux noms substantifs dont le premier est masculin & le second feminin, il faut que l'adjectif s'accorde en genre avec le dernier auquel seul l'esprit s'attache, parce qu'il est le plus proche, c'est ce qui authorise à dire, *il a le cœur & la bouche ouverte à vos loüanges*. Il n'en est pas de mesme quand les deux noms substantifs servent de nominatif au verbe qui suit. Comme ces deux noms demandent le verbe au pluriel, il faut que l'adjectif qui s'y rapporte, soit aussi au pluriel & masculin comme estant le genre le plus noble. *Le frere & la sœur sont aussi beaux l'un que l'autre.*

REMARQUE.

Songer pour *penſer.*

IL y en a qui ne le peuvent ſouffrir, mais ils n'ont pas raiſon; car qu'ont-ils à dire contre l'Uſage, qui le fait dire & eſcrire ainſi à tout le monde? ils alleguent, que *ſonger*, ſignifie toute autre choſe; comme ſi premierement il falloit diſputer avec l'Uſage par raiſon, & que d'ailleurs ce fuſt une choſe bien extraordinaire en toutes ſortes de langues que les mots equivoques; car il en faudroit donc bannir tous les autres auſſi bien que celuy-cy, ſi cette raiſon avoit lieu. Non ſeulement ce n'eſt pas une faute de dire, *ſonger*, pour *penſer*, comme, *vous ne ſongez pas à ce que vous faites*, mais il a beaucoup plus de grace, & eſt bien plus François, que de dire, *vous ne penſez pas à ce que vous faites.*

OBSERVATION.

LE ſcrupule eſt mal fondé de ne vouloir pas dire *ſonger* pour *penſer*, quand l'un ſe peut employer naturellement pour l'autre, ainſi on dit également bien, *toutes les fois que j'y ſonge*, *à quoy ſongez-vous*, *il ſonge à achepter une telle charge*, *& toutes les fois que j'y penſe*, *à quoy penſez-vous*, *il penſe à achepter une telle charge.* Il faut prendre garde ſeulement que quand *ſonger* s'employe pour *penſer*, c'eſt tousjours un verbe neutre, de ſorte qu'encore qu'on diſe fort bien, *ce qu'il dit eſt tousjours fort eloigné de ce qu'il penſe*, *on penſe de vous cent choſes deſavantageuſes*, comme dans ces phraſes, *penſer* eſt un verbe actif, on ne ſçauroit mettre *ſonger* en ſa place & il ſeroit barbare de dire, *on ſonge de vous cent choſes deſavantageuſes*, *ce qu'il dit eſt fort eloigné de ce qu'il ſonge.*

REMARQUE.

QUI, au commencement d'une periode.

NOus avons quelques Escrivains, qui apres avoir fait une longue periode sans avoir achevé ce qu'ils veulent dire, se sont avisez d'un mauvais expedient, pour faire d'un costé que la periode ne passe pas les bornes, & que d'autre part ils y puissent adjouster ce qui luy manque. Voicy comme ils font. Quand le sens est complet, ils mettent un point, & puis commencent une autre periode par le relatif, *qui.* Or ce *qui*, relatif, est incapable de commencer une periode, ny d'avoir jamais un point devant luy, mais tousjours une virgule, tellement qu'il le faut joindre à la periode précedente, & alors elle se trouve d'une longueur desmesurée & monstrueuse. Au lieu d'exemple, figurez-vous une periode, qui ait toute l'estenduë qu'on luy peut souffrir, & qu'au lieu de la fermer, on voulust encore y adjouster un membre commençant par *qui*, certainement elle seroit insupportable. Je dis donc que de faire un point devant le *qui*, & de commencer une autre periode par ce mot, est un fort mauvais remede, dont nous n'usons jamais en nostre langue. Il est vray que les Latins se donnent ordinairement cette licence, & c'est à leur imitation que les Escrivains dont je parle, le font: mais nous sommes plus exacts en nostre langue, & en nostre stile, que les Latins, ny toutes les Nations, dont nous lisons les escrits.

Comme je faisois cette Remarque, j'ay heureusement rencontré un passage d'un des meilleurs Autheurs de l'Antiquité, qui me fournit un bel exemple de ce que je viens de dire. Il m'a semblé qu'il ne seroit pas mal à propos de le mettre icy pour un plus grand éclaircissement. *Anxium Regem tantis malis circumfusi amici, ut meminisset*

orabant, animi sui magnitudinem unicum remedium deficientis exercitus esse, cùm ex iis qui præcesserant ad capiendum locum castris, duo occurrunt utribus aquam gestantes, ut filiis suis quos in eodem agmine esse, & ægrè pati sitim non ignorabant, occurrerent. Il seroit temps que la periode finist là, & je sçay bien qu'en nostre langue, à peine la pourroit-on souffrir plus longue. Neantmoins ce Grand homme, qu'on admire particulierement pour l'excellence du stile, passe outre, & ajouste, *Qui cùm in Regem incidissent, alter ex iis utre resoluto, vas quod simul ferebat implet, porrigens regi.* Quelques-uns donc de nos Autheurs qui traduiroient ce passage en François, finiroient la periode à *occurrerent*, sçachant bien qu'on ne la leur souffriroit pas plus longue; mais voicy ce qu'ils feroient ensuite, & qu'il ne faut pas faire: ils mettroient là un point & puis commenceroient une autre periode par *qui*, escrivant le *Q*, d'une lettre majuscule. Au reste, tous les Latins en usent ainsi, & Ciceron le premier. Voyez si j'ay raison de dire, que nous sommes plus reguliers qu'eux. Ce n'est pas seulement en cela, c'est en beaucoup d'autres choses, que je remarqueray selon les occasions.

OBSERVATION

COmme M. de Vaugelas ne rapporte aucun exemple, on ne croit pas qu'il y ait aucun Autheur, qui aprés avoir fait une longue periode, en ait jamais commencé une autre par un *Qui* relatif en mettant un point devant. On doute mesme si dans l'exemple Latin qu'il rapporte, on doit reconnoistre deux periodes; il semble plutost que ces mots. *Qui cum in Regem incidissent*, ne sont que la suite de la periode qui est beaucoup plus longue à la verité qu'elle ne doit estre, & qu'on ne les doit separer des premiers, que par un point & une virgule. *Qui* pourroit bien faire le commencement d'une periode en nostre langue comme en cet exemple. *Qui fera reflexion à*

tout ce qu'on vient de dire, *connoiſtra fort clairement*, *&c.* Mais alors ce *qui*, ne ſera point relatif, & ſignifiera *quiconque*, ou *celuy qui.*

REMARQUE.

S'il faut dire, Si c'eſtoit moy qui euſſe fait cela, ou *ſi c'eſtoit moy qui euſt fait cela.*

LA pluſpart aſſeurent, qu'il faut dire, *ſi c'eſtoit moy qui euſſe fait cela*, & non pas *qui euſt fait cela.* Car pourquoy faut-il que *moy* regiſſe une autre perſonne que la premiere? Cette raiſon ſemble convaincante; mais outre la raiſon, voyons l'Uſage de la langue en la premiere perſonne du pluriel, a-t-on jamais dit, *ſi c'eſtoient nous qui euſſent fait cela.* Or ſi l'on parloit ainſi au pluriel, il faudroit parler de meſme au ſingulier; Mais ſans doute tout le monde dit, *ſi c'eſtoient nous qui euſſions fait cela.* En un mot, les perſonnes du verbe doivent répondre par tout à celles des pronoms perſonnels, & il faut dire, *ſi c'eſtoit moy, qui euſſe fait cela*, *ſi c'eſtoit toy qui euſſes fait*, *luy qui euſt fait*, *nous qui euſſions fait*, *&c.* Neantmoins je viens d'apprendre d'une perſonne tres-ſçavante en noſtre langue, qu'encore que la Regle veüille que l'on die *euſſe*, avec *moy*, le plus grand Uſage dit, *euſt.* Il ajouſte, ce qui eſt tres-vray, que l'Uſage favoriſe ſouvent des ſoleciſmes, & qu'en cet endroit il ne condamneroit pas *euſt*, quoy qu'il condamne ce meſme abus en beaucoup d'autres rencontres, comme ſi l'on dit, *ce n'eſt pas moy qui l'a fait*, il faut ſans doute dire, *qui l'ay fait* Pour moy j'ay quelque opinion que ceux qui prononcent *qui euſt*, pour *qui euſſe* ou *qui euſſes*, en la premiere & en la ſeconde perſonne, ne le font pas pour ſe ſervir de la troiſieſme, *qui*

euſt. mais qu'ils mangent cette derniere ſyllabe par abreviation, comme quand on dit communément en parlant, *avous dit, avous fait*, pour, *avez vous dit, avez vous fait*, Mais comme *avous* ne s'eſcrit jamais, quoy qu'il ſe die auſſi, il ſe pourroit faire que l'on diroit *euſt*, en parlant, mais qu'il faudroit touſjours eſcrire *euſſe*, & *euſſes*, aux deux perſonnes. Et c'eſt le plus ſeur d'en uſer ainſi, puis que meſme ceux qui approuvent *euſt*, ne deſaprouvent pas l'autre. Outre qu'*eus*, eſtant la premiere perſonne du preterit de l'indicatif, peut eſtre que ceux qui diſent, ſi *c'eſtoit moy qui eus fait cela*, penſent dire, *qui eut fait cela*, le diſant à l'indicatif, au lieu de le dire au ſubjonctif.

OBSERVATION.

QUelques-uns ont crû qu'il falloit dire, *ſi c'eſtoit moy qui euſt fait cela*, & prétendoient que ce fuſt une irregularité de la langue que l'Uſage authoriſoit, parce qu'il feroit bien rude à l'oreille d'entendre dire, *ſi c'eſtoit moy qui propoſaſſe de faire telle choſe*, au lieu de, *ſi c'eſtoit moy qui propoſaſt de faire telle choſe*, mais le ſentiment contraire l'a emporté, on a dit que ce qui trompoit dans la phraſe de M. Vaugelas, *ſi c'eſtoit moy qui euſſe fait cela*, c'eſt que l'oreille ne diſcernoit pas ſi on prononçoit *qui euſſe* ou *qui euſt*, mais qu'il falloit eſcrire *qui euſſe*, en faiſant *qui* relatif de *moy* le nominatif de la premiere perſonne du verbe; qu'à l'égard des phraſes où il y avoit quelque choſe de trop rude à employer cette premiere perſonne, on devoit choiſir un autre tour. La maniere de conjuguer le pluriel, *ſi c'eſtoit nous qui euſſions fait*, *vous qui euſſiez fait*, invitant à dire au ſingulier, *ſi c'eſtoit moy qui euſſe fait*, *toy qui euſſes fait*. On n'a point eſté de l'avis de M. de Vaugelas, ſur ce qu'il nous donne cette phraſe comme inconteſtable, *ſi c'eſtoient nous qui euſſions fait cela*, il faut dire, *ſi c'eſtoit nous qui &c.*

REMARQUE.

aye, ou *ait*.

Le verbe *avoir*, en l'optatif & au subjonctif, ne dit jamais *aye*, en la troisiesme personne, mais tousjours *ait*, soit en vers, ou en prose. Ce n'est pas qu'autrefois on n'ait escrit, *aye*, mais on ne l'escrit plus qu'en la premiere personne : comme, *je prie Dieu que j'aye bon succés de*, &c. & *qu'il ait bon succés, afin que j'aye, & afin qu'il ait.*

OBSERVATION.

Il est vray que plusieurs personnes escrivent encore, *aye*, quand ils employent la troisiesme personne singuliere du subjonctif du verbe *avoir*. Ce qui les trompe, c'est que tous les autres verbes terminent cette troisiesme personne par un *e* muet. Il n'y a que les verbes *avoir* & *estre*, qui prennent un *t* aux personnes du subjonctif, *qu'il ait*, *qu'il soit*.

REMARQUE.

PAR CE QUE, *separé en trois mots.*

Il ne le faut jamais dire. En voicy un exemple pour me faire entendre. Un de nos grands Autheurs escrit, *Il m'a adoucy cette mauvaise nouvelle* PAR CE *qu'il me mande de la bonne volonté qu'en cette occasion le Roy a tesmoignée pour vous.* On voit clairement que, *parce que*, ne doit point estre employé de cette sorte, à cause que l'on a tellement accoustumé de ne le voir qu'en deux mots signifier *quia*, & rendre raison des choses, que lors qu'on l'employe à un autre usage, il surprend le Lecteur, & plus encore l'Autheur, qui ne peut pas remarquer dans la prononciation de celuy qui parle, cette distinction, comme le

le Lecteur la peut remarquer en lisant, tellement que cela empesche qu'on ne soit bien entendu, ou pour le moins, qu'on ne le soit si promptement; qui est un grand défaut à celuy qui parle, ou qui escrit. Car en cet exemple, *parce qu'il me mande de la bonne volonté*, n'à point de sens, si ce, *par ce que*, est pris pour *quia*, ou *à cause que*, comme d'abord tout le monde le prendra pour cela.

OBSERVATION.

POur escrire purement & sans équivoque, il ne faut jamais se servir de *par ce que*, que dans le sens de *à cause que*, ou du *quia* des Latins. Au lieu de dire, *je connois par ce que vous me mandez d'un tel*, il faut dire, *je connois par les choses que vous me mandez d'un tel*.

REMARQUE.

OU, adverbe pour le pronom relatif.

L'Usage en est élegant, & commode, par exemple *le mauvais estat où je vous ay laissé*, est incomparablement mieux dit, que *le mauvais estat auquel je vous ay laissé*. Le pronom, *lequel*, est d'ordinaire si rude en tous ses cas, que nostre langue semble y avoir pourveu, en nous donnant de certains mots plus doux & plus courts, pour substituer en sa place, comme, *où* en cet exemple, & *dont*, & *quoy* en une infinité de rencontres, ainsi qu'il se voit dans les Remarques de ces mots là.

OBSERVATION.

ON ne dit point, *le mauvais estat auquel je vous ay laissé*, l'Usage a receu *où* en la place du pronom relatif *auquel*, & non seulement on dit fort bien, *l'estat où je suis*, *la maison où il demeure*, mais encore, *la felicité où il aspire*, quoy qu'on puisse dire aussi, *la felicité à laquelle il aspire*, mais *l'estat dans lequel je suis*, & *la maison dans laquelle je demeure*, sont des manieres de parler dont personne ne se sert.

O

REMARQUE.

Quoy que.

IL faut prendre garde de ne le mettre jamais apres *que*; comme, *je vous asſure que quoy que je vous aime, &c.* à cauſe de la cacophonie, il faut dire, *que bien que*, ou *qu'encore que*, qui eſt peut-eſtre plus doux, n'y ayant qu'un *que*, entier.

OBSERVATION

CEtte Remarque ne regarde que le ſoin qu'il faut avoir d'éviter tout ce qui eſt trop rude à l'oreille. *Quoy que* eſt une tres-bonne façon de parler, mais il eſt certain qu'en diſant, *bien que* au lieu de *quoy que*, on rend la phraſe moins rude.

REMARQUE.

Liberal arbitre.

C'Eſt une façon de parler, dont Amiot, & tous les anciens Eſcrivains ont uſé, & dont pluſieurs modernes uſent encore. Rien ne la deffend que le long uſage, qui continuë tousjours; car *liberal*, ne veut pas dire *libre*, qui eſt ce que l'on prétend dire, quand on dit, *liberal arbitre.* Quelques-uns ont voulu rendre raiſon d'une phraſe ſi eſtrange, diſant que *liberal*, ſe prend là comme les Latins le prennent, quand ils appellent *ingenium liberale*, *indolem liberalem*, une ame bien née, comme ſi, *liberal*, en ce ſens eſtoit opposé à *ſervile*, & que l'on vouluſt dire, que le franc arbitre eſt convenable à une ame bien née, au lieu que les ames ſerviles, qui n'agiſſent que par contrainte, ſemblent eſtre privées de l'uſage de leur liberté. D'où eſt venu, ajouſtent-ils, qu'encore en François

nous appellons, *les arts liberaux*, ceux qui appartiennent aux personnes d'honneur, comme si ces arts estoient opposez aux arts mecaniques, qui ne sont exercez que par des gens du commun. Je ne voudrois pas absolument rejetter cette pensée, mais elle me semble bien subtile, & tirée de loin. Il vaut mieux avoüer franchement, que l'Usage l'a ainsi voulu, comme en plusieurs autres façons de parler, contre toute sorte de raison. D'autres disent, qu'au lieu de *libre arbitre*, qui neantmoins est tres-François, on a dit, *liberal arbitre*, pour éviter la dureté des deux *b*, & des deux *r*, qui se rencontrent & s'entre-choquent en ces deux mots, *libre arbitre*; mais c'est une mauvaise raison. Tant y a qu'on le dit, & qu'on l'escrit encore aujourd'huy, mais le plus seur, & le meilleur est de dire & d'escrire, *le franc arbitre*.

OBSERVATION.

ON ne dit plus aujourd'huy, *liberal arbitre*, on dit *libre arbitre*, & *franc arbitre*, & plusieurs preferent le premier à l'autre.

REMARQUE.

Prochain voisin.

CEs deux mots ne reçoivent jamais de comparatif, ny de superlatif. On ne dit point, *plus prochain*, *tres prochain*, *plus voisin*, *tres voisin*. On n'use de l'un & de l'autre que dans le simple positif, *prochain*, *voisin*. Cette remarque est curieuse, & d'autant plus necessaire, que je vois commettre cette faute à quelques-uns de nos meilleurs Escrivains. Il faut dire, *plus proche*, *tres proche*, au lieu de, *plus prochain*, *plus voisin*, *tres prochain*, *tres-voisin*. Par exemple, on dit, *à la maison la plus proche*, &

non pas, *à la maison la plus prochaine, ny la plus voisine.* Et, *je suis tres proche*, ou *fort proche de là*, & non pas, *tres prochain*, ny, *tres-voisin.* Où il faut remarquer que *fort*, qui est une marque de superlatif, ne se joint non plus à *prochain* & *voisin*, que, *plus*, &, *tres*, car on ne dira pas, *je suis fort prochain*, ny, *fort voisin.* Le peuple dit abusivement, *c'est mon plus prochain voisin*, mais il faut dire, *c'est mon plus proche voisin.*

OBSERVATION.

ON peut dire *dans le plus prochain village*, aussi bien que *dans le plus proche village.*] Ces mots *prochain* & *voisin* souffrent le comparatif & le superlatif. *Il perdit courage quand il vit la mort plus prochaine, on ne sçauroit estre plus voisins que nous le sommes, nos maisons sont fort voisines.*

REMARQUE.

Proches, pour *parens.*

PResque tout le monde le dit, comme, *je suis abandonné de mes proches, tous mes proches y consentent*, mais quelques-uns font difficulté d'en user. Je me souviens que M. Coëffeteau ne le pouvoit souffrir, en quoy il est suivy encore aujourd'huy par des gens de la Cour, de l'un & de l'autre sexe.

OBSERVATION.

ON ne doit point condamner le mot *proches*, employé au substantif dans la signification de *parens*, c'est fort bien parler sur tout dans la conversation que de dire, *il fut abandonné de ses proches.* Il faut seulement observer qu'il n'a d'usage qu'au pluriel, dans cette signification, & qu'on doit dire, *il fut trahi par un de ses plus proches*, & non *par un proche.*

REMARQUE.

Y, pour *luy*.

EXemple, *jay remis les hardes de mon frere à un tel, afin qu'il les y donne*, pour dire, *afin qu'il les luy donne*. C'eſt une faute toute commune parmy nos Courtiſans. D'autres diſent, *afin qu'il luy donne*, ſans dire, *les*, comme nous l'avons desja remarqué.

OBSERVATION.

LA phraſe que M. de Vaugelas apporte dans cette Remarque & toutes les autres de meſme nature ſont de veritables fautes. Si elles échapent quelquefois, ce ne peut eſtre que dans une converſation fort negligée, où l'on ne prend aucun ſoin de bien prononcer les mots. *Avous fait cela?* pour *avez vous fait cela?* eſt du meſme genre.

REMARQUE.

Y devant EN, & non pas aprés.

IL faut dire, *il y en a*, & jamais, *il en y a*, comme l'on diſoit anciennement.

OBSERVATION.

IL y a ſi long-temps qu'on n'entend plus dire, *il en y a*, qu'on a peine à croire qu'on l'ait jamais dit.

REMARQUE.

Y, avec les pronoms.

IL faut dire, *menez y moy*, & non pas, *menez m'y*, & au ſingulier auſſi, *menes-y-moy*, & non pas, *mene m'y*. Et

cela à cause du mauvais & ridicule son que, fait, *menez-m'y*, *&* *mene-my*, car on dit bien *menez nous y* qui est la mesme construction & le mesme ordre des paroles, & *menez les y* aussi ; parce que la cacophonie ne s'y rencontre pas si grande, qu'aux deux autres. On dit encore, *mene-l'y*, & *menez l'y*, à cause que la lettre, *l*, ne sonne pas si mal en cet endroit que l'*m*. Outre que *m'y*, de soy a un mauvais son. De mesme on dit, *envoyez y moy*, & non pas, *envoyez m'y*, *portez y moy*, & non *portez m'y*, mais ouy bien, *envoyez nous y*, *envoyez l'y*, *portez nous y*, *portez l'y*. Cela se dit en parlant, mais je ne voudrois pas l'escrire, que dans un stile fort bas. Je l'éviterois en prenant quelque destour. Je ferois venir à propos de dire, *là* pour *y*, comme *portez moy là*, *envoyez moy là*.

OBSERVATION.

ON est convenu que *m'y* a un fort mauvais son dans, *menez m'y*, & que c'est assez pour faire condamner absolument cette façon de parler, mais *m'y* n'a point de soy-mesme un aussi mauvais son que M. de Vaugelas le prétend. On dira fort bien & sans que l'oreille en soit blessée, *j'iray volontiers dans cette maison si vous vouliez m'y mener*, *si vous vous vouliez m'y donner accés*, *comme son carosse n'estoit pas remply*, *il m'y donna place*. Ce *m'y* n'est insupportable que quand il n'est suivy d'aucun mot, comme dans, *menez m'y*, il est vray qu'il ne seroit pas moins à blasmer dans cette phrase. *Vostre carosse n'est pas plein*, *donnez m'y place*, il faut dire, *donnez y moy place*, *menez-y moy*. Ce qui rend *donnez m'y place* barbare, c'est que m'y est placé aprés le verbe. Pour estre souffert, il faut qu'il soit mis devant, comme, *il m'y mena*, *si l'on veut que j'aille là*, *il faut qu'on m'y porte*.

REMARQUE.

TOUT, *adverbe.*

C'Eſt une faute que preſque tout le monde fait, de dire, ***tous***, au lieu de ***tout***. Par exemple il faut dire, ***ils ſont tout eſtonnez***, & non pas, ***tous eſtonnez***, parce que ***tout*** en cet endroit n'eſt pas un nom, mais un adverbe, & par conſequent indeclinable, qui veut dire, ***tout à fait omninò*** en Latin. ***Ils ſont tout autres que vous ne les avez veûs***, & non pas ***tous autres***. ***Ils crient tout d'une voix***, c'eſt comme il faut parler, & eſcrire grammaticalement, mais on ne laiſſe pas de dire oratoirement ***tous d'une voix***, & il eſt plus élegant à cauſe de la figure que fait l'antitheſe de ***tous***, & d'***une voix***. Ce n'eſt pas encore qu'on ne puiſſe dire, ***tous eſtonnez***, quand on veut dire que, ***tous*** le ſont, mais nous ne parlons pas du nom, nous parlons de l'adverbe, qui ſe joint aux adjectifs, ou pour l'ordinaire aux participes paſſifs, comme, ***ils ſont tous ſales***, ***ils ſont tous rompus***.

Mais cela n'a lieu qu'au genre maſculin, car au feminin il faut dire, ***toutes***, ***elles ſont toutes eſtonnées***, ***toutes eſplorées***, l'adverbe, ***tout***, ſe convertiſſant en nom, pour ſignifier neantmoins ce que ſignifie l'adverbe, & non pas ce que ſignifie le nom. Car quand on dit, ***elles ſont toutes ſales***, ***elles ſont toutes rompuës***, ***toutes***, veut dire, ***tout à fait***, ***entierement***, comme qui diroit, ***elles ſont tout à fait ſales***, ***tout à fait rompuës***. La bizarrerie de l'Uſage a fait cette difference ſans raiſon, entre le maſculin, & le feminin.

Il y a pourtant une exception en cette reigle du genre feminin. C'eſt qu'avec ***autres***, feminin, il faut dire, ***tout***

& non pas *toutes*. Exemple, *les dernieres figures que vous m'envoyastes, estoient tout autres que les premieres*, & non pas, *estoient toutes autres*. Mais ce n'est qu'au pluriel car au singulier il faut dire, *toute*, comme, *j'ay veû l'estoffe que vous dites, elle est toute autre que celle-cy*. Je n'ay remarqué que ce seul mot qui soit excepté de la Reigle, car par tout ailleurs & au singulier & au pluriel, il faut que *tout*, adverbe, se change en l'adjectif *toute*, & *toutes*, quand il est avec un adjectif feminin, *elle est toute telle qu'elle estoit, elles sont toutes telles que vous les avez veûës*.

OBSERVATION.

LEs sentimens ont esté partagez sur cette remarque, tout le monde a esté d'un mesme sentiment touchant *tout*, quand il est joint avec un adjectif masculin pluriel, & on a trouvé qu'en cette phrase, *ils furent tout estonnez*, ce mot *tout*, doit estre regardé comme un adverbe qui signifie, *tout à fait*, mais il n'en a pas esté de mesme à l'égard de ce mesme mot joint avec un adjectif feminin. La pluspart ont soustenu contre la decision de M. de Vaugelas qu'il faloit dire, *elles furent tout estonnées*, *elles vinrent tout éplorées*, *& non pas toutes estonnées*, *toutes éplorées*. Ceux qui ont esté de l'avis contraire ont respondu que les participes feminins, *estonnées & surprises*, pouvant estre employez indifferemment l'un pour l'autre, ils ne voyoient pas pourquoy il falloit dire, *elles furent tout estonnées*, puisqu'il est incontestable qu'il faut dire, *elles furent toutes surprises*. Ils ont ajousté que la liberté de la prononciation dans le discours familier pouvoit induire en erreur & qu'au lieu de faire entendre *elles estoient fort estonnées*, il échappoit de dire, *tout estonnées*. On n'a point eu d'égard à cette raison, & l'Académie a decidé à la pluralité des suffrages, qu'il faut dire & escrire, *elles furent tout estonnées*, & non pas *toutes estonnées*, quoy qu'on demeure d'accord qu'il faut mettre *toute* & *toutes* devant des adjectifs qui commencent par une consonne, *cette femme est toute belle*, *ces estoffes sont toutes sales*. Suivant cette regle il faut dire, *les dernieres estoffes estoient tout autres que les premieres*. On ne voit pas surquoy M. de Vaugelas

gelas se fonde lorsqu'il prétend qu'il faut dire au singulier, *l'estoffe que vous dites, est toute autre que celle-cy*, puisqu'il est impossible que l'oreille distingue dans cette phrase si on prononce, *tout autre*, adverbe, ou *toute autre* nom adjectif.

REMARQUE.

Vinrent & *vindrent.*

TOus deux sont bons, mais *vinrent*, est beaucoup meilleur & plus usité. M. Coëffeteau dit tousjours *vinrent*, & M. de Malherbe, *vindrent*. Toute la Cour & tous les Autheurs modernes disent, *vinrent*, comme plus doux. De mesme en ses composez, & aux autres verbes de cette nature, *revinrent*, *devinrent*, *souvinrent*, & leurs semblables, plus élegamment que *revindrent*, *devindrent*, *souvindrent*, *&c.* l'on dit aussi, *tinrent* plustost que *tindrent*, qui neantmoins est bon, *soustinrent*, *maintinrent*, plustost que, *soustindrent*, & *maintindrent*.

OBSERVATION.

ON ne peut plus dire, que *vinrent* est beaucoup meilleur que *vindrent*. C'est le seul qui soit usité presentement, *vindrent* est tout à fait hors d'usage, aussi bien que *tindrent*, & *soutindrent*.

REMARQUE.

Print, *prindrent*, *prinrent*.

TOus trois ne valent rien, ils ont esté bons autrefois, & M. de Malherbe en use tousjours, *Et d'elle prindrent le flambeau, dont ils desolerent leur terre, &c.* Mais aujourd'huy l'on dit seulement, *prit*, *& prirent*, qui sont bien plus doux.

OBSERVATION.

CEs mots qui ont esté employez autrefois par de bons Autheurs ne sont plus d'aucun usage. Il faut dire, *il prit*, *ils prirent*.

REMARQUE.

Quand la dyphtongue O I, doit estre prononcée comme elle est escrite, ou bien en A I.

A La Cour on prononce beaucoup de mots escrits avec la diphtongue *oi*, comme s'ils estoient escrits avec la diphtongue *ai*, parce que cette derniere est incomparablement plus douce & plus delicate. A mon gré c'est une des beautez de nostre langue à l'oüir parler, que la prononciation d'*ai*, pour *oi*; *Je faisais*, prononcé comme il vient d'estre escrit, combien a-t'il plus de grace que, *je faisois*, en prononçant à pleine bouche la diphtongue *oi*, comme l'on fait d'ordinaire au Palais? Mais parce que plusieurs en abusent, & prononcent *ai*, quand il faut prononcer *oi*, il ne sera pas inutile d'en faire une remarque. Une infinité de gens disent, *mains*, pour dire *moins*, & par consequent *neantmains*, pour *neantmoins*, *je dais*, *tu dais*, *il dait*, pour dire, *je dois*, *tu dois*, *il doit*, ce qui est insupportable. Voicy quelques regles pour cela.

Premierement, dans tous les monosyllabes on doit prononcer *oi*, & non pas *ai*, comme *moins*, avec son composé *neantmoins*, *loy*, *bois*, *dois*, *quoy*, *moy*, *toy*, *soy*, *mois*, *foy*, & tous les autres, dont le nombre est grand. Il y en a fort peu d'exceptez, comme *froid*, *crois*, *droit soyent*, *soit*, que l'on prononce en *ai*, *fraid*, *crais*, *drait*, *saient*, *sait*: si ce n'est quand on dit *soit*, pour approuver quelque

choſe, car alors il faut dire *ſoit*, & non pas *ſait*, & quand il ſignifie *ſive*, par exemple on dira, *ſoit que cela ſait ou non*, en prononçant ces deux *ſoit*, de la façon qu'ils viennent d'eſtre eſcrits. Dans tous les mots terminez en *oir*, comme, *mouchoir*, *parloir*, *recevoir*, *mouvoir*, *&c.* ſans exception, on prononce tousjours, *oi*, & jamais *ai.*

On prononce auſſi tousjours *oi*, & non pas *ai* aux trois perſonnes du ſingulier preſent de l'indicatif des verbes qui terminent en *çois*, comme *conçois*, *reçois*, *apperçois*, car on ne dit jamais *je conçais*, *je reçais*, *j'apperçais*.

Tantoſt on prononce *oi* & tantoſt *ai*, aux ſyllabes qui ne ſont pas à la fin des mots, comme on dit, *boire*, *memoire*, *gloire*, *f ire*, *&c.* & non pas, *baire*, *memaire*, *glaire*, *faire*, qui ſeroit une prononciation bien ridicule; Et l'on prononce, *craire*, *accraire*, *creance*, *craiſtre*, *accraiſtre*, *connaiſtre*, *paraiſtre*, *&c.* pour *croire*, *accroire*, *croyance*, *&c.* Quelques-uns diſent, *veage*, pour *voyage*, mais il ne ſe peut ſouffrir, non plus que *Reaume*, pour *Royaume.* On peut neantmoins aſſeurer, que preſque par tout *oi*, ne finiſſant pas le mot, ſe prononce en *oi*, & non pas en *ai.* Ainſi il faut dire, *avoine*, avec toute la Cour, & non pas *aveine* avec tout Paris.

Le grand uſage donc de la diphtongue *ai*, pour *oi*, c'eſt au ſingulier du preterit imparfait de l'indicatif, *je faiſais*, *tu faiſais*, *il faiſait*, pour, *je faiſois*, *tu faiſois*, *il faiſoit.* *J'eſtais*, *j'avais*, *j'allais*, en toutes les trois perſonnes de meſme, & en la troiſieſme perſonne du pluriel, *ils faiſaient.* Cette Regle eſt ſans exception. L'*ai*. ſe prononce encore pour *oi*, aux trois perſonnes du ſingulier preſent de l'indicatif, comme, *je connais*, *tu connais*, *il connaiſt*, pour, *je connois*, *tu connois*, *il connoiſt.* Mais ce n'eſt qu'en certains mots, qui ſont en fort petit nombre; Car les verbes qui ſont

composez d'un verbe monosyllabe, comme, *je prevois*, *je revois*, *j'entre-vois*, *j'entr-ois*, & autres semblables; n'y sont pas compris, à cause qu'ils sont composez d'un verbe simple monosyllabe *vois*, & *ois*, dont la diphtongue se prononce en *oi*, & non pas en *ai*.

Ai, se prononce encore pour *oi*, à la fin des noms Nationnaux, & Provinciaux, ou des habitans des villes, comme *Français*, *Anglais*, *Hollandais*, *Milanais*, *Polonais*, *&c.* pour *François*, *Anglois*, *Hollandois*, *Milanois*, *&c.* On dit pourtant *Genois*, *Suedois*, & *Liegeois*, & non pas *Genais*, *Suedais*, ny *Liegeais*. Il se prononce aussi à l'optatif & au subjonctif en toutes les trois personnes du singulier, comme *je voudrais*, *tu voudrais*, *il voudrait* pour *je voudrois*, *tu voudrois*, *il voudroit*, & en la troisiesme du pluriel, *ils voudroient*. Et ainsi des autres dont le nombre est infini.

OBSERVATION.

QUelques-uns prononcent *froid*, comme il s'escrit, & d'autres le prononcent comme si on escrivoit *fraid*. On ne prononce *drait*, pour *droit*, que quand il est adjectif, & qu'il signifie qui ne panche ny de costé ny d'autre, *drait comme un jonc*. Quand ce mot est substantif il le faut prononcer comme il s'escrit. *Il n'a pas droit de faire telle chose*, l'Académie s'est trouvée du sentiment de M. de Vaugelas sur tout le reste de cette Remarque. Quoy qu'on dise *les Français*, il faut prononcer *François* quand c'est un nom propre d'homme.

REMARQUE.

Le verbe sçavoir, suivy d'un infinitif.

EXemple, *Il marcha contre les ennemis, qu'il sçavoit avoir passé la riviere*; *Il fit du bien à tous ceux qu'il sçavoit avoir aimé son fils.* Cette façon de parler, & plu-

sieurs autres semblables, sont fort en usage, parce qu'elles sont fort commodes, & qu'elles abregent l'expression; Outre qu'elles ostent la rudesse qu'il y auroit à dire, *il marcha contre les ennemis qu'il sçavoit qui avoient passé la riviere, qu'il sçavoit qui avoient aimé son fils.* Car ce sont les deux façons ordinaires, dont on exprime cela. Mais pour en dire la verité, je ne voudrois jamais me servir de la derniere, & rarement de l'autre; non pas que je la croye mauvaise, puis que tous nos meilleurs Autheurs s'en servent, qui me doivent oster tout scrupule, & me donner la loy; mais parce que je sçay qu'elle choque beaucoup d'oreilles delicates, & de fait, je sens bien qu'il y a quelque chose de rude en cette construction, je tascherois de l'éviter le plus adroitement que je pourrois.

OBSERVATION.

CEs manieres de parler que M. de Vaugelas trouve fort commodes ne doivent causer aucun scrupule à ceux qui les voudront employer. Elles abregent beaucoup, & sont preferables aux détours qu'il faudroit prendre pour les éviter. Le verbe sçavoir n'est pas le seul qui puisse entrer dans ces phrases. On dit fort bien, *il ne se fioit qu'à ceux qu'il croyoit avoir de l'attachement pour luy, il aimoit tous ceux qu'il connoissoit avoir de la probité, il meprisa ceux qu'on luy disoit avoir parlé contre luy.*

REMARQUE

Des vers dans la prose.

J'Entens que la prose mesme fasse un vers, & non pas que dans la prose on mesle des vers. Exemple, *qui se peut asseurer d'une perseverance?* Je dis qu'une periode en prose, qui commence ou finit ainsi, ou avec cette mesme mesure, est vicieuse. Il faut éviter les vers dans la prose au-

tant qu'il se peut, sur tout, les vers Alexandrins, & les vers communs, mais particulierement les Alexandrins, comme est celuy dont j'ay donné un exemple, parce que leur mesure sent plus le vers, que celle des vers communs, & que marchant, s'il faut ainsi dire, avec plus de train, & plus de pompe que les autres, ils se font plus remarquer. Mais il les faut principalement éviter quand ils commencent ou achevent la periode, & qu'ils font un sens complet. Que s'il y a deux vers de suite, dont le sens soit parfait en chaque vers, c'est bien encore pis, & si ces deux vers finissent, l'un par une rime masculine, & l'autre par une feminine, le défaut en est encore plus grand, parce que cela sent davantage sa Poësie, & est plus remarquable, ces deux vers estant comme les deux premiers, ou les deux derniers d'un quatrain. Il y en a un bel exemple dans M. de Malherbe: *ce ne fut pas à faute*, dit-il, *ny de le desirer aveque passion, ny de le rechercher aveque diligence.* S'il eust fait *avec*, de deux syllabes aux deux vers, au lieu qu'il l'a fait de trois, ayant tousjours accoustumé d'escrire *aveque*, de trois syllabes en prose, il eust rompu la mesure, qui rend ces deux membres de periode vicieux. Que si le sens ne commence, ny ne finit avec le vers, il n'y a rien à dire, parce qu'on ne s'apperçoit pas que ce soit un vers. Exemple, *Ayant évité les malheurs, où tombe d'ordinaire la jeunesse.* Ostez-en le commencement & la fin, ce sera un vers, *évité les malheurs, où tombe d'ordinaire*, mais avec ce qui va devant & aprés, il ne paroist point que c'en soit un. Aussi quand on dit qu'il faut éviter les vers, on veut dire ceux qui ont la cadence des vers, ce que celuy-cy n'a pas. Car pour les autres, ce seroit un scrupule sans raison, de n'en oser faire en prose, puis qu'aussi bien on ne s'en apperçoit point.

Amiot, M. Coëffeteau, & tous nos meilleurs Escrivains, anciens, & modernes, en font plusieurs, mesme avec la cadence, & pourveu que cela n'arrive pas souvent, je ne crois pas qu'il y ait grand mal; parce qu'à le vouloir tousjours éviter, cette contrainte empescheroit de dire beaucoup de choses de la façon qu'elles doivent estre dites, & ruineroit la naifveté, à qui j'oserois donner la premiere place parmy toutes les perfections du stile.

Il y en a qui tiennent, que ce n'est point un vice, qu'un vers dans la prose, encore qu'il fasse un sens complet, & qu'il finisse en cadence, pourveu qu'il ne soit point composé de mots specieux & magnifiques, & qui sentent la poësie. Mais je ne suis pas de leur avis, quoy que je leur accorde qu'un vers composé de paroles simples & communes est beaucoup moins vicieux. Tacite a esté repris d'avoir commencé son Ouvrage par un vers, *Urbem Romam à principio Reges habuere*. quoy qu'il n'ait rien du vers que la mesure, & encore bien raboteuse. Et l'on n'a pas mesme pardonné à Tite-Live l'Hemistiche, par où il commence aussi, *Facturus ne operæ pretium sim?*

J'ay dit que les vers communs sont moins vicieux en prose, que les Alexandrins, & il est vray, parce qu'ils ressentent moins le vers. Et je m'estonne de l'opinion contraire de Ronsard, qui dit, qu'il a voulu composer sa Franciade en vers communs, parce qu'ils sentent moins la prose que les Alexandrins; car outre que l'oreille, qui est en cela le souverain juge, le condamne, la raison fait aussi contre luy, en ce que les quatre premieres syllabes du vers commun, à la fin desquelles se fait la mesure, se rencontrent sans comparaison plus souvent parmy la prose, que les six premieres syllabes du vers Alexandrin, comme l'experience le fait voir, estant plus aisé de trou-

ver quatre ſyllabes ajuſtées, que d'en trouver ſix.

Quant aux petits vers, ils ne paroiſſent preſque point parmy la proſe, ſi ce n'eſt qu'il y en ait deux de ſuite de meſme meſure, comme, *on ne pouvoit s'imaginer, qu'aprés un ſi rude combat*, que ſi vous en adjouſtez encore un, ou deux, *ils fiſſent encore deſſein d'attaquer nos retranchemens*, cela eſt tres-vicieux, & il peut ſouvent arriver, qu'au moins il y en aura deux de meſme meſure.

Il faut prendre garde auſſi qu'il n'y ait pluſieurs membres d'une periode de ſuite, tous d'une meſure, car encore qu'ils n'ayent pas la meſure d'aucune ſorte de vers, ils ne laiſſent pas d'offenſer l'oreille, quand elle eſt tendre. Par exemple, *on ne pouvoit pas s'imaginer, qu'aprés un ſi furieux combat, ils euſſent encore fait deſſein d'attaquer tous nos retranchemens.* Cette periode eſt composée de quatre pieces, qui ſont toutes de neuf ſyllabes, & qui ayant une meſme cheute, peuvent deſplaire à l'oreille, ſans qu'elle ſçache pourquoy. Neantmoins c'eſt une merveille quand cela ſe rencontre, & encore en ce cas là il ne s'en faut guere mettre en peine, à cauſe qu'il n'y a preſque perſonne qui s'en apperçoive, & que ce ſeroit ſe donner une cruelle geſne pour rien. Mais lors que ce ſont des vers de meſme meſure, ce ſeroit un grand défaut de ne la pas rompre, ſur tout s'il y a plus de deux vers de ſuite, comme il ſe voit dans l'exemple que nous avons rapporté.

OBSERVATION.

ON n'appelle vers dans la Proſe que ceux qui en ont la juſte cadence, & qui ne ſont ny ſuivis ny précedez d'aucun mot qui y ſoit joint, *le deſir trop ardent d'acquerir des richeſſes*, eſt un vers bien meſuré, qu'il faut éviter en eſcrivant, comme tous les autres de meſme nature, mais ſi on l'enferme dans d'autres mots par exemple: *Qui ne ſçait que le deſir trop ardent d'acquerir des richeſſes*

richesses par quelques voyes que ce soit, ce n'est plus un vers parce qu'il n'en a plus la cadence.

On doit sur tout s'attacher à rompre la mesure des grands vers. Les petits ne se font pas sitost remarquer & blessent beaucoup moins l'oreille. Elle est seule à consulter sur ce qui a trop une mesme cheute. En general il faut laisser à chaque genre d'escrire ce qui luy est propre, fuïr le stile prosaïque dans les vers, & éviter la cadence des vers dans la prose.

REMARQUE.

Paralelle.

Ce mot est masculin dans le figuré. Il est vray que dans le propre, selon que les Geometres le definissent, on ne le met guere tout seul, que l'on ne die *ligne*, en mesme temps, *une ligne parallele*, *deux lignes paralleles* & alors il est adjectif, comme il se voit clairement. Mais dans le figuré, il arrive à ce mot deux choses assez extraordinaires, & si je ne me trompe, sans exemple. L'une, que d'adjectif qu'il estoit au propre, il devient substantif au figuré, ne voulant dire autre chose que *comparaison*: l'autre, qu'au propre on l'escrit *parallele*, selon son origine Grecque suivie des Latins, & au figuré il change d'ortographe, & s'escrit, *paralelle*, par l'ignorance ou par la bizarrerie de l'Usage. *Le paralelle d'Alexandre, & de Cesar, faire le paralelle, ou un paralelle de deux Capitaines, ou de deux Orateurs.*

Il y a grande apparence que cet abus d'escrire *paralelle* avec les *l*. ainsi transposées, est venu de ce que tous nos noms substantifs; ou adjectifs terminez en *ele*, ont tous l'*l* redoublée, & jamais simple, comme *pucelle*, *belle*, *modelle*, *fidelle*, *&c.* Car pour ceux qui ont une *s*, entre l'*e*, & *l*, ils ne sont pas de ce nombre, ny de cette

Q

nature, comme *gresle*, adjectif & substantif, *fresle*, ou *fraile*. Je ne parle que des noms où l'*l* est entre deux *e*, à la fin du mot. Et je ne parle point des verbes non plus; car il y en a qui finissent avec une *l* seule, comme *céle*, *decéle*, *revéle*. Cependant les doctes accuseront d'ignorance ceux qui escriront *paralelle* ainsi, comme si l'on ne sçavoit pas qu'en Grec ἀλλήλοι d'où il vient, dispose les *l*, ou les *lambda* tout au contraire. Mais il faut prier ces Messieurs de se ressouvenir, que l'Usage ne s'attache point aux ethymologies, & qu'il n'en dépend qu'autant qu'il luy plaist. D'aller au contraire, ce seroit vouloir monstrer que l'on ne sçait pas sa langue maternelle: mais que l'on sçait la Grecque; & il est sans comparaison plus honteux d'ignorer l'une que l'autre. Adjoustez que nous avons mille exemples de mots Latins pris du Grec, où l'on s'escarte bien davantage de leur origine. Mesme ce mot ἀλλήλοι, n'a qu'une *l*, ou un *lambda* à la derniere syllabe, quoy que les Ethymologistes Grecs ne doutent point qu'il ne vienne d'ἄλλοι ἄλλοις *aliud alii*. comme qui diroit, une chose qui a du rapport à une autre, changeant l'α en η, dans la composition, & ostant un λ pour rendre le mot plus doux.

OBSERVATION.

On n'a point esté de l'avis de M. de Vaugelas qui veut que quand *parallele*, signifie comparaison, on l'escrive par deux ll, avant le dernier *e*, *faire le paralelle de deux Orateurs* Il faut tousjours escrire parallele, comme on l'escrit quand il est employé à l'adjectif, *une ligne parallele*. On dit aussi substantivement *une parallele*, sans mettre *ligne*. On peut apporter, *zele*, & *modele* pour exception à ce qui est estabi dans cette remarque, que les substantifs & les adjectifs terminez en *ele*, ont tous l'*l* redoublée & jamais simple, comme *Chapelle*, *belle*, *immortelle*, puisque c'est avec une l, simple que l'on escrit ces deux mots.

REMARQUE.

Vesquit, vescut.

CE preterit se conjugue par la plusspart de cette sorte, *je vesquis, tu vesquis, il vesquit*, & *il vescut*; *nous vesquimes, vous vesquites, ils vesquirent*, & *ils vescurent*. J'ay dit *par la plusspart*, à cause qu'il y en a d'autres dont le nombre à la verité est beaucoup moindre, qui tiennent, qu'il le faut conjuguer ainsi, *je vesquis*, & *je vescus*, *tu vesquis*, non pas, *tu vescus*, *il vesquit*, & *il vescut*, *nous vesquimes* & *vescumes*, *vous vescustes*, non pas *vesquistes*, *ils vesquirent*, & *vescurent*.

Il y en a encore qui le conjuguent autrement, & qui tiennent qu'en toutes les trois personnes, & du singulier, & du pluriel, les deux sont bons, & que l'on peut dire, *je vesquis* & *je vescus*, *tu vesquis*, & *tu vescus*, & ainsi au pluriel. Tant y a que la diversité des opinions est si grande sur ce sujet, que quelques-uns n'ont point pris d'autre party, que d'éviter tant qu'il se peut, ce preterit, & de se servir de l'autre, que les Grammairiens appellent indéfini ou composé, *j'ay vescu*. Il est vray que pour la tierce personne du singulier & du pluriel, presque tous conviennent que l'on peut dire *vesquit*, & *vescut*, *vesquirent*, & *vescurent*. M. de Malherbe dit, *survesquit*.

Seulement on peut advertir ceux qui escrivent exactement, & qui aspirent à la perfection, de prendre garde à employer *vesquit*, ou *vescut*, selon qu'il sonnera mieux à l'endroit où il sera mis. Par exemple, j'aimerois mieux dire, *il vesquit & mourut Chrestiennement* que non pas, *il vescut & mourut*, à cause de la rudesse de ces deux mesmes terminaisons, comme au contraire, je voudrois dire, *il vesf-*

cut &c. sortit de ce monde, plustost *qu'il vesquit & sortit* : Mais ce petites observations ne sont que pour les delicats. Neantmoins puis qu'il ne couste pas plus de mettre l'un que l'autre, il faut ce me semble, choisir le meilleur, & celuy qui contente plus l'oreille.

OBSERVATION.

LA meilleure & la plus seure maniere de conjuguer aujourd'huy le preterit defini du verbe *vivre* c'est, *je vescus, tu vescus, il vescut, nous vescumes, vous vescutes, ils vescurent.* C'est le sentiment de l'Académie qui prefere aussi, *survescut* à *survesquit*. Il ne paroist point que dans cette phrase, *il vescut & mourut chrestiennement*, l'oreille soit blessée de ces deux terminaisons d'un semblable son *vescut* & *mourut*. Cette façon de parler est receuë de tout le monde.

REMARQUE.

Verbes dont l'infinitif se termine en IER.

CEs verbes, comme, *signifier, reconcilier, humilier, &c.* ont d'ordinaire le futur de l'optatif, & du subjonctif ou conjonctif tout semblable au present de l'indicatif. Quant au singulier, il n'y a point d'inconvenient, ny l'oreille n'est point offensée, que l'on die, *afin que je signifie, tu signifies, il signifie :* car en tous les autres verbes de cette conjugaison on dit de mesme, *afin que j'aime, tu aimes, il aime, j'enseigne, tu enseignes, &c.* mais à la premiere & à la seconde personne du pluriel, il y a un inconvenient ; c'est que l'on y ajouste un *i*, & l'on dit, *afin que nous aimions, que vous aimiez*, & par consequent il faut dire aussi, *afin que nous signifiions, vous signifiiez*, avec deux *ii*. Il est vray que personne ne l'escrit ainsi ; mais on ne laisse pas de sentir le défaut d'un second *i*, qui y seroit necessaire. Je sçay bien que la rencontre des

deux *ii*, est cause de cela, & qu'outre le mauvais son, il seroit difficile, & comme impossible de prononcer, *signifiions*, *signifiiez*, mais voicy quelque sorte de remede dont je me suis avisé; C'est de faire un seul *i*, des deux, à la façon des Grecs, par une figure qu'ils appellent *crase*, lequel *i*, soit marqué d'un accent circonflexe de cette sorte, ^ *afin que nous nous humilîons.* Cet expedient est bon pour l'orthographe, & c'est tousjours reparer en quelque façon un défaut dans nostre langue, à quoy chacun doit contribuer, mais pour la prononciation, il n'y fait rien du tout, parce qu'encore que la *crase*, faisant de deux syllabes une seule, rende cette syllabe seule aussi longue que les deux, neantmoins cela ne se remarque point quand on la prononce. Il faut mettre aussi cet accent circonflexe au pluriel du preterit imparfait, *nous signifîons*, *vous signifîez*, *significabamus*, *significabatis*, pour le distinguer du present, *nous signifions*, *vous signifiez*, *significamus*, *significatis*.

OBSERVATION.

On est demeuré d'accord qu'il faut dire *afin que vous signifiiez*, & non pas *afin que vous signifiez* avec un seul *i*, parce que ce verbe & tous ceux de la mesme terminaison comme, *humilier*, *sacrifier*, *justifier*, ayant un *i* dans la penultiesme des trois personnes singulieres du subjonctif, doivent prendre un second *i*, aux deux premieres personnes du pluriel dans cette mesme syllabe, *afin que nous signifiions*, *afin que vous signifiiez*, mais on n'a point approuvé l'expedient que M. de Vaugelas propose, qui est de n'escrire qu'un seul *i*, marqué par un accent circonflexe, peu de personnes prendroient garde à cette marque, & plusieurs croiroient qu'il suffiroit de mettre un seul *i* à ces deux premieres personnes plurieles, ce qui les authoriseroit à escrire, *afin que nous sacrifions*, au lieu de *afin que nous sacrifiions*. Les deux premieres personnes plurieles de l'imparfait de ces mesmes verbes doivent aussi s'escrire de la mesme sorte. *Nous sacrifiions*,

vous sacrifiiez, pour les rendre differentes des deux premieres personnes plurieles du present de l'indicatif, qui s'ecrivent avec un seul *i*. *Nous sacrifions*, *vous sacrifiez*.

REMARQUE.

Premier que pour *avant que.*

C'Est une façon de parler ancienne, dont plusieurs se servent encore aujourd'huy en parlant, & escrivant, mais ceux qui ont quelque soin de la pureté du langage, n'en usent jamais. On ne le trouvera pas une seule fois dans toutes les Oeuvres de M. Coëffeteau : Il dit tousjours *devant que*. Nos meilleurs Escrivains modernes l'évitent aussi, & au lieu de dire, *premier que je fasse cela*, disent, *devant*, ou *avant que je fasse cela*.

OBSERVATION.

ON ne peut plus dire, *premier que*, si l'on a quelque soin de bien parler. Il faut dire *avant que*. Du temps de M. de Vaugelas, on pouvoit dire *devant que*, pour *premier que*, comme il le propose, mais *devant que*, n'est plus aujourd'huy du bon usage.

REMARQUE.

Se ressouvenir.

CE verbe a un certain usage assez extraordinaire ; qui neantmoins est extrémement François & élegant; par exemple, *ses soldats*, dit M Coëffeteau, *voyant ce triste spectacle*, c'est à dire voyant mourir Brutus devant leurs yeux, *& se ressouvenant qu'ils n'avoient plus de chef*. On se ressouvient des choses passées & esloignées, & celle-cy estoit toute presente, comment est-ce donc qu'il dit, *& se ressouvenant qu'ils n'avoient plus de chef ?* C'est

que *se ressouvenant* se prend là tres élegamment pour *considerant*, ou *songeant*.

OBSERVATION.

L'Académie a dit sur *ressouvenir*, que ce verbe, qui peut estre employé pour dire simplement *se souvenir*, *avoir memoire* signifie plus particulierement *rappeller dans sa memoire une chose passée depuis long-temps*. Aussi croit-elle que M. Coëffeteau auroit mieux parlé s'il avoit dit, *& se souvenant*, ou plustost, *& considerant qu'ils n'avoient plus de chef*, parce que la chose estoit presente aux soldats qui voyoient mourir Brutus. Il est certain que quand on dit *se ressouvenir*, on porte dans l'esprit l'idée d'une chose que le temps y doit en quelque façon avoir effacée.

REMARQUE.

Orthographe, Orthographier.

QUoy qu'en Grec & en Latin on die *orthographia*, nous disons pourtant *ortographe*, & quoy que nous disions *orthographe*, nous ne laissons pas de dire *ortographier*, & non pas *ortographer*. Au reste, *ortographe* est feminin, *une bonne ortographe*. Quelques-uns escrivent la derniere syllabe des deux façons *phe*, & *fe*, comme *Philosophe*, & *Philosofe*; mais je voudrois tousjours escrire *ortographe* & *Philosophe*, avec un *ph*.

OBSERVATION

CEtte Remarque a esté approuvée tant pour dire *orthographier* & non pas *orthographer*, que pour le genre du mot *orthographe* & pour la maniere de l'escrire.

REMARQUE.

Netteté de construction.

LOrs qu'en deux membres d'une periode qui sont joints par la conjonction *et*, le premier membre finit par un nom, qui est à l'accusatif, & l'autre membre commence par un autre nom, qui est au nominatif; on croit d'abord que le nom qui suit la conjonction, est au mesme cas que celuy qui le précede, parce que le nominatif & l'accusatif sont tousjours semblables, & ainsi l'on est trompé, & on l'entend tout autrement que ne le veut dire celuy qui l'escrit. Un exemple le va faire voir clairement; *Germanicus* (en parlant d'Alexandre) *a égalé sa vertu; & son bonheur n'a jamais eu de pareil* Je dis que ce n'est pas escrire nettement, que d'escrire comme cela, *a égalé sa vertu, & son bonheur, &c.* parce que *sa vertu* est accusatif, regi par le verbe *a égalé*, & *son bonheur* est nominatif, & le commencement d'une autre construction, & de l'autre membre de la periode. Neantmoins il semble qu'estant joints par la conjonctive, *&*, ils aillent ensemble, ce qui n'est pas, comme il se voit en achevant de lire la periode entiere. On appelle cela *une construction louche*, parce qu'elle semble regarder d'un costé, & elle regarde de l'autre. Plusieurs excellens Escrivains ne sont pas exempts de cette faute. Il ne me souvient point de l'avoir jamais remarquée en M. Coëffeteau; je sçay bien qu'il y aura assez de gens, qui nommeront cecy un scrupule, & non pas une faute, parce que la lecture de toute la periode fait entendre le sens, & ne permet pas d'en douter. Mais tousjours ils ne peuvent pas nier que le lecteur & l'auditeur n'y soient trompez d'abord, & quoy qu'ils ne

le

le ſoient pas long-temps, il eſt certain qu'ils ne ſont pas bien aiſes de l'avoir eſté, & que naturellement on n'aime pas à ſe meſprendre. Enfin c'eſt une imperfection qu'il faut éviter, pour petite qu'elle ſoit, s'il eſt vray qu'il faille tousjours faire les choſes de la façon la plus parfaite qu'il ſe peut, ſur tout lors qu'en matiere de langage il s'agit de la clarté de l'expreſſion.

OBSERVATION.

ON a eſté de l'avis de M. de Vaugelas ſur toutes les phraſes où le nominatif joint par la conjonction *&*, a un accuſatif qui a précedé, *&* eſt ſeparée, par un grand nombre de mots, du verbe auquel il ſert de nominatif, comme en cet exemple. *Je condamne ſa pareſſe, & les fautes que ſa nonchalance luy fait faire en beaucoup d'occaſions, m'ont tousjours paru inexcuſables.* Il eſt certain que cette conſtruction a quelque choſe de louche, parce qu'il ſemble que *pareſſe* & *les fautes* ſoient tous deux accuſatifs, & qu'on veüille dire, *je condamne ſa pareſſe & les fautes que ſa nonchalauce luy fait faire.* Ce qui eſt fort bien conſtruit, de ſorte qu'on eſt ſurpris, quand en liſant *m'ont tousjuors paru inexcuſables*, on connoiſt que ce ſubſtantif *les fautes*, ſert de nominatif à *m'ont paru.* Il faut éviter ces ſortes de phraſes qui font qu'on ſe trompe en les liſant, mais celle que M. de Vaugelas rapporte n'eſt pas de meſme nature, & il n'y a pas ſujet de la condamner. Il eſt vray que quand on dit *Germanicus a égalé ſa vertu, & ſon bonheur n'a jamais eu de pareil*, la conjonction *&* ſe trouve entre un accuſatif & un nominatif, mais comme *n'a jamais eu de pareil* eſt mis immediatement aprés *ſon bonheur*, qui eſt le nominatif du verbe ſuivant, on n'a pas le temps de ſe meſprendre, & cette phraſe ne peut cauſer aucun embarras,

REMARQUE.

Persecuter.

CE mot est mal prononcé par une infinité de gens, qui disent *perzecuter*, comme si au lieu de l'*s*, il y avoit un *z*. Il faut prononcer *persecuter*, comme s'il estoit escrit avec un *c*, *percecuter*, tout de mesme que *perseverer*. Ce qui m'a fait remarquer que tous les mots generalement sans exception, qui commencent par *per*, & ont une *s*, aprés suivie d'une voyelle, se prononcent ainsi, c'est à dire comme si au lieu de l'*s*, il y avoit un *c*, & non pas un *z*, *Persan*, *Perse*, *perseverer*, *persil*, *persister*, *personne*, *personnage*, *persuader*.

OBSERVATION.

PLusieurs personnes prononcent encore aujourd'huy *persecuter*, comme s'il y avoit un *z* au lieu d'une *s*, & de la mesme maniere qu'on prononce la seconde syllabe de *presenter*, c'est une prononciation vicieuse qu'on ne se permet qu'en ce seul mot, car tout le monde prononce *perseverer*, *persister* & tous les autres, comme s'il y avoit un *c*, au lieu d'une *s* M de Vaugelas qui fait remarquer que tous les mots generalement sans exception qui commencent par *per*, & qui ont une *s*, aprés suivie d'une voyelle, se prononcent comme si au lieu d'une *s*, il y avoit un *c* devoit faire cette regle plus generale & dire que toutes les fois que la lettre *s*, est précedée d'une consonne, elle se doit prononcer devant, quelque voyelle que ce soit, comme si c'estoit un *c*, soit que le mot commence par *per*, ou par une autre syllabe. Ainsi on prononce, *consacrer*, ,*conserver*, *insister*, *consoler*, *consumer*, & une infinité d'autres, de mesme que *perseverer*.

REMARQUE.

Lors.

Lors, avec un genitif, par exemple, *lors de ſon eſlection*, pour dire *quand il fut eſleu*, n'eſt guere bon, ou du moins guere élegant; pluſieurs neantmoins le diſent & l'eſcrivent, parce qu'il abrege ſouvent un grand tour qu'il faudroit prendre ſans cela.

OBSERVATION.

Quoy que l'on eſcrive encore quelquefois, *lors de ſon eſlection*, *lors de ſon avenement à la couronne*, on a jugé que cette maniere de parler commence à vieillir, & qu'il eſt beaucoup mieux de dire, *dans le temps de ſon eſlection*, *lors qu'il parvint à la couronne*.

REMARQUE.

Lequel, laquelle.

Ces pronoms au nominatif, tant ſingulier, que pluriel, ſont rudes pour l'ordinaire, & l'on doit pluſtoſt ſe ſervir de *qui*, quand on le devroit repeter deux fois dans une meſme periode, comme il a eſté dit en la remarque de *qui*, où l'on a fait voir qu'il n'en falloit faire nul ſcrupule. Il y a pourtant certaines exceptions & certains endroits où il faut dire *lequel*, (quand je dis *lequel*, j'entens *laquelle*, *leſquels*, & *leſquelles*, en leurs deux genres, & en leurs deux nombres) comme quand il y a deux noms ſubſtantifs, dont l'un eſt d'un genre, & l'autre d'un autre, alors ſi le pronom relatif ne ſe rapporte pas au plus proche ſubſtantif, mais au plus eſloigné, il ne faut pas à cauſe de l'équivoque ſe ſervir de *qui*, parce qu'il eſt du

genre commun, & que l'on ne ſçauroit auquel il ſe rapporteroit, mais il faut uſer de l'autre relatif, *lequel*. Exemple, *C'eſt un effet de la divine Providence, qui eſt conforme à ce qui nous a eſté predit.* Je dis que ce premier *qui*, ſe rapporte à *effet*, & non pas à *Providence*, & neantmoins comme de ſa nature il ſe rapporte au plus proche, on auroit ſujet de croire, qu'il s'y rapporteroit en cet exemple, ce que toutefois il ne fait pas; C'eſt pourquoy au lieu de *qui*, il faut tousjours mettre *lequel*, & dire, *c'eſt un effet de la divine Providence, lequel, &c.*

On ſe ſert auſſi de ce pronom au nominatif, quand on commence quelque narration conſiderable; par exemple, *Il y avoit à Rome un grand Capitaine, lequel par le commandement du Senat, &c.* Je dis qu'en cet endroit, *lequel*, eſt beaucoup plus fort, que ne ſeroit *qui*, & j'ay remarqué que meſme à la Cour, où il ſemble que *lequel*, ne devroit pas eſtre ſi bien receu, on en uſe d'ordinaire en ſemblables rencontres. Je ne vois ny homme, ny femme, qui racontant quelque choſe, ne die par exemple, *c'eſtoit un homme, lequel, &c. c'eſtoit une femme, laquelle, &c.* pluſtoſt que *qui*, & de meſme au pluriel.

Je n'ay parlé que du nominatif, parce qu'aux autres cas il n'y a nulle rudeſſe à en uſer, ſi ce n'eſt lors que l'on peut ſe ſervir de *qui*, de *quoy*, de *que*, & de *dont*, au lieu de *duquel*, d'*auquel*, de *lequel*, à l'accuſatif, & ainſi du feminin, & du pluriel; Car alors ce ſeroit une faute de manquer à employer ces autres mots plus doux, que noſtre langue nous fournit, pour mettre à la place du pronom *lequel*, en tous ſes cas, & en tous ſes nombres. Il faut donner des exemples de toutes ces choſes pour les eſclaircir. Et afin d'y proceder par ordre, commençons par le genitif, *j'ay envoyé un Courrier exprés, au retour*

duquel je verray, &c. Il faut necessairement dire *duquel* en ce lieu là, & non pas *de qui*; Et de mesme au feminin, *j'honore infiniment sa vertu, en consideration de laquelle*, & non pas, *de qui, il n'y a rien que je ne voulusse faire.* Au pluriel, c'est tout de mesme en l'un & en l'autre genre. Suivons au datif, *c'est un heureux succés auquel je n'ay contribué que de mes vœux*, & non pas *à qui je n'ay contribué* ny *à quoy je n'ay contribué*; quoy que quelques-uns disent ce dernier, mais il s'en faut bien qu'il ne soit si bon qu'*auquel*; Ainsi du feminin, & du pluriel. A l'accusatif, *c'est un sujet sur lequel on peut dire beaucoup de choses*, & jamais *sur qui*. Quelques-uns disent, *surquoy*, mais *sur lequel* est beaucoup meilleur. De mesme au feminin, & au pluriel. A l'ablatif on en use rarement, parce que l'on se sert en tout nombre & en tout genre, de la commode particule *Dont*, comme par exemple, on dira, *C'est un importun, dont*, & non pas, *duquel j'ay bien eu de la peine à me deffaire, c'est une mauvaise affaire, dont il aura bien de la peine à se demesler, ce sont des malheurs dont il n'est pas exempt, ce sont des affaires, dont il se tirera.* Il y a exception, quand aprés un genitif regi par un nominatif, on ne sçauroit auquel des deux rapporter *dont*, comme *c'est la cause de cet effet, dont je vous entretiendray à loisir:* On ne sçait si *dont* se rapporte à *la cause*, ou à *l'effet*; C'est pourquoy si vous voulez qu'il se rapporte à la cause, il faut dire, *c'est la cause de cet effet, de laquelle je vous entretiendray*, & si vous voulez qu'il se rapporte à l'effet, il faut dire, *c'est la cause de cet effet, duquel je vous entretiendray.* Il faut donc en semblables occasions, se servir du pronom *duquel*, & non pas de *dont*, à cause de l'équivoque.

On se sert encore du pronom *lequel*, aux ablatifs

absolus, comme *j'y ay esté un an*, *pendant lequel*.

Au reste, *qui*, pour *lequel*, se met en tous les cas, en tous les genres, & en tous les nombres: mais hors du nominatif, il ne se met jamais que pour les personnes, à l'exclusion des animaux, & des choses inanimées. *Quoy*, au contraire, ne se met jamais pour *lequel*, quand on parle des personnes, mais seulement quand il s'agit des animaux, & des choses inanimées, & s'accommode à tous les genres, & à tous les nombres. Et *que*, à l'accusatif, se met pour *lequel*, *laquelle*, *lesquels*, & *lesquelles*, dequoy que ce soit que l'on parle sans exception, & est indeclinable.

OBSERVATION.

DAns le premier exemple de cette remarque, *c'est un effet de la divine Providence, qui est conforme à ce qui nous a esté prédit*, il faut mettre *lequel*, & non pas *qui*, afin d'empescher qu'on ne rapporte ce mot relatif *qui à Providence*, qui est le substantif le plus proche. Il est bon d'en user ainsi dans toutes les phrases où il pourroit y avoir de l'équivoque. On croit que dans ces autres exemples, *il y avoit à Rome un grand Capitaine, lequel par le commandement du Senat. C'estoit un homme lequel, c'estoit une femme laquelle*. Il est mieux de mettre *qui*, & qu'on peut se dispenser d'estre de l'avis de M. de Vaugelas, qui prefere *lequel* & *laquelle*, dans ces trois phrases. On a approuvé *lequel* au lieu de *qui* dans tous les cas obliques suivant la remarque.

REMARQUE.

Lairrois, lairray.

CEtte abreviation de *lairrois*, *lairray*, en toutes les personnes, & en tous les nombres, pour *laisserois*, & *laisseray*, ne vaut rien, quoy qu'une infinité de gens le disent, & l'escrivent. Quelques Poëtes ont creu que les vers leur permettoient d'en user, mais ceux qui aiment

la pureté du langage, le souffrent aussi peu dans la Poësie, que dans la prose. Mais ils souffrent bien encore moins, *vous me pardonrez*, pour *pardonnerez*, *donray*, ou *dorray*, pour *donneray*, qui sont des monstres dans la langue.

OBSERVATION.

LAirrois & *lairray* ne sont plus des mots supportables dans la Poësie mesme non plus que *pardonrez* & *donray*, pour *pardonnerez* & *donneray*, dont on se servoit anciennement.

REMARQUE.

Invectiver.

INvectiver, pour *faire des invectives*, n'est pas du bel usage, & il n'est pas permis de faire des verbes à sa fantaisie, tirez & formez des substantifs. Beaucoup de gens neantmoins se donnent cette authorité; mais il n'y a que les verbes, que l'Usage a receus, dont on se puisse servir, sans qu'il y ait en cela ny regle, ny raison. Par exemple on dit, *affectionner*, *se passionner*; d'*affection*, & de *passion*, & plusieurs autres semblables, & neantmoins si l'on veut bien parler on ne dira pas *ambitionner*, *occasionner*; d'*ambition*, & d'*occasion*, non plus que *pretexter*, pour *prendre pretexte*, & *se medeciner*, pour *prendre medecine*. Je sçay bien qu'ils sont en la bouche de la pluspart du monde; mais non pas dans les escrits des bons Autheurs.

OBSERVATION

INvectiver, est devenu en usage & c'est fort bien parler que de dire *il invective contre les vices*. *Ambitionner* est aussi un fort bon mot, & on dit fort bien *ambitionner les honneurs*, pour dire les rechercher par un sentiment de gloire! On dit encore mieux par civilité, *je n'ambitionne rien tant que l'honneur de vous*

s.rvir. Pretexter eſt encore fort en uſage, pour dire couvrir d'un prétexte. *Il prétexta ſon éloignement de raiſons qui, prétexter* veut dire auſſi *alleguer pour prétexte.* On ne diroit pas *je me ſuis aujourd'huy medeciné*, pour dire *j'ay pris aujourd'huy medecine*, mais dans le ſtile familier, *ſe medeciner*, ſe dit en parlant de l'habitude qu'on a de prendre des medecines, *pour ſe porter bien, il ne faut point tant ſe medeciner.*

REMARQUE.

S'immoler à la risée publique.

PLuſieurs ont repris M. Coëffeteau de ce qu'il ſe ſervoit de cette façon de parler, & ne l'ont pas ſeulement condamnée comme mauvaiſe, mais comme monſtrueuſe, & fort approchante de ce qu'on appelle *G.limathias.* Toute la France neantmoins ſçait bien, que ce Grand perſonnage exprimoit les choſes ſi nettement, que le Galimathias n'eſtoit pas moins incompatible avec ſon eſprit, que les tenebres avec la lumiere. Mais conſiderons cette phraſe, & voyons ce qu'elle a de ſi eſtrange, qui ait obligé tant de gens à s'eſcrier, comme à la veuë d'un monſtre : *Immoler* n'eſt-ce pas un bon mot ? *immoler*, & *ſacrifier*, *s'immoler*, & *ſe ſacrifier*, ne veulent-ils pas dire la meſme choſe ? Peut-on pas dire *ſe ſacrifier à la cruauté des ennemis ?* Et pourquoy donc ne dira-t-on pas, *ſe ſacrifier à la risée publique*, *à la risée du monde*, ou *de tout le monde?* Car comme la cruauté des ennemis fait perdre la vie avec douleur, la risée du monde fait perdre l'honneur avec honte, & l'on ne peut nier, que comme on ſacrifie ſa vie, on ne puiſſe auſſi ſacrifier ſon honneur : Meſmes il faut confeſſer, que comme l'honneur eſt une choſe beaucoup plus precieuſe que la vie, auſſi le mot de *ſacrifier*, ou d'*immoler*, eſt plus dignement employé au ſacrifice de l'honneur

neur, qu'au ſacrifice de la vie. D'où il me ſemble qu'il s'enſuit, que cette façon de parler, *ſe ſacrifier*, ou *s'immoler à la risée de tout le monde*, ou *à la risée publique*, eſt tres bonne, tres-judicieuſe, & ne contient rien qui ne ſoit tres-conforme à la raiſon. Mais on vient de me faire voir ce que je n'avois pas obſervé, que c'eſt le Cardinal du Perron, & non pas M. Coëffeteau, qui eſt l'inventeur de cette phraſe, tellement qu'ayant eſté inventée par un ſi Grand homme, & puis authorisée par un autre ſi celebre en noſtre langue, je ne ſçay comme elle a pû eſtre ſi mal reçeuë de quelques-uns.

Ils diſent, qu *immoler*, & *ſacrifier*, ſont des mots trop tragiques, pour les joindre avec *risée*. On reſpond, qu'à la verité, *risée* eſt comique à l'égard de ceux qui la font, mais qu'elle ſe peut dire tragique à l'égard de ceux qui la ſouffrent, puis que leur honneur plus precieux que la vie en demeure bleſſé, & qu'il peut meſme en eſtre ruiné & perdu pour jamais. Ainſi l'on ne joindra point enſemble deux choſes fort diſcordantes, que de joindre *immoler*, & *ſacrifier* avec *risée*.

Il eſt vray qu'il y a des endroits, où la phraſe ordinaire, *s'expoſer à la risée de tout le monde*, ſeroit beaucoup mieux, que *s'immoler*, car lors que l'action que l'on fait, eſt ſimplement, ou mediocrement ridicule, & qu'elle ne va pas juſqu'à l'excés, il n'y a point de doute que *s'expoſer*, ſeroit plus judicieuſement dit, que *s'immoler*. Mais ſi l'action eſt ridicule & impertinente au dernier degré, alors *s'expoſer* ſeroit foible; & *s'immoler* eſtant incomparablement plus fort, ſeroit auſſi beaucoup meilleur, & plus proprement employé que l'autre.

Qu'on ne m'allegue pas, qu'aux langues vivantes non plus qu'aux mortes, il n'eſt pas permis d'inventer de nou-

velles façons de parler, & qu'il faut ſuivre celles que l'Uſage a eſtablies ; Car cela ne s'entend que des mots, eſtant certain qu'il n'eſt pas permis à qui que ce ſoit, d'en inventer, non pas meſme à celuy qui d'un commun conſentement de toute la France, ſeroit declaré le Pere de l'Eloquence Françoiſe, parce que l'on ne parle que pour ſe faire entendre, & perſonne n'entendroit un mot, qui ne ſeroit pas en uſage ; Mais il n'en eſt pas ainſi d'une phraſe entiere, qui eſtant toute composée de mots connus & entendus, peut eſtre toute nouvelle, & neantmoins fort intelligible, de ſorte qu'un excellent & judicieux Eſcrivain peut inventer des nouvelles façons de parler qui ſeront receuës d'abord, pourveû qu'il y apporte toutes les circonſtances requiſes, c'eſt à dire un grand jugement à compoſer la phraſe claire & élegante, la douceur que demande l'oreille, & qu'on en uſe ſobrement, & avec diſcretion.

OBSERVATION.

QUelques-uns ont condamné cette phraſe ; Ils ont dit que quand on s'immole, on a une choſe pour objet, & que la risée publique n'en ſçauroit ſervir : qu'on s'immole à ſon devoir, à ſa religion, à ſa patrie, mais qu'on ne peut s'immoler ny au mépris, ny à la risée. Les autres en plus grand nombre ont approuvé cette façon de parler, & ont répondu qu'une perſonne qui ne veut s'attacher qu'à ſon ſalut en renonçant à toutes les vanitez du monde ſçait bien qu'en faiſant de certaines choſes contraires aux maximes ordinaires, & en s'habillant d'une certaine ſorte, elle s'attire la risée publique ; mais qu'elle s'immole volontiers à cette risée pour parvenir à ſa fin qui eſt ſon ſalut, ce qui peut encore ſe dire des baſteleurs qui pour gagner de l'argent, ne cherchent qu'à exciter la risée publique.

REMARQUE.

Des mieux.

IL n'y a rien de ſi commun, que cette façon de parler, *il danſe des mieux, il chante des mieux*, pour dire *il danſe fort bien, il chante parfaitement bien* ; mais elle eſt tres-baſſe, & nullement du langage de la Cour, où l'on ne la peut ſouffrir ; Car il ne faut pas oublier cette maxime, que jamais les honneſtes gens ne doivent en parlant uſer d'un mot bas, ou d'une phraſe baſſe, ſi ce n'eſt par raillerie ; Et encore il faut prendre garde qu'on ne croye pas comme il arrive ſouvent, que ce mauvais mot a eſté dit tout de bon, & par ignorance pluſtoſt que par raillerie. Il ne faut laiſſer aucun doute, que l'on ne l'ait dit en raillant.

OBSERVATION.

IL n'y a point de conſtruction dans cette façon de parler, *il danſe des mieux*, pour dire il ſe diſtingue parmy ceux qui danſent bien, c'eſt ce qui eſt cauſe qu'on ne la ſouffre que dans un ſtile tres bas.

REMARQUE.

Quatre, pour *quatrieſme*, & *autres ſemblables.*

QUand on cite un livre ou un chapitre, ou que l'on nomme un Pape, ou un Roy, ou quelqu'autre choſe ſemblable, il faut ſe ſervir du nombre adjectif ou ordinant, & non pas du ſubſtantif ou primitif, qu'ils appellent, comme on fait d'ordinaire dans les chaires, & dans le barreau. Ils diſent par exemple, *au chapitre neuf*, pour *neufvieſme Henry quatre*, pour *Henry quatrieſme*. Quelle grammaire, & quel meſnage de ſyllabes eſt-ce là ?

Le grand uſage ſemble en quelque façon l'authoriſer, mais puis que tous demeurent d'accord que l'adjectif eſt meilleur pourquoy ne le dire pas pluſtoſt que l'autre?

OBSERVATION.

Henry quatre, *Charles ſept*, *Louis onze*, *Louis douze* au lieu de *Henry quatrieſme*, *Charles ſeptieſme*, *Louis onzieſme*, *Louis douzieſme* ſont des façons de parler generalement receuës, & l'Uſage les a trop authoriſées pour faire ſcrupule de s'en ſervir. On dit de meſme en citant un livre, *Tome trois*, *chapitre cinq*. Cela peut eſtre venu de ce qu'ordinairement on eſcrit ces mots en chiffre & qu'on dit en moins de ſyllabes, *Tome trois chapitre cinq*, que *Tome troiſieſme*, *chapitre cinquieſme*.

REMARQUE.

Sur, *ſous*.

Ces prépoſitions ſe doivent tousjours mettre ſimples, ſi ce n'eſt en certains cas que nous remarquerons. Je les appelle ſimples en comparaiſon des compoſées *deſſus* & *deſſous*, que tout le monde preſque employe indifferemment, & en proſe, & en vers, pour *ſur*, & *ſous*. On en fait autant de quelques autres prépoſitions, comme *dedans*, *dehors*. Par exemple on dira; *Il eſt deſſus la table*, *deſſous la table*, *dedans la maiſon*, *dehors la ville*. Je dis que ce n'eſt pas eſcrire purement, que d'en uſer ainſi, & qu'il faut tousjours dire, *ſur la table*, *ſous la table*, *dans la maiſon*, *& hors la ville*, ou *hors de la ville*; car tous deux ſont bons, & non pas *deſſus la table*, *deſſous la table*, *&c*. On le permet pourtant aux Poëtes, pour la commodité des vers, où une ſyllabe de plus ou de moins eſt de grand ſervice; Mais en proſe, tous ceux qui ont quelque ſoin de la pureté du langage, ne diront jamais,

deſſus une table, ny *deſſous une table*; non plus que *dedans la maiſon* , ou *dehors la maiſon.* Il ſemble que ces compoſez ſoient pluſtoſt adverbes que prépoſitions; car leur grand uſage eſt à la fin des periodes, ſans rien regir aprés eux, puis qu'ils terminent la periode & le ſens: comme, ſi je ſuis aſſis ſur quelque choſe, & qu'on la cherche, je diray, *Je ſuis aſſis deſſus*, ou *je ſuis deſſus* , *je ſuis demeuré deſſous*, *il eſt dedans*, *il eſt dehors.* Au lieu que les prépoſitions ſont perpetuellement ſuivies d'un nom , ou d'un verbe, ou de quelque autre partie de l'Oraiſon, comme le porte le nom meſme de prépoſition.

Il eſt vray qu'il y a trois exceptions que j'ay remarquées, l'une, quand on met les deux contraires enſemble, & tout de ſuite, comme, *Il n'y a pas aſſez d'or ni deſſus ni deſſous la terre* , *pour me faire commettre une telle meſchanceté*; Alors il faut dire ainſi , & non pas , *ni ſur ni ſous la terre*, parce que *ſur* & *ſous*, non plus que *dans* & *hors*, ne ſe mettent jamais tout ſeuls , qu'ils n'ayent incontinent leur nom aprés eux. L'autre, quand il y a deux prépoſitions de ſuite , encore qu'elles ne ſoient pas contraires, comme *elle n'eſt ny dedans ny deſſous le coffre.* Et la troiſieſme, lors qu'il y a une autre prépoſition devant, comme *il luy a paſſé par deſſus la teſte*, *par deſſous le bras*, *par dedans la ville*, *par dehors la ville*, car on ne dira pas, *par ſur la teſte par ſous le bras* , ny *par dans la ville*, *par hors la ville.* Ces cas exceptez, il ne faut jamais employer ces compoſez, que comme adverbes, & il ſe faut ſervir des autres, comme de prépoſitions.

OBSERVATION.

ON ne permet plus aux Poëtes de dire *dedans la ville*, pour *dans la ville*, *deſſus la montagne* pour *ſur la montagne*, ces

mots *dedans*, *dehors*, *dessus*, *dessous*, n'ont plus d'usage que quand ils terminent une periode & qu'ils tiennent lieu d'adverbes. On a approuvé les trois exceptions que M. de Vaugelas a remarquées, il faut dire *ny dessus ny dessous la terre*; *cela n'est ny dedans ny dehors le coffre*, *par dessus la teste*, *pardessus le bras*, *par dedans la ville*, *par dehors la ville*.

REMARQUE.

Intrigue.

LA plusspart font ce mot feminin, je dis *la plusspart*, parce qu'il y en a qui le font de l'autre genre; il faut dire *intrigue* avec un *g*, & non pas *intrique*, avec un *q*, comme force gens le disent & l'escrivent. C'est un nouveau mot pris de l'Italien, qui neantmoins est fort bon, & fort en usage.

OBSERVATION.

IL n'y a plus personne aujourd'huy qui ne fasse intrigue feminin. Ceux d'entre les Poëtes qui ont escrit *intrique* en mettant un *q* au lieu d'un *g* à la troisiesme syllabe, l'ont fait afin que ce mot pust rimer à *pratique*, mais c'est une liberté trop licentieuse & qu'il ne faut pas prendre.

REMARQUE.

Incendie.

DU temps du Cardinal du Perron & de M. Coëffeteau, ceux qui faisoient profession de bien escrire, n'eussent pas voulu user de ce mot, on disoit tousjours *embrasement*. mais aujourd'huy *incendie* s'est rendu familier, & les bons Escrivains se servent indifferemment de l'un & de l'autre. Il est vray que les plus exacts observent encore de dire plustost *embrasement*, *qu'incendie*, mais si

le ſujet qu'ils traitent, les oblige à exprimer la meſme choſe deux fois, ils ne font point de difficulté de mettre à la ſeconde, *incendie* je dis *à la ſeconde*, parce qu'il faut obſerver cela, de mettre tousjours le meilleur mot & le plus ancien le premier. Il eſt vray que j'ay appris d'un des Oracles de noſtre langue, qu'il y a cette difference entre *incendie*, & *embraſement*, qu'*incendie*, ſe dit proprement d'un feu qui a eſté mis à deſſein, & *embraſement* convient mieux au feu qui a eſté mis par cas fortuit, que l'on ne nommeroit pas ſi proprement *incendie*. Cette difference eſt tres-delicate & tres-vraye. *Incendiaire*, a tousjours eſté receu, lors meſme qu'*incendie* ne l'eſtoit pas.

OBSERVATION.

PLuſieurs confondent *incendie* avec *embraſement*. Quand ce mot eſt employé ſans Epithetes, il fait entendre que l'embraſement a eſté grand. *Il y a eu un incendie en un tel lieu*, *l'embraſement* eſt un mot conſacré en certaines phraſes & on dit tousjours *l'embraſement de Troyes* & non pas *l'incendie de Troyes*. On n'a point receu la delicateſſe de M. de Vaugelas qui met de la difference entre un feu mis par hazard ou par cas fortuit.

REMARQUE.

Vomir des injures.

CEtte phraſe ne paſſe pas ſeulement pour bonne parmy tous les bons Eſcrivains, mais auſſi pour élegante, à l'imitation des Latins, qui ſe ſervent figurément du mot de *vomir* comme nous. Car tous nos meilleurs livres ſont pleins de ces façons de parler, *vomir des injures*, *vomir des blaſphemes*, & autres ſemblables. Neantmoins je ſuis obligé de dire, qu'à la Cour ce mot eſt fort mal receu, particulierement des Dames, à qui un ſi ſale

objet eſt inſupportable; Et certainement il ſemble qu'elles ont d'autant plus de raiſon, que leur ſentiment eſt conforme à celuy de Quintilien, & de tous les grands Orateurs, qui veulent que les metaphores ſe tirent des images les plus nobles, & des objets les plus agreables. Je ſçay qu'on repliquera, que cela eſt vray aux choſes agreables & indifferentes, mais que dans les choſes odieuſes, ou qu'on veut rendre odieuſes, on ſe peut ſervir de metaphores de choſes odieuſes, & deſagreables, & qu'ainſi les meilleurs Orateurs Latins ont employé le mot *lenocinia*, & pluſieurs autres mots de cette nature en beaucoup d'endroits hors de leur ſignification naturelle.

Mais je reſpons que tout cela n'empeſche pas, que nos Dames n'ayent une grande averſion à ces façons de parler, incompatibles avec la delicateſſe & la propreté de leur ſexe, ni que ceux qui parleront devant elles, s'ils ont quelque ſoin de leur plaire, ne s'en doivent abſtenir; Au moins en le faiſant, ils ſont aſſeurez de ne deſplaire à perſonne. Mais ſoit qu'elles ayent raiſon ou non, de haïr ces phraſes, je rapporte ſimplement la choſe, comme une verité dont je ſuis bien informé.

OBSERVATION

L'Uſage n'a point eu d'égard à la delicateſſe qui peut obliger les Dames à rejetter cette phraſe; & il n'y en a point de plus commune que celles de *vomir des injures*, *vomir des blaſphemes*. On dit de meſme de pluſieurs montagnes, *qu'elles vomiſſent des flames*, *des cendres*.

Magnifier

REMARQUE.

Magnifier.

CE mot est excellent, & a une grande emphase pour exprimer une loüange extraordinaire M. Coëffeteau en use souvent aprés Amiot, & tous les Anciens. Encore tout de nouveau un de nos plus celebres Escrivains ne fait point de difficulté de s'en servir. Mais avec tout cela, il faut advoüer qu'il vieillit, & qu'à moins que d'estre employé dans un grand Ouvrage, il auroit de la peine à passer. J'ay une certaine tendresse pour tous ces beaux mots que je vois ainsi mourir, opprimez par la tyrannie de l'Usage, qui ne nous en donne point d'autres en leur place, qui ayent la mesme signification & la mesme force.

OBSERVATION.

CE mot n'a gueres d'usage qu'en parlant de Dieu & des choses saintes.

REMARQUE.

Monosyllabes.

CE n'est point une chose vicieuse en nostre langue, qui abonde en monosyllabes, d'en mettre plusieurs de suite. Cela est bon en la langue Latine, qui n'en a que fort peu; car à cause de ce petit nombre, on remarque aussi-tost ceux qui sont ainsi mis de rang, & l'oreille qui n'y est pas accoustumée, ne les peut souffrir. Mais par une raison contraire, elle n'est point offensée de nos monosyllabes François, parce qu'elle y est accoustumée, & que non seulement il n'y a point de rudesse à en joindre plu-

ſieurs enſemble mais il y a meſme de la douceur, puis que l'on en fait des vers tout entiers, & que celuy de M. de Malherbe, qu'on allegue pour cela, eſt un des plus doux & des plus coulans qu'il ait jamais faits. Voicy le vers,

Et moy je ne vois rien quand je ne la vois pas.

Il ne faut donc faire aucun ſcrupule de laiſſer plu-ſieurs monoſyllabes enſemble, quand ils ſe rencontrent. Chaque langue a ſes proprietez & ſes graces. Il y a des preceptes communs à toutes les langues, & d'autres qui ſont particuliers à chacune.

OBSERVATION.

ON a eſté de l'avis de M. de Vaugelas qu'il ne faut faire aucun ſcrupule de mettre pluſieurs monoſyllabes enſemble, quand ils s'offrent naturellement. On finit la pluſpart des billets que l'on eſcrit par cinq monoſyllabes de ſuite, *je ſuis tout à vous.* On en pourroit adjouſter cinq autres, *& de tout mon cœur* ſans que l'oreille en fuſt offenſée.

REMARQUE.

Navire. Erreur.

NAvire, eſtoit feminin du temps d'Amiot, & l'on voit encore aux enſeignes de Paris cette inſcription, *A la Navire*, & non pas *au Navire.* Neantmoins aujourd'huy il eſt abſolument maſculin, & ce ſeroit une faute de le faire des deux genres. C'eſt la metamorphoſe d'Iphis.

Vota puer ſolvit quæ fœmina voverat Iphis.

Au contraire, Amiot a touſjours fait *erreur*, maſculin, & aujourd'huy il n'eſt que feminin.

OBSERVATION.

Navire, est aujourd'huy masculin & ce mot ne garde son ancien genre que lorsqu'on parle du vaisseau des Argonautes. On dit encore *la Navire Argo. Erreur* est feminin.

REMARQUE.

Toute sorte, & toutes sortes.

Toute sorte, se met d'ordinaire avec le singulier, comme, *je vous souhaite toute sorte de bonheur*; & *toutes sortes*, avec le pluriel, comme, *Dieu vous preserve de toutes sortes de maux*. On peut y prendre garde, quoy que je ne croye pas que ce soit une faute de confondre en cela le singulier avec le pluriel, ou le pluriel avec le singulier; Mais j'ay remarqué que M. Coëffeteau, & plusieurs autres, mettent tousjours le singulier avec le singulier, & le pluriel avec le pluriel. Un de nos plus celebres Escrivains a dit, *toutes autres sortes d'avantages*, mais il est bien rude, & *toute autre sorte d'avantage* eust esté, ce me semble, bien meilleur.

OBSERVATION.

On peut mettre indifferemment *toute sorte* & *toutes sortes* avec un genitif pluriel comme *toute sorte de malheurs*, *toutes sortes d'animaux* mais avec un genitif singulier, il est beaucoup mieux de mettre *toute sorte* au singulier, *je vous souhaite toute sorte de bonheur* & non pas *toutes sortes de bonheur* On croit qu'avec le mot *autre*, il faut aussi mettre *toute sorte* au singulier & dire, *toute autre sorte d'avantage*, *l'eust bien moins flate*, plustost *que toutes autres sortes d'avantages*. On dit naturellement *tout autre que vous l'auroit fasché en luy parlant de la sorte*, & non pas *tous autres que vous l'auroient fasché*.

REMARQUE.

Premiere personne du present de l'indicatif.

EXemple, *je crois*, *je fais*, *je dis*, *je crains*, & ainsi des autres. Quelques-uns ont creû qu'il falloit oster l'*s* finale de la premiere personne, & escrire, *je croy*, *je fay*, *je dy*, *je crain*, *&c.* changeant l'*i* en *y*, selon le genre de nostre langue, qui aime fort l'usage des *y* grecs à la fin de la plusspart des mots terminez en *i*, & qu'il falloit escrire ainsi la premiere personne pour la distinguer d'avec la seconde, *tu crois*, *tu fais*, *tu dis*, *tu crains*, *&c.* Il est certain que la raison le voudroit, pour oster toute équivoque, & pour la richesse & la beauté de la langue ; mais on pratique le contraire, & l'on ne met point de difference ordinairement entre ces deux personnes. Aussi est-il mal-aisé qu'il en arrive aucun inconvenient, le sens estant incontinent entendu par le moyen de ce qui précede, & de ce qui suit ; Ce n'est pas que ce fust une faute, quand on osteroit l'*s*, mais il est beaucoup mieux de la mettre tousjours dans la prose. Quelques Italiens, comme les Romains, & les Sienois, disent en parlant *io credevo*, à la premiere personne du preterit imparfait pour la distinguer de la troisiesme, *egli credeva*, mais les bons Autheurs, soit en prose, ou en vers, n'observent point cela.

Nos Poëtes se servent de l'un & de l'autre à la fin du vers, pour la commodité de la rime. M. de Malherbe a fait rimer au preterit parfait defini, *couvry*, avec *Ivry* ;

N'ay-je pas le cœur assez haut,
Et pour oser tout ce qu'il faut,
Un aussi grand desir de gloire,
Que j'avois lors que je couvry

D'exploits d'eternelle memoire,
Les plaines d'Arques, & d'Yvry?

C'est contre l'Usage de nostre langue, qui ne le permet qu'à la premiere personne du present de l'indicatif, & non pas aux autres temps. Aussi ne faut-il pas en cela suivre son exemple.

A mon avis, ce qui a fait prendre l'*s*, c'est que l'on a voulu éviter la frequente cacophonie que cette premiere personne faisoit avec tous les mots, qui commencent par une voyelle; car pour ceux qui commencent par une consone, l'*s* qui précede ne se prononce point. Mais il ne s'agit pas d'examiner s'il y a raison ou non, il suffit d'alleguer l'Usage, qui ne souffre point de replique. On peut pourtant ajouster pour la defense de cet usage, que c'est l'ordinaire de toutes les langues, & que les Grecs avec toute l'opulence, ou la licence de la leur, au prix de laquelle toutes les autres sont pauvres, ou retenuës, ne laissent pas d'avoir ce mesme défaut, & plus souvent que nous, puis que les duels du present de l'indicatif sont semblables τύπτετον, τύπτετον, & que la premiere personne singuliere de l'imparfait est semblable aussi à la troisiesme pluriele, ἔτυπτον, ἔτυπτον, outre beaucoup d'autres temps qui se ressemblent encore. Il est vray qu'ils ont un accent bien different, mais l'accent n'y fait rien: car du temps de Demosthene, on ne les marquoit point, & je doute fort qu'à parler, cela fust si sensible, que par la prononciation seule on évitast l'équivoque.

OBSERVATION.

Comme les premieres personnes du present de l'indicatif de tous les verbes qui ne terminent point cette premiere personne par un *e* muet sont longues, on est obligé d'y mettre un *s* pour faire sentir cette longueur. Ainsi il faut dire, *je fais, je dis,*

je crains, *je prens*, *&c.* & non pas *je fay*, *je dy*, *je crain*, *je pren*; plusieurs & sur tout les Poëtes se dispensent de cette regle dans les verbes *connoistre*, *appercevoir*, *croire*, *devoir*, *concevoir*, & disent *je connoy*, *j'apperçoy*, *je croy*, *je doy*, *je conçoy*. On peut aussi mettre une *s* à la fin de ces premieres personnes & dire, *je connois*, *j'apperçois*, *&c.* Les verbes sçavoir & voir, ne prennent point d'*s* à la premiere personne du present de l'indicatif. Il faut dire *je sçay* & *je voy*, *je couvry*, pour *je couvris*, est une licence que personne ne doit prendre.

REMARQUE.

Trouver, treuver, prouver, esprouver, pleuvoir.

TRouver, & *treuver*. sont tous deux bons, mais *trouver* avec un, *o*. est sans comparaison meilleur, que *treuver* avec *e* Nos Poëtes neantmoins se servent de l'un & de l'autre à la fin des vers pour la commodité de la rime; Car ils font rimer *treuve*, avec *neuve*, comme *trouve*, avec *louve*. Mais en prose tous nos bons Autheurs escrivent, *trouver* avec *o*, & l'on ne le dit point autrement à la Cour. Il en est de mesme de *prouver* & d'*esprouver*. Mais il faut dire, *pleuvoir* avec *e*, & non pas *plouvoir*, avec *o*.

OBSERVATION.

ON a dit autrefois *treuver*, mais aujourd'huy on ne dit plus que *trouver*, les noms substantifs *preuve* & *épreuve*, qui sont en usage ne sçauroient authoriser personne à dire *preuver* & *épreuver*, il faut dire *prouver* & *éprouver*. *Plouvoir* ne se dit point du tout, il n'y a que *pleuvoir* qui soit en usage.

REMARQUE.

Le titre de, la qualité de.

C'Est une faute tres commune de finir une lettre; par exemple, avec ces mots, *me donnent la hardiesse de prendre le titre de*, & puis *Monsieur*, ou *Monseigneur*, ou *Madame*, en bas à l'endroit où l'on a accoustumé de le mettre, & ensuite, *vostre tres-humble serviteur.* De mesme quand on finit, *pour meriter la qualité de*, & puis le reste, comme je viens de dire. Il m'a semblé tres necessaire d'en faire une remarque, à cause qu'une infinité de gens y manquent, ne considerant pas qu'il n'y a aucune construction raisonnable en cet agencement de mots. Car encore qu'on puisse dire que la preposition se rapporte droit à *serviteur*, & que les mots de *Monseigneur*, ou de *Madame*, ne sont là que par honneur, & par civilité, si est-ce que cet arrangement, *le titre* ou *la qualité de, Monseigneur, vostre, &c.* rompt toute la syntaxe & la construction des paroles.

Il y en a d'autres, qui manquent encore en cela, mais d'une façon moins mauvaise, parce que la construction s'y trouve. Ils mettent *de*, en bas aprés *Monsieur*, ou *Madame*, comme *la qualité, Monsieur de*, & plus bas, *vostre tres-humble, &c.* C'est encore une autre faute toute semblable à la premiere, de finir par le datif *à*, comme, *Je m'asseure que vous ne refuserez pas cette faveur à*, & en bas, *Monsieur*, & plus bas, *vostre tres-humble, &c.*

Il en est de mesme, quand on finit avec une préposition, comme *sçachant bien qu'il n'y a rien que vous ne voulussiez faire pour*, & en bas, *Monsieur, &c. faite moy l'honneur de me tenir pour, Monsieur, &c.* Avec *par*, de mesme, comme, *il n'y a point de service, qui ne vous doive estre*

rendu par Monsieur, &c. C'est pourquoy il n'y a que le nominatif & l'accusatif dont on se puisse servir à la fin d'une lettre. Le nominatif est celuy qui est le plus naturel, & le plus usité, comme, *je suis :* ou *je demeure, Monsieur, vostre, &c.* L'accusatif, n'est pas si ordinaire, mais il ne laisse pas d'avoir fort bonne grace, comme, *faites moy l'honneur, de me croire, Monsieur, vostre, &c. N'accusez point de paresse, Monsieur, vostre, &c.*

OBSERVATION.

M. De Vaugelas a raison de dire que pour bien finir une lettre, on doit s'attacher à employer le nominatif ou du moins l'accusatif. Il en donne des exemples, les autres manieres de finir des lettres sont à éviter. On n'y est plus gueres embarassé, puisqu'on n'escrit presque plus que par billets.

REMARQUE.

Quel, & quelle, pour *quelque, languir, plustost, sortir, rester.*

C'Est une faute familiere à toutes les Provinces, qui sont delà la Loire, de dire, par exemple, *quel merite que l'on ait, il faut estre heureux*, au lieu de dire, *quelque merite que l'on ait.* Et c'est une merveille, quand ceux qui parlent ainsi, s'en corrigent, quelque sejour qu'ils fassent à Paris, ou à la Cour. Ce qui est cause qu'ils ne s'en corrigent point, c'est que le mot en soy est bon, & qu'ils ne pensent pas faillir d'en user, ne considerant pas qu'il ne vaut rien en cet endroit là. Pour la mesme raison ceux du Languedoc aprés avoir esté plusieurs années à Paris, ne sçauroient s'empescher de dire, *vous languissez*, pour dire, *vous vous ennuyez*, parce que *languir* est un mot François, qui est fort bon, pour signifier une autre chose ; mais

mais qui ne vaut rien pour signifier cela. Ils ne sçauroient s'empescher non plus de dire *plutost*, pour *auparavant*, comme, *je vous conteray l'affaire, mais plustost je me veux asseoir*. au lieu de dire, *mais auparavant je me veux asseoir*; Et cela leur arrive parce que *plustost*, est François, & ainsi ils croyent bien parler, ne songeant pas que *plustost*, n'est point François au sens auquel ils l'employent. De mesme un Bourguignon qui aura esté toute sa vie à la Cour, aura bien de la peine à ne dire pas *sortir*, pour *partir*, comme *je sortis de Paris un tel jour pour aller à Dijon*, au lieu de dire, *je partis de Paris*, *il est sorty*. pour, *il est party*. Et cela parce que *sortir*, est un bon mot François, mais non pas en cette signification. Ainsi les Normans ne se peuvent deffaire de leur *rester*. pour *demeurer* : comme, *je resteray icy tout l'esté*, pour dire, *je demeureray*; à cause que *rester* est un bon mot pour dire *estre de reste*, mais non pas en ce sens-là. J'en dirois autant de toutes les autres Provinces, & rapporterois de chacune plusieurs mots François, dont ceux qui en sont, destournent le vray usage. Mais il suffira des exemples que je viens de donner, pour les advertir de ne se pas tromper en de certains mots, dont ils ne se deffient point, parce que ces mots là sont François. Car quand ils en disent un qui ne l'est pas, en quelque sens que ce soit, on les reprend aussi tost, & ils s'en corrigent, mais on leur laisse passer les autres, sans que la pluspart mesmes des François y prennent garde.

Or il est encore plus aisé de se tromper à mettre *quel*, ou *quelle*, pour *quelque*, qu'en tous les autres, parce que ce *quel*, ou *quelle*, semble respondre au *qualis* Latin, que l'on croiroit beaucoup plus propre pour signifier ce que l'on veut dire en l'exemple que j'ay rapporté, & en ses semblables, que non pas *quelque*, qui paroist d'abord l'*aliquis*

V

des Latins, lequel *aliquis* ne convient nullement à exprimer ce que l'on entend; quand on dit, *quelque merite que l'on ayt, il faut estre heureux.*

Mais outre que l'Usage le veut ainsi, & qu'il n'y a point à raisonner, ny à repliquer sur cela, il y a encore une raison à quoy l'on ne songe point, qui authorise cet usage. C'est que le *quelque* dont nous parlons, n'est pas simplement le *qualis*, ou l'*aliquis* des Latins, mais le *qualiscumque*, d'où nostre *quelque* a esté tiré sans doute en ce sens là.

Il y a une exception digne de remarque; C'est qu'il faut mettre *quel*, ou *quelle*, & non pas *quelque*, quand il y a un *que* immediatement aprés *quelque*, comme il faut dire *quelle que puisse estre la cause de sa disgrace*, & non pas *quelque que puisse estre la cause.* Neantmoins un de nos meilleurs Escrivains, & des plus éloquens du barreau, soustient que *quelque que puisse estre la cause*, est aussi bien dit que *quelle que puisse*, *&c.* & trouve mesme que le *quelque* est plus fort que *quelle*; mais bien que je defere beaucoup à ses sentimens, & que j'aye appris force choses de luy, dont j'ay enrichi ces Remarques, si est-ce qu'en cecy je vois peu de gens de son opinion. D'ailleurs il demeure d'accord, que *quelle*, est bon, qui est tousjours une exception considerable à la regle. Que si entre *quelle*, & *que* il y a quelques syllabes qui les separent, alors il faut dire, *quelque*, & non pas *quelle*, comme, *quelque, en fin que puisse estre la cause*, & non pas, *quelle en fin que puisse estre la cause.* De mesme, *quelque, dit-il, que puisse estre la cause*, & non pas *quelle.*

OBSERVATION

ON ne sçauroit dire, *quel merite que l'on ait*, pour *quelque merite que l'on ait.* C'est le *Qualiscumque*, & non pas le

Qualis ou l'*Aliquis* des Latins, mais dans cette phrase, *quelle que soit la cause de ses malheurs*, c'est le *Qualis* des Latins, & l'on ne peut dire, *quelque que soit la cause de ses malheurs*. Quand on dit avec un nom masculin, *quel que soit son merite*, ce *quel que* n'est pas un seul mot ç'en sont deux qui se suivent *quel* & *que*, & pour le connoistre, on n'a qu'à mettre un nom substantif masculin au pluriel, on ne dira pas *quelques que soient les avantages* en ne faisant qu'un seul mot de *quelques*. Il faut dire *quels que soient les avantages*, *quels* est le pluriel de *quel* & par consequent un mot particulier qui precede *que*. L'Académie n'a point esté du sentiment de M. de Vaugelas qui veut que lorsqu'entre *quelle* & *que* il y a quelques syllabes qui les separent on dise *quelque*, & non pas *quelleque*, elle croit que c'est mal parler que de dire, *quelque enfin*, *quelque*, *dit-il*, *que puisse estre la cause*, & qu'il faut dire, *quelle enfin*, *quelle*, *dit il*, *que puisse estre la cause*.

Languir, *plustost*, & *sortir*, pour dire, *s'ennuyer*, *auparavant*, & *partir* sont des manieres de parler qu'elle n'admet point, *rester* pour dire *sejourner*, *demeurer quelque temps en un endroit* est usité dans la conversation. *Ils resterent là plus de huit jours.*

REMARQUE.

Arrivé qu'il fut, arrivé qu'il estoit, marri qu'il estoit.

TOutes ces façons de parler ne valent rien, quoy qu'une infinité de gens s'en servent, & en parlant, & en escrivant. Au lieu de dire, *arrivé qu'il fut*, *arrivé qu'il estoit* il faut dire, *estant arrivé*, il exprime tous les deux, ou bien, *comme il fut arrivé*, *comme il estoit arrivé*. Et au lieu de *marri qu'il estoit*, il faut dire, *estant marri*, ou *marri* tout seul. Ce qui apparemment est cause d'une phrase si mauvaise, c'est que nous en avons d'autres en nostre langue, fort approchantes de celle-là, qui sont tres-bonnes & tres-élegantes. Par exemple, *tout malade*, *tout affligé qu'il estoit il ne laissa pas d'aller*, & au feminin, *toute affligée qu'elle estoit*, *&c.* de mesme au pluriel. Tellement

qu'avec ce mot, *tout*. en tout genre, & en tout nombre, & son adjectif qui le suit immediatement, cette façon de parler est extrémement pure, & Françoise. On s'en sert encore d'une autre façon avec *ainsi*, comme *il receut quantité de coups, & ainsi blessé qu'il estoit, il se vint presenter au Senat.* Il est vray qu'il y a de certains endroits, où il a fort bonne grace, & où mesme il est necessaire, comme en l'exemple que je viens de donner, mais il y en a d'autres où l'on s'en peut passer, quoy que rarement; ce que l'on ne peut pas dire de *tout*. avec l'adjectif, car il faut necessairement en ce sens là ajouster *qu'il estoit*, ou *qu'il fust* ou d'autres temps selon ce qui précede, ou ce qui suit.

Il se dit aussi quelquefois avec *comme*, par exemple, *Il s'informoit si Alexandre, & comme vainqueur, & comme jeune Prince qu'il estoit, n'avoit rien attenté contre les Princesses.* Quelques-uns neantmoins croyent qu'il est encore plus élegant de supprimer *qu'il estoit*, & de dire, *si Alexandre, & comme vainqueur, & comme jeune Prince, n'avoit rien attenté.*

On dit encore fort élegamment, *le malheureux qu'il est, la malheureuse qu'elle est, n'a pas seulement, &c.* Mais il faut que ce soit tousjours avec le present du verbe substantif; car on ne dira gueres, *le malheureux qu'il estoit*, & jamais *le malheureux qu'il fut.*

OBSERVATION.

ARrivé *qu'il fut*, *marri qu'il estoit*, sont des phrases qui vieillissent. Il faut dire *lorsqu'il fut arrivé*, ou *estant arrivé*. On a aussi condamné celle-cy, *& ainsi blessé qu'il estoit*, il faut dire, *& tout blessé qu'il estoit*. Dans cette phrase *il s'informa si Alexandre, & comme vainqueur, & comme jeune Prince qu'il estoit*, ces derniers mots *qu'il estoit*, sont redondans. On croit qu'il y a des cas où l'on diroit avec élegance *le malheureux qu'il estoit*,

de mesme qu'on dit au present, *le malheureux qu'il est*, comme en cette phrase, *le malheureux qu'il estoit ne songeoit pas qu'en disant cela, il parloit contre luy mesme.*

REMARQUE.

Trois infinitifs de suite.

ILs ne sont pas tousjours vicieux, n'y n'ont pas tousjours mauvaise grace, par exemple, *le Roy veut aller faire sentir aux rebelles la puissance de ses armes*, je ne trouve rien qui me choque en cette façon de parler; mais quatre infinitifs de suite, veritablement auroient bien de la peine à passer. Neantmoins un de nos meilleurs Autheurs a escrit, *encore qu'il se fust vanté de vouloir aller faire sentir à ces peuples la puissance des armes Romaines.* Ce qui peut sauver cela, c'est la naïfveté du langage, laquelle selon mon sens, est capable de couvrir beaucoup de defauts, & peut-estre mesme d'empescher que ce ne soient des defauts.

OBSERVATION.

COmme il y a plusieurs verbes qui se mettent à l'infinitif aprés *faire* comme *faire sçavoir*, *faire sentir*, *faire connoistre*, l'arrangement des trois infinitifs dont parle M. de Vaugelas, est fort en usage. Ainsi on ne peut trouver rien de ridicule dans la phrase qu'il propose non plus que dans celles-cy. *Il croyoit pouvoir faire changer de sentiment à son frere*, *il partit pour aller faire sçavoir aux habitans.* Quatre infinitifs de suite n'ont pas bonne grace, cependant ils pourroient estre soufferts dans cette phrase, *il espere estre en estat dans peu de jours de pouvoir aller faire payer les contributions aux ennemis.*

REMARQUE.

L'un & l'autre.

ON les met & avec le ſingulier, & avec le pluriel. Tous nos bons Autheurs ſont pleins d'exemples pour cela, & il eſt également bien dit, *l'un & l'autre vous a obligé*, &, *l'un & l'autre vous ont obligé.* Avec *ny*, c'eſt encore de meſme, comme *ny l'un ny l'autre ne vaut rien*, &, *ny l'un ny l'autre ne valent rien.*

OBSERVATION.

QUelques-uns ont crû que *l'un & l'autre* ſe mettent pluſtoſt avec le ſingulier qu'avec le pluriel. Ils n'ont pas pourtant blaſmé le pluriel, *Ny l'un ny l'autre* s'employe également bien avec les deux nombres.

REMARQUE.

Damoiſelle, Madamoiſelle.

L'On ne parle plus, ni l'on n'eſcrit plus ainſi; Il faut dire, *Demoiſelle*, & *Mademoiſelle*, avec un *e* aprés le *d.* C'eſt que l'*e*, eſt beaucoup plus doux que l'*a*, & comme noſtre langue ſe perfectionne tous les jours, elle cherche une de ſes plus grandes perfections dans la douceur. Il y en a qui eſcrivent, *Madmoiſelle*, ſans aucune voyelle entre le *d*, & l'*m*; mais cela eſt tres-mal.

OBSERVATION.

ON ne dit plus *Madamoiſelle*; on prononce aſſez ſouvent *Madmoiſelle* dans la converſation, mais quand on l'eſcrit, il faut tousjours mettre un *e*, aprés le *d.* On dit *qu'une fille eſt Demoiſelle, bien Demoiſelle*, pour dire qu'elle eſt d'une famille noble. Quand on parle d'une fille dans un acte public ou dans

un billet d'enterrement, on dit *Damoiselle* & non *Demoiselle. Fut presente Damoiselle Marie N. Vous estes priez d'assister au convoy de Damoiselle, &c.*

REMARQUE.

N'en pouvoir mais.

CEtte façon de parler est ordinaire à la Cour, mais elle est bien basse pour s'en servir en escrivant, si ce n'est en Satire, en Comedie, ou en Epigramme, qui sont les trois genres d'escrire les plus bas, & encore faut-il que ce soit dans le Burlesque. Neantmoins M. de Malherbe en a souvent usé, parce qu'il affectoit en sa prose toutes ces phrases populaires, pour faire esclater davantage, comme je crois, la magnificence de son stile poëtique par la comparaison de deux genres si differens. *Ceux qui n'en pouvoient mais*, dit-il, *furent mis à la question.* Jamais M. Coëffeteau ne s'en est servi. Ce *mais* vient de *magis.*

OBSERVATION.

C'Est seulement dans le stile familier qu'on peut se servir de cette maniere de parler. Cette particule *mais* est une espece d'adverbe qui ne se joint qu'avec le verbe pouvoir precedé d'une negative, si ce n'est qu'on interroge, *s'il a manqué de prudence, en puis-je mais?*

REMARQUE.

Netteté de construction.

EXemple, *sçachant avec combien d'affection elle se daignera porter pour mes interests, & embrasser le soin de mes affaires.* Je dis que cette construction n'est pas nette, & qu'il faut dire, *elle daignera se porter*, & non pas, *elle*

ſe daignera porter, afin que *daignera* ſe rapporte nettement à la conſtruction des deux verbes ſuivans, *porter* & *embraſſer* Car *ſe daignera* avec *embraſſer*, ne ſe peut conſtruire. Peut-eſtre que quelques-uns negligeront cet avis, comme un vain ſcrupule, auquel il ne faut pas s'arreſter: mais ils ne peuvent nier avec raiſon, que la conſtruction ne ſoit incomparablement meilleure de la façon que je dis, & il faut tousjours faire en toutes choſes ce qui eſt le mieux. On ne ſçauroit, ce me ſemble, avoir aſſez de ſoin de la netteté du ſtile, car elle contribuë infiniment à la clarté, qui eſt la principale partie de l'oraiſon; & a outre cela, beaucoup d'autres avantages, dont il eſt parlé en ſon lieu, où nous traittons de la difference qu'il y a entre la pureté & la netteté du ſtile.

OBSERVATION.

ON ne ſçauroit negliger l'avis de M. de Vaugelas comme un vain ſcrupule. Quand le pronom *ſe* eſt mis devant les verbes *daigner*, *pouvoir*, & autres ſemblables, & qu'il ſuit des infinitifs joints enſemble par la conjonction *&*, il faut que ces deux infinitifs gouvernent également le pronom comme en cet exemple, *elle ne ſe peut conſoler ny rejoüir*; encore ſeroit il mieux de repeter *ſe* en mettant le premier *ſe* aprés le verbe *peut*, *elle ne peut ſe conſoler ny ſe rejoüir* mais quand *ſe* n'a aucun rapport au ſecond verbe, c'eſt une faute que de le mettre devant *peut*, & de dire par exemple *elle ne ſe peut conſoler, ny recevoir les avis de ceux qui luy parlent*. Il faut dire, *elle ne peut ſe conſoler, ny recevoir &c.*

REMARQUE.

Les noms propres, & autres terminez en EN.

DEpuis peu d'années ſeulement, nous faiſons terminer en *en*, la pluſpart des noms propres, & pluſieurs autres tirez du Latin, où il y a un *a*, & qui en Latin

finiſſent

finissent en *anus*, comme l'on disoit autrefois *Tertulian*, *Quintilian*, *saint Cyprian*, parce qu'ils viennent du Latin *Tertulianus*, *Quintilianus*, *Cyprianus*; mais aujourd'huy l'on prononce & l'on escrit *Tertullien*, *Quintilien*, *Cyprien*. C'est comme il faut dire selon la Remarque. Tous les noms propres, & plusieurs autres d'une autre nature, venans du Latin, ou de quelque autre langue, qui mettent un *a*, en la penultieme syllabe de ce nom là, changent cet *a*, en *e* quand on les fait François, pourveû qu'il y ait une voyelle immediatement devant l'*e*; comme de *Tertullianus*, nous disons *Tertullien*, parce qu'il y a un *i*, devant l'*e*, de *Cyprianus*. *Cyprien*, & de *Titiano*, ce fameux Peintre Italien, nous disons *Titien*, comme d'*Italiano*, nous avons fait *Italien*. Du temps de M. Coëffeteau on disoit *les Pretorians*, & il l'a tousjours escrit ainsi, au lieu de dire *Pretoriens*.

Nous disons aussi *Caldeen*, & non pas *Caldean*, parce qu'il y a une voyelle devant le dernier *e*, à sçavoir un autre *e*. De mesme *Lerneen*, *Nemeen*, & non pas *Lernean*, *Nemean*, comme nos anciens Poëtes ont accoustumé de les nommer, & plusieurs autres de cette espece. Je ne donne des exemples que de l'*e*, & de l'*i* qui précedent l'*e*, joint à l'*n*, parce qu'il n'y a gueres de mots, qui ayent un *a*, un *o*, ou un *u*, devant la syllabe finale *en*; Et ceux qui ont un *a*, comme *Caen*, ville de Normandie, n'ont pas l'*a*, comme voyelle, mais comme faisant une diphtongue impropre avec l'*e*, qui suit, tellement que les deux voyelles ne font qu'une syllabe, & l'on ne prononce pas *Ca en* en deux syllabes, mais *Caën* en une seule, qui de plus, prend le son de l'*a*, & non pas de l'*e*, & se prononce *Can*, comme s'il n'y avoit point d'*e*.

Il faut donc pour prononcer *en*, en la derniere syllabe

des mots, que la voyelle qui la précede soit d'une sylla-be distincte & separée de la derniere *en*. Et ce que j'ay dit des voyelles, s'entend aussi des diphtongues, comme en ces deux mots, *payen*, *moyen*, &c. mais aux mots qui n'ont ny voyelle, ny diphtongue devant ces deux lettres finales, il faut prononcer & escrire, *an*, & non pas *en*, comme nous disons *Trajan*, *Sejan*, & non pas *Trajen*, *Sejen*, parce que l'*i* qui va devant l'*a*, est consonne, & non pas voyelle. De mesme nous disons *Titan*, *Tristan*, & non pas *Titen* ni *Tristen*, & ainsi de tous les autres.

Je ne pense pas que cette Regle des voyelles, ou des diphtongues devant *en*, final, souffre gueres d'exceptions. Il est vray, qu'on nomme *Arrian*, l'Autheur Grec qui a escrit les guerres d'Alexandre, & qui est aujourd'huy plus celebre en France par son Traducteur, que par luy mesme, le François ayant surpassé le Grec, & s'estant acquis la gloire dont l'autre s'est vainement vanté. On nomme encore *Arrian*, un des principaux disciples d'Epictete, qui selon l'opinion de plusieurs n'est pas celuy dont nous venons de parler, & l'on nomme l'un & l'autre *Arrian* & non pas *Arrien* pour faire difference entre cet Autheur & *un Arrien*, c'est à dire *de la secte d'Arrius*, quoy que quelques-uns seroient d'avis, que nonobstant l'équivoque, on dist tousjours *Arrien*, & jamais *Arrian*, tant il est veritable que cette terminaison *ian*, semble estrangere, & s'accommode peu à nostre langue. C'est sans doute, comme je l'ay remarqué en divers lieux, que l'*e*, est une voyelle beaucoup plus douce que l'*a*, & que nous changeons volontiers cette derniere en l'autre.

OBSERVATION.

QUoy que M. de Vaugelas n'excepte qu'Arrian Autheur Grec, de la regle qu'il a establie, la plusspart prononcent encore *Appian*, *Ælian*, *Ammian*, *Marcellin*, & *Appian Alexandrin*. On prononce *Nabathéens* & autres semblables de mesme que *Chaldéens*. On a esté partagé entre *Européens* & *Européans*, on prononce *Chrestiens* & *Payens*, la premiere syllabe de ce dernier nom appellatif, est *pa* & non pas *pay*, à quoy quelques-uns se trompent.

REMARQUE.

Pouvoir.

ON se sert de ce verbe d'une façon bien estrange, qui neantmoins est si ordinaire à la Cour, qu'il est certain qu'elle est tres-Françoise. On dit en parlant d'une table, ou d'un carosse, ***il y peut huit personnes***, pour dire, ***il y a place pour huit personnes***, ou ***il y peut tenir huit personnes***; Car asseurément quand on dit, ***il y peut huit personnes***, on sous-entend le verbe ***tenir***. Ainsi l'on dit, ***autant qu'il en pourroit dans mon œil***, pour dire, ***autant qu'il en pourroit tenir dans mon œil***; c'est à dire ***rien***. Il est vray que cette phrase est bien extraordinaire; & que dans les Provinces de delà la Loire, on a de la peine à la comprendre, mais elle est prise des Grecs, qui se servent de leur δύναται au mesme sens, & j'en ay veû des exemples dans un de leurs meilleurs Autheurs, qui est Lucien. Neantmoins, encore qu'on le die en parlant, on ne l'escrit point dans le beau stile, mais seulement dans le stile bas.

OBSERVATION.

L'Usage a si bien authorisé la maniere dont M. de Vaugelas a employé le verbe *pouvoir* dans cette remarque, qu'elle n'a plus rien d'extraordinaire.

REMARQUE.

Si aprés VINGT & UN, il faut mettre un pluriel, ou un singulier.

PAr exemple, on demande, si *vingt & un siecles* est bien dit, ou s'il faut dire, *vingt & un siecle* J'ay veû agiter cette question dans une grande compagnie, tres-capable d'en juger. Les uns au commencement estoient pour le singulier, les autres pour le pluriel. Ceux qui tenoient qu'il falloit dire *siecle*, alleguoient un exemple qui fermoit la bouche au parti contraire, à sçavoir que l'on dit, & que l'on escrit asseurément, *vingt & un an*, & non pas *vingt & un ans*, ny *vingt & une années* Les autres opposoient un autre exemple à celuy-cy, & qui n'est pas moins fort; que l'on dit, & que l'on escrit, *il y a vingt & un chevaux* & non pas *il y a vingt & un cheval*. Ces deux exemples formerent un tiers party, auquel à la fin les deux autres se rangerent, qui est, que tantost on met le singulier, & tantost le pluriel, selon que l'oreille qu'il faut consulter en cela le juge à propos. Neantmoins ny les uns ny les autres ne revinrent pas si absolument à ce partage, que ceux qui croyoient d'abord qu'il falloit tousjours mettre le singulier, ne creussent encore qu'il le falloit mettre beaucoup plus souvent que le pluriel, & que les autres qui estoient pour le pluriel, ne creussent le con-

traire. Ceux-cy se vantoient d'avoir la raison de leur costé, parce que *vingt* demandant sans doute le pluriel, il n'y a point d'apparence, que pour ajouster encore un à vingt & augmenter le nombre, il prenne une nature singuliere, que cela repugne au sens commun. Les autres alleguant l'Usage, le Souverain des langues, ne laissoient plus rien à dire à la raison, si ce n'est qu'elle ne demeuroit pas d'accord de cet Usage. Et voicy comme ceux qui estoient pour le singulier, prouvoient que l'Usage estoit pour eux. On ne dit point en parlant *vingt & un hommes, vingt & une femmes, cent & une perles*. Les autres repliquoient, que ce n'estoit pas qu'*hommes, femmes, & perles*, ne fussent là au pluriel, mais que l'*s* finale ne se prononce point en nostre langue, & que c'estoit ce qui les trompoit. C'est veritablement la source & la cause du doute, qui a donné lieu à la dispute; car si on estoit bien asseuré de l'Usage, il n'y auroit point à douter, ses Arrests estant decisifs, mais tout consiste en la question de fait, de sçavoir si c'est l'Usage ou non. Or est-il que ce qui empesche certainement de le sçavoir, c'est que les *s* finales qui font nos pluriels, ne se prononçant point, les deux nombres se prononcent d'une mesme façon, & par ce moyen l'oreille ne peut discerner l'un d'avec l'autre, ny reconnoistre l'Usage. Il y a plaisir quelquefois d'examiner & de descouvrir pourquoy on est en doute de l'Usage en de certaines façons de parler.

OBSERVATION.

QUand on dit ***vingt & un siecle, vingt & une pistole***, l'oreille ne peut distinguer, si *siecle* & *pistole* sont au singulier ou au pluriel. La question ne devient sensible que quand on demande s'il faut dire, ***il a vingt & un cheval*** ou ***vingt & un chevaux dans son Escurie, vingt & un cheval*** blesse tellement que presque tout

d'une voix on a preferé *vingt & un chevaux*. Il est certain qu'on dit *vingt & un an* & l'Usage l'authorise, mais ce mesme Usage veut que s'il suit un adjectif aprés *un* on mette cet adjectif au pluriel. *Il a vingt & un an accomplis*, & *vingt & un an passez* & non pas *vingt & un an accompli* ou *passé*. On dit de mesme *ce mois a trente & un jour* & non pas *trente & un jours*. Si on y joint un adjectif il faut dire au pluriel, *il y a trente & un jour passez qu'on a receu de ses lettres*.

REMARQUE.

Possible pour *peut-estre*.

LEs uns l'accusent d'estre bas, les autres d'estre vieux. Tant y a que pour une raison, ou pour l'autre, ceux qui veulent escrire poliment, ne feront pas mal de s'en abstenir.

OBSERVATION.

ON ne doit jamais escrire *possible* au lieu de *peut-estre*. Ce terme a vieilly, quoy que quelques-uns s'en servent encore dans la conversation, mais c'est une grande negligence qu'il faut tascher d'éviter, mesme dans le stile familier.

REMARQUE.

Ou la douceur, ou la force le fera.

ON demande s'il faut dire, *le fera* ou *le feront*. Sans doute il faut dire, *le fera* au singulier; Car comme c'est une alternative, ou une disjonctive, il n'y a que l'une des deux qui regisse le verbe, & ainsi il ne peut estre mis qu'au singulier. Neantmoins un de nos plus celebres Autheurs a escrit, *peut estre qu'un jour ou la honte, ou l'occasion, ou l'exemple, leur donneront un meilleur avis*. Surquoy ayant consulté diverses personnes tres-sçavantes en la langue, quelques-uns ont creû qu'il falloit dire, *don-*

nera, au ſingulier, à cauſe de la disjonctive ; les autres, que l'on pouvoit dire également bien, *donnera*, & *donneront* au ſingulier & au pluriel, qui eſt la plus commune opinion, & les autres, que *donneront* au pluriel eſtoit plus élegant, que *donnera*, à cauſe de cette accumulation de choſes, qui preſentant tant de faces differentes à la fois, porte l'eſprit au pluriel pluſtoſt qu'au ſingulier, quoy que dans la rigueur de la Grammaire, il faudroit dire *donnera*. Mais quand il n'y a que deux disjonctives, comme au premier exemple, *ou la douceur ou la force*, il faut tousjours mettre le ſingulier ſans exception, & jamais le pluriel, ſoit que les deux ſoient oppoſez comme icy, ou qu'ils ne le ſoient pas.

OBSERVATION.

QUoy que M. de Vaugelas ait decidé qu'il faut dire, *le fera* au ſingulier, le plus grand nombre des voix a eſté pour le pluriel, ſans neantmoins exclurre le ſingulier. On avouë qu'il n'y a qu'une des deux alternatives ou disjonctives qui regiſſe le verbe, mais on prétend qu'elles ne laiſſent pas d'offrir une idée du pluriel qu'on tient preferable au ſingulier. On a allegué pour fortifier cette opinion qu'il faut dire, *ou vous*, *ou moy*, *nous irons* à quoy il a eſté reſpondu que la perſonne la plus noble devoit ſervir de nominatif au verbe, & qu'il eſtoit vray qu'on ne pouvoit parler autrement & que ce pronom *moy*, obligeoit à mettre *nous* qui eſt ſon pluriel, mais que ſi on employoit deux perſonnes, comme *Pierre ou Paul*, il faut dire, *Pierre ou Paul ira* pluſtoſt que *Pierre ou Paul iront*. Enfin il a eſté decidé que dans ces ſortes de phraſes on pouvoit ſe ſervir indifferemment de l'un & de l'autre nombre.

REMARQUE.

Ni la douceur, ni la force n'y peut rien.

TOus deux ſont bons, *n'y peut rien*, & *n'y peuvent rien*; parce que le verbe ſe peut rapporter à l'un des deux, ſeparé de l'autre, ou à tous les deux enſemble. J'aimerois mieux neantmoins le mettre au pluriel qu'au ſingulier.

OBSERVATION.

ON a creu que dans cette phraſe, il faut dire, *n'y peuvent rien* & non pas *n'y peut rien* au ſingulier, parce qu'on regarde les deux *ni* comme conjonctives & non pas comme disjonctives: c'eſt la meſme choſe que ſi on diſoit *& la force & la douceur n'y peuvent rien* ce qu'il faudroit dire abſolument avec la conjonction *&*. On eſt pourtant demeuré d'accord qu'en certaines occaſions les deux *ni* pouvoient admettre le ſingulier, comme dans ces ſortes de phraſes; en parlant d'une fille que deux perſonnes recherchent en mariage, *ni luy ni ſon amy ne l'eſpouſera, ni Lucius, ni Atticus ne viendra à bout de cette entrepriſe.* Peut-eſtre y a-t'il quelque difference à faire quand ce ſont deux choſes, ou quand ce ſont deux perſonnes qui ſervent de nominatif.

REMARQUE.

Maint, & maintefois.

POur *maint*, & *mainte*, on ne le dit plus en parlant, mais on dit *maintefois* à la Cour en raillant, & de la meſme façon qu'on dit *ains au contraire.* Neantmoins on ne l'eſcrit plus en proſe, non plus que *maint* adjectif. L'un & l'autre n'eſt que pour les vers, & encore y en a-t-il pluſieurs, qui n'en voudroient pas uſer. Je crois qu'à moins que d'eſtre employé dans un Poëme heroïque, & encore bien rarement, il ne ſeroit pas bien receu. Du

temps

temps de M. Coëffeteau on l'escrivoit & en vers & en prose. Il dit en un certain endroit, qu'un Legislateur *avoit fait maintes belles loix.*

OBSERVATION.

M*Aint & mainte* peuvent estre dits en raillant aussi bien que *maintefois*, parce que la plaisanterie fait recevoir les mots les plus vieux, on ne pouroit plus dire en prose qu'un Legislateur eust fait *maintes belles loix*, comme l'a dit M. Coëffeteau, mais l'adjectif *maint* peut estre encore employé en vers avec grace, non seulement dans une Epigramme ou dans quelque conte, mais dans un Poëme heroïque, sur tout quand on le repete comme dans ce vers.

Dans maints & maints combats ta valeur éprouvée.

REMARQUE.

Matineux, matinal, matinier.

DE ces trois, *matineux* est le meilleur: c'est celuy qui est le plus en usage, & en parlant, & en escrivant, soit en prose, ou en vers. *matinal* n'est pas si bon, il s'en faut beaucoup; les uns le trouvent trop vieux, & les autres trop nouveau, & l'un & l'autre ne procede que de ce qu'on, ne l'entend pas dire souvent: *Matineux*, & *matinal*, se disent seulement des personnes. Il seroit ridicule de dire, *l'Estoile matineuse*, ou *matinale*. Pour *matinier*, il ne se dit plus, ny en Prose, ny en vers, ny pour les personnes, ny pour autre chose, sur tout au masculin; car il seroit insupportable de dire, *un Astre matinier* mais au feminin, *l'estoile matiniere*, pourroit trouver sa place quelque part.

OBSERVATION.

L'Académie a esté du sentiment de M. de Vaugelas en faveur de *matineux*, quoy que plusieurs ayent tesmoigné qu'ils diroient à une femme, *vous estes bien matinale*, plustost que, *vous estes bien matineuse*. Il y a un petit Ouvrage fort connu sous le titre de, *la belle matineuse* : *Matinier* signifie qui appartient au matin. Il n'est en usage que joint à Estoile, *l'Estoile matiniere*.

REMARQUE

Aprés souper, ou *aprés soupé*.

TOus deux sont bons, & nos meilleurs Autheurs, anciens & modernes, disent l'un & l'autre. Ils en font de mesme à l'infinitif, *le manger*, car quelques-uns escrivent le *mangé*, & les autres *le manger*, *un démeslé*, & *un démesler* : mais j'aime mieux ce dernier avec l'*r*, parce que c'est un infinitif, dont nous faisons un nom substantif avec l'article *le*, à l'imitation des Grecs, τὸ ποιεῖν, & que d'ailleurs nous n'ostons pas la lettre *r*, des autres noms tirez de l'infinitif, qui ne se terminent pas en *er*, ni nous ne changeons rien de ce qu'ils ont aux autres conjugaisons; comme par exemple, nous disons, *le dormir*, & non pas, *le dormi*, *le boire*, & non pas *le beu*. Il est vray qu'il faut tousjours dire *le procedé*, & non pas *le proceder*.

OBSERVATION.

ON dit également bien, *aprés souper* & *aprés soupé*, mais quand ces sortes d'infinitifs prennent un article qui les substantifie, il est beaucoup mieux de garder l'*r*. Ainsi il faut dire *le manger* & non pas *le mangé*, *le lever du Soleil*, *le coucher du Roy*, comme on dit *le boire & le dormir*. Il n'est pas permis de dire *un demesler*, ni *un proceder*, l'*r* doit estre tousjours ostée de ces deux mots. *Il eut avec luy un grand demeslé*, *ce procedé-là*

n'est pas regulier. Il est vray qu'on peut escrire *le disné* & *le soupé* aussi bien *que le souper* & *le disner* L'Usage a authorisé le retranchement de l'*r* en ces deux mots, *le disné fut magnifique*, *les violons joüerent durant le soupé.* Quant au pluriel de ces mesmes mots, beaucoup préferent *les disnez* & *les soupez*, & condamnent *les disners & les soupers.*

REMARQUE.

Remplir, & *emplir.*

L'Un & l'autre est bon, mais avec cette difference, que *remplir* se dit d'ordinaire des choses immaterielles, ou figurées, comme *il a remply tout l'Univers de la terreur de son nom*, *il a dignement remply la place de premier Magistrat.* Et *emplir* se dit communément des choses materielles, & liquides, comme *emplir un tonneau*, *emplir un vaisseau.* Et quand on dit *remplir un tonneau*, c'est quand on en a desja tiré, & que l'on remplit ce qui est vuide, d'où vient le mot de *remplage.* J'ay adjousté *liquides*; parce que l'on ne dira pas si ordinairement, qu'*un avaricieux emplit ses coffres d'or & d'argent*, comme *remplit ses coffres*, ny *emplit ses greniers*, comme *remplit ses greniers.* Mais aprés tout, j'ay appris que l'on ne sçauroit faillir à dire tousjours *remplir*, de quoy que l'on parle, où l'on croira que le mot d'*emplir*, soit bon, au lieu que l'on peut souvent manquer en mettant *emplir* pour *remplir.*

OBSERVATION.

IL est vray qu'*emplir* se dit ordinairement des choses liquides selon la Remarque de M. de Vaugelas, mais il ne se dit pas moins bien des choses qui ne le sont pas, comme *emplir un coffre de hardes*, *emplir un grenier de foin.* On dit tousjours *remplir les tonneaux* & non pas *emplir* quand aprés que le vin a boüilli quelques jours au temps des vendanges, on y en remet pour les rendre pleins. On dit dans le figuré *remplir son devoir remplir, une charge.*

REMARQUE.

C'est une des plus belles actions, qu'il ayt jamais faites.

J'Ay appris que c'estoit ainsi qu'il falloit escrire, & non pas au singulier *qu'il ayt jamais faite*, parce que ce participe se rapporte à *plus belles actions*, & non pas à *une*. La preuve en est claire, en ce que le participe *faite*, ou *faites*, se rapporte de necessité absoluë au pronom *que*, qui est aprés *actions*, & il n'y a point de Grammairien qui n'en demeure d'accord. Il reste donc à sçavoir, auquel des deux ce *que*, se rapporte, à *actions*, ou à *une*. Deux choses font voir que c'est à *actions*, & non pas à *une*, la premiere est que ces mots *des plus belles actions*, demandent necessairement le Pronom *qui*, ou *que*, aprés eux, autrement on ne les sçauroit construire. Car *plus*, est un terme de comparaison, qui présuppose une relation ou à ce qui précede, ou à ce qui suit, comme en cet exemple, *des plus belles actions*, à sa relation aux paroles suivantes, *qu'il ayt jamais faites*. L'autre raison est, que *jamais* comprend toutes les actions précedentes, & ne se peut pas dire d'une seule action, tellement qu'estant placé dans cet exemple entre *que* & *faites*, il fait voir clairement que le pronom & le participe ne peuvent estre entendus ny pris d'une autre façon que *jamais*, c'est-à-dire, qu'ils ne se peuvent rapporter qu'à *actions*, & non pas à *une*. Outre que *jamais* estant adverbe joint à *faites*, ou *ayt faites*, il est impossible & contre la nature de l'adverbe, que *jamais* se rapporte à *actions*, & *ayt faite* à *une*. L'adverbe & le verbe vont tousjours d'une mesme sorte, & ont tousjours mesme visée, comme inseparables dans le sens : aussi bien que dans la construction, ainsi que le mot d'*adverbe* c'est-à-dire, *attaché au verbe*, le témoigne.

OBSERVATION.

Cette remarque a esté trouvée parfaitement belle, mais l'une des raisons dont M. de Vaugelas se sert qui est que le mot *jamais* placé dans cet exemple entre *que* & *faites* fait connoistre clairement que le pronom& leparticipe ne se peuvent rapporter qu'à *actions* & non pas *à une* a paru hors d'œuvre, puisqu'on peut oster *jamais* sans que la phrase en demeure moins bien construite. *C'est une des plus belles actions qu'il ait faites.* On n'a pas neantmoins voulu faire une regle generale du pluriel à cause de cette façon de parler. *C'est un des plus grands parleurs qui fut jamais.* Quelques-uns ont cru qu'il falloit dire *qui furent jamais* & on est tombé d'accord qu'il faudroit parler ainsi selon la Grammaire, mais on a opposé l'usage qui le veut ainsi, & comme le dit M. de Vaugelas dans une autre de ses Remarques, tous les arrests de l'Usage sont decisifs. Ce qu'il y a de bizarre, c'est que tout le monde est convenu qu'il faudroit dire au preterit composé de l'auxiliaire, *c'est un des plus grands parleurs qui ayent jamais esté*, & qu'on dit, *qui fut jamais*, au preterit simple. Cela vient peut-estre de ce que l'on est accoustumé à entendre dire. *C'est le plus grand parleur qui fut jamais*, ce qui est tres correct, & que l'on confond cette façon de parler avec cette autre *c'est un des plus grands parleurs qui fut jamais.*

REMARQUE.

Approcher.

Ce verbe regit élegamment l'accusatif pour les personnes, mais non pas pour les choses. Exemple, M. de Malherbe, *Vous avez l'honneur d'approcher la Reine de si prés.* Toute la Cour, & tous les Autheurs parlent ainsi, *Approcher la personne du Roy, approcher la personne du Prince*: Mais ce seroit tres-mal dit, *approcher la ville, approcher le feu.* Il faut dire, *s'approcher de la ville, s'approcher du feu.* Neantmoins on dit, *approchez-vous de moy, il s'est approché du Roy pour luy faire la reverence*, & ce seroit fort

mal dit, *approchez moy*, *il a approché le Roy pour luy faire la reverence.* D'où vient donc qu'*approcher*, pour ce qui est des personnes, a tantost un regime, & tantost un autre ; & le moyen de connoistre quand il en faut user d'une façon, & non pas de l'autre? c'est qu'il y a pour les personnes deux significations ; l'une qui designe le mouvement corporel, par lequel je m'approche actuellement de quelqu'un, & c'est sa propre & veritable signification : l'autre, qui ne signifie pas cet acte particulier, ny ce mouvement local, mais bien l'habitude qui resulte de plusieurs actes reïterez, *en approchant de quelqu'un*, par le moyen desquels il s'est acquis un grand accés, & une grande privauté avec luy, qui est un sens plus esloigné du mot, & une façon de parler comme figurée. Au premier sens il faut dire, *s'approcher du Roy*, & au second, *approcher le Roy*, de sorte qu'*approcher* en cette derniere façon, *signifie estre en faveur, & en consideration auprés du Roy* Il se dit aussi des Officiers qui ont l'honneur d'approcher le Roy, à cause de leurs charges, quoy qu'ils ne soient point en faveur. Au reste il faut remarquer, qu'*approcher* en cette signification, ne se dit que des Grands.

OBSERVATION.

QUand M. de Vaugelas a dit qu'*approcher* regit également l'accusatif pour les personnes, mais non pas pour les choses il n'a pas songé à faire remarquer que quand il signifie mettre proche, mettre prés, il se construit parfaitement bien à l'accusatif avec les choses, comme *approcher un siege du feu*, *approcher la table*, *approcher une batterie de la place.* Il y a asseurément une grande difference entre *s'approcher du Roy*, qui marque un mouvement local & *approcher le Roy*, mais en cette derniere façon de parler, *approcher* ne signifie pas tousjours estre en faveur & en consideration auprés du Roy, puis que tous les grands Seigneurs

ont l'honneur de l'approcher & qu'il ne s'ensuit pas qu'ils soient en faveur. On le dit principalement d'un homme qui a un libre & facile accés auprés de son Prince, & mesme en particulier d'un homme qui est d'un accés fort difficile, *c'est un homme qu'on ne sçauroit approcher.*

REMARQUE.

Epithete mal placé.

EXemple, *en cette belle solitude, & si propre à la contemplation.* Je dis que le second epithete, *& si propre,* n'est pas bien situé, & qu'il le faut mettre ainsi, *en cette solitude si belle, & si propre à la contemplation*, parce que les deux adjectifs doivent tousjours estre ensemble, & jamais il ne faut mettre le substantif entre les deux adjectifs, comme en cette exemple, *solitude*, est entre *belle*, & *si propre.* Cette regle est importante pour la netteté du stile & de la construction. J'en ay fait une remarque, à cause que beaucoup de gens y manquent. M. Coëffeteau n'y a jamais manqué, il escrivoit trop nettement; Ce n'est pas que quelquefois ce renversement n'ait beaucoup de grace & de force, mais cela est tres rare, & il ne me vient point d'exemple pour le faire voir, c'est pourquoy il ne le faut faire que le moins que l'on pourra, & avec jugement.

OBSERVATION.

M. De Vaugelas fait *Epithete* masculin dans cette Remarque. Il est tousjours feminin. Quant à l'exemple qu'il propose. *En cette belle solitude & si propre à la contemplation*, elle a paru rude à tout le monde à cause du pronom *cette* & on a jugé qu'il falloit dire *en cette solitude si belle & si propre à la contemplation*, mais si au lieu de *cette* on mettoit *une* la phrase n'auroit peut-estre rien qui blessast l'oreille, *dans une si belle solitude & si propre à la contemplation.* Quelques-uns mesme ont preferé

ce renverſement, à cauſe que le ſubſtantif *ſolitude*, mis entre deux adjectifs, empeſche que *ſi belle*, n'influë ſur ces mots, *à la contemplation* qui ſont uniquement joints avec *ſi propre* quoy que la force du ſens faſſe connoiſtre qu'ils n'y ont aucun rapport. Cependant l'avis general a eſté que pour ſuivre exactement la Grammaire, il eſtoit plus ſeur de dire, *dans une ſolitude ſi belle & ſi propre à la contemplation*, quoy qu'il y ait des occaſions ou le renverſement auroit de la grace, comme en cet exemple *aprés de ſi grands avantages & ſi heureuſement remportez*, qui ſatisfont beaucoup plus l'oreille que ſi on diſoit *aprés des avantages ſi grands & ſi heureuſement remportez*. Il eſt vray qu'il y a de la difference entre cet exemple & le premier, puiſque le ſecond *ſi* de cette derniere phraſe ne ſe rapporte pas à l'adjectif *remportez*, comme le premier ſe rapporte à *grands*, mais à l'adverbe *heureuſement*.

REMARQUE.

Satiſaire, ſatiſaction.

C'Eſt depuis peu, que pluſieurs perſonnes prononcent ainſi, au lieu de prononcer, *ſatisfaire*, *ſatisfaction* avec l'*s* devant l'*f*, comme on doit auſſi l'orthographier. Juſqu'icy, ſans doute, c'eſt une faute de dire, *ſatiſaire*, & *ſatiſaction*, & la plus ſaine partie de la Cour & des Autheurs, s'y oppoſe, & ne le peut ſouffrir; mais je crains bien que dans peu de temps cette mauvaiſe prononciation ne l'emporte, parce qu'il eſt plus doux de dire, *ſatiſaire*, & *ſatiſaction* ſans *s*, qu'avec une *s*, & la prononciation en eſt beaucoup plus aiſée. Que ſi maintenant elle nous ſemble rude, c'eſt que l'oreille n'y eſt pas encore accouſtumée. La meſme choſe eſt arrivée à pluſieurs mots, que nous avions en noſtre langue eſcrits avec l'*s*, qui ſe prononçoit au commencement, & qu'on a ſupprimé depuis pour les rendre plus doux.

OBSERVATION.

OBSERVATION.

LA crainte que M. de Vaugelas a euë que la mauvaise prononciation de *satisfaire sans s* ne l'emportast sur celle de *satisfaire* avec une *s*, se trouve fort mal fondée puisqu'on la condamnoit de son temps, & que personne aujourd'huy ne prononce ce mot sans *s*, c'est ce qui ne peut estre permis qu'aux Gascons qui retranchent plusieurs lettres, & qui prononcent *amirable* au lieu d'*admirable* sans faire entendre le *d*.

REMARQUE.

Unir ensemble.

C'Est fort bien dit, on parle ainsi, & tous les bons Autheurs l'escrivent. M. Coëffeteau en la vie d'Auguste; *Antoine*, dit-il, *& Lepidus s'estoient unis ensemble, d'une façon assez estrange.* Plusieurs neantmoins le condamnent comme un pleonasme, & une superfluité de mots, & soustiennent qu'il suffit de dire *unir*, sans adjouster *ensemble*, parce que deux choses ne peuvent pas estre unies, qu'elles ne soient ensemble. Par cette mesme raison ils ne peuvent souffrir que l'on die, *je l'ay veû de mes yeux, je l'ay oüy de mes oreilles, voler en l'air*, qu'Amiot dit si souvent aprés les anciens Autheurs Grecs & Latins, aussi bien qu'aprés son Plutarque. *Orphée fut cruellement deschiré*, & autres semblables; Car dequoy voit-on, disent-ils, que des yeux, & de ses yeux; voit-on sans yeux, ou des yeux d'autruy? Et ainsi, oit-on si ce n'est des oreilles? peut on voler si ce n'est en l'air, ny une personne estre deschirée que cruellement? Mais ce ne sont que ceux qui n'ont point estudié, & qui n'ont nulle connoissance des anciens Autheurs, dont l'exemple sert de loy à toute la posterité, qui blasment ces façons de parler. Il ne faut qu'avoir une legere teinture des bonnes lettres, pour n'ignorer pas combien ces locutions sont familieres à tous ces

Grands hommes que l'on revere depuis tant de siecles. Terence qui passe sans contredit pour le plus exact & le plus pur de tous les Latins, ne feint point de dire, *Hisce oculis egomet vidi*, ou cet *egomet* qu'il ajouste, semble encore un nouveau surcroist de pleonasme. Et l'incomparable Virgile ne dit-il pas si souvent, *Sic ore locutus, il parla ainsi de la bouche*; *Vocemque his auribus hausi, je l'ay ouy de mes oreilles?* Ciceron, & tous les Orateurs, en sont pleins aussi bien que les Poëtes. Et cela est fondé en raison, parce que lors que nous voulons bien asseurer & affirmer une chose, il ne suffit pas de dire simplement, *je l'ay veû, je l'ay oüy*, puis que bien souvent il nous semble d'avoir veû & oüy des choses que si l'on nous pressoit d'en dire la verité, nous n'oserions l'asseurer. Il faut donc dire, *je l'ay veû de mes yeux, je l'ay oüy de mes oreilles*, pour ne laisser aucun sujet de douter, que cela ne soit ainsi : tellement qu'à le bien prendre, il n'y a point là de mots superflus, puis qu'au contraire ils sont necessaires pour donner une pleine asseurance de ce que l'on affirme. En un mot, il suffit que l'une des phrases die plus que l'autre, pour éviter le vice du pleonasme, qui consiste à ne dire qu'une mesme chose en paroles differentes & oisives, sans qu'elles ayent une signification ny plus estenduë, ny plus forte, que les premieres.

Mais ces Messieurs pourront repartir, que si cela est vray aux deux phrases que nous venons d'examiner, il ne l'est pas en ces deux autres, *voler en l'air, & cruellement deschiré*; Car que peut, disent-ils, signifier davantage *voler en l'air*, que *voler* tout seul, & *cruellement deschiré*, que *deschiré* simplement? Je respons, que la parole n'est pas seulement une image de la pensée, mais de la chose mesme que nous voulons representer, laquelle je re-

presenteray beaucoup mieux en disant, *les oiseaux qui volent en l'air*, que si je ne faisois que dire, *les oiseaux qui volent*. Il est vray, qu'il faut que cela se fasse avec jugement, y ayant des endroits où il feroit une agreable peinture, & d'autres, où l'on ne le pourroit souffrir. Et quand je diray *cruellement deschiré*, j'exposeray bien mieux aux yeux de l'esprit l'horreur de cette action, & rendray l'objet bien plus sensible & plus vif, que si je ne disois que *deschiré*; Car comme le son de la voix lors qu'il est plus fort, se fait mieux entendre à l'oreille du corps, aussi l'expression, quand elle est plus forte, se fait mieux entendre à l'oreille de l'esprit. Enfin toutes les langues ont de ces façons de parler, tous les bons Autheurs Grecs & Latins, anciens & modernes s'en servent, non par une licence, ou par une negligence affectée, mais comme d'une plus forte maniere de s'exprimer, & tout ensemble comme d'un ornement. Qu'y a-t-il à repliquer aprés cela?

OBSERVATION.

ON a trouvé cette remarque tres-belle, tres-bien escrite, & tres-digne de M. de Vaugelas, qui nous y fait des peintures vives, & qui donnent beaucoup de plaisir. Quelques-uns ont dit sur *unir ensemble* que bien loin que ce mot *ensemble*, soit un pleonasme, il estoit entierement necessaire puisque si M. Coëffeteau avoit dit simplement *Antoine & Lepidus s'estoient unis*, on auroit pû entendre qu'ils se seroient unis à quelqu'un ou contre quelqu'un sans qu'ils se fussent unis entr'eux. Quant à ces deux phrases, *je l'ay veû de mes yeux*, *je l'ay oüy de mes oreilles*, on a dit qu'on y pouvoit ajouster l'adjectif *propres*, *je l'ay veû de mes propres yeux*, *je l'ay oüy de mes propres oreilles*, sans qu'il y eust rien de superflu. C'est montrer plus clairement qu'on merite d'estre crû & donner en quelque façon plus de force à la verité. Nous avons pris ces manieres de parler des meilleurs Autheurs Latins qui s'en sont servis élegamment avant nous. Il n'y a que le *Sic ore locutus* de Virgile que nous n'avons point receu. On dit bien,

je l'ay entendu de sa propre bouche, mais on ne dit point *il a dit cela de sa propre bouche*. On est demeuré d'accord de tout ce que dit M. de Vaugelas sur *voler en l'air* & sur *cruellement dechiré*, qui font entendre quelque chose de plus fort que si on disoit simplement *voler* & *dechiré* sans ajouster *en l'air* à l'un *&* *cruellement* à l'autre. En general, le pleonasme est presque tousjours vicieux & par consequent à rejetter, mais dans les phrases cy dessus alleguées, il n'y a point de pleonasme.

REMARQUE.

Souvenir.

JE *me souviens*, & *il me souvient*, sont tous deux bons, mais *je me souviens*, me semble un peu plus usité à la Cour. Nos bons Autheurs en usent indifferemment.

OBSERVATION.

QUelques-uns ont creû, que *il me souvient* presentoit l'image subite de quelque chose qui revenoit dans l'esprit, mais l'avis commun a esté qu'on pouvoit dire indifferemment, *je me souviens*, & *il me souvient*.

REMARQUE.

Temple. feminin.

LA *temple*, cette partie de la teste, qui est entre l'oreille & le front, s'appelle *temple*, & non pas *tempe* sans *l* comme le prononcent & l'escrivent quelques-uns, trompez par le mot Latin, *tempus*, d'où il est pris, qui signifie la mesme chose.

OBSERVATION.

CE mot *temple* est feminin quand il signifie la partie de la teste, qui est entre l'oreille & le front. C'est ainsi qu'il faut escrire & prononcer ce mot. Ceux qui disent *tempe* ne parlent pas bien.

REMARQUE.

Ensuite dequoy.

CEtte façon de parler est Françoise, & ordinaire ; mais elle ne doit pas estre employée dans le beau stile, d'où nos bons Autheurs du temps la bannissent.

OBSERVATION.

PLusieurs ont esté de l'avis de M. de Vaugelas & ont voulu bannir du beau stile ***ensuite dequoy*** pour dire ***aprés quoy***, mais comme on n'apû disconvenir que cette façon de parler ne soit d'usage dans la narration, on est demeuré d'accord que si on en faisoit une dansn panegyrique qui demande le stile le plus soustenu, on l'y pourroit faire entrer avec grace. Quelques-uns ont ajousté qu'il seroit mieux quelquefois de se servir d'***ensuite dequoy*** que d'***aprés quoy***, parce qu'il marquoit un temps plus proche. ***Il alla au Temple, ensuite dequoy il fit telle chose.***

REMARQUE.

Sans.

CEtte préposition ne veut jamais avoir aprés elle ; ny immediatement, ny mediatement, la particule ***point*** ; Car encore qu'on ait accoustumé de dire, ***sans point de faute***, c'est une façon de parler de la lie du peuple, dont les honnestes gens n'ont garde de se servir, & beaucoup moins encore les bons Escrivains ; C'est pourquoy un des plus celebres que nous ayons, a esté justement repris d'avoir escrit , ***sans point de nuages , sans point de Soleil.***

OBSERVATION.

ON s'est estonné que du temps de M. de Vaugelas un Autheur celebre ait pû escrire *sans point de nuages*, *sans point de Soleil*, la préposition *sans*, est une negative aprés laquelle on ne sçauroit mettre *point*.

REMARQUE.

Survivre.

CE verbe regit le datif, & l'accusatif tout ensemble, comme, *il a survescu tous ses enfans*, & *il a survescu à tous ses enfans*. Il dépend aprés cela de l'oreille, de mettre tantost l'un, tantost l'autre, selon qu'elle le juge plus à propos.

OBSERVATION.

M. De Vaugelas ne s'est pas expliqué clairement dans cette remarque, il a voulu dire que *survivre* regit le datif & l'accusatif au choix de ceux qui l'employent, & non pas qu'il les regit tout ensemble. Il est vray qu'on peut dire *survivre à quelqu'un* & *survivre quelqu'un*, mais ce verbe a plus souvent le regime du datif, surquoy il faut remarquer que s'il gouverne quelquefois l'accusatif pour les personnes, comme en cet exemple, *il a survescu son pere*, il ne le gouverne jamais pour les choses. Ainsi il n'est point permis de dire *survivre sa gloire*, *survivre sa reputation*. Il faut dire tousjours *survivre à sa gloire*, *à son honneur*, *à sa reputation*

REMARQUE.

Mais que.

MAis que, pour *quand*, est un mot dont on use fort en parlant, mais qui est bas, & qui ne s'escrit point dans le beau stile. Par exemple, on dit à toute heure, & mesme à la Cour, *venez moy querir mais qu'il soit venu*

pour dire, *quand il sera venu.* Un de nos plus fameux Escrivains a dit, *l'affection avec laquelle j'embrasseray vostre affaire, mais que je sçache ce que c'est, vous fera voir, &c.* Il affectoit toutes ces façons de parler populaires, en quelque stile que ce fust, lesquelles neantmoins ne se peuvent souffrir qu'au plus bas & au dernier de tous les stiles.

OBSERVATION.

MAis que, pour dire *quand*, est une façon de parler qui ne doit estre receuë dans aucun stile. Ainsi ce n'est point assez de dire qu'elle ne se peut souffrir qu'au plus bas & au dernier de tous les stiles. Il faut la bannir entierement de la langue.

REMARQUE.

Allusion de mots.

IL n'en faut pas faire profession, comme a fait un des plus grands hommes de lettres de nostre siecle, qui en a parsemé toutes ses œuvres. Toute affectation est vicieuse, & particulierement celle-cy. Mais quand l'allusion se presente d'elle mesme, sans qu'on la recherche, ou qu'il semble qu'on ne l'a pas recherchée, elle est tres-bonne, & tres-agreable. Il est vray, que mesme de cette façon, il en faut user rarement, mais si l'on n'en use que lors qu'elle se rencontre à propos, il ne faut pas craindre d'en user souvent; car ces rencontres sont rares. Ciceron ne l'a pas évitée. Il dit en l'oraison *de Provinc. Consul. Bellum affectum videmus, & verè ut dicam, penè confectum*, & s'y opiniastrant encore, il ajouste immediatement aprés, *sed ita, ut si idem extrema exequitur qui inchoavit, jam omnia perfecta videamus.* Infailliblement disant *perfecta*, il a voulu continuer la figure, parce qu'il fait enco-

re cette mesme allusion un peu plus bas, *nam ipse Cæsar*, dit-il, *quid est cur in Provincia commorari velit, nisi ut ea quæ per eum affecta sunt, perfecta Republicæ tradantur?* M. Coëffeteau qui la fuyoit avec autant de soin, que les autres en apportent à la chercher, n'a pas laissé de s'en servir quelquefois de fort bonne grace, comme par exemple en la vie d'Auguste où il dit, *mais depuis on fit courir le bruit qu'il avoit fait mourir les deux Consuls, afin qu'ayant deffait Antoine, & s'estant deffait d'eux, il eust seul les armes victorieuses en sa puissance.* L'allusion de ces mots, *ayant deffait Antoine, & s'estant deffait d'eux*, est d'autant plus belle, qu'elle consiste au mesme mot *deffait*, dans deux significations differentes, selon leurs differens regimes. Certainement quand cette figure se presente, & que les paroles qu'il faut necessairement employer pour expliquer ce que l'on veut dire, font l'allusion; alors il la faut recevoir à bras ouverts, & ce seroit estre ingrat à la Fortune, & ne sçavoir pas prendre ses avantages, que de la rejetter.

OBSERVATION.

LE jeu de mots ne peut jamais estre employé avec grace dans nostre langue, si ce n'est dans quelque Epigramme faite exprés pour badiner, comme dans celle-cy d'Ouen qui la commence par un vers moitié Latin & moitié François.

Ordonner Medicos, Ægrotos donner oportet.

L'allusion que M. Coëffeteau s'est pardonnée quand il a dit *Ayant deffait Antoine & s'estant deffait d'eux*, & que M. de Vaugelas trouve si belle à cause que *deffait* est employé en deux significations differentes selon leurs divers regimes, n'a point esté bien receuë, & on n'a point regardé *affectum, confectum & perfecta* dans Ciceron comme des allusions, mais comme des termes qui donnent de la force à ce qu'il veut exprimer.

REMARQUE

REMARQUE.

Precipitément, ou *precipitamment*. *Armez à la legere*, *legerement armez*.

PRécipitément est bon, mais *precipitamment* est beaucoup meilleur, & j'en voudrois tousjours user. On dit aussi, *armez à la legere*, & *legerement armez*. Neantmoins le premier est un peu plus en usage, mais pour diversifier il se faut servir de tous les deux.

OBSERVATION.

PRécipitément a esté condamné tout d'une voix. On ne dit plus que *precipitamment*. Plusieurs ont preferé *armez à la legere* à *legerement armez*, sans blâmer pourtant ceux qui se servent de cette derniere façon de parler.

REMARQUE.

Monsieur, *Madame*.

IL n'y a rien qui blesse davantage l'œil & l'oreille, que de voir une Lettre qui aprés *Monsieur*, ou *Madame*, commence encore par l'un ou par l'autre, & quand il y a deux *Monsieur*, ou deux *Madame*, de suite, c'est encore pis. Cela est si clair, qu'il n'en faut point donner d'exemple. J'en fais une remarque, parce que je vois plusieurs personnes qui y manquent, quoy que d'ailleurs ils escrivent bien.

OBSERVATION.

Tout le monde a esté de l'avis de la Remarque.

REMARQUE.

Asseoir.

CE verbe se conjugue ainsi au present de l'indicatif, *je m'assieds, tu t'assieds, il s'assied, nous nous asseions; vous vous asseiez, ils s'assient*, & non pas, *ils s'asseient* Au preterit imparfait, *je m'asseiois, tu t'asseiois, il s'asseioit, nous nous asseions, vous vous asseiez*; (Ces deux personnes du pluriel sont semblables aux deux pluriels du present) *ils s'asseioient*. Mais ce temps n'est gueres en usage. On se sert d'ordinaire en sa place du mot de *mettoit*, comme *il se mettoit tousjours là, nous nous mettions tousjours là*, quand *s'asseoir* veut dire, *se placer*. Et lors qu'il veut dire, *se reposer*, on se sert de ce verbe mesme pour l'exprimer, comme *aprés quatre tours d'allée il se reposoit tousjours*. Ce n'est pas pourtant que l'on ne puisse dire aussi, *s'asseioit*, mais il est moins usité. A l'imperatif pluriel, il faut dire, *asseiez-vous*, & non pas *assisez-vous*, comme disent une infinité de gens; ny *assiez-vous*, qui est neantmoins moins mauvais, qu'*assisez-vous*. Au subjonctif il faut dire *asseie*, & *asseient*, au pluriel, & non pas *assient*, & bien moins encore *assisent*, comme *asseions-nous*, *afin qu'il s'asseie*, ou *qu'ils s'asseient*. Au gerondif, ou au participe *s'asseiant*, & non pas *s'asseant*, quoy que le simple soit *seant*, & non pas *seiant*, parce que le simple & le composé ne se rapportent pas tousjours; comme l'on dit, *maudissoit* avec deux *s*, & *disoit* avec une *s*, bien qu'il n'y ait point de doute que *maudire* est le composé de *dire*. Ainsi l'on dit *decidé*, & *indecis*, sans dire, ny *decis*, ny *indecidé*. On dit *s'asseiant*, non pas *s'asseant*, parce que ce temps se forme de la premiere personne pluriele du present de l'indicatif, qui est *asseions*, & non *asseons*.

OBSERVATION.

IL faut dire à la troisiéme personne du pluriel du present de l'indicatif du verbe *asseoir*, *ils s'asseient*, & non pas *ils s'assient*, comme M. de Vaugelas le pretend. Quelqu'un a crû qu'on devoit dire *ils s'assieent* plustost qu'ils *s'asseient*, en le formant de la troisiéme personne du singulier *il s'assied*, ou l'*e* n'est point devant l'*i*, à quoy il a adjousté que le simple fait à la troisiéme personne du pluriel *sieent*, & non pas *seient*, *ces ornemens vous sieent fort bien*. On a répondu qu'il ne falloit point appeller de l'usage qui veut qu'on dise *ils s'asseient*, & qu'encore qu'on dise au gerondif *seant* qui est le simple, comme en cette phrase, *le Roy seant en son Thrône*, il faut dire *s'asseiant* au composé. On n'a pas veu par quelle raison M. de Vaugelas dit que l'imparfait de ce verbe n'est gueres en usage. Il n'y a rien qui doive empescher de s'en servir, & il est beaucoup mieux de dire, *quand il y avoit quelque conference*, *il s'asseioit tousjours auprés d'un tel* que de dire *il se mettoit tousjours auprés d'un tel*. Il faut escrire les deux premieres personnes plurieles de l'imparfait, *je m'asseiiois* par deux *i*, *nous nous asseiions*, *vous vous asseiiez*, pour marquer leur difference d'avec les deux pluriels du present qui ne s'escrivent qu'avec un seul *i*. *Nous nous asseions*, *vous vous asseiez*. Il faut dire de mesme au subjonctif *que nous nous asseiions*, *que vous vous asseiiez* avec deux *i*, *assiez-vous* à l'imperatif est aussi mauvais qu'*assisez-vous*. Il faut tousjours dire *asseiez-vous*.

REMARQUE.

Soy, *de soy*.

BEaucoup de gens, & de nos meilleurs Escrivains disent, par exemple, *ces choses sont indifferentes de soy*. On croit que c'est mal parler & qu'il faut dire *sont indifferentes d'elles-mesmes*. Et là dessus j'ay oüy faire cette observation, qui est comme je crois, veritable, que lors que *de soy* est aprés l'adjectif pluriel, comme en l'exemple que nous venons de donner, il est vicieux, mais quand il est

devant, il eſt tres-bien dit ; car nous diſons tous les jours, *de ſoy ces choſes ſont indifferentes*, & *ces choſes de ſoy ſont indifferentes*, mais *ces choſes ſont indifferentes de ſoy*, la pluſpart condamnent cette locution ; En quoy il faut avoüer que c'eſt une bizarre choſe que l'Uſage, & qu'en voicy un bel exemple. J'ay dit la pluſpart, à cauſe qu'il y en a qui ne condamnent pas *indifferentes de ſoy*, mais ils confeſſent que *d'elles-meſmes*, eſt mieux dit, c'eſt pourquoy il faut tousjours choiſir le meilleur.

OBSERVATION.

L'Avis a eſté general ſur cette façon de parler. *Ces choſes ſont indifferentes de ſoy*, elle a eſté condamnée. Il faut dire, *ſont indifferentes d'elles-meſmes.* Mais on a approuvé *de ſoy* quand il eſt mis au commencement de la phraſe, *de ſoy, ces choſes ſont indifferentes* parce que ce mot *de ſoy* demeure indeterminé juſqu'à ce qu'on ait ajouſté *ces choſes.* Par cette meſme raiſon on a condamné cette autre phraſe, *ces choſes de ſoy ſont indifferentes* puiſque *de ſoy* aprés *ces choſes*, ne ſçauroit plus eſtre indeterminé ; outre que cette tranſpoſition a quelque choſe qui bleſſe l'oreille, de ſorte qu'à moins qu'on ne commence la phraſe par *de ſoy*, on eſt obligé de dire *ces choſes ſont indifferentes d'elles-meſmes*, Cependant c'eſt fort bien parler que de dire, *cela eſt mauvais de ſoy*, mais le mot *cela* eſt un pronom relatif indeterminé & d'une eſpece particuliere.

REMARQUE.

Tomber aux mains de quelqu'un.

CEtte phraſe eſt ſi familiere à pluſieurs de nos meilleurs Eſcrivains, qu'il eſt neceſſaire de faire cette remarque afin que l'on ne ſe trompe pas en les imitant. Avant que la particule *és*, pour *aux*, fuſt bannie du beau langage, on diſoit, *tomber és mains*, depuis on a dit, *tomber aux mains*, mais ny l'un ny l'autre ne valent rien, & il faut

tousjours dire, *tomber entre les mains de quelqu'un.* L'usage moderne le veut ainsi. *Tomber és mains*, est particulierement de Normandie.

OBSERVATION.

LA Remarque a esté generalement approuvée. Il faut dire *tomber entre les mains de quelqu'un*, & non pas *tomber aux mains de quelqu'un.* La particule *és* pour *aux* est du vieux langage, & elle ne s'est conservée que dans cette façon de parler, *Maistre es arts.* On dit *tomber en de bonnes mains* à cause de l'Epithete *bonnes*, & non pas *tomber entre de bonnes mains.*

REMARQUE.

Quand il faut dire, grande, *devant le substantif, ou* grand, *en mangeant l'*e.

PAr exemple on dit, *à grand'peine ; Il nous a fait grand' chere*, & non pas *à grande peine, ny grande chere*, Et neantmoins on dit, *c'est une grande meschanceté, une grande calomnie*, & non pas *une grand' meschanceté, une grand' calomnie.* Comment est-ce donc que l'on connoistra quand il faudra mettre l'*e*, ou ne le mettre pas ? Il n'y a point d'autre regle que celle cy, Qu'il y a de certains mots comme consacrez à cette elision, où l'on dit *grand* avec l'apostrophe, comme *à grand' peine, grand' chere, grand' mere, grand' pitié, grand' Messe, la grand' Chambre*, & plusieurs autres de cette nature, qui ne se presentent pas maintenant à ma memoire ; mais en ceux où l'Usage n'a pas estably cette elision, il ne la faut pas faire, comme aux exemples que j'ay donnez, *une grande meschanceté, une grande calomnie. une grande sagesse, une grande marque* A quoy il est necessaire d'ajouster, que le nombre des substantifs feminins, devant lesquels il faut dire *grande*, sans elision,

est incomparablement plus grand, que celuy des autres, où l'on mange l'*e*, tellement qu'on n'aura pas grand' peine à n'y manquer pas, pour peu que l'on ait de connoissance de l'Usage.

OBSERVATION

ON n'a point trouvé d'autre raison pour l'elision de l'*e* dans cet adjectif *grande* que l'usage qui l'a establie. *Grand'peur*, *grand'pitié*, *grand'mere*, *grand'mercy*, *grand'chose*, peuvent s'adjouster à *grand'chere* & à *grand'peine* : On a demandé si lorsque l'adjectif *grande* reçoit un comparatif, il peut recevoir cette elision de l'*e* comme en cet exemple. *Il nous a fait la plus grand' chere du monde.* On a répondu que l'habitude de dire *il nous a fait grand'chere*, authorisoit *il nous a fait la plus grand'chere du monde*, mais qu'en escrivant il falloit mettre *la plus grande chere*; cet avis a esté le plus general. Les autres ont pretendu qu'on pouvoit dire & escrire *la plus grand'chere* & que l'Usage avoit prévalu contre la regle.

REMARQUE.

Monde.

CE mot est souvent employé par les bons Autheurs, pour dire *une infinité*, *une grande quantité de quoy que ce soit*. M. Coëffeteau à qui l'Usage en est familier, dit en la vie d'Auguste, *sur le point de cette sanglante journée, à Rome & ailleurs, on vit un monde d'horribles prodiges.* Je voudrois pourtant en user sobrement, & non pas encore en toutes sortes de choses, mais seulement en celles où il s'agiroit des personnes, comme M. de Malherbe s'en est servy, quand il a dit, *qu'ay-je affaire de vous en nommer un monde d'autres*. c'est à dire, d'autres hommes. Il semble bien appliqué là. Ce n'est pas que je le voulusse condamner dans un autre Usage.

OBSERVATION.

On a blasmé les deux exemples que M. de Vaugelas rapporte dans cette Remarque, *& qu'ay-je à faire de vous en nommer un monde d'autres* n'a pas moins déplu que *l'on vit un monde d'horribles prodiges*. Aprés avoir examiné long-temps cette question on n'a trouvé que cette seule façon de parler, où *monde* pust estre employé avec grace, pour dire, *une infinité se voyant environné d'un monde d'ennemis*.

REMARQUE.

Monde *avec le pronom possessif.*

On dit ordinairement en parlant, *tout mon monde est venu, son monde n'est pas venu*, pour dire, *tous mes gens*, ou *tous mes domestiques sont venus, ses gens ne sont pas venus*; Mais il le faut éviter comme un terme bas, & si je l'ose dire, de la lie du peuple. C'est pourquoy il me semble insupportable dans un beau stile, mais beaucoup plus encore, quand on s'en sert en un sens plus relevé; par exemple, quand on dit, comme je le trouve souvent dans un fort bon Autheur moderne, *il fit avancer tout son monde*, pour dire *toutes ses troupes*, *il r'allia son monde*, pour dire *ses troupes*, *ses gens*. Dans le stile noble on ne le souffriroit pas pour dire *ses domestiques*, on le souffriroit moins encore pour dire *ses troupes*.

OBSERVATION.

Son monde, pour dire ses gens, ses domestiques n'est point un terme de la lie du peuple, comme il est qualifié dans cette remarque, il est de la conversation & du stile familier, & on ne doit point blasmer ceux qui disent *son apartement est fort commode, il a tout son monde autour de luy*. Quant à ces phrases, *il fit avancer tout son monde, il rallia son monde*, elles ont

esté trouvées fort bonnes, sur tout en parlant d'un homme qui va en parti avec deux ou trois cens chevaux. Ce mesme mot peut estre employé pour signifier ceux qu'on a invitez à manger, & qu'on attend, comme en cette phrase, *tout son monde n'estoit pas encore venu.* On le peut dire dans le mesme sens à un Maistre de concert, *avez-vous là tout vostre monde?* pour dire *tous vos musiciens.*

REMARQUE.

Le long, du long, au long.

PAr exemple, les uns disent, *le long de la riviere*, les autres, *du long de la riviere*, & les autres *au long.* Tous les trois estoient bons autrefois, mais aujourd'huy, il n'y en a plus qu'un qui soit en usage, à sçavoir, *le long de la riviere.*

OBSERVATION.

ON a decidé que *le long* estoit le seul dont on se dust servir pour signifier le *secundùm* ou le *juxta* des Latins. *Ils se promenoient le long du bois. Ils marchoient le long de la riviere.* On peut dire *tout du long* dans le mesme sens, & jamais *du long*, ny *au long*, *Ils se promenoient tout du long de la riviere.*

REMARQUE.

Il a esprit, il a esprit & cœur.

C'Est depuis peu que cette nouvelle façon de parler est en vogue. Elle regne par toute la ville, & s'est mesme insinuée dans la Cour, mais elle n'y a pas esté bien reçeuë, comme ayant fort mauvaise grace, & trop d'affectation. Nos bons Escrivains l'ont condamnée d'abord, & s'opposent tous les jours à son establissement, qu'il ne faut pourtant point apprehender dans le décry où elle est.

Nostre

Noſtre langue à l'imitation de la Grecque, aime extrémement les articles; il faut dire, *il a de l'eſprit*, *il a de l'eſprit & du cœur*, je ne ſçay ſi l'on ne dira point encore, *il a du ſang aux ongles*. Ce n'eſt pas qu'en certains endroits on ne ſe diſpenſe des articles avec une grace merveilleuſe, mais c'eſt rarement, & il faut bien les ſçavoir choiſir. M. Coëffeteau, *il fit main baſſe, & tua femmes & enfans*. Mais *il a eſprit*, ne ſe peut dire ny ſelon le bon uſage, ny ſelon la Grammaire.

OBSERVATION.

CEs manieres de parler, *il a eſprit*, *il a eſprit & cœur*, n'ont pas eſté en vogue long-temps, elles ont bleſſé tellement l'oreille, qu'on les a bannies preſque auſſitoſt que ceux qui les ſouſtenoient ont voulu leur donner cours. On ne ſçauroit dire, *il a ſang aux ongles*, mais on dit fort bien ſans aucun article, *il a bec & ongles*.

REMARQUE.

Jamais plus.

QUelques-uns doutent, ſi ce terme eſt François, & s'il n'eſt point pluſtoſt Italien, *mai piu* Mais il eſt auſſi bon en noſtre langue, qu'en l'Italienne, d'où nous l'avons pris. Nous le diſons, & l'eſcrivons tous les jours. M. de Malherbe, *jamais plus je ne me rembarque aveque luy*. Et en un autre endroit, *à condition, que je n'en oye jamais plus parler*.

OBSERVATION.

L'Exemple de M. de Malherbe, *jamais plus je ne me rembarque avec luy* a eſté generalement condamné & on a laiſſé cette maniere de parler aux Italiens. Pluſieurs ont défendu l'autre, *à condition que je n'en entende jamais plus parler*, & on dit qu'il n'y avoit point de pleonaſme, parce qu'on vouloit faire connoiſtre qu'on avoit desja entendu parler de la choſe dont il eſtoit queſtion,

ce qui n'auroit pas esté exprimé, si on avoit dit simplement *à condition que je n'en entende jamais parler*, Ils ont dit encore que *jamais & plus*, estoient deux adverbes, dont le premier se rapportoit au premier verbe, *que je n'en entende*, & rendoit la negative complete, & le dernier avoit rapport au verbe *parler* pour signifier, *que je n'en entende jamais parler davantage*. L'avis le plus general a esté qu'il falloit oster un des deux adverbes & dire *que je n'en entende jamais parler*, ou *que je n'en entende plus parler*, pour ne faire point de pleonasme; ou que si l'on employoit les deux adverbes, il falloit mettre *plus* devant *jamais*, & dire, *je n'en veux plus jamais entendre parler* plustost que *je n'en veux jamais plus entendre parler*.

REMARQUE.

Meshuy, dés meshuy.

CE mot n'est plus en usage parmy les bons Escrivains, ny mesme parmy ceux qui parlent bien. Il faut neantmoins avoüer, qu'il est tres-doux & tres-agreable à l'oreille. Au lieu de *meshuy*, ou *dés meshuy*, on dit *desormais*, *tantost*, comme *il est tantost temps*, pour *il est meshuy temps*.

OBSERVATION.

LEs deux mots qui sont le sujet de cette Remarque sont tellement hors d'usage qu'ils n'ont plus rien qui puisse contenter l'oreille. Le mot *huy* est tout à fait vieux & nostre langue ne l'a conservé que dans *aujourd'huy*.

REMARQUE.

Devers.

CEtte préposition a tousjours esté en usage dans les bons Autheurs; par exemple, *il se tourna devers luy*, *cette ville est tournée devers l'Orient*, *devers le Midy*. Et ainsi des autres. Mais depuis quelque temps ce mot a vieil-

ſy, & nos modernes Eſcrivains ne s'en ſervent plus dans le beau langage. Ils diſent tousjours *vers*, comme *ſe tournant vers luy, vers l'Orient, vers le Midy.*

OBSERVATION.

ON ne dit plus il ſe tourna *devers luy*, ni *cette Ville eſt tournée devers l'Orient*, il faut dire *vers luy* & *vers l'Orient.* La prépoſition *devers* ne laiſſe pas d'avoir encore quelque uſage, mais c'eſt quand elle veut dire *aux environs de* comme *il vient de devers Lyon.* On ne parleroit pas bien en diſant, *il eſt allé devers Lyon*, parce qu'il ſembleroit qu'on voudroit dire, il eſt allé du coſté de Lyon, ou à Lyon meſme, mais ſi on faiſoit préceder cette prépoſition de quelques mots qui fiſſent connoiſtre que le voyage ne ſe feroit pas à Lyon, on diroit fort bien, *il eſt allé quelque part devers Lyon*, c'eſt-à-dire en quelque endroit dans le voiſinage de Lyon. On ſe ſert auſſi de la prépoſition *devers* quand elle eſt précedée de *par*, comme *il tient tousjours le bon bout par devers luy.*

REMARQUE.

S'il faut dire, il y en eut cent tuez, *ou* il y en eut cent de tuez.

NOus avons de bons Autheurs, qui diſent l'un & l'autre. M. Coëffeteau y met ordinairement l'article *de*. M. de Malherbe la pluſpart du temps ne l'y met pas, comme quand il dit, *il y en eut trois condamnez*; *il n'y avoit pieu ſi ferme, qu'avec peu de peine ils n'arrachaſſent, & depuis qu'il y en avoit un arraché.* Neantmoins en un autre lieu il dit, *il y en avoit desja trente d'achevez*, parlant de vaiſſeaux. Aujourd'huy le ſentiment le plus commun de nos Eſcrivains, eſt qu'il faut tousjours mettre le *de*; car en parlant, jamais on ne l'obmet, & par conſequent c'eſt l'Uſage, qu'on eſt obligé de ſuivre auſſi bien en eſcrivant, qu'en parlant, ſans s'amuſer à eſplucher

pourquoy cet article est devant le participe passif, & aprés le nombre. C'est la beauté des langues, que ces façons de parler, qui semblent estre sans raison, pourveu que l'Usage les authorise. La bizarrerie n'est bonne nulle part que là.

OBSERVATION.

ON peut dire *il y en eut cent tuez* & *il y en eut cent de tuez*. Ce dernier n'a pas laissé de paroistre preferable à l'autre, sur tout quand le substantif n'est point devant le participe, & qu'on y supplée par la particule *en*, comme *il y en eut trois de condamnez*. Il semble qu'elle ait un effet retroactif pour se rapporter à la particule relative *en* comme *il y en eut trois de condamnez*, pour dire *de ces gens-là, il y eut trois hommes condamnez*. Il faut remarquer que la particule *de* ne se met que devant des noms adjectifs, ou des participes & non pas devant des substantifs. On dit fort bien, *il y en eut vingt de pris*, & on ne dit pas, *il y en eut vingt de prisonniers*. Il faut dire *il y en eut vingt qui furent faits prisonniers*.

REMARQUE.

Que c'est.

ON ne dit plus gueres maintenant *que c'est*, comme l'on disoit autrefois. On dit; *ce que c'est*; Par exemple, M. de Malherbe dit, *Il n'y a point de loy qui nous apprenne que c'est que l'ingratitude*. Aujourd'huy l'on dit, *qui nous apprenne ce que c'est que, &c.*

OBSERVATION.

ON ne dit plus du tout aujourd'huy *que c'est* pour *ce que c'est*, il n'est pas permis d'imiter M. de Malherbe en une façon de parler si vicieuse.

REMARQUE.

Du depuis.

JE connois un homme fort âgé, & fort ſçavant en noſtre langue, qui dit, que lors qu'il vint à la Cour jeune garçon, il y avoit beaucoup de gens qui diſoient & eſcrivoient *du depuis*, & que desja dés ce temps là ceux qui entendoient la pureté du langage, condamnoient cette façon de parler, comme vicieuſe & barbare, ne permettant pas ſeulement aux Poëtes d'en uſer comme d'une licence poëtique, pour s'accommoder d'une ſyllabe, dont ils ont ſouvent beſoin. Mais que nonobſtant cela on n'a pas laiſſé depuis cinquante ans de continuer tousjours la meſme faute, quoy que l'on ait auſſi continué de la reprendre, juſqu'à ce qu'encore aujourd'huy une infinité de gens diſent & eſcrivent *du depuis*, contre le ſentiment de tous ceux qui ſçavent parler & eſcrire. Il remarque donc qu'il n'y a point de terme en toute noſtre langue, qui ſe ſoit tant opiniaſtré pour s'eſtablir, ny qui ait eſté tant rebuté, que celuy-là. Il faut tousjours dire *depuis*, & jamais *du depuis*, ſoit qu'on le faſſe prépoſition, ou adverbe; car il eſt l'un & l'autre, & c'eſt la raiſon qu'alleguent les plus ſçavans de ceux qui diſent *du depuis*, que c'eſt pour marquer la difference des deux, parce que par exemple, quand on dit *depuis un an*, là *depuis* eſt prépoſition, & lors qu'on dit *depuis, je n'y ſuis pas retourné*, ou *je n'y ay pas eſté depuis*; il eſt adverbe. Mais on reſpond en un mot, que le bon uſage a banny cette locution, à quoy il n'y a point de replique. Outre qu'à le prendre meſme par la raiſon, il eſt trés-rare que *depuis* adverbe ſe trouve ſitué en un lieu, où il puiſſe faire équivoque, ny eſtre pris pour la prépoſition,

non plus qu'aux exemples que je viens de donner. Et si par hazard il engendre quelque équivoque, on n'a qu'à mettre une virgule aprés, pour le separer du mot qui suit, bien que la construction entiere fasse assez connoistre s'il est préposition ou adverbe.

OBSERVATION.

IL n'y a aucun genre de conversation, quelque familiere qu'elle soit, qui puisse faire souffrir *du depuis* soit comme adverbe, soit comme préposition. Ainsi ce mot s'est inutilement opiniastré pour s'establir. Il est rejetté plus que jamais par tous ceux qui veulent parler un peu purement.

REMARQUE.

De l'usage des participes passifs, dans les preterits.

EN toute la Grammaire Françoise, il n'y a rien de plus important, ny de plus ignoré. Je dis, de plus important, à cause du frequent usage des participes dans les preterits, & de plus ignoré, parce qu'une infinité de gens y manquent. Ne laissons rien à dire en ce sujet, & voyons toutes les façons dont ces participes peuvent estre employez, mais par ordre. Notez que *participes* & *preterits* ne sont icy qu'une mesme chose.

Premierement, le preterit va devant le nom qu'il regit, comme quand je dis, *j'ay receu vos lettres*. Alors *receu*, qui est le participe, est indeclinable, & voila son premier usage, où personne ne manque. Qui a jamais dit, *j'ay receuës vos lettres*, comme disent les Italiens depuis peu, *ho riceuute le vostre lettere?*

Son second usage est, quand le nom va devant le preterit, comme quand je dis, *les lettres que j'ay receuës*; car alors il faut dire; *que j'ay receuës*, & non pas *que j'ay receu*, à peine de faire un solecisme. Cela est passé en regle de

Grammaire, non seulement aujourd'huy, mais du temps mesme d'Amiot, qui l'observe inviolablement; comme on faisoit desja du temps, & avant le temps de Marot, qui en a fait cette Epigramme à ses Disciples,

Enfans oyez une leçon:
Nostre langue a cette façon,
Que le terme qui va devant,
Volontiers regit le suivant.
Les vieux exemples *je suivray*
Pour le mieux, car à dire vray
La chanson fut bien ordonnée,
Qui dit, m'amour vous ay donnée:
Voila la force que possede
Le feminin quand il précede.
Or prouveray par bons tesmoins,
Que tous pluriels n'en font pas moins,
Il faut dire en termes parfaits,
Dieu en ce monde nous a faits,
Faut dire en paroles parfaites,
Dieu en ce monde les a faites,
Et nous a faits pareillement,
Mais nous a faits tout rondement.
L'Italien dont la faconde
Passe le vulgaire du monde,
Son langage a ainsi basti,
En disant, Dio noi a fatti, *&c.*

Neantmoins je m'estonne de plusieurs Autheurs modernes, qui faisant profession de bien escrire, ne laissent pas de commettre cette faute.

En troisiesme lieu, le preterit peut estre placé entre deux noms, comme *les habitans nous ont rendu maistres de la ville;* Car *ont rendu* est un preterit situé entre deux noms,

à sçavoir *nous* (que j'appelle nom, quoy qu'il soit pronom, parce que cela n'importe) & *maistres*, qu'il regit tous deux à l'accusatif. Alors le participe est indeclinable, & il faut dire, ***nous ont rendu maistres***, & non pas ***rendus***, comme on devroit dire selon le second usage, que nous venons d'expliquer. Mais il faut prendre garde que nous ne sommes pas icy dans les termes de ce second usage, où nous n'avons consideré le preterit aprés le nom, que lors que le sens finissoit avec le preterit, au lieu qu'icy le preterit *ont rendu*, ne finit pas la periode, ny le sens, car il y a encore aprés *maistres de la ville*. C'est pourquoy l'usage du preterit estant different, il se gouverne d'une autre façon, & *maistres* qui le suit, marque assez le pluriel, sans qu'il soit besoin que le participe le marque encore.

En quatriesme lieu, le preterit estant placé entre deux noms, le dernier est, ou substantif, comme *maistres*, dont nous venons de parler, ou adjectif, qui fait le quatriesme usage; par exemple, ***le commerce nous a rendu puissans***, & si nous parlons d'une ville, ***le commerce l'a rendu puissante***; Car en ces exemples il est indeclinable, & ne suit ny le nombre, ny le genre des noms.

Son cinquiesme usage, est quand le preterit est passif; (car jusqu'icy aux quatre premiers usages nous l'avons tousjours consideré comme actif,) par exemple, ***nous nous sommes rendus maistres***, ou ***rendus puissans***. Alors, il faut dire ***rendus***, & non pas ***rendu***, ce participe dans le preterit passif n'estant plus indeclinable, mais prenant le nombre & le genre des noms qui le precedent & le suivent.

Cette regle qui distingue les actifs & les passifs, est fort belle, & je la tiens d'un de mes amis, qui l'a apprise de M. de Malherbe, à qui il en faut donner l'honneur. Que si l'on objecte que M. de Malherbe luy-mesme ne l'a pas tousjours observée,

obſervée, c'eſt ou la faute de l'Imprimeur, ou que luy-meſme n'y prenoit pas tousjours garde, ou pluſtoſt qu'il n'a fait cette remarque, comme dit encore cet amy, qu'à la fin de ſes jours, & aprés l'impreſſion de ſes œuvres.

Il y a pourtant une exception, quand aprés le preterit paſſif il y a un participe paſſif, comme en cet exemple de M. de Malherbe, *la deſobeiſſance s'eſt trouvé montée au plus haut point de l'inſolence*, car il faut dire, *s'eſt trouvé montée*, & non pas *s'eſt trouvée montée*. Et que l'on ne croye pas que ce ſoit à cauſe de la cacophonie que feroient ces deux mots, *trouvée montée*; car quand au lieu de *montée* il y auroit une autre terminaiſon, comme *guerie*, il le faudroit dire de meſme; par exemple, *elle s'eſt trouvé guerie tout à coup*, & non pas *trouvée guerie*.

Son ſixieſme uſage eſt, quand les preterits actifs ou paſſifs, au lieu d'un nom, ont un verbe enſuite, car alors ils ſont tousjours indeclinables ſans exception, comme ſi je parle d'une fille je diray, *je l'ay fait peindre*, & non pas, *je l'ay faite peindre*, & *elle s'eſt fait peindre*, & non pas, *elle s'eſt faite peindre*. De meſme au pluriel, *je les ay fait peindre, ils ſe ſont fait peindre*, & jamais *faite, ny faits peindre*. M. de Malherbe dit, parlant à une femme, *le mauvais eſtat où je vous ay veû partir*, non *veüe partir*, & peu de lignes aprés, *juſqu'icy vous euſſiez moins fait, que ce que je vous ay veû faire*. Et en un autre endroit, *la Reine la plus accomplie que nous euſſions jamais veû ſeoir dans le Throſne des fleurs de Lys*, non *veüe ſeoir*.

Ce meſme uſage s'eſtend encore aux phraſes, où entre le preterit & le verbe infinitif qui ſuit, il y a quelque mot, comme, *c'eſt une eſpece de fortification que j'ay appris à faire en toutes ſortes de places*, & non pas, *que j'ay appriſe à faire*. La raiſon de cela, que nous avons desja touchée eſt, qu'il

faut aller en ces sortes de phrases jusqu'au dernier mot qui termine le sens, & que par consequent c'est tousjours le dernier mot des phrases entieres, qui a rapport au substantif précedent, & non pas le participe, qui est entre-deux, si ce n'est au preterit passif, où nous avons donné l'exemple, *nous nous sommes rendus maistres*, ou *nous nous sommes rendus capables*; car selon la raison que je viens de rendre, il faudroit dire aussi, *nous nous sommes rendu maistres*, *nous nous sommes rendu capables*, & non pas *rendus*. C'est pourquoy force gens n'admettent point la difference de M. de Malherbe, pour cette seule raison, qu'ils croyent avoir lieu par tout.

Voila tout ce que j'ay creû pouvoir dire sur ce sujet, mais pour rendre la chose plus claire & plus intelligible, il me semble à propos de mettre de suite tous les exemples des divers usages, & de marquer ceux où tout le monde est d'accord, & ceux où les uns sont d'une opinion, les autres d'une autre.

I. *J'ay receu vos lettres.*

II. *Les lettres que j'ay receuës.*

III. *Les habitans nous ont rendu maistres de la ville.*

IV. *Le commerce*, parlant d'une ville, *l'a rendu puissante.*

V. *Nous nous sommes rendus maistres.*

VI. *Nous nous sommes rendus puissans.*

VII. *La desobeissance s'est trouvé montée au plus haut point.*

VIII. *Je l'ay fait peindre, je les ay fait peindre.*

IX. *Elle s'est fait peindre, ils se sont fait peindre.*

X. *C'est une fortification que j'ay appris à faire.*

Le premier & le second exemple sont sans contredit. Le troisiesme, le quatriesme, cinquiesme, sixiesme, & septiesme, sont contestez, mais la plus commune & la plus saine opinion est pour eux. Le huitiesme, neufiesme, &

dixiesme, ne reçoivent point de difficulté, toute la Cour & tous nos bons Autheurs en usent ainsi.

OBSERVATION.

Cette question a esté fort agitée, & plusieurs n'ont point voulu admettre ce que dit M. de Vaugelas, qu'il faut dire *nous nous sommes rendus maistres*, parce que ce preterit *rendus* est un preterit passif & par consequent declinable. Ils sont demeurez d'accord qu'il faut dire *rendus* au pluriel, mais ils ont soustenu que ce participe est dans le preterit actif de la mesme sorte qu'il l'est dans cette phrase. *Les habitans nous ont rendu maistres de la ville*, puisque *nous nous sommes rendus maistres de la ville*, signifie, nous avons rendu nous maistres de la ville, & que c'est la premiere personne du preterit pluriel de l'actif, comme *les habitans nous ont rendu maistres* en est la troisiéme. Ainsi ils ont proposé pour regle, que toutes les fois que l'accusatif est devant le verbe, le participe qui suit doit s'accorder en genre & en nombre avec cet accusatif. Selon cette regle, il faudroit dire, *les habitans nous ont rendus maistres*, parce que *nous* qui est l'accusatif est mis devant *ont* qui est le verbe, & par consequent il demande que le participe *rendus* soit au pluriel & au masculin pour s'accorder avec *nous*.

Les autres en bien plus grand nombre ont esté d'un avis contraire & ont approuvé tous les exemples de M. de Vaugelas, à la reserve du cinquiéme & du sixiéme, qui sont ; *nous nous sommes rendus maistres* & *nous nous sommes rendus puissans*. Ils ont dit qu'il falloit escrire, *nous nous sommes rendu maistres*, *nous nous sommes rendu puissans* & non pas *rendus* au pluriel aussi bien que le commerce *l'a rendu puissante* & non pas *l'a renduë* au feminin quand on parle d'une ville. Cet avis l'a emporté par la pluralité des suffrages. Les premiers ont encore demandé s'il falloit dire *je l'ay laissé malade*, ou *je l'ay laissée malade*, en parlant d'une femme, parce que le pronom relatif *l'* avec une apostrophe, ne marquant pas le genre, la phrase ne fait pas connoistre, si l'on parle d'une femme à moins que le participe ne soit au feminin. A cela on a respondu que le substantif auquel le relatif se rapporte, fait assez connoistre le genre, & qu'ainsi il faut dire, *je l'ay laissé malade*.

REMARQUE.

Estude.

CE mot en toutes ses significations est feminin, tant au pluriel, qu'au singulier; Car s'il veut dire l'application de l'esprit aux lettres, on dira par exemple, *aprés avoir long-temps estudié aux belles lettres, il s'est adonné à une estude plus serieuse.* S'il signifie *soin*, on le fait feminin aussi, comme *sa principale estude estoit de semer des querelles.* Enfin si on le prend pour *le lieu où les Procureurs & les Notaires travaillent & reçoivent les parties*, il est encore feminin, comme, *il a fait faire encore une fenestre pour rendre son estude plus claire.* Au pluriel de mesme, comme *il avoit grand regret à ses estudes, qu'il n'avoit pas achevées; les estudes des Notaires ne sçauroient estre trop claires.* Pour *soin*, je ne donne point d'exemple au pluriel, parce qu'il ne se dit jamais en ce sens-là qu'au singulier.

OBSERVATION.

ON a esté de l'avis de M. de Vaugelas sur cette remarque.

REMARQUE.

De l'adjectif devant ou aprés le substantif.

IL y a des adjectifs que l'on met tousjours devant les substantifs, & d'autres que l'on met tousjours aprés, comme les adjectifs numeraux se mettent tousjours devant; par exemple, *la premiere place, la seconde fois, la troisiesme fois, &c.* Car encore que l'on die *Henry quatriesme, Louis treziesme* & ainsi des autres, ce n'est pas proprement une

exception à la regle, parce que l'on sous-entend *Roy*; comme qui diroit *Henry, quatriesme Roy de ce nom* Il y a de certains mots, qui marchent tousjours devant le substantif, comme *bon, beau, mauvais, grand, petit.* On ne dit jamais *un homme bon, une femme belle, un cheval beau*; mais *un bon homme, une belle femme, un beau cheval* Il y en a encore sans doute quelques autres de la mesme nature, qui ne tombent pas maintenant sous la plume. Et pour les adjectifs, qui ne se mettent jamais qu'aprés le substantif, je n'en ay remarqué qu'en une seule chose, dont l'usage n'est pas de grande estenduë, qui sont les adjectifs des couleurs, comme *un chapeau noir, une robe blanche, une escharpe rouge*, & ainsi des autres; car l'on ne dit jamais *un noir chapeau, une blanche robe, &c.* quoy que l'on die *les Blancs-manteaux, & du blanc-manger*, par où il paroist qu'anciennement on n'observoit pas cela. Mais ce n'est pas dequoy il est question en cette remarque, puis qu'il n'y a point de François naturel, mesme de la lie du peuple, ny des Provinces, qui manquent à cela, ny qui die *la chose premiere qu'il faut faire*, pour dire *la premiere chose, un noir chapeau, une blanche robe*, comme parlent les Allemans & les peuples Septentrionaux; Et nostre dessein n'est pas de redire ce que les Grammaires Françoises apprennent aux Estrangers, mais de remarquer ce que les François mesme les plus polis & les plus sçavans en nostre langue peuvent ignorer.

Il s'agit donc seulement des adjectifs qui peuvent se mettre devant & aprés les substantifs, & de sçavoir quand il est à propos de les mettre devant ou derriere. Certainement aprés avoir bien cherché, je n'ay point trouvé que l'on en puisse establir aucune regle, ny qu'il y ait en cela un plus grand secret que de consulter l'oreille. M. Coëffe-

teau eſt celuy de tous nos Autheurs, qui aime le plus à mettre l'adjectif devant, fondé comme je crois, ſur cette raiſon que la periode en eſt plus ferme, & ſe ſouſtient mieux; au lieu qu'elle devient languiſſante quand l'adjectif eſt aprés. Nos modernes Eſcrivains tout au contraire, donnent beaucoup plus ſouvent la préſeance au ſubſtantif, qu'à l'adjectif, fondez auſſi comme j'eſtime, ſur ce que cette façon de parler eſt plus naturelle & plus ordinaire, au lieu que l'autre ſemble avoir quelque ſorte d'affectation. De ces deux contraires ſentimens, le jugement & l'oreille peuvent faire comme un tiers parti, qui à mon avis ſera le meilleur: Et ce ſera de n'affecter ni l'un ni l'autre, mais de regler leur ſituation, ſelon qu'elle ſonnera le mieux, non ſeulement à noſtre oreille, mais aux oreilles les plus delicates, qui en ſeront meilleurs juges que nous-meſmes, ſi nous les conſultons. Il faut auſſi prendre garde de quelle façon les plus celebres Eſcrivains du temps ont accouſtumé d'en uſer, afin qu'en imitant ceux qui ont l'aprobation & la loüange publique, nous ne craignions pas de manquer, ny de deſplaire, ſi nous faiſons comme eux. Voila toute l'adreſſe que je puis donner aux autres, & que je prens pour moy-meſme en une matiere, où l'on ne ſçauroit trouver de regle.

Il y en a qui tiennent que lors qu'il y a un genitif aprés un ſubſtantif & un adjectif, il faut tousjours mettre le ſubſtantif auprés du genitif, comme, *elle eſtoit mortelle ennemie d'Agrippine.* Mais ils ſe trompent; car encore qu'il ſoit vray que pour l'ordinaire il ſoit mieux d'en uſer ainſi, à cauſe que la conſtruction en eſt plus nette; neantmoins on peut fort bien & avec grace, y mettre l'adjectif, comme, *une multitude infinie de monde, les peuples les plus farouches, & les plus indomptables de la terre;* Et il n'y a pas un bon Autheur qui ne le pratique.

OBSERVATION.

M. De Vaugelas a dit tout ce qui se pouvoit dire sur cette remarque. C'est à l'oreille seule qu'il faut se rapporter quand on a un adjectif à placer devant ou aprés un substantif. Il y en a plusieurs qui sont aussi bien devant qu'aprés, & les adjectifs numeraux dont parle M. de Vaugelas ne se mettent devant le substantif que quand l'article est exprimé. *Le quatriesme Livre de l'Eneïde est plus beau que tous les autres.* Si on supprime l'article, on dira en citant quelque passage, *Virgile dans son Eneïde Livre quatrieme* On dit de mesme *livre septiéme*, *paragraphe cinquiéme.* On peut dire également bien, *elle estoit ennemie mortelle d'Agrippine, & elle estoit mortelle ennemie d'Agrippine.* Dans cette phrase, *les plus indomptables de la terre*, lors qu'on repete l'article *les*, il faut necessairement que l'adjectif soit aprés le substantif.

REMARQUE.

Va croissant, va faisant, &c.

CEtte façon de parler avec le verbe *aller*, & le gerondif, est vieille, & n'est plus en usage aujourd'huy, ny en Prose, ny en Vers, si ce n'est qu'il y ait un mouvement visible, auquel le mot d'*aller* puisse proprement convenir: par exemple, si en marchant une personne chante, on peut dire, *elle va chantant*, si elle dit ses prieres, *elle va disant ses prieres;* De mesme d'une riviere, on dira fort bien, *elle va serpentant*, parce qu'en effet elle va, & ainsi des autres. Mais pour les choses où il n'y a point de mouvement local, il ne se dit plus, en quoy les Vers ont plus perdu que la Prose, à cause de plusieurs petits avantages qu'ils en recevoient. Un grand Poëte a escrit,

Ainsi tes honneurs florissans
De jour en jour aillent croissans.

On ne l'oseroit dire aujourd'huy, parce qu'on ne se sert plus

du verbe *aller* de cette façon, & si l'on s'en servoit, il faudroit dire, *aillent croissant*, & non pas, *croissans*, à cause qu'il faut necessairement que ce soit un gerondif, qui en François est indeclinable, & different du participe, qui a divers genres & divers nombres. On ne dira donc point, *ces arbres vont croissant, sa vigueur alloit diminuant*, & autres semblables phrases, comme on disoit autrefois.

OBSERVATION.

QUand M. de Vaugelas condamne les façons de parler semblables à *va croissans*, il en excepte celles où il y a un mouvement visible comme *elle va chantant*, *la riviere va serpentant*, à quoy il faut ajouster toutes celles où le verbe *aller* peut convenir. Ainsi on ne sçauroit dire, *ces arbres vont croissant*, parce qu'*aller* ne peut convenir aux arbres, mais on dit fort bien, *sa santé va diminuant de jour en jour*, parce qu'on a de coustume d'employer le verbe *aller* avec *santé*. *Sa santé va bien, sa santé va de mieux en mieux*. C'est pecher contre la langue que de dire, *tes honneurs aillent croissans*, en mettant *croissans* avec une *s* comme participe pluriel, parce que la langue n'admet ces manieres de parler que quand *aller* est suivi du gerondif.

REMARQUE.

En, *devant le gerondif.*

PArce que les gerondifs ont une marque, qu'ils prennent devant eux quand ils veulent, qui est *en*, comme *en faisant cela, vous ne sçauriez faillir*, & que le plus souvent ils ne la prennent point, il faut éviter de mettre *en* relatif auprés du gerondif, comme, *je vous ay mis mon fils entre les mains, en voulant faire quelque chose de bon.* Icy *en*, n'est pas la particule qui appartient au gerondif, mais c'est un relatif à *fils*, comme le sens le donne assez à entendre. Pour escrire nettement, je crois qu'il faut tousjours fuïr cette équivoque.

OBSERVATION.

IL est rare qu'on escrive assez negligemment pour mettre la particule relative *en* devant un gerondif. Ce ne seroit pas seulement une équivoque, mais une faute. Il seroit aisé de l'éviter dans l'exemple qu'apporte M. de Vaugelas. Il n'y a qu'à mettre le relatif *en* aprés *voulant*; car quoy que la particule *en* soit la marque du gerondif, il n'est pas tousjours necessaire de l'exprimer & on peut dire avec grace, *je vous ay mis mon fils entre les mains, voulant en faire quelque chose de bon.*

REMARQUE.

Si dans une mesme periode on peut mettre deux participes, ou deux gerondifs, sans la conjonction et.

PAr exemple, *l'ayant trouvé fort malade, j'ay plustost appellé le Confesseur que le Medecin, aimant plus son ame que son corps.* Je dis que dans les termes de la question, on ne peut pas mettre, ny deux participes, ny deux gerondifs, mais que l'un est gerondif, & l'autre participe: Ce qui se peut fort bien faire, & dont on ne se sçauroit passer dans le stile historique, où il faut narrer. En l'exemple que nous avons donné, *ayant trouvé* est le gerondif, car jamais *ayant* n'est employé avec le participe passif, qu'il ne soit gerondif, & *aimant*, est le participe; tellement que si j'avois mis l'exemple au pluriel, & que j'eusse dit, *l'ayant trouvé fort malade, nous avons plustost appellé le Confesseur, que le Medecin*, il eust fallu mettre *aimans* avec une *s*, *plus son ame que son corps*; car les participes ont singulier & pluriel, ce que n'ont pas les gerondifs. C'est ainsi qu'en a usé M. Coëffeteau, *la chose*, dit-il, *passa si avant que les vainqueurs ayant rencontré la litiere d'Auguste, croyant qu'il fust dedans, la fausserent.* Il dit encore en un autre

lieu, *dont Auguste ayant esté adverty, se resolut ainsi malade qu'il estoit de se faire porter à l'armée, craignant que durant son absence Antoine ne hasardast la bataille.* Tous les Historiens en sont pleins, & l'on ne sçauroit, comme j'ay dit, faire des narrations sans cela. En faisant l'un gerondif, & l'autre participe, la periode n'est point vicieuse, & la construction n'a pas besoin d'estre liée par la conjonctive *et*; mais sans cela elle ne pourroit subsister.

OBSERVATION.

IL n'est pas permis de mettre deux participes ou deux gerondifs de suite, sans les joindre par la conjonction *et*, mais *ils* ne sont pas de suite dans le premier exemple que M. de Vaugelas propose, & c'est ce qui fait qu'on n'y peut rien condamner. Si ces paroles, *aimant plus son ame que son corps*, avoient esté jointes avec le premier gerondif, *l'ayant trouvé*, il auroit fallu mettre la conjonction *et*, & dire *l'ayant trouvé fort malade, & aimant plus son ame que son corps, j'ay plustost appellé le Confesseur que le Medecin*, mais de la maniere que cette phrase est conceuë dans la remarque, la construction en est reguliere. On ne sçauroit dire la mesme chose de celle de M. Coëffeteau. *La chose passa si avant que les vainqueurs ayant rencontré la litiere d'Auguste croyant qu'il fust dedans, la fausserent.* Il falloit dire, *ayant rencontré la litiere d'Auguste & croyant qu'il fust dedans*, parce qu'il n'y a rien qui separe *ayant rencontré* d'avec *croyant.* A l'égard de ce que dit M. de Vaugelas, que si son premier exemple avoit esté mis au pluriel, *nous avons plustost appellé le Confesseur que le Medecin*, il auroit fallu mettre *aimans plus son ame que son corps* avec une *s*, au participe *aimans*; il n'a pas pris garde qu'il n'y a que les participes passifs comme *aimé*, *aimée* qui ayent un singulier & un pluriel, les participes comme aimant sont indeclinables, s'ils pouvoient changer de nombre ils devroient changer de genre, & si l'on pouvoit dire au pluriel, en parlant de plusieurs hommes, *aimans mieux son ame que son corps*, & dans l'autre exemple, *croyans qu'il fust dedans*, il s'ensuivroit qu'il faudroit dire en parlant de femmes, *aimantes plus son ame que son corps*, & *croyantes qu'il fust dedans*, ce que la langue ne

sçauroit souffrir. Que si on oppose qu'on dit fort bien, *des femmes joüissantes de leurs droits*, *des maisons appartenantes à un tel*, on respond que ces mots *joüissant* & *appartenant*, sont des adjectifs verbaux, qui changent de nombre & de genre & non pas des participes actifs.

REMARQUE.

Eux-mesme, elles-mesme.

C'Est fort mal parler, il faut dire, *eux-mesmes, elles-mesmes* avec un *s*, parce que *mesmes*, là est pronom, & non pas adverbe. Quand il est adverbe, il est libre d'y mettre l'*s*, ou de ne l'y mettre pas, mais quand il ne l'est pas, comme en ces mots, *eux mesmes, elles-mesmes*, c'est un solecisme d'obmettre l'*s*. C'est pourquoy un de nos meilleurs Poëtes a failly, quand il a dit,

Les immortels eux mesme en sont persecutez.

Il n'y a point de licence poëtique, qui puisse dispenser de mettre des *s* aux pluriels. Ce seroit un privilege fort commode à nostre Poësie, où il y auroit lieu d'en user fort souvent.

OBSERVATION.

ON ne sçauroit excuser le Vers qui est rapporté dans cette remarque, *Les immortels eux-mesme*, est un veritable solecisme, il faut escrire *eux-mesmes*, & on ne sçauroit authoriser le retranchement de l'*s* au pluriel du nom ou pronom *mesme* en faveur de la Poësie.

REMARQUE.

S'il faut mettre une s *en la seconde personne du singulier de l'imperatif.*

IL y a des imperatifs de trois sortes, les uns, où d'un consentement general on ne met jamais d'*s*, d'autres,

où l'on en met tousjours, & certains autres où les opinions ſont partagées, les uns y mettant *l's*, les autres, non. J'ay conté juſqu'à dix-neuf ou vingt terminaiſons differentes de ces imperatifs, les voicy, *a*, *e*, *i*, *ais*, *ains*, *aus*, *eins*, *eus*, *oy*, *ous*, *ans*, *ats*, *ens*, *en*, *ers*, *ets*, *eurs*, *ors*, *ours*, *üy*.

Tout le monde eſt d'accord que l'on ne met jamais l'*s*, en ceux qui terminent en *a*, & en *e*.

Que l'on en met tousjours en ceux qui terminent en *aus*, *eus*, *ous*, *ans*, *ens*, *ats*, *ers*, *eurs*, *ets*, *ors*, & *ours*, ou l'*s*, neantmoins bien ſouvent ne ſe prononce pas, tellement qu'à les ouir prononcer, on ne peut pas diſcerner s'ils ont une *s*, ou non.

Et les uns croyent qu'il ne faut point d'*s* à ceux qui terminent en *i*, *ai*, *ain*, *ein*, *oy*, *en*, & *üy*, & les autres, qu'il en faut.

Donnons des exemples de tous, & par ordre. En *a*, il n'y a que *va*, ce me ſemble, qui s'eſcrit & ſe prononce *va*, devant toutes les voyelles excepté en deux particules, à ſçavoir *en*, adverbe relatif, & *y*; car devant *en*, adverbe, il prend un *t*, comme *va-t-en*, & c'eſt le ſeul imperatif de quelque terminaiſon qu'il ſoit, qui prenne un *t*, aprés luy. Remarquez que je dis devant la particule *en* adverbe relatif, parce que lors qu'*en* eſt prépoſition, on n'y ajouſte rien: Par exemple on dit, *va en Italie*, *va en Hieruſalem*, & non pas *vat en Italie*, *&c.* Et devant *y*, il prend un *s*, comme *vas y*. Mais il faut noter que cette *s* n'eſt pas de ſa nature, & qu'elle n'eſt qu'adjointe ſeulement pour oſter la cacophonie, comme nous avons accouſtumé de nous ſervir du *t*, en orthographiant & prononçant *a-t-il*; pour *a-il*, & comme nous nous en ſervons encore à *va-t en*.

En *e*, comme *aime*, *ouvre*, & ainſi de tous les autres de la meſme terminaiſon, qui de leur nature n'ont jamais d'*s*,

mais en empruntent seulement pour mettre devant les deux particules adverbes *en*, & *y*, comme font tous les imperatifs qui finissent par une *voyelle*.

En *aus*, comme *vaus*, *prevaus*, *&c. vaus autant que ton pere*, car icy l'*s* est de sa nature, & non pas adjointe, *prevaus toy*, non *prevau toy*.

En *eus*, comme *meus*, *esmeus*, *veus*, où l'*s* est encore essentielle, & non pas estrangere, tout de mesme qu'aux autres qui suivent, où il y a une *s*, *esmeus à pitié*, *veus ce que tu peus*, & non pas, *esmeu à pitié*, ny *veu ce que tu peux*.

En *ous*, comme *resous*, *resous un peu la question*, *resous toy*, & non pas *resou un peu*, ny *resou toy*.

En *ans*, *comme respans*, & non pas, *respan*, *respans de l'eau*, *respans y de l'eau*.

En *ens*, comme *prends*, *rends*, *vends*, & non pas *pren*, *rend*, *vend*.

En *ats*, comme *bats*, *abbats*, & non pas *ba & abba*.

En *ers*, comme *fers*, *perds*, & non *fer*, *per*.

En *ets*, comme *mets*, *permets*, & comment le pourroit-on dire autrement?

En *eurs*, comme *meurs*, & non pas *meur*.

En *ors*, comme *dors*, *sors*, & non pas *dor*, *sor*.

En *ours*; comme *cours*, *secours*, *recours*, non *cour*, *secour*, *&c.*

En *i*, comme *beni*, *fini*, *di*, *li*, *ri*, les uns disent ainsi; les autres *benis*, *finis*, *dis*, *lis*, *ris*.

En *ai*, ou *ay*, comme *fay*, *tay*. Les uns disent ainsi, & les autres, *fais*, *tais*, cette derniere façon est la plus suivie.

En *ain*, comme *crain*, ou *crains*, qui est le meilleur.

En *ein*, comme *fein*, *pein* ou *feins*, *peins*, ce dernier est le plus suivy.

En *oy*, comme *voy*, *connoy*, ou *vois*, *connois*, le premier eſt le plus ſuivy.

En *en*, comme *tien*, *vien*, ou *tiens*, *viens*, le premier eſt le plus ſuivy.

En *uy*, comme *fuy*, ou *fuys*, le premier eſt le plus ſuivy.

OBSERVATION.

ON eſt demeuré d'accord qu'on ne met jamais une *s* en la ſeconde perſonne du ſingulier de l'imperatif des verbes qui terminent cette ſeconde perſonne par un *e* muet, comme *trouve*, *cherche*, ſi ce n'eſt qu'il ſuive une des deux particules relatives *en* & *y* comme en ces phraſes. *Cet ouvrage eſt fort eſtimé, trouves-en les défauts ſi tu le peux, cherches-y des défauts, s'il y en a*. Quand *en* prépoſition ſuit, ces imperatifs ne prennent point d'*s*. *Aime en luy ce qui te paroiſt aimable* & non pas *aimes en luy* Quant à l'unique imperatif que nous avons terminé en *a* qui eſt *va* du verbe *aller*, il ne prend l'*s* qu'avec la particule relative *y vas-y*; encore faut-il qu'elle ne ſoit ſuivie d'aucun mot, car on dit fort bien, *il y a chez toy des huiſſiers qui ſaiſiſſent tout, va y donner ordre*. Cet imperatif *va* ne prend point l'*s* quand il eſt ſuivi du relatif *en*. On ne dit point *il y a un grand tumulte, vas en arreſter le cours*. On diroit pluſtoſt *va en arreſter le cours*, ou, *va-t-en en arreſter le cours*. L'avis le plus general ſur les imperatifs qui ont un *i* dans la derniere ſyllabe de la ſeconde perſonne du ſingulier, a eſté qu'ils doivent prendre une *s* comme *finis*, *eſcris*, *lis* il ſemble que l'uſage en ait excepté l'imperatif *de dire*, & qu'on prononce pluſtoſt *dy-moy* ſans *s* que *dis moy* en allongeant la ſyllabe. Il eſt cependant indiſpenſable de prononcer & d'eſcrire *dis* avec une *s* quand ce mot eſt ſuivi de la particule relative *en* comme en cet exemple, *dis-en ton ſentiment* ce qui eſt commun aux imperatifs de tous les verbes qui prennent une *s* avec le relatif *en*. Il y en a beaucoup qui veulent bien qu'on diſe, *fay cela* & non pas *fais cela*. Il faut dire *crains*, *feins* & *prens* toutes ces ſyllabes ſont longues & par conſequent demandent une *s*. On dit *viens* pluſtoſt que *vien*, mais pluſieurs preferent *tien* imperatif du verbe *tenir* à *tiens*. *Voir* & *croire* font à l'imperatif *voy* & *croy* c'eſt le plus uſité, quoy qu'on puiſſe dire *vois* & *crois* ſans que ce ſoit une faute. Preſque tout le monde a preferé *connois* à *connoy*, *connois-toy*

toy-mesme: quelques uns ont preferé *suy* à *suis* dans le verbe *suivre* pour éviter la ressemblance qu'auroit l'imperatif *suis* avec la premiere personne du present de l'indicatif du verbe *estre*, *je suis*, mais cette raison n'a point esté suivie par le plus grand nombre qui a cru qu'il falloit dire, *suis l'exemple des personnes de vertu.* Il faut observer la mesme chose dans l'imperatif du verbe *fuïr* & dire en allongeant la syllabe, *fuis les méchantes compagnies.*

REMARQUE.

Pour l'heure.

CEtte façon de parler pour dire *pour lors*, est bonne, mais basse, & ne doit pas estre employée dans le beau stile; où il faut dire *pour lors.*

OBSERVATION.

ON ne sçauroit jamais dire *pour l'heure* au lieu de *pour lors*; en quelque stile que ce puisse estre, puisque *pour lors* ne se dit qu'avec un temps passé ou avec un temps futur, & que *pour l'heure* ne peut s'employer qu'avec le present, comme *je ne sçaurois vous donner de l'argent pour l'heure.* Il est bas dans cette phrase & l'on doit dire *presentement*, *pour lors* signifiant tousjours *en ce temps-là*, ce qui marque un passé ou un futur.

REMARQUE.

A l'improviste, à l'impourveu.

TOus deux sont bons, & signifient la mesme chose: mais *à l'improviste*, quoy que pris de l'Italien, est tellement naturalisé François, qu'il est plus élegant qu'*à l'impourveu.*

OBSERVATION.

ON a condamné *à l'impourveu* tout d'une voix & on n'a receu qu'*à l'improviste.* On dit bien, *il m'a pris au depourveu*, mais on ne dit point *à l'impourveu.*

REMARQUE.

Rais.

RAis pour *Rayons* ne ſe dit plus de ceux du Soleil, ny en Proſe, ny en Vers, mais il ſe dit de ceux de la Lune & en Vers & en Proſe. Un de nos excellens Autheurs en ce dernier genre en a ainſi usé. Hors de là eſtant ainſi eſcrit, il ne ſignifie que *les rais d'une rouë*, qui neantmoins ne s'appellent ainſi que figurément, pour la reſſemblance qu'ils ont avec les rayons.

OBSERVATION.

RAis pour ſignifier un trait de lumiere ne ſe dit que de celle de la Lune; encore faut-il que ce ſoit en vers, les Poëtes s'en peuvent ſervir encore avec grace.

REMARQUE.

Exemple d'une conſtruction eſtrange.

UN de nos plus celebres Autheurs a eſcrit, *l'avanture du lion & de celuy qui vouloit tuer le Tyran, ſont ſemblables*. Comment ſe conſtruit cela *l'avanture ſont*? c'eſt qu'il y a deux nominatifs, l'un exprés, & l'autre tacite, ou ſous-entendu, qui regiſſent le pluriel, comme s'il y avoit, *l'avanture du lion & l'avanture de celuy qui vouloit, &c. ſont ſemblables*. La queſtion eſt, ſi cette expreſſion eſt vicieuſe, ou élegante. Les opinions ſont partagées. Pour moy je ne m'en voudrois pas ſervir.

OBSERVATION.

IL eſt vray que dans la phraſe proposée par M. de Vaugelas on ne pourroit dire au ſingulier *l'avanture du Lion & de celuy qui vouloit tuer le Tyran eſt ſemblable*, puiſqu'elle marque deux

avantures,

avantures, ce qui demande un pluriel, mais on ne peut conclure de-là que ce soit bien parler que de dire, *l'avanture du lion & de celuy qui vouloit tuer le Tyran sont semblables.* La construction de cette phrase est vicieuse & ne peut estre soufferte, il faut dire, *l'avanture du lion & celle de l'homme qui vouloit tuer le Tyran sont semblables.*

REMARQUE.

De moy, pour moy, quant à moy.

CE dernier ne se dit, ny ne s'escrit presque plus, sans doute à cause de cette façon de parler proverbiale; *Il se met sur son quant à moy;* Et qu'ainsi ne soit, on dit fort bien, *quant à luy, quant à vous, quant à nous;* pourquoy donc ne diroit-on pas aussi *quant à moy? De moy* est fort bon, & fort élegant, mais j'éviterois de le mettre souvent en Prose, & me contenterois de l'avoir employé une fois ou deux dans un juste volume. Mon usage ordinaire seroit *Pour moy*, comme c'est celuy de tout le monde, soit en parlant, ou en escrivant. *De moy*, semble estre consacré à la Poësie, & *pour moy* à la Prose. Aussi ne l'ay-je jamais veu en Vers, mais *de moy*, se met en Prose dans le beau stile, quoy qu'il en faille user tres-rarement.

OBSERVATION.

ON ne doit faire aucun scrupule de dire, *quant à moy* & la façon de parler proverbiale *se mettre sur son quant à moy* ne peut estre une raison assez solide pour empescher que l'on ne s'en serve. On a preferé *pour moy* à *de moy* tant en vers qu'en prose, quoy que *de moy* ait eu quelques partisans.

REMARQUE.

H, *aspirée, ou consone, &, H, muette.*

LEs lieux où l'on parle bien François, n'ont pas besoin de cette Remarque; car on ne manque jamais d'y prononcer l'une & l'autre *h*, comme il faut. Mais elle est extrémement necessaire aux autres Provinces, qui sont la plus grande partie de la France, & aux Estrangers. La faute qui se commet en cela, n'est pas d'aspirer une *h* muëtte, comme de dire, *le honneur*, pour dire *l honneur: la heure*, pour dire *l'heure*, personne ne parle ny n'escrit ainsi; C'est de faire l'*h* muette, quand elle est aspirée, ou consone, selon Ramus, & plusieurs grands Grammairiens, qui l'appellent *aspirée*, *aspirante*, ou *consone*, indifferemment; par exemple de dire, *l'hazard*, au lieu de dire, *le hazard: l'hardy*, au lieu de dire, *le hardy: l'halebarde*, ou de *la halebarde*. Voilà pour le singulier, où l'on ne sçauroit manquer ny en parlant ny en escrivant qu'il n'y paroisse; mais pour le pluriel, quand on y manque, ce ne peut estre qu'en la prononciation, & non pas en l'escriture. L'exemple le va expliquer. Ceux qui parlent bien, & ceux qui parlent mal, escriront également bien *les hazards*, *les hardis*, *les halebardes*, mais en la prononciation, il n'en sera pas de mesme; car ceux qui parlent bien, prononceront *les hazards*, & tous les autres de cette nature, comme ils prononcent les mots qui commencent par une consone aprés l'article du pluriel, par exemple, *les combats*, *les difficultez*, où l'*s*, de l'article qui precede, ne se prononce point, car puis que l'*h* aspirante est consone, tous les mots qui commencent par cette sorte d'*h*, doivent produire le mesme effet que produisent toutes les autres consones. Or

devant les autres consonantes on ne prononce ny l'*s*, ny certaines autres consones, qui se rencontrent immediatement devant; par exemple, on prononce *les combats*, comme s'il n'y avoit point d'*s*, devant le *c*, *sont plusieurs*, comme s'il n'y avoit point de *t* devant le *p*. Il faut donc prononcer *les hazards*, comme s'il n'y avoit point *d's* devant *l'h*, & *sont hardis*, comme si devant l'*h* il n'y avoit point de *t*. Mais ceux qui parlent mal prononcent *les hazards*, comme ils prononcent *les honneurs*, & *sont hardis*, comme ils prononcent *sont asseurez*.

On a grand besoin dans le païs où l'on parle mal, de bien sçavoir la nature de cette lettre; c'est pourquoy je me trouve obligé de dire icy le peu que j'en sçay. Une des fautes principales, outre celles que j'ay remarquées, se commet en la prononciation de la lettre *n*. Par exemple, ceux qui parlent mal, prononceront *en haut*, comme ils prononcent *en affaire*; & cependant il y faut mettre une grande difference, car l'*n* qui finit un mot, & en précede un autre qui commence par une voyelle, se prononce comme s'il y avoit deux *n*. On prononce *en affaire*, tout de mesme que si l'on escrivoit *en naffaire*, comme beaucoup de femmes ont accoustumé d'orthografier. *En honneur*, comme si l'on escrivoit *en nonneur*, mais *en haut*, *en hazard*, se doit prononcer comme n'y ayant qu'une *n*, & aprés l'*n*, il faut aspirer l'*h*, à quoy ceux des Provinces qui parlent mal, sur tout de la Loire, ne songent point.

D'ailleurs, il y a plusieurs consones, qui finissant un mot ne se mangent point devant l'*h*, consone, mais cela estant commun à toutes les autres consonantes aussi bien qu'à cette sorte d'*h*, on n'a qu'à suivre la regle des autres. Que si l'on en desire encore quelque esclaircissement, le voicy par ordre. Premierement le *b*, finissant le mot, se pronon-

ce devant un autre mot qui commence par une consone, comme *Achab ce meschant* on prononce le *b* Nostre langue n'a point de mot qui finisse par cette lettre, il faut emprunter des mots estrangers, où cette regle se pratique, & l'on prononcera *Achab. hardi*, comme on prononce *Achab ce meschant* Le *c*, ne se mange point non plus, on le prononce en disant *un sac de bled*, & *un sac haut & grand*. Le *d* ne se prononce point, on dit *un fond creux*, comme si l'on escrivoit *un fon creux* sans *d*. De mesme on dira *un fond hideux*, comme si l'on escrivoit *un fon hideux*. La lettre *f* se mange, on dit *un œuf de pigeon*, & *un œuf hasté*, sans prononcer l'*f*, en tous les deux. Le *g* se mange aussi, on dit, *un sang bruslé*, & *un sang hardy*, comme si l'on escrivoit, *un san bruslé*, *un san hardy*. L'*l* ne se mange point, on dit, *un cruel traitement*, & *un cruel hazard*. Ny l'*m*, non plus (car comment diroit-on, *Abraham*, *Hierusalem*, ou *Bethleem*, sans prononcer l'*m?*) ny devant les consones, ny devant l'*h*, aspirée, seulement il faut prendre garde de ne pas doubler l'*m*, devant l'*h*, aspirée, comme on la double devant les autres voyelles; par exemple, on prononce *Bethlehem heureuse*, comme si l'on escrivoit *Bethleem meureuse*, & il ne faut pas prononcer *Bethleem honteuse*, de mesme comme s'il y avoit *Bethleem monteuse*. Pour l'*n*, il en a esté parlé. Le *p* ne se prononce point; on prononce *un coup d'espée*, & *un coup hardy*, comme si l'on escrivoit *un cou d'espée*, & *un cou hardy*. Le *q* se prononce, & l'on dit, *un coq de paroisse*, & *un coq hardy*, en prononçant le *q* en tous les deux. *R*, se prononce aussi, *pour faire*, *pour hazarder*, *pur sang*, *pur hazard*, excepté aux infinitifs, car on prononce *aller*, *courir*; comme si l'on escrivoit, *allé*, *couri*. L'*s*, & le *t*, ne se pronocent point, comme il a esté dit, L'*x*, & le *z*, à la fin des mots se prononçant comme l'*s*,

ils sont traitez tous trois de mesme façon, & ne passent que pour un. On prononce *les Cieux voutez*, & *les Cieux hauts*, tout de mesme, comme s'il n'y avoit point d'*x*, & *loüez generalement*, & *loüez hautement*, comme s'il n'y avoit point de *z*.

Pour bien expliquer la chose, il falloit dire tout cela au long. En voicy l'abregé en peu de mots L'*h*, est ou *consone* ou *müette*: Si elle est muette, il la faut considerer aux mots comme si elle n'y estoit point; si elle est *consone*, il faut faire deux choses, l'une, l'aspirer, & l'autre, y observer tout ce qui s'observe avec les autres consones.

OBSERVATION.

ON a desja dit sur une autre remarque qu'il faut prononcer *les hazards* sans faire sentir l'*s* de l'article, de la mesme sorte qu'on prononce *les combats* & *sont hardis* sans faire sentir le *t* de sont, comme on prononce *son delicieux*. Le mot hideux aspiré a fait peine à quelques-uns dans la conversation & ils aimeroient mieux dire, *l'hideuse image que vous nous avez tracée*, que *la hideuse image*. Ce dernier est cependant le plus seur.

REMARQUE.

*Regle pour discerner l'*h *consone d'avec la muette.*

CEtte regle est fort connuë, mais on y adjoustera quelques nouvelles Remarques. Il est vray qu'il faut sçavoir le Latin, pour se prévaloir de cette regle, & ceux qui ne le sçavent pas, ne peuvent avoir recours qu'à l'Usage, & à la lecture des bons livres.

Tous les mots François commençans par *h*, qui viennent du Latin, où il y a aussi une *h*, au commencement, ont l'*h*, muette, & ne s'aspirent point, comme *honneur* vient d'*honor*, il faut dire l'*honneur*, & non pas *le honneur*.

Peu en ſont exceptez, comme *heros*, *hennir*, *henniſsement*, *harpie*, *hargne*, *haleter*, *hareng*, ſelon ceux qui tiennent qu'il vient de *halec*, mais il n'en vient pas. Car tous ces mots & peut-eſtre quelques autres, ont l'*h* au Latin, & neantmoins ils s'aſpirent en François. J'ay adjouſté cette remarque, qu'il faut qu'il y ait une *h* au commencement du mot Latin; car il y a des mots François commençans par *h*, qui viennent du Latin, leſquels neantmoins aſpirent l'*h* comme *haut*, & il n'y a point de doute qu'il vient d'*altus*, mais parce qu'au Latin il n'y a point d'*h*, elle s'aſpire en François. De meſme *hache* pour *coignée*, s'aſpire en François, & neantmoins vient du Latin *aſcia*. On dit auſſi *une hupe* oiſeau, qui vient du Latin *upupa*, où il n'y a point d'*h*, *hurler*, d'*ululare*, où il n'y a point d'*h* auſſi, & *hors* vient aſſeurément de *foras*, l'*f* ſe changeant ſouvent en *h*, comme en la langue Eſpagnole, mais parce que le mot Latin ne commence pas par *h*, on prononce *hors* avec une *h*, conſone & aſpirée, comme s'il n'en venoit pas. *Huit*, vient auſſi d'*octo*, mais l'*h*, ne s'aſpire pas en ce mot, quoy qu'elle y ſoit conſone. Voyez la remarque de *huit*. Ces mots en ſont exceptez, *huit*, *huiſtre*, *huile*, *hieble*, qui viennent tous quatre du Latin, où il n'y a point d'*h*, & neantmoins ne s'aſpirent point en François.

Mais tous les mots commençans par *h*, qui ne viennent pas du Latin, ont l'*h*, conſone & l'aſpirent, comme *hardy*, *Philippe le Hardy*, *le hazard*, *la halebarde*, *la haquenée*, *la harangue*, & pluſieurs autres ſemblables. On objecte qu'*hermine*, & *heur*, ne viennent point du Latin, & que neantmoins l'*h*, de ces mots eſt muette, & qu'on dit l'*hermine*, & non pas *la hermine*, & l'*heur*, & non pas *le heur*.

On reſpond premierement, que ce ſont les ſeuls mots

que j'ay remarqué jusqu'icy, qui fassent exception à la reigle.

En second lieu, il y a grande apparence qu'*heur*, vient d'*heure*, d'où est venu le mot *à la bonne heure*, qui pourroit bien estre aussi la vraye ethymologie de *bon-heur*, comme *mal-heur*, vient de *mal-heure*, c'est à dire mauvaise heure, selon l'opinion des Astrologues.

Quelques-uns opposent encore à cette reigle le mot d'*helas*, qui ne vient point du Latin, & qui neantmoins n'aspire point l'*h*, comme il se voit dans nos Vers François, où la voyelle qui précede *helas* se mange tousjours; par exemple, *je souffre helas! un si cruel martyre.*

Je respons, qu'ils se trompent de dire, qu'il ne vienne point du Latin, car il vient d'*heu*, & la syllabe *las*, que l'on a ajoustée aprés, n'y fait rien. Peut-estre l'avons-nous prise des Italiens, qui disent, *ahi lasso*, mais la vraye interjection consiste en la premiere syllabe *he*, qui respond à l'*heu* Latin.

OBSERVATION.

ON ne repete point icy ce qui a esté escrit sur la premiere des Remarques de M. de Vaugelas, où l'on a marqué comme une regle presque generale que les mots qui viennent du Latin, comme *honneur & heure*, de *honor & hora* n'aspirent point leur *h*, mais cela ne se doit entendre que de ceux qui viennent de mots Latins où il y a une *h au commencement*, car quand ils viennent de mots Latins qui ne commencent point par une *h*, ils en prennent une aspirée comme *haut* qui vient de *altus*, *hache* qui vient de *ascia* & *hurler* qui vient de *ululare*.

REMARQUE.

De l'h, dans les mots composez.

NOus n'avons consideré l'*h* qu'au commencement du mot, mais quand elle se trouve ailleurs dans les mots composez, elle se prononce tout de mesme que si elle estoit au commencement, chacune selon sa nature; par exemple, ***deshonoré*** se prononce comme ***honoré*** en ***h*** muëtte, & ***enhardir***, ***eshonté***, ***dehors***, comme ***hardi***, ***honte***, ***hors***, en *h*, consone & aspirante, & il se faut bien garder de prononcer, ***ennardir***, ***esonté***, & ***deors***, comme l'on fait de-là la Loire.

Il y a une seule exception, c'est que l'on dit, ***haut exhaussé***, sans prononcer l'*h*, qui est en ***exhausse***, comme si l'on escrivoit ***exaussé***, sans *h*, & l'on ne met point de difference pour la prononciation entre ***exhaussé***, pour les bastimens, & ***exaucé***, pour les prieres.

Cela vient sans doute de la difficulté & de la grande rudesse qu'il y auroit à aspirer l'*h*, immediatement aprés l'*x*, qui se prononçant tousjours tout entier en nostre langue quand il n'est pas à la fin, ne peut pas souffrir comme l'*s*, qui se mange aisément, une aspiration ensuite; Ou bien, qu'***exaucé*** ayant esté plutost connu qu'***exhaussé***, le premier a fait la prononciation du second, comme nous avons dit, que ***heraut*** a fait celle de ***heros***.

OBSERVATION.

M De Vaugelas a raison de dire que quand il se trouve une *h* au commencement de la seconde syllabe des mots composez, il faut la prononcer de la mesme sorte que si elle estoit au commencement de la premiere. Ainsi il faut faire sentir l'*s* en la premiere syllabe de ***deshonneur*** & de ***deshabiller*** & il ne faut point faier

faire sentir l'*n* dans la premiere d'*enhardi*, parce que l'*h* du mot *hardi* est aspirée, au lieu qu'elle ne l'est point dans *honneste* & dans *habiller*. Il n'y a aucune difference de prononciation entre *exhausser*, qui signifie élever, quoy que l'*h* soit aspirée dans *hausser* & *exaucer* dont on se sert quand il s'agit de prieres. La lettre *x* dans l'un & dans l'autre verbe se prononce comme s'il y avoit un g & un z *egzhausser*, *egzaucer*.

REMARQUE.

Comment il faut prononcer, & orthographier les mots François venans des mots Grecs, dans lesquels mots Grecs il y a une ou plusieurs aspirations, en effet ou en puissance.

POur bien respondre à la question, il faut sçavoir que tous les mots François venans du Grec, ausquels il y a une ou plusieurs *h*, n'en peuvent venir que par cinq voyes. La premiere, quand le mot Grec, d'où est pris le François, commence par une voyelle, ou par un diphtongue aspirée, comme ἁρμονία, αἵρεσις, que les Latins disent, *harmonia*, *hæresis*, avec une *h*, & nous de mesme, *harmonie*, & *heresie*. La seconde, quand le mot François vient d'un mot Grec, où il y a un θ *thita*, que les Latins & nous faisons valoir *th*, comme θέσις, *thesis*, *these*. La troisiesme, quand il vient d'un mot Grec, qui commence par un ῥ *rho*, que les Latins & nous faisons valoir *rh*, comme Ῥόδος, *Rhodes*, ou que ce ῥ *rho* est redoublé au milieu du mot, car le second ῥ *rho*, vaut *rh*, quoy que le premier ne vaille qu'une simple *r*, comme Πύῤῥος, *Pyrrhus* en Latin & en François. La quatriesme, quand il vient d'un mot Grec, ou il y a un φ *phi*, que les Latins & nous faisons valoir *ph* comme φιλόσοφος, *Philosophus*, *Philosophe*. Et la cinquiesme, quand il vient d'un mot Grec, où il y

a un χ *chi*, qui vaut *chi* parmi les Latins, & parmy nous, comme χειρουργία, *Chirurgia* . *Chirurgie*.

Ce fondement posé, examinons maintenant ces cinq voyes l'une aprés l'autre, & voyons comme nostre langue se gouverne en chacune des cinq. Premierement pour les voyelles, ou les diphtongues aspirées, lors qu'il y en a au commencement des mots Grecs, d'où les nostres sont pris, nostre langue y met aussi l'*h*, comme ἁρμονία, *harmonie*, αἵρεσις, *heresie*, & ainsi des autres. Il est vray que cette *h* ne s'aspire point selon la regle que nous en avons donnée, mais elle s'escrit, & ce seroit une faute insupportable en nostre orthographe de ne la mettre pas, & d'escrire par exemple *armonie*, *&* *eresie*, sans *h*. Surquoy il faut noter, que nous n'avons presque point de mots venans du Grec, qui commencent par *h*, où l'*h* s'aspire, quand mesme nous n'aurions pas receu ce mot là par les mains des Latins, mais qu'il seroit venu droit à nous, ce qui est bien rare; quoy que nous ayons quantité de mots Grecs en nostre langue, que nous ne tenons point des Latins, mais immediatement des Grecs. Il y en a quelques-uns, comme *Hierosme*, *Hierusalem*, *Hierarchie*, où l'*h* ne s'aspire pas, mais la premiere syllabe se prononce, comme si elle estoit escrite avec un *g*, *mol* (qu'ils appellent) & que l'on dist, *Gerosme*, *Gerusalem*, *Gerarchie*. Pour éviter cela, il y en a qui escrivent *Jerosme*, *Jerusalem*, *Jerarchie*, avec un *j* consonne, mais j'aimerois mieux garder l'*h*, puis qu'ils s'aspirent en Grec; quoy qu'il soit vray que la premiere syllabe de ces trois mots se prononce absolument comme si elle estoit escrite avec un *j* consone.

Pour la seconde voye, qui est des mots pris des Grecs, où il y a un θ, *theta*, comme *these*, il ne faut jamais manquer de mettre l'*h* aprés le *t*, mais cela ne sert qu'à l'ortho-

graphe, & ne sert de rien pour la prononciation.

La troisiesme, où il y a un ῥ rho, comme *Rhodes*, *Pyrrhus*, tout de mesme; il ne faut jamais oublier l'*h*, pour la bonne orthographe, quoy qu'il ne serve de rien pour la prononciation.

La quatriesme, où il y a un φ, *phi*, comme *Philosophe*, il faut l'escrire avec *ph*, & non pas avec un *f*, ny à la premiere, ny à la derniere syllabe, quoy qu'il y en ait plusieurs aujourd'huy qui bannissent le *ph*, & qui mettent toûjours l'*f*, mais mal.

Et la cinquiesme enfin, où il y a un χ, *chi*, sur lequel il y a beaucoup plus à dire que sur les quatre autres ensemble; dont nous venons de parler, & qui est le principal sujet de cette Remarque; Car lors que nos mots pris du Grec, où il y a un χ, au commencement, sont suivis d'un *a*, comme par exemple, *charactere*, les uns soustiennent qu'il le faut escrire ainsi, pour garder l'orthographe de son origine, & les autres au contraire, alleguent une raison si forte pour n'y mettre point d'*h*, qu'il semble qu'il n'y a pas de replique. Ils disent qu'en François *cha*, ne fait point *ca*, mais *cha*, ainsi qu'on le prononce en ce mot *charité*, comme *che*, ne fait pas *que*, mais *che*, ainsi qu'on le prononce en ce mot *cherir*: tellement que nostre *cha*, se prononce comme le *scia* des Italiens, ou le *scha* des Allemans. D'où ils concluent fort bien, que tous les François, ou les Estrangers qui sçauront nostre langue, mais qui ignoreront la Grecque & la Latine, ne manqueront jamais de prononcer *charactere* escrit de cette sorte, comme s'il estoit escrit en Italien: *sciaractere*. Et de fait, j'en ay veu plusieurs fois l'experience, & en ce mot, & en plusieurs autres, qui estant moins connus que *charactere*, sont aussi sujets à en estre plus mal prononcez par les personnes qui n'en sçavent pas l'ori-

gine, comme ſont toutes les femmes, & tous ceux qui n'ont pas eſtudié.

Je ſçay bien qu'on voit *caractere* eſcrit avec une *h*, au frontiſpice de ce grand Ouvrage, qui fera deſormais nommer ſon Autheur, *le Genie des paſſions* où la doctrine & l'éloquence regnent élegamment, & où la Philoſophie n'a point d'eſpines qui ne ſoient fleuries; Mais je ſçay auſſi, & de luy-meſme, qu'eſcrivant principalement pour les ſçavans, il a voulu ſuivre l'orthographe des ſçavans, & qu'outre cela, il a quelque veneration pour l'ancienne orthographe, non pas pour cette barbare qui eſcrit *un*, avec un *g*, *ung*, & *eſcrire* avec un *p*, *eſcripre*; & beaucoup d'autres encore plus eſtranges, mais pour celle que les gens de lettres les plus polis, & les meilleurs Autheurs du ſiecle paſſé ont ſuivie. Pour moy, je revere la venerable Antiquité, & les ſentimens des Doctes; mais d'autre part, je ne puis que je ne me rende à cette raiſon invincible, qui veut que chaque lettre ſoit maiſtreſſe chez ſoy, ſur tout dans un Empire floriſſant, & une Monarchie prédominante & auguſte, comme eſt celle de France. Je veux bien que noſtre langue rende hommage à la Grecque, & à la Latine, d'une infinité de mots qui en relevent, comme par exemple, pour ne parler que de la Grecque, nous devons eſcrire *harmonie*, *hereſie*, *hiſtoire*, *horloge*, *hyperbole*, avec une *h*, & de meſme tous les mots pris du Grec, où il y a un ϑ *thita*, un φ *phi*, un ῥ *rho*, comme *theſes Philoſophe* & *Rhodes*, dont la prononciation, ny l'orthographe ne choquent en rien noſtre langue: Mais que pour faire voir qu'on n'ignore pas la langue Grecque, ny l'origine des mots, & que pour honorer l'Antiquité, il faille aller contre les principes, & les elemens de noſtre langue maternelle, qui veut que *cha*, ſe prononce comme *ſcia* en Italien, ou *ſcha*, en

Allemand, & non pas *ca*, & qu'il faille donner cette incommodité, & tendre ce piege à toutes les femmes, & à tous ceux qui ne ſçavent pas le Grec en leur faiſant prononcer *charactere*, *ſciaractere*, pour *caractere*, *cholere*, *ſciolere*, pour *colere*, & *Bacchus* pour *Baccus*, comme nous diſons *bacchique*, *fureur bacchique*, & non pas *baquique*; certainement il n'y a nulle apparence; & je n'y puis conſentir. Aprés tout, on doit plus conſiderer en ce ſujet les vivans que les morts, qui auſſi bien ne nous en ſçavent point de gré, & n'y profitent de rien, & l'on doit plus conſiderer ceux de ſon païs, que les Eſtrangers; Outre que les Grecs ny les ſçavans, n'ont pas dequoy ſe plaindre du partage qu'on leur fait en cette rencontre, puis qu'on leur laiſſe les voyelles & les diphtongues aſpirées avec le θ *thita*, le φ *phi*, & le ῥ, *rho*, & que noſtre langue ne ſe reſerve que le ſeul χ, *chi*, pour le prononcer à ſa mode.

Il ne reſte plus rien à dire, ſinon que les dernieres ſyllabes des mots François pris des Grecs, s'eſcrivent tantoſt avec l'*h*, comme *Antioche*, & ſe prononcent ſelon la prononciation Françoiſe, & tantoſt avec le *qu*, comme *Monarque*. Mais il faut noter que le χ, ne ſe change jamais en *que*, dans noſtre langue, qu'aux dernieres ſyllabes; car par exemple, en ce mot *Monarque*, les deux dernieres ſyllabes viennent du meſme mot Grec ἀρχὸς, que nous traduiſons en François avec *che*, au commencement de cet autre mot *Archeveſque*, tellement que nous tournons ce mot Grec en trois façons, à ſçavoir aux deux que je viens de dire, & en cette troiſieſme qui ſe trouve en la prononciation d'Archange, où je ne ſuis pas d'avis de mettre une *h*, non plus qu'à *caractere*, Ce n'eſt pas pourtant que tous nos mots pris du Grec, qui finiſſent par *que*, expriment touſjours le χ Grec, car ils expriment auſſi le κ, *cappa*, comme en ces

mots, *Logique*, *Physique*, *ethique*, *melancolique*, & une infinité d'autres.

OBSERVATION.

IL ne s'agit point dans cette remarque de la prononciation des mots François qui viennent des mots Grecs où il y a un φ un θ ou un ρ mais seulement de l'orthographe, car quand on trouveroit escrit *Filosofe*, *Tese* & *Rodes*, on prononceroit ces mots de la mesme sorte que si on voyoit escrit *Philosophe*, *These* & *Rhodes*, cependant cette derniere façon d'orthographier est la meilleure. Plusieurs escrivent *antipatie* que le θ grec demande qu'on escrive *Antipathie*, ils escrivent aussi *fantosme*, *fantaïsie*, sans égard au φ des Grecs. Ce qui embarasse le plus c'est le χ exprimé en François par *ch*, quand il suit un ρ ou un λ car pour *caractere* & *colere*, on ne met plus d'*h*, aprés le *c* de la premiere syllabe, & si on escrivoit *charactere* & *cholere*, cela blesseroit les yeux. La syllabe *che* dans *Archevesque* se prononce comme dans *cherir*, & on prononce *Chersoneze* comme si on escrivoit *Quersoneze*. Nous avons deux mots qui viennent tous deux du mesme mot Grec, & neantmoins on y prononce differemment la syllabe *chi*, l'un est *chirurgie* où cette syllabe se prononce comme dans *chiffre* & l'autre *Chiromantie* où elle se prononce de mesme que le relatif *qui*, c'est-à-dire comme si l'on escrivoit *Quiromantie*, ou *Kiromantie*, il n'y a point de raisons à écouter contre l'usage. On prononce & on escrit plustost *Hieroglyphe* & *Hierarchie* que *Jeroglyphe* & *Jerarchie*.

REMARQUE.

Si cette construction est bonne, en vostre absence, & de Madame vostre mere.

LA pluspart tiennent qu'oüy, & que tant s'en faut que la suppression de ces paroles *en celle*, qui sont sous-entenduës, soit vicieuse, qu'elle a bonne grace; Car, disent-ils, quelle oreille delicate ne sera pas plus satisfaite d'oüir dire, *en vostre absence*, & *de Madame vostre mere*,

qu'*en vostre absence , & en celle de Madame vostre mere ?* Quelques-uns neantmoins condamnent cette construction, non seulement comme contraire à la netteté du stile, mais comme barbare ; Ils trouvent aussi l'autre trop languissante ; C'est pourquoy ils croyent qu'il est bon de les éviter toutes deux , & de prendre un autre tour. Pour moy , je suis de cette opinion, quoy que je n'approuve gueres cet expedient en des endroits où l'on ne peut gauchir sans perdre la grace de la naïveté, & des expressions naturelles, qui sont une grande partie de la beauté du langage.

OBSERVATION.

ON n'a point trouvé que la suppression de ces mots *en celle*, eust bonne grace, au contraire, elle a paru vicieuse & on a decidé tout d'une voix qu'il faut dire *en vostre absence & en celle de Madame vostre mere*, sans qu'il y ait rien de languissant dans cette façon de parler ni qu'il faille prendre un autre tour pour l'éviter.

REMARQUE.

N'ont-ils pas fait , & *ont-ils pas fait.*

TOus deux sont bons pour exprimer la mesme chose; Car comme nostre langue aime les negatives , il y en a qui croyent que l'on ne peut pas dire, *ont-ils pas fait*, & qu'il faut tousjours mettre la negative *ne* devant, & dire, *n'ont ils pas fait.* Mais ils se trompent, & il est d'ordinaire plus élegant de ne le pas mettre. Depuis, m'en estant plus particulierement informé de diverses personnes tres-sçavantes en nostre langue, je les ay trouvé partagées : Tous conviennent que l'un & l'autre est bon, mais le partage est en ce que les uns le tiennent plus élegant sans la negative, & les autres avec la negative.

OBSERVATION.

ON n'a point esté du sentiment de M. de Vaugelas qui veut qu'on puisse dire également bien *n'ont-ils pas fait* & *ont-ils pas fait?* Toute l'assemblée a esté pour la negative, & plusieurs ne se sont pas contentez de traiter de negligence la suppression de cette negative, ils luy ont donné le nom de faute. On a opposé le Vers d'une chanson qui a eu beaucoup de cours, *sommes nous pas trop heureux*, l'authorité de son Autheur n'a point fait changer de sentiment, & si quelques-uns ont regardé la negative ostée devant *sommes nous pas* comme une licence poëtiques, les autres ont dit qu'il n'estoit pas permis aujourd'huy de se servir de cette licence.

REMARQUE.

De la premiere personne du present de l'indicatif, devant le pronom personnel je.

EXemple, *aimé-je sans estre aimé?* Je dis qu'*aime* premiere personne du present de l'indicatif en cette rencontre, ne s'escrit ny ne se prononce comme de coustume; car l'*e*, qui est feminin *aime*, se change en *é*, masculin, *aimé*, & se doit escrire & prononcer *aimé-je*. Cette remarque est tres necessaire pour les Provinces de delà Loire, où l'on escrit & où l'on prononce *aime-je*, tellement que ceux qui en sont, ont bien de la peine, quelque sejour qu'ils fassent à la Cour, de s'en corriger. Mais elle ne laissera pas de servir encore aux autres, en ce que d'ordinaire on orthographie ce mot de cette sorte, *aimay-je*, au lieu d'*aimé-je*; Car qui ne voit qu'*aimay-je* fait une équivoque avec la premiere personne du preterit simple ou defini, & qu'en escrivant *aimé-je*, il fait le mesme effet pour la prononciation en allongeant l'*e*, & de feminin & ouvert qu'il estoit, le faisant masculin & fermé, sans qu'on le puisse prendre pour un autre?

Il

Il y a encore une remarque à faire mesme pour ceux qui sont de Paris & de la Cour, dont plusieurs disent, *menté-je*, pour dire, *ments-je*; *perdé-je*, pour dire, *perds-je*: *rompé-je*, pour *romps-je*. Nous n'avons pas un seul Autheur ny en Prose, ny en Vers, je dis des plus mediocres qui ait jamais escrit, *menté je*, ny *perdé-je*, ny rien de semblable,

Que de tragiques soins, comme oiseaux de Phinée,
Sens je me devorer;

dit M. de Malherbe, & non pas *senté-je*. Ce qui donne lieu à une si grande erreur, c'est que d'ordinaire devant le *je*, il y a un *é* masculin & long, de sorte qu'ils ne croyent pas pouvoir jamais joindre le *je*, immediatement au verbe, qu'en y mettant un *é* masculin entre deux. Mais il faut sçavoir que jamais cet *é* long ne se met que pour changer l'*e* feminin, qui n'est qu'aux verbes, où la premiere personne du present de l'indicatif se termine en *e*, comme *aime*, *couvre*, & non pas aux autres, comme *perds*, *romps*, *&c.*

A quoy il ne sert de rien d'opposer que *ments-je*, *perds-je*, *romps je* font un fort mauvais son; car ceux qui disent qu'il faut parler ainsi, n'en demeurent pas d'accord, & trouvent au contraire, que c'est, *menté je*. *perdé-je*, *rompé-je*. qui sont insupportables à l'oreille, aussi bien qu'à la raison. Mais la coustume qu'en ont pris ceux qui parlent ainsi, est cause qu'ils trouvent cette locution douce, & qu'ils trouvent dure & rude celle qu'ils n'ont pas accoustumée.

OBSERVATION.

ON a esté d'avis de la remarque sur ce qu'il faut escrire *aimé-je*, avec un *é* accentué sur la derniere syllabe d'*aimé*, & non pas *aimay-je* avec *ay*, comme quantité de gens l'escrivent. *Ie sens-je me devorer*, de M. Malherbe n'a point plû, il est Grammatical mais dur à l'oreille & plusieurs ont dit que s'il falloit choisir necessairement entre *ments-je*, *perds-je*, *romps-je*, *dors-je &*

Gg

menté-je, *perdi-je*, *rompé je* & *dormi-je*, ils diroient plustost le dernier contre la regle, parce qu'il y a beaucoup de personnes qui parlent ainsi. Cependant le plus seur est de chercher un autre tour, comme *est-ce que je ments* & de ne dire ni *ments-je* ni *menti-je*, & ainsi des autres verbes. Cette rudesse ne se rencontre que dans ceux qui n'ont au present qu'une syllabe, car on dit *prétens je*, *connois-je*, & non pas *pretendé je*, *connoissé-je*, comme quelques-uns le disent fort mal : il y en a mesme plusieurs, qui encore qu'ils n'ayent qu'une syllabe au present s'employent avec grace sans nul changement dans le nominatif *je*, comme *vois-je*, *dis-je*, *fais-je*.

REMARQUE.

Conjoncture.

CE mot pour dire *une certaine rencontre bonne ou mauvaise dans les affaires*, est tres-excellent quoy que tres-nouveau, & pris des Italiens, qui l'appellent *congiontura*. Il exprime merveilleusement bien ce qu'on luy fait signifier, de sorte qu'on n'a pas eu grand'peine à le naturaliser. Je me souviens que du temps du Cardinal du Perron, & de M. de Malherbe, on le trouvoit desja beau, mais on n'osoit pas encore s'en servir librement. Au reste, il se faut bien garder de dire *conjointure*, comme disent quelques-uns, car encore que l'on die *jointure*, & non pas *joncture*, si est-ce qu'en beaucoup de mots il n'y a point de consequence à tirer du simple au composé, comme on pourra voir en quelque endroit de ces Remarques.

OBSERVATION.

COnjoncture, est un tres bon mot, qui s'est parfaitement establi. Si quelques-uns disoient *conjointure* du temps de M. de Vaugelas, personne ne le dit plus aujourd'huy.

REMARQUE.

Se conjoüir, *feliciter*.

J'Ay veu ce premier mot en plusieurs Autheurs approuvez, mais il ne me souvient point de l'avoir jamais ouy dire à la Cour. On dit plustost *je resjoüir*, quoy que l'autre soit plus propre, parce qu'il ne signifie que *se resjoüir avec quelqu'un du bon-heur qui luy est arrivé*, au lieu que *se resjoüir* est un mot extrémement general. M. de Malherbe, *Il a envoyé icy vers leurs Majestez un Ambassadeur extraordinaire pour se resjoüir avec elles.* Depuis peu on se sert d'un mot, qui auparavant estoit tenu à la Cour pour barbare, quoy que tres-commun en plusieurs Provinces de France, qui est *feliciter.* Mais aujourd'huy nos meilleurs Escrivains en usent, & tout le monde le dit, comme *feliciter quelqu'un de, &c. je vous viens feliciter de, &c.* ou simplement, *je vous viens feliciter.* C'est à peu prés le *μακαρίζειν* des Grecs, *Si ce mot n'est François cette année, il le sera l'année qui vient*, dit de bonne grace dans l'une de ses lettres, celuy à qui nostre langue doit ses nouvelles richesses, & ses plus beaux ornemens, & par qui l'éloquence Françoise est aujourd'huy rivale de la Grecque & de la Latine.

OBSERVATION.

SE conjoüir est un mot qui a vieilli Il a fait *conjoüissance* qui est encore en usage, *faire des complimens de conjoüissance. Feliciter* est fort usité, M. de Balzac en avoit auguré juste.

REMARQUE.

Reigle nouvelle & infaillible pour sçavoir quand il faut repeter les articles, *ou* les prepositions; *tant devant les noms, que devant les verbes.*

POur ce qui est des Articles devant les noms, on observoit autrefois la regle que je vais dire, mais aujourd'huy je m'apperçois qu'on ne l'observe plus. Par exemple, on disoit, *J'ay conceu une grande opinion de la vertu & generosité de ce Prince.* M. Coëffeteau mesme si exact à mettre les articles, escrivoit d'ordinaire ainsi, & non pas *j'ay conceu une grande opinion de la vertu & de la generosité de ce Prince.* Mais il n'avoit garde de dire, *j'attens cela de la force & dexterité d'un tel*, mais bien *de la force & de la dexterité.* C'estoit par cette reigle que quand deux substantifs joints par la conjonction *et*, sont synonimes, ou approchans, comme *vertu* & *generosité*, il ne faut pas repeter l'article, mais quand ils sont contraires, ou tout à fait differens, comme *force & dexterité*, alors il le faut repeter, & dire, *de la force & de la dexterité.*

Mais cette Reigle, que j'appelle nouvelle, à cause qu'en cette matiere on n'a point encore fait de distinction des synonimes, ou approchans, d'avec les contraires, ou les differens tout à fait, est infaillible aux articles devant les verbes, & aux prépositions tant devant les verbes, que devant les noms. Les exemples vont esclaircir & verifier tout cecy; Premierement, voyons les articles devant les verbes. Ce que nous appellons icy *articles*, d'autres les appellent *prepositions*, mais la dispute du nom ne fait rien à la chose, *Il n'y a rien qui porte tant les hommes à aimer & cherir la vertu.* Je

dis qu'à cause qu'*aimer & cherir*, sont synonimes, c'est à dire, ne signifient qu'une mesme chose, il ne faut point repeter l'article *à aimer & à cherir la vertu*, mais *à aimer & cherir la vertu*. Voilà un exemple pour les synonimes, donnons-en un autre pour les approchans. *Il n'y a rien qui porte tant les hommes a aimer & reverer la vertu*. Ces mots *aimer* & *reverer* ne sont pas synonimes, mais ils sont approchans, c'est à dire qu'ils tendent à mesme fin, qui est de faire estat de la vertu, & ainsi par nostre Reigle, il ne faut pas repeter l'article *à* & dire *à aimer*, & *à reverer*. Donnons maintenant un exemple des contraires, *il n'y a rien qui porte tant les hommes à aimer & à haïr leurs semblables &c.* Il reste à donner un exemple des verbes qui ne sont pas contraires, mais qui sont tout à fait differens, *il n'y a rien qui porte tant les hommes à loüer & à imiter les Saints*. Parce que *loüer*, & *imiter*, sont tout à fait differens. Ce n'est point entendre la pureté de nostre langue, de dire *à loüer*, & *imiter les Saints*, il faut de necessité repeter *à*, & dire, *à louer & à imiter*. Il en est de mesme de l'article *de*, si en tous les exemples donnez vous mettez *de*, au lieu d'*a*, & *oblige* au lieu de *porte*, afin qu'*oblige* regisse le *de*, avec qui le verbe *porte*, ne s'accommoderoit pas.

Pour les prépositions devant les verbes, en voicy des exemples, *le Roy m'a envoyé pour bastir & construire, &c. bastir & construire*, sont synonimes, ce seroit mal parler de repeter la préposition, & dire *pour bastir, & pour construire*.

Des approchans. *Le Roy m'a envoyé pour bastir & aggrandir la maison*, ou *pour bastir, & élever la maison* Parce que *bastir, & aggrandir* ou *bastir & eslever* sont de mesme nature, & approchans ou alliez, il ne faut point repeter la préposition & il faut dire *pour bastir, & pour eslever la maison*.

Au lieu qu'aux contraires il la faut repeter, & dire, *Le*

Roy m'a envoyé pour bastir & pour demolir, & non pas *pour bastir & demolir.*

Aux differens tout à fait, de mesme, comme, *le Roy m'a envoyé pour bastir & pour fortifier*, ou *le Roy m'a envoyé pour bastir & pour planter*, & non pas *pour bastir & fortifier*, ni *pour bastir & planter.*

Pour les prépositions devant les noms, c'est encore la mesme chose. En voicy les exemples. *Par un orgueïl & une vanité insupportable.* Icy *orgueïl* & *vanité* sont synonimes, c'est pourquoy il ne faut pas repeter la préposition & dire, *Par un orgueïl, & par une vanité, &c.*

Des approchans, *Par une ambition, & une vanité insupportable.* Parce qu'*ambition & vanité*, sont de la mesme nature, il ne faut point repeter *par.*

Au lieu qu'aux contraires il faut repeter la préposition & dire *par l'amour & par la haine dont il estoit agité*, & non pas *par l'amour & la haine.*

Aux differens tout à fait, de mesme, *par l'orgueïl & par l'avarice des Gouverneurs*, & non pas *par l'orgueïl & l'avarice.*

Je sçay bien que quelques-uns de nos meilleurs Escrivains ne prennent point garde à cette Reigle, & ostent ou repetent l'article & la préposition, tantost d'une façon, tantost d'une autre, selon leur fantaisie, sans se prescrire aucune loy, & mesme sans y faire aucune reflexion: Mais je sçay bien aussi qu'ils en sont justement blasmez par tout ceux qui font profession d'escrire purement, & que si chacun s'emancipoit de son costé, les uns à n'estre pas si exacts en certaines choses, les autres en d'autres, nous ferions bien-tost retomber nostre langue dans son ancienne barbarie, *Qui minima spernit, paulatim decidit.*

Au reste cette Reigle n'est pas un simple caprice de l'usa-

ge, elle est toute fondée en raison; Car la raison veut que des choses qui sont de mesme nature, ou fort semblables ne soient point trop separées, & qu'on les laisse demeurer ensemble; comme au contraire elle veut que l'on separe celles qui sont opposées, & tout à fait differentes, & que l'article, ou la preposition soit comme une barriere entre deux.

OBSERVATION.

LA regle que M. de Vaugelas a crû pouvoir establir par cette remarque n'a point esté approuvée. La repetition de l'article a paru necessaire dans tous les exemples qu'il rapporte sans aucun égard pour les synonimes ou apparents, ni pour les contraires ou tout à fait differents, il est mieux de dire, *rien ne porte tant à aimer & à cherir la vertu*, que de supprimer le second *à* en disant, *à aimer & cherir la vertu*, parce que le verbe *cherir* n'est pas tellement le synonime d'*aimer*, qu'il n'ajouste quelque chose à sa signification, il seroit extraordinaire de mettre *bastir* & *construire* ensemble, à cause que ces deux verbes signifient la mesme chose, mais il faudroit dire, *le Roy m'a envoyé pour bastir & pour élever la maison.* On a jugé qu'il falloit dire de mesme *par une vanité & par une ambition insupportable* & *j'ay conceu une grande opinion de la vertu & de la generosité de ce Prince* de mesme qu'on dit, *j'attens cela de la force & de la dexterité d'un tel*, parce qu'il n'y a point de synonimes si parfaits qu'un des deux que M de Vaugelas fait passer pour synonime n'ait quelque chose de plus fort que l'autre.

REMARQUE.

Autre usage de cette mesme Reigle, au regime des deux substantifs & du verbe.

PAr exemple, *Sa clemence & sa douceur estoit incomparable.* Parce que *clemence & douceur* sont synonimes, ces deux substantifs regissent le singulier; Mais *sa clemence & sa douceur sont incomparables*, ne seroit pas si bien

dit, il s'en faudroit beaucoup, quoy que ce ne fust pas une faute.

Aux approchans, *Son ambition & sa vanité fut insupportable*, est aussi incomparablement meilleur que, *furent insupportables*.

Au lieu qu'aux contraires, il faut dire absolument *l'amour & la haine l'ont perdu*, & non pas *l'a perdu*, ce seroit un solecisme.

Et aux differens tout à fait, de mesme, *l'orgueil & l'avarice l'ont perdu*, & non pas *l'a perdu*.

Enfin cette Reigle est belle & de grand usage. Elle a lieu encore en quelques autres endroits, qui me sont eschappez de la memoire.

OBSERVATION.

ON a jugé non seulement que deux synonimes les plus parfaits qu'on pourroit trouver regissent le verbe au pluriel mais que ce seroit pecher contre le genie de nostre langue que de leur faire gouverner un singulier. Il faut donc dire *sa douceur & sa clemence sont incomparables* & non pas *sa douceur & sa clemence est incomparable*.

REMARQUE.

Arroser.

C'Est ainsi qu'il faut dire, & non pas *arrouser*, quoy que la pluspart le disent & l'escrivent, cette erreur estant née lors que l'on prononçoit *chouse* pour *chose*, *cousté*, pour *costé*, & *foussé*, pour *fossé*. Il est tellement vray qu'il ne faut pas dire *arrouser*, qu'on ne permettroit pas mesme à nos Poëtes de rimer *arrouse* avec *jalouse*.

OBSERVATION

OBSERVATION.

C'Est une faute que de prononcer *arrouser*, il ne faut point s'estonner que l'on ait parlé ainsi quand on a dit *chouse*, il y a long-temps que l'on est revenu de cette prononciation qui estoit trés-vicieuse.

REMARQUE.

C'est chose glorieuse.

L'On parloit, & l'on escrivoit encore ainsi du temps du Cardinal du Perron, de M. Coëffeteau & de M. de Malherbe, mais tout à coup cette locution a vieilli, & l'on dit maintenant, *C'est une chose glorieuse*, & point du tout, *c'est* ou *ce seroit chose glorieuse.*

OBSERVATION.

QUelques-uns ont voulu défendre cette façon de parler, mais la pluralité l'a condamné. Ainsi il faut dire *ce seroit une chose glorieuse.* On dit cependant *c'est dommage que*, *c'est grand dommage que* sans aucun article, & non pas *c'est un grand dommage que*, cette façon de parler est semblable à l'autre quant à la construction mais l'usage a decidé en faveur de l'une & ne l'a pas fait pour *ce seroit chose glorieuse.*

REMARQUE.

Quelque chose.

CEs deux mots sont comme un neutre selon leur signification, quoy que *chose* selon son genre soit feminin. C'est pourquoy il faut dire par exemple, *Ay-je fait quelque chose que vous n'ayez fait*? Et non pas *que vous n'ayez faite?* Et c'est pour cette mesme raison que le Tasse a dit en son Poëme heroïque,

Ogni cosa di strage era ripieno;

où la rime fait voir qu'il y a *ripieno*, & non pas *ripiena*. Et c'eſt comme le Poëte Latin a dit; *Triſte lupus ſtabulis*.

OBSERVATION.

CEs deux mots joints enſemble ſignifient ce que les Latins expriment par leur *aliquid*, & comme nous n'avons point de genre neutre dans noſtre langue, ils doivent eſtre conſtruits avec un adjectif maſculin.

REMARQUE.

Taxer.

CE mot employé par tant d'excellens Autheurs Anciens & modernes, pour dire *blaſmer*, *noter*, *reprendre*, n'eſt plus receu aujourd'huy dans le beau langage. Il me ſembloit fort ſignificatif pour exprimer ce que *blaſmer* & *reprendre*, ne ſemblent dire qu'à demy. L'équivoque de ce mot uſité dans le Palais & dans les finances, eſt à mon avis, ce qui nous l'a fait perdre, quoy que tres-injuſtement, puis qu'à ce conte il faudroit donc bannir tous les mots équivoques.

OBSERVATION.

LE mot *taxer* pour dire *blaſmer*, *reprendre* ne forme point d'équivoque avec *taxer* uſité dans le Palais & dans les finances. Ainſi on n'a point eſté de l'avis de M. de Vaugelas qui prétend qu'il ne ſoit plus aujourd'huy du beau langage. C'eſt fort bien parler que de dire, *taxer quelqu'un d'avarice*.

REMARQUE.

Supplier.

BIen que ce terme ſoit beaucoup plus reſpectueux & plus ſoumis que celuy de *prier*, & que nous n'oſerions

dire *prier le Roy*, ni aucune autre personne fort élevée au dessus de nous, mais *supplier le Roy*, *supplier nos Superieurs*; si est-ce qu'il ne faut jamais dire *supplier Dieu*, ny *supplier les Dieux*, comme disent quelques-uns de nos bons Escrivains en la traduction des livres anciens, pensant honorer davantage la Divinité, & en parler avec plus de reverence. Il faut dire *prier Dieu*, *prier les Dieux*, ce mot estant particulierement consacré à Dieu en cette façon de parler.

OBSERVATION.

La remarque a esté receuë, on ne dit point *supplier Dieu* ny *aller supplier Dieu*, mais *prier Dieu*, *aller prier Dieu*. On dit cependant en s'adressant à Dieu mesme, *je vous supplie ô mon Dieu*.

REMARQUE.

A la reservation.

Par exemple, *Ils sont presque tous morts de maladie, à la reservation de ceux qui se sont noyez*. Je dis que cette phrase est barbare, quoy qu'usitée par certains Autheurs, qui estant d'ailleurs estimez ne le sont pas en cecy, mais qui pourroient faire faillir par leur exemple ceux qui sont encore novices en la langue. Il y a peu de gens, qui ne sçachent, qu'il faut dire *à la reserve de*, &c Je me doute, que cette mauvaise façon de parler ne soit particuliere à une certaine Province de France, car j'ay veu deux Escrivains d'un mesme païs qui en usent.

OBSERVATION.

On ne connoist aucune Province en France où *à la reservation* soit usité. C'est une façon de parler barbare & qui n'a aucun usage, mesme parmi ceux qui n'aspirent point à bien parler.

REMARQUE.

Aller à la rencontre.

CEtte phrafe pour dire *Aller au devant*, comme *aller à la rencontre de quelqu'un, luy aller à la rencontre*, quoy que tres-commune, n'eſt pas approuvée de ceux qui font profeſſion de bien eſcrire. Je dis de la plus grand'part, car je ſçay qu'il y en a qui la ſouſtiennent,&qui diſent qu'*aller à la rencontre* ſe dit ſans deference, au lieu qu'*aller au devant* peut marquer quelque deference ; qu'on ne diroit pas *aller à la rencontre du Roy*, & qu'on le dit ſeulement d'*égal, à égal :* Mais enfin il faut avoüer, qu'*aller à la rencontre* n'eſt pas fort bon, de quelque façon qu'on l'employe.

OBSERVATION.

A*Ller au devant* eſt une phraſe beaucoup meilleure, que celle d'*aller à la rencontre* qui a pourtant quelque uſage d'égal à égal, ſur tout quand on l'employe ſans pronom perſonnel, comme *ils ſont allez à la rencontre de leur ami*. On dit moins bien, *il vint à noſtre rencontre*, pour dire *il vint au devant de nous*, l'Académie a rejetté cette façon de parler *il luy vint à la rencontre, il nous vint à la rencontre*.

REMARQUE.

Par aprés, en aprés.

CEs façons de parler ont vieilli, & l'on dit *aprés* tout ſeul. Neantmoins ces particules *par*, & *en* n'y eſtoient pas inutiles, parce qu'elles ſervoient à diſtinguer l'adverbe *aprés* d'avec *aprés*, prépoſition ; car il eſt l'un & l'autre ; Au lieu qu'aujourd'huy ne diſant qu'*aprés* ſimplement, le Lecteur ſe trouve ſouvent en peine de diſcerner

d'abord s'il est préposition ou adverbe, & il faut avoir soin de mettre tousjours une virgule entre ce mot & le nom qui suit, s'il n'est pas préposition, comme *D'abord parurent cinq cens chevaux, aprés, deux mille hommes de pied suivoient.*

OBSERVATION.

Par *aprés* & *en aprés* sont deux manieres de parler qui n'ont plus aucun usage. On dit simplement *aprés* sans le faire preceder par la particule *par* ni par celle d'*en*. Il est tres aisé de placer le mot *aprés* de telle sorte, qu'il ne puisse estre pris pour une préposition.

REMARQUE.

Cependant, pendant.

Il y a cette difference entre *cependant*, & *pendant*, que *cependant* est tousjours adverbe, & qu'il ne faut jamais dire *cependant que*, & que *pendant* n'est jamais adverbe, mais tantost conjonction, comme *pendant que vous ferez cela*, & tantost préposition, comme *pendant les vacations.* Il y en a pourtant quelques-uns, qui n'estiment pas que *pendant que* soit conjonction, mais préposition, comme si l'on disoit, *pendant le temps que vous ferez cela.* Le principal but de cette remarque est de faire entendre, qu'il ne faut jamais dire *cependant que*, mais *pendant que.* Ceux qui sçavent la pureté de la langue, n'y manquent jamais, & si quelques Autheurs modernes, quoy que d'ailleurs excellens, ne l'observent pas, ils s'en doivent corriger, parce que c'est du consentement general de tous nos Maistres, que l'on en use ainsi.

OBSERVATION

CEux qui ont escrit *cependant que* ont fait une faute & quelque celebres qu'ils puissent estre, il ne faut pas les imiter dans la licence qu'ils se sont donnée pour avoir une syllabe de plus à remplir un vers, car on ne croit pas que personne depuis plus d'un siecle ait dit en prose *cependant que*, *cependant* est tousjours adverbe & ne peut souffrir *que* aprés luy.

REMARQUE.

A present.

JE sçay bien que tout Paris le dit, & que la pluspart des meilleurs Escrivains en usent ; mais je sçay aussi que cette façon de parler n'est point à la Cour, & j'ay veu quelquefois de nos Courtisans, & hommes, & femmes, qui l'ayant rencontré dans un livre, d'ailleurs tres-elegant, en ont soudain quitté la lecture, comme faisant par là un mauvais jugement du langage de l'Autheur. On dit *à cette heure*, *maintenant*, *aujourd'huy*, *en ce temps*, *presentement.*

OBSERVATION.

ON a peine à s'imaginer que la Cour ait autrefois condamné *à present* qui est un tres bon mot & souvent meilleur que ceux qu'on luy substituë. Il falloit estre bien delicat pour ne vouloir pas lire un livre, où l'on avoit trouvé *à present.*

REMARQUE.

A qui mieux mieux.

CEtte locution est vieille & basse, & n'est plus en usage parmy les bons Autheurs, & encore moins *à qui mieux*, comme l'escrivent quelque-uns, ne disant *mieux* qu'une fois. Il faut dire, *A l'envy.*

OBSERVATION.

CEtte façon de parler *à qui mieux mieux*, ne doit passer ni pour basse ni pour vieille, elle est fort bonne dans le stile familier où l'on n'employe pas tousjours les manieres de parler les plus élevées. *A qui mieux* n'est pas supportable.

REMARQUE.

Partant.

CE mot, qui semble si necessaire dans le raisonnement, & qui est si commode en tant de rencontres, commence neantmoins à vieillir, & à n'estre plus gueres bien receu dans le beau stile. Je suis obligé de rendre ce témoignage à la verité, aprés avoir remarqué plusieurs fois que c'est le sentiment de nos plus purs & plus delicats Escrivains. C'est pourquoy je m'en voudrois abstenir, sans neantmoins condamner ceux qui en usent.

OBSERVATION.

CE mot *partant* peut estre encore employé avec quelque grace dans des discours de raisonnement. Hors de là on luy prefere *par consequent*.

REMARQUE.

Lors, & alors.

LOrs ne se dit jamais qu'il ne soit suivy de *que*, s'il n'est précedé de l'une de ces deux particules *dez*, ou *pour*, *dés lors*, *pour lors*; car en ces deux cas, il n'a point de *que*, aprés luy. Aussi sont-ce des significations bien differentes, parce que *lors que*, est une conjonction qui signifie *cùm*, en Latin; & *dez lors*, & *pour lors*, sont

des adverbes qui veulent dire *tunc.* C'est donc mal parler de dire, comme font quelques-uns de nos meilleurs Escrivains, *voyant lors le peril dont il estoit menacé.* J'ay appris de nos maistres, & du Maistre des Maistres, qui est l'Usage, qu'il faut dire, *voyant alors le peril, &c.* Outre qu'il en peut encore arriver un inconvenient, qui est une équivoque, & une obscurité. Par exemple un de nos bons Autheurs a escrit, *voyant lors qu'il ne pourra pas éviter, &c.* On ne sçait si ce *lors*, se joint avec *que*, & en ce cas là veut dire *quand*, ou le *cùm* des Latins, ou s'il ne s'y joint point, & qu'ainsi il signifie *tunc*, qui sont deux choses bien differentes. A quoy il faut adjouster que l'équivoque est d'autant plus vicieuse, que le vray & naturel usage de *lors*, estant d'avoir le *que* aprés luy pour exprimer le *cùm* des Latins, on prend d'abord ces paroles, *voyant lors qu'il ne pourra pas éviter*, pour signifier celuy des deux sens, que l'Autheur n'a point entendu; car l'Autheur en cet exemple a mis *lors*, pour *alors*, & il devoit mettre au moins une virgule aprés *lors*, pour monstrer qu'il vouloit dire *tunc*, & non pas *cùm*.

Lors donc, s'il n'est précedé de *dez*, ou de *pour*, ne se dit jamais qu'il ne soit suivy de la conjonction *que*; Il y en a pourtant qui croyent que *dez-lors que je le vis*, pour dire *dez que je le vis*, est bien dit; Mais ceux-là mesmes croyent aussi que ce dernier est incomparablement meilleur; c'est pourquoy je ne dirois jamais l'autre, je le laisserois aux Poëtes.

Alors ne reçoit jamais la conjonction *que*, aprés luy, il ne veut dire qu'*en ce temps-là*, *en ce cas là*, qui est le *tunc* des Latins, comme *quand vous aurez accomply vostre promesse, alors je verray ce que j'auray à faire.*

Il est bien necessaire d'en faire une remarque, à cause de

de l'abus qui commence à se glisser, mesme parmy quelques-uns de nos meilleurs Escrivains en prose, par l'exemple des Poëtes; Car il est certain qu'ils ont les premiers introduit cette erreur, pour faire la mesure de leurs vers, quand ils ont eu besoin d'une syllabe, comme quand ils disent *croistre*, neutre pour *accroistre*, actif.

Alors que de ton passage
On leur fera le message.

dit M de Malherbe, & aprés luy tous les autres. Mais quand ils ont une syllabe de trop, ils sont bien aise de dire *lors que*, se servant presque aussi souvent de l'un que de l'autre selon les occasions. Pour moy, j'ay pris garde qu'à la ville, à la Cour, hommes, femmes, enfans, jusqu'à la lie du peuple, disent tousjours *lors que*, & il est extrémement rare d'oüir dire, *alors que*. J'avouë pourtant que je l'ay oüi dire quelquefois, mais j'ay remarqué, que ce n'estoit qu'à ceux qui ont accoustumé de faire des vers. Jamais nos bons Escrivains en prose n'ont fait cette faute. Si donc on le veut escrire, que ce ne soit jamais en Prose, & qu'en Vers il passe tousjours pour une licence Poëtique.

Que l'on ne m'objecte pas, qu'on trouve souvent *alors que*, dans la bonne Prose, par exemple, *si cette affaire me reüssit, ce sera alors, que je vous tesmoigneray mon affection*; Car qui ne voit que cette objection est captieuse, & que *alors*, en cet exemple ne se joint point avec *que*, mais qu'il faut mettre une virgule entre les deux, & qu'il ne signifie point *cum* mais *tunc*.

Au reste *dez alors*, *les hommes d'alors*, sont des façons de parler qui ne valent rien, non plus que *à l'heure* pour *alors*, au moins cette derniere est bien basse.

OBSERVATION.

L*ors* n'a plus aucun usage dans nostre langue s'il n'est précedé de la particule *des*, ou de *pour*, *dés lors*, *pour lors*, ou suivi de *que* ou de la particule *de* comme *lorsque je le vis*, *lors du mariage du Roy*, encore cette derniere façon de parler n'est-elle pas du beau stile. Quant à *lors* absolu, il n'est pas mesme permis aux Poëtes de s'en servir à present, il faut dire *alors* qui est le *tunc* des Latins, & ce mot ne peut estre ni suivi ni précedé d'aucune particule, car on ne dit point *dés alors*, ni *pour alors* non plus que *alors que* pour *lors que*, l'Académie n'a point approuvé *destors que je le vis*, il faut dire simplement *désque je le vis*, ou *sitost que je le vis*, si ce mot échape dans la conversation il faut l'imputer à la negligence ordinaire de ceux qui ne s'appliquent pas à observer avec soin la pureté de la langue.

REMARQUE.

A peu prés.

CEtte façon de parler, disent quelques-uns, est une de celles, que l'Usage a authorisées contre la raison. Car si l'on vouloit examiner l'un aprés l'autre les mots dont elle est composée, ou les considerer joints ensemble, on ne sçauroit concevoir pourquoy ni comment ils signifient ce qu'on leur fait signifier. Par exemple, *Je vous ay rapporté à peu prés la substance de sa harangue.* Ils soustiennent qu'il faudroit dire à *fort prés*, & non pas *à peu prés*, qui est tout le contraire du sens que l'on prétend exprimer; Et plusieurs en sont si bien persuadez, qu'ils disent & escrivent tousjours *à plus prés*, comme plus conforme à la raison, & plus aisé à comprendre.

Mais je ne suis pas de cet avis; car outre qu'il n'y a rien à repliquer à l'Usage, qui dit *à peu prés*, & qui a bien estably d'autres manieres de parler contre la raison, je trouve

qu'*à peu prés* ne doit pas eſtre mis au nombre de celles-là, & qu'il y a de la raiſon & du ſens en cette phraſe, comme ſi l'on diſoit, *Il y a peu à dire que je ne vous aye rapporté toute la ſubſtance de ſa harangue :* Or il eſt aisé de monſtrer qu'*à peu prés*, ſignifie, *il y a peu à dire*, par les autres phraſes où ce mot de *prés* eſt employé, comme quand on dit *à cela prés, il a raiſon*; *à cent eſcus prés, nous ſommes d'accord*, qui ne voit que le ſens de ces paroles eſt, *Il n'y a que cela à dire qu'il n'ait raiſon, il n'y a que cent eſcus à dire*, ou *il ne s'en faut que cent eſcus, que nous ne ſoyons d'accord.* Ainſi quand je dis, *je vous ay rapporté à peu prés toute la ſubſtance de ſa harangue*, j'exprime tout auſſi bien *qu'il s'en faut fort peu*, ou *qu'il ne s'en faut que fort peu*, ou *qu'il y a peu à dire que je ne vous aye rapporté toute la ſubſtance de ſa harangue*, que je me ſuis exprimé aux autres exemples que j'ay alleguez, dont l'expreſſion eſt ſi intelligible, que ceux qui accuſent *à peu prés*, de n'avoir point de ſens, n'oſeroient le dire des autres. Je dis d'*à cela prés*, & *à cent eſcus prés.*

J'ajouſte ce mot pour faire voir que ceux-là ſe trompent, qui croyent qu'il faut dire *à plus prés*, & non pas *à peu prés*, ce dernier, diſent-ils, s'eſtant introduit par la corruption de l'autre, & cela eſtant d'autant plus vray-ſemblable que durant ſoixante ou quatre-vingts ans, on a prononcé *plus*, à la Cour ſans *l*, comme ſi l'on euſt eſcrit *pu :* on diſoit, *il n'y en a pu*, pour dire *il n'y en a plus.* Depuis neuf ou dix ans cela eſt changé, & l'on dit *plus* en prononçant *l.* Pour montrer donc qu'il faut dire, & qu'on a touſjours dit *à peu prés*, ſon contraire *à beaucoup prés*, le fait voir, où *beaucoup* eſt opposé à *peu*, & l'on ne dit pas *à moins prés*, comme il faudroit dire ſi l'on diſoit *à plus prés.*

OBSERVATION.

CEux qui prétendent que l'on ait dit *à peu prés* contre la raison, qui voudroit qu'on dit, *à fort prés*, auroient de la peine à le prononcer. *A peu prés* veut dire *à peu de chose prés*, & M. de Vaugelas l'a fait connoistre par plusieurs exemples qui en convainquent. Ainsi cette maniere de parler, loin d'estre du nombre de celles que l'usage authorise contre la raison, s'y trouve tout à fait conforme & l'on n'en sçauroit douter, si l'on examine le sens qu'emporte *à beaucoup prés* qui est son contraire.

REMARQUE.

D'abondant.

CE terme adverbial, ou pour mieux dire, cet adverbe, qui signifie *de plus*, a vieilli, & l'on ne s'en sert plus dans le beau stile.

OBSERVATION.

IL est certain que *d'abondant* est vieux & que ceux qui escrivent purement, ne s'en servent plus.

REMARQUE.

Il en est des hommes, comme de ces animaux.

CEtte maniere de comparaison, est tres-Françoise & tres-belle, mais il faut prendre garde à une chose, où plusieurs de nos meilleurs Escrivains, ont accoustumé de manquer. C'est qu'ils disent *il en est*, comme en l'exemple que j'ay donné, & il faut oster *en*, & dire, *il est des hommes comme de ces animaux.* Un excellent Autheur a escrit, *il en sera de sa felicité, comme de ses songes* Il faut dire *il sera de sa felicité comme*, &c. Ce qui peut les avoir trompez, c'est que l'on dit souvent & fort bien, *Il en est*

comme de ces animaux, *il en est comme de ces songes*, mais c'est parce que l'on a parlé devant *des hommes* ou *de la felicité*, afin de nous tenir dans nos exemples, & cet *en*, est relatif à ce qui a esté dit devant, mais quand le substantif auquel cet *en*, se rapporte, va aprés le verbe *estre*, comme aux exemples que nous avons donnez, il ne faut point d'*en*.

OBSERVATION.

ON n'a point esté du sentiment de M. de Vaugelas, qui croit qu'il faut dire *il est des hommes comme des animaux* & non pas, *il en est des hommes comme des animaux*, la particule *en* ne doit point estre supprimée en cette phrase, où elle n'est point relative, mais où elle entre avec grace comme en beaucoup d autres, *des paroles ils en vinrent aux mains. C'est un homme qui en use bien avec ses amis*, *il n'en est pas où il pense*, si l'on disoit, *il est des hommes comme des animaux*, il y auroit un ambiguité insupportable, *puisqu'il est des hommes* signifie naturellement, *il y a des hommes* pour oster l'équivoque il faudroit mettre *il est de l'homme comme de plusieurs animaux*, mais au singulier mesme il seroit beaucoup mieux de dire *il en est de l'homme comme*, *&c.*

REMARQUE.

S'il faut dire revestant, ou revestissant.

IL faut dire *revestant* & non pas *revestissant*, parce que le participe actif, ou le gerondif se forme de la premiere personne plurielle du present de l'indicatif, en changeant *ons* en *ant*, comme *aimons*, *aimant*, *sortons*, *sortant* *&c.* Que si ceux qui tiennent qu'il faut dire *revestissant*, repartent, que la premiere personne plurielle du present de l'indicatif est *revestissons*, & non pas *revestons*, & que par consequent selon nostre propre reigle il faut dire *revestissant*, il est aisé de les convaincre qu'il faut dire *revestons*, & non pas *revestissons*, quand l'Usage ne se seroit pas entierement

declaré pour nous. C'est par l'analogie des conjugaisons ; qui est dans la Grammaire un principe comme infaillible. Or est-il que tous les verbes de la quatriesme conjugaison, dont l'infinitif se termine en *ir*, ont cela sans exception, au moins je n'en ay point remarqué jusqu'icy. Que si la premiere personne singuliere du present de l'indicatif garde l'*i* en sa terminaison, & a autant de syllabes que l'infinitif, alors la premiere personne plurielle du mesme temps est en *issons*, comme *joüir* a *joüis*, qui se termine en *i* & a deux syllabes comme son infinitif, c'est pourquoy l'on dit au pluriel *joüissons*. De mesme *adoucir*, *adoucis*, *adoucissons* ; *assoupir*, *assoupis*, *assoupissons* ; *demolir*, *&c.* Et ainsi generalement de tous les autres, dont les exemples sont en grand nombre. Mais au contraire, quand cette premiere personne singuliere du present de l'indicatif ne garde pas l'*i*, dans sa terminaison, ni n'a pas tant de syllabes que son infinitif, alors sans exception aussi, la premiere personne pluriele du mesme temps ne se termine point en *issons*, ni par consequent son participe, qui en est formé, en *issant*, comme par exemple *sortir* a *sors*, en la premiere personne singuliere du present de l'indicatif, & ne garde pas l'*i*, de l'infinitif, ni n'a pas autant de syllabes que ce mesme infinitif ; c'est pourquoy en la premiere personne plurielle du mesme temps, on dit *sortons*, non pas *sortissons*. On dit au contraire *ressortissons*, & *ressortissant* en matiere de jurisdiction, & non pas *ressortons*, ni *ressortant*, parce que l'infinitif *ressortir*, & le present de l'indicatif *je ressortis*, quoy que peu usité, ont autant de syllabes l'un que l'autre ; Et bien que *je ressortis*, *tu ressortis*, ne se disent quasi jamais, parce, comme je pense, qu'il n'y a presque jamais occasion d'en user, si est-ce que *ressortit*, se dit tous les jours en la troisiesme personne, & qui diroit au Palais, *il ressort*, feroit rire tout le bar-

reau. Or est-il, que puis qu'on dit *ressortit*, en la troisiesme personne, c'est une preuve convaincante que l'on dit aussi *je ressortis*, *tu ressortis*; car ces trois personnes sont tousjours égales en syllabes. Mais pour revenir à *sortir* d'où *ressortir*, nous a obligez de faire une digression, *dormir* se gouverne encore tout de mesme que *sortir*. On dit *dors*, à la premiere personne du singulier de l'indicatif, & *dormons*, à la premiere plurielle, *ouir*, en deux syllabes, *ois*, en une, *oyons*; En ce verbe *ouir*, il garde bien l'*i*, mais non pas le nombre des syllabes, & il suffit pour nostre reigle qu'il manque en l'un des deux. Car *couvrir*, a bien autant de syllabes en ce temps de l'indicatif *couvre*, que *couvrir*, à l'infinitif, mais parce qu'il manque à garder l'*i*, on dit couvrons, au pluriel. Ainsi pour revenir à nos premiers exemples de *sortir*, *dormir*, l'on dit *repentir*, *repens*, *repentons*; *mentir*, *ments*, *mentons*, *partir*, *pars*, *partons*, & tous les autres de mesme, generalement sans nulle exception. Il s'ensuit donc, que puis que revestir a *revests*, en la premiere personne singuliere du present de l'indicatif, il doit avoir *revestons*, en la premiere pluriele du mesme temps, & par consequent *revestant*, en son participe, ou en son gerondif, & non pas *revestissant*. Il n'y a plus rien à repliquer là dessus, si ce n'est qu'un opiniastre adversaire, plustost que de se rendre, voulust encore se sauver comme dans un dernier retranchement, & dire, que tout ce que nous avons deduit conclud fort bien, pourveu que l'on nous accorde qu'il faut dire *je me revests*, *tu te revests*, *il se revest*, & non pas *je me revestis*, *tu te revestis*, *il se revestit*, mais qu'au contraire il soustient qu'il faut dire *je me revestis*, *&c.* Icy l'Usage tout commun le condamnera; & la voix publique ne souffrira pas qu'il le dispute.

OBSERVATION.

TOut le monde eſt convenu de la verité de la remarque & qu'il faut dire *reveſtant* au gerondif & non pas *reveſtiſſant* parce que le verbe *reveſtir* fait en ſa premiere perſonne plurielle du preſent de l'indicatif, *nous reveſtons* & non pas nous *reveſtiſſons*. Quelqu'un de la compagnie a dit qu'on eſtabliroit une regle plus generale en formant le gerondif de la premiere perſonne plurielle de l'imperatif, parce qu'alors il n'y aura aucune exception ſi ce n'eſt pour le verbe *eſtre* dont le gerondif *eſtant* ne peut ſe former de l'imperatif *ſoyons*, mais il ne ſe forme pas non plus de la premiere perſonne plurielle du preſent de l'indicatif *nous ſommes*, le verbe *eſtre* eſt un verbe irregulier en beaucoup de temps, & il ne doit point tirer à conſequence. En formant le gerondif de la premiere perſonne plurielle de l'imperatif, les verbes *avoir* & *ſçavoir* entreront dans la regle generale *ayons*, *ayant*, *ſçachons*, *ſçachant*, au lieu qu'il les faudra mettre dans l'exception, ſi on eſtablit que le gerondif ſe forme de la premiere perſonne plurielle du preſent de l'indicatif, puiſque *nous avons* ne peut faire *ayant* & que *nous ſçavons* ne ſçauroit former *ſçachant*.

REMARQUE.

Humilité.

L'Uſage de ce mot en noſtre langue eſt purement Chreſtien, & ne ſignifie point du tout ce qu'*humilitas* veut dire en bon Latin, les anciens Payens ayant ſi peu connu cette vertu Chreſtienne, que ceux meſme qui poſſedoient éminemment toutes les vertus morales, n'avoient autre but, lors qu'ils travailloient pour les acquerir, ni ne prétendoient autre fruit aprés les avoir acquiſes, que de ſatisfaire à leur vanité durant leur vie, & d'eterniſer leur gloire aprés leur mort. Or je fais cette Remarque, à cauſe que pluſieurs de nos Autheurs, & des bons, ſe ſervent de ce mot aux traductions des Anciens, & en d'autres

d'autres ouvrages prophanes, l'employant tantost pour *modestie*, ou *un sentiment moderé de soy-mesme*, & tantost pour *une soumission & une deference entiere que l'on rend à ses Superieurs.* Et il est tres-certain qu'il ne vaut rien ni pour l'un, ni pour l'autre, & que jamais, sans exception, nous ne disons *humilité*, en François, que pour exprimer cette sainte vertu, qui est le fondement de toutes les autres.

OBSERVATION.

ON n'a pas esté du sentiment de M. de Vaugelas, qui veut que l'on ne puisse employer *humilité* en nostre langue que pour signifier la vertu par laquelle un Chrestien conçoit de bas sentimens de sa personne & s'abaisse devant Dieu. Il peut estre aussi fort bien employé dans le sens de déference, de soumission & d'abaissement, comme en ces phrases, *il luy demanda pardon avec toute l'humilité possible*, *répondre avec humilité*, *prier en toute humilité.*

REMARQUE.

Rimes dans la Prose.

IL faut avoir un grand soin d'éviter les rimes en prose, où elles ne sont pas un moindre défaut, qu'elles sont un des principaux ornemens de nostre Poësie. Et ce n'est pas assez de les éviter dans la cadence des periodes, ou des membres d'une periode, elles sont mesmes à fuir, fort proches l'un de l'autre, comme *il entend pourtant avant toutes choses.* Et si dans une mesme periode de deux ou trois lignes il y a trois mots, comme *consideration*, *reception*, *affection*, ou comme *delivrance*, *souffrance*, *abondance*, encore que pas un des trois ne se rencontre ni à la fin de la periode, ni à aucune cadence des membres qui la composent, si est-ce qu'ils ne laissent pas de faire un tres-mauvais effet, & de rendre la periode vicieuse. Cependant

je m'estonne que si peu de gens y prennent garde, & que plusieurs de nos meilleurs Escrivains, qui par la douceur de leur stile charment tout le monde, ne s'apperçoivent pas de la rudesse de ces rimes. Il y en a qui ne font point de difficulté de dire, par exemple, *davantage le courage*, *&c.* & de faire d'autres rimes semblables, comme s'ils n'avoient ni yeux, ni oreilles, pour voir en lisant, ou pour oüir en escoutant la difformité & le mauvais son qui procede de cette negligence.

Mais ce n'est pas encore assez d'éviter les rimes, il faut mesme se garder des consonances, comme *amertume*, *&* *fortune*, *soleil*, *immortel*, & une infinité d'autres de cette nature. Il ne faut guere moins fuir les unes que les autres.

Au reste, il y a apparence que si nostre Poësie se fust faite sans rime, comme celle des Grecs & des Latins, nous n'aurions non plus qu'eux évité la rime dans la prose, où tant s'en faut que ce soit un vice parmy eux comme parmy nous, qu'au contraire ils l'affectent souvent comme une espece de grace & de beauté, appellant ces consonances, ὁμοιοτέλευτα & *similiter desinentia*. Il y en a un bel exemple dans Ciceron, *In magna sum sollicitudine de tua valetudine* Mais celuy que je viens de voir fraischement dans un Autheur estimé l'un des plus polis de toute l'Antiquité, en doit valoir mille, pour servir de preuve convaincante, qu'ils en faisoient sans doute un des ornemens de leur prose. Le voicy; *Brancidæ ejus incolæ erant. Mileto quondam jussu Xerxis, cùm è Græcia rediret, transierant, & in ea sede consliterant, quia templum, quod Didymæon appellatur, in gratiam Xerxis violaverant. Mores patrij nundum exoleverant, sed jam bilingues erant.* Voila six rimes de suite, nous n'avons aucune sorte de Poësie en François, qui en reçoive & en souffre tant. C'est pourquoy je ne

doute point, que si la rime n'eust pas esté un des partages de nostre Poësie, lequel il n'est pas permis à nostre Prose d'usurper, y ayant de grandes barrieres qui les separent l'une de l'autre, comme deux mortelles ennemies, ainsi que Ronsard les appelle dans son Art Poëtique, nous aurions souvent cherché la rime, au lieu que nous l'évitons; car pour en parler sainement, comment se peut-il faire, que la rime dans nos vers contente si fort l'oreille, & que dans nostre prose elle la choque, jusqu'à luy estre insuportable? Il faut necessairement avoüer que de sa nature la rime n'est point une chose vicieuse, ni dont le son offense l'oreille, & qu'au contraire elle est delicieuse & charmante; mais que le Genie de nostre langue l'ayant une fois donnée en appanage, s'il faut ainsi parler, à la Poësie, il ne peut plus souffrir que la prose, comme j'ay dit, l'usurpe, & passe les bornes qu'il leur a prescrites comme à ses deux filles, qui neantmoins sont si contraires l'une à l'autre, qu'il les a separées, & ne veut pas qu'elles ayent rien à desmesler ensemble; & cela se voit clairement encore en la mesure des vers, laquelle faisant leur principale beauté pour ce qui est du son, est neantmoins un grand défaut dans la prose, comme nous l'avons remarqué. Ce ne peut pas estre, sans doute, parce que cette mesure choque l'oreille, puis qu'au contraire elle luy plaist, & la flatte en la Poësie. C'est donc seulement à cause des partages faits entre ces deux sœurs, qui ne peuvent souffrir que l'une usurpe & s'approprie ce qui appartient à l'autre.

OBSERVATION.

IL ne faut pas seulement éviter les rimes dans la prose, mais aussi les consonances, quand elles se trouvent dans la cadence des periodes. C'est là principalement que l'oreille en est blessée, car on feroit peut-estre une prose lasche & énervée, si on

s'attachoit avec trop de soin à les éviter, quand elles sont fort proches l'une de l'autre, cette phrase que condamne M. de Vaugelas, *il entend pourtant avant toutes choses*, n'a rien de rude, mais peut-estre auroit-on peine à souffrir celle-cy. *Il blasme pourtant tout ce qu'il entend*, parce qu'aprés ce mot *pourtant* il y a une espece de repos qui fait trop sentir la rime de celuy d'*entend*. On ne sçauroit dire *davantage de courage* parce que *davantage* ne peut jamais estre employé absolument & sans regime, si ce n'est aprés la particule relative *en* comme, *j'en feray encore davantage*, *il a du bien, mais son frere en a encore davantage*. *Davantage* ne peut estre suivy d'un genitif, il faut dire *plus de bien*, *plus de courage*.

REMARQUE.

Exact, exactitude.

PLusieurs disent *exacte*, au masculin pour *exact*, & tres-mal. *Exacte*, ne se dit qu'au feminin. *Un homme exact*, *une exacte recherche*, Pour *exactitude*, c'est un mot que j'ay veu naistre comme un monstre, contre qui tout le monde s'escrioit, mais enfin on s'y est apprivoisé, & dez-lors j'en fis ce jugement, qui se peut faire en beaucoup d'autres mots, qu'à cause qu'on en avoit besoin, & qu'il estoit commode, il ne manqueroit pas de s'establir. Il y en a qui disent *exaction*, mais il est insupportable pour son équivoque; car encore que les équivoques soient frequens en nostre langue, comme en toutes les langues du monde, si est-ce que lors qu'il est question de faire un mot nouveau, dont il semble que l'on ne se peut passer, comme est celuy d'*exactitude*, la premiere chose à quoy il faut prendre garde, est qu'il ne soit point équivoque, car dez-là faites estat qu'il ne sera jamais bien receu. Quelques-uns ont escrit depuis peu *exactete*. qui est sans doute beaucoup moins mauvais qu'*exaction*: mais comme il n'est point connu, & qu'il vient un peu tard, aprés qu'*exactitu-*

de a desja le droit d'une longue possession tout acquis, je ne crois pas, quelque authorité que luy donne la reputation de son Autheur qui est assez connu, parce qu'il est aujourd'huy celebre, & qu'il n'y a que luy encore qui en ait usé; je ne crois pas, dis-je, qu'il puisse jamais prendre la place de l'autre. S'il fust venu le premier, peut-estre qu'on l'auroit mieux receu d'abord qu'*exactitude*, quoy que tous deux ayent des terminaisons, qui ne sont pas nouvelles en nostre langue, puis que nous disons *solitude*, *habitude*, *incertitude*, *ingratitude*, *&c. & netteté*, *sainteté*, *honnesteté*. Je marque ces trois derniers en faveur d'*exacteté* afin que l'on ne trouve pas estranges ces deux dernieres syllabes *teté*, puis qu'il y a desja d'autres mots de cette nature, qui se terminent ainsi. Quelques-uns adjoustent qu'il a encore un autre avantage sur *exactitude*, qui est, que celuy-cy a une syllabe de plus qu'*exacteté*, & qu'en cela la reigle vulgaire des Philosophes a lieu, de n'allonger point ce qui se peut racourcir. Mais cela est frivole, & l'Usage, qui est pour *exactitude*, l'emporte. Aussi ay-je oüy dire, que l'Autheur qui avoit dit *exacteté* en ses premiers livres, a dit *exactitude* dans les derniers, & s'est corrigé.

OBSERVATION.

C'Est une faute de dire *un homme exacte dans ce qu'il promet*, il faut prononcer & escrire *un homme exact*. M. de Vaugelas a bien auguré pour *exactitude* ce mot s'est establi du consentement de tout le monde, & personne n'a pû souffrir qu'on ait voulu introduire *exacteté* qui n'a point esté receu. *Exaction* est de la langue, mais non pour signifier la mesme chose qu'*exactitude*. Il ne s'employe que quand on parle des choses qu'on exige d'une maniere injuste & violente, *ses exactions le mettent en mauvaise reputation.*

REMARQUE.

Manes.

ON se sert de ce mot en vers, & en prose, tousjours masculin, & tousjours au pluriel; Mais il faut prendre garde à ne l'employer jamais comme les Latins pour *les Dieux infernaux*; Car *Diis manibus*, & *Diis inferis*, n'est qu'une mesme chose, quoy que les Latins le disent aussi de l'ame d'une seule personne; Les François ne s'en servent jamais en Prose, ni en Poësie, qu'en cette derniere signification, c'est à dire pour *l'ame d'une personne.*

OBSERVATION.

LEs Latins n'ont pas tousjours entendu les Dieux infernaux par le mot de *Manes.* Ils ont quelquefois donné ce nom comme nous à l'ame d'un mort dans le mesme sens que nous disons *Polixene fut sacrifiée aux Manes d'Achilles*, ce mot est demeuré en usage parmi nous dans la Poësie & dans le stile sublime.

REMARQUE.

Souloit.

CE mot est vieux, mais il seroit fort à souhaiter qu'il fust encore en usage, parce que l'on a souvent besoin d'exprimer ce qu'il signifie, & quoy qu'on le puisse dire en ces trois façons, *il avoit accoustumé*, *il avoit de coustume*, *il avoit coustume*, lesquels il faut placer differemment selon le conseil de l'oreille, si est-ce qu'ils ressemblent si fort l'un à l'autre, que c'est presque la mesme chose; Car de dire *il avoit appris*, pour dire *il avoit accoustumé*, c'est une façon de parler qu'il faut laisser à la lie du peuple, bien que deux ou trois de nos plus celebres Escrivains, mais non pas des

plus modernes, en ayent usé aussi souvent que de l'autre. Il est vray que ces grands hommes s'estoient laissé infecter de cette erreur; que pour enrichir la langue, il ne falloit rejetter aucune des locutions populaires: en quoy ils n'eussent pas eu grand tort, s'ils ne les eussent voulu recevoir que dans le stile bas, & non pas dans le mediocre, & mesme dans le sublime, comme ils ont fait en leurs propres œuvres.

OBSERVATION.

IL y a desja bien des années que *souloit* est hors d'usage. Quoy qu'il soit venu du verbe *solere* latin qui a tous ses temps, le verbe *souloir* François n'a jamais esté employé qu'à l'imparfait, Quelques-uns ont cru y trouver quelque chose de rude qui l'a fait bannir de nostre langue, mais il y a plusieurs autres imparfaits de la mesme terminaison, tels que *vouloit*, *couloit*, *rouloit*, qui ne blessent point l'oreille, & mesme on dit encore fort bien quoy qu'avec une orthographe un peu differente, *il se saouloit de plaisirs* pour dire *il se rassasioit de plaisirs*, ce qui fait voir que *souloit* n'est point rude par luy-mesme.

REMARQUE.

Nonchalamment, loisible.

LE premier est encore un vieux mot, pour lequel on dit *negligemment*, *peu soigneusement*; Car pour *nonchalance*, & *nonchalant*, ils sont bons. *Loisible*, n'est pas meilleur, que les deux autres, & mesme il sent encore d'avantage le vieux.

OBSERVATION.

NOnchalamment est un fort bon mot que la langue conserve & qui s'employe avec grace en beaucoup d'endroits. *Il estoit couché sur l'herbe, la teste appuyée nonchalamment sur son bras.*

Loisible n'est pas si vieux que M. de Vaugelas nous le marque,

mais il commence à vieillir & il vaut mieux dire *cela n'est pas permis*, que *cela n'est pas loisible.*

REMARQUE.

Autant.

CE mot, quand il est comparatif, demande *que*, aprés luy, & non pas *comme* par exemple une infinité de gens disent, *ne me devez-vous pas autant d'amitié comme eux*, au lieu de dire, *autant d'amitié qu'eux.*

OBSERVATION.

MEttre *comme* aprés *autant &c.* c'est une faute. Il faut dire *que* & non pas *comme:* exemple. *Vous manquez à l'amitié, vous m'en devez autant qu'à mon frere* & non pas *autant comme à mon frere.*

REMARQUE.

Oüy, pour Ita.

JE ne sçaurois deviner pourquoy ce mot, veut que l'on prononce celuy qui le précede, tout de mesme que s'il y avoit une *h* consonante devant *ouy*, & que l'on escrivist *hoüy*, excepté que l'*h* ne s'aspireroit point, comme nous avons remarqué au mot de *huit*, qui se gouverne tout ainsi que les mots qui commencent par une *h* consonante, si ce n'est qu'il ne s'aspire pas. On prononce donc *un ouy*, & non pas *un nouy*. comme l'on prononce *un nomme*, *un nobstacle* quoy que l'on escrive *un homme* &, *un obstacle* Ainsi, quoy que l'on escrive *cet ouy*, on prononce neantmoins *ce ouy* comme s'il n'y avoit point de *t*, & *ces ouy* comme s'il n'y avoit point de *s* à *ces*; Que si l'on dit qu'il ne se presente jamais ou fort peu d'occasions de dire *un ouy*, ni *cet ouy*, ni *ces ouy*, de mettre rien devant; je responds que l'on se trompe,

trompe, & que non seulement on peut dire par exemple, *il ne faut qu'un* oüy *d'un Roy pour rendre un homme heureux*, ou *il y a long-temps que je travaille pour obtenir cet ouy*, mais qu'il n'y a rien qui puisse venir plus souvent en usage, que de dire par exemple ; *il disoit ouy de tout, ils diront ouy, je prie Dieu qu'ils disent ouy* ; Et en ces trois exemples, comme en tous les autres semblables, il ne faut point prononcer le *t*, qui est devant *ouy*, quoy qu'on ait accoustumé de le prononcer devant toutes les autres voyelles.

OBSERVATION.

CE mot est de la nature de *huit* & de *onze*, devant lesquels on prononce la derniere syllabe des mots qui les précedent comme si *huit* & *onze* commençoient par une *h* aspirée. Celuy-cy est monosyllabe, & comme il faut prononcer *ce oüy*, il le faut aussi escrire, & ne pas escrire *cet oüy*, ainsi que l'escrit M. de Vaugelas.

REMARQUE.

Innumerable, innombrable.

DU temps du Cardinal du Perron & de M. Coëffeteau, on disoit tousjours *innumerable*, & jamais *innombrable* ; maintenant tout au contraire on dit *innombrable*, & non pas *innumerable* Il est vray qu'une des meilleures plumes, & des plus éloquentes bouches dont le Palais se puisse vanter, m'a appris que dans le genre sublime, ce mot comme plus majestueux peut encore trouver sa place.

OBSERVATION.

SI l'on a dit, *innumerable* du temps du Cardinal du Perron & de M. Coëffeteau, ce mot est aujourd'huy hors d'usage, & le genre sublime ne sçauroit l'authoriser, il faut tousjours dire *innombrable*.

REMARQUE.

Mesmement.

CEt adverbe passoit desja pour vieux il y a plus de vingt cinq ans, & jamais les bons Escrivains ne s'en servoient, ils disoient tousjours *mesmes*. Je ne vois pas que depuis ce temps-là il se soit renouvellé, ny que ceux qui escrivent purement, en usent.

OBSERVATION.

Mesmement est vieux & entierement banni de la langue.

REMARQUE.

De deçà, de delà.

PLusieurs manquent en se servant de ces termes; par exemple ils disent, *les Espagnols chez qui toutes les nouvelles de de deçà sont suspectes*, au lieu de dire *toutes les nouvelles de deçà*. Ils alleguent que *de deçà*, est un adverbe local, qui veut dire *icy*; & quand on dit *deçà* ou *delà*, avec un nom, alors il n'est plus adverbe, mais préposition, comme *deçà la riviere*, *delà la riviere*: mais quand il est adverbe, on ne dit jamais *deçà*, qu'on ne mette *de*, devant, & qu'on ne die *de deçà*, si ce n'est en un seul cas, qui est quand on dit *deçà & delà*, pour dire *çà & là*, mais il faut que *deçà & delà*, soient tous deux ensemble, l'un ne se disant point, & n'estant point adverbe, separé de l'autre: Tellement que lors qu'il tient lieu de genitif, comme en l'exemple que nous avons donné, où *les nouvelles de de deçà*, vaut autant à dire que *les nouvelles de ce païs*, il faut necessairement, disent-ils,

que l'article du genitif, qui est *de*, le précede, & par consequent que l'on die *les nouvelles de de deçà*, autrement sans l'article *de*, ce seroit comme qui diroit *les nouvelles ce païs*. au lieu de dire *les nouvelles de ce païs*. On respond qu'il est vray qu'aprés *nouvelles*, il faut necessairement dire *de*, qui est l'article du genitif qui suit le substantif précedent ; Mais aussi l'on soustient qu'on l'y met, quand on dit *les nouvelles de deçà*, parce qu'on ne demeure pas d'accord que l'adverbe *deçà*, doive tousjours avoir un *de* devant ; Car il est certain que *deçà*, toul seul signifie *icy*, & quand on y adjouste un *de*, c'est par une élegance de nostre langue, qui n'est plus élegance, dans la rencontre de tant de *de* ; Et de fait on trouvera dans nos anciens Autheurs, *nous avons deçà d'excellens fruicts*, & encore aujourd'huy on ne croira point mal parler en parlant ainsi, quoy que *de deçà*, en cet endroit soit plus élegant. Certainement ce seroit une grande dureté de dire *les nouvelles de de deçà*, & l'Usage à cause de cela a fort bien fait de retrancher un de ces *de*, comme pour la mesme raison il a fait dire *de là Loire*, au lieu de *de delà la Loire*.

OBSERVATION.

Quelque raison que puissent alleguer ceux qui défendent cette façon de parler, *toutes les nouvelles de de deçà sont suspectes* en mettant la particule *de* deux fois, elle ne doit point estre receuë, puisque l'usage a decidé le contraire. Il faut dire, *les nouvelles de deçà* comme on dit *les nouvelles de ce pays*. On ne croit point que ce soit bien parler que de dire *delà Loire*, cela est sauvage, la pureté de la langue veut qu'on dise *delà la Loire*.

REMARQUE.

Affaire.

CE mot eſt tousjours feminin à la Cour, & dans les bons Autheurs, je ne dis pas ſeulement modernes, mais anciens; Amyot meſme ne l'ayant jamais fait que féminin. Il eſt vray que ſur les dépeſches du Roy on a accouſtumé de mettre *pour les exprés affaires du Roy*, & non pas, *pour les expreſſes affaires*, mais ou c'eſt un abus ou une façon de parler affectée particulierement aux paquets & aux dépeſches du Roy, qu'il ne faut point tirer en conſequence, puiſque pour cela on n'a pas laiſſé de dire tousjours à la Cour, *une bonne affaire*, *une grande affaire*, & jamais *un bon & un grand affaire*. Il y en a qui diſent que lors qu'*affaire* eſt aprés l'adjectif, il eſt maſculin, & par exemple, qu'il faut dire, *un bon affaire*, & quand il eſt devant, qu'il eſt féminin, & qu'il faut dire *une affaire faſcheuſe*: mais cette diſtinction eſt entierement fauſſe & imaginaire. Il eſt certain qu'au Palais on l'a tousjours fait maſculin juſqu'icy; mais les jeunes Advocats commencent maintenant à le faire féminin.

OBSERVATION.

LE mot *affaire*, eſt preſentement tousjours féminin, & on ne dit plus au Palais *un bon affaire*, la diſtinction d'*affaire* féminin aprés l'adjectif, & d'*affaire* maſculin quand il le precede, eſt rejettée avec beaucoup de raiſon par M. de Vaugelas.

REMARQUE.

Benit, beni.

TOus deux ſont bons, mais non pas dans le meſme uſage. *Benit*, ſemble eſtre conſacré aux choſes

saintes : on dit à la Vierge, *Tu es benite entre toutes les femmes :* on dit *de l'eau benite*, *une Chapelle benite*, *du pain benit*, *un cierge benit*, *un grain benit*, & cet là, a esté pris vray-semblablement du Latin *benedictus*. Mais hors des choses saintes & sacrées, on dit tousjours *beni* & *benie*, comme *une œuvre benie de Dieu*, *une famille benie de Dieu*, *Dieu vous a beni d'une heureuse lignée*, *a beni vos armes*, *a beni vostre travail ;* car le participe du préterit indefini ou composé, est le mesme en tout & par tout que le participe passif tout seul.

OBSERVATION.

On a approuvé l'observation de M. de Vaugelas sur le different usage de *benit* & de *beni*. *Benit* se joint à tout ce qui est consacré aux choses saintes. On peut toutefois dire en parlant à la Vierge, *vous estes benie entre toutes les femmes* aussi bien que *vous estes benite entre toutes les femmes*.

REMARQUE.

Dependre, depenser.

Il y a long-temps, que j'ay oüy disputer de ces deux mots, non pas pour sçavoir lequel est le meilleur, mais lequel est le bon ; car il y en a qui condamnent l'un, & d'autres qui condamnent l'autre. Neantmoins tous deux sont bons, & se disent & s'escrivent tous les jours, avec cette difference pourtant, que *despenser*, autrefois estoit plus en usage à la Cour, que *dependre*, & qu'aujourd'huy tout au contraire on dit plustost *dependre*, que *despenser*, qui est maintenant plus usité dans la ville. L'un & l'autre est donc fort bien dit, *j'ay dependu*, ou *j'ay despensé cent pistoles en mon voyage*, *je depens*, ou *je depense mille escus par an*. Quelques-uns disent qu'il y a des endroits, où

l'on se sert plustost de l'un que de l'autre, & cela pourroit bien estre, puisque la mesme chose arrive à certains autres mots ; mais pour moy, j'avoüe que je ne l'ay pas remarqué. Au reste ceux qui condamnent *dépendre*, parce qu'il est équivoque, & que l'autre ne l'est pas, ont grand tort, ne regardant pas la consequence, & où cela iroit, s'il estoit question de bannir des langues, les mots équivoques, & de les restreindre tous à une seule signification. Pour ce qu'ils ajoustent, qu'en se servant de *dependre*, & de *dependu*, les deux dernieres syllabes representent un facheux objet, c'est une trop grande delicatesse, qui ne merite point de reponse. Si cette consideration avoit lieu, il y auroit bien des mots à rejetter en nostre langue & en toutes les autres.

OBSERVATION.

LE goust a changé entierement à l'égard de *depenser* & de *dependre* qui sembloient se disputer la preference du temps de M. de Vaugelas. On ne dit plus aujourd'huy *dépendre* ni à la Cour ni à la ville dans le sens de faire de la dépense, il faut dire *dépenser*.

REMARQUE.

Eviter.

PLusieurs luy font regir le datif, & disent *éviter aux inconveniens*, mais tres-mal, & ce qui a donné lieu à cette faute, c'est que l'on dit ordinairement, *pour obvier aux inconveniens* ; mais *éviter*, regit l'accusatif, & *obvier* le datif.

OBSERVATION.

E*Viter aux inconveniens* est une tres mauvaise façon de parler, ce verbe ne peut se construire avec le datif.

REMARQUE.

Gagner la bonne grace.

UN de nos plus celebres Autheurs a escrit *gaigner la bonne grace du peuple*, mais il en est repris avec raison. Il faut tousjours dire au pluriel *gaigner les bonnes graces*; Car *bonne grace*, au singulier veut dire tout autre chose, comme chacun sçait. Il est vray qu'anciennement on disoit *je me recommande à vostre bonne grace*, & on le trouvera ainsi en toutes les Lettres, qui sont au dessus de cinquante ans, mais il ne se dit plus.

OBSERVATION.

QUand on veut se servir de cette façon de parler, il faut mettre *bonnes graces* au pluriel & dire *il a gagné les bonnes graces d'un tel.* On n'orthographie plus *gaigner* avec un *i* comme fait M. de Vaugelas. On escrit *gagner.*

REMARQUE.

Delice.

BEaucoup de gens disent, *c'est un delice*, qui est une façon de parler trés-basse; *Delice* ne se dit point au singulier dans le beau langage, ni dans le beau stile, mais seulement au pluriel, & est feminin, comme *deliciæ*, en Latin, nostre langue suivant en cela la Latine, & pour le nombre & pour le genre, *de grandes delices.*

OBSERVATION

ON n'a point esté du sentiment de M. de Vaugelas, qui veut que *delice* au singulier ne se dise point dans le beau langage. C'est tres-bien parler que de dire, *c'est un grand delice que de boire frais*, *quel delice d'estre avec des gens d'une societé agreable*. Ce mot qui vient de *delicium* ou *delicia* qu'on trouve dans les anciens Autheurs Latins est masculin dans ces phrases & tousjours feminin au pluriel.

REMARQUE.

Guarir, guerir, sarge.

AUtrefois on disoit l'un & l'autre, & plustost *guarir* que *guerir*. mais aujourd'huy ceux qui parlent & escrivent bien, disent tousjours *guerir*, & jamais *guarir*. Aussi l'. est plus doux que l'a, mais il n'en faut pas abuser comme font plusieurs qui disent *merque* pour *marque*, *serge*, pour *sarge*; toute la ville de Paris dit *serge*, & toute la Cour, *sarge* & *merry*, que tout Paris dit aussi pour *marry*.

OBSERVATION.

ON ne dit plus aujourd'huy *guarir* ni *merque*, ni *merri* ni *sarge*, tous ces mots sont hors d'usage, il faut dire & escrire, *guerir*, *marque*, *marri*, & *serge*.

REMARQUE.

Au travers, & à travers.

TOus deux sont bons, mais *au travers* est beaucoup meilleur & plus usité. Ils ont differens regimes, il faut dire par exemple, *il luy donna de l'espée au travers du corps*, & *à travers le corps*. On ne le dit que de ces deux

deux façons, car *au travers le corps*, & *à travers du corps*, ne valent rien. C'est l'opinion commune & ancienne, mais depuis peu il y en a & des Maistres, qui commencent à dire *à travers de*, aussi bien qu'*au travers de.* Pour moy je ne le voudrois pas faire.

OBSERVATION.

IL y a peut-estre plus de force à dire *à travers les vignes* que *au travers des vignes*, pour marquer une action prompte: On ne sçauroit dire *à travers de*, mais seulement *à travers le*, ou *à travers les*, comme *à travers les bleds.* On employe aussi *à travers* sans qu'il suive aucun article, comme en cet exemple *à travers champs*, on met tousjours un genitif avec *au travers*, comme, *il passa au travers du camp des ennemis.*

REMARQUE.

A l'encontre.

CE terme est purement du Palais en l'un de ses usages; car il en a deux, en l'un desquels il est préposition, & en l'autre il est comme adverbe. Il est préposition, comme quand on dit au Palais, *il a son recours à l'encontre d'un tel*, c'est à dire *contre un tel*, & adverbe dans cette phrase, *je ne vay pas à l'encontre*, pour dire, *je ne dis pas*, ou *je ne fais pas le contraire.* Il est vray qu'on y pourroit sous-entendre, *de cela*, comme qui diroit, *je ne vay pas à l'encontre de cela*, c'est pourquoy j'ay dit comme adverbe. Mais quoy qu'il en soit, ny l'un ny l'autre ne se dit jamais à la Cour, & ne se trouve point dans tous les bons Autheurs quoy qu'il soit échappé à l'un de nos plus modernes & plus excellens Escrivains de l'employer en toutes les deux façons. Jamais M. Coëffeteau ne s'en est voulu servir.

OBSERVATION.

Cette façon de parler *à l'encontre de* ou simplement *à l'encontre, je ne vais point à l'encontre, je n'ay rien à dire à l'encontre* est tellement hors d'usage qu'on ne s'en sert pas mesme au Palais.

REMARQUE.

Fut fait mourir.

Cette façon de parler est toute commune le long de la riviere de Loire, & dans les Provinces voisines, pour dire *il fut executé à mort.* La Noblesse du pays l'a apportée à la Cour, où plusieurs le disent aussi, & M. Coëffeteau qui estoit de la Province du Maine, en a usé toutes les fois que l'occasion s'en est presentée. Les Italiens ont cette mesme phrase, & le Cardinal Bentivoglio l'un des plus exacts & des plus élegans Escrivains de toute l'Italie, s'en est servi en son Histoire de la guerre de Flandre au quatriesme livre, *Lo Strale*, dit-il, *già Borgomastro d'Anversa, e che tanto haveva fomentate le seditioni di quella città, fu fatto morire in Vilvorde.* Il en dit encore une autre de cette mesme nature, & qui nous doit sembler plus estrange, sur la fin du sommaire du cinquiesme livre. *Valenciana*, dit-il, *cade in potere degli Ugonotti, i quali ne sono fatti uscir poco dopo, lesquels en sont faits sortir peu à aprés*, pour dire *lesquels on en a fait sortir.* Nous n'avons point encore estendu cette locution *fut fait mourir*, comme font les Italiens, à d'autres phrases semblables: Mais nonobstant tout ce que je viens de dire, qui sembleroit suffisant pour l'authoriser, il est certain qu'elle est condamnée de tous ceux qui font profession de bien parler & de bien escrire.

OBSERVATION.

QUelques-uns ont excusé cette façon de parler ſur ce que *faire mourir*, peut n'eſtre regardé que comme un ſeul verbe qui veut dire *executer à mort* & qui par conſequent eſt actif, ce qui le rend different de *faire ſortir* ou de *faire tomber quelqu'un*. Ces deux dernieres phraſes ſignifient ſeulement faire que quelqu'un ſorte, faire que quelqu'un tombe, c'eſt à dire, eſtre cauſe que quelqu'un ſorte, que quelqu'un tombe, mais *faire mourir* ne veut pas dire eſtre cauſe que quelqu'un meure, il ſignifie executer quelqu'un à mort, cependant la pluſpart n'ont pas eſté contents de *il fut fait mourir*, ils veulent qu'on diſe *on le fit mourir* ou *il fut executé*.

REMARQUE.

Encore.

IL faut tousjours dire *encore*, & jamais *encor*, ni *encores*; neantmoins en Poëſie; la pluſpart diſent *encor*, à la fin du Vers, & le font rimer avec *or*; mais je connois d'excellens Poëtes, qui n'en veulent jamais uſer, quoy qu'ils le ſouffrent aux autres. Ceux qui en uſent à la fin, ne s'en ſervent point ailleurs, comme ils ne commenceroient pas un Vers ainſi, *encor que des mortels*, &c. Donc *encore*, eſt celuy qui ſe dit en Proſe & en Vers, *encores* avec une *ſ*, ne ſe dit ni en Vers, ni en Proſe, & *encor*, ſe dit par la pluſpart des Poëtes à la fin du Vers, & par quelques-uns au commencement auſſi. D'autres plus ſcrupuleux ne le diſent nulle part.

OBSERVATION.

ON ne dit jamais *encores* avec une *s*, il faut tousjours dire *encore* en proſe & *encor* dans la Poëſie eſt une trés-bonne rime avec *or*, *threſor*, *eſſor* & autres. *Encore* en trois ſyllabes a quelque choſe de languiſſant dans les Vers, à moins qu'on ne

fasse l'élision de l'*e* en faisant suivre ce mot par un autre qui ait une voyelle au commencement, ou bien, à moins qu'il ne soit à la fin du vers.

REMARQUE.

L'article devant les noms propres.

PLusieurs disent *l'Aristote*, *le Plutarque*, *l'Hyppocrate*, *le Petrone*, *le Tite Live*, *&c.* C'est tres-mal parler, & contre le genie de nostre langue, qui ne souffre point d'articles aux noms propres. Il faut dire simplement *Aristote*, *Plutarque*, *Petrone*, *Tite-Live*. Et ne sert de rien d'opposer, qu'ils mettent l'article pour faire voir qu'ils entendent parler de leurs œuvres, & non pas de leurs personnes, où ils ne mettroient pas l'article, & ne diroient point par exemple l'*Aristote fut precepteur d'Alexandre*, *le Tite-Live estoit de Padoüe*, & ainsi des autres; Car dez que l'on nomme le nom propre, il n'est plus question de sçavoir si l'on entend son livre, ou sa personne; en toutes façons il n'y faut point d'article, l'un se confond avec l'autre. Il y a une exception en certains Autheurs Italiens, parce qu'on les nomme à la façon d'Italie où l'on dit *il Petrarca*, *l'Ariosto*, *il Tasso*, & ainsi nous disons *le Petrarque*, *l'Arioste*, *le Tasse*, *le Boccace*, *le Bembe*, *&c.* & c'est sans doute ce qui a donné lieu à l'erreur de mettre l'article à tous les autres Autheurs, sans faire la difference des Italiens, & de ceux qui ne le sont pas.

OBSERVATION.

CEtte remarque a esté generalement receuë. On a seulement observé qu'on dit communément, *la Magdelaine & le Lazare*. A l'égard de l'article *le*, qu'on met devant plusieurs noms Italiens & sur tout de Peintres, on ne le met que devant les noms qui ne sont pas de Baptême comme, *le Titien*, *le Dominicain*, mais on ne dit pas *le Paul Veronese* ni *le Raphaël*,

REMARQUE.

Fors, hors, hors-mis.

FOrs, se disoit autrefois en Prose & en Vers pour dire *hors-mis*; mais aujourd'huy il est tout à fait bani de la Prose, & il n'y a plus que les Poëtes qui en usent, parmy lesquels non seulement il n'est pas mauvais, mais il passe pour noble, & est beaucoup meilleur que *hors*, dont la Prose se sert. Les exemples en sont frequents dans M. de Malherbe, & dans tous les autres Poëtes.

OBSERVATION.

FOrs, qui selon M. de Vaugelas estoit plus noble & meilleur que *hors*, en Poësie, est tout à fait banni de la langue. On ne dit plus que *hors* & *horsmis*.

REMARQUE.

Seriosité.

CE mot jusqu'icy ne s'est dit qu'en raillerie, & je l'ay veu bien souvent condamner tout d'une voix à plusieurs personnes tres-sçavantes en nostre langue, qui s'estoient rencontrées ensemble. Ils ne croyoient pas qu'on le pûst escrire dans le beau stile, & ne le souffroient que dans la Comedie, dans la Satyre, & dans l'Epigramme burlesque. Neantmoins si l'on faisoit l'horoscope des mots, on pourroit, ce me semble, prédire de celuy-cy, qu'un jour il s'establira, puis que nous n'en avons point d'autre qui exprime ce que nous luy faisons signifier; Car puis qu'il a desja tant fait que de naistre, & que d'avoir cours dans la bouche de plusieurs, & d'estre connu de tout le monde, il ne luy faut plus qu'un peu de temps joint à la

commodité ou à la necessité qu'il y aura d'en user, pour l'establir tout à fait, *datur venia novitati verborum*, dit Apulée, *rerum obscuritatibus servienti.* Desja un de nos plus fameux Escrivains s'en est servi dans son nouveau recueïl des Lettres. J'ay veu *exactitude*, aussi reculé que *seriosité*, & depuis il est parvenu au point où nous le voyons, par la constellation & le grand ascendant qu'ont tous les mots, qui expriment ce que nous ne sçaurions exprimer autrement, tant c'est un puissant secret en toutes choses, de se rendre necessaire. Mais en attendant cela, ne nous hastons pas de le dire, & moins encore de l'escrire, laissons faire les plus hardis, qui nous frayeront le chemin, *usitatis tutiùs utimur*, dit Quintilien, *nova non sine quodam periculo fingimus*; Mais comme il adjouste de Ciceron, *quæ primò dura visa sunt, usu molliuntur.* Au reste *seriosité* a de l'analogie avec *curiosité*: car comme *curiosité* se forme de l'adjectif *curieux*; aussi *seriosité*, se forme de l'adjectif *serieux.*

Il y en a qui au lieu de *seriosité*, font *serieux* substantif, & disent par exemple, *il est dans un serieux*, *je l'ay trouvé dans un serieux*: mais quoy que cette façon de parler soit tres-frequente à Paris, elle ne laisse pas de desplaire à beaucoup d'oreilles delicates.

OBSERVATION.

Quoy que *curieux* ait fait *curiosité* l'adjectif *serieux* n'a pû former *seriosité*, il s'est fait substantif luy-mesme pour faire entendre ce que du temps de M. de Vaugelas on vouloit que *seriosité* signifiast. Ainsi les oreilles delicates ne sont point blessées d'entendre dire, *il est tousjours dans un fort grand serieux*, *je l'ay trouvé dans un serieux qui m'a glacé.*

REMARQUE.

Courir, courre.

TOus deux sont bons, mais on ne s'en sert pas tousjours indifferemment; en certains endroits on dit *courre*, & ce seroit tres-mal parler de dire *courir*, comme *courre le cerf, courre le lievre, courre la poste*. Si quelqu'un disoit *courir le cerf*, on se mocqueroit de luy. En d'autres endroits il faut dire *courir*, comme *faire courir le bruit, il ne fait que courir*, parlant d'un homme, qui ne fait que voyager, &c. Et en d'autres on peut dire *courir*, & *courre*, comme *courre fortune*, & *courir fortune*. M. Coëffeteau, ce me semble, dit tousjours le premier, & M. de Malherbe le dernier, mais sans doute *courre fortune*, est le plus en usage.

OBSERVATION.

TOutes les voix ont presque esté pour *courre le cerf, courre un lievre*, & *courir la poste*, sans pourtant regarder comme une faute *courir le cerf, courir un lievre* & *courre la poste*, on n'a point blasmé *courre fortune*, mais on a douté qu'il fust d'un plus grand usage que *courir fortune*.

REMARQUE.

Accroire.

C'Est un excellent mot, tant s'en faut qu'il soit mauvais, comme se l'imaginent plusieurs, qui ne s'en servent jamais, mais disent tousjours *faire croire*; car il y a cette difference entre *faire croire*, & *faire accroire*, que *faire croire* se dit tousjours pour des choses vrayes, & *faire accroire*, pour des choses fausses. Par exemple, si je dis, *il*

m'a fait accroire qu'il ne joüoit point, je fais comprendre qu'il ne m'a pas dit la verité; mais si je dis, *il m'a fait croire une telle chose* je donne à entendre qu'il m'a fait croire une chose veritable. D'autres disent que la difference qu'il y a entre *faire croire* & *faire accroire*, n'est pas tant que l'un soit pour le vray, & l'autre pour le faux, qu'en ce que *faire accroire* emporte tousjours, que celuy de qui on le dit, a eu dessein en cela de tromper. Un de nos plus celebres Autheurs estoit dans l'erreur que nous venons de condamner. Il croyoit qu'*accroire* estoit un barbarisme, & qu'il falloit tousjours dire *croire*; il dit par exemple, en un certain lieu, *qui est content de sa suffisance, & se veut faire croire qu'il est habile homme*. Qui doute qu'il ne faille dire en cet endroit, *se veut faire accroire?* On l'escrit ainsi avec deux *c*, en un seul mot, & non pas *à croire*, ny *acroire*.

OBSERVATION.

FAire accroire est une fort bonne maniere de parler, & donne tousjours l'idée que celuy de qui on le dit, a eu dessein de faire croire une chose qui n'estoit pas vraye. C'est dans ce sens qu'on a dit *qu'un homme s'en fait accroire*, pour faire entendre qu'il prend de luy des sentimens trop avantageux, & qu'il s'attribue un merite qu'il n'a pas. Il faut escrire *accroire* avec deux *c*, & en un seul mot, comme le marque M. de Vaugelas, & non pas *faire à croire*.

REMARQUE.

Chez Plutarque, chez Platon.

CEtte façon de parler, qui est familiere à beaucoup de gens, pour dire *dans Plutarque*, ou *dans les œuvres de Plutarque & de Platon*, est insupportable. Un excellent esprit avoit bonne grace de dire, que l'on avoit grand tort de nous envoyer ainsi *chez Plutarque*, *chez Platon*,

Platon, & chez tous ces autres Autheurs anciens, qui n'avoient point de logis. Chez, ne vaut rien pour citer les Autheurs, il n'est propre qu'à denoter la demeure de quelqu'un, *chez vous, chez moy*. Quelques-uns disent *chez les Estrangers*, pour dire, *en un pays estranger*, mais plusieurs le condamnent, & je croy qu'ils ont raison.

OBSERVATION.

CE mot *chez* ne s'employe point quand on parle d'un Autheur particulier, mais si on parloit de tous, en sorte que cet assemblage fust en quelque façon semblable à celuy de toute une nation. On diroit fort bien, *nous trouvons cela chez tous les Autheurs Grecs & Latins* de mesme qu'on dit, *cela estoit en pratique chez les Grecs, chez les Romains*, On diroit aussi fort bien d'une opinion commune à tous ceux d'une mesme Secte. *Ces sentimens se trouvent chez tous les Stoïciens, chez les Peripateticiens & autres.*

REMARQUE.

Cesser.

CE verbe de sa nature est neutre, comme, *l'hyver fait cesser les maladies, fait cesser le travail*: mais depuis quelques années on le fait souvent actif, & en prose & en vers comme, *cessez vos plaintes, cessez vos poursuites, cessez vos murmures*. Nos bons Autheurs en sont pleins.

OBSERVATION.

IL est vray que *cesser* est un verbe neutre de sa nature, mais on ne laisse pas de le faire fort souvent actif, sur tout en poësie. Tous les exemples que M. de Vaugelas en rapporte sont fort bons, & on ne doit point faire difficulté de dire, *cesser un travail*, pour *discontinuer un travail, le remettre à un autre temps.*

REMARQUE.

De gueres.

POur dire *gueres* ſimplement, il ne faut jamais dire *de gueres*, comme par exemple, ***il ne s'en eſt de gueres fallu***, ne vaut rien, on dit, ***il ne s'en eſt gueres fallu***; mais quand il denote une quantité comparée avec une autre, alors le *de*, y eſt bon, comme ſi l'on meſure deux choſes, & que l'une ne ſoit qu'un peu plus grande que l'autre, on dira fort bien, ***qu'elle ne la paſſe de gueres.***

OBSERVATION.

LA particule *de* ne doit jamais préceder *guere*, s'il ne s'agit de comparaiſon. Alors on dit fort bien ***il ne le paſſe de guere***, comme on dit ***il ne le paſſe pas de beaucoup***; mais de meſme que ce ſeroit fort mal parler que de dire, ***il ne s'en eſt pas fallu de beaucoup***, ce ſeroit pecher contre la langue que de ſe ſervir de cette phraſe, ***il ne s'en eſt de guere fallu***, il faut dire, ***il ne s'en eſt guere fallu.***

REMARQUE.

Foudre.

CE mot eſt l'un de ces mots ſubſtantifs, que l'on fait maſculins, ou feminins, comme on veut. On dit donc également bien, *le foudre*, & *la foudre*, quoy que la Langue Françoiſe ait une particuliere inclination au genre feminin. Ce choix des deux genres eſt commode, non ſeulement aux Poëtes, qui peuvent par ce moyen allonger & accourcir les vers d'une ſyllabe, & ſe faciliter les rimes, mais encore aux Orateurs qui ont auſſi leurs meſures, & leurs nombres dans leurs periodes, & s'en peuvent prévaloir d'ailleurs à éviter les rimes & les cacophonies.

OBSERVATION.

ON fait tousjours *foudre* masculin au figuré, & en parlant d'un Heros, on ne sçauroit dire qu'il fut *une foudre de guerre*. Ce mot dans le propre est également masculin & feminin, mais plus souvent feminin.

REMARQUE.

Aigle, fourmy, doute.

LEs deux premiers sont encore de ces substantifs hermaphrodites; car on dit, *un grand aigle*, & *une grande aigle*, *à l'aigle noir*, & *à l'aigle noire*. De mesme on dit, *un fourmy*, & *une fourmy*. Il est vray qu'on le fait plus souvent feminin, que masculin. Mais *doute*, qui estoit il y a quinze ou vingt ans de ce nombre, jusques-là, que M. Coëffeteau, & M. de Malherbe, l'ont presque tousjours fait feminin,

Nos doutes seront esclaircies,
Et mentiront les Propheties.

dit M. de Malherbe, n'est plus aujourd'huy que masculin, & il faut tousjours dire, *le doute, je ne fais nul doute*; & non pas, *je ne fais nulle doute*, comme l'ont escrit ces Messieurs que j'ay alleguez. Un de nos anciens Poëtes dans un Rondeau l'a fait feminin.

Mais espoir vient ma doute reformer.

OBSERVATION.

A*Igle*, dans le propre est masculin & feminin, & on dit également *un grand aigle*, & *une grande aigle*, dans le figuré il est feminin, *les aigles Romaines*, *l'aigle Imperiale*. On n'employe *fourmy* qu'au feminin, *la fourmy n'est pas presteuse*, dit M. de la Fontaine. Quant à *doute* il est tousjours masculin, *le doute estoit mal fondé. Il n'y a aucun doute que cela ne soit.*

REMARQUE.

Confommer, ou *Confumer.*

CEs deux verbes ont deux ſignifications bien differentes, que pluſieurs de nos meilleurs Eſcrivains ne laiſſent pas de confondre, & tres-mal. Ils diront indifferemment, *conſommer*, & *conſumer ſes forces*; *conſommer*, & *conſumer ſon bien*, & neanmoins *conſommer* ne veut point dire cela; mais *accomplir*, comme quand on dit, *conſommer le mariage*, pour *accomplir le mariage*, & *une vertu conſommée*, pour *une vertu accomplie & parfaite*. Ceux qui ſçavent le Latin, voyent clairement cette difference par ces deux mots, *conſummare*, & *conſumere*, qui répondent juſtement aux deux François, & en l'orthographe, & en la ſignification, *conſommer* & *conſumer*. Ce qui a donné lieu à cette erreur, ſi je ne me trompe, eſt que l'un & l'autre emporte avec ſoy le ſens, & la ſignification d'*achever*, & ainſi ils ont crû que ce n'eſtoit qu'une meſme choſe. Il y a pourtant une eſtrange difference entre ces deux ſortes d'*achever*; car *conſumer*, acheve en deſtruiſant & aneantiſſant le ſujet, & *conſommer* acheve en le mettant dans ſa derniere perfection, & ſon accompliſſement entier; & ſelon cela ſaint Auguſtin a dit, qu'il y a *finis conſumens*, & *finis conſummans*. Il ſe pourroit faire auſſi que nos Poëtes auroient contribué à ce deſordre, employant *conſomme* pour *conſume*, lors que la rime les y a contraints ou invitez; de meſme qu'on les ſoupçonne d'eſtre en partie cauſe du cours qu'a eu, & a encore cette monſtrueuſe façon de parler, *recouvert* pour *recouvré*, dont il y a une remarque à part.

Neanmoins il eſt à noter que la faute ordinaire n'eſt

Neanmoins il est à noter que la faute ordinaire n'est pas de dire *consumer* pour *consommer*; car personne n'a jamais dit ny escrit, que je sçache, *consumer le mariage*; ny *une vertu consumée*; mais c'est de dire *consommer*, pour *consumer* ne disant jamais *consumer* pour quoy que ce soit, & disant tousjours l'autre. Certainement M. de Malherbe ne les a jamais confondus, quelque besoin qu'il en ait pû avoir dans la rime, tant il estoit persuadé de la distinction qu'il faut faire entre les deux. Il dit en un lieu,

Et qu'aux roses de sa beauté,
L'âge qui par tuot se consume,
Redonne contre sa coustume,
La grace de la nouveauté.

Je n'ay point remarqué qu'en vers ny en prose il ait jamais mis l'un pour l'autre, & aujourd'huy la plus saine partie de nos meilleurs Escrivains n'a garde de les confondre.

OBSERVATION.

IL n'y a personne qui n'ait esté de l'avis de M. de Vaugelas. *Consommer* & *consumer*, ont des significations fort differentes, & on ne peut les confondre, c'est à dire, on ne sçauroit employer *consommer* pour *consumer* sans faire une faute. On dit souvent en poësie, *le feu qui me consomme*, pour *le feu qui me consume*, & cette licence est aujourd'huy condamnée, l'Usage semble neantmoins avoir authorisé cet abus dans ces deux phrases *consommer des fourages*, *consommer des vivres*, d'où vient que dans le substantif verbal, on dit *la consommation des vivres*, *la consommation des fourages*, & non pas *la consomption des vivres*.

REMARQUE.

Avoisiner.

CE mot n'est gueres bon en prose, mais la pluspart des poëtes s'en servent, comme quand ils decrivent quelque montagne, ou quelque tour extrémement haute, ils disent qu'*elle avoisine les Cieux*. J'ay dit *la pluspart*, parce qu'il y en a qui ne s'en voudroient pas servir.

OBSERVATION.

CE mot quoy que vieux a bonne grace dans la poësie, & dans le stile sublime, & l'on ne pourroit condamner ce vers avec justice *ce mont dont le sommet avoisine la nuë.*

REMARQUE.

Peril eminent.

VOicy un exemple de ce que l'Usage fait souvent contre la raison; car personne ne doute, j'entens de ceux qui sçavent la Langue Latine, que *peril éminent*, ne soit pris du Latin, qui dit, *periculum imminens*, pour signifier la mesme chose, & toutefois nous ne disons pas *peril imminent*, pour éviter, comme je croy, le mauvais son des trois *i*, mais *éminent*, qui ne veut nullement dire cela, ny mesme il n'est pas possible de concevoir comme on peut donner cette epithete à *peril*. Au lieu qu'*imminent* voulant dire *une chose preste à tomber sur une autre*, l'epithete convient fort bien au peril qui est sur le point d'accabler une personne. Pour cette raison j'ay veu un grand Personnage qui n'a jamais voulu dire autrement que *peril imminent*: mais avec le respect qui est deu à sa memoire, il

en eſt repris non ſeulement comme d'un mot qui n'eſt pas François, mais comme d'une erreur qui n'eſt pas pardonnable à qui que ce ſoit, de vouloir en matiere de Langues vivantes, s'opiniaſtrer pour la raiſon contre l'Uſage.

OBSERVATION.

L'Académie a entierement approuvé la Remarque.

REMARQUE.

Ce, *devant le verbe ſubſtantif.*

QUelques-uns repetent *ce*, devant le ſubſtantif, & d'autres ne le repetent pas. Par exemple, *ce qu'il y a de plus deplorable, c'eſt.* &c. M. Coëffeteau en uſe tousjours ainſi. D'autres diſent, *ce qui eſt de plus deplorable, eſt*, &c. & aujourd'huy tout au contraire de ce qui ſe pratiquoit du temps de M. Coëffeteau, ce dernier eſt plus uſité, avec cette difference neantmoins, que lors que le premier *ce* eſt fort eſloigné du verbe ſubſtantif, il eſt meilleur de le repeter, que de ne le repeter pas, comme, *ce qui eſt de plus deplorable, & de plus eſtrange en tout le cours de la vie humaine ſujette à tant de miſeres, c'eſt,* &c. *Eſt*, y, ſeroit bon auſſi, mais, *c'eſt*, y eſt beaucoup meilleur, parce qu'il recueille tout ce qui a eſté dit entre-deux, & rejoignant le nominatif au verbe, fait l'expreſſion plus nette & plus forte.

Que ſi l'on n'a pas mis *ce*, auparavant, mais quelque autre mot, alors non ſeulement il n'eſt pas neceſſaire de mettre le *ce*, mais pour l'ordinaire il eſt mieux de ne le mettre pas; par exemple, *la difficulté que l'on y pourroit apporter, eſt*, & non pas *c'eſt*, qui neantmoins ne ſeroit pas une faute, mais *eſt*, eſt beaucoup meilleur. Mais ſi le no-

minatif, quand c'est un autre mot que *ce*, est fort éloigné du verbe substantif, alors il est bien mieux de dire *ce*, que de ne le dire pas, comme, *enfin la cause de tant de malheurs & de miseres qui nous arrivent en ce monde les unes sur les autres, c'est, &c.* plustost qu'*est*. Que s'il n'est ny trop prés ny trop loin, on peut mettre ou laisser le *ce*, comme l'on veut; on dira, *la meilleure voye que l'on sçauroit prendre desormais, est*, & *c'est*, tous deux sont bons, mais aujourd'huy *est*, semble estre un peu plus en usage, quoy que la plus saine partie des Escrivains trouve *c'est* meilleur. Il n'est pas de cette particule *ce*, comme de la conjonction *que*, dont nous avons fait une Remarque.

OBSERVATION.

ON n'a pas esté du sentiment de M. de Vaugelas sur cette remarque, & il a paru qu'il est tousjours plus élegant de repeter *ce*, quand mesme le premier *ce* ne seroit pas beaucoup éloigné, comme en cet exemple *ce qu'il y a de facheux c'est que &c.* On en doit user de mesme quand on a mis un autre mot que *ce* auparavant comme. *La difficulté que l'on y trouve c'est* & non pas *est*, qui ne seroit pas si bien à beaucoup prés. En general on doit tousjours preferer *c'est* à *est*.

REMARQUE.

Ce, avec le pluriel du verbe substantif.

CE, a encore un usage en nostre langue, qui est fort beau, & tout à fait François. C'est de le mettre avec le pluriel du verbe substantif: par exemple *les plus grands Capitaines de l'antiquité, ce furent Alexandre, Cesar, Hannibal, &c.* & non pas *les plus grands Capitaines de l'antiquité furent*, ni *ce fut*. Je crois neanmoins que *furent*, sans *ce*, ne seroit pas mauvais, mais avec *ce*, il est incomparablement

parablement meilleur. Pour *ce fut*, je doute fort qu'il soit bon, ou s'il l'est, c'est sans doute le moins bon de tous. Cette petite particule a une merveilleuse grace en cet endroit, quoy qu'elle semble choquer la Grammaire en l'un de ses premiers preceptes, qui est que le nominatif singulier regit le singulier du verbe, & non pas le pluriel, & neanmoins icy on luy fait regir le pluriel en disant *ce furent Alexandre, Cesar, &c.* Surquoy il est à remarquer, que toutes les façons de parler, que l'usage a establies contre les regles de la Grammaire, tant s'en faut qu'elles soient vicieuses, ni qu'il les faille éviter, qu'au contraire on en doit estre curieux comme d'un ornement de langage, qui se trouve en toutes les plus belles langues, mortes & vivantes. Quelle grace pensez-vous qu'eut parmy les Grecs cette locution & cet usage, de faire regir le singulier des verbes aux neutres pluriels, & de dire ζῶα τρέχει *animalia currit, les anin aux court,* & une quantité d'autres semblables? Et croiroit-on que dans Virgile ce fust une licence poëtique d'avoir dit, *Urbem, quam statuo, vestra est*, plustost qu'une noble & élegante maniere de s'exprimer, dont la noblesse & la grace consiste en cela seulement, d'estre affranchie de la servitude Grammaticale, & de la phrase du vulgaire? Il n'y a point de langue éloquente, qui ne soit enrichie de ces sortes d'ornemens. Mais revenons à nostre *ce.*

Ce, au commencement de la periode se dit encore au mesme sens, & avec plus de grace qu'en l'exemple que j'ay proposé, comme *ce furent les Romains qui domterent, &c. ce furent de grands hommes, qui les premiers inventerent. &c.*

Ce mot se met encore avec le verbe substantif, quoy que le nom substantif qui précede *ce*, soit au singulier.

Exemple, *l'affaire la plus fascheuse que j'aye, ce sont les contes d'un tel*, & non pas, *c'est les contes*. En quoy il faut encore remarquer une plus grande irregularité que la premiere, parce que lors qu'on dit, *les plus grands Capitaines de l'antiquité, ce furent*, au moins y a-t-il un pluriel devant, quoy que *ce*, soit au singulier : mais icy *affaire*, & *ce*, sont tous deux au singulier, & neanmoins ils regissent le pluriel *sont*, ce qui est bien estrange ; car de dire qu'en cet exemple *sont*, se rapporte au pluriel qui suit, à sçavoir *les contes*, & non pas à aucun des deux singuliers qui précedent, j'en demeure d'accord ; mais que peut-on inferer de là, si ce n'est qu'au lieu d'une irregularité que j'y remarquois, il y en faut remarquer deux? j'ay desja dit la premiere, & voicy la seconde, que le verbe substantif qui selon l'ordre de la Grammaire & du sens commun sur qui la Grammaire est fondée, doit estre regi, comme il l'est ordinairement, par le nom substantif qui précede ; neanmoins en cet exemple est regi par le nom substantif qui suit. Ces façons de parler des Latins ; *domus, antra fuerunt, omnia pontus erat*, reviennent à peu prés à celles que nous venons de dire.

OBSERVATION.

ON est demeuré d'accord qu'on ne doit pas dire, *les plus grands Capitaines de l'antiquité ce fut Alexandre, Cesar, & Annibal.* Il faut mettre le verbe au pluriel, & dire, *ce furent* ; mais cette phrase, *les plus grands Capitaines de l'antiquité furent Alexandre, Cesar & Annibal* ne laisse pas d'estre bien construite, s'il y avoit un plus grand nombre de mots au commencement il seroit mieux d'employer *ce furent*. Dans l'autre exemple que M. de Vaugelas rapporte, *l'affaire la plus fascheuse que j'aye, ce sont les comptes d'un tel*, on ne pourroit mettre *c'est les comptes d'un tel*. Si ce pluriel *ce sont* sans aucun nom substantif pluriel qui le précede, est une irregularité, elle est authorisée par l'Usage.

REMARQUE.

Ce que, pour *ſi*.

IL eſt bien François, & a une grace nompareille en noſtre langue. M. Coëffeteau en uſe ſouvent. Il l'employe par deux fois en la reſponſe de Neron à Seneque : *Ce que je reſpons*, dit-il, *ſur le champ, à une harangue que tu as premeditée, c'eſt premierement un fruit de ce que j'ay appris de toy*; & un peu plus bas : *Ce que tu tiens de moy, des jardins, des rentes, & des maiſons, ce ſont toutes choſes ſujettes à mille accidens.* Et M. de Malherbe, *Auſſi ne faut-il pas penſer, que ce que Mercure eſt peint en la compagnie des Graces, ce ſoit pour ſignifier, &c.* On voit en ces trois exemples, que *ce que*, ſe reſoud par *ſi*, & qu'en mettant *ſi*, au lieu de *ce que*, ce ſeroit tousjours le meſme ſens, mais avec combien moins de grace & de beauté ? Il y en a pourtant, qui croyent que *ce que* eſt vieux, & bien moins élegant que *ſi*, neanmoins un de nos plus excellens Eſcrivains modernes s'en ſert ſouvent.

OBSERVATION.

IL n'y a preſentement aucune élegance à employer *ce que* au lieu de *ſi*. C'eſt une façon de parler qui a vieilli, & qui avoit grace du temps de M. de Malherbe. L'exemple que M. de Vaugelas rapporte de cet excellent Autheur n'a rien qui ſoit ambigu. On voit clairement que *ce que* y tient la place de *ſi* ; mais les deux exemples qu'il tire de M. Coëffeteau font de l'équivoque, & on les pourroit expliquer de cette ſorte, *les choſes que je reſpons ſur le champ à ta harangue, ſont le fruit de ce que tu m'as appris. Les biens que tu tiens de moy, des jardins, des rentes, des maiſons, ce ſont toutes choſes ſujettes &c.* au lieu que M. Coëffeteau a voulu dire, *ſi je reſpons ſur le champ à ta harangue c'eſt le fruit &c. ſi tu tiens de moy des jardins, des rentes, des maiſons*,

REMARQUE.

Ce fut pourquoy.

AU lieu de *c'est pourquoy*, qu'on a accoustumé de dire, nous avons quelques-uns de nos meilleurs Escrivains, qui disent presque tousjours *ce fut pourquoy*, devant le preterit defini. Par exemple, *ce fut pourquoy les Romains immolerent des victimes*, &c. estimant qu'il y doit avoir du rapport entre le temps qui suit, & celuy qui va devant; mais ils se trompent, parce qu'en cette façon de parler *c'est pourquoy*, le temps present *c'est* convient à tous les temps qui suivent, d'autant qu'il se rapporte à la cause & à la raison qui fait dire *c'est pourquoy*; qui subsiste & qui est aussi bien presente maintenant qu'elle l'estoit au temps passé; Et qu'ainsi ne soit, ne disons-nous pas *pourquoy est-ce que les Romains firent telle chose*; beaucoup mieux que si nous disions, *pourquoy fut-ce que les Romains* Cette locution *ce fut pourquoy* vient de Normandie, au moins les Autheurs qui ont accoustumé de s'en servir en sont. On en use aussi en Anjou & au Maine.

OBSERVATION.

C'*Est pourquoy*, convient fort bien à tous les temps du verbe que l'on met ensuite. Ainsi on doit dire à l'imparfait & au futur aussi bien qu'au parfait, *c'est pourquoy les Anciens ordonnoient des sacrifices, & c'est pourquoy les Magistrats feront sagement s'ils defendent &c.*

REMARQUE.

Ce *à ce faire*, *en ce faiſant*.

PLuſieurs n'approuvent pas qu'on en uſe à la place de l'article, par exemple, *il m'a fait ce bien de me dire*, ils veulent que l'on die, *il m'a fait le bien de me dire* : neanmoins M. de Malherbe a eſcrit, *elle m'a fait cet honneur de me dire*. J'apprens que *ce bien*, *cet honneur*, s'eſt dit autrefois, mais aujourd'huy l'on ne le dit plus gueres; quoy qu'il ne le faille pas condamner abſolument; il eſt certain qu'*il m'a fait le bien*, *il m'a fait l'honneur de me dire*, eſt bien plus doux & plus regulier.

On ne peut pas nier, que ces deux façons de parler *à ce faire*, & *en ce faiſant*, ne ſoient fort commodes & fort ordinaires dans pluſieurs de nos meilleurs Autheurs : mais elles ne ſont plus aujourd'huy du beau ſtile, elles ſentent celuy des Notaires.

OBSERVATION.

ON ne dit plus du tout aujourd'huy, *il m'a fait ce bien*, ou *cet honneur de me dire*, il faut dire ſimplement, *il m'a fait l'honneur de me dire. A ce faire* & *en ce faiſant*, ſont des termes de pratique.

REMARQUE.

Peu s'en eſt fallu.

C'Eſt ainſi que l'Uſage veut que l'on parle, mais la raiſon ne le voudroit pas, elle voudroit que l'on diſt *peu s'en eſt failli*; car il eſt certain qu'en ce terme *peu s'en eſt fallu*, *fallu* ne veut dire autre choſe que *manqué*, tout de meſme que ſi l'on diſoit *peu s'en eſt manqué*, com-

me *faillir*, à l'infinitif veut dire *manquer*. Or eſt-il que *faillir* ne fait point au preterit parfait, *il a fallu*. mais *il a failli*, comme *il a failli à me bleſſer*, & *fallu*, eſt le preterit de l'infinitif *falloir*, qui n'eſt pas en uſage, & qui ſignifie en Latin *oportere*, *il a fallu*. dit-on, *ceder à la force*, *il a fallu faire cela* : mais il eſt arrivé en ce mot toute la meſme choſe qu'à *recouvert*, pour *recouvré*, & je ne doute point que lors que l'on commença à dire *peu s'en eſt fallu*, pour *peu s'en eſt failli*, les Grammairiens de ce temps-là ne fiſſent les meſmes exclamations & le meſme bruit qu'ont fait ceux de noſtre temps quand on a dit *recouvert*, pour *recouvré* : Mais on a eu beau invoquer Priſcien, & toutes les puiſſances Grammaticales, la raiſon a ſuccombé, & l'Uſage eſt demeuré le maiſtre, *communis error facit jus*, diſent les Juriſconſultes. Quand deux verbes ſe reſſemblent il eſt aisé de confondre les conjugaiſons, ſi l'on n'a appris à les demeſler ; & pour en donner un exemple, dans le meſme verbe de *faillir*, on dit en Normandie, *il faillira*, *il failliroit* pour dire *il faudra*, *il faudroit*. qui eſt une faute toute contraire à celle-cy, *peu s'en eſt fallu*.

OBSERVATION.

M. De Vaugelas a raiſon de dire dans cette remarque que *peu s'en eſt fallu*, eſt la meſme choſe que ſi on diſoit, *peu s'en eſt manqué* ; mais il ne s'enſuit pas que la raiſon voudroit qu'on diſt, *peu s'en eſt failli*, au lieu de *peu s'en eſt fallu* : car quoy que *manquer* & *faillir* ſoient ſynonimes dans le ſens de *errare*, faire une faute, ils ne le ſont pas dans celuy de *deeſſe*. Ainſi on dit fort bien *manquer à ſon devoir*, *manquer à ſon ami*, & on ne peut dire, *faillir à ſon devoir*, *faillir à ſon ami*, quand on dit *peu s'en eſt fallu*, pour dire, *peu s'en eſt manqué*, c'eſt dans le ſens de *deeſſe*, que n'a pas le verbe *faillir*, & lors qu'on dit, *il a failli à ſe tuer*, c'eſt dans le ſens de faire une faute, & comme ſi l'on diſoit, *il a preſque fait la faute de ſe tuer*. Il n'y a donc

pas d'apparence qu'aucuns Grammairiens se soient recriez contre *peu s'en est fallu*, puis qu'il seroit difficile de trouver *peu s'en est failli*, dans nos livres les plus anciens. On a tousjours escrit, ou tousjours dit *peu s'en est fallu*, & ce participe *fallu* vient de certitude du verbe *falloir: S'en falloir* est un verbe impersonnel qui a la mesme signification dans tous ses temps que *s'en manquer*, qu'on pouvoit mettre en sa place. Mais quoy qu'on y puisse mettre *manquer*, on n'a pû jamais y mettre faillir & dire, *peu s'en est failli*. On ne doit pas juger de *peu s'en est fallu* que M. de Vaugelas prétend estre employé pour *peu s'en est failli*, comme du participe *recouvert*, qui visiblement a esté dit par abus pour *recouvre Recouvrir* & *recouvrer* sont deux verbes qui signifient deux choses fort differentes, & qui à l'exception du present & de l'imparfait de l'indicatif, forment leurs autres temps differemment, *recouvrer* fait à ses deux préterits, *j'ay recouvré*, *je recouvray*, & au futur, *je recouvreray*; & *recouvrir* fait, *j'ay recouvert*, *je recouvris*, & jamais *j'ay recouvré*, ni *je recouvray*, & au futur *je recouvriray* & non pas *je recouvreray*. Pourquoy donc donner deux parfaits à *recouvrer*, *j'ay recouvré* & *j'ay recouvert* L'abus estoit une faute, & les Grammairiens ont eu tousjours raison de s'y opposer.

REMARQUE.

Avec, avecque, avecques.

POur commencer par le dernier, *avecques* ne vaut rien, ni en Prose, ni en Vers, & pas un de nos bons Poëtes ne s'est donné la licence d'en user. Mais parce que je vois de bons Autheurs qui souffrent cette orthographe dans leurs œuvres, & qu'insensiblement elle pourroit bien se glisser jusques dans les Vers, j'ay jugé à propos de la comprendre en cette remarque, pour empescher qu'on ne s'y trompe.

Avec, & *avecque* sont tous deux bons, & ne sont pas seulement commodes aux Poëtes pour allonger ou accourcir leurs Vers d'une syllabe selon la necessité qu'ils en

en ont, mais encore à ceux qui escrivent en Prose avec quelque soin de satisfaire l'oreille, soit pour former la juste mesure d'une periode, soit pour les joindre aux mots avec lesquels ils rendent le son plus doux, & la prononciation plus aisée, soit enfin pour empescher dans la Prose la mesure des Vers. Je ne voudrois jamais escrire *avec vous*, mais tousjours *avecque vous*, à cause de la rencontre de ces deux rudes consones *c* & *v*, ce qui a donné lieu sans doute à ajouster, *que*, aprés *avec*, puis qu'aussi bien on ne sçauroit prononcer *avec vous*, que de la mesme façon que l'on prononce *avecque vous*; mais ceux qui lisent avoüeront que rencontrant escrit *avec vous*, cela leur fait peine, & qu'au contraire ils sont bien aises de trouver *avecque vous*. dequoy je me rapporte à l'experience d'un chacun. Il y a donc des consones devant lesquelles il faut dire *avec*, & d'autres, devant lesquelles il faut dire *avecque*, pour la douceur de la prononciation. Il ne seroit pas besoin de les distinguer icy, puis qu'il suffit de consulter sa langue & son oreille pour cela, neantmoins il n'y aura point de mal de le faire par l'ordre alphabetique des consones.

Devant le *b* il est mieux de dire & d'escrire *avec*, qu'*avecque*, comme *avec bon passeport*, *avec beaucoup de peine*.

Devant le *c*, *avec*, est mieux qu'*avecque* comme *avec cet homme*, *avec cette femme*. parce que les deux *c* se rencontrant, viennent à se joindre, & adoucissent & facilitent la prononciation.

Devant le *d*, *avec*, comme *avec deux ou trois de mes amis*.

Devant l'*f*, *avecque*, est mieux qu'*avec*, comme *avecque frayeur*, & cette queuë de *que* y est si necessaire, que vous ne le sçauriez presque prononcer sans cela, & quand vous ne le voudriez pas prononcer, il semble à ceux

Ce n'eſt pas que ce ſoit une faute, quand on n'obſervera pas cela, mais il y aura ſans doute moins de perfection, & que couſte-t-il de l'obſerver ? Ni je n'approuve ceux qui ne ſe ſervent jamais que d'*avec*, ni ceux qui ne ſe ſervent jamais que d'*avecque*, car nous avons de grands Eſcrivains, qui ſe partagent ainſi. Et ſans parler de la difference des conſones, à quel propos cette adjonction de *que*, devant les voyelles, elle y eſt abſolument inutile à cauſe de l'éliſion, *avec amour*, *avec envie*, *avec intereſt*, *avec ombre* ; *avec utilité* ? Pourquoy *avecque*, devant tous ces mots ? C'eſt pourquoy je m'eſtonne que M. de Malherbe ait entierement renoncé à *avec* pour ne dire jamais qu'*avecque*, ne pouvant éviter par ce moyen de rudes cacophonies, comme quant il s'en ſert devant *qui*, *quoy*, *quelque*, & autres ſemblables, *avecque quelque trouble*, dit-il en un certain endroit, quelle oreille peut ſouffrir *avecque qui*, *avecque quoy* ? ni qu'on le mette devant ces ſyllabes *ca*, *co*, & *cu*, comme *avecque caroſſe*, *avecque copie*, ou *avecque compagnie*, *avecque curioſité*. J'ay ouy dire, à une Dame de la Cour *avecque qui*, M. de Malherbe l'a dit. Au reſte, il faut tousjours prononcer le *c*, d'*avec* devant quelque lettre qui ſe rencontre, & ſe garder bien de dire *ave moy*, *ave un de mes amis*, *&c.* comme prononcent pluſieurs.

OBSERVATION

ON n'eſcrit plus du tout *avecques*, & on ſe ſert rarement d'*avecque* ſans *ſ*, ſi ce n'eſt en vers, quand on a beſoin d'une ſyllabe encore eſt-il bon de s'en paſſer le plus que l'on peut. *Avec* n'a rien de choquant devant quelque conſone qu'on le puiſſe mettre, & ce que M. de Vaugelas obſerve là-deſſus, vient d'une delicateſſe qui luy eſtoit particuliere. Il a raiſon de blaſmer ceux qui prononcent *avé moy*, *avé un de mes amis*. Il faut tousjours faire ſentir le *c* d'*avec*.

REMARQUE.

Exemple.

CE mot eſt maſculin ſans difficulté, mais j'en fais une remarque, parce qu'à Paris dans la ville on le fait ordinairement feminin, & l'erreur vient apparemment de ce que *exemple* eſt de ce dernier genre, quand il ſignifie *le patron*, ou *le modelle d'eſcriture*, que les Maiſtres Eſcrivains donnent aux enfans pour leur apprendre à eſcrire. *De belles exemples.* J'ay dit dans la ville, parce qu'à la Cour on ne l'a jamais fait que maſculin, *donner bon exemple, de bons exemples.*

OBSERVATION.

IL n'eſt pas permis de donner le genre feminin au mot *exemple*, ſi ce n'eſt quand il ſignifie un modele d'eſcriture, comme en cette phraſe. *Ce Maiſtre Eſcrivain donne de belles exemples à ſes eſcoliers.*

REMARQUE.

Faire piece.

CEtte façon de parler qui eſt ſi fort en vogue depuis quelques années à Paris, d'où elle s'eſt reſpanduë par toutes les Provinces de la France, bien loin d'eſtre ſi excellente que la croyent ceux, qui en penſent orner leur langage, & affectent d'en uſer à tous propos comme d'un terme de la Cour, qu'au contraire je leur declare de la part de tous ceux qui ſçavent bien parler & bien eſcrire, qu'il n'y en a point de plus mauvaiſe en toute noſtre langue, ni qui leur ſoit plus deſagreable. Je dis meſme que la Cour en ſa plus ſaine partie ne la peut ſouffrir, & qu'entre tous les

mots & toutes les phrases qu'elle condamne, celle-cy se peut dire l'objet principal de son aversion. Mais voyons si cette aversion est de la nature de celles, qui sont bien souvent sans fondement, & examinons la chose avec équité, bien qu'en matiere de langage il suffit que plusieurs des meilleurs juges de la langue rejettent une façon de parler, pour nous obliger à ne nous en servir plus, sans qu'il soit besoin d'en rechercher les raisons. *Piece*, en cette phrase veut dire deux choses, si je ne me trompe; l'une, c'est une malice inventée contre quelqu'un pour luy nuire, & l'autre, un tour que l on fait ingenieusement à quelqu'un, non pas pour luy nuire; mais pour se joüer. En tous les deux usages, c'est une signification figurée, qu'on a tirée, comme je crois, d'*une piece de theatre*, comme si l'on vouloit dire, que tout de mesme qu'on invente des sujets de Tragedie, ou de Tragicomedie, de Comedie, & mesme de *farce*. pour divertir le monde, & que ces inventions-là s'appellent *des pieces de theatre*, aussi ce que l'on invente contre une personne, soit pour luy faire du mal, ou pour s'en joüer, & s'en divertir, s'appelle *une piece*, & inventer ces choses-là, s'appelle *faire une piece*: Dés-là je laisse à juger à ceux qui se connoissent aux bonnes figures, & aux belles manieres de parler, si celle-cy est du nombre, & si elle n'est pas tirée de bien loin. *Une piece de theatre*, s'appelle *piece*, parce que *piece* veut dire *ouvrage*, comme qui diroit *un ouvrage de theatre*; Car tous les ouvrages, soit des mains, soit de l'esprit s'appellent *pieces*, & pour dire *voilà un bel ouvrage*, on dit *voila une belle piece*, *voilà une riche piece*, de sorte que *piece*, mesme en matiere de theatre, ne veut dire qu'*ouvrage*. Il y a donc une grande violence à transferer ce mot là au sens qu'on luy donne lors que l'on dit *faire piece*. & je m'asseure que Quintilien n'auroit pas trouvé en cette

metaphore toutes les conditions qu'il demande, & que nos Maiſtres ont obſervées. Mais ce qui acheve de la rendre inſupportable, c'eſt la phraſe *faire piece*, car encore ſi l'on diſoit *faire une piece*, au lieu de deux maux, il n'y en auroit qu'un, parce que l'on ſe tiendroit au moins dans les termes d'une conſtruction reguliere : mais une perſonne de grande condition, & qui parle parfaitement bien, a accouſtumé de dire que cette phraſe *faire piece* eſt le plus cruel ſupplice qui ait encore eſté inventé en ce genre là contre les oreilles delicates. Il n'appartient qu'à celuy qui a dit le premier *il a eſprit*, *il a cœur*, *il a eſprit & cœur*, d'avoir enrichi noſtre langue de cette belle locution *faire piece*, ſur tout dans la conſtruction qu'on luy donne, en diſant *il m'a fait piece*, qui eſt comme le comble & le couronnement d'un ſi bel ouvrage. Mais c'eſt trop s'arreſter à une choſe, qui n'en vaut pas la peine.

OBSERVATION

ON a eſté ſurpris de ce que M. de Vaugelas trouve *faire piece* une mauvaiſe façon de parler. Il n'y en a point de plus uſitée dans la converſation, & il ne faut point la condamner à cauſe que *piece* n'a point d'article. Il y en a beaucoup d'autres que l'on employe avec grace ſans article, comme *faire affront*, *faire inſulte*. On ne peut dire meſme *faire une piece* abſolument comme M. de Vaugelas le demande, pour rendre la phraſe, dit-il, moins inſupportable. On eſt obligé d'y joindre un adjectif, & de dire par exemple, *il m'a fait une piece ſanglante*, ou quelque choſe d'équivalent, comme, *il m'a fait une piece que je ne luy pardonneray jamais*.

REMARQUE.

Acheter.

JE ne ferois pas cette remarque, ſi je n'avois oüi pluſieurs hommes dans la chaire, & dans le barreau prononcer mal ce mot, & dire *ajetter*, pour *acheter*; mais ce qui m'eſtonne davantage, c'eſt que je ne vois perſonne qui les reprenne d'une faute ſi évidente. Ce défaut eſt particulier à Paris, c'eſt pourquoy ce ſera leur rendre un bon office que de les en advertir.

OBSERVATION.

IL faut prononcer la ſeconde ſyllabe du verbe *acheter*, comme on le prononce dans *achever*. Ceux qui la font ſemblable à la penultiéme du verbe *rejetter* ont une prononciation vicieuſe.

REMARQUE.

Eu.

CE mot du préterit parfait d'*avoir*, *j'ay eu*, *tu as eu*, *&c* n'eſt qu'une ſyllabe, qui eſt une des diphtongues de noſtre langue: neantmoins pluſieurs font cette faute de prononcer *eu*, en faiſant de chaque lettre une ſyllabe, comme ſi l'on eſcrivoit *eü*, avec deux points, pour en faire deux ſyllabes.

OBSERVATION.

CE mot *eu*, participe du verbe *avoir*, n'eſt que d'une ſyllabe, & c'eſt une mauvaiſe prononciation que d'en faire deux.

REMARQUE.

En mon endroit, à l'endroit d'un tel.

CEs façons de parler, par exemple, *je ne feray jamais ingrat en vostre endroit, en son endroit, &c. il faut estre charitable à l'endroit des pauvres*, ne sont plus du beau langage, comme elles l'estoient du temps de M. Coëffeteau. On dit tousjours *envers*.

OBSERVATION.

SI *en mon endroit, à l'endroit des personnes*, estoient des manieres de parler receuës du temps de M. de Vaugelas, qui s'en est servi, elles ne le sont plus presentement. Il faut dire, *envers moy, envers les personnes.*

REMARQUE.

Avant que, devant que.

TOus deux sont bons, M. Coëffeteau a tousjours escrit *devant que*, mais *avant que* est plus de la Cour, & plus en usage : L'un & l'autre devant l'infinitif demande l'article *de*; par exemple il faut dire *avant que de mourir*, & *devant que de mourir*, & non pas *avant que mourir*, ny *devant que mourir*, & beaucoup moins encore *avant mourir*, comme disent quelques-uns en langage barbare.

OBSERVATION.

IL n'y a plus qu'*avant que* qui soit en usage. Ceux qui parlent bien ne disent point *devant que*. La particule *de* est necessaire quand *avant que* est mis devant un infinitif ; & il faut dire *avant que de mourir*, & non pas *avant que mourir*, ou *avant mourir.*

REMARQUE.

REMARQUE.

Croiſtre.

CE verbe eſt neutre, & non pas actif, & jamais M. Coëffeteau ny aucun de nos Autheurs en Proſe ne l'a fait que neutre : mais nos Poëtes pour la commodité des Vers s'émancipent, & ne feignent point de le faire actif, quand ils en ont beſoin.

Qu'à des cœurs bien touchez tarder la joüiſſance,
C'eſt infailliblement leur croiſtre le deſir.

dit M. de Malherbe. Et en cet exemple il faut noter qu'il s'eſt encore donné la meſme licence au verbe *tarder*, qui eſt auſſi neutre, & non pas actif, comme eſt ſon composé *retarder*. Il faut donc dire *accroiſtre* en Proſe, quand on a beſoin de l'actif, & non pas *croiſtre*.

OBSERVATION.

C*Roiſtre* & *tarder* ſont deux verbes neutres, & M. de Vaugelas a eu raiſon d'appeller licence, la liberté que M. de Malherbe s'eſt donnée de les faire actifs. Ainſi on ne doit les employer qu'au neutre dans la Poëſie meſme.

REMARQUE.

Fournir.

IL y a trois conſtructions differentes, car on dit *la riviere leur fournit le ſel*, *leur fournit du ſel*, & *les fournit de ſel*, qui eſt le meilleur & le plus élegant des trois.

OBSERVATION.

CE verbe *fournir* a les trois conſtructions differentes que M. de Vaugelas luy donne. *La riviere leur fournit le ſel* n'eſt

pas une phrase moins élegante que de dire *les fournit de sel*; mais *la riviere leur fournit du sel* a une signification differente des deux autres manieres de parler. C'est faire entendre que la riviere leur en fournit une partie, & qu'il leur en vient encore d'ailleurs: au lieu que les deux premieres signifient que la riviere leur apporte tout le sel dont ils ont besoin.

REMARQUE.

Rien autre chose.

PLusieurs croyent que cette façon de parler quoy que familiere à quelques excellens Autheurs, ne vaut rien. Par exemple, si l'on dit *les paroles ne sont rien autre chose que les images des pensées*, ils soustiennent que c'est mal parler, & qu'il faut dire, *les paroles ne sont autre chose que les images des pensées*, ou *les paroles ne sont rien que, &c.* qu'il suffit de l'un ou de l'autre, & que si on les met tous deux, l'un est redondant. Mais il y a beaucoup d'endroits, où pour exaggerer, il est necessaire de dire, *rien autre chose*, par exemple nous dirions, *mais quand il parle ainsi que veut-il dire? rien autre chose, Messieurs, sinon, &c.* Il est donc emphatique en certains endroits, mais pour l'ordinaire il est bas, & l'autre façon de parler sans, *rien*, est élegante.

OBSERVATION.

IL est certain qu'il y a quelque chose de redondant dans la premiere phrase de M. de Vaugelas, & qu'elle seroit également bonne pour le sens quand on supprimeroit le mot *rien*, ou *autre chose*. Cependant il y a des occasions où cette façon de parler peut s'employer avec grace comme si on disoit, *quelques questions que vous me fassiez, je n'y répondray rien autre chose que ce que je vous ay dit*, c'est mieux parler que de dire simplement, *je ne vous repondray rien que ce que je vous ay desja dit*, ou *je ne*

vous répondray autre chose que ce que je vous ay desja dit. Quant à l'autre phrase où il y a une interrogation, cette interrogation en fait comme un premier membre, aprés quoy il faut necessairement commencer l'autre par, *rien autre chose, Messieurs.*

REMARQUE.

Quoy qu'il arrive, quoy qu'il en soit.

C'Est ainsi qu'il faut dire, & non pas *quoy qui arrive*, comme disent plusieurs; Car ce *quoy que*, est le *quidquid* des Latins. Et c'est pourquoy l'on dit *quoy que c'en soit*, & *quoy qu'il en soit*, & qu'aprés *quoy*, il faut dire *que*, & non pas *qui*. M. Coëffeteau dit tousjours, *quoy que c'en soit*, & M. de Malherbe dit tantost, *quoy que c'en soit*, & tantost, *quoy qu'il en soit*, ils sont tous deux bons, mais le dernier, *quoy qu'il en soit*, est beaucoup plus en usage aujourd'huy, & plus doux.

OBSERVATION.

ON ne peut douter que le *quoy que* de cette phrase ne soit le *quidquid* des Latins. Ce *quidquid* est ou nominatif, & se resout par *quelque chose qui* ou accusatif, & veut dire *quelque chose que*. Celà estant il faudroit dire *quelque chose qui arrive*, puisque dans le *quidquid eveniat* qui repond parfaitement *à quelque chose qui arrive*, le mot Latin *quidquid* est le nominatif d'*eveniat*; mais l'usage a prevalu, & tout le monde dit *quoy qu'il arrive*. On dit aussi *quoy qu'il en soit*. On a banni entierement *quoy que c'en soit*, que M. de Vaugelas trouve bon.

REMARQUE.

Il m'a dit de faire.

CEtte façon de parler est venuë de Gascogne, & s'est introduite à Paris; mais elle ne vaut rien. Il faut dire

il m'a dit que je fisse. Ce qui a donné lieu à cette erreur vray-semblablement, c'est que l'on a accoustumé de dire, *il m'a commandé de faire*, *il m'a prié de faire*, *il m'a conjuré de faire*, *il m'a chargé de faire*; car ce seroit mal dit, *il m'a commandé que je fisse*, *il m'a prié que je fisse*, & ainsi des autres.

OBSERVATION.

Cette façon de parler s'est trouvée si commode pour abreger, qu'elle a esté receuë presque tout d'une voix. On a eu égard au sens qui est exprimé par une seule parole : au lieu qu'en disant, *il m'a dit que j'allasse*, *il m'a dit que je fisse*, cela traine beaucoup davantage que si on disoit *il m'a dit d'aller*, *il m'a dit de faire.* Le verbe *dire* signifie dans ces deux phrases, *ordonner*, ou *prier*; & comme c'est bien parler que de dire, *il luy ordonna d'aller*, *il le pria de faire*, l'usage semble avoir permis de dire, *il luy dit d'aller*, *il luy dit de faire.*

REMARQUE.

Aoust.

Ce mot ne fait qu'une syllabe, qui est triphthongue, qu'ils appellent, c'est à dire, composée de trois voyelles. Elle se prononce donc, comme si l'on escrivoit *oust*, & qu'il n'y eust point d'*a*; Car ceux qui prononcent *a-oust*, comme fait le peuple de Paris, en deux syllabes, font la mesme faute, que ceux qui prononcent *ayder*, en trois syllabes *a-y-der*, quoy qu'il ne soit que de deux.

OBSERVATION.

Il n'y a que le menu peuple qui fasse le mot *Aoust* de deux syllabes; mais ce qu'il a d'extraordinaire, c'est que la lettre *a* qui le commence ne s'y faisant point sentir, cette mesme lettre fait une syllabe particuliere dans le verbe *aouster*, pour signifier *faire meurir*, & ce verbe se prononce en trois syllabes, *il n'a point fait assez chaud pour aoûster ces fruits.*

REMARQUE.

Appareiller.

BIen que ce mot ſoit un terme de marine, & de l'art de la navigation, il eſt neantmoins paſſé en uſage commun, & eſt entendu preſque de toute la Cour. Il ſignifie *ſe preparer à faire voile, & à ſe mettre en mer.* Ce verbe eſt tousjours neutre, & jamais on ne dit *s'appareiller*, comme l'on dit ſe préparer, ny *appareiller un vaiſſeau*, mais on dit ſimplement *appareiller*; comme *on appareilloit lorſqu'il vint une tempeſte, &c.*

OBSERVATION.

On n'a rien trouvé à ajouſter à cette Remarque.

REMARQUE.

Il n'y a rien de tel, il n'y a rien tel.

TOus deux ſont bons, & il ſemble qu'en parlant on dit pluſtoſt *il n'y a rien tel*, que l'autre, mais qu'en eſcrivant, on dit pluſtoſt *il n'y a rien de tel.* Pour moy, je voudrois tousjours eſcrire ainſi.

OBSERVATION.

IL paroiſt par cette remarque de M. de Vaugelas qu'il n'a regardé *il n'y a rien de tel*, que dans la ſignification *il n'eſt rien tel*; & en ce ſens la particule *de* devant *tel* ſemble ſuperfluë, Ainſi on dira, & on eſcrira fort bien, *il n'y a rien tel que d'aller ſon grand chemin.* Mais ſi le mot *tel* eſt regardé dans la ſignification de *ſemblable*, il faut neceſſairement mettre la particule *de* devant *tel*, comme en cette phraſe. *Cet homme eſt rusé, diſſimulé, fourbe, mais il n'y a rien de tel dans ſon ami*, c'eſt à dire, *qui ſoit tel, qui ſoit ſemblable*, comme quand on dit, *il n'y a rien de*

ſtable dans le monde, on entend par-là, *qui ſoit ſtable dans le monde*. Pour pouvoir dire, *il n'y a rien tel*, il faut que *tel* ſoit ſuivi de ces deux monoſyllabes *que de*, exemple, *il n'y a rien tel que de n'uſer jamais de fraude*.

REMARQUE.

Fort, court.

CEs deux adjectifs ont un uſage aſſez eſtrange, mais qui eſt bien François. C'eſt qu'une femme parlant dira tout de meſme qu'un homme, *je me fais fort de cela*, & non pas *je me fais forte*. Elle dira auſſi, *en parlant je ſuis demeurée court*, & non pas *courte*. Il eſt du nombre pluriel, comme du genre feminin; car il faut dire auſſi, *ils ſe font fort de cela*, & non pas *ils ſe font forts*, *ils ſont demeurez court*, & non pas *courts*. En ces phraſes ces deux mots ſont indeclinables, & mis comme adverbialement. Voyez *ingnito*.

OBSERVATION.

CEtte Remarque a eſté faite fort judicieuſement par M. de Vaugelas. *Fort* & *court* ſont des manieres d'adverbes dans les exemples qu'il donne.

REMARQUE.

De, article du genitif.

CEt article veut tousjours eſtre joint immediatement à ſon nom, ſans qu'il y ait rien d'eſtranger entre-deux, qui les ſepare, par exemple, *j'ay ſuivi en cela l'avis de tous les Juriſconſultes, & de preſque tous les Caſuiſtes*. Je dis que, *& de preſque tous les Caſuiſtes*, n'eſt pas bon, & qu'il faut que *de*, ſoit attaché à ſon nom *tous*, & que l'on eſcrive *& de tous les Caſuiſtes*. Mais que devien-

dra *presque?* où le mettra-t-on? car il le faut dire necessairement. Je respons que ce sont deux choses, de condamner une façon de parler comme mauvaise, & d'en substituer une autre en sa place, qui soit bonne. Les Maistres m'ont appris que cette façon d'escrire *& de presque tous les Casuistes*, est vicieuse; je m'acquitte de mon devoir, en le declarant au public, sans que je sois obligé de reparer la faute. Neantmoins il me semble qu'on la peut éviter en disant, *j'ay suivi le sentiment de tous les Jurisconsultes, & presque de tous les Casuistes*, ou bien, *& de la plusspart des Casuistes*, ou *& de la plus grand' part des Casuistes.*

OBSERVATION.

ON n'a point approuvé cette phrase. *L'avis de presque de tous les Casuistes*, ny celle-cy, *& presque de tous les Casuistes*. Il est beaucoup mieux de dire, *& de la plusspart des Casuistes*, Quand M. de Vaugelas a determiné que l'article *de* veut tousjours estre joint à son nom, sans qu'il y ait rien d'estranger entre-deux qui les separe, il n'a pas fait attention à cette phrase qui est fort bonne. *Dans cette escarmouche on fit une perte d'environ quatre cens hommes*, ce mot *environ* est entre *de* & *quatre cens hommes*; & quoy que ce soit un mot étranger qui les separe, la phrase n'a rien qui blesse l'oreille.

REMARQUE.

Le pronom demonstratif avec la particule, là.

JAmais on ne doit user du pronom demonstratif avec la particule *là*, quand il est immediatement suivi du pronom relatif *qui*, ou *lequel*, aux deux genres & aux deux nombres. Exemple, *ceux là qui aiment Dieu, gardent ses commandemens*. C'est tres-mal parler, il faut dire *ceux qui aiment Dieu*, & ainsi des autres. Mais quand le pronom relatif est separé du demonstratif par un verbe qui

eſt entre deux, alors il faut mettre la particule *là*, comme *ceux-là ſe trompent, qui croyent, &c.* Il n'eſt pas croyable combien de gens manquent à cela. Je ne ſçay s'il eſt permis aux Poëtes de s'en diſpenſer à l'imitation de celuy qui a dit,

Mais qu'il ſoit une amour ſi forte,
Que celle-là que je vous porte,

Mais je ſçay bien qu'en Proſe la reigle eſt inviolable, & qu'en Vers l'oreille eſt d'autant plus choquée de cette façon de parler, que la Poëſie doit eſtre plus douce que la Proſe. Qui oſeroit nier qu'il ne ſoit mieux dit en Proſe & en Vers, *qu'il ſoit une amour plus forte, que celle que je vous porte*, que non pas, *que celle-là que je vous porte?*

OBSERVATION.

QUand aprés *ceux* on s'eſt engagé à mettre un verbe qui précede le relatif *qui*, on eſt obligé neceſſairement d'employer la particule *là*, & de dire *ceux-là*, comme en cet exemple, *ceux-là ſe trompent qui croyent que &c.* mais comme cette maniere de parler paroiſt avoir quelque choſe du vieux ſtile, il faut l'éviter en prenant un autre tour, ce qui doit eſtre facile à ceux qui ſçavent un peu manier la langue. La Poëſie, qui veut des expreſſions douces & naturelles ne ſçauroit s'accommoder de celle-là.

REMARQUE.

Dautant que, pour *parce que.*

JE ne croyois pas faire cette remarque, comme la jugeant inutile, & m'imaginant qu'il n'y avoit que les Imprimeurs qui miſſent une apoſtrophe à *d'autant que*, quand il ſignifie *parce que*, mais voyant que cette erreur ſe rend commune, & comme univerſelle, il eſt neceſſaire d'en donner avis pour empeſcher qu'elle ne s'eſtabliſſe tout

tout à fait; Car encore qu'il semble que cela importe peu d'y mettre une apostrophe, ou de ne l'y mettre pas, si est-ce que si l'on se relasche tantost en une chose, tantost en une autre, pour petite qu'elle soit, à la fin, comme je l'ay desja dit ailleurs, tout sera corrompu, outre que je ne demeure pas bien d'accord, que ce soit si peu de chose que d'empescher une équivoque, *d'autant que*, avec une apostrophe voulant dire tout autre chose, comme chacun sçait, que *dautant que*, ainsi orthographié. Quand je diray donc, *d'autant que je suis heureux d'un costé, je suis malheureux de l'autre*, en l'escrivant ainsi, ce *d'autant que*. est un terme de comparaison entre le bonheur que j'ay d'un costé & le malheur que j'ay de l'autre; C'est pourquoy si je veux dire *d'autant que* pour *parce que*, & que j'y mette une apostrophe, ceux qui liront *d'autant que je suis heureux d'un costé*, ne sçauront en quel sens le prendre, sans estudier ce qui va devant & ce qui va aprés pour s'en éclaircir. Sur quoy il faut alleguer l'oracle de Quintilien fulminant contre les équivoques, quels qu'ils soient sans exception, & prier le Lecteur de s'en vouloir ressouvenir en tous les endroits de ces Remarques, où ce vice est condamné. *Vitanda*, dit-il, *in primis ambiguitas, non hæc solùm, de cujus genere suprà dictum est, quæ incertum intellectum facit, ut Chremetem audivi percussisse Demeam; sed illa quoque, quæ etiamsi turbare non potest sensum, in idem tamen verborum vicium incidit, ut, si quis dicat visum à se hominem librum scribentem; nam etiamsi librum ab homine scribi pateat, malè tamen composuerat, feceratque ambiguum quantùm in ipso fuit.*

OBSERVATION.

M. De Vaugelas rapporte icy une phrase dont la construction est peu naturelle. Il faut dire, *je suis aussi malheureux d'un costé que je suis heureux de l'autre*, & non pas *dautant*

que je suis heureux d'un costé, je suis malheureux de l'autre. Quant à *dautant que* pour *parce que* l'Académie l'a relegué à la pratique & à la Chancellerie. En effet cette façon de parler n'est point aujourd'huy du bel usage.

REMARQUE.

Un certain usage du pronom demonstratif, & qui est necessaire.

PEu de gens y prennent garde s'ils ne sont versez en la lecture des bons Autheurs, Exemple, *il recompensa ceux de ses serviteurs qui l'avoient bien servi.* Je dis que quand on ne veut pas parler generalement de tous, mais de quelque-uns seulement qui sont partie du tout, comme en cet exemple, il faut necessairement user de ce pronom; Autrement on ne s'expliqueroit pas; Car si pour exprimer cela, on dit simplement, *il recompensa ses serviteurs qui l'avoient bien servi*, qui ne voit que cette expression est defectueuse, & que l'on ne dit pas ce que l'on veut dire, puis que l'on pretend faire une restriction du general, c'est à dire restreindre la recompense à ceux des serviteurs seulement qui ont bien servi, & que neantmoins en disant *il recompensa ses serviteurs, qui l'avoient bien servi*, on entendra qu'il recompensa tous ses serviteurs qui tous l'avoient bien servi; Il n'est pas besoin de donner des exemples de cet usage, ils sont frequens dans Amyot, & dans tous nos bons Autheurs anciens & modernes. Mais outre que cette façon de parler est necessaire pour exprimer de semblables choses, elle a encore fort bonne grace, & est bien Françoise.

OBSERVATION.

LA distinction que M. de Vaugelas apporte dans cette Remarque est tres-bonne, quand il fait voir qu'il ne faut pas dire, *il recompensa ses serviteurs qui l'avoient bien servi*, si on veut faire entendre qu'il n'en recompensa qu'une partie seulement, sçavoir ceux dont il avoit receu de bons services. On ne peut se servir de cette phrase que pour dire, qu'il les recompensa tous, parce que tous l'avoient bien servi. Ainsi pour parler correctement il faut dire, *il fit punir ceux des Bourgeois qui avoient trempé dans la revolte*, & non pas, *Il fit punir les Bourgeois.*

REMARQUE.

Quiconque.

QUand on a dit, *quiconque*, il ne faut pas dire *il*, aprés, quelque distance qu'il y ait entre deux, par exemple *quiconque veut vivre en homme de bien & se rendre heureux en ce monde & en l'autre, doit, &c.* & non pas *il doit.*

OBSERVATION.

On a esté du sentiment de M. de Vaugelas sur cette Remarque.

REMARQUE.

Bel, & beau.

TOus ces adjectifs qui ont deux terminaisons en *el*, & en *eau*, selon qu'ils sont suivis d'une voyelle ou d'une consone, comme *bel*, & *beau*, *nouvel*, & *nouveau*, ne prennent pas leur terminaison *el*, indifferemment devant toutes sortes de mots qui commencent par une voyelle, mais seulement devant les substantifs, ausquels ils sont joints : par exemple *un bel homme*, est bien dit, mais si l'on disoit, *il est bel en tout temps*, il ne vaudroit rien, il faut dire *beau en tout temps*. Ainsi on dit *nouvel an*, &

l'on ne dit pas *nouvel à la Cour*, pour dire *un homme nouveau à la Cour.* Cette regle n'a point d'exception que je sçache. Devant l'*h* consone, on le met comme devant les autres consones, *beau harnois*, & non pas *bel harnois.*

OBSERVATION.

QUand M. de Vaugelas a dit que *bel* ne se met que devant les substantifs qui commencent par une voyelle, *un bel homme, un bel habit*, il ne s'est pas souvenu qu'on dit fort bien par une maniere de proverbe, *cela est bel & bon*, quoy que *bel* ne soit pas devant un substantif, mais devant la conjonction & ; ce qui est particulier à cette phrase, puis qu'on ne pourroit pas dire, *voila un bel & facile moyen de &c.* quoy que *bel* fust devant cette mesme conjonction. On peut dire aussi *cela est beau & bon.*

REMARQUE.

Au demeurant.

CE terme, du temps de M. Coëffeteau, & plusieurs années aprés sa mort, a esté en grand usage parmy les bons Autheurs, pour dire *au reste*, mais il a vieilli depuis peu, & ceux qui escrivent purement, ne s'en servent plus. J'ay tousjours regret aux mots & aux termes retranchez en nostre langue, que l'on appauvrit d'autant, mais sur tout je regrette ceux qui servent aux liaisons des periodes, comme celuy-cy, parce que nous en avons grand besoin, & qu'il les faut varier.

OBSERVATION.

CE mot n'a pas seulement vieilli, il est devenu entierement hors d'usage.

REMARQUE.

Bigearre, bizarre.

TOus deux sont bons, mais *bizarre* est tout à fait de la Cour, en quelque sens qu'on le prenne. Aussi la prononciation de *bizarre*, avec un z, est beaucoup plus douce & plus agreable, que celle de *bigearre*, avec le *gea*; M. Coëffeteau a tousjours escrit *bizarre*. Les Espagnols disent aussi *bizarro*, mais ce mot signifie parmy eux *leste & brave*, ou *galand*. En François selon la raison, il faudroit dire *bigearre*, parce que *bigearre* vient de *bigarrer*, & *bigarrer*, selon quelques-uns, vient de *bis variare*.

OBSERVATION.

ON ne dit presentement plus que *bizarre*; ce qui fait voir que ce mot là est le seul dont on se doive servir, c'est que ceux qui ont dit *bigearre*, n'ont point dit *bigearrement* ny *bigearrerie*, mais *bizarrement* & *bizarrerie*.

REMARQUE.

De, & des, articles.

JE doutois si j'en ferois une Remarque, mon dessein n'estant que d'en faire sur les choses, qui sont tous les jours en question & en dispute, mesme parmy les gens de la Cour, & nos meilleurs Escrivains. Il ne me sembloit pas que celle-cy deust estre mise en ce rang, comme en effet, il n'y a gueres de personnes qui ayent tant soit peu de soin d'apprendre à bien parler & à bien escrire, qui ne sçachent ce que je vais remarquer. Neantmoins ayant consideré, que dans la plus-part des Provinces on y manque, & que parmy ce nombre infini d'Escrivains qui sont en France, il

y en a une bonne partie, qui n'y prennent pas garde, j'ay jugé cette Remarque necessaire. Au nominatif, & à l'accusatif *de*, se met devant l'adjectif, & *des* devant le substantif : par exemple on dit, *il y a d'excellens hommes*, & *il y a des hommes excellens*, *ce pays porte d'excellens hommes*, & *porte des hommes excellens*; & non pas, *il y a des excellens hommes*, ny *il y a d'hommes excellens*, & ainsi de l'autre. C'est une regle essentielle dans la langue. J'ay dit que c'estoit au nominatif & à l'accusatif qu'elle avoit lieu, parce qu'au genitif & à l'ablatif, il n'en va pas ainsi. Car on dit *la gloire des excellens hommes*, & *on l'a dépoüillé des belles charges qu'il possedoit*.

OBSERVATION.

La regle establie dans cette Remarque doit estre observée à la rigueur. Il n'y a que les Gascons & ceux de quelques Provinces voisines qui ne peuvent s'accoustumer à s'y soumettre.

REMARQUE.

Encliner.

Quelques-uns, & mesmes à la Cour, disent *encliner*, au lieu d'*incliner*, fondez sur ce que l'on dit *enclin*. Mais il ne s'ensuit pas que l'on doive dire *encliner*. En matiere de langues, il n'y a point de consequence entre le mot formé, & celuy dont il se forme : comme par exemple on dit *ennemi*, avec un *e*, & *inimitié*, avec un *i*, *entier*, & *integrité*, *parfait*, & *perfection*, & ainsi de plusieurs autres. M. Coëffeteau a tousjours escrit *encliner*, M. de Malherbe aussi, en quoy ils n'ont pas esté suivis, presque tout le monde disant & escrivant, *incliner*.

OBSERVATION.

Le verbe *encliner* a vieilli entierement, & l'autorité de M. Coëffeteau & de M. de Malherbe qui le faisoient dire encore à la Cour du temps de M. de Vaugelas, ne luy a conservé aucun usage.

REMARQUE.

Accueillir.

M. Coëffeteau & plusieurs autres bons Autheurs encore aprés Amyot, se servent ordinairement de ce mot en mauvaise part, & disent, *accueilli de la tempeste, accueilly d'une fiévre, accueilly de la famine, accueilly de toutes sortes de malheurs.* Il y a quelques endroits en France, particulierement le long de la riviere de Loire, où l'on use de cette façon de parler. Mais elle n'est pas si ordinaire à la Cour. On s'en sert plustost en bonne part, & l'on dit par exemple, *il a esté accueilly favorablement. Accueil,* ne se dit jamais aussi qu'en bonne part, si l'on n'y ajouste, *mauvais.*

OBSERVATION.

Accueillir quelqu'un favorablement, pour dire, faire un accueil favorable à quelqu'un commence à vieillir. Ce verbe n'a plus d'usage que dans le stile soustenu en parlant d'un orage violent, *ils furent tout d'un coup accueillis d'une si furieuse tempeste que. Accueilli de fiévre*, & *accueilli de malheurs* sont des phrases qui ne sont plus usitées. On dit *accablé de malheurs, surpris ou saisi de fiévre.*

REMARQUE.

Aprés.

CE mot devant un infinitif pour denoter une action presente & continuë, est François, mais bas, il n'en faut jamais user dans le beau stile. Exemple, M. de Malherbe parlant de certains Vers dit, *je suis aprés de les achever*; & en un autre endroit, *la nature est tousjours aprés à produire de nouveaux hommes*; & encore, *il estoit aprés de faire que dans peu de temps il seroit son allié.* Il en use fort souvent, tantost avec la particule *de*, tantost avec la préposition *à*, & tantost aussi sans le verbe ensuite, comme quand il dit, *les livres n'en apprennent rien, je m'asseure que les Q. que vous me dites estre aprés, en sçavent aussi peu.*

OBSERVATION.

TOutes les phrases que M. de Vaugelas rapporte dans cette remarque ont quelque chose de dur, dont l'oreille a peine à s'accommoder. Ainsi l'Académie ne croit pas qu'on s'en doive servir. On peut dire, *estre aprés* sans aucun verbe qui suive, pourveu que ce qui précede fasse entendre dequoy il s'agit. Par exemple, si on demande, *avez-vous copie cette lettre?* celuy qui est chargé de la copier parle bien en respondant, *je suis aprés*; ce qui veut dire, *je suis aprés à la copier*; mais on parleroit fort mal si on disoit, *je suis aprés à faire cela.*

REMARQUE.

Se condouloir.

S*E condouloir avec quelqu'un de la mort d'une personne, ou de quelqu'autre malheur*, est fort bien dit, & nous n'avons point d'autre terme en nostre langue pour exprimer

mer cet office de charité, ou de civilité, que la misere humaine rend si frequent dans le monde. M. de Malherbe a dit *rendre les devoirs de condoleance*, mais cette façon de parler n'est plus du bel usage, & *condoleance*, semble aujourd'huy un estrange mot.

OBSERVATION.

LA langue a beaucoup changé depuis que M. de Vaugelas a escrit cette remarque, *se condouloir*, qu'il approuve, n'est plus en usage, & *condoleance*, qu'il a condamné est receu dans cette phrase, *Faire des complimens de condoleance.*

REMARQUE.

Comme, comment, comme quoy.

COmmençons par le dernier; *comme quoy* qui est un terme nouveau, qui n'a cours que depuis peu d'années, mais qui est tellement usité, qu'on l'a à tous propos dans la bouche. Aprés cela, on ne peut blasmer ceux qui l'escrivent, mesme à l'exemple d'un des plus excellens & des plus celebres Escrivains de France, qui s'en sert d'ordinaire pour *comment*, *comme quoy*; dit-il, *n'estes-vous point persuadé*, pour dire, *comment n'estes-vous point persuadé.* Mais pour moy, j'aimerois mieux dire, *comment*, selon cette regle generale, qu'un mot ancien, qui est encore dans la vigueur de l'usage, est incomparablement meilleur à escrire, qu'un tout nouveau, qui signifie la mesme chose. Ces mots qui sont de l'usage ancien & moderne tout ensemble, sont beaucoup plus nobles & plus graves, que ceux de la nouvelle marque. Quand je parle des mots, j'entens aussi parler des phrases. Ce n'est pas que je ne me voulusse servir de *comme quoy*, qui a souvent bonne grace, mais ce ne seroit gueres que dans un stile familier.

Comment, & *comme*, ſont deux, & il y a bien peu d'endroits, où l'on ſe puiſſe ſervir indifferemment de l'un & de l'autre. Il eſt certain que par tout où l'on a accouſtumé de dire, *comme quoy*, on ne peut faillir de dire, *comment*, au lieu que ſi l'on diſoit, *comme*, ce pourroit bien eſtre une faute. On peut pourtant dire quelquefois, *comme*, & *comment*, par exemple, *vous ſçavez comme il faut faire*, & *comment il faut faire*. M. de Malherbe diſoit tousjours, *comme*, en quoy il n'eſt pas ſuivy, car il n'y a point de doute que lors que l'on interroge, ou que l'on ſe ſert du verbe, *demander*, il faut dire, *comment*, & non pas *comme*. Ce ſeroit fort mal dit, *demandez luy comme cela ſe peut faire*, au lieu de *demandez-luy comment*, & *comme eſtes-vous venu*, au lieu de dire, *comment eſtes-vous venu?* & ainſi des autres.

OBSERVATION.

IL eſt aisé de juger que *comme quoy*, qui eſtoit un mot nouveau que M. de Vaugelas a veu naiſtre, n'avoit pas eſté generalement receu, puiſqu'il a ſi-toſt vieilli. On ne s'en ſert plus preſentement. Quant à *comment* & *comme*, il faut s'en tenir à ce qu'il obſerve dans cette Remarque. *Comment* s'employe tousjours quand on interroge, & trés-ſouvent pour ſignifier de quelle maniere. *Je ne ſçay comment vous pourrez conduire ce deſſein pour réuſſir.* On peut auſſi ſe ſervir de *comme* en certaines phraſes, pour dire, *de quelle maniere. Je vais vous conter comme cela s'eſt paſſé, ſi je le rencontre il verra comme je le traiteray.* Ce mot *comme* a diverſes acceptions qui ne conviennent point à *comment. Je le traiteray comme tous les autres*, pour dire *ainſi que tous les autres. Comme il deſcendoit de cheval on vint l'avertir*, pour, *dans le temps qu'il deſcendoit de cheval. Comme la modeſtie eſt une vertu eſtimée de tout le monde, ainſi lorſqu'il &c.* pour *de meſme que la modeſtie &c. Cet Autheur employe des mots qui ſont hors du bel uſage, comme*, pour dire, *par fois. On l'a trouvé comme mort baigné dans ſon ſang*, pour dire, *preſque mort. Il eſt comme l'ame de ſa compagnie*; pour dire, *il eſt en quelque façon l'ame de ſa compagnie.*

REMARQUE.

Guere, gueres, de naguere, de nagueres.

ON dit *guere*, & *gueres* avec *s* & ſans *s*, *de naguere*, ou *de nagueres*, commence à vieillir, & l'on dit pluſtoſt, *depuis peu*, comme *qui eſtoit arrivé depuis peu*, au lieu de dire, *qui eſtoit de nagueres arrivé*, ainſi que M. Coëffeteau & pluſieurs autres ont accouſtumé d'eſcrire, mais on peut fort bien dire, *qui eſtoit nagueres arrivé*, ſans dire, *de nagueres*. *Nagueres* ſe doit orthographier de cette façon en un ſeul mot, & non pas *n'a-gueres*, avec les marques de ſon origine & de ſa compoſition.

OBSERVATION.

ON peut eſcrire *guere* & *gueres* indifferemment ſans *s*, à la fiu ou avec une *ſ*. *Nagueres* commence à vieillir, neantmoins on ne peut le condamner, *je le trouvay nagueres en un tel endroit. Luy qui eſtoit nagueres les delices de la Cour.* On ne dit plus du tout *de nagueres.*

REMARQUE.

Compagnée pour *Compagnie.*

CE mot eſt barbare, s'il en fut jamais, & neanmoins il eſt tous les jours dans la bouche & dans les eſcrits d'une quantité de gens qui font profeſſion de bien parler & de bien eſcrire, ce ſeroit eſtre peu officieux de n'en faire pas une remarque, & de ne pas declarer que *compagnée*, en quelque ſens qu'on le prenne, ne vaut rien, & qu'il faut toûjours dire, *compagnie*. Je n'ay peu m'imaginer ce qui a donné lieu à une faute ſi groſſiere, ſi ce n'eſt le verbe, *accompagner*, qui dans le commerce

ordinaire de la societé civile, a son plus grand usage à l'infinitif, & au préterit, où il fait sonner l'*e*, comme quand on dit, *il le faut accompagner*, *il l'est allé accompagner*, *je l'ay accompagné*, *il m'a accompagné*. En effet, si l'on y prend garde, on trouvera qu'on se sert cent fois de ces deux mots, & encore d'un troisiesme, qui est le participe passif *accompagné*, pour une fois ou deux, que l'on dira *accompagnoit*, ou *accompagna*, ou quelqu'autre temps qui ne termine pas en *é*. Car *accompagne*, encore que l'*e* en soit feminin, ne laisse pas de contribuer aussi bien que le masculin à la corruption du mot, & d'estre cause avec quelque vray-semblance que l'on a dit, *compagnée*, pour *compagnie*. Je ne sçay si le nom feminin *compagne*, n'y a point encore aidé ; Il y a quelque plaisir meslé d'utilité, de considerer les voyes & la naissance d'une erreur, & quand on a relevé une personne, encore est-on bien-aise de voir ce qui l'a fait tomber.

OBSERVATION.

COmpagnée, n'a jamais esté un bon mot, & ceux qui ont voulu l'établir, quoy que regardez comme gens qui écrivoient bien, n'ont pû en venir à bout.

REMARQUE.

Bienfaiteur, bienfaicteur, bienfacteur.

BIenfaiteur, est le meilleur, c'est comme il faut escrire, & comme il faut prononcer. *Bienfaicteur*, avec le *c*, passe encore, pourveu qu'on ne prononce pas le *c*, mais *bienfacteur*, selon l'opinion des plus delicats, ne vaut rien, quoy que plusieurs disent, ainsi l'on dit *malfaiteur*, *&* *malfaicteur*, sans prononcer le *c*, & non pas *malfacteur*.

OBSERVATION.

ON n'a point esté du sentiment de M. de Vaugelas, qui veut que *Bienfaiteur* soit le meilleur de ces trois mots, & qui permet qu'on écrive *Bienfaicteur*, pourveu qu'en le prononçant on ne fasse point entendre le *c.* de la derniere syllabe; ce qui feroit approuver *Bienfaiteur*, que l'Académie n'a point trouvé un bon mot. La plus grande partie des voix a esté pour *Bienfaicteur*, en prononçant le *c.* sans pourtant avoir exclu *Bienfacteur*, qui est dans la bouche de beaucoup de gens.

REMARQUE.

Bestail & Bestial.

TOus deux sont bons, mais *bestail*, est beaucoup meilleur. Il semble que *bestial* est plus dans l'usage de la campagne, & que l'autre est plus de la ville & de la Cour.

OBSERVATION.

BEstial n'est plus du tout en usage, si ce n'est au pluriel. On dit, *les Bestiaux*; mail il faut dire *Bestail* au singulier, & ce mot n'a point de pluriel.

REMARQUE.

Eschapper.

CE verbe a trois regimes differens pour une mesme signification, on dit *eschapper d'un grand danger*, & *eschapper un grand danger*, qui est plus élegant que l'autre, & l'on dit aussi, *eschapper aux ennemis*, *eschapper aux embusches*, qui est encore une fort belle façon de parler.

OBSERVATION.

ON n'a pas creu qu'*échaper un grand danger*, ſoit plus élegant qu'*echaper d'un grand danger*. Il ſemble au contraire que le regime de l'accuſatif ne ſoit deû à ce verbe que dans cette phraſe ; *Nous l'avons échapé belle*.

REMARQUE.

Il eſt, il n'eſt pour *il y a, il n'y a.*

C'Eſt une phraſe qui eſt fort familiere à M. de Malherbe, il eſt vray qu'*il n'eſt*, pour *il n'y a*, eſt beaucoup meilleur & plus en uſage, que *il eſt*, pour *il y a*, en l'affirmative. Par exemple, *il n'eſt point d'homme ſi ſtupide, qui ne reconnoiſſe une divinité*, eſt bien meilleur, que de dire, *il n'y a point d'homme ſi ſtupide*. Mais ſi je diſois, *il eſt des herbes ſi venimeuſes, qu'elles font mourir ſubitement*, à mon avis je ne dirois pas ſi bien que ſi je diſois, *il y a des herbes, &c.* Il faut remarquer, que l'on ne dit pas toûjours, *il n'eſt*, pour *il n'y a* ; car l'on ne dira pas, *il n'eſt qu'un an*, pour dire, *il n'y a qu'un an*, ny, *il n'eſt que deux perſonnes*, pour dire, *il n'y a que deux perſonnes*. On le dit ſeulement, ou quand il eſt ſuivi de *point*, comme en l'exemple que nous avons donné, *il n'eſt point d'homme ſi ſtupide*, ou quand il eſt ſuivi de la conjonction *que*, jointe à la prépoſition *de*, avec un infinitif, comme, *il n'eſt que de ſervir Dieu*, ou avec *rien de*, comme, *il n'eſt rien de tel que de, &c.* quoy qu'il ſemble qu'à l'eſgard de la phraſe, ce ne ſoit qu'une meſme choſe de dire, *il n'eſt que de ſervir*, & *il n'eſt rien de tel que de ſervir*. Voila ſes trois principaux uſages. Je ne ſçay s'il y en a encore quelque autre. Il y a grande ap-

parence, que ç'ont esté nos Poëtes, qui pour éviter la rencontre des voyelles, ont introduit, ou du moins confirmé l'usage de ces façons de parler, si necessaires en une infinité de rencontres.

OBSERVATION.

IL est difficile de juger si ces mots; *Il est*, pour *il y a* sont moins élegans à l'affirmative qu'avec une negative. Si c'est tres bien parler que de dire, *il n'est point d'homme si stupide qui*, *&c.* on dira aussi fort elegamment, *il est des hommes tellement stupides qu'on ne sçauroit leur faire entrer dans l'esprit*, *&c.* cela dépend purement du goust que l'on peut avoir pour l'une ou pour l'autre façon de parler. Comme on ne dit pas tousjours, *il est*, pour *il y a*, comme le fait remarquer M. de Vaugelas, aussi ne peut-on pas tousjours dire, *il n'y a*, au lieu de *il n'est.* On dit fort bien, *il n'est que deux heures*, pour dire, *il est seulement deux heures*, & on ne sçauroit dire dans le mesme sens, *il n'y a que deux heures :* car on le peut dire dans un autre sens. Par exemple si quelqu'un demande, *combien y a-t'il que vous n'avez veu vostre ami ?* on répondra juste, en disant absolument, *il n'y a que deux heures*, ou en joignant la particule *que. Il n'y a que deux heures que je l'ay veu.*

REMARQUE.

Parricide, fratricide.

ON ne se sert pas seulement de ce mot pour signifier celuy qui a tué son pere, comme la composition du mot le porte, mais pour tous ceux qui commettent des crimes enormes & desnaturez de cette espece : tellement qu'on le dira aussi bien de celuy qui aura tué sa mere, son Prince, ou trahi sa patrie, que d'un autre qui auroit tué son pere; car tout cela tient lieu de pere. Il y en a mesmes qui s'en servent pour un frere, ou pour une sœur; car ceux qui disent *fratricide* parlent mal, &

composent un mot qui n'est pas François. Ainsi l'on dit *patrimoin*, du bien mesme, qui vient du costé de la mere. Il n'est pas question de s'attacher à l'origine de *parricide*, pour ne s'en servir qu'au pere, l'usage l'a estendu à tout ce que je viens de dire.

OBSERVATION.

CE mot *Fratricide*, n'a point eu assez de voix pour estre receu, quoy que quelques-uns n'ayent pas voulu condamner cette phrase. *L'Empire de Rome a commencé par un fratricide.* On dit *Parricide*, non seulement pour signifier celuy qui a tué son pere, où qui a trahi sa patrie; mais aussi pour faire entendre le crime mesme. *Il a commis un parricide execrable.*

REMARQUE.

Cupidité.

M. Coëffeteau a tousjours dit *cupidité*, & jamais *convoitise*; M. de Malherbe en usoit aussi : mais aujourd'huy je ne vois plus aucun de nos bons Escrivains qui en use, ils disent tous *convoitise*, *une trop grande convoitise de regner.*

OBSERVATION.

Cupidité est un fort bon mot, dont il ne faut point faire scrupule de se servir pour signifier la concupiscence. D'ailleurs comme il marque un desir immoderé, on croit qu'on ne le doit pas condamner en cette phrase. *La cupidité*, *l'insatiable cupidité des richesses.*

REMARQUE.

Conquere.

IL *ne tient qu'à luy*, dit quelqu'un de nos meilleurs Escrivains, *qu'il ne conquere toute la terre.* Je ne crois pas

pas que ce mot soit bon en ce temps-là. Le verbe *conquerir*, est anomal, & quand il se conjugueroit au temps dont est *conquere*, il me semble qu'il faudroit dire *conquiere*, parce que ce verbe prend l'*i*, en quelques endroits de sa conjugaison, comme nous disons *conquerons*, *conquerons*, *conquerez*, *conquierent*, & non pas *conquerent*.

OBSERVATION.

LE verbe *conquerir*, que l'on employe tousjours avec grace à l'infinitif, n'a guere d'usage, quand on le veut conjuguer, qu'au temps qu'on appelle Aoriste, comme en cet exemple, *il conquit en peu de temps toute cette grande province.* Si l'on estoit obligé d'employer ce verbe au present du subjonctif, il faudroit dire *conquiere*, & non pas *conquere*.

REMARQUE.

Portraict, pourtraict.

IL faut dire *portrait*, & non pas *pourtrait* avec un *u*, comme la pluspart ont accoustumé de le prononcer, & de l'escrire. Il est vray qu'on a fort long-temps prononcé en France l'*o* simple comme s'il y eust eu un *u* aprés, & que c'eust esté la diphthongue *ou*, comme *chouse*, pour *chose*, *fouffé*, pour *fossé*, *arrouser*, pour *arroser*, & ainsi plusieurs autres. Mais depuis dix ou douze ans, ceux qui parlent bien, disent *arroser*, *fossé*, *chose*, sans *u* & ces deux particulierement, *fouffe*, & *chouse*, sont devenus insupportables aux oreilles delicates. Les Poëtes sont bien aises que l'on ne prononce plus *chouse*, parce qu'encore que la rime consiste principalement en la prononciation, si est-ce qu'ils n'ont jamais fait rimer *chouse*, par exemple avec *jalouse*, mais tousjours avec les mots terminez en *ose*, comme *rose*, tellement que toutes

les fois que *chose* finissoit le Vers & faisoit la rime, s'il estoit employé le premier, & que *rose* ou quelque autre mot de cette terminaison s'ensuivist, le Lecteur ne manquoit jamais de prononcer *chouse*, qui ne rimoit pas aprés avec *rose*, & cela estoit également importun au Lecteur & au Poëte.

OBSERVATION

IL y a long-temps qu'on a perdu l'habitude de prononcer la lettre *o*, comme si elle estoit accompagnée d'un *u*. Ainsi comme personne ne prononce plus *chouse* & *foussé*, pour *chose* & *fossé*, on ne dit plus aussi *pourtrait* au lieu de *portrait*. Quelques-uns prononcent encore *arrouser*, mais mal; il faut dire *arroser*. *Ce pays est arrosé de plusieurs rivieres.*

REMARQUE.

Filleul, fillol.

TOute la Cour dit *filleul*, & *filleule*, & toute la ville *fillol*, & *fillole*. Il n'y a pas à deliberer si l'on parlera plustost comme l'on parle à la Cour, que comme l'on parle à la ville. Mais outre que l'usage de la Cour doit prévaloir sur celuy de l'autre sans y chercher de raison, il est certain que la diphthongue *eu*, est incomparablement plus douce que la voyelle *o*; c'est pourquoy les Courtisans qui vont tousjours à la douceur & à la beauté de la prononciation, en quoy consiste un des principaux avantages d'une langue, disent bien plustost *filleul*, que *fillol*. Et je m'asseure que si l'on proposoit à qui que ce fust qui ne le sceust pas, & qui eust l'oreille bonne, de deviner lequel des deux est de la Cour, ou de la ville, il n'hesiteroit point à dire, qu'indubitablement *fillol* doit estre de la ville, & *filleul*, de la Cour.

OBSERVATION.

IL n'y a plus que le petit peuple qui dise, *c'est mon fillol*, *c'est ma fillole.* Il faut dire *filleul & filleule*, & c'est de cette façon que toute la Cour & toute la ville parlent aujourd'huy.

REMARQUE.

Estre avec *pour.*

PAr exemple, *ils estoient pour avoir encore pis*, dit un de nos plus fameux Escrivains, c'est à dire, *ils couroient fortune d'avoir encore pis.* Il est certain que cette façon de parler est tres-Françoise, mais basse. On s'en sert encore en un autre sens, qui n'est pas si usité, ny si bon, comme *je suis pour soustenir cette proposition*, ainsi que l'a escrit un de nos Autheurs modernes, c'est à dire, *j'ose soustenir*, ou *j'oseray soustenir cette proposition.*

OBSERVATION.

E*Stre pour faire une chose*, *estre pour soustenir une proposition*, sont des façons de parler qui ne sont plus en usage. La Langue veut aujourd'huy des termes plus simples & plus aisez.

REMARQUE.

Verbe substantif mal placé.

LE verbe substantif *estre* ne se doit jamais mettre en aucun de ses temps devant le nom qui le regit. Par exemple, *& fut son avis d'autant mieux receu*; il faut dire, *& son avis fut d'autant mieux receu.* Il ne faut pas dire non plus, *estant les broüillarts si espais*, mais *les broüillarts estant si espais.* J'ay fait cette remarque à cause que l'un de nos plus celebres Escrivains parle ordinaire-

ment ainsi, & il ne le faut pas imiter en cela, c'est escrire à la vieille mode.

OBSERVATION.

M. De Vaugelas condamne avec beaucoup de raison celuy qui a employé les phrases qui sont rapportées dans cette Remarque. Le verbe *estre* ne sçauroit estre placé devant son nominatif, s'il n'est précedé de l'adjectif *tel*, ou du mot *ainsi*, qui en est l'equivalent, ou de quelque autre semblable. *Tel estoit le sentiment de ce grand homme qui croyoit, &c. Ainsi fut terminé le different qui les animoit depuis si long-temps, à la perte l'un de l'autre.* On dit fort bien en termes de Pratique, *pardevant, &c. furent presens tels & tels.*

REMARQUE.

Date.

Beaucoup de gens disent, *le date d'une lettre*, *voyons le date*, il faut dire *la date*; car il est tousjours feminin, & les epithetes ordinaires de ce mot le font voir clairement; car on dit *de fraische date*, *de nouvelle date*, *de vieille date*, & jamais *de frais date*, *de nouveau date*, *de vieux date*, qui seroient insupportables. Il faut escrire *date*, avec un seul *t*, venant du Latin, *datum*, ou *data*, *supple*, *epistola*, & pour le distinguer encore du fruit du palmier qu'on appelle *datte*, & qui est aussi feminin.

OBSERVATION.

Malgré la Remarque de M. de Vaugelas qui apporte des exemples convainquans du genre de *date*, plusieurs personnes s'y trompent encore, & disent *le date*; mais ils parlent mal. *Date* est tousjours feminin, & doit s'escrire avec un seul *t*.

REMARQUE.

Seureté, *ſeurté*.

QUoy qu'en parlant il ſemble que l'on ne fait jamais ce mot que de deux ſyllabes, ſi eſt-ce qu'il eſt tousjours de trois, & qu'il n'eſt pas meſme permis en Vers de ne le faire que de deux. Tousjours *ſeureté*, & jamais *ſeurté*. Mais outre que la prononciation qui ne le fait paroiſtre que de deux ſyllabes, eſt capable de tromper; on peut encore eſtre trompé par l'analogie de plusieurs autres noms, qui ne ſont que de deux, comme *clarté*, *cherté*, *fierté*, *&c.* Neantmoins *ſeureté*, n'eſt pas tout à fait ſans exemple; car nous diſons *pureté*, & non pas *purté*.

OBSERVATION.

S*Eureté* & *pureté* ſont des mots de trois ſyllabes, & on les fait ſentir toutes dans le ſtile ſouſtenu, & dans la Poëſie.

REMARQUE.

Dont.

CEtte particule eſt tres-commode & de tres-grand uſage en noſtre langue. C'eſt un mot indeclinable, qui convient à tout genre, & à tout nombre, & qui s'accomode avec toutes ſortes de choſes ſans exception, ce que ne fait pas *quoy*, comme vous verrez en ſon lieu. Il ſe met au lieu du genitif & de l'ablatif pour *duquel*, & *de laquelle*, ou *deſquels*, & *deſquelles*; comme *l'homme*, ou *la femme dont j'ay eſpousé la fille*, *les hommes & les femmes dont je vous ay parlé*. On s'en ſert encore pour *dequoy*, comme *ce dont je vous ay parlé*. Mais il faut

prendre garde de n'en pas abuser, à cause qu'on en a souvent besoin : J'appelle abuser, en user trop frequemment; Car il n'est pas croyable comme ce mot tou monosyllabe qu'il est, ne laisse pas de blesser la veuë, ou l'oüye, quand il est repeté trop souvent en une mesme page.

Quelques-uns disent encore *dont*, pour d'*où*, comme *le lieu dont je viens*, mais c'est tres-mal parler, il faut dire *d'où je viens*, quoy que ce fust sa vraye & sa premiere signification; car *dont*, vient de *unde*. On dit neantmoins *la race*, ou *la maison dont il est sorti*, mieux que *d'où il est sorti*. qui toutefois est bon. En cet exemple *dont il est sorti*, veut dire, *de laquelle il est sorti*.

Il y en a qui font scrupule de se servir de ce mot dans la situation où vous l'allez voir en cet exemple. *C'est un homme dont l'ambition excessive a ruiné la fortune*, quoy qu'icy il se rapporte à *homme*, comme signifiant *duquel*, neantmoins il a encore un autre rapport à ce qui suit aussi bien qu'à ce qui précede, & ils disent que ce n'est pas parler nettement, parce que *dont*, estant proche d'*ambition*, il semble qu'il s'y rapporte, & toutefois cela n'est pas, car il se rapporte à *fortune*, & qu'ainsi ne soit, rapportez-le à *ambition*, vous trouverez que le sens sera imparfait, & que *fortune*, demeurera un mot indefini, sans que l'on ait fait entendre de la fortune de qui l'on parle. Cependant la plus part de nos meilleurs Escrivains & en Prose & en Vers n'en font nulle difficulté, tous leurs escrits en sont pleins, je n'en donneray qu'un exemple de M. de Malherbe,

Que peut la fortune publique
Te voüer d'assez magnifique,
Si mise au rang des immortels,
Dont la vertu suit les exemples,

Tu n'as avec eux dans nos Temples
Des Images & des Autels ?

Ce *dont*, ne se rapporte pas à *vertu*, qui est proche, mais à *exemples*. C'est pourquoy je l'ay appellé scrupule, & neantmoins j'ay trouvé à propos de le proposer icy, afin qu'on y prenne garde, & que chacun en use selon son jugement. Pour moy je voudrois autant qu'il se pourroit éviter cette équivoque, sans que pourtant je la voulusse condamner.

OBSERVATION.

COmme on a coustume de dire, *d'où venez vous*, qui est *l'unde* du Latin, il faut dire aussi, *le lieu d'où il vient*, selon la Remarque de M. de Vaugelas, & non pas *le lieu dont il vient*. Cette phrase, *la maison*, *la race dont il est sorti*, c'est-à-dire, *de laquelle il est sorti*, doit estre preferée à celle-cy, *la race d'où il est sorti*, parce que *d'où* ne signifie point *duquel* où *de laquelle*; ce qui se connoist en interrogeant. On ne dit point, *d'où est-il sorti?* quand on se veut informer de la naissance de quelqu'un. On dit, *de quelle maison est-il sorti?*

Il y a plusieurs personnes qui se permettent des phrases pareilles à celle que rapporte M. de Vaugelas. *C'est un homme dont l'ambition excessive a ruiné la fortune*. Ils disent par exemple, *cette femme dont la beauté égaloit l'esprit*. On entend bien ce qu'ils veulent exprimer par-là; mais il ne laisse pas d'y avoir quelque équivoque, ou plustost, cette phrase n'a pas toute la netteté que l'on y peut souhaiter, puisque la particule *dont* ne sçauroit se rapporter à *beauté*, & à *esprit* tout à la fois. Ainsi il vaut mieux tourner la phrase, & dire, *cette femme*, *qui n'avoit pas moins d'esprit que de beauté*, *où qui avoit autant d'esprit que de beauté*.

REMARQUE.

Ambitionner.

IL y a long-temps que l'on use de ce mot, mais ce n'est pas dans le bel usage; Ceux qui font profession de

parler & d'escrire purement, l'ont tousjours condamné, & quoy que l'on ait fait pour l'introduire, ç'a esté avec si peu de succez, qu'il y a peu d'apparence qu'il s'establisse à l'avenir. On dit *affectionner*, *cautionner*, *proportionner*, & quelques autres semblables, mais ce n'est pas à dire que l'on puisse par analogie former des verbes de tous les noms terminez en *ion*, comme d'*affection*, on a fait *affectionner*, & de *caution*, *cautionner*, *&c.* Il y en a qui se disent au participe passif, dont le verbe n'est point usité que parmy ceux qui n'ont aucun soin de la pureté du langage. Par exemple on dit, *passionné*, qui est un tres-bon mot, mais *passionner*, actif est tres-mauvais; comme quand on dit *passionner quelque chose*, pour dire, *aimer ou desirer quelque chose avec passion*. En neutre passif *se passionner*, est excellent. On dit aussi *intentionné*, & jamais *intentionner*, comme *mentionné*, *conditionné*, & jamais *mentionner*, *conditionner*, si ce n'est au Palais. Mais pour *ambitionner*, il est si mauvais, que mesme il ne vaut rien au participe, & que ceux qui rejettent le verbe, rejettent aussi *ambitionné*.

OBSERVATION.

M. De Vaugelas n'a pas bien jugé de ce mot, quand il a dit qu'il n'y avoit pas d'apparence qu'il deust s'establir. On peut l'employer avec grace; mais non pas indifferemment pour signifier rechercher avec ardeur. On ne dit point *ambitionner une charge*, *ambitionner les honneurs*; c'est-à-dire, qu'on ne l'employe point dans toutes les choses dont l'ambition peut estre flatée; mais on parlera fort bien quand on dira, *La gloire de vous servir est la chose du monde que j'ambitionne le plus.* On a approuvé tout ce que M. de Vaugelas a dit sur le verbe *passionner.*

REMARQUE.

REMARQUE.

Fond, & *fonds*.

CE ſont deux choſes differentes, que l'on a accouſtumé de confondre, & que les Latins appellent diverſement, car *fond* ſans *s*, ſe dit en Latin *hoc fundum*, & *fonds* avec une *s*, *hic fundus*. *Fond* ſans *s*, eſt la partie la plus baſſe de ce qui contient, ou qui peut contenir quelque choſe, comme *le fond du tonneau*, *le fond du verre*, *le fond de la mer*, *le fond d'un puis*. Les Latins ſelon l'opinion de Valla ne diſent *fundum*, proprement que de la plus baſſe partie de ce qui contient ou qui peut contenir quelque choſe de liquide; mais en François *fond*, a une plus grande eſtenduë, & ſe dit auſſi bien des autres choſes qui ne ſont pas liquides; car nous diſons *le fond d'une tour*, *le fond d'un ſac*, *le fond d'une poche*, *le fond d'un chapeau*, *&c.* *Fonds* avec *s*, eſt proprement *la terre qui produit les fruits propres à la nourriture de l'homme ou des animaux*; mais cette ſignification s'eſtend figurément à *tout ce qui rapporte du profit*, & à beaucoup d'autres choſes encore, qu'il n'eſt pas à propos de dire icy: Il ſuffit d'avoir fait remarquer la difference des deux, afin que deſormais on ſçache quand il faut mettre l'*s*, ou quand il ne la faut pas mettre: par exemple, il faut dire, *de fond en comble*, & non pas *de fonds en comble*, parce que *fond*, en cet endroit eſt la plus baſſe partie de l'édifice oppoſée à *comble*, qui eſt la plus haute. On dit auſſi *au fond*, & *venir au fond*, & non pas *au fonds*, parce qu'on entend parler de la derniere partie que l'on atteint aprés avoir penetré tout le reſte. Mais on dira, *il y a vingt mille livres de rente en fonds de terre*, avec une *s*,

& non pas *en fond de terre*, sans *s*. Et de mesme dans le figuré *il n'y a point de fonds*, *il faut faire un fonds*, &c. il faut dire *fonds*, & non pas *fond*, parce que ce *fonds* la vient de *fundus*, & non pas de *fundum*, le François ayant conservé l'*s*, au propre & au figuré du mot qui vient de *fundus*, & ne l'ayant pas receuë en celuy qui vient de *fundum*, comme il n'y en a point au Latin.

OBSERVATION.

ON a esté de l'avis de M. de Vaugelas sur la distinction de *fond* sans *s*. venant du mot Latin *fundum*, & de *fonds* avec une *s*. venant de *fundus*. *Fond* sans *s*. signifie non seulement l'endroit le plus bas d'une chose creuse, comme *le fond d'un tonneau*, *le fond d'un puits*; mais aussi ce qu'il y a de plus éloigné & de plus retiré du commerce dans quelque pays, comme, *le fond d'un bois*, *le fond d'un desert*, *estre dans le fond d'une Province*. Il s'employe figurément dans ce sens là dans plusieurs phrases. *Dieu connoist le fond des cœurs. Le fond d'un procez*, *le fond d'une question*, *posseder une science à fond*. *Fonds* avec une *s*. venant du Latin *fundus* signifie le sol d'une terre, d'un champ, d'un heritage, & se dit aussi d'une somme considerable d'argent, *Il faut faire un fonds pour telle chose. Il n'y a point de fonds. Le fonds n'est point encore fait.* En examinant cette phrase, *vendre le fonds & le tres-fonds*, quelques-uns ont creu que *le fonds & le tres-fonds* dans le figuré devoient s'escrire sans *s*. *Cet homme sçait le fond & le tres-fond de l'affaire.* On n'y a point mis de difference, & on a conclu que le figuré suivoit le propre. Quelqu'un de la Compagnie a demandé ensuite s'il falloit dire *faire fonds*, ou *faire fond sur quelqu'un*. On a répondu qu'il falloit dire *faire fonds* avec une *s*. *Fonds* devant estre regardé dans cette façon de parler, comme le sol d'un heritage.

REMARQUE.

Tant & de si belles actions.

PAr exemple, *il a fait tant & de si belles actions*. Cette façon de parler a esté fort usitée autrefois par les meilleurs Escrivains, mais aujourd'huy elle a je ne sçay quoy de vieux & de rude & ceux qui escrivent bien purement ne s'en servent plus. Ils se contentent de dire *il a fait tant de belles actions*, qui est incomparablement plus doux, & qui comprend & la quantité & la qualité des actions, aussi bien que si l'on disoit, *il a fait tant & de si belles actions*; car encore que l'on ne mette pas *si*, avec *belles*, on ne laisse pas d'exprimer suffisamment ce que l'on veut dire. Quelques-uns neantmoins croyent que dans le genre sublime cela fait tout un autre effet, de dire *tant & de si belles actions*, que si l'on disoit simplement *tant de belles actions*; mais plusieurs ne sont pas de cet avis, sur tout en escrivant; car en parlant, c'est une autre chose & je sens bien que la prononciation luy peut donner quelque emphase.

OBSERVATION.

ON n'a point esté de l'avis de M. de Vaugelas, qui veut que cette façon de parler, *tant & de si belles actions*, ait quelque chose de vieux & de rude. On a trouvé au contraire qu'elle a bonne grace dans le stile soustenu, sur tout au commencement d'une periode, aprés qu'on a parlé de chacune de ces belles actions. *Tant & de si belles actions meritoient bien la glorieuse récompense, que*, &c. On peut se servir de cette mesme maniere de parler, non seulement en escrivant, mais dans la conversation, selon la matiere que l'on traite.

REMARQUE.

Quoy que l'on die, quoy qu'ils dient.

AU ſingulier, *quoy que l'on die*, eſt fort en uſage, & en parlant, & en eſcrivant, bien que *quoy que l'on diſe*, ne ſoit pas mal dit : Mais *quoy qu'ils dient*, au pluriel ne ſemble pas ſi bon à pluſieurs que *quoy qu'ils diſent*, je voudrois uſer indifferemment de l'un & de l'autre. Il y en a qui diſent *quoy que vous diiez* pour dire, *quoy que vous diſiez*, mais il eſt inſupportable.

OBSERVATION.

IL faut dire preſentement *quoy qu'on diſe*, & non pas, *quoy qu'on die*, qui s'eſt dit autrefois, ſur tout en Poëſie. Peu de perſonnes ont dit *quoy qu'ils dient, quoy que vous diiez*, qui eſtoient deux mots inſupportables.

REMARQUE.

Bailler, donner.

CE verbe *bailler*, a vieilli, & l'on ne s'en ſert plus en eſcrivant que fort rarement. On dit tousjours *donner*, au lieu *de bailler*, ſi ce n'eſt en certains endroits, comme quand on dit *bailler à ferme*, ou bien lors que l'on a eſté contraint de ſe ſervir ſouvent de *donner*, & que l'on eſt encore obligé de le repeter ; M. de Malherbe l'a preferé une fois à *donner*.

Telle que noſtre ſiecle aujourd'huy vous regarde
Merveille incomparable en toute qualité,
Telle je me promets de vous bailler en garde
Aux faſtes éternels de la poſterité.

J'ay oüi dire à l'un des plus beaux Esprits de ce temps une assez plaisante chose, que ce qui luy a fait haïr premierement ce mot de *bailler*, c'est un de ses amis, qui ayant heurté à une porte d'un logis, où il y avoit assemblée, demanda à celuy qui luy vint ouvrir, *baille-t'on le b..l ceans*? Je dis cecy pour faire voir le mauvais effet de ce mot employé au lieu de *donner*. Outre que je suis bien aise de fortifier cette remarque, du sentiment d'une personne qu'on peut nommer un des Oracles de nostre langue, aussi bien que de la Grecque & de la Latine; & chez qui les Muses & les Graces, qui ne s'accordent pas tousjours, sont parfaitement unies.

OBSERVATION.

ON ne se sert plus du tout en escrivant du verbe *bailler*, pour dire, *donner*, & quand mesme on auroit employé beaucoup de fois ce mot *donner*, si on faisoit scrupule de le repeter encore, il faudroit chercher une autre expression plustost que de dire *bailler*, qui a vieilli, excepté dans cette Phrase, *bailler à ferme*. On peut dire aussi *donner à ferme*. *Vous me la baillez belle*, que l'on dit encore, est une maniere de parler proverbiale.

REMARQUE.

Ce peu de mots ne sont que pour, &c.

VOicy un exemple d'une construction estrange, où le genitif regit le verbe. On dira que *ce peu*, est un terme collectif, qui par consequent a le sens du pluriel, & qu'ainsi il ne faut pas s'estonner s'il regit le pluriel; mais nous avons remarqué ailleurs, qu'encore que le nominatif singulier soit un mot collectif, neantmoins il ne regira pas le pluriel si le genitif n'est pluriel, comme *la plus-part sont*, *la plus-part des hommes sont*, *&* *la plus-*

part du monde fait, *une infinité de gens ſont entrez*, *& une infinité de monde eſt entré*. D'ordinaire aprés *ce peu*, ſi le genitif eſt pluriel, il faut que le verbe ſoit pluriel auſſi, mais ſi le genitif eſt ſingulier, il faut que le verbe ſoit ſingulier auſſi, comme *ce peu de ſel ſuffira*. Quelquefois avec le genitif pluriel, on met le verbe au ſingulier, comme *ce peu d'exemple ſuffira*, mais cela ſe fait rarement, & il eſt bon de l'éviter.

OBSERVATION.

DAns la phraſe que M. de Vaugelas rapporte, *ce peu* n'eſt point regardé comme un collectif qui demande un pluriel, puis qu'il faut dire *ce peu de ſel ſuffira*, & qu'on ne ſçauroit parler autrement. Quand le genitif qui ſuit *ce peu* eſt pluriel, il faut mettre le verbe au pluriel : ce qui n'arrive pas neantmoins dans toutes les phraſes où le genitif eſt pluriel. C'eſt fort bien parler que de dire, *un grand nombre d'ennemis parurent*; mais on peut dire dans ce meſme exemple, *un grand nombre d'ennemis parut*, & l'on ne peut dire, *le peu d'ennemis qu'il rencontra ne put luy tenir teſte*. Il faut dire, *ne purent luy tenir teſte*. Quand à cette phraſe, *ce peu d'exemple ſuffira*, ſi elle peut eſtre ſoufferte, c'eſt parce que l'oreille ne diſtingue point ſi le mot *exemples* eſt au pluriel ou au ſingulier; mais elle ſera bleſſée ſi on dit, *le peu de raiſons qu'il vous apporte eſt une marque*, au lieu de dire, *ſont une marque*.

REMARQUE.

Mon, ton, ſon.

PLuſieurs ne peuvent comprendre comment ces pronoms poſſeſſifs, qui ſont maſculins, ne laiſſent pas de ſe joindre avec les noms feminins, qui commencent par une voyelle; car on dit *mon ame*, *mon envie*, *mon inclination*, *&c.* & ainſi des autres deux *ton*, & *ſon*. Quelques-uns croyent qu'ils ſont du genre commun, ſervant

tousjours au masculin, & quelquefois au feminin, c'est à dire à tous les mots feminins qui commencent par une voyelle, afin d'éviter la cacophonie que feroient deux voyelles, comme, *ma ame*, *ma envie*, *ma inclination*, *&c.* venant à se rencontrer. On dit pourtant, *m'amie*, & *m'amour*, en termes de caresses, mais ce n'est qu'en ces deux mots, que je sçache, & en certaines occasions qu'on parle ainsi; car on ne dira point *une telle estoit fort m'amie*, mais *estoit fort mon amie*, ny *m'amour est constante*, pour dire, *mon amour est constante*. D'autres soustiennent que ces pronoms sont tousjours masculins, mais qu'à cause de la cacophonie on ne laisse pas de les joindre avec les feminins, qui commencent par une voyelle. tout de mesme, disent-ils, que les Espagnols se servent de l'article masculin *el*, pour mettre devant les feminins commençans par une voyelle, disant *el alma*, & non pas *la alma*. De quelque façon qu'il se fasse, il suffit de sçavoir qu'il se fait ainsi, & il n'importe gueres, ou point du tout, que ce soit plustost d'une maniere que de l'autre: Il faut ajouster ce mot pour l'*h* consone, quoy que nous en ayons parlé à plein fond dans la remarque de l'*h*, que comme lors qu'elle s'aspire, elle tient lieu d'une veritable consone en tout & par tout sans exception, aussi devant les noms feminins qui commencent par cette sorte d'*h*, il faut dire *ma*, & non pas *mon*, *ma haquenée*, *ma harangue*, & non pas *mon haquenée*, & *mon harangue*, tout de mesme que l'on dit *ma femme*, & non pas *mon femme*, comme parlent les Estrangers, qui apprennent nostre langue. Que si l'*h* est muette, alors on dit *mon*, comme on a accoustumé de dire tousjours devant les voyelles, cette *h* n'estant comptée pour rien, *mon heure*, & non pas *ma heure*, *son histoire*, & non pas *sa histoire*.

OBSERVATION.

IL eſt certain que l'uſage a eſtabli que les pronoms poſſeſſifs maſculins, *mon, ton, ſon*, doivent eſtre mis devant les ſubſtantifs feminins qui commencent par une voyelle ou par une *h*. non aſpirée. Comme *mon ami*, *ton épée*. Celà ne s'eſt eſtabli que pour éviter la cacophonie, & ce qui en eſt une preuve convainquante, c'eſt que dans toutes les phraſes où ces pronoms poſſeſſifs ſont précedez par un adjectif, dont la premiere lettre eſt une conſone, ce qui empeſche la cacophonie, ils ſont mis au feminin. *Ma fidelle amie*, *ta longue épée*, M. de Vaugelas a dit tout ce qui ſe pouvoit dire ſur ces deux mots *m'amour* & *m'amie*.

REMARQUE.

Mes obeïſſances.

UNe infinité de gens diſent & eſcrivent, *je vous iray aſſeurer de mes obeïſſances*. Cette façon de parler n'eſt pas Françoiſe, elle vient de Gaſcogne, il faut dire *obeïſſance*, au ſingulier, & jamais au pluriel, *je vous iray aſſeurer de mon obeïſſance*; car ce mot au ſingulier ſignifie *&* *l'habitude*, *&* *tous les actes reiterez de l'obeïſſance*.

OBSERVATION.

PAr ce qu'on dit *aſſeurer quelqu'un de ſes reſpects*, on a creu pouvoir dire également *aſſeurer quelqu'un de ſes obeïſſances*; mais cette phraſe n'eſt pas uſitée parmi ceux qui ſe piquent de bien parler. M. de Vaugelas blaſme avec juſtice *obeïſſances* au pluriel. La raiſon qu'il en apporte eſt fort bonne.

REMARQUE.

Le voyla qui vient.

C'Eſt ainſi qu'il faut dire, & non pas *le voyla qu'il vient*, car ce *qui* eſt relatif à *le*, qui eſt devant. Mais parce que dans le maſculin, l'oreille ne diſcerne pas aiſément ſi l'on dit *le voyla qui vient*, ou *le voyla qu'il vient*, il faut donner un exemple au feminin, qui ne permettra pas d'en douter. On dit donc auſſi *la voyla qui vient*, & non pas *la voyla qu'elle vient.* Ce dernier n'eſt point François. On dit tout de meſme *le voyez-vous qui vient*, *la voyez-vous qui vient*, & non pas *qu'il vient*, n'y *qu'elle vient*; mais il eſt à remarquer que pour *qui*, on ne dit jamais *lequel*, ny *laquelle*, en cet endroit, ny au ſingulier, ny au pluriel.

OBSERVATION.

CEtte Remarque a eſté approuvée tout d'une voix. On ne ſçauroit dire *le voilà qu'il vient* ny *le voilà lequel vient.* On dit de meſme au pluriel en parlant de pluſieurs perſonnes, *les voilà qui viennent*, & non pas *les voilà qu'elles viennent.*

REMARQUE.

Comme je ſuis.

ON a repris, comme pluſieurs ſçavent, cette façon de parler, *quand je ne ſerois pas voſtre ſerviteur comme je ſuis*, diſant que ces dernieres paroles *comme je ſuis*, ſont inutiles, & qu'il ſuffit de dire *quand je ne ſerois pas voſtre ſerviteur.* Mais outre que l'Uſage authoriſe cette façon de parler & que cette repetition a bonne grace: comme les repetitions l'ont ſouvent en noſtre langue, il n'eſt pas vray que ces paroles-là ſoient inutiles; car pour

estre inutiles, il faudroit qu'on ne pust jamais dire *quand je ne serois pas vostre serviteur*, que necessairement, & tacitement on n'entendist les paroles suivantes *comme je suis*. Or est-il que cela est faux, parce qu'aprés ces paroles, *quand je ne serois pas vostre serviteur*, tant s'en faut qu'il faille necessairement sous-entendre les autres, qu'au contraire on peut dire, *comme je ne le suis pas*. Par exemple, un homme dit à un autre, *je suis asseuré que vous n'estes point mon serviteur*, ou *mon amy*, & l'autre respond, & *quand je ne serois pas vostre serviteur*, ou *vostre amy*, *comme en effet je ne le suis pas, me seroit il imputé à crime.*

OBSERVATION.

ON n'a pas trouvé que ces paroles *comme je suis*, soient inutiles dans la phrase de M. de Vaugelas, quoy qu'elles puissent estre supprimées sans qu'il manque rien au sens ; mais il a paru qu'il seroit mieux de dire, *quand je ne serois pas vostre ami comme je le suis* que de dire simplement *comme je suis*. Ce mot *comme* veut dire *autant que*, & si on mettoit *autant que*, au lieu de *comme*, il faudroit dire *quand je ne serois pas vostre ami autant que je le suis*. Quelques-uns ont creu que l'autre phrase où il y a une double negation n'est point naturelle, & ils y ont trouvé de la contradiction. Ils prétendent qu'on ne sçauroit dire, *Quand je ne serois pas vostre ami*, qu'on ne marque par ces mots qu'on l'est effectivement, & qu'ainsi on ne sçauroit ajouster, *comme en effet je ne le suis pas*, puisque ce seroit dire le contraire de ce que signifie le commencement de cette phrase. Les autres en bien plus grand nombre ont esté d'un avis contraire, & à la pluralité des voix cette façon de parler a paru tres-bien construite.

REMARQUE.

Vers où.

EXemple, *il se rendit à un tel lieu*, *vers où l'armée s'avançoit*. Cette façon de parler, qui s'est intro-

duite depuis peu, & qui commence à avoir cours, parce qu'elle est commode, n'est pas bonne; tant à cause de la transposition de ces deux mots, que pour la nature de la préposition *vers*, qui ne regit jamais un adverbe, comme est *où*, mais tousjours un nom, soit avec article, soit sans article, comme *vers Paris*, *vers l'Orient*, *vers la ville*. Nous avons pris ce *vers où* des Italiens, qui disent *verso done*.

OBSERVATION.

On a esté du sentiment de M. de Vaugelas qui condamne cette façon de parler *vers où*.

REMARQUE.

Plaire.

Ce verbe se met quelquefois avec *de*, & quelquefois sans *de*; & en certains lieux il est comme indifferent de le mettre ou de le laisser. Je dis comme indifferent, parce qu'aux endroits où l'on a le choix de l'un ou de l'autre, il semble qu'il est tousjours mieux de le laisser. Par exemple on dit fort bien *la faveur qu'il vous a pleu me faire*, & *qu'il vous a pleu de me faire*; mais l'opinion la plus commune est que, *il vous a pleu me faire*, est beaucoup mieux dit. Ce seroit une faute de ne mettre pas le *de*, aux phrases suivantes, *il me plaist de faire cela*, *il me plaist d'y aller*, *il ne luy plaist pas d'y aller*; car on ne dira jamais *il me plaist faire cela*, ny *il me plaist y aller*, ny *il ne luy plaist pas y aller*. Et cependant il faut dire par exemple, *afin qu'il luy plaise me faire l'honneur de m'aimer*, & non pas *afin qu'il luy plaise de me faire l'honneur de m'aimer*, non seulement à cause de la repetition de deux *de*, mais par la nature mesme du verbe, qui en cet endroit & en

une infinité d'autres semblables aime à se passer de cette particule ; car nous disons tout de mesme, *afin qu'il luy plaise me faire cette grace*, quoy qu'il n'y ait pas lieu de repeter deux fois *de*. il est vray que pour l'ordinaire on est obligé de se servir de la particule *de*, soit avec le nom, ou avec le verbe, comme *s'il luy plaisoit m'honorer de ses commandemens, s'il luy plaisoit me faire l'honneur de me commander*, tellement que si l'on mettoit encore un *de*, aprés le verbe *plaire*, cela seroit bien rude, & c'est peut-estre la cause, pour laquelle le plus souvent on n'y met point le *de*, parce que son plus grand usage est en ces sortes de phrases. Et de fait lors qu'il n'y a pas lieu de mettre un autre *de*, je remarque qu'on le met aprés *plaire*, comme *s'il vous plaist de m'oüir*, est fort bien dit, & je doute un peu que *s'il vous plaist m'oüir*, soit fort bon.

Quant à ce qui est des phrases, *il me plaist de le faire, il me plaist d'y aller*, & autres de cette nature, où le *de*, ne peut estre obmis, peut-estre que c'est pour la mesme raison, qui est qu'il n'y a point d'autre *de*, qui suive. Mais je crois qu'on le peut encore attribuer à une autre cause, à sçavoir à la difference qu'il faut faire entre *plaire*, quand il signifie une volonté absoluë, comme quand on dit, *il me plaist de le faire, il me plaisoit d'y aller*, & *faire*, quand on s'en sert en termes de civilité, de respect & de courtoisie, comme quand on dit, *s'il luy plaisoit me faire l'honneur, il luy a pleu me faire une grace* ; Car quand il exprime une volonté absoluë, il faut tousjours mettre *de*, & quand on l'employe par honneur, souvent on ne le met pas. Il est vray aussi que cette difference peut-estre ne procede que de ce qu'on ne repete point le *de*, aprés l'un, & qu'on le repete presque tousjours aprés l'autre.

OBSERVATION.

M De Vaugelas a fort judicieusement observé, que quand on se sert du verbe *plaire*, pour marquer une volonté absoluë, il est indispensable de le faire suivre de la particule *de*, ce qu'il faut tousjours faire, quoy qu'on la repete ensuite. Ainsi on doit dire, *il me plaist de vous avertir de vos negligences*, quoy que la particule *de* soit repetée dans cette phrase, & non pas, *il me plaist vous avertir de vos negligences* On ne demeure point d'accord que *la faveur qu'il vous a pleu me faire*, doive estre preferé à *la faveur qu'il vous a pleu de me faire*. Au contraire cette derniere phrase paroist meilleure que l'autre. En general quand *plaire* est employé comme un simple terme de civilité, il y a beaucoup d'occasions où l'on peut supprimer *de*, comme en cette phrase, *je voudrois bien qu'il vous plust me faire l'honneur de me charger de ce soin.* La particule *de* aprés *plust*, y mettroit je ne sçay quoy de rude qu'on doit éviter, *je voudrois qu'il vous plust de me faire l'honneur de me charger de ce soin.* Il y a un certain usage qu'on ne peut bien déterminer qui fait employer cette particule, ou la supprimer quand il le faut.

REMARQUE.

Corrival, complaintes.

C*orrival*, qui signifie proprement, comme chacun sçait, un concurrent en amour, & figurément un competiteur en toute sorte de poursuite, est devenu vieux, & n'est plus gueres en usage. On ne dit plus que *rival* qui aussi est bien plus doux & plus court. Ainsi nos Poëtes jusques au temps de M. Bertaut inclusivement, ont dit *complaintes*, pour *plaintes*, & ont intitulé leurs *plaintes*, *Complaintes*.

OBSERVATION.

C*Orrival* a vieilli entierement, il n'a plus d'usage. *Complaintes* pour *plaintes* n'est pas meilleur. Il n'est plus souffert qu'en cette phrase qui se trouve encore dans les Monitoires, *faire complainte à l'Eglise.*

REMARQUE.

Il s'est brusle, & tous ceux qui estoient auprés de luy.

CEtte façon de parler, quoy que familiere à un de nos meilleurs Escrivains, n'est pas bonne, parce que la construction en est tres-mauvaise; Car il faudroit dire, *il s'est brusle & a bruslé tous ceux qui estoient auprés de luy*, & il n'est pas question d'affecter la briéveté, ny de craindre la repetition d'un mot en de semblables occasions, Rien n'en peut dispenser en celle-cy, & il est impossible que la construction du verbe passif puisse compatir avec celle du verbe actif, ny le verbe auxiliaire *estre*, tenir la place de l'autre verbe auxiliaire *avoir*, tant leurs fonctions & leurs regimes sont differens, ou pour mieux dire, opposez. Et neantmoins ceux qui escrivent selon l'exemple qui sert de titre à cette remarque, pechent contre tout cela.

OBSERVATION.

LA Remarque de M. de Vaugelas est fort juste, il faut dire necessairement, *il s'est brusle & a bruslé en mesme temps tous ceux qui estoient auprès de luy*, le verbe auxiliaire *estre* ne pouvant tenir la place de l'auxiliaire *avoir* dans les derniers mots de cette phrase. Il faut éviter plusieurs autres manieres de parler qui ne sont pas moins irregulieres, par exemple, *il s'est attiré une estime generale, & rendu celebre par quantité de sçavans Ouvrages* : c'est fort bien parler que de dire, *il s'est attiré une estime generale*, c'est aussi fort bien parler que de dire, *il s'est ren-*

dit celebre; mais on ne peut dire dans la mesme phrase, *il s'est acquis une estime generale & rendu celebre*, il faut repeter *s'est* & dire, *& s'est rendu celebre*; parce que ce pronom relatif *se*, qui est au datif dans *il s'est attiré*, ne peut servir au verbe *rendre*, qui demande un accusatif.

REMARQUE.

Demi-heure, demi-douzaine.

C'Est ainsi qu'il faut dire & escrire, & non pas *demie heure*, ny *demie douzaine*, mais il faut bien dire *une heure & demie, une douzaine & demie, une lieuë & demie, &c.*

OBSERVATION.

CE mot *demi* n'en fait qu'un avec le substantif auquel il est joint. Il y faut mettre une division, & dire avant un nom feminin, *une demi-heure*, & non pas *une demie-heure*, & devant un pluriel masculin, *ce sont des demi-heros*, & non pas *demis-heros*. Quand le nom substantif est mis avant *demi*, ce que dit M. de Vaugelas est incontestable. Il faut dire *une heure & demie, une lieuë & demie*.

REMARQUE.

Quelque riches qu'ils soient.

IL faut escrire ainsi, & non pas *quelques* avec une *s*, parce que *quelque*, est là adverbe & non pas pronom, & signifie *encore que*, ou proprement le *quantumlibet* des Latins; neantmoins il faut remarquer qu'il n'est adverbe qu'avec les adjectifs, comme en l'exemple proposé, & non pas avec les substantifs; car on ne dira pas *quelque perfections qu'il ait*, mais *quelques perfections*, parce que là *quelques*, n'est pas adverbe, mais pronom & ainsi il prend l'*s* au pluriel. Nous avons fait une autre Remarque de

quelque adverbe aussi en une autre signification, qui est *environ*

OBSERVATION.

CEtte question a esté traitée amplement dans la Remarque qui porte pour titre *quelque, adverbe*.

REMARQUE.

Valant, & *vaillant.*

NOus avons desja fait une Remarque, pour asseurer qu'il faut dire par exemple, *il a cent mille escus vaillant*, & non pas *valant*, comme disent plusieurs, encore que l'on die *equivalent*, & non pas *équivaillant*. Mais j'adjouste icy, que l'on ne laisse pas de dire *valant*, en certain endroit, qui est quand on ne le met pas aprés l'argent, mais devant; comme *je luy ay donné vingt tableaux, valans cent pistoles la piece*, & non pas *vaillans cent pistoles la piece*, en quoy il faut admirer la bizarrerie de l'Usage.

OBSERVATION.

ON demeure d'accord qu'il faut dire, *il a cent mille écus vaillant*, & non pas *valant*. Il faut dire aussi, *je luy ay donné vingt tableaux valant cent pistoles la piece*, & non pas *vaillant cent pistoles*; mais il ne faut pas dire *valants* avec une *s*, de mesme qu'on dit, *je les ay trouvez lisant un tel livre*, & non pas *lisants*. On ne diroit pas *je luy ay donné trente pistoles valantes cent écus*, mais *valant cent écus*. Il est vray que ces participes actifs ont quelquefois les deux genres, & les deux nombres; mais c'est quand ils ne regissent rien, on dira fort bien, *j'ay trouvé ces femmes bien beuvantes & bien mangeantes*; mais on ne peut dire, *mangeantes des confitures*, il faut dire alors *mangeant des confitures*, à cause que *confiture* est le regime du verbe.

REMARQUE.

REMARQUE.

A moins de faire cela.

PLusieurs manquent en cette phrase, les uns disant *à moins de faire cela*, & les autres, *à moins que faire cela*, car ny l'un ny l'autre n'est bon, quoy que le premier soit moins mauvais, il faut dire *à moins que de faire cela.*

OBSERVATION.

ON a jugé que ces deux monosillabes *que de*, sont necessaires en cette phrase, & qu'il faut dire tousjours, *à moins que de faire telle chose, à moins que de consentir à telle chose.*

REMARQUE.

Loin, bien loin.

PAr exemple, *bien loin de m'avoir recompensé, il m'a fait mille maux*, est tres-bien dit, mais il y en a plusieurs, qui au lieu de parler ainsi, disent *loin de m'avoir recompensé, &c.* sans mettre *bien*, devant *loin.* C'est une faute en prose où il faut tousjours dire *bien loin*, & jamais *loin*, tout seul : mais en Vers non seulement *loin*, tout seul se peut dire, mais il a bien meilleure grace que *bien loin*, qui seroit trop languissant & sentiroit trop la Prose.

OBSERVATION.

CEs deux façons de parler, *loin de m'avoir rendu un bon office, bien loin de m'avoir servi*, sont tres-correctes, & l'on peut employer indifferemment *loin de*, ou *bien loin de*, selon que la phrase demande une sillabe de plus ou de moins pour mieux contenter l'oreille. *Loin de*, est plus doux en vers, que *bien loin de.*

REMARQUE.

Jours Caniculaires.

ON demande s'il faut dire *les jours Caniculiers*, ou *les jours Caniculaires*; On dit l'un & l'autre; mais *Caniculaires*, est beaucoup meilleur, & tellement de la Cour, qu'on n'y peut souffrir *Caniculiers*. Ceux qui croyent qu'il faut dire *Caniculiers*, se fondent sur l'analogie de plusieurs mots François qui ont la mesme terminaison, comme *singulier*, *regulier*, *seculier*, *particulier*, *escolier*, *&c.* qui viennent d'un mot Latin terminé en *aris*, *singularis*, *secularis*, *&c* comme *Caniculier*, vient de *Canicularis*; mais ils ne prennent pas garde, que ceux qui disent *Caniculaires*, alleguent aussi l'analogie de plusieurs autres mots venans du Latin terminez en *aris*, qui prennent neantmoins leur terminaison en *aire*, comme *salutaris salutaire*, *militaris militaire*, *circularis circulaire*, *auricularis auriculaire*, *&c.* Mais quand le mot de *Caniculier*, auroit toute l'analogie pour luy, *Caniculaire* ayant l'Usage pour luy doit prévaloir, parce que l'analogie n'a lieu que là où l'Usage l'authorise, ou bien où il ne paroist pas.

OBSERVATION.

CAniculiers n'est point un mot receu dans la langue, L'usage n'admet que *jours caniculaires*.

REMARQUE.

Gangraine.

IL faut escrire *gangraine*, avec un *g* au commencement, & non pas *cangraine*, avec un *c*, mais on prononce *cangraine*, avec un *c*, & il est plus doux à cause qu'on évite la

repetition des deux *g*. Nous avons beaucoup de mots en nostre langue, où le vulgaire confond ces deux lettres *c*, & *g*, par exemple il dit *segret*, pour *secret*, & *vacabond*, pour *vagabond*.

OBSERVATION.

IL faut prononcer *gangrene*, comme s'il estoit escrit avec un *c*. au commencement. On prononce & on escrit, *vagabond*, & non pas *vacabond*.

REMARQUE.

Exemple.

PLusieurs à la Cour prononcent *exemple*, comme si l'on escrivoit *exemple*, avec un *c*, aprés l'*x*, mais ils font une faute; Car nous avons des mots, où aprés l'*x*, la voyelle suit immediatement, comme en ceux-cy *examiner*, *exempt*. *exemple*, *exil*, *&c.* & d'autres où aprés l'*x* on met un *c*, comme à *excepter*, *exciter*, *&c.* Quand il y a un *c*, il le faut prononcer, mais quand il n'y en a point comme à *exemple*, on ne le prononce jamais, & outre que la raison le veut ainsi, c'est l'usage le plus general, y ayant incomparablement plus de gens qui disent *exemple*, sans *c*, que de ceux qui disent *exemple*, avec un *c*.

OBSERVATION.

IL faut prononcer ce mot comme il est escrit, c'est-à-dire, sans faire sentir un *c*. aprés le second *e*. On ne doit prononcer un *c*, que quand on le trouve escrit comme dans ces mots *excepté*, *excellent*. Il est vray qu'il y a des noms propres, qu'il faut prononcer fortement, quoy qu'il n'y ait point de *c*, ny d'*s*, marquez aprés. Par exemple, il ne faut pas prononcer *Alexandre*, comme *examiner*; mais comme si l'on prononçoit *Alexsandre* avec un *x*, suivi d'une *s*. De mesme il faut prononcer *Xerxes* *&* *Artaxerxes*, comme on prononce *excellent*.

REMARQUE.

Horrible, effroyable.

CEs epithetes & quelques autres ſemblables s'appliquent ſouvent en noſtre langue aux choſes bonnes & excellentes, quoy qu'elles ne ſemblent convenir qu'à celles qui ſont tres-mauvaiſes & tres-pernicieuſes. Par exemple on dit tous les jours, *Il a une memoire effroyable, il fait une deſpenſe horrible, il a une horrible grandeur*, quand on parlera d'une choſe où la grandeur eſt loüange, comme d'un Palais, d'un parc, d'un jardin, d'une Egliſe, &c. Et tant s'en faut que cette façon de parler ſoit mauvaiſe, ny qu'il la faille condamner, qu'au contraire elle eſt élegante, & à Ciceron meſme pour garent, qui dit en une de ſes lettres *ad Atticum*, en parlant de Ceſar, *Horribili vigilantia, celeritate, diligentia.* Il veut loüer Ceſar, & il dit que *ſa vigilance, ſa viſteſſe*, ou *ſa promptitude, ſa diligence eſt horrible.*

OBSERVATION.

ON a eſté de l'avis de la Remarque ſur les mots *horrible* & *effroyable*, à quoy l'on peut adjouter *furieux* & *épouvantable*, pour ſignifier quelque choſe d'exceſſif. *Il a une épouvantable demangeaiſon de parler, une furieuſe envie de parler.* Il faut ſeulement prendre garde que ces adjectifs ne conviennent point à des ſubſtantifs d'une ſignification toute oppoſée.

REMARQUE.

Souvenir.

LEs uns diſent, par exemple, *il faut faire cela pour eux, afin de les faire ſouvenir de, &c.* Et les autres

disent, *il faut faire cela pour eux*, *afin de leur faire souvenir de*, &c. Mais il y a cette difference entre ces deux façons de parler, que *leur faire souvenir*, est l'ancienne, qui n'est plus dans le bel usage, & *les faire souvenir*, est la nouvelle aujourd'huy usitée par tous ceux qui font profession de bien parler & de bien escrire.

OBSERVATION.

IL faut dire, *afin de les faire souvenir*, & non pas *afin de leur faire souvenir*. On dit au singulier *je l'ay fait souvenir de sa promesse*, & non pas, *je luy ay fait souvenir de sa promesse*; ce qui fait connoistre que le relatif *le* & *les* doit estre tousjours mis à l'accusatif.

REMARQUE.

Mien, tien, sien.

CEs trois pronoms ne se mettent plus dans le beau stile de la façon qu'on avoit accoustumé d'en user; par exemple, on disoit autrefois, comme le disent & l'escrivent encore aujourd'huy ceux qui n'ont pas soin de la pureté du langage, *un mien frere*, *une tienne sœur*, *un sien amy*. Mais on ne s'en sert plus ainsi, & si l'on demande comme il faut donc dire, on respond que s'il y a plusieurs freres, il faut dire, *un de mes freres*, & s'il n'y en a qu'un, *mon frere*; de mesme *une de tes sœurs*, ou *ta sœur*, *un de tes amis*, ou *ton amy*.

OBSERVATION.

UN *mien frere*, *un sien ami*, sont des façons de parler qui ne sont plus en usage. On ne peut se servir de ces pronoms que quand ils sont relatifs, comme en ces phrases, *ta conjecture est mieux fondée que la mienne. Son habit paroist mieux fait que le tien.*

REMARQUE.

Notamment.

CEt adverbe n'eſt pas du bel uſage, il faut pluſtoſt dire *nommément*, les meilleurs ſont, *particulierement*, *principalement*, *ſur tout*, *&c.*

OBSERVATION.

IL y a certains endroits ou *notamment* peut eſtre employé pour marquer une choſe plus particulierement. *Il a cité pluſieurs loix*, *& notamment celle-cy*. Ce mot *notamment* deſigne mieux la Loy dont il s'agit, que ſi l'on diſoit, *& principalement celle-cy*.

REMARQUE.

Pſeaumes Penitentiaux.

SElon la reigle il faudroit dire *Penitentiels*, car tous les noms dont les pluriels ſe terminent en *aux*, ſe terminent en *al*, ou en *ail*, au ſingulier, comme *mal*, *maux*, *animal*, *animaux*, *brutal*, *brutaux*, *eſmail*, *eſmaux*, *ail*, *aux*. Or il eſt certain qu'on ne dit point *Penitential*, au ſingulier, mais *Penitentiel*, & par conſequent il faudroit dire *Penitentiels*, au pluriel, & non pas *penitentiaux*. Cependant l'Uſage veut que l'on die *Penitentiaux*, *les Pſeaumes Penitentiaux*, & non pas les *Pſeaumes Penitentiels*. C'eſt une exception à la reigle; je penſe qu'elle eſt unique. Il y a quelque plaiſir à deviner, ou à rechercher d'où cela peut eſtre venu. C'eſt à mon avis de ce que l'on ne ſe ſert point de ce mot, qu'en le joignant avec *Pſeaumes*, & tousjours au pluriel *Pſeaumes Penitentiaux*; car quand on veut parler d'un ſeul Pſeaume de ce genre là, on dit *un des Pſeaumes Penitentiaux*, & non pas *un Pſeaume Peni-*

tentiel, & asseurément si l'on disoit quelquefois *un Pseaume Penitentiel*, au singulier, on diroit aussi au pluriel *les Pseaumes Penitentiels*: mais parce qu'on ne le dit jamais qu'au pluriel, & qu'on l'a pris du Latin *Psalmi Pœnitentiales*, on a traduit *Pœnitentiales*, *Penitentiaux*, à cause que le Latin porte à cette terminaison *aux*, par le moyen de l *a* qui y conduit; à l'exemple d'une infinité d'autres, qui finissant en Latin par *ales*, se terminent en *aux*, en François, comme *æquales*, *egaux*, *animales*, *animaux*, *rivales*, *rivaux*. Ce n'est pas qu'il n'y ait plusieurs mots aussi, qui venant du Latin terminez en *ales*, se traduisent en *els*, en François, comme *mortales mortels*, *tales tels*, *&c.* mais il suffit qu'il y en ait d'autres, qui ayant *ales* en Latin, ont *aux* en François. Mais il n'y en a point qui ait *aux*, au pluriel qui n'ait *al*, ou *ail*, au singulier. Il est à remarquer, qu'on prononce *seaume*, & non pas *Pseaumes*.

OBSERVATION.

On ne dit point *un Pseaume Penitentiel*, mais un des sept *Pseaumes Penitentiaux*. C'est ainsi qu'il faut parler. Quoy qu'il soit vray que les noms terminez en *el* au singulier fassent *els* au pluriel, *mortel*, *mortels*, *criminel*, *criminels*, neantmoins *penitentiaux*, qui doit avoir *penitentiel* au singulier, & non pas *penitential*, si ce singulier peut estre employé, n'est pas l'unique exception à la regle, comme le marque M. de Vaugelas. On dit *les universaux* en Philosophie, quoy que le singulier soit *universel*. Quant à l'adjectif *universel*, il est certain que son pluriel est *universels*.

Quelques-uns tiennent qu'on prononce *les sept Seaumes*, sans faire sentir le *p*, devant l'*s*, les autres en plus grand nombre croyent qu'on doit prononcer *sept Pseaumes*, comme on prononce *Psalmiste*, *Psalmodier* & *Psalterion*.

REMARQUE.

Oratoire, Episode.

O*Ratoire*, eſt tousjours maſculin. Et cela eſt ſi certain qu'il ne ſeroit pas beſoin d'en faire une remarque, ſi certains Autheurs approuvez n'y avoient manqué, en quoy tous les autres les condamnent. Mais *Episode*, eſt maſculin & feminin, quoy que plus ſouvent maſculin.

OBSERVATION.

ON a eſté de l'avis de M. de Vaugelas ſur le genre *d'Oratoire*; mais *Episode* eſt tousjours maſculin.

REMARQUE.

Cy, joint aux ſubſtantifs.

TOut Paris dit, par exemple, *cet homme cy. ce temps-cy, cette année-cy*; mais la plus grand'part de la Cour dit, *cette homme icy, ce temps icy, cette annee icy*, & trouve l'autre inſupportable, comme reciproquement les Pariſiens ne peuvent ſouffrir *icy*, au lieu de *cy*. Ce qu'il y a à faire en cela, eſt ce me ſemble, de laiſſer le choix de l'un ou de l'autre à celuy qui parle; bien que pour moy, je voudrois tousjours dire *cet homme icy*, & non pas *cet homme cy*, & ainſi des autres; Mais pour eſcrire, ſi ce n'eſt dans le ſtile le plus bas, comme dans la Comedie, l'Epigramme burleſque, ou la Satyre, je ne voudrois jamais me ſervir ny de l'un, ny de l'autre; Et ce n'eſt pas une reigle que je faſſe moy-meſme, je ne prétens pas avoir cette authorité, mais c'eſt une remarque tirée des eſcrits de tous nos meilleurs Autheurs, qui ont tousjours évité une locution ſi baſſe & ſi populaire. En effet, *cet homme, ce temps*,

temps, cette année, ne disent-ils pas toute la mesme chose, sans y ajouster ny *cy*, ni *icy*? Une des plus éloquentes pieces de nostre temps a esté comme soüillée de cette tache, s'y rencontrant par trois fois *en ce royaume-cy*, au lieu de dire simplement, *en ce royaume*. Cette particule n'est bonne qu'aux pronoms *celuy*, & *cettuy* en tous leurs genres & en tous leurs nombres, comme *celuy cy*, *celle-cy*, *ceux-cy*, *celles-cy*, *cettuy-cy*, *cette cy*, qui ont les mesmes pluriels que *celuy cy*, & *celle cy*. *Cettuy-cy*, commence à n'estre plus gueres en usage.

OBSERVATION.

IL faut dire *ce temps-cy*, *cette année-cy*, & non pas *ce temps icy*, *cette année icy*. Il est beaucoup mieux de supprimer *cy*, & de dire simplement, *cet homme*, *ce Royaume*, *que cet homme-cy*, *ce Royaume-cy*; mais il y a des occasions où il est bon d'employer cette expression, pour mieux marquer ce que l'on veut dire, comme *ce temps-cy ne durera pas toujours*. On ne dit plus *cettuy-cy*, mais *celuy-cy*, qui est opposé à *celuy-là*. *Celuy-cy estoit pour l'affirmative, celuy-là pour la negative.*

REMARQUE.

Ordres pour *un Sacrement*.

ON demande s'il le faut faire masculin ou feminin. On respond qu'il est l'un & l'autre, non pas indifferemment, mais selon la situation où il est. Par exemple, M. Coëffeteau & tous les bons Autheurs escrivent *les sainctes Ordres*, & cependant tout le monde dit, & escrit *les Ordres sacrez*, & non pas *sacrées*. Cette bizarrerie n'est pas nouvelle en nostre langue, car nous disons tout de mesme, *ce sont de fines gens*, & *ces gens-là sont bien fins*, & non pas *bien fines*.

OBSERVATION.

LE mot *ordre* dans la signification de Sacrement est tousjours masculin, quelques-uns ont cru que l'usage autorisoit cette façon de parler, *les Saintes Ordres*, mais tous les autres ont esté d'un avis contraire. Il n'en est pas de ce mot comme de celuy de *gens*, qui veut que les adjectifs mis devant soient feminins, *ce sont de fines gens*, & qu'ils soient masculins, s'ils sont mis aprés, *ce sont des gens bien fins*.

REMARQUE.

Evesché, *Duché*, *Comté*.

EVesché, estoit autrefois un mot feminin, & Ronsard a dit,

& le dos empesché
Sur le pesant fardeau d'une bonne Evesché:

Mais aujourd'huy on le fait tousjours masculin. Il en est de mesme d'*Archevesché*, *un bon Evesché*, *un grand Archevesché*, Pour *Duché*, on le fait tantost masculin, tantost feminin, mais il me semble beaucoup plus usité au masculin, & *Comté* de mesme, quoy que l'on die *la Franche-Comté*. Ceux du pays où elle est, ne sçachant gueres bien nostre langue, peuvent l'avoir nommée ainsi. Ce n'est pas que quelques-uns à la Cour & à Paris ne fassent *Comté*, feminin, mais il est plus usité au masculin, comme j'ay dit.

OBSERVATION.

CEs mots *Evesché*, *Duché*, & *Comté* sont aujourd'huy masculins. Le dernier a gardé le femnin dans cette phrase *la Franche-Comté*.

REMARQUE.

Prés, auprés.

LA prépoſition *prés*, a deux regimes, le genitif & l'accuſatif, car on dit *prés du fleuve*, & *prés le Palais royal*, mais celuy du genitif eſt beaucoup meilleur, & plus en uſage. Neantmoins il y en a qui croyent, que *prés du Palais royal*, non ſeulement ne ſeroit pas ſi bien dit, mais ſeroit mal dit. Je ne ſuis point de cette opinion, auſſi n'eſt-ce pas la plus commune. Il eſt bien vray, qu'enſeignant un logis à Paris, il eſt aſſez ordinaire d'oüir dire *prés la porte S. Germain*, *prés la porte S. Jacques*, & c'eſt peut-eſtre pour abreger ce qui ſeroit plus long en diſant *prés de la porte Saint Jacques*. Au moins il eſt tres-certain qu'avec les perſonnes, on le met touſjours au genitif, & que l'on ne dit jamais que *prés de moy*, *prés de luy*, *prés de cette Dame*: mais *auprés*, y ſeroit encore meilleur, & quoy qu'il s'employe fort bien aux choſes, comme *il loge auprés de l'Egliſe*, ſi eſt-ce qu'à mon avis il convient beaucoup mieux aux perſonnes, & l'on dira, *il a des gens auprés de luy, qui ne valent rien*, & l'on ne diroit pas, *il a des gens prés de luy*.

OBSERVATION.

LE regime le plus naturel de *prés* eſt le genitif. Ainſi on dit *ſa maiſon eſt prés d'une Egliſe*, & non pas *prés une Egliſe*. On dit fort bien, *il loge prés la porte ſaint Jacques*, & il y a dans cette façon de parler une double omiſſion de la particule *de*, pour ne pas dire *il loge prés de la porte de ſaint Jacques*, ces ellipſes ſont fort ordinaires à la langue. On dit de meſme *prés l'Hoſtel de Ville*, parce que la repetition de la particule *de* bleſſeroit l'oreille. *Prés de l'Hoſtel de Ville*. On pourroit dire, *prés du Pa-*

lais Royal, mais *prés le Palais Royal*, eſt plus uſité. *Auprés* demande tousjours un genitif. *Il loge auprès de l'Egliſe* & non pas *auprès l'Egliſe*. *Il eſtoit aſſis auprès de moy*, & non pas *auprès moy*.

REMARQUE.

Expedition.

JE ſçay bien que depuis quelques années nos meilleurs Autheurs non ſeulement ne font point de difficulté d'uſer de ce mot pour dire *un voyage de guerre en pays eſloigné*, comme *l'expedition d'Alexandre*, ou *de Ceſar*, mais le preferent meſme à toute autre expreſſion qui puiſſe ſignifier cela. Tant d'excellens hommes l'employent dans leurs plus belles pieces d'éloquence, que je ne ſuis pas ſi temeraire que de le condamner; Mais avec le reſpect qui leur eſt deu, je diray qu'aux ouvrages qui doivent voir la Cour, & paſſer par les mains des Dames, je ne le voudrois pas mettre, parce que ny elles, ny les Courtiſans qui n'auront point eſtudié, n'auront garde de l'entendre, ny de prendre jamais *expedition*, qu'au ſens ordinaire, & auquel tout le monde a accouſtumé de s'en ſervir. Je n'ay pas remarqué que M. Coëffeteau l'ait mis en aucun de ſes eſcrits, mais j'ay bien pris garde, que les Dames d'excellent eſprit liſant un livre, où ce mot eſtoit employé au ſens dont nous parlons, s'eſtoient arreſtées tout court au milieu d'un des plus beaux endroits du livre, perdant, ou du moins interrompant par l'obſcurité d'un ſeul mot, le plaiſir qu'elles prenoient en cette lecture. Si je m'en ſervois, j'y voudrois tousjours adjouſter *militaire*, & dire *une expedition militaire*, *des expeditions militaires*; car cette epithete l'explique en quelque façon, quoy que la plus-part des Dames entendent auſſi peu *militaire*, qu'*expedition*.

OBSERVATION.

EXpedition, est presentement un mot fort connu, & il n'est point besoin d'y joindre l'adjectif *Militaire* pour le faire entendre, *Cesar partit pour cette grande expedition. Saint Loüis au retour de sa premiere expedition d'Outremer.*

REMARQUE.

Previt, preveut.

ON demande s'il faut dire, *il previt*, ou *il preveut*. Il faut dire *previt*, quoy qu'il y en ait quelques-uns qui disent *preveut*. La raison de douter est, que *pourvoir*, est un composé de *voir*, & neantmoins on dit, *il pourveut*, & non pas *il pourvit*. Outre qu'il y a des verbes simples qui se conjuguent d'une façon, & leurs composez se conjuguent d'une autre, par exemple on conjugue *nous disons, vous dites, &c.* & au composé l'on dit *nous mesdisons, vous mesdisez*, & non pas *vous mesdites*, & de mesme *nous predisons, vous predisez*, & non pas *vous predites*. Ainsi nous disons au simple, *quoy qu'il die*, & nous ne dirons pas au composé, *quoy qu'il mesdie*, ny *quoy qu'il predie*, mais *quoy qu'il mesdise*, & *quoy qu'il prédise*. Ainsi au participe simple on dit *decidé*, & au composé on dit *indecis*, & non pas *indecidé*. Il y en a encore d'autres, qui ne se presentent pas toûjours à la plume. Ainsi encore pour la prononciation on dit *respondre*, sans prononcer l'*s*, & au composé on dit, *correspondre*, en prononçant l'*s*.

OBSERVATION.

QUoy que *prévoir & pourvoir* soient deux verbes composez du verbe *voir*, il n'y a que le premier qui fasse, *je previs*, de mesme que *voir* fait *je vis*, *pourvoir* fait *je pourveus*, *tu pour-*

veus, *il pourveut.* Toute cette Remarque a paru fort juste, à l'exception de *quoy qu'il die*, qu'on a desja condamné dans une Remarque précedente, il faut dire, *quoy qu'il dise.*

REMARQUE.

Aller au devant.

Voicy comme il se faut servir de cette phrase, par exemple il faut dire, *il est allé au devant de luy*, *il faut aller au devant de luy*, & non pas *il luy est allé au devant*, *il luy faut aller au devant* comme parlent les Gascons, & mesme quelques Parisiens, qui ont corrompu leur langage naturel par la contagion des Provinciaux.

OBSERVATION.

M. De Vaugelas a marqué la veritable construction de cette phrase. On ne dit point *il luy est allé audevant*, ny *il luy faut aller au devant*, mais *il est allé au devant de luy*, *il faut aller au devant de luy.*

REMARQUE.

Si, *particule conditionnelle.*

L'*I* de cette particule quand elle est conditionnelle, & non autrement, ne se mange point devant aucune des cinq voyelles, si ce n'est devant *i*, encore n'est-ce qu'en ces deux mots, *il*, & *ils*, par exemple on dit, *si aprés cela*, & non pas *s'aprés cela*; *si entre-nous*, & non pas *s'entre-nous*; *si implorant*, & non pas *s'implorant*; *si on le dit*, & non pas *s'on le dit*; & enfin *si un homme*; & non pas *s'un homme*; mais devant *il*, & *ils*, cet *i*, se mange, & l'on dit *s'il faut*, *s'il vient*, *s'ils viennent*, & non pas *si il faut*, *si il vient*, *si ils viennent*, comme escrivent quelques-

uns, mesme de ceux qui ont la reputation de bien escrire; Et c'est ce qui a donné lieu à cette remarque, dont je ne me serois pas avisé, comme la croyant superfluë, si je n'eusse trouvé cette faute continuelle en leurs escrits, qui estant dignes d'estre imitez en tout le reste, pourroient surprendre en cela leurs imitateurs.

OBSERVATION.

TOut ce que M. de Vaugelas a dit dans cette Remarque est inconteſtable.

REMARQUE.

Pact, pacte, paction.

PAct, ne vaut rien du tout, *pacte*, est bon. On dit *un pacte tacite*, & que *les Sorciers font un pacte avec le Diable*, mais *paction*, est le meilleur, & le plus usité, *faire une paction*. Il y a de certaines Provinces en France, où l'on dit *pache*, pour *paction*, mais ce mot est barbare.

OBSERVATION.

CEux qui escrivent *pacte* sans *e*, l'escrivent mal. Il faut faire entendre cet *e*, & prononcer *pacte*, *un pacte tacite*. *Paction* est fort usité entre les personnes, *faire une paction avec quelqu'un*; mais on dit *faire un pacte avec le diable*, & non pas *faire une paction*.

REMARQUE.

Ebene, yvoire.

CEs deux mots sont feminins, il faut dire par exemple, *voyla de l'ebene bien noire*, & *de l'yvoire bien blanche*. Toute la Cour parle ainsi. Ceux qui travaillent en ebene, font ce mot des deux genres, mais il s'en faut

tenir à la Cour. Pour ceux qui travaillent en yvoire, ils le font tousjours feminin.

OBSERVATION.

Ebene eſt feminin, & *yvoire* maſculin.

REMARQUE.

Courroucé.

CE mot dans le propre eſt vieux, & n'eſt plus gueres en uſage, car on dira rarement, *il eſt courroucé contre moy*, pour dire, *il eſt en colere contre moy;* mais dans le figuré il eſt fort bon, comme quand on dit que *la mer eſt courroucée*, pour dire, qu'elle eſt fort agitée, & qu'il y a une grande tourmente. Il y a ainſi pluſieurs autres mots, qu'on rejette dans le propre, & qu'on reçoit dans le figuré, mais ils ne ſe preſentent pas maintenant à ma memoire.

OBSERVATION.

C*Ourroucé* n'eſt plus en uſage dans le propre. On ne dit point *il eſt fort courroucé contre vous*, mais on dit fort bien au figuré, *le Ciel courroucé contre nos crimes. Les flots courroucez.*

REMARQUE.

Vers, envers.

CEs deux prépoſitions ne veulent pas eſtre confonduës; *vers*, ſignifie le *versùs* des Latins, comme *vers l'Orient*, *vers l'Occident*; & *envers*, ſignifie l'*erga*, comme *la pieté envers Dieu*, *envers ſon pere*, *envers ſa mere*, *&c. Vers* eſt, pour *le lieu*, & *envers*, pour *la perſonne*, Ce ſeroit mal parler, de dire *la pieté des enfans vers le pere*, comme eſcrit tousjours un grand homme. Que ſi

si l'on dit, *il s'est tourné vers moy*, & que de là on veille inferer, que *vers*. se dit aussi bien pour *la personne*, que pour *le lieu*; on respond qu'en cet exemple *vers*, ne laisse pas de regarder *le lieu*, plustost que *la personne*, comme le mot de *tourner*, le fait assez voir.

OBSERVATION.

LA distinction que fait M. de Vaugelas de ces deux prépositions est fort juste. *Vers* est pour le lieu, & *envers* pour les personnes. On dit pourtant *l'Ambassadeur vers le Roy d'Espagne*; mais le mot *envoyé* est sous-entendu en cette phrase. On croit que *vers* en cet endroit regarde le lieu.

REMARQUE.

Ulcere.

CE mot est masculin, *un ulcere amoureux*, dit un grand personnage, en traduisant *vulnus alit venis.* On dit *un ulcere malin*, & non pas *maligne*, neantmoins à la Cour plusieurs le font feminin.

OBSERVATION.

TOut le monde fait aujourd'huy *Ulcere* masculin, tant à la Cour qu'à la ville.

REMARQUE.

Une partie du pain mangé.

ON demande s'il faut dire, par exemple, *je n'ay fait que sortir de la chambre, j'ay trouvé une partie du pain mangé*. ou *j'ay trouvé une partie du pain mangée*. Cette question ayant esté agitée en fort bonne compagnie, & de personnes tres-sçavantes en la langue, tous sont demeu-

rez d'accord que selon la Grammaire ordinaire, il faut dire *une partie du pain mangée*, & non pas *mangé*; mais la plus-part ont soustenu que l'usage disoit *une partie du pain mangé*, & non pas *mangée*, & que l'usage le voulant ainsi, il n'estoit plus question de Grammaire ny de reigle. Mesme on a ajousté ce que je pense avoir remarqué en divers endroits, qu'il n'y a point de locution qui ait si bonne grace en toutes sortes de langues, que celle que l'usage a establie contre la reigle, & qui a comme secoüé le joug de la Grammaire: En effet les Poëtes Grecs & Latins en ont fait de belles figures, dont ils ornent leurs escrits, comme est la synecdoche (qu'ils appellent) & plusieurs autres semblables, sur quoy ce mot de Quintilien est excellent, *aliud est Latinè, aliud Grammaticè loqui.* Mais pour revenir à nostre exemple, on dit tout de mesme, *il a une partie du bras cassé, il a une partie de l'os rompu, il a une partie du bras emporté*, & non pas *cassée, rompuë*, ny *emportée*. On pourroit en rendre quelque raison, mais il seroit superflu, puis qu'il est constant que l'usage fait parler ainsi & qu'il fait plusieurs choses sans raison, & mesme contre la raison, ausquelles neantmoins il faut obeïr en matiere de langage.

OBSERVATION.

Il ne faut point chercher de raison dans une façon de parler receuë par l'usage, qui est plus fort que toutes les regles. Il est vray que le pain entier n'est pas mangé, & qu'il n'y en a qu'une partie qui soit mangée; mais il est certain qu'il faut dire. *J'ay trouvé une partie du pain mangé*, & non pas *mangée*, de mesme qu'on dit au pluriel, *il revint aprés un voyage de plus de vingt ans, & trouva une partie de ses enfans morts*, & non pas *une partie de ses enfans morte.*

REMARQUE.

De la façon que j'ay dit.

C'Eſt ainſi qu'il faut dire, & non pas *de la façon que j'ay dite*, quoy que ſelon la reigle il le faudroit faire feminin. Il y en a toutefois qui croyent, que l'un & l'autre eſt bon, mais j'apprens qu'ils ſe trompent. En cet exemple, ces paroles *de la façon que*, ſont comme adverbiales & ont le meſme ſens que ſi l'on diſoit *comme j'ay dit*. Il s'en rencontre quelquefois d'autres de cette nature, dont je ne me ſouviens pas maintenant, où il en faut uſer de meſme.

OBSERVATION.

M. De Vaugelas a raiſon de faire obſerver que ces paroles *de la façon que*, ſont comme adverbiales, & que c'eſt la meſme choſe que ſi on diſoit *comme*. Si elles avoient un autre ſens, il faudroit qu'elles ſignifiaſſent *de la façon laquelle j'ay dite*, ce qui ne peut eſtre, la particule *que* n'eſtant point relative en cette phraſe. Ainſi il eſt hors de doute qu'il faut dire *de la façon que j'ay dit*, & non pas *que j'ay dite*.

REMARQUE.

Il ſe vient juſtifier, il vient ſe juſtifier.

CEtte remarque eſt de grande eſtenduë, car à tous propos il s'offre occaſion de dire l'un ou l'autre en d'autres exemples, que celuy que je viens de propoſer, comme *je ne le veux pas faire*, ou *je ne veux pas le faire*; *ils me vont blaſmer*, ou *ils vont me blaſmer*, & ainſi d'une infinité d'autres où l'on employe les pronoms perſonnels. Il s'agit donc de ſçavoir ſi tous deux ſont bons, & cela eſtant, lequel eſt le meilleur. On reſpond que tous deux

sont bons, mais que si celuy-là doit estre appellé le meilleur, qui est le plus en usage, *je ne le veux pas faire*, sera meilleur que *je ne veux pas le faire*, parce qu'il est incomparablement plus usité. M. Coëffeteau observoit ordinairement le contraire, & mettoit le pronom auprés de l'infinitif, parce que faisant profession d'une grande netteté de stile, il trouvoit que la construction en estoit plus nette & plus reguliere; Mais il y a plus de grace, ce me semble, en cette transposition, puis que l'usage l'authorise, suivant ce qui a esté dit en la Remarque, qui a pour titre, *Une partie du pain mangé*. Une des principales beautez du Grec & du Latin consiste en ces transpositions, & comme elles sont fort rares en nostre langue, sur tout en Prose, elles en sont plus agreables.

OBSERVATION.

ON a trouvé qu'il n'y a que l'oreille à consulter sur toutes les phrases qui sont rapportées dans cette Remarque. La seule occasion où le pronom relatif doit estre mis aprés le verbe *venir*, & non pas devant, c'est quand la conjonction *et*, joint un second infinitif avec *justifier*, & que ce second infinitif ne demande point le pronom personnel *se*. Il faut dire, *il vint se justifier & dire les raisons qui l'avoient obligé* à, &c. & non pas, *il se vint justifier & dire*, parce que ces mots *il se vint*, s'accordent fort bien avec *justifier*; mais ils ne peuvent s'accorder avec *dire*.

REMARQUE.

Vieil, vieux.

TOus deux sont bons, mais non pas indifferemment; car *vieil* ne se doit jamais mettre à la fin des mots, ny devant les substantifs, qui commencent par une consonne, comme on ne dira pas *c'est un homme vieil*,

c'est un habit vieil, quoy qu'à Paris plusieurs dient *du vin vieil*, mais mal. On ne dira pas non plus, *c'est un vieil garçon*, *c'est un vieil manteau*, mais *un homme vieux*, *un habit vieux*, *du vin vieux*, *un vieux garçon*, *un vieux manteau*. Le seul usage donc de *vieil*, est devant les substantifs, qui commencent par une voyelle, comme *un vieil homme*, *un vieil amy*, *un vieil habit*, *&c.* Ce n'est pas que l'on ne die aussi *un vieux homme*, *un vieux amy*, *un vieux habit*, mais *vieil*, y est beaucoup meilleur.

OBSERVATION.

On a trouvé que la regle establie dans cette Remarque sur les mots *vieil* & *vieux* doit estre tousjours suivie, sans excepter aucun substantif commençant par une voyelle. Il faut dire *un vieil homme*, *un vieil ami*, *un vieil habit*, & jamais *un vieux homme*, *un vieux ami*, *un vieux habit*.

REMARQUE.

Cymbales, *tymbales*, *hemistiches*.

Ces deux premiers mots sont tousjours feminins, *des cymbales sonnantes*. *Hemistiche*, qui signifie un demi-Vers, est tousjours masculin, *un hemistiche*.

OBSERVATION.

On a esté de l'avis de M. de Vaugelas sur le genre des trois mots qui font le sujet de cette Remarque.

REMARQUE.

Deux ou plusieurs pluriels suivis d'un singulier avec la conjonction ET *devant le verbe, comment ils regissent le verbe?*

L'Exemple le va faire entendre, *Non seulement tous ses bonneurs & toutes ses richesses, mais toute sa vertu s'esvanoüirent.* Quelques-uns ont soustenu que c'estoit bien dit, à cause des pluriels & de plusieurs choses qui précedent le verbe: car quand il n'y auroit que des singuliers, estant de diverse nature & joints par la conjonction *et*, ils regiroient tousjours le pluriel, donc à plus forte raison y ayant des pluriels. Neantmoins la plus-part ne sont pas de cet avis, & tiennent qu'asseurément il faut dire, *non seulement tous ses honneurs, & toutes ses richesses, mais toute sa vertu s'esvanoüit*, non pas à cause de *vertu*, qui est au singulier, & le plus proche du verbe *s'esvanoüit*: car il n'y a point de doute qu'il faudroit dire *ses honneurs, ses richesses, & sa vertu s'esvanoüirent*, & non pas *s'esvanoüit* quoy que *vertu*, en cet exemple soit au singulier, & proche du verbe, comme en l'autre; Mais cela procede, si je ne me trompe, de deux raisons; l'une que l'adjectif *tout*, comme c'est un mot collectif, & qui reduit les choses à l'unité, quand il est immediatement devant le verbe au singulier, il demande necessairement le singulier du verbe qui le suit, nonobstant tous les pluriels qui le précedent, & pour le faire voir plus clairement, servons-nous du mesme exemple, & disons *tous ses honneurs, toutes ses richesses, & toute sa vertu s'esvanoüirent.* Il est certain que presque tous ceux qui sont sçavans en

nostre langue, condamnent cette façon de parler, & soustiennent qu'il faut dire *s'esvanoüit*, quoy qu'ils ne doutent point qu'en l'autre exemple, il ne faille dire *ses honneurs, ses richesses, & sa vertu s'esvanoüirent*. Il n'y a donc que l'adjectif *tout*, qui cause cette difference. La seconde raison meilleure encore que la premiere, est, que la particule *mais*, qui est au premier exemple, separe en quelque façon ce membre de celuy qui le précede, & rompant la premiere construction des pluriels, en demande une particuliere pour elle, qui est le singulier, ce *mais*, servant comme d'une barriere entre deux, & d'un obstacle pour empescher la communication & l'influence des pluriels sur le verbe. Quoy qu'il en soit, & à quelque cause qu'on l'attribuë, l'usage le fait ainsi dire presque à tout le monde, & les femmes que j'ay consultées là dessus, à l'imitation de Ciceron, sont toutes de cet avis, & ne peuvent souffrir *non seulement toutes ses richesses & tous ses honneurs, mais toute sa vertu s'esvanoüirent*. Que si l'on demande ce que deviendront ces pluriels, *tous ses honneurs, & toutes ses richesses*, sans aucun verbe qu'ils regissent; Il faut respondre, que l'on y sous-entend le mesme verbe pluriel *s'esvanoüirent*, lequel neantmoins on n'exprime pas, pour n'estre pas obligé de le repeter deux fois, quand on le met aprés *toute sa vertu*; car si l'on ne le mettoit point à la fin, on diroit fort bien, *non seulement tous ses honneurs, & toutes ses richesses s'esvanouïrent, mais toute sa vertu*, & alors aprés *vertu*, il faudroit sous-entendre *s'esvanouit*. Mais il est beaucoup plus élegant de le sous-entendre en cet exemple aprés les pluriels, qu'aprés le singulier.

OBSERVATION.

IL faut dire, *non seulement tous ses honneurs & toutes ses richesses, mais toute sa vertu s'évanoüit*, à cause de *mais*, qui suit le mot de *richesses*, aprés lequel on sous-entend *s'evanoüirent*. On a approuvé la raison que M. de Vaugelas en apporte; mais on n'a pas esté de son sentiment sur cette autre phrase, *tous ses honneurs, toutes ses richesses, & toute sa vertu s'evanoüit*, l'adjectif *tout* n'empesche point qu'il ne faille dire *s'evanoüirent*.

REMARQUE.

Trois substantifs, dont le premier est masculin, & les autres deux, feminins, quel genre ils demandent.

PArce que le genre masculin est le plus noble, il prevaut tout seul contre deux feminins, mesme quand ils sont plus proches du regime. Par exemple M. de Malherbe a dit,

L'air, la mer, & la terre
N'entretiennent-ils pas
Une secrette loy de se faire la guerre,
A qui de plus de mets fournira ses repas?

Il ne dit point, *n'entretiennent-elles pas*, Et afin qu'on ne croye pas, que ce soit une licence Poëtique, voicy des exemples en Prose, *le travail, la conduite, & la fortune peuvent-ils pas élever* un *homme? Le travail, la conduite, & la fortune joints ensemble*, & non pas *jointes*.

OBSERVATION.

ON a approuvé tous les exemples qui sont rapportez dans cette remarque; mais on a cru, que quand il y a deux noms substantifs au pluriel; dont le premier est masculin, & le second feminin,

feminin, il faut faire rapporter l'adjectif qui suit à ce second substantif qui est feminin, & dire, *il trouva les étangs & les rivieres glacées*, & non pas *les estangs & les rivieres glacez.*

REMARQUE.

Verbes qui doivent estre mis au subjonctif, & non à l'indicatif.

PAr exemple, *je ne crois pas que personne puisse dire que je l'aye trompé*, il faut ainsi parler, & non pas *que je l'ay trompé*, en l'indicatif. La reigle est, que quand il y a trois verbes dans une periode continuë, si le premier est accompagné d'une negative, les deux autres qui suivent, doivent estre mis au subjonctif, comme sont en cet exemple, *puisse*, & *je l'aye trompé*. Pour le premier, je ne vois personne qui y manque, mais pour le second, plusieurs mettent l'indicatif pour le subjonctif, & disent, *je ne crois pas que personne puisse dire què je l'ay trompé*, au lieu de dire, *que je l'aye trompé*. C'est une faute que fait d'ordinaire un de nos meilleurs Escrivains, & ce qui m'a obligé de faire cette remarque, tant pour empescher qu'on ne l'imite en cela, que parce qu'il y a apparence, que puis qu'un si excellent Autheur y manque, d'autres y manqueront aussi.

OBSERVATION.

C'Est tres-bien parler que de dire, *je ne croy pas que personne puisse dire que je l'aye trompé*, & peut-estre ne parleroit-on pas mal si on disoit *que je l'ay trompé;* mais il ne faut pas establir pour regle que quand il y a trois verbes dans une periode continuë, il faille mettre les deux derniers au subjonctif, si le premier est accompagné d'une negative. L'exemple qui suit renverse entierement cette regle. *Vostre ami ne sçait pas qu'on dit par tout qu'il est l'auteur de cette satire.* Le premier verbe de cette

periode est accompagné d'une negative, & il seroit tres mal de mettre les deux verbes qui le suivent au subjonctif, & de dire, *vostre ami ne sçait pas qu'on dise par tout qu'il soit l'autheur de cette satire.* Il y a des verbes qui veulent que celuy dont ils sont suivis soit au subjonctif, & d'autres qui s'accommodent fort bien de l'indicatif, l'usage seul doit décider là-dessus, & on n'en sçauroit faire de regle.

REMARQUE.

Envoyer.

ON demande s'il faut dire, par exemple, *il envoya son fils au devant de luy pour l'asseurer, &c.* ou bien, *il envoya son fils au devant de luy l'asseurer*, sans *pour.* On respond que l'un & l'autre est bon, mais la question ayant esté proposée à des gens capables de la resoudre, les uns ont creu qu'il estoit plus naturel de mettre *pour*, & les autres, plus élegant de le supprimer.

OBSERVATION.

ON a trouvé qu'il estoit mieux de mettre *pour* dans la phrase de M. de Vaugelas, à cause de ces mots, *au devant de luy*, qui sont entre *envoya*, & l'infinitif qui suit, *Il envoya son fils au devant de luy pour l'asseurer.* En ostant ces mesmes mots on peut fort bien dire, *il envoya son fils l'asseurer que.* Il faut remarquer qu'on ne sçauroit establir là-dessus aucune regle, puisqu'il y a des infinitifs avec lesquels le verbe *envoyer*, ne s'accommode pas sans la préposition *pour.* Par exemple, il faut dire necessairement *il envoya son fils au devant de luy pour l'obliger à prendre un autre chemin.*

REMARQUE.

Aprés six mois de temps escoulez.

CEtte remarque est presque semblable à celle qui a pour titre, *Une partie du pain mangé.* La question

est s'il faut dire, *Aprés six mois de temps escoulez*, ou *aprés six mois de temps escoulé*. On tient que l'un & l'autre est bon, mais que le premier est plus grammatical, & le second plus élegant.

OBSERVATION.

IL faut dire, *aprés six mois de temps écoulez*, & non pas *écoulé*, parce que l'adjectif qui suit ne se rapporte jamais au genitif dans toutes les phrases de cette nature. Ainsi il faut dire, *aprés trois heures du jour passées à la promenade*, *aprés deux jours de la semaine passez en plaisirs*, & non pas *aprés trois heures du jour passé à la promenade*, *aprés deux jours de la semaine passée en plaisirs*.

REMARQUE.

Accoustumance.

CE mot commence à vieillir; Au lieu d'*accoustumance*, on dit maintenant *coustume*, quoy que ce soit un mot équivoque, & qu'*accoustumance* exprime bien mieux & uniquement ce qu'il signifie. Mais il n'y a point de raison contre l'usage.

OBSERVATION.

IL est mieux de dire, *il a une mauvaise habitude*, *qu'une mauvaise accoustumance*. Cependant le mot *d'accoustumance* ne vieillit point tant, qu'il n'y ait encore plusieurs personnes qui s'en servent aujourd'huy.

REMARQUE.

D'aventure.

AVenture est un fort bon mot en divers sens, mais l'adverbe qui en est composé, *d'aventure*, pour signifier *par hazard*, *de fortune*, n'est plus gueres en usage

parmy les excellens Escrivains. *Par aventure*, pour *peut-estre*, commence aussi à devenir vieux, quoy qu'il y ait encore de fort bons Autheurs qui s'en servent dans des ouvrages d'éloquence. Je ne le voudrois pas faire, estant bien asseuré qu'il vieillit. On dit bien *un mal d'aventure*, mais là il n'est pas adverbe, il est nom.

OBSERVATION.

D'*Aventure*, adverbe, pour signifier par *hazard*, n'est plus du tout en usage, non plus que par *aventure*, pour dire, *peut-estre*.

REMARQUE.

Le peu d'affection qu'il m'a tesmoigné.

ON disputoit s'il falloit dire *le peu d'affection qu'il m'a tesmoigné*, ou *le peu d'affection qu'il m'a tesmoignée*. Quelques-uns estoient d'avis du second, & de dire *tesmoignée*, au feminin, le rapportant à *affection*; mais la plus-part le condamnerent tout à fait, soustenant qu'il falloit dire *tesmoigné*, au masculin qui se rapporte à *le peu*, & certainement il n'y en a gueres, à qui je l'aye demandé depuis, qui n'ayent esté de cette opinion. Il en est de mesme de tous les adverbes de quantité *plus*, *moins*, *beaucoup*, *autant*, &c. comme, *J'ay plus perdu de pistoles en un jour, que vous n'en avez gaigné en toute vostre vie*, & non pas *gaignées*, parce que *gaigné*, se rapporte à *plus*, & non pas à *pistoles*. Il en est de mesme des autres, que j'ay marquez. Ceux-mesmes, qui croyent que *tesmoignée* soit bien dit, demeurent d'accord, que l'autre est bon aussi; C'est pourquoy on ne peut manquer de dire *tesmoigné*, & ce ne seroit pas sagement fait de risquer une chose, quand on s'en peut asseurer. Il y a encore dans la prochaine re-

marque une raiſon convaincante, par laquelle il faut dire *teſmoigné*, & non pas *teſmoignée*.

OBSERVATION.

IL faut dire, *le peu d'affection qu'il m'a témoigné*, & non pas *qu'il m'a témoignée*; parce que le relatif *que*, & le participe qui ſuivent ne peuvent ſe rapporter à un genitif, dont l'article eſt indefini, *tel qu'affection* dans cette phraſe. Il en eſt de meſme dans toutes celles où le genitif eſt au ſingulier. Quand le genitif eſt au pluriel, le relatif *que*, & le participe s'y rapportent, & il faut dire, *le peu de piſtoles que j'ay gagnées*. Ces mots le *peu* ſignifient *le petit nombre de piſtoles que j'ay gagnées*; mais *le peu* dans cette phraſe, *le peu d'affection qu'il m'a teſmoigné* ne ſçauroit ſignifier *le petit nombre d'affection qu'il m'a teſmoigné*. Il le voudroit dire, ſi le genitif eſtoit au pluriel, *le peu d'occaſions que j'ay euës de vous marquer ma reconnoiſſance*, veut dire, *le petit nombre d'occaſions que j'ay euës*. M. de Vaugelas rapporte une ſeconde phraſe, qui n'eſt point du tout de la nature de la premiere, dans laquelle *que* eſt relatif, au lieu qu'il ne l'eſt pas dans celle-cy. *J'ay plus perdu de piſtoles en un jour que vous n'en avez gagné en toute voſtre vie*. C'eſt ainſi qu'il faut parler, on ne ſçauroit dire *que vous n'en avez gagnées*.

REMARQUE.

L'article indefini ne reçoit jamais aprés ſoy le pronom relatif, ou, *le pronom relatif ne ſe rapporte jamais au nom qui n'a que l'article indefini.*

EXemple, *il a eſté bleſſé d'un coup de fleche, qui eſtoit empoiſonnée*. Ce ſeroit mal parler, parce que *fleche*, n'eſt regi que d'un article indefini qui eſt *de*, & à cauſe de cela, le pronom relatif *qui*, ne ſçauroit ſe rapporter à *fleche*. Mais s'il y avoit, *il a eſté bleſſé de la fleche, qui eſtoit empoiſonnée*, alors ce ſeroit fort bien dit, parce qu'en cet exemple, *fleche* a un article defini, qui eſt *de la*, auquel le pronom *qui*, en tous les cas & en tous les nombres ſe

rapporte parfaitement bien. A quoy il faut adjouster que le pronom *un* ou *ce*, *cette*, *ces*, & autres semblables avec l'article indefini, valent autant que l'article defini ; comme *il a esté blessé d'une fleche qui estoit empoisonnée*, se dit tout de mesme que *il a esté blessé de la fleche qui*, &c. le pronom *une*, équipolant l'article *la*. Donc suivant cette reigle, qui ne souffre jamais d'exception ; on ne peut pas dire *le peu d'affection qu'il m'a tesmoignée*, parce que *tesmoignée*, & *que*, qui est devant *il*, se rapporteroient necessairement à *affection*, & *tesmoignée* ne s'y peut rapporter que par la liaison & l'entremise du pronom *que*, lequel ne se peut rapporter à *affection* à cause que ce nom en cet exemple n'a que l'article indefini, à sçavoir *de*. Il faut dõnc de necessité qu'il se rapporte à ces mots *le peu*, où il y a un nom accompagné d'un article defini. La remarque suivante fortifiera encore celle-cy.

OBSERVATION.

On a approuvé tout ce qui est dit dans cette Remarque.

REMARQUE.

Le pronom relatif ne se peut rapporter à un nom qui n'a point d'article.

COmme nous venons de dire, que le pronom relatif ne se rapporte jamais au nom, qui n'a qu'un article indefini ; de mesme nous ajoustons, qu'à plus forte raison il ne se rapporte point au nom qui n'a point d'article. On peut exprimer cela d'une façon, qui sera peut-estre plus claire, & dire ainsi : Tout nom qui n'a point d'article, ne peut avoir aprés soy un pronom relatif, qui se rapporte à ce nom là. L'exemple le fera encore mieux enten-

dre, comme si l'on dit, *il a fait cela par avarice, qui est capable de tout*, c'est mal parler, parce qu'*avarice*, n'a point d'article, & ainsi ne se peut aider du pronom relatif, ou pour mieux dire, le pronom relatif ne luy peut estre appliqué, ou rapporté en aucun des six cas, ny en aucun nombre. Il en est de mesme du mot *dont*, qui tient la place du pronom relatif; car on ne dira point *il a fait cela par avarice, dont la soif ne se peut esteindre*.

On pourroit objecter, que cette reigle est veritable en tous les cas de la declinaison des noms, excepté au vocatif; car par exemple on dira fort bien par apostrophe, *Avarice qui cause tant de maux, hommes qui vivez en bestes, &c.* Et il est vray que c'est en ce seul cas, où l'on trouvera un nom sans article, avec un pronom qui se rapporte au nom; mais il y a double response : la premiere, que cette exception n'empescheroit pas que la Reigle ne fust veritable en tout le reste. La seconde, que mesme la Reigle subsiste encore au vocatif, & n'y souffre point d'exception, parce que l'article du vocatif *o*, y est sous-entendu, mais l'article n'est point sous-entendu aux autres cas.

Que si l'on avoit la curiosité de demander pourquoy le nom, qui n'a point d'article, ou qui n'en a qu'un indefini, ne peut avoir aprés soy un pronom relatif, on pourroit se deffaire de cette question par la responce commune, que l'usage le veut ainsi. Ce ne seroit pas mal respondu : mais quoy que l'usage fasse tout en matiere de langue, & qu'il fasse beaucoup de choses sans raison, & mesme contre la raison, comme nous sommes obligez de dire souvent; si est-ce qu'il en fait beaucoup plus encore avecque raison, & il me semble que celle-cy est du nombre, bien que la raison en soit assez cachée. Je crois

pour moy, que c'eſt à cauſe que le pronom relatif s'appellant ainſi pour la relation ou le rapport qu'il a à quelque choſe qui a eſté nommée, il faut que les deux, & le nom & le pronom ſoient de meſme nature, & ayent une correſpondance reciproque, qui faſſe que l'un ſe puiſſe rapporter à l'autre. Or eſt-il que cela ne peut arriver entre deux termes, dont l'un eſt touſjours defini, qui eſt le pronom relatif, & l'autre indefini, qui eſt le nom ſans article, ou ſans un article defini. Le pronom eſt comme une choſe fixe & adherente, & le nom ſans article, ou avec un article indefini, eſt comme une choſe vague & en l'air, où rien ne ſe peut attacher. Je ne ſçay ſi je me ſeray fait entendre, ou quand on m'entendra, ſi l'on ſera ſatisfait de ce petit raiſonnement, & s'il ne ſera point trouvé trop ſubtil, & trop metaphyſique; mais l'exemple du grand Scaliger, qui a fait de ſi beaux raiſonnemens ſur la Grammaire Latine, m'a donné en la noſtre cette hardieſſe, que le Lecteur prendra s'il luy plaiſt en bonne part.

OBSERVATION.

Tout le monde a eſté du ſentiment de M. de Vaugelas ſur cette Remarque.

REMARQUE.

Au ſurplus.

Il n'eſt pas meilleur qu'*au demeurant*, dont il eſt parlé ailleurs, & encore ce dernier a cet avantage ſur l'autre, qu'au moins, du temps du Cardinal du Perron & de M. Coëffeteau, il eſtoit fort bon, & ce n'eſt que depuis quinze ou ſeize ans, que l'on commence à le mettre au rang des termes barbares; Au lieu qu'*au ſurplus* n'eſtoit point alors dans

dans le bel usage, & n'y est pas encore aujourd'huy, bien qu'un de nos plus excellens Escrivains ne fasse pas difficulté de s'en servir en ses derniers ouvrages, mais il n'est pas à imiter en cela, comme il l'est en tout le reste. Cependant nous avons grand besoin de ces sortes de liaisons pour commencer nos periodes, & *au reste*, & *du reste*, n'y peuvent pas tousjours fournir, il faut varier.

OBSERVATION.

Au surplus peut estre encore employé quelquefois.

REMARQUE.

Amour.

IL est masculin & feminin, mais non pas tousjours indifferemment; Car quand il signifie *Cupidon*, il ne peut estre que masculin, & quand on parle de l'Amour de Dieu, il est tousjours masculin, & non seulement on dit, *l'amour divin*, & jamais *l'amour divine*, ny *la divine amour*, soit que nous entendions de l'amour que Dieu nous porte, ou de l'amour que nous avons pour Dieu, mais on dit aussi, *l'amour de Dieu doit estre gravé dans nos cœurs*, & non pas *gravée*, & *l'amour que Dieu a tesmoigné aux hommes*, & non pas *tesmoignée*. C'est l'opinion commune, neantmoins un excellent homme croit que l'on peut dire *gravée*, & *tesmoignée*, au feminin. Hors de ces deux exceptions, il est indifferent de le faire masculin, ou feminin; car on dit fort bien, *L'amour qu'un Amant a pour sa Maistresse, ou un avaricieux pour les biens du monde, est si ardente, & si violente*, ou *si ardent & si violent*: & *l'amour des peres & des meres envers leurs enfans est si pleine de tendresse*, ou bien *si plein de tendresse*, & ainsi de tous

les autres. Il eſt vray pourtant qu'ayant le choix libre, j'uſerois pluſtoſt du feminin que du maſculin, ſelon l'inclination de noſtre langue, qui ſe porte d'ordinaire au feminin pluſtoſt qu'à l'autre genre, & ſelon l'exemple de nos plus élegans Eſcrivains, qui ne s'en ſervent gueres autrement. Certes du temps du Cardinal du Perron, & de M. Coëffeteau, c'euſt eſté une faute de le faire maſculin, hors les deux exceptions que j'ay marquées.

La petite amour parle, & la grande eſt muette,

dit M. Bertaut: mais depuis quelques années, pluſieurs de nos meilleurs Eſcrivains n'ont point fait de difficulté de le faire maſculin, & meſme à la Cour, on a introduit cet uſage; quoy que la plus-part, & particulierement les femmes le faſſent feminin.

OBSERVATION.

Le mot d'*amour* eſt maſculin, quand on parle de l'amour de Dieu. Ainſi on ne doit pas dire *l'amour de Dieu doit eſtre grande dans nos cœurs; l'amour que Dieu a témoignée aux hommes*, mais *doit eſtre grand, qu'il a témoigné.* Il eſt mieux auſſi de le faire maſculin, en parlant de l'amour des peres envers leurs enfans. On ne pourroit ſouffrir aujourd'huy un vers ſemblable à celuy qui eſt rapporté de Bertaut dans cette Remarque.

La petite amour parle, & la grande eſt muette.

Quand *amour* eſt pris pour la paſſion de l'amour, pluſieurs le font maſculin ou feminin indifferemment au ſingulier. *Un amour ſi conſtant. Une amour ſi conſtante*; mais au pluriel il eſt tousjours feminin. *De ſi conſtantes amours*, & non pas *de ſi conſtans amours. Il n'eſt point d'éternelles amours*, & non pas *il n'eſt point d'éternels amours.*

REMARQUE.

De certains mots terminez en e *feminin, & en* es.

ON dit tousjours *Charles*, *Jacques*, *Jules*, & jamais *Charle*, *Jacque*, *Jule*; C'est pourquoy Jules Scaliger en l'une de ses Exercitations contre Cardan dit de bonne grace, *An tibi videtur pulchrum nomen Julius? At Galli cùm illud prononciant, quasi ego non unus, sed plures homines sim, in pluralis flexus sonum corrupere.* Mais on le pourroit bien dire avec plus de raison de cet autre *Jules*, qui agissant par tout l'Univers pour la gloire de la France, paroist tout seul plusieurs hommes. Quelques-uns attribuent cela à l'*s*, du mot Latin; mais je ne puis estre de cet avis, à cause de la quantité des noms propres tirez du Latin, où il y a une *s*, qui neantmoins en François n'en ont point; Mais on dit *Philippe*, & *Philippes*, *Flandres*, & *Flandre*, avec cette difference neantmoins, qui est assez bizarre, que l'on dit *en Flandres*, & non pas *en Flandre*, & qu'il faut dire *la Flandre*, & non pas *la Flandres*, comme l'a escrit nouvellement une des meilleures plumes de France. On dit *jusqu'à*, *jusqu'aux*, & *jusques à*, & non pas *jusque*, sans elision, & sans *s*, mais on dit tousjours *avecque*, quand on le fait de trois syllabes, & jamais *avecques*, non pas mesme en vers; Au lieu que l'on dit tousjours *doncques*, & jamais *doncque*, sans *s*, quand on le fait de deux syllabes, nonobstant le *dunque* des Italiens, d'où quelques-uns croyent que vient nostre *doncques*; mais quand cela seroit, la consequence est mauvaise.

OBSERVATION.

ON peut escrire Charle, Jacque, & Jule sans *s*, aussi bien qu'avec une *s*. On escrit plustost *Philippe* que *Philippes*, & il n'y a point de difference à faire entre *la Flandre*, & *en Flandre*. Il ne faut point d's, à l'un ny à l'autre. Quant à *jusque*, lors qu'il est suivi d'un datif singulier ou pluriel, & qu'on ne veut point faire d'elision, il faut dire, *jusques à* & *jusques aux*; mais quand il suit une consone, on peut fort bien escrire *jusque* sans *s*, *jusque dans le Ciel*. On n'escrit jamais *avecques*, & rarement *avecque*, si ce n'est en vers, lorsqu'on a besoin d'une syllabe de plus. *Doncques* n'est plus guere en usage.

REMARQUE.

Mille, milles.

CEs nombres *vingt*, *cent*, *millier*, *million*, ont un pluriel, & l'on dit *six vingts*, *cinq cents*, *cinq milliers*, *cinq millions*; mais *mille*, n'a point de pluriel, ou pour mieux dire ne prend point d's, au pluriel, & l'on dit par exemple, *deux mille*, & non pas *deux milles*, *cinquante mille escus*, & non pas *cinquante milles escus*.

Mais quand *mille* signifie *une estenduë de chemin*, *laquelle fait une partie d'une lieuë Françoise*, alors il faut mettre une *s* au pluriel, & dire *deux milles*, *trois milles*, & non pas *deux mille*, *trois mille*, quoy qu'il soit vray que ce mot vienne du nombre *mille*, qui est la mesure de mille pas, dont cette estenduë de chemin qui fait une partie d'une lieuë, a pris sa denomination.

OBSERVATION.

L'Académie a esté de l'avis de M. de Vaugelas sur cette Remarque.

REMARQUE.

Avoir à la rencontre.

IL est traitté ailleurs de cette phrase *aller à la rencontre.* Celle-cy, *avoir à la rencontre*, pour dire *rencontrer*, est encore pire. Par exemple, *en revenant j'eus à la rencontre un vieil Hermite*, au lieu de dire, *en revenant je rencontray un vieil Hermite.* Cette façon de parler est sans doute de quelque Province de France, car elle est inoüie à la Cour, & mesme il ne me souvient point de l'avoir oüi dire dans la ville. Je n'en aurois point fait de remarque, comme ne croyant pas cette phrase fort usitée, si je ne l'avois trouvée souvent dans les ouvrages d'un de nos meilleurs Escrivains. On diroit plustost *faire rencontre*, comme *en revenant je fis rencontre d'un vieil Hermite*, mais *je rencontray un vieil Hermite*, est beaucoup meilleur.

OBSERVATION.

Avoir à la rencontre, n'est point en usage.

REMARQUE.

Reciproque, mutuel.

REciproque, se dit proprement de deux, & *mutuel* de plusieurs : comme *le mary & la femme se doivent aimer d'une amour reciproque, & les Chrestiens se doivent aimer d'une affection mutuelle.* Il y a encore cette difference que *reciproque*, ne se dit jamais de plusieurs; car pour bien parler on ne dira pas, *les Chrestiens se doivent aimer d'une affection reciproque*, mais *d'une affection mutuelle*; Au lieu que *mutuel*, quoy qu'il ne se die proprement que de plu-

ſieurs, ne laiſſe pas de ſe dire auſſi de deux ſeulement, comme *le mary & la femme ſe doivent aimer d'une amour mutuelle*. C'eſt fort bien dit, mais *d'une amour reciproque*, eſt beaucoup meilleur. On dit auſſi *don mutuel*, d'une donation faite entre deux perſonnes.

OBSERVATION.

ON dit indifferemment, *reciproque* & *mutuel*, de ce qui ſe fait entre deux ou entre pluſieurs perſonnes, & la diſtinction que fait M. de Vaugelas entre ces deux mots a paru trop ſubtile.

REMARQUE.

AFIN, *avec deux conſtructions differentes en une meſme periode.*

QUelques-uns de ceux qui ſont les plus ſçavans en noſtre langue, & en la pureté ou netteté du ſtile, tiennent que cette conjonction *afin*, ne doit jamais regir deux conſtructions differentes en une meſme periode : par exemple ils ne veulent pas qu'on eſcrive, *afin de faire voir mon innocence à mes Juges, & que l'impoſture ne triomphe pas de la verité*. parce qu'au premier membre, *afin* regit *de*, avec un infinitif, & au ſecond membre il regit un *que*, avec le ſubjonctif. Ils ne nient pas que l'un & l'autre regime ne ſoit bon, & que la conjonction *afin* ne ſe ſerve de tous les deux en diſant *afin de faire*, & *afin que l'on faſſe*; mais ils ne veulent pas qu'en une meſme periode on les employe tous deux, mais qu'au ſecond membre on ſuive le meſme regime, qu'on a pris au premier, & que l'on die, par exemple *afin de faire voir mon innocence à mes Juges, & d'empeſcher l'impoſture de triompher de la verité* ou bien, *afin que l'on voye mon innocence, & que la verité*

triomphe de l'imposture. Certainement c'est un scrupule, pour ne pas dire une erreur; car outre que tout le monde parle ainsi, & qu'il est presque tousjours vray de dire, qu'il faut escrire comme on parle, tous nos Autheurs les plus celebres en nostre langue, soit anciens ou modernes, ou ceux d'entre-deux, l'ont tousjours practiqué comme je dis, lors qu'ils ont eu besoin de varier la construction, & tant s'en faut que cette varieté soit vicieuse, qu'elle fait grace sans pouvoir blesser l'oreille, qui est toute accoustumée à cet usage. La remarque suivante servira à confirmer davantage cette verité.

OBSERVATION.

CEux qui veulent escrire avec une exacte pureté doivent éviter d'employer *afin*, avec deux constructions differentes; mais si on fait le contraire, cette negligence ne doit pas estre traitée de faute.

REMARQUE.

Si, *avec deux constructions differentes en une mesme periode.*

LA conjonction *si*, peut recevoir une mesme construction aux deux membres d'une mesme periode, comme on dira fort bien, *si vous y retournez, & si l'on s'en plaint à moy, vous verrez ce qui en sera.* Mais la façon de parler la plus ordinaire & la plus naturelle, est de dire, *si vous y retournez, & que l'on s'en plaigne à moy, &c.* Et il est certain que pour une fois que l'on repetera le *si*, on dira mille fois *& que*, au second membre de la periode, par où l'on voit clairement, que cette varieté n'est point vicieuse, mais naturelle & de nostre langue. Les Autheurs Grecs & Latins sont pleins de semblables choses, qui sont du genie de leurs langues, & passent pour tres-élegantes.

OBSERVATION.

ON a approuvé tout ce que dit M. de Vaugelas dans cette Remarque.

REMARQUE.

Sur les armes, & sous les armes.

PAr exemple on dit *l'armée demeura toute la nuit sur les armes*, & *demeura toute la nuit sous les armes.* Tous deux sont bons, & également usitez pour dire que *l'armée fut toute la nuit en armes*; car c'est ainsi que l'on parloit autrefois; On ne laisse pas de le dire encore, & il n'y a pas long-temps, qu'on a introduit ces nouveaux termes avec une infinité d'autres, que la pratique & l'exercice des armes a mis en usage depuis ces dernieres guerres. Il y a de nos meilleurs Escrivains qui affectent de ne le dire jamais que d'une façon, les uns escrivant tousjours *sur les armes*, & les autres *sous les armes*: mais puis que tous deux sont receus, il faut user tantost de l'un & tantost de l'autre, afin qu'il ne semble pas que l'on condamne celuy dont on ne se sert jamais, en quoy l'on auroit tort, & pour conserver d'ailleurs tout ce qui contribuë à la richesse de nostre Langue; comme est de pouvoir dire une mesme chose de deux façons, plustost que d'une seule.

OBSERVATION.

IL faut dire, *il demeura toute la nuit sous les armes*, & non pas *sur les armes.*

REMARQUE.

REMARQUE.

Certaines constructions, & façons de parler irregulieres.

Un de nos meilleurs Autheurs, & de la premiere classe a escrit, que quelqu'un avoit fait rompre un pont *pour s'empescher d'estre suivi.* Si l'on veut examiner cette expression, sans doute on la trouvera bien estrange; car ou il faut que celuy qui a fait rompre le pont *empesche ses ennemis de le suivre*, ou *qu'il s'empesche par ce moyen de tomber entre leurs mains;* Mais de dire *pour s'empescher d'estre suivi*, il y a je ne sçay quoy dans cette façon de parler, à la prendre au pied de la lettre, que je ne puis concevoir, & qui semble à plusieurs aussi bien qu'à moy, n'estre gueres conforme à la raison; car ce sont les autres qui empeschent de le suivre, & il ne s'empesche pas soy-mesme. Cependant l'expression non seulement en est bonne, mais élegante selon le sentiment de la plus-part de nos meilleurs Escrivains, que j'ay consultez là-dessus.

En voicy encore une autre du mesme Autheur, mais d'un autre genre, qui choque plustost la Grammaire que le sens, au lieu que la précedente choque plustost le sens & la raison que la Grammaire. Il dit que quelqu'un s'estoit sauvé d'une deroute *laissant sa mere avec sa femme & ses enfans prisonniers.* Selon la construction ordinaire, cette clause ne peut subsister; car tout ce qui est regi de la préposition *avec*, doit estre conté pour rien, comme s'il n'y estoit pas, & ainsi *prisonniers*, au pluriel & au masculin, ne peut convenir à *mere*, qui est singulier & feminin. Il eust fallu dire, *laissant sa mere, sa femme, & ses enfans prisonniers*, pour le dire regulierement: Car si l'on disoit *laissant sa mere prisonniere avec sa femme & ses enfans*,

outre que cette expression seroit languissante & de mauvaise grace, elle seroit de plus équivoque, parce qu'il pouvoit laisser sa mere prisonniere, sans que sa femme ny ses enfans fussent prisonniers Ayant donc dit *laissant sa mere avec sa femme & ses enfans prisonniers*, il a failli sans doute contre la construction reguliere & grammaticale; mais c'est une de ces fautes qui dans toutes les langues passent plustost pour une vertu, que pour un vice, comme je l'ay remarqué ailleurs, & que l'on conte entre les ornemens & les graces du langage. Tant s'en faut donc que ceux qui en sont juges capables, la condamnent, qu'au contraire ils la loüent, & la preferent de beaucoup à la reguliere, qui seroit de dire *laissant sa mere, sa femme, & ses enfans prisonniers*. Quand il s'en presentera d'autres de cette nature, je les remarqueray comme des choses rares & curieuses.

OBSERVATION.

ON a trouvé plus de hardiesse que d'exactitude dans la premiere phrase qui est rapportée en cette remarque, & l'autre a paru fort bonne.

REMARQUE.

La conjonction ET *repetée deux fois aux deux membres d'une mesme periode.*

PAr exemple, *je leur ay fait voir le pouvoir que vous m'aviez donné, & me suis acquitté de tous les chefs de ma commission, & leur ay fait connoistre la passion que vous avez de les servir.* Je dis que cette façon d'escrire peche contre le bon stile, & que l'on ne doit pas repeter deux fois la conjonction *et*, au commencement des deux membres d'une periode, comme l'on fait en cet exemple, si ce

n'est qu'on ajouste au second *et*, quelque terme d'encheriſſement. Il faudroit donc mettre ainſi : *Je leur ay fait voir le pouvoir que vous m'aviez donné, & me ſuis acquitté de tous les chefs de ma commiſſion, & meſme leur ay fait connoiſtre la paſſion que vous avez de les ſervir.* Tantoſt on peut mettre *meſme*, comme icy, tantoſt *non ſeulement*, ou *tant s'en faut*, ou d'autres termes ſemblables, qui par cet encheriſſement apportent de la varieté à la periode, & couvrent le défaut de cette double repetition. Mais il faut noter que cette reigle n'a lieu qu'au commencement des deux membres d'une meſme periode, & qui ſont dans un meſme regime, comme en l'exemple que nous avons donné, les deux *et*, ſont au commencement du ſecond & du troiſieſme membre d'une meſme periode, & dans un meſme regime, qui eſt *je*. par où la periode commence; Car ſi vous mettez un ou pluſieurs *et*, hors de ces deux cas, ils ne ſeront point vicieux, par exemple on eſcrira fort bien, *je leur ay fait voir le pouvoir & l'authorité abſoluë que vous m'avez donnée, & me ſuis acquitté de tous les chefs & de toutes les circonſtances de ma commiſſion, & meſme leur ay fait connoiſtre la paſſion & les raiſons que vous aviez de les ſervir.* Toutes ces repetitions de la conjonction *et*, de la façon que celles-cy ſont faites, ne ſont point mauvaiſes, parce qu'elles ſont hors des deux cas que j'ay marquez. Il eſt vray, qu'il n'y a rien qui gaſte tant la beauté du ſtile, & des periodes, que de mettre pluſieurs *et*, en tous leurs membres : comme il ſe voit en l'exemple que nous venons de donner. Au reſte, on peut fort bien commencer une periode par la conjonction *et*. je dis meſme lors qu'il y a un point, qui ferme la periode précedente. Je n'en rapporteray point d'exemples, parce que tous nos bons Autheurs en ſont pleins. Nous avons ſi peu de liaiſons pour

les periodes, qu'il ne faut pas encore nous oster celle-cy.

OBSERVATION.

TOut le monde a esté du sentiment de M. de Vaugelas sur cette Remarque. On a seulement trouvé que dans l'endroit où il adjouste *mesme*, il seroit mieux de dire, *& mesme je leur ay fait connoistre la passion*, que de dire simplement, *& mesme leur ay fait connoistre la passion.*

REMARQUE.

Soupçonneux, suspect.

PLusieurs disent *soupçonneux*, pour *suspect*, qui est une chose insupportable; par exemple ils diront, *ce Juge là est soupçonneux*, au lieu de dire, *suspect. Soupçonneux*, est tousjours un mot actif, & *suspect*, est tousjours un mot passif, *soupçonneux*, est tousjours celuy qui soupçonne, ou qui est enclin à soupçonner. & *suspect*, est tousjours celuy qui est soupçonné, ou qui le doit estre. Ce qui est cause à mon advis de cette faute, c'est que l'on dit *soupçonné*, pour *suspect*, & *de soupçonné*, on a passé aisément à *soupçonneux.*

OBSERVATION.

ON ne voit plus aujourd'huy personne qui confonde *soupçonneux* & *suspect*, qui ont des significations fort differentes.

REMARQUE.

Fil de richar.

CE que l'on appelle ordinairement ainsi, est tres-mal nommé, & par une corruption qui n'est venuë que de ce qu'on a ignoré l'origine de ce mot. Il faut dire *fil*

d'archal, & cet *archal*, prend ſa vraye éthymologie du mot Latin *aurichalcum*. Ceux qui ont le genie de l'éthymologie des mots, n'ont garde de douter de celle-cy, elle eſt trop évidente. C'eſt pourquoy il y faut une *l* à la fin. Quelques-uns eſcrivent *fidarchal*, en un mot, ſans garder les marques de ſon éthymologie. D'autres le font deriver d'un village nommé *Archat*, d'où cette invention eſt venuë; mais il ſe faut tenir à *aurichalcum*.

OBSERVATION.

ON a approuvé l'étymologie que M. de Vaugelas a rapportée ſur ce mot. Ainſi il faut dire & eſcrire *Fil d'archal* en deux mots, & non pas *Fidarchat* en un ſeul mot.

REMARQUE.

Seulement pour *meſmes*, ou *au contraire*.

C'Eſt une faute aſſez familiere à beaucoup de gens, & de ceux meſme qui font profeſſion de bien parler & de bien eſcrire, de ſe ſervir de l'adverbe *ſeulement*, au lieu de *meſmes*. Par exemple, on demandera, *fait-il bien chaud*, & on reſpondra, *il fait bien froid ſeulement*, pour dire, que tant s'en faut qu'il faſſe bien chaud, que meſme il fait froid. Voicy encore un autre exemple. *Il ne m'en blaſme pas, il m'en louë ſeulement*, pour dire, *tant s'en faut qu'il m'en blaſme, que meſme il m'en louë*.

OBSERVATION.

S*Eulement* pour *meſme*, eſt entierement hors d'uſage, & ſi quelqu'un ſe ſervoit preſentement de cette maniere de parler, il ne ſe feroit pas entendre.

REMARQUE.

Faire ſigne, & donner le ſignal.

LEs ſignaux dont on a accouſtumé de ſe ſervir à la guerre, ce ſont le feu la fumée, le canon, les cloches, les eſtendarts, le linge blanc, & autres choſes ſemblables. Que ſi quand on ſe ſert de quelqu'un de ces ſignaux, on appelloit cela *faire ſigne*, ce ne ſeroit pas bien parler, il faut dire *donner le ſignal*, ou *donner un ſignal. Faire ſigne*, eſt tout autre choſe, tant parce qu'il ne ſe fait que des mains, ou de la teſte, ou du corps, qu'à cauſe qu'il ſe fait pour quelque ſujet, ou accident inopiné, & dont il n'a point eſté convenu entre celuy à qui on fait le ſigne, & celuy qui le fait, au lieu que les ſignaux ſe font ordinairement de concert.

OBSERVATION.

TOut le monde a eſté du ſentiment de M. de Vaugelas ſur cette Remarque. Le ſigne ſe fait neantmoins quelquefois pour des choſes concertées.

REMARQUE.

Proüeſſe.

CE mot eſt vieux, & n'entre plus dans le beau ſtile, qu'en raillerie, comme par exemple ſi je dis, *ſa vanité eſt inſupportable, il ne ceſſe de parler de ſes proüeſſes*, ou *je n'aime point les gens qui ſe vantent tousjours de leurs proüeſſes*. Car alors, comme on meſpriſe la vanité & l'humeur de ces gens-là, ce mot eſtant dit par meſpris & par raillerie ſe trouve employé de bonne grace en ce ſujet, tant s'en faut que celuy qui en uſera ainſi puiſſe eſtre re-

pris. Mais si j'escrivois serieusement, que *plusieurs grands hommes ont celebré les proüesses d'Alexandre*, je me servirois mal à propos de ce mot, qui n'estant plus en usage, ne peut estre employé que de la façon que je viens de dire.

OBSERVATION.

P*Roüesse* ne peut s'employer qu'en mauvaise part ou par plaisanterie. On peut dire dans le discours familier, *vous avez fait là une belle proüesse!* pour marquer que l'on condamne celuy qui se vante de quelque action qui ne luy sçauroit apporter de gloire.

REMARQUE.

Esclavage, esclavitude.

M. De Malherbe disoit & escrivoit tousjours *esclavitude*, & ne pouvoit souffrir *esclavage*. Neantmoins *esclavage* est beaucoup plus usité que l'autre, & si j'avois besoin de ce mot, je le dirois plustost qu'*esclavitude*. Un homme tres-éloquent m'a dit, qu'il ne feroit point de difficulté de se servir d'*esclavage*, dans les hautes figures; Mais il faut éviter l'un & l'autre, tant qu'il est possible, & je ne suis pas seul de cet avis.

OBSERVATION.

E*Sclavage* est un tres-bon mot. *Esclavitude* n'est point de la langue.

REMARQUE.

Contre-pointe, courte-pointe.

ON demande lequel des deux il faut dire, *la contre-pointe*, ou *la courte-pointe d'un lit*, qui est proprement une couverture piquée. Il est certain qu'au com-

mencement on a dit *la contre pointe*, à cause des points d'aiguille dont ces sortes de couvertures sont piquées dessus & dessous, ou dedans & dehors, comme qui diroit *point contre-point*, ou *pointe contre-pointe*. Mais depuis par corruption & par abus on a dit *courte-pointe*, contre toute sorte de raison, & l'usage l'a ainsi establi, & en est demeuré le maistre.

OBSERVATION.

L'Usage a establi *courtepointe*, selon la Remarque de M. de Vaugelas. On ne dit point *contrepointe*.

REMARQUE.

Aviser.

AViser, pour *appercevoir*, ou *descouvrir*, ne peut pas estre absolument rejetté, comme un mot, qui en ce sens-là ne soit pas François; mais il est bas & de la lie du peuple. On n'oseroit s'en servir dans le beau stile, quoy qu'un de nos meilleurs Escrivains en use souvent. Pour le faire mieux entendre il en faut donner un exemple, *j'avisay un homme sur une tour ou sur un arbre*, pour dire *j'apperceus*, ou *je descouvris un homme, &c.*

OBSERVATION.

Aviser a paru bas dans la signification *d'appercevoir*.

REMARQUE.

Pas, & point.

CEs particules oubliées aux endroits où il les faut mettre, ou mises là où elles ne doivent pas estre, rendent une phrase fort vicieuse; par exemple, si l'on dit *pour*

ne

ne vous ennuyer, je ne feray pas long, comme parlent & escrivent presque tous ceux de delà Loire; c'est tres-mal parler, il faut dire, *pour ne vous point ennuyer.* Et si l'on dit *il fera plus qu'il ne promet pas*, ce n'est pas encore bien parler; car il faut oster *pas*, & dire, *il fera plus qu'il ne promet.* Or de sçavoir absolument quand il faut le mettre, ou ne le mettre pas, il est assez difficile d'en faire une reigle generale. Voicy ce que j'en ay remarqué.

On ne met jamais ny *pas*, ny *point* devant les deux *ny*; par exemple on dit, *il ne faut estre ny avare ny prodigue*, & non pas, *il ne faut pas estre*, ou *il ne faut point estre ny avare, ny prodigue.*

On ne les met jamais aussi devant le *que*, qui s'exprime par *nisi* en Latin, & par *sinon que* en François. Exemples, *je ne feray que ce qu'il luy plaira*, on voit bien que ce *que*, se resout par *nisi*, & par *sinon que*, comme si je disois, *je ne feray sinon ce qu'il luy plaira*; *je n'ay esté qu'une fois à Rome*, *je ne joüe qu'avec des gens de bien*, *je ne mange qu'une fois le jour.* On voit qu'en tous ces exemples le *que*, vaut autant à dire que *sinon que*, & je n'ay point encore remarqué qu'il y ait d'exception à cette reigle : Mais cela se doit entendre, comme j'ay dit, devant le *que*, qui signifie *sinon que*, parce que cela n'est pas vray devant les autres *que*. qui signifient autre chose; comme par exemple on dira fort bien *je ne pense pas que vous le fassiez*, *je ne veux pas dire que vous ayez tort*, *je ne blasme pas ce que j'ignore.*

On ne les met point encore devant *jamais*, comme *il ne sera jamais si meschant qu'il a esté.*

Ny devant *plus* comme *je ne feray plus comme j'ay fait.* Ny aprés *plus* si une negative suit, comme *il est plus riche que n'a esté celuy qui, &c.* Je parle de *plus*, & non pas de

non plus, qui n'eſt pas de meſme ; car on dit fort bien *je ne veux pas non plus que vous alliez là.*

On ne les met point auſſi devant *aucun*, ou *nul*, comme *il ne fait aucun mal*, *il ne fait nul mal*, ny devant *rien*, comme *il ne peut rien faire*, *il ne veut rien faire.*

Les raiſons que l'on pourroit rendre de cela, car les reigles ont quelquefois des raiſons, & quelquefois n'en ont point, ſeroient, ce me ſemble, que les deux *ny*, *jamais*, *rien*, *nul*, *aucun*, nient aſſez d'eux-meſmes ſans y adjouſter ny *pas*, ny *point*, & que le *que*, qui ſignifie, *ſinon que*, eſtant un mot de reſtriction, on ne nie pas abſolument, & ainſi on ne ſe ſert ny de l'un ny de l'autre de ces negatifs, ny devant *plus* auſſi, parce que ce mot a encore plus de vertu que *pas*, ny que *point*, en ce qu'il n'exprime pas ſeulement qu'il ne fera pas une choſe, mais qu'il ne fera pas ce qu'il a fait par le paſſé.

On ne les met pas encore devant *ſans*, comme *ſans nuage*, & non pas *ſans point de nuage*, comme l'a eſcrit un de nos plus celebres Eſcrivains par deux fois de ſuite, dans la meilleure piece qu'il ait jamais fait en Proſe, en quoy il a eſté juſtement repris de tout le monde. En cela il a ſuivi l'ancienne façon de parler, qui eſt abolie il y a long-temps ; car on diſoit autrefois *ſans point de faute*, & l'on dit maintenant *ſans faute.*

On ne les met point encore, ny avant que l'on parle de quelque temps, ny aprés qu'on en a parlé, comme *je ne le verray de dix jours. Il y a dix jours que je ne l'ay veu.* Et toutes les fois qu'il eſt fait mention du temps, j'ay trouvé cette reigle ſans exception, ce qui procede, comme je crois, de la meſme raiſon que j'ay alleguée à *ſinon que*, qui eſt que toutes les fois qu'il eſt queſtion de temps, il y a tousjours reſtriction de ce meſme temps-là, qui empeſche que

l'on ne nie abſolument ; ce qu'ont accouſtumé de faire le *pas*, & le *point*.

On les ſupprime d'ordinaire avec le verbe *pouvoir*, comme *il ne le peut faire, il ne pouvoit mieux faire, il ne peut marcher*. Ce n'eſt pas que l'on ne peuſt dire. *Il ne le peut pas faire, il ne pouvoit pas mieux faire. Il ne peut pas marcher.* Mais il eſt incomparablement meilleur & plus élegant ſans *pas*.

On les ſupprime encore avec le verbe *ſçavoir*, quand il ſignifie *pouvoir*, comme *il ne ſçauroit faire tant de chemin en un jour, il n'euſt ſçeu arriver pluſtoſt*. On y pourroit mettre *pas*, mais l'autre eſt beaucoup meilleur.

Et avec le verbe *oſer*, comme *il n'oſeroit avoir fait cela, il n'oſeroit dire mot*. Rarement il ſe dit avec *pas*, ſur tout au participe, ou au gerondif, comme *n'oſant luy contredire en quoy que ce fuſt*, meſme quand il y a un autre gerondif devant avec *pas*, comme *ne voulant pas le flater, & n'oſant luy contredire* ; car ſi l'on diſoit *& n'oſant pas luy contredire*; ce ne ſeroit pas ſi bien dit, il s'en faudroit beaucoup.

Au reſte il eſt tres-difficile de donner des reigles pour ſçavoir quand il faut pluſtoſt dire *pas*, que *point*, il le faut apprendre de l'Uſage, & ſe ſouvenir que *point*, nie bien plus fortement que *pas*.

Il y a encore cette difference entre *pas* & *point*, que *point* ne ſe met jamais devant les noms, qu'il ne ſoit ſuivy de l'article indéfiny *de*, comme, *il n'a point d'argent, il n'a point d'honneur*. C'eſt une faute ordinaire à ceux de delà Loire, de dire, *il n'a point de l'argent*, avec l'article défîny, au lieu de dire *il n'a point d'argent* ; comme ils diſent auſſi *j'ay d'argent*, pour dire *j'ay de l'argent*. Mais parmy ceux qui parlent le mieux, meſme à la Cour & à Paris, il y en a qui font une autre faute toute contraire, & qui di-

ſent, *il n'y a point moyen*, pour dire *il n'y a point de moyen*, ou *il n'y a pas moyen.*

Il eſt à noter qu'avec les infinitifs, *pas* & *point*, ont beaucoup meilleure grace eſtant mis devant qu'aprés ; par exemple, *pour ne pas tomber dans les inconveniens*, ou *pour ne point tomber dans les inconveniens*, eſt bien plus élegant que de dire *pour ne tomber pas*, ou *pour ne tomber point dans les inconveniens.*

OBSERVATION.

DAns les phraſes que M. de Vaugelas propoſe, pour faire voir que *pas & point* ne ſe mettent jamais devant le *que*, qui s'exprime par *niſi* en Latin, il devoit dire, *&* par *ſinon* en François, & non pas par *ſinon que*, puiſque *je ne feray que ce qu'il luy plaira*, ne ſignifie pas, *ſinon que ce qu'il luy plaira*, mais ſimplement, *ſinon ce qu'il luy plaira*, comme il l'explique luy-meſme. On a eſté de ſon ſentiment ſur tout le reſte de cette Remarque.

REMARQUE.

Berlan, Brelandier.

ON a preſque touſjours eſcrit ce premier mot de cette façon, mais on l'a touſjours prononcé, comme ſi l'on euſt eſcrit *brelan*; Mais aujourd'huy pluſieurs ne prononcent pas ſeulement *brelan*, ils l'eſcrivent auſſi.

On a touſjours dit & eſcrit *brelandier*, & non pas *berlandier*, qui eſt encore une raiſon de ceux qui ſouſtiennent, qu'il faut touſjours dire & eſcrire *brelan*, & non pas *berlan.*

OBSERVATION.

ON prononce & on écrit *Brelan* & *Brelandier*, & non pas *Berlan*, ny *Berlandier.*

REMARQUE.

Reguelisse, theriaque, triacleur.

REguelisse, est tousjours feminin. On dit *de la reguelisse*, & non pas *du reguelisse*. Mais *theriaque*; est des deux genres, & l'on dit *du theriaque*. & *de la theriaque*. Il faut dire *triacleur*, qui vend de la theriaque, ou qui passe pour un Charlatan, & non pas *theriacleur*.

OBSERVATION.

ON écrit *reglisse* en trois syllabes, & non *reguelisse*, qui en a quatre, & ce mot est feminin. Tous les Medecins & tous les Apoticaires font *Theriaque* feminin. Quelques-autres disent *du Theriaque*.

REMARQUE.

Ployer, plier.

AUjourd'huy l'on confond bien souvent les deux, qui neantmoins ont deux significations fort differentes; car tout le monde sçait que *plier*, veut dire *faire des plis*, ou *mettre par plis*, comme *plier du papier*, *plier du linge*; & *ployer*, signifie, *ceder*, *obeïr*, *& en quelque façon succomber*, comme *ployer sous le faix*, *une planche qui ploye à force d'estre chargée*. Et certainement qui appelleroit cela *plier*, & diroit *plier sous le faix*. parleroit & escriroit fort mal, quoy que plusieurs fassent cette faute, trompez à mon avis, par la prononciation de la Cour, qui prononce la diphtongue *oi*, ou *oy*, comme la diphtongue *ai*, pour une plus grande douceur, & dit *player* pour *ployer*, & de *player*, on a aisément passé à *plier*. Neantmoins cet abus n'est pas tellement estably qu'on puisse dire que c'est l'U-

sage, auquel il faudroit ceder si la chose en estoit venuë à ce point. Il n'y a qu'une seule façon de parler où il semble que l'usage l'a emporté, qui est quand on dit en termes de guerre; par exemple, que *l'infanterie*, ou *la cavalerie a plié*; car c'est ainsi que presque tout le monde parle & escrit aujourd'huy. La raison toutefois veut que l'on die *la cavalerie a ployé*, & non pas *plié*, parce que c'est une façon de parler figurée, qui se rapporte à celle de *ployer sous le faix*, quand on a de la peine à soustenir une trop grande charge. Mais hors de cette seule phrase il faut tousjours dire *ployer*, dans la signification qu'il a. Ainsi il faut dire, *il vaut mieux ployer que rompre*, & non pas *il vaut mieux plier*, *faire ployer une espée*, & non pas *faire plier une espée*, *ployer les genoux*, & non pas *plier les genoux*.

OBSERVATION.

PLoyer n'est plus guere en usage, mesme dans la signification de courber. Il faut dire *plier*.

REMARQUE.

Veuve.

IL faut escrire *veuve*, ou *veufve*, & non pas *vefve*, comme on dit en plusieurs Provinces de France; car on dit au masculin *veuf*, *un homme veuf*, & non pas *vef*, & ainsi au feminin il faut dire *veufve*, ou *veuve*, qui rime avec *neuve* & *fleuve*, & non pas avec *tresve*. M. de Malherbe.

O combien lors aura de veuves
La gent qui porte le Turban,
Que du sang rougira les fleuves,
Qui lavent les pieds du Liban.

OBSERVATION.

Veufve & *Vefve* ne s'escrivent plus ; mais simplement *veuve.*

REMARQUE.

Vent de midy, vent du midy.

TOus deux sont bons, tout de mesme que l'on dit *vent de Septentrion*, & *vent du Septentrion*, *du costé de Septentrion*, & *du costé du Septentrion, du costé d'Orient*, & *du costé de l'Orient.*

OBSERVATION.

ON a blâmé *du costé de Septentrion*, il faut dire *du costé du Septentrion, du costé de l'Orient.*

REMARQUE.

Vitupere, vituperer.

CE mot n'est gueres bon, quoy que M. Coëffeteau s'en soit servy une fois ou deux dans son histoire Romaine, & que M. de Malherbe ait dit,

Et si de vos discords l'infame vitupere.

Je n'en voudrois user qu'en raillerie, & dans le stile bas. *Vituperer*, ne vaut rien du tout.

OBSERVATION.

V*ituperer* n'est plus un mot de la langue. *Vitupere* ne sçauroit estre employé que dans le stile bas & en raillerie.

REMARQUE.

Seraphin, remerciment, agrément, viol.

QUoy qu'ils n'ayent rien de commun entr'eux, je les mets ensemble, parce qu'il n'y a qu'un mot à dire sur chacun, & que par diverses rencontres, ils se presentent à ma plume tous ensemble. *Seraphin*, se doit escrire en François avec une *n*, bien qu'il y ait une *m* au Latin. *Remerciment*, se doit aussi escrire & prononcer, *remerciment*, & non pas *remerciement* avec un *e*, aprés l'*i*. *Agrément*, de mesme, & non pas *agréement*. Ainsi dans les vers on dit *payray*, *loüray*, & non pas *payeray*, ny *loüeray*, ce sont des mots dissylabes dans la poësie. Et *Viol*, qui se dit dans la Cour & dans les armées pour *violement*, est tres-mauvais.

OBSERVATION.

ON a approuvé tout ce que dit M. de Vaugelas dans cette Remarque. *Viol* est encore en usage. *Le rapt & le viol sont des crimes qu'on punit de mort.*

REMARQUE.

Tel, pour *quel*.

IL y en a plusieurs, qui disent, par exemple, *Dieu est present en tous lieux, tels qu'ils soient* c'est mal parler, il faut dire *quels qu'ils soient*. Quelques-uns croyent qu'encore que *quels*, soit le meilleur, *tels*, neantmoins ne laisse pas d'estre bon, mais ils se trompent.

OBSERVATION.

On a esté de l'avis de M. de Vaugelas.

REMARQUE.

Certains regimes de verbes usitez par quelques Autheurs celebres, qu'il ne faut pas imiter en cela.

IL y a des Autheurs celebres qui font regir à de certains verbes, comme *se reconcilier, prier, s'acquitter*, *s'offenser*, des cas qui ne leur conviennent point, & il est bon d'en donner avis, afin que ceux qui les imiteront en une infinité d'autres choses excellentes, ne s'abusent pas en celles-cy. Il y a apparence, que ces verbes autrefois ont eu ce regime, mais ils ne l'ont plus aujourd'huy *se reconcilier à quelqu'un, qu'il ne soit point en peine*, dit l'un d'eux, *de se reconcilier à personne*, il faut dire *avec personne*, *prier aux Dieux*, autrefois on le disoit, il faut dire maintenant *prier les Dieux*, *s'acquitter aux grands*, pour dire *s'acquitter envers les grands. S'offenser de quelqu'un*, au lieu de dire *s'offenser contre quelqu'un*. Il est vray que l'on dit fort bien, *s'allier avec quelqu'un*, & *s'allier à quelqu'un*, & mesme ce dernier passe pour plus élegant.

OBSERVATION.

LE sentiment de M. de Vaugelas a esté suivi sur les regimes de *prier* & de *s'acquitter*. *S'offenser de*, ne se dit point des personnes. Il se dit seulement des choses. *S'offenser d'une raillerie.* M. de Vaugelas marque qu'il faut dire *s'offenser contre quelqu'un*, au lieu de *s'offenser de quelqu'un*. Cette façon de parler n'est point naturelle. Il faut dire *s'offenser de ce que quelqu'un a dit ou fait*, & non pas *s'offenser contre quelqu'un*.

REMARQUE.

Des negligences dans le stile.

JE ne parle point icy des fautes, qui se commettent contre la pureté & la netteté du stile. Ce sont des choses toutes distinctes de ce qu'on appelle *negligence.* Il y en a de plusieurs sortes. Voicy celles que j'ay remarquées. La principale est quand on repete deux fois dans une mesme page une mesme phrase sans qu'il soit necessaire; car quand il est necessaire, comme il arrive quelquefois, tant s'en faut que ce soit une faute, que c'en seroit une de ne le faire pas, outre que la nature des choses necessaires est telle, comme a remarqué excellemment Ciceron, qu'elles sont tousjours accompagnées d'ornement. Mais quand il n'est pas besoin, c'est une tres-grande negligence de repeter une phrase deux fois dans une mesme page, & de dire deux fois par exemple *sans en pouvoir venir à bout*, que si la phrase est plus noble, la faute est encore plus grande, parce qu'estant plus esclatante, elle se fait mieux remarquer.

La seconde sorte de *negligence*, c'est de repeter deux fois un mesme mot specieux dans une mesme page, sans qu'il en soit besoin; car il faut tousjours excepter cela. Si le mot est simple & commun, il n'en faut pas faire scrupule, pour peu qu'il soit esloigné du premier; pourveu neantmoins qu'il ne commence pas deux periodes; car alors c'est une vraye negligence, comme par exemple si l'on met deux fois *cependant*, dans une mesme page, au commencement de deux periodes. En ces places-là les mots se font remarquer, quand ils ne seroient que d'une syllabe, comme *mais*, que la pluspart des Escrivains repetent

trop ſouvent, quoy qu'ils ſoient excuſables à cauſe du petit nombre de liaiſons que nous avons, & qu'on retranche encore tous les jours. Il ne faut pas pourtant faire difficulté, aprés qu'on a commencé une periode par *mais*, de ſe ſervir de ce meſme mot deux ou trois lignes aprés en un autre ſens, ſi le diſcours le requiert, pourveû qu'il ſoit dans un des membres de la periode, & non pas au commencement. *Or*, eſt encore un monoſyllabe à commencer une periode, dont il ne faut uſer que de loin à loin. Je ne voudrois pas avoir mis à trois lignes proches l'une de l'autre *dont*, deux fois au lieu du pronom relatif; & j'oſe aſſeurer que ce n'eſt point un ſcrupule, & qu'il n'y a point d'oreille delicate, qui ne ſoit bleſſée de cette repetition ſi proche, quoy que le mot ſoit doux & monoſyllabe. J'en dis autant de l'adverbe du lieu *où*; car pour l'*ou* disjonctif, c'eſt une autre choſe; ſa nature eſt d'eſtre repeté pluſieurs fois. Et ainſi de pluſieurs autres.

La troiſieſme ſorte de *negligence*, c'eſt quand on fait trop ſouvent des vers communs, ou Alexandrins. Je dis trop ſouvent, parce qu'il eſt impoſſible qu'il ne s'en rencontre touſjours quelqu'un par cy, par là, que vous ne ſçauriez la plus part du temps éviter ſans faire tort à la naïfveté de l'expreſſion, qui eſt une choſe bien plus conſiderable & un plus grand bien, qu'il n'y a de mal à laiſſer un vers. Jamais nos meilleurs Eſcrivains, anciens & modernes, ne ſe ſont donné cette geſne, quand exprimant naïfvement leur intention, ils ont rencontré un vers, ſur tout s'il n'eſt pas compoſé de paroles ſpecieuſes & qui ſentent la Poëſie. Qui me pourroit blaſmer ſi j'avois eſcrit en proſe, *je ne ſuis jamais las de vous entretenir?* Et certainement tous ceux qui ont repris Tacite d'avoir commencé ſes Annales par un vers hexametre, *Urbem Romam à prin-*

cipio Reges habuere, & Tite-Live d'avoir commencé son Histoire Romaine par un demy-vers, *Facturus-ne operæ-pretium sim*, ne laissent pas de passer pour des Censeurs bien severes, quoy qu'à la verité il n'y ait pas d'apparence de commencer un ouvrage en prose par un vers. Boccace a aussi commencé son Decameron par un vers.

Humana cosa è haver compassione,

& comme il faisoit de mauvais vers, & que celuy-là est assez bon on disoit de luy qu'il ne faisoit jamais bien des vers que lors qu'il n'avoit pas dessein d'en faire. Mais quand le vers n'a du vers que la mesure, & encore bien rude, comme est celuy de Tacite, & qu'il sent beaucoup plus la prose que le vers, on le peut pardonner. Et Tite-Live pour un hemistiche assez desguisé par sa dureté ne meritoit pas ce reproche. La negligence est donc, quand on en laisse couler plusieurs, & s'ils sont de suite, ils sont insupportables. Il y en a mesme qui les affectent & en parlant en public, & en escrivant, mais cela est un vice formé, & des plus grands, & non pas une simple negligence, qui n'arrive qu'à ceux, qui font des vers sans y penser. Nous avons parlé ailleurs amplement *des vers dans la prose*.

La quatriesme espece de negligence, sont les rimes riches ou pauvres, dont il a esté aussi traité ailleurs bien au long, non seulement quand elles se rencontrent dans la cadence des periodes, mais mesme proche l'une de l'autre, comme par exemple si je dis, *cela donne davantage de courage*. Et non seulement *les rimes*, mais aussi *les consonances*, sont à éviter, & c'est une negligence de n'y prendre pas garde, ou de ne s'en soucier pas, comme *fers*, & *souhaits*, *flame*, & *croire*, *tache*, & *visage* & mille autres semblables, s'ils se rencontrent dans une mesme cadence.

C'est encore une autre espece de negligence, par exem-

ple de dire, *il discourut long-temps sur l'immortalité de l'ame, sur le mespris de la vie, sur la gloire des bonnes actions & sur le point de mourir, il tesmoigna, &c.* c'est-à-dire, qu'une préposition comme est *sur* icy, servant à un sens ne doit pas estre employée de suite à un autre, parce qu'elle engendre de l'obscurité, & qu'elle trompe le Lecteur ou l'Auditeur. Il en est de mesme des autres parties de l'oraison.

Il y a encore plusieurs autres sortes de negligences, mais parce qu'elles sont trop délicates, je les laisse, & me contente d'avoir marqué les principales, & qui choquent tout le monde.

Au reste j'ay jugé à propos de faire cette remarque parce que j'ay pris garde, que plusieurs de nos meilleurs Escrivains, qui excellent en la pureté, netteté, & élegance du stile, tombent bien souvent dans ces negligences, qu'on remarque comme autant de taches sur un beau visage; Car en beaucoup d'autres choses la negligence est souvent un grand artifice, mais elle ne le peut jamais estre en matiere de stile. La naïfveté, est bien une des premieres perfections, & des plus grands charmes de l'éloquence, mais elle n'a rien de commun avec la negligence, dont nous parlons en cette remarque; & ceux qui en penseroient faire passer l'une pour l'autre, auroient grand tort; l'un est vice, & l'autre est vertu.

OBSERVATION.

TOutes les sortes de negligences dont il est parlé dans cette Remarque sont à éviter, quand on veut escrire avec quelque soin.

REMARQUE.

Septante, octante, nonante.

SEptante, n'eſt François, qu'en un certain lieu où il eſt conſacré, qui eſt quand on dit *la traduction des Septante*, ou *les ſeptante Interpretes*, ou ſimplement *les Septante*, qui n'eſt qu'une meſme choſe. Hors de là il faut tousjours dire *ſoixante dix*, tout de meſme que l'on dit *quatre-vingt*, & non pas octante, & *quatre-vingt dix*, & non pas *nonante*.

OBSERVATION.

LA Remarque de M. de Vaugelas eſt juſte ſur ces trois mots, qui ne ſont plus en uſage qu'en parlant d'Arithmetique & d'Aſtronomie.

REMARQUE.

Suppreſſion des pronoms perſonnels devant les verbes.

CEtte ſuppreſſion a tres-bonne grace, quand elle ſe fait à propos, comme *nous avons paſſé les rivieres les plus rapides, & pris des places que l'on croyoit imprenables, & n'aurions pas fait tant de belles actions, ſi nous eſtions demeurez oiſifs, &c.* Il eſt bien plus élegant de dire, *& n'aurions pas fait tant de belles actions*, que ſi l'on diſoit, *& nous n'aurions pas fait*. Il en eſt de meſme de tous les autres pronoms perſonnels de la ſeconde & de la troiſieſme perſonne ſinguliere & plurielle, dont les exemples ſont ſi frequens dans nos bons Auteurs, qu'il ſeroit ſuperflu d'en rapporter icy davantage. Mais pluſieurs abuſent de cette ſuppreſſion, ſur tout ceux qui ont eſcrit il y a vingt ou vingt-cinq ans; car en ce temps-là, ſi nous en

exceptons M. Coëffeteau & peu d'autres, c'estoit un vice assez familier à nos Escrivains. L'un des plus celebres par exemple a escrit, *car une chose mal donnee ne sçauroit estre bien deüe, & ne venons plus à temps de nous plaindre, quand nous voyons qu'on ne nous la rend point.* Il falloit dire, *& nous ne venons plus à temps*, parce que la construction change. De mesme en un autre endroit, *nous ne sommes pas contens de nous informer du fonds de celuy qui emprunte, mais foüillons jusques dans sa cuisine.* Il faut dire *mais nous foüillons*, parce que cette particule *mais*, fait une separation qui rompt le lien de la construction précedente, & en demande une nouvelle.

De ces deux exemples, on pourroit tirer deux reigles pour connoistre quand la suppression est mauvaise. L'une, lors que la construction change tout à fait comme au premier exemple, & l'autre, lors qu'elle est interrompuë par une particule separative ou disjonctive, comme *mais*, *ou*, & autres semblables. Donnons un troisiesme exemple de la disjonctive, *ou nous le confesserons, ou le nierons*, ne vaut rien, il faut repeter *nous*, & dire *ou nous le confesserons, ou nous le nierons.* On pourroit faire encore d'autres reigles semblables tirées des endroits, où ces Auteurs ont manqué selon l'avis mesme de leurs plus passionnez partisans. Il est certain que ce Grand homme dont j'ay rapporté les deux exemples, tenoit encore de l'ancien stile cette façon d'écrire; car les Anciens supprimoient souvent ce pronom, & les modernes qui ont voulu se former sur un modele si estimé, l'ont suivy mesme aux choses, qui n'estoient plus en usage.

OBSERVATION.

NOn ſeulement on n'a point trouvé que dans la phraſe de M. de Vaugelas, il ſoit plus élegant de dire, *& n'aurions pas fait tant de belles actions*, que ſi l'on diſoit, *& nous n'aurions pas fait*. Mais on a regardé la ſuppreſſion du pronom *nous* comme une faute. Il n'eſt preſque jamais permis de ſupprimer les pronoms perſonnels devant les verbes, quoy qu'ils ayent eſté exprimez dans le premier membre de la periode.

REMARQUE.

Pleurs.

CE mot a eſté employé au genre feminin par M. de Malherbe dans ſes vers. Il eſt vray que ce n'eſt pas dans ſes bonnes pieces. Le vers m'eſt eſchapé, toutefois j'en ſuis certain. Il y a eu auſſi quelque autre Poëte de ce temps-là qui l'a fait feminin; Neantmoins tous les Anciens l'ont fait maſculin, & l'on trouvera dans Marot, *un pleur*, mais aujourd'huy je ne vois perſonne, qui ne le croye & ne le faſſe maſculin, *des pleurs verſez, des pleurs reſpandus*.

OBSERVATION.

Pleurs eſt maſculin & ne ſe dit qu'au pluriel.

REMARQUE.

Mercredy, arbre, marbre, plus.

TOus ceux qui ont tant ſoit peu eſtudié, & qui ſçavent l'étymologie de ce mot qui vient de Mercure, ont de la peine à l'eſcrire & à le prononcer autrement que *mercredy*, avec une *r* aprés l'*e*. Il y en a d'autres qui tiennent, qu'à cauſe de cette étymologie il faut bien eſcrire *mercredy*,

mercredy, mais il faut prononcer *mecredy*, sans *r*, tout de mesme que l'on escrit *arbre*, & *marbre*, & neantmoins on prononce *abre*, & *mabre*, pour une plus grande douceur. A quoy je respons qu'il est vray qu'autrefois on prononçoit à la Cour *abre* & *mabre* pour *arbre* & *marbre*, mais mal; aujourd'huy cela est changé, on prononce l'*r*, comme à *plus*, on ne prononçoit pas l'*l*, & aujourd'huy on la prononce. La plus saine opinion, & le meilleur usage est donc non seulement de prononcer, mais aussi d'escrire *mecredy* sans *r*, & non pas *mercredy*.

OBSERVATION.

PLusieurs escrivent & prononcent *Mecredy*. Il faut prononcer & escrire *arbre*, *marbre*, & *plus*, sans supprimer l'*r* dans les deux premiers, ny l'*l*, dans le dernier.

REMARQUE.

Le confluent de deux fleuves.

LA jonction, ou le meslange de deux fleuves, lorsqu'un fleuve entre dans un autre se dit fort bien *le confluent de deux rivieres*, & c'est ce qui est cause qu'il y a tant de lieux en France, qu'on appelle *Conflant*, c'est à dire *confluent*, mais de *confluent*, on a fait *conflant*, qui est plus aisé, & plus doux à prononcer. J'ose asseurer qu'il n'y a point de lieu qui s'appelle ainsi, où il n'y ait une riviere qui entre dans l'autre. Mais il faut dire *le confluent de deux rivieres*, au singulier & non pas *les confluens*, au pluriel, comme disent quelques-uns. Ce n'est pas qu'on ne le die au pluriel si l'on parle de tous les confluens d'un Royaume.

OBSERVATION.

C*Onflant* que M. de Vaugelas trouve plus doux & plus aiſé à prononcer que *confluent*, ne ſe dit que du lieu où une riviere ſe décharge dans une autre. Il faut dire *le confluent*, quand on veut marquer la jonction de deux rivieres.

REMARQUE.

Commencer.

CE verbe dans la pureté de noſtre langue demande tousjours la prépoſition *à*, aprés ſoy, & pour bien parler François il faut dire par exemple, *il commence à ſe mieux porter*, & non pas *il commence de ſe mieux porter*, & cela eſt tellement vray que meſme au préterit defini, à la troiſieſme perſonne ſinguliere *commença*, il faut dire *à* aprés, & non pas *de*, comme diſent les Gaſcons, & pluſieurs autres Provinciaux, & meſme quelques Pariſiens, ſoit par contagion, ou pour adoucir la langue, oſtant la cacophonie des deux *à*, ne ſe ſouvenant pas de cette maxime ſans exception, qu il n'y a jamais de mauvais ſon qui bleſſe l'oreille, lors qu'un long uſage l'a eſtably, & que l'oreille y eſt accouſtumée, ce que nous ſommes obligez de repeter ſouvent ſelon les occaſions. Il ne faut donc jamais dire *il commença de*, mais tousjours *il commença à*, meſme quand le verbe qui ſuit commenceroit encore par un *à*, tellement qu'il faut dire par exemple, *il commença à avoüer*; & non pas *il commença d'avoüer*. Ce n'eſt pas qu'il ne le faille éviter tant qu'il eſt poſſible, mais ſi par neceſſité, comme il ſe rencontre quelquefois, la naïveté de l'expreſſion oblige aux trois *a* de ſuite, il n'en faut point faire de ſcrupule, parce que cette façon de parler eſtant na-

turelle ne peut avoir que bonne grace, tant s'en faut qu'elle soit rude. Il est vray qu'il y a des verbes, qui regissent *à* & *de*, d'autres qui ne regissent que *de*, & d'autres, qu'*à*, comme celuy-cy. Je remarqueray ceux de toutes les trois sortes, à mesure qu'ils se presenteront.

Par occasion, puis que nous parlons du verbe *commencer*, je diray que plusieurs Parisiens doivent prendre garde à une mauvaise prononciation de ce verbe; que j'ay remarquée mesme en des personnes celebres à la chaire & au barreau. C'est qu'ils prononcent *commencer*, tout de mesme que si l'on escrivoit *quemencer*; comme nous avons remarqué ailleurs qu'ils disent aussi *ajetter*, pour *achetter*, & qu'ils prononcent l'*s* simple & douce, comme double & forte, & l'*r*, double comme simple; car ils disent *burreau* pour *bureau*, & *arest* pour *arrest*. Athenes le siege & l'oracle de l'Eloquence Greque ne laissoit pas d'avoir quelque vice particulier dans sa langue, & Paris qui ne luy en doit rien dans la sienne, n'est pas exempt aussi de quelques defauts par la destinée & la nature des choses humaines, qui ne souffrent rien de parfait.

OBSERVATION.

ON n'a point esté du sentiment de M. de Vaugelas, qui veut que l'usage ait estabi qu'on dise tousjours *commencer à*, & jamais *commencer de*, l'une & l'autre façon de parler est bonne, & on s'en peut servir indifferemment, si ce n'est à la troisiéme personne singuliere du préterit qui se termine par un *a*: car il est beaucoup plus doux de dire, *il commença de parler*, que *il commença à parler*. Il faut sur tout éviter les trois *a*, de suite, & dire, il commença d'advoüer, & non pas *il commença à advoüer*. M. de Vaugelas blasme avec raison ceux qui prononcent *quemencer* pour *commencer*.

REMARQUE.

Demain matin, demain au matin.

TOus deux ſont bons, mais il faut dire *juſques à demain matin*, & non pas *juſques à demain au matin*, quoy que l'on die fort bien *juſques à demain au ſoir.*

OBSERVATION.

COmme on peut dire également bien *demain matin*, & *demain au matin*, on croit qu'il eſt permis de dire *juſqu'à demain au matin*, auſſi bien que *juſqu'à demain matin.* La prépoſition *juſque* n'y met point de difference.

REMARQUE.

Des participes actifs.

DAns la remarque des gerondifs il a fallu neceſſairement parler des participes, à cauſe qu'une infinité de gens les confondent l'un avec l'autre. Mais aprés avoir fait voir que l'uſage des gerondifs eſt beaucoup plus frequent en François, que celuy des participes, nous avons promis une remarque particuliere ſur ces derniers pour en traiter à plein fond; car j'oſe dire que c'eſt une des parties de noſtre Grammaire qui a eſté auſſi peu connuë juſqu'icy, & qui merite autant d'eſtre eſclaircie.

Il faut commencer par les deux verbes auxiliaires *avoir* & *eſtre*. Jamais ils ne ſont participes, quand ils ſont leur fonction de verbe auxiliaire, & qu'ils ſont joints à un autre verbe, comme *ayant eſté*, *ayant mangé*, *eſtant contraint*, *eſtant aimé*. Ils ſont tousjours gerondifs, & par conſequent ils ne reçoivent jamais d'*s*, & ne peuvent avoir

de pluriel, parce que les gerondifs sont indeclinables. D'où il s'ensuit que ceux qui escrivent par exemple, *les hommes ayans veû*, *les hommes estans contraints*, comme font la plus-part, n'escrivent pas bien. Il faut dire *les hommes ayant veû*, *les hommes estant contraints* sans *s*, aprés *ayant* & *estant*, à cause qu'ils sont gerondifs, comme il se voit clairement par la conformité des autres langues vulgaires avec la nostre; car l'Italienne & l'Espagnole disent *havendo visto*, *essendo costretti*, *haviendo visto*, *siendo forçados*, ainsi que nous avons desja dit en la remarque des gerondifs. Et cette façon de parler par le gerondif avec le participe est inconnuë à la langue Grecque & à la Latine, & n'appartient qu'aux langues vulgaires.

Ces mesmes mots *ayant*, & *estant*, doivent encore estre considerez sans participe aprés eux. Donnons-en des exemples, & parlons premierement d'*ayant*, sous lequel, estant ainsi employé, tous les autres participes actifs seront compris, parce qu'ils se gouvernent tout de mesme. *Ayant*, est donc gerondif de cette façon, *les hommes ayant cette inclination*, & participe de cette autre sorte; *Je les ay trouvez ayans le verre à la main*: Mais voicy une remarque nouvelle & fort curieuse, dont je dois la meilleure partie aux Oracles de nostre langue, que j'ay consultez là dessus. C'est que le participe *ayant*, n'a jamais de feminin, & que les autres participes actifs n'en usent gueres. L'exemple en est une preuve convaincante, *je les ay trouvées ayantes le verre à la main*. Cette façon de parler seroit barbare & ridicule. Aussi de dire *ayans le verre à la main*, cela ne se peut non plus, parce qu'*ayans*, est masculin & ne peut estre feminin, n'y ayant point d'adjectif en nostre langue, comme presque tous les participes le sont, qui se terminent en *ant*, dont le feminin au pluriel ne se termine en

antes. Il faut donc necessairement avoir recours au gerondif, quand il s'agit du feminin soit au singulier, soit au pluriel, & dire en l'exemple que nous avons proposé, *je les ay trouvées ayant le verre a la main*, nonobstant l'équivoque d'*ayant*, qui se pourroit rapporter à *je*, aussi bien qu'*aux femmes*, si le sens ne suppleoit à ce défaut comme il fait souvent en toutes les langues, & dans les meilleurs Autheurs. Donnons un exemple des participes actifs aux autres verbes, *je les ay trouvées beuvantes & mangeantes*, qui a jamais oüy parler comme cela ? il faut dire *je les ay trouvées beuvant & mangeant*, au gerondif, nonobstant l'équivoque, qui est osté par le sens, & ne peut mesme estre rapporté à *je*, qu'en luy faisant violence, parceque *beuvant & mangeant*. estant proches de *trouvées*, se doivent rapporter naturellement à *trouvées* plustost qu'à *je*, qui en est fort esloigné.

Mais on objecte que l'on dit *changeante*, *concluante*, *effrayante*, *remuante*, & une infinité d'autres de cette sorte ; dont le participe actif comme *changeant*, *concluant*, *effrayant*, *remuant*, &c. a son feminin.

On respond que tout participe actif & passif doit estre consideré en deux façons, ou comme participe & adjectif tout ensemble, ou comme adjectif seulement. Or il n'est jamais participe au feminin, au moins dans le bel usage, mais seulement adjectif, quoyque l'on confesse qu'il vient du participe ; Car s'il estoit participe au feminin, il regiroit sans doute le mesme cas que regit le verbe dont il est participe, comme il fait au masculin ; par exemple, on dit fort bien, *je les ay trouvez mangeans des confitures, beuvants de la limonade*, mais on ne dira jamais en parlant de femmes, *je les ay trouvées mangeantes des confitures*, ny *beuvantes de la limonade*, ny *ayantes le verre à la*

main, comme nous avons dit.

Que si l'on replique, qu'il y a plusieurs de ces feminins qui regissent le mesme cas, que leurs verbes, comme *ces estoffes ne sont pas fort belles, ny approchantes de celles que je vis hier*, & *son humeur est tellement repugnante à la mienne que, &c.* Car le verbe *approcher*, regit *de*, comme *il n'approche pas de la vertu d'un tel*, & le verbe *repugner*, regit *à*, comme *cela repugne à mon humeur*, & ainsi d'un grand nombre d'autres. On respond, qu'il ne s'ensuit pas pour cela que *approchantes*, *repugnantes*, & leurs semblables soient participes, parce qu'il y a plusieurs noms adjectifs, & particulierement les verbaux, c'est-à-dire, ceux qui sont formez des verbes, qui gardent le mesme regime des verbes dont ils sont formez, ou dont ils approchent, quoy qu'ils ne soient point participes, & qu'ils n'en ayent aucune marque, comme par exemple *libre*, *vuide*, *conforme*, *semblable*, *&c.* Car on dira *libre de tous soins*, *libre de faire, ou de ne pas faire*, *vuide d'argent*, *vuide de tous soins*, *conforme*, ou *semblable à son modelle*, qui sont des regimes des verbes d'où ils viennent, ou dont ils approchent.

Il y en a pourtant qui soustiennent que ce participe actif feminin ne doit pas estre entierement banny de nostre langue, quoy que neantmoins ils demeurent d'accord que l'usage en est tres-rare, & que le gerondif mis en sa place sera meilleur sans comparaison. Quand on leur accorderoit ce participe feminin de la façon qu'ils le proposent, il me semble qu'il n'y auroit guere à dire entre ces deux propositions qu'il n'est point du tout de la langue, ou qu'il en est, de sorte que l'usage en est tres-rare, & qu'encore en ce cas là, le gerondif est beaucoup meilleur. Voicy l'exemple qu'ils apportent. On dira fort bien, disent-ils, *cette*

femme est si pressante & si examinante toutes choses. Or *examinante*, en cet exemple ne peut estre que participe, puis qu'il regit aprés soy le mesme cas que le verbe, qui est, comme nous avons dit, la marque infaillible du participe. On respond premierement que l'Usage n'est point de parler ainsi, & que l'on dira plustost, *cette femme est si pressante, & examine tellement toutes choses.* Secondement on ne demeure point d'accord, que cela soit bien dit, & tous ceux à qui je l'ay demandé, & qui en sont bons juges, condamnent absolument cette façon de parler.

Voicy un exemple contraire, qui le fera voir encore plus clairement, par la comparaison du participe masculin avec le participe feminin, *ce sont tous argumens concluans une mesme chose.* Cela est fort bien dit, & *concluans* icy est participe, mais *ce sont toutes raisons concluantes une mesme chose*, ce sera fort mal dit, & l'usage est de se servir du gerondif, & de dire, *ce sont toutes raisons concluant une mesme chose*, ou ce qui seroit beaucoup mieux, *ce sont toutes raisons qui concluënt une mesme chose*; Car c'est avec ce pronom relatif, que nostre langue supplée au défaut du participe actif feminin, comme il se voit dans l'exemple que nous venons d'alleguer, & en celuy-cy encore *je les ay trouvées qui beuvoient & mangeoient*, & ainsi en tous les autres.

Ce n'est pas que de dire *ce sont toutes raisons concluantes*, ne soit tres-bien dit, parce que là il est adjectif, & l'usage parle ainsi, mais si l'on pense en faire un participe qui regisse le nom comme son verbe, & dire *ce sont toutes raisons concluantes une mesme chose*, il ne vaut rien.

Il reste à parler d'*estant*, quand il n'est pas auxiliaire. La plupart tiennent qu'il n'est jamais participe, & tousjours gerondif, & qu'ainsi il faut dire; par exemple, *les François*

François estant devant Perpignan, & non pas *estans*, quelques-uns au contraire estiment, qu'*estans* se peut dire comme participe, quoy qu'ils ne nient pas qu'*estant*, comme gerondif n'y soit bon aussi. De mesme ils soustiennent que l'un & l'autre est bien dit, *les soldats estans sur le point*, & *estant sur le point*. Que si cela est vray, au moins il n'a lieu qu'au seul cas de ces exemples : car *estant*, ne peut estre employé qu'en trois façons, ou comme verbe auxiliaire, lors qu'il est joint au participe passif, par exemple *estant asseuré*, ou comme verbe substantif regissant un nom aprés soy; par exemple, *estant malade*, ou sans participe & sans nom comme *estant sur le point*. Quand il est auxiliaire, nous avons desja fait voir qu'il ne peut estre que gerondif. Quand il regit un nom, il est aussi gerondif, & il n'est pas besoin de dire *estans*, pour marquer le pluriel, parce que le nom le marque assez, comme lors que l'on dit *estant malades*, l's de *malades*, monstre bien qu'il est pluriel sans mettre *estans*. Il n'y a donc qu'un seul cas où l'on puisse mettre *estans*, qui est lors qu'il n'y a point de nom ny de participe aprés soy, comme quand on dit *estans sur le point*. Pour moy je le trouve bon, parce qu'il sert tousjours à esloigner l'équivoque qui se peut rencontrer entre le pluriel & le singulier, mais quand il ne fera point d'équivoque, j'aimerois mieux dire *estant*, au gerondif.

Au moins il est bien certain qu'*estant*, participe, n'a point de feminin, & que jamais on n'a dit *estante*, non plus qu'*ayante* au feminin, ce qui n'est pas un petit indice que les participes actifs naturellement n'ont point de feminin, & que tous les feminins que nous voyons tirez de ces participes sont purement adjectifs, & ne tiennent rien de la nature des participes actifs, que leur formation.

OBSERVATION.

ESTANT & *ayant* ne ſont jamais participes, & par conſequent ils n'ont point de pluriel, à l'exception d'*ayant*, dans une maniere de parler de pratique que l'uſage a conſacrée. *Ses hoirs & ayans cauſe.* Hors de là ces deux mots ſont gerondifs, & ne reçoivent point d'*s*. Il faut dire, *je les ay trouvez ayant*, & non pas *ayans le verre à la main. Je les ay trouvez mangeant des confitures, beuvant de la limonade*, & non pas *mangeans des confitures, beuvans de la limonade.* Il faut parler de la meſme ſorte ſi le relatif *les* ſe rapporte à des femmes. *Je les trouvay mangeant des confitures*, & non pas *mangeantes des confitures*, quoy qu'on puiſſe dire en parlant des femmes. *Je les ay trouvées bien mangeantes & bien beuvantes.* La raiſon eſt qu'aucun verbe actif n'a de participe qui regiſſe l'accuſatif. Ainſi on peut fort bien dire, *ce ſont toutes raiſons concluantes*, à cauſe que dans cette phraſe, *concluantes* eſt un adjectif verbal ſans aucun regime; mais on ne peut dire *ce ſont trois argumens concluans la meſme choſe*, ny *ce ſont toutes raiſons concluantes la meſme choſe*; parce que dans cette phraſe *concluans*, *concluantes* ſeroit participe, & qu'un participe ne peut gouverner l'accuſatif. Ainſi c'eſt tres-mal parler que de dire, *c'eſt une femme ſi examinante toutes choſes.* Il n'en eſt pas de meſme de certains verbes qui ne ſont point actifs, & dont le participe gouverne le meſme cas que le verbe gouverne, comme *approcher* & *appartenir.* On dit *voilà une couleur approchante de celle-cy, une maiſon appartenante à un tel*, de meſme qu'on dit, *approcher de quelque lieu, appartenir à quelqu'un*; mais *approchant*, *appartenant*, & d'autres ſemblables ne ſont point des participes, ce ſont des adjectifs verbaux qui ont un regime comme pluſieurs adjectifs en ont en noſtre langue, *digne de reſpect, ſemblable à un torrent.*

REMARQUE.

Courir ſus.

CETTE façon de parler, ſoit dans le propre, ou dans le figuré, eſtoit fort élegante du temps de M. Coëf-

feteau qui en use souvent, mais aujourd'huy elle commence à vieillir. Nous avons pourtant quelques-uns de nos Auteurs modernes, & des meilleurs, qui s'en servent encore. Ce qu'il y a à remarquer pour ceux qui s'en voudront servir, est de ne mettre pas le datif, que *courir sus*, regit, devant le verbe, mais aprés. Un exemple le va faire entendre, *Il ne faut pas courir sus aux affligez*, est bien dit, mais si aprés avoir parlé des affligez, je dis *il ne leur faut pas courir sus*, je parle mal, parce que je mets *leur*, qui est le datif devant *courir sus*, dont il est regi. C'est tout de mesme qu'*aller au devant*, car *aller au devant de luy*, est fort bon, & *luy aller au devant*, ne vaut rien.

OBSERVATION.

Courir sus est une vieille façon de parler dans cette phrase *courir sus aux affligez*; mais on s'en sert encore dans les Patentes ou l'on dit, en parlant de vagabonds ou de rebelles, *enjoint de leur courir sus*, quoy que le datif soit devant le verbe; ce qui fait voir que cette phrase n'est pas de la mesme espece que *luy aller au devant*, qui ne se dit point.

REMARQUE.

Voisiné.

Voisiné pour *voisinage*, comme *j'envoye des fruits à tout mon voisiné*, pour dire *à tout mon voisinage*, est un mot Provincial insupportable à quiconque sçait la pureté de nostre langue.

OBSERVATION.

Voisiné pour *voisinage* ne vaut rien du tout.

REMARQUE.

De façon que, de maniere que, de mode que, si que.

CEs deux premieres façons de parler *de façon que, de maniere que*, sont Françoises à la verité, mais si peu élegantes, qu'il n'y a pas un bon Auteur qui s'en serve: & pour ces deux autres, *de mode que*, & *si que*, elles sont tout à fait barbares, particulierement *si que*, bien que tres-familier à plusieurs personnes, qui sont en reputation d'une haute éloquence. Il faut dire, *si bien que*, *de sorte que*. ou *tellement que*. Il n'y a que ces trois qui soient employées par les bons Escrivains.

OBSERVATION.

ON ne dit aujourd'huy ny *si que*, ny *de mode que*, mais on ne doit faire aucune difficulté d'employer *de maniere que*, & *de façon que*, qui sont dans les Ouvrages des meilleurs Auteurs. *Tellement que* est François, mais on le croit moins usité que *si bien que* & *de sorte que*.

REMARQUE.

Des préterits de ces verbes, entrer, sortir, monter, descendre.

C'Est une faute fort commune de conjuguer les préterits de ces quatre verbes par le verbe auxiliaire *avoir*, au lieu de les conjuguer par le verbe substantif *estre*. L'exemple le va faire entendre. Plusieurs disent, *il a esté jusqu'à la porte, mais il n'a pas entré, mais il n'a pas sorty*, au lieu de dire, *mais il n'est pas entré, mais il n'est pas sorty*. De mesme ils disent, *il a monté, il a descendu*,

pour *il est monté*, *il est descendu*. Il faut observer la mesme chose en tous leurs autres préterits.

OBSERVATION.

QUoy que tous les verbes dont il est parlé dans cette Remarque se servent de l'auxiliaire *estre* au préterit, on croit qu'il y a certaines occasions où l'on se pourroit servir de l'auxiliaire *avoir*, & qu'on ne devroit pas condamner celuy qui diroit, *il y a huit jours que je n'ay sorti*. Peut-estre trouveroit-on des exemples aussi favorables pour les autres verbes.

REMARQUE.

Deux mauvaises prononciations, qui sont tres-communes, mesme à la Cour.

L'Une de ces mauvaises prononciations est de dire *cheuz vous*, *cheuz moy*, *cheuz luy*, au lieu de dire *chez vous*, *chez moy*, *chez luy*, & je ne puis comprendre d'où est venu cet *u*, dans ce mot. L'autre de prononcer une *s*, ou un *z*, aprés *on*, devant la voyelle du verbe, qui le suit, comme *on-za*, pour dire *on a*, on-*zouvre*, pour dire *on ouvre*, *on-z ordonne*, pour dire *on ordonne*. Je ne rapporte pas des exemples des autres voyelles, parce que j'ay remarqué, qu'en l'*e*, en l'*i*, & en l'*u*, on ne fait pas cette faute, & il me semble que je n'ay point oüy dire *on z estime*, pour *on estime*, ny *on-z humecte*, pour *on humecte*. Neantmoins je me pourrois bien tromper, mais il suffit de soustenir que c'est un vice de prononciation en toutes les cinq voyelles. Ce vice est d'autant moins excusable, que la lettre *n*, qui finit *on*, n'a pas besoin du secours d'une autre consone pour oster la cacophonie de la voyelle suivante, puis qu'elle mesme y suffit en se redoublant, comme nous avons dit en la Remarque de la lettre

h, car on prononce *on a*, *on ouvre*, *on ordonne*, comme si l'on escrivoit *on-n-a*, *on-n-ouvre*, *on-n-ordonne*, qui est la plus douce prononciation que l'on sçauroit trouver en ces mots là sans en chercher une autre. Il y a encore quelques autres mauvaises prononciations, que j'ay remarquées ailleurs ; en voicy encore une.

OBSERVATION.

JAmais les façons de prononcer que M. de Vaugelas condamne icy n'ont esté souffertes.

REMARQUE.

De la lettre r, *finale des infinitifs.*

JE ne m'estonne pas qu'en certaines Provinces de France, particulierement en Normandie, on prononce par exemple l'infinitif *aller*, avec l'*e* ouvert, qu'on appelle, comme pour rimer richement avec l'*air* ; tout de mesme que si l'on escrivoit *allair* ; car c'est le vice du païs, qui pour ce qui est de la prononciation manque en une infinité de choses. Mais ce qui m'estonne, c'est que des personnes nées & nourries à Paris & à la Cour, le prononcent parfaitement bien dans le discours ordinaire, & que neantmoins en lisant ou en parlant en public, elles le prononcent fort mal, & tout au contraire de ce qu'elles font ordinairement ; car elles ont accoustumé de prononcer ces infinitifs, *aller*, *prier*, *pleurer*, & leurs semblables comme s'ils n'avoient point d'*r* à la fin, & que l'*e* qui précede l'*r*, fust un *e*, masculin, tout de mesme que l'on prononce le participe, *allé*, *prié*, *pleuré*, *&c.* sans aucune difference, qui est la vraye prononciation de ces sortes d'infinitifs. Et cependant, quand la plus part des Dames, par

exemple, lisent un Livre imprimé, où elles trouvent ces *r*. à l'infinitif, non seulement elles prononcent l'*r* bien forte, mais encore l'*e* fort ouvert, qui sont les deux fautes que l'on peut faire en ce sujet, & qui leur sont insupportables en la bouche d'autruy, lors qu'elles les entendent faire à ceux qui parlent ainsi mal. De mesme la pluspart de ceux qui parlent en public, soit dans la chaire, ou dans le barreau, quoy qu'ils ayent accoustumé de le bien prononcer en leur langage ordinaire, font encore sonner cette *r*, & cet *e*, comme si les paroles prononcées en public, demandoient une autre prononciation, que celle qu'elles ont en particulier, & dans le commerce du monde. Quand j'ay pris la liberté d'en advertir quelques-uns de mes amis, ils m'ont respondu, qu'ils croyoient que cette prononciation ainsi forte avoit plus d'emphase, & qu'elle remplissoit mieux la bouche de l'Orateur, & les oreilles des Auditeurs. Mais depuis ils se sont desabusez, & corrigez, quoy qu'avec un peu de peine, à cause de la mauvaise habitude qu'ils avoient contractée.

OBSERVATION.

ON ne fait jamais sentir l'*r*, des infinitifs terminez en *er*, si ce n'est en prononçant des vers où cet infinitif est suivi d'une voyelle; parce que la suppression de cette lettre feroit une cacophonie. Ainsi il faut prononcer, *aimer avec ardeur*, & non pas *aimé avec ardeur*.

REMARQUE.

Quand il faut prononcer le D aux mots qui commencent par Ad, avec une autre consone aprés le D.

IL y en a où il faut prononcer le *d*, & d'autres où il ne le faut pas prononcer, tellement que pour bien faire, il ne faudroit point mettre le *d*, aux mots, où il ne se prononce point; Aussi est-ce le sentiment de tous ceux qui s'y connoissent; car à quel propos laisser un *d*, qui n'est là que comme une pierre d'achoppement pour faire broncher le Lecteur? Par exemple en ces mots *avenir*, *avis*, *&c.* pourquoy escrire *advenir*, *advis* si ce *d*, ne se prononce jamais?

Prenons tous ces mots l'un aprés l'autre selon l'ordre du Dictionnaire, afin de n'en oublier pas un.

Adjacent, *terres adjacentes*, le *d*, se prononce.

Adjoindre, *adjoint*, *adjonction*, on prononce le *d*.

Adjourner, *adjournement*, le *d*, ne se prononce point.

Adjouster, il ne se prononce point. On le prononce dans la ville, & mal, mais non pas à la Cour.

Adjuger, il ne se prononce point.

Adjudication, il se prononce au verbal, quoy qu'il ne se prononce pas au verbe.

Adjurer, *adjuration*, il se prononce.

Adjuster, *adjustement*, il ne se prononce point.

Admettre, *admis*, il se prononce.

Administrer, *administration*, il se prononce.

Admirer, *admiration*, *admirable*, & toute sa suite, il se

se prononce. Il n'y a que les Gascons qui disent *amirer*, *amirable*, &c.

Admonester, *admonition*, il se prononce.

Par où il se voit que le *d*, se prononce tousjours devant l'*m*, sans exception; car *admodier*, *admodiation*, que l'on met avec un *d*. dans les Dictionnaires, n'en doivent point avoir, & il faut escrire *amodier*, & *amodiation*. Que si l'on y mettoit un *d*, il faudroit dire, que tous les mots, qui commencent par *adm*, & qui viennent du Latin, comme sont tous ceux que nous avons marquez, veulent qu'on prononce le *d*, mais non pas ceux qui ne viennent pas du Latin, comme *amodier*, *amodiation*, & *Admiral*. où il ne faut pas prononcer le *d*.

Il est vray qu'il faut non seulement prononcer, mais escrire *Amiral* sans *d*, *Amirauté*, de mesme, tant parce qu'à la Cour, on ne prononce jamais *Admiral*, ny *Admirauté* avec le *d*. qu'à cause de son étymologie, que Nicod rapporte doctement dans son Dictionnaire, & qu'il n'est pas besoin de transcrire icy. Il suffit qu'il conclud luy-mesme, qu'il faut dire *Amiral*; *advancer*. ny *advantage*, ne doivent point estre mis icy, parce qu'il les faut tousjours escrire sans *d*, *avancer*, *avantage*.

Advenir, en tout sens, le *d*, ne se prononce point, ny en *advenement*, ny en *advenuë*, ny en *adventure*, ny en *adventurier*.

Adverbe, *adverbial*, il se prononce.
Adversaire, il se prononce.
Adversité, il se prononce.
Advertir, *advertissement*. il ne se prononce point.
Advis, *adviser advisé*, il ne se prononce point.
Advoüer, *adveû*, il ne se prononce point.
Advocat, *advocasser*, il ne se prononce point.

OBSERVATION.

ON ne prononce point le *d*, dans *adjudication*, non plus que dans *adjuger*, *admodier* & *admodiation*, quoy qu'il se doive escrire dans tous ces mots.

REMARQUE.

Chaire, *chaise*, ou *chaize*.

L'Un & l'autre est bon, mais il ne s'en faut pas servir indifferemment; car on dit *la chaire de saint Pierre*, *la chaire du Predicateur*, *chaire de droit*, & non pas *chaise*. Au lieu que l'on dit *une chaise*, non pas *une chaire*, pour s'asseoir au sermon, ou ailleurs, ou pour se faire porter par la ville. *Des chaises de paille, aller en chaise, venir en chaise, porteurs de chaises, loüer des chaises.*

OBSERVATION.

On n'a rien trouvé à dire sur cette Remarque.

REMARQUE.

Vouloir, pour *volonté*.

C'Est une chose ordinaire en nostre langue, aussi bien qu'en la Grecque, de substantifier les infinitifs, comme *le boire*, *le manger*, *&c.* mais de dire, *le vouloir*, pour *la volonté*, est un terme qui a vieilly, & qui n'estant plus receu dans la prose, est neantmoins encore employé dans la poësie par ceux mesmes qui excellent aujourd'huy en cet art.

OBSERVATION.

L*E vouloir* pour *la volonté* eſt entierement banni de la proſe, & il y a aujourd'huy peu de perſonnes qui s'en ſervent en Poëſie.

REMARQUE.

Eſperdûment, ingenûment, & des autres adverbes terminez en ment.

IL faut dire & eſcrire ainſi, & non pas *eſperduëment*, *ingenuëment*, comme l'eſcrivoient les Anciens, & encore aujourd'huy quelques-uns de nos Auteurs. Il eſt vray que ces adverbes terminez en *ment*, ſe forment de l'adjectif feminin, ſoit participe, ou non, comme *aſſeurément*, vient d'*aſſeurée*, *effrontément*, d'*effrontée*, *poliment* & *infiniment* de *polie*, & *infinie*, & *abſolument*, *reſolument*, d'*abſolüe* & de *reſolüe*. C'eſt pourquoy les Anciens eſcrivoient *aſſeureement*, *effronteement*, *poliement*, *infiniement*, *abſoluement*, & *reſoluement*, ſelon leur origine. Mais comme les langues ſe poliſſent, & ſe perfectionnent juſqu'à un certain point, on a ſupprimé pour une plus grande douceur l'*e*, comme on le ſupprime en ces mots, *agrément*, *remercîment*, *remercîrons*, pour *agreement*, *remerciement*, *remercierons*, &c. & cette ſuppreſſion eſt marquée par ceux qui eſcrivent, en mettant un accent ſur l'*é*, ſur l'*î*, & ſur l'*û*, à ſçavoir l'accent aigu ſur l'*é*, comme *aſſurément*, & l'accent circonflexe ſur l'*î*, & ſur l'*û*, comme *polîment*, *abſolûment*; & elle eſt marquée par ceux qui parlent, en prononçant cet *é*, cet *î*, & cet *ü*, long, comme contenant le temps de deux ſyllabes reduites à une ſeule. Mais cette reigle n'a lieu, qu'aux adverbes, qui ſe forment des feminins adjectifs,

où l'*e* final eſt précedé d'une voyelle, comme ſont tous ceux, dont nous venons de donner des exemples.

Que ſi l'adjectif feminin n'a point de voyelle devant l'*e*, comme *courtoiſe*, *civile*, on n'elide rien, on ne fait qu'adjouſter, *ment*, *courtoiſement*, *civilement*, excepté en ce ſeul adverbe *gentiment*, lequel neantmoins ſe diſoit autrefois *gentillement*, dans la meſme reigle des autres, mais depuis on l'a rendu plus doux par l'abreviation. Et ſi l'adjectif eſt du genre commun, comme *bruſque*, *fixe*, qui ſont maſculins & feminins, c'eſt tout de meſme; on ne fait auſſi qu'ajouſter *ment*, & dire *bruſquement*, *fixement*, & alors cet *e*, eſt bref, parce que la raiſon qui le fait long aux autres, vient à ceſſer en celuy-cy, & il faut prononcer *civilement*, *courtoiſement*, *bruſquement*, *fixement*, d'un *e*, bref & ouvert, & non pas *civilément*, *fixément*, d'un *é* long & fermé, ou maſculin.

Il y a pourtant quelque exception en certains mots, que l'Uſage, ou l'abus a fait longs contre la raiſon & leur origine, comme *communément*, *expreſſément*, *commodément*, *extremément*, *conformément*, & peut-eſtre encore quelques autres, mais peu, qui ſe formant de *commune*, *expreſſe*, *commode*, *extreme*, *conforme*, doivent de leur nature avoir l'*e* bref, & non pas long.

Il reſte à parler des adverbes formez des adjectifs feminins, qui ſe terminent en *ante*, ou *ente*; *puiſſamment*, ſe fait de *puiſſante*, *inſolemment* d'*inſolente*, & à cauſe de cela les Anciens diſoient *puiſſantement*, *inſolentement*, *excellentement*, *ardentement*; Mais à meſure que la langue s'eſt perfectionnée, on a changé ces trois lettres *nte*, en *m*, & l'on a dit *puiſſamment*, *inſolemment*, *excellemment*, qui dans cette abbreviation a beaucoup plus de grace & de douceur, & les autres ne ſe diſent plus, mais paſſent pour

barbares. Par tout ce difcours, il fe voit que tous les adverbes terminez en *ment*, fe forment des adjectifs feminins, comme j'ay dit, & non pas des mafculins, comme quelques-uns de nos Grammairiens ont creû & publié dans leurs Grammaires.

OBSERVATION.

ON ne met point d'accent circonflexe fur l'*i* & fur l'*u* de *poliment* & *d'abfolument*, & on efcrit & on prononce *extremement*, & non pas *extremément*.

REMARQUE.

Ouvrage.

SOit que l'on fe ferve de ce mot pour fignifier quelque production de l'efprit, ou de la main, ou de la Nature, ou de la Fortune, il eft tousjours mafculin, comme *il a compofé un long ouvrage*, *un ouvrage exquis*, *c'eft le plus bel ouvrage de la Nature*, *c'eft un pur ouvrage de la Fortune*. Mais les femmes parlant de leur ouvrage, le font tousjours feminin, & difent *voila une belle ouvrage*, *mon ouvrage n'eft pas faite*. Il femble qu'il leur doit eftre permis de nommer comme elles veulent ce qui n'eft que de leur ufage; je ne crois pas pourtant qu'il nous fuft permis de l'efcrire ainfi.

OBSERVATION.

LEs femmes qui difent *une belle ouvrage* font une faute. Il n'eft point permis de faire ce mot feminin.

REMARQUE.

Mettre.

ON dit par exemple, *allez-vous-en chez un tel*, & *ne mettez gueres*, pour dire & *ne foyez pas long-*

temps, ou *ne demeurez gueres*. A la verité cette façon de parler est Françoise, mais si basse que je n'en voudrois pas user, mesme dans le stile mediocre, ny dans le discours ordinaire; & de fait, j'ay veû des femmes de la Cour, qui l'oyant dire à des femmes de la ville, ne le pouvoient souffrir, comme une phrase qui n'est point usitée parmy ceux qui parlent bien; car c'est une maxime, comme j'ay dit ailleurs, que tous les mots, & toutes les façons de parler, qui sont basses, ne se doivent jamais dire en parlant, quoy qu'il y ait beaucoup plus de liberté à parler qu'à escrire. Il y a une certaine dignité mesme dans le langage ordinaire & familier, que les honnestes gens sont obligez de garder, comme ils gardent une certaine bienseance en tout ce qu'ils exposent aux yeux du monde.

OBSERVATION.

N*E mettez guere*, *il n'a guere mis*, pour dire, *ne soyez pas long-temps*, *il est revenu bien promptement*, sont des manieres de parler, dont il n'y a plus que le bas peuple qui se serve.

REMARQUE.

Fureur, *furie*.

QUoy que ces deux mots signifient une mesme chose, si est-ce qu'il ne les faut pas tousjours confondre, parce qu'il y a des endroits, où l'on use de l'un, que l'on n'useroit pas de l'autre. Par exemple, on dit *fureur poetique*, *fureur divine*, *fureur martiale*, *fureur heroïque*, & non pas, *furie poetique*, *furie divine*, &c. Au contraire on dit, *durant la furie du combat*, *la furie du mal*, *courre de furie*, *donner de furie*, & l'on ne diroit pas, *la fureur du combat*, *la fureur du mal*, *courre de fureur*, *donner de*

fureur. Il ſemble que le mot de *fureur*, dénote davantage *l'agitation violente du dedans*, & le mot de *furie*, *les actions violentes du dehors*. Il y a auſſi cette difference, que *fureur* ſe prend quelquefois en bonne part, comme *fureur poetique*, *fureur divine*, & les autres deux épithetes que nous avons nommez enſuite; & *furie*, ſe prend ordinairement en mauvaiſe part. On dit neantmoins l'un & l'autre en parlant des animaux, & meſme des choſes inanimées, comme *le lion ſe lance en fureur*, ou *en furie*, *la fureur & la furie des beſtes farouches*, *la fureur & la furie de la tempeſte*, *des vents*, *de la mer & de l'orage*.

La lecture attentive des bons Auteurs ſupléera au deffaut de cette Remarque, & apprendra quelles ſont les phraſes, où l'on ſe doit ſervir de l'un & non pas de l'autre, & où l'on ſe peut ſervir de tous les deux. Il ſuffit d'advertir qu'on y prenne garde.

OBSERVATION.

ON ne ſçauroit dire *furie poëtique*, *furie martiale*, *furie divine*, au lieu de *fureur poëtique*, *fureur martiale*, & *fureur divine*; mais on peut dire *dans la fureur du combat*, auſſi bien que *dans la furie du combat*. Il faut prendre garde en liſant les bons Auteurs quelles ſont les phraſes où l'un de ces mots eſt meilleur que l'autre.

REMARQUE.

Gentil, *gentille*.

CEt adjectif *gentil* a *gentille*, au feminin, qui ne ſe prononce pas comme *ville*, mais comme *fille*, avec deux *ll*, liquides & ſemblables à celle des Eſpagnols. Ce qui eſt tout particulier à ce mot, n'y en ayant aucun autre de la terminaiſon de *gentil*, qui prenne deux *ll*, au fe-

minin, & les fasse prononcer comme *fille*; car on dit *subtil*, & *subtile*, & non pas *subtille*, *civil*, *civile*. & non pas *civille*, *vil* & *vile*, & non pas *ville*. Il est vray qu'il y a peu d'adjectifs terminez en *il*, & que la pluspart de ceux qui ont *illis* en Latin, prennent *ile*, en François. Et la difference qui s'y trouve vient de la longueur, ou de la briefveté de la penultiesme syllabe; car tous ceux qui en la langue Latine d'où ils viennent, ont la penultiesme syllabe breve, comme *fertilis*, *utilis*, en nostre langue prennent un *e*, aprés l'*l*, & l'on dit *fertile*, *utile*, mais lors qu'au Latin, la penultiesme syllabe est longue, comme en ces mots *subtilis*, *gentilis*, *civilis*, il les faut dire en François sans *e*, *subtil*, *gentil*, *civil*. Il en faut excepter *servile*.

OBSERVATION.

Gentil fait *Gentille* au feminin av c deux *ll*, moüillées, parce qu'il a une *l*, moüillée au masculin qui se prononce devant les mots qui commencent par une voyelle, comme en ce mot *Gentilhomme*, *c'est un gentil esprit*. Cette *l*, ne se prononce point devant une consonne. On dit *c'est un gentil garçon*, comme si l'on escrivoit *genti garçon*. Cette lettre ne se prononce point non plus au pluriel, l'*s* seule s'y fait sentir. *Ces gentils-hommes*, *ce sont de gentils esprits*, comme si l on escrivoit *ces gentis-hommes*, *ce sont de gentis esprits*.

REMARQUE.

Jumeau, Gemeau.

Nonobstant l'origine de ce mot qui vient de *gemellus*, il faut prononcer & escrire *jumeau*, & non pas *gemeau*, pour dire l'un des enfans qui sont nez d'une portée? Que si c'est une fille, on l'appellera *jumelle*. On dit, *il sont freres jumeaux*, *il est jumeau*, *ce sont deux jumeaux*,

jumeaux, *deux freres jumeaux*; *c'est une jumelle*, *une cerise jumelle*. Mais quand on parle d'un des signes du Zodiaque, il faut prononcer & escrire *gemeaux*, & non pas *jumeau*.

OBSERVATION.

On a esté du sentiment de M. de Vaugelas sur cette Remarque.

REMARQUE.

Transfuge.

CE mot est nouveau, mais receu avec applaudissement, à cause de la necessité que l'on en avoit, parce que nous n'en avions point en nostre langue, qui exprimast ce qu'il veut dire, & qu'il falloit user d'une longue circonlocution; car *deserteur*, ny *fugitif*, n'est point cela, on peut estre l'un & l'autre sans estre transfuge. *Transfuge*, comme en Latin *transfuga*, est quiconque quitte son party pour suivre celuy des ennemis.

OBSERVATION.

T*Ransfuge* n'est plus aujourd'huy un mot nouveau dans la langue, l'usage l'a entierement estably.

REMARQUE.

Fortuné.

TAntost *fortuné*, signifie *heureux*, & tantost *malheureux*, quand il signifie *heureux*, il est plus noble que le mot d'*heureux*, & n'est pas tant du langage familier. On dit *un Prince fortuné*, *un Amant fortuné*, *les Isles fortunées*. Mais dans la signification de *malheureux*, il est bas, comme *ce pauvre fortuné*.

OBSERVATION.

F*Ortuné* n'eſt plus du tout en uſage dans la ſignification de malheureux. Il faut dire *infortuné*.

REMARQUE.

Si, pour, *avectout cela*, & *outre cela*.

ON ſe ſervoit autrefois de cette particule *ſi*, avec beaucoup de grace, ce me ſemble; par exemple on diſoit, *j'y ay fait tout ce que j'ay peû, j'ay remüé Ciel & Terre, & ſi, je n'ay pû en venir à bout*, pour dire, *& avec tout cela je n'ay pû en venir à bout*: Mais aujourd'huy on ne s'en ſert plus, ny en proſe ny en vers.

On en uſoit encore en un autre ſens un peu different du premier, pour dire non pas *avec tout cela*, mais *outre cela*, comme il ſe voit encore dans les eſcriteaux des chambres garnies de Paris, où l'on adjouſte d'ordinaire à la fin, *& ſi, l'on prend des penſionnaires*, c'eſt à dire, *& outre cela l'on prend des penſionnaires*. Mais aujourd'huy ce terme eſt encore plus bas & plus vieux que l'autre.

OBSERVATION.

ON a eſté du ſentiment de M. de Vaugelas ſur les deux façons de parler qui ſont dans cette Remarque. *Et ſi* peut neantmoins encore trouver ſa place dans le diſcours familier.

REMARQUE.

Geſtes.

CE mot au pluriel, pour dire *les faits memorables de guerre*, commence à s'apprivoiſer en noſtre langue, & l'un de nos celebres Eſcrivains l'a employé depuis peu

en une tres-belle Epiſtre liminaire, qu'il adreſſe à un grand Prince. Que ſi l'on s'en ſert en ces endroits là qui ſont ſi eſclatans, & où l'on ne s'emancipe pas comme dans le cours d'un grand ouvrage, d'uſer de mots encore douteux, il y a apparence que dans peu de temps il s'eſtablira tout à fait. Ce n'eſt pas tant un mot nouveau qu'un vieux mot que l'on renouvelle & que l'on remet en uſage ; car vous le trouvez dans Amiot, & dans les Autheurs de ſon temps, mais j'apprens qu'il y a plus de cinquante ans que l'on ne l'a dit que par raillerie, *ſes faits & geſtes*. On mettoit tousjours *faits* devant, comme pour l'expliquer ou luy ſervir de paſſe-port. Il ne faudroit pas en uſer ainſi maintenant, ſi ce n'eſt que l'on repetaſt le pronom, en diſant *ſes faits & ſes geſtes*, & non pas *ſes faits & geſtes*, qui paſſeroit encore pour raillerie.

Au reſte ceux qui s'en voudront ſervir deſormais pour *les faits remarquables de guerre*, ſe ſouviendront qu'il eſt plus du haut ſtile que de l'ordinaire *les geſtes d'Alexandre le Grand*. Je ſuis obligé d'ajouſter ce que j'ay veû ; que la pluſpart ont de la peine à approuver ce mot là, & ainſi je ne voudrois pas me haſter de le dire, juſqu'à ce que le temps & l'uſage nous l'ayent rendu plus familier.

OBSERVATION.

G*Eſtes*, au pluriel, pour dire, grandes actions, eſt un mot qui a vieilli. On ne s'en ſert plus que dans le burleſque, & dans cette phraſe, *les faits & geſtes*.

REMARQUE.

Si Fuir *à l'infinitif, & aux préterits defini & indefiny de l'indicatif est d'une syllabe ou de deux.*

J'Ay veû plusieurs fois agiter cette question parmy d'excellens esprits. Il n'y a que les Poëtes qui y prennent interest, & qui voudroient tous que *fuir*, à l'infinitif, & *je fuis*, au preterit defini, & *j'ay fuy*, au preterit indefini, ne fussent que d'une syllabe, parce qu'ils ont souvent besoin de ce mot là, & que de le faire de deux syllabes, il est languissant, & fait un mauvais effet, appellé par les Latins *hiatus*, qui est un si grand défaut parmy la douceur & la beauté de la versification, qu'ils aimeroient mieux se passer de le dire, que de le faire de deux syllabes; c'est pourquoy ils opiniastrent tant, qu'il n'est que d'une; Car pour ceux qui parlent, ou qui escrivent en prose, il leur importe peu, qu'il soit d'une ou de deux, parce que dans la prononciation on a peine à distinguer de quelle façon on le fait, & dans la prose, il n'y a que l'orthographe tres-exacte, qui puisse declarer cela en mettant deux points entre l'*u*, & l'*i*, ou l'*y*, *fuir*, *je fuis*, *j'ay fuy*, lesquels estant oubliez ne seroient pas remarquez pour une faute.

Le sentiment de tous les bons Grammairiens est que *fuïr*, *je fuïs*, *j'ay fuÿ*, sont de deux syllabes, & ils se fondent sur des raisons convaincantes. Parlons premierement des préterits, à cause qu'ils ont des raisons particulieres, qui ne conviennent pas à l'infinitif, comme l'infinitif en a aussi qui ne conviennent pas aux préterits.

La premiere est, qu'en toutes les langues, comme en la nostre, les temps des modes qu'ils appellent, ou des con-

jugaisons; car il faut necessairement user icy des termes de la Grammaire, se diversifient tousjours autant qu'il se peut; par exemple on dit en Latin en la premiere personne du present de l'indicatif, *amo*, en celle de l'imparfait, *amabam*, au parfait, *amavi*, au plus que parfait, *amaveram*, & au futur, *amabo*. De mesme au Grec τύπτω, ἔτυπτον, τέτυφα, ἐτετύφειν, τύψω, & ainsi en toutes les langues vulgaires dont il seroit ennuyeux & superflu de rapporter les exemples. Pourquoy donc faudra-t'il que cette reigle si generale, si naturelle, & si raisonnable de la diversité des temps, qui fait la clarté, la richesse & la beauté des langues, n'ait pas lieu en ce verbe *fuir*, au preterit defini, *je fuis*, puis qu'elle le peut avoir en faisant *je fuis* au present d'une syllabe, & *je füis*, au preterit, de deux? En ces matieres l'analogie est un argument invincible, dont les plus Grands hommes de l'Antiquité se sont servis toutes les fois que l'Usage n'avoit pas decidé quelque chose dans leur langue, *Analogiam*, dit un grand Homme, *loquendi magistram ac ducem sequemur*; *hæc dubiis vocibus moderatur, aut veteribus, aut si quæ nostro aliisve sæculis nascuntur.* Et Varron qu'on appelle le plus sçavant des Romains, est dans ce mesme sentiment, qu'il establit par des raisons admirables. Mais outre ce rapport general que les verbes ont entre eux, il y a encore une analogie toute particuliere entre ce verbe *fuir*, & deux autres verbes, de la mesme conjugaison, & composez de mesme nombre de lettres, ce qui confirme entierement nostre opinion, & ne laisse plus aucun lieu de repliquer. Ces deux verbes sont *ouir*, & *hair*, qui sont de deux syllabes à l'infinitif, au preterit defini, & au preterit indefini, & ne sont que d'une syllabe au present de l'indicatif; Car on dit *oüir*, *j'oüis*, *j'ay oüy*, & *j'oys*, *haïr*, *je haïs*, *j'ay*

h.i, *& je haïs*. Pourroit-on trouver au monde deux exemples plus parfaits, plus conformes, & plus convaincans, ny concluans que ceux-là ?

Mais comme j'escrivois cecy, un des plus beaux esprits de ce temps, à qui je le communiquay, ne voulut pas neantmoins se rendre à la force de ces raisons, qu'on pourroit appeller demonstrations. Pour toute défense il ne leur opposa que l'Usage, qui à ce qu'il soustient, ne fait *fuir*, ny tous ses autres temps dont il s'agit, que d'une syllabe. A cela je respondis, que si l'Usage ne le faisoit que d'une syllabe, il n'y avoit rien à dire, que ces Remarques estoient pleines de l'entiere deference qu'il falloit rendre à l'Usage au prejudice de toutes les raisons du monde; Mais c'est la question, de sçavoir si l'Usage les fait d'une ou de deux syllabes; car s'il l'avoit decidé il n'y auroit plus de doute, & de le mettre aujourd'huy en question, est une preuve infaillible qu'il ne l'a pas decidé; Car il faut considerer, qu'encore que l'Usage soit le maistre des langues, il y a neantmoins beaucoup de choses où il ne s'est pas bien declaré, comme nous l'avons fait voir en la Preface par plusieurs exemples, qui ne peuvent estre contredits. Alors il faut necessairement recourir à la Raison, qui vient au secours de l'usage. Par exemple, en ce mot *füir*, non plus qu'en tous les autres mots de cette nature, on ne peut descouvrir l'usage qu'en trois façons, en la prononciation, en l'ortographe, & en la mesure des vers. Pour la prononciation, on ne sçauroit discerner si on le fait d'une syllabe, ou de deux. Pour l'ortographe, on le pourroit connoistre par les deux points qu'il faudroit mettre sur l'*u* ou sur l'*i* en escrivant *fuïr*, ainsi, car ces deux points marquent tousjours deux syllabes, mais les Imprimeurs ny les Auteurs ne sont pas si exacts. Et pour

la mesure du vers, les Poëtes n'en doivent pas estre juges, parce qu'ils sont parties, & n'ont garde de le faire que d'une syllabe. La raison en est évidente, *fui:* est un mot dont ils peuvent souvent avoir besoin, soit à l'infinitif, soit au preterit; c'est pourquoy ayant à s'en servir, ils ne manqueront pas de le faire d'une syllabe, & ne le feront jamais de deux, à cause de cet entre-baillement que font les voyelles *u*, & *i*, separées, & que la douceur de nostre Poësie ne peut souffrir, qui par cette mesme raison bannit la rencontre des voyelles en deux mots differens. Ils ne devroient pas pourtant trouver *fuir*. de deux syllabes plus rude, que *ruine*, & *bruine*, où l'*u*, & l'*i* font deux syllabes distinctes.

Nous avons donc fait voir que je *fuis*. au preterit defini est de deux syllabes; s'il l'est au preterit defini, il l'est aussi au preterit indefini, *j'ay füy*, parce qu'en toutes les quatre conjugaisons des verbes, soit reguliers, soit anomaux, je vois que jamais ces deux preterits n'ont plus de syllabes l'un que l'autre: si ce n'est en un seul, qui est *mourus*, & *mort*, mais encore dit-on, *je suis mort*, à l'indefini comme on dit *je mourus*, au defini, & ainsi ils se peuvent dire égaux en syllabes.

Maintenant pour l'infinitif, il s'ensuit par l'analogie des verbes, que le preterit defini estant de deux syllabes, comme nous avons fait voir, l'infinitif ne peut pas estre d'une syllabe, parce qu'en toutes nos conjugaisons, regulieres, ou anomales, il n'y a pas un seul verbe sans exceptions, dont l'infinitif ne soit ou égal en syllabes avec le preterit defini, ou plus long, comme en la premiere conjugaison terminée en *er*, *aimer*, *aimay*, en la seconde terminée en *ir*, *sortir*, *sortis*, en la troisiesme terminée en *oir*, *prevoir*, *previs*, & quelquefois plus long, comme *sçavoir*,

ſçeus, & en fin en la quatrieſme terminée en *re*, *perdre*, *perdis*, *faire*, *fis*, *croire*, *creus*. Il en eſt ainſi de tous les anomaux.

OBSERVATION.

LE verbe *fuir* n'eſt que d'une ſyllabe dans ſes deux préterits, *je fuis*, & *j'ay fui*, comme il n'en a qu'une à l'infinitif, & il ne faut point mettre deux point ſur l'*u* ou ſur l'*i*, en eſcrivant. M. de Vaugelas n'a pas examiné tous les verbes quand il a dit qu'il n'y en a aucun dans toutes les quatre conjugaiſons dont les deux préterits ayent plus de ſyllabes l'un que l'autre. *Nuire* fait, *j'ay nui* dans l'un, & *je nuiſis* dans l'autre. *Traduire*, *j'ay traduit*, & *je traduiſis*. *Eſcrire*, *j'ay eſcrit* & *j'eſcrivis*, & ainſi de *predire* & de *conduire*. Dans tous ces verbes l'un des préterits à plus de ſyllabes que l'autre.

REMARQUE.

En Cour.

CEtte façon de parler, qui eſt ſi commune, eſt inſupportable. Tant de gens diſent & eſcrivent, & dans les Provinces, & dans la Cour meſme, *il eſt en Cour*, *il eſt allé en Cour*, *il eſt bien en Cour*, au lieu de dire, *il eſt à la Cour*, *il eſt allé à la Cour*, *il eſt bien à la Cour.* C'eſt bien aſſez que l'on ſouffre *en Cour*, ſur les paquets. De meſme il faut dire, *Advocat au Parlement*, *Procureur au Parlement*, & non pas *Advocat en Parlement*; ny *Procureur en Parlement*, comme l'on dit, & comme l'on eſcrit tous les jours.

OBSERVATION.

ON ne dit plus *en Cour*, quelques-uns le mettent encore ſur les paquets. *A la Cour* eſt mieux; & l'on commence à dire plus ordinairement, *il eſt allé à la Cour*, *il eſt bien à la Cour*, que. *Il eſt allé en Cour*, *il eſt bien en Cour*. On ne dit plus *Avocat en Parlement*, mais *Avocat* ou *Procureur au Parlement*, ſelon la Remarque.

REMARQUE.

REMARQUE.

Narration historique.

IL y en a qui tiennent que dans le stile historique, il ne faut pas narrer le passé par le present; comme par exemple, en descrivant une tempeste arrivée il y a long-temps, ils ne veulent pas que l'on die, *mais tout à coup une gresle espaisse, suivie d'une effroyable tempeste, desroba la veuë & la conduite aux Nautonniers. Le soldat apprentif dans les fortunes de la mer, trouble l'art des matelots par un service inutile. Les vaisseaux abandonnez du Pilote flottent à la mercy de l'orage: tout cede enfin à la violence d'un vent*, & ce qui s'ensuit dans cette excellente & nouvelle traduction de Tacite au second livre des Annales, que j'ay bien voulu rapporter icy pour un des plus beaux exemples, qu'aucun Historien eust peû me fournir sur ce sujet. Ceux qui sont dans ce sentiment voudroient que l'on dit, *le soldat apprentif dans les fortunes de la mer, troubloit*, & non pas *trouble l'art des matelots*; *les vaisseaux abandonnez du Pilote flottoient*, & non pas *flottent à la mercy de l'orage. Tout cedoit*, & non pas *tout cede*; sur tout aprés avoir employé, disent-ils, le preterit defini *desroba*, immediatement devant la periode, qui employe le temps present *trouble*. Mais je ne puis assez m'estonner, que des gens, qui d'ailleurs escrivent parfaitement bien, soient tombez dans cette erreur; car outre que l'exemple des Historiens Grecs & Latins les condamne, tous les nostres n'en usent point autrement, ny M. de Malherbe, ny M. Coëffeteau, ny aucun autre. Mesme en parlant on a accoustumé de narrer ainsi, & j'ay veû force Relations de gens de la Cour, & de gens de guerre, qui se servent

d'ordinaire du present, comme ayant meilleure grace que le préterit.

Il est vray que pour diversifier & rendre le stile puls agreable, il se faut servir tantost de l'un & tantost de l'autre, & sçavoir passer adroitement & à propos du préterit au present, & du present au préterit; autrement on feroit une faute que plusieurs font, de commencer par un temps & de finir par l'autre, qui est d'ordinaire un tres-grand défaut.

OBSERVATION.

L'Exemple que rapporte icy M. de Vaugelas fait connoistre que dans les narrations historiques, on peut passer avec grace du préterit au present.

REMARQUE.

D'autant plus.

Ce terme estant relatif d'une chose à une autre, il faut l'employer d'une mesme façon en toutes les deux choses; par exemple, ***d'autant plus qu'une personne est eslevée en dignité, d'autant plus doit-elle estre humble***; & non pas ***d'autant plus qu'une personne est eslevée en dignité, d'autant doit-elle estre humble***, comme l'a escrit un excellent Auteur, & plusieurs autres aussi. Que si l'on met ***d'autant plus***, au premier, il faut mettre ***d'autant plus*** au second; si l'on ne met que ***d'autant***, au premier sans ***plus***, il le faut mettre au second de mesme. Et il est à noter qu'il ne suffit pas de repeter ***plus***, mais qu'il faut aussi le mettre en la mesme place que l'autre, & ne dire pas ***d'autant plus qu'une personne est eslevée, d'autant doit-elle estre plus humble***; ny ***elle doit d'autant plus estre humble***, mais ***d'autant plus doit elle estre humble.***

OBSERVATION.

D'*Autant plus que* dans le premier membre d'une periode, avec la repetition de *d'autant plus* dans le second, est une façon de parler qui n'est plus guere en usage. On dit simplement, *plus on est eslevé en dignité, plus on se doit montrer humble.*

REMARQUE.

Le verbe auxiliaire avoir, *conjugué avec le verbe substantif, & avec les autres verbes.*

QUand le verbe auxiliaire *avoir*, se conjugue avec le verbe substantif *estre*, il n'aime pas à rien recevoir entre-deux qui les separe; non pas que ce soit absolument une faute, mais c'est une imperfection à éviter. Par exemple si l'on dit *il a plusieurs fois esté contraint*, il ne sera pas si bon que de dire *il a esté plusieurs fois contraint*, ou *il a esté contraint plusieurs fois*, en mettant *a*, & *esté* immediatement l'un auprés de l'autre. De mesme *s'il eust esté encore malade*, est mieux dit nonobstant la cacophonie d'*encore* aprés *esté*, que de dire, *s'il eust encore esté malade* : Mais quand ce mesme verbe *avoir*, se conjugue avec un autre verbe, que le substantif, il n'en est pas ainsi; car par exemple, *je l'en ay plusieurs fois asseuré*, est bien mieux dit, que *je l'en ay asseuré plusieurs fois.*

OBSERVATION.

IL n'y a que l'oreille à consulter sur les transpositions que M. de Vaugelas regarde comme des imperfections, & l'on parle aussi bien en disant *je l'en ay asseuré plusieurs fois*, que si on disoit, *je l'en ay plusieurs fois asseuré.*

REMARQUE.

Voile.

PEu de gens ignorent, comme je crois, que ce mot a deux significations, & deux genres. Il est masculin quand il signifie *ce dont on se couvre le visage & la teste*, comme *le voile blanc, le voile noir des Religieuses*, & *un voile devant les yeux*, que l'on dit, & proprement & figurément, & alors on voit par ces exemples qu'il est masculin. Mais il est feminin quand il signifie *la toile*, ou *autre estofe, dont les matelots se servent pour prendre le vent qui pousse leurs vaisseaux*. Neantmoins je vois une infinité de gens, qui font ce dernier masculin, & disent, *il faut caler le voile, les voiles enflez*. Soit qu'on s'en serve dans le propre, ou dans le figuré en ce dernier sens, il est tousjours feminin.

OBSERVATION.

ON a esté de l'avis de M. de Vaugelas sur les deux genres de *voile*, selon la differente signification de ce mot.

REMARQUE.

Si l'adjectif de l'un des deux genres se peut appliquer à l'autre dans la comparaison.

L'Exemple le va faire entendre. Si un homme dit à une fille, *je suis plus beau que vous*, ou qu'une fille die à un homme, *je suis plus vaillante que vous*, on demande si cette façon de parler est bonne. On respond, qu'elle ne se peut pas dire absolument mauvaise, mais qu'elle n'est pas fort bonne aussi, & qu'il la faut éviter en se servant d'une autre phrase, comme, *j'ay plus de beauté*

que vous, j'ay plus de courage que vous. Autrement il faudroit dire, pour parler regulierement, *je suis plus beau que vous n'estes belle*, & *je suis plus vaillante, que vous n'estes vaillant*; car en cette phrase l'adjectif regardant les deux personnes de divers sexe, & leur estant commun à tous deux, il doit aussi estre du genre commun, & non pas d'un genre qui ne convienne qu'à l'un des deux. C'est pourquoy un homme dira fort bien à une femme, ou une femme à un homme, *je suis plus riche que vous, je suis plus pauvre, & plus noble que vous*, parce que tous ces adjectifs, *riche, pauvre, noble*, sont du genre commun, & conviennent également à l'homme & à la femme.

OBSERVATION.

COmme c'est fort bien parler que de dire d'un homme & d'une femme, *il est plus aimable qu'elle*; parce que l'Adjectif *aimable* est de l'un & de l'autre genre; c'est fort bien parler aussi que de dire, *il est plus beau qu'elle*, en sous entendant *qu'elle n'est belle*. La phrase seroit languissante si on disoit, *Il est plus beau qu'elle n'est belle.*

REMARQUE.

A mesme.

CEtte façon de parler *à mesme*, pour dire *en mesme temps*, ou *à mesme temps*, comme *à mesme que la priere fut faite, l'orage fut appaisé*, est tres-mauvaise, & je ne conseillerois à qui que ce soit d'en user, ny en parlant, ny en escrivant.

OBSERVATION.

A *Mesme que*, pour dire, *en mesme temps que*, n'est point une phrase de la langue.

REMARQUE.

Gens.

CE mot a plusieurs significations, tantost il signifie *personnes*, tantost *les domestiques*, tantost *les soldats*, tantost *les Officiers du Prince en la Justice*, & tantost *des personnes qui sont de mesme suite, & d'un mesme parti.* Il est tousjours masculin en toutes ces significations, excepté quand il veut dire *personnes;* car alors il est feminin si l'adjectif le précede, & masculin si l'adjectif le suit. Par exemple, on dit *j'ay veû des gens bien faits, bien resolus*, vous voyez comme l'adjectif *bien faits*, aprés *gens*, est masculin. Au contraire, on dit *voila de belles gens, ce sont de sottes gens, de fines gens, de bonnes gens, de dangereuses gens*, & ainsi l'adjectif devant *gens*, est feminin; Il n'y a qu'une seule exception en cet adjectif *tout*, qui estant mis devant *gens*, y est tousjours masculin, comme *tous les gens de bien, tous les honnestes gens*, jusques-là que l'on ne dit point *toutes les bonnes gens*, ce mot *toutes*, ne se pouvant accommoder devant *gens*, avec les autres adjectifs feminins qu'il demande. Nous avons quelques autres mots en nostre langue, qui se gouvernent de mesme avec les adjectifs. Voyez *ordres*, je ne me souviens pas des autres.

OBSERVATION.

TOut le monde a esté du sentiment de M. de Vaugelas sur cette Remarque.

REMARQUE.

Futur.

CE mot pris du Latin, pour dire *à venir*, eſt plus de la Poëſie, que de la bonne proſe : car en ſtile de Notaire, on dit bien, *futur eſpoux*, & *future eſpouſe*, *futurs conjoints*, & les Grammairiens diſent bien, *le temps futur*, pour *le temps à venir*, mais je ne ſçache point d'endroit dans le beau langage où il puiſſe eſtre employé. Les Poëtes s'en ſervent magnifiquement, comme M. de Malherbe,

Que direz-vous races futures ?

OBSERVATION.

F*Utur* ne doit point eſtre banny du beau ſtile, c'eſt fort bien parler que de dire, *les biens de la vie future. Ce fut un preſage de ſa future grandeur.*

REMARQUE.

Fatal.

CE mot le plus ſouvent ſe prend en mauvaiſe part, comme *le jour fatal*, *l'heure fatale*, *le tiſon fatal*, *le cheveu fatal*, *fatal à la Republique*, *Scipion fatal à l'Afrique*, *Hannibal fatal à l'Italie*. Mais il ne laiſſe pas de ſe prendre quelquefois en bonne part, comme M. de Malherbe a dit *dans le fatal accouplement*; un autre, *c'eſtoit une choſe fatale à la race de Brutus de delivrer la Republique*.

OBSERVATION.

F*Atal*, qui ſignifie malheureux, funeſte, quand il eſt pris en mauvaiſe part, n'a jamais eſté employé pour heureux dans le ſens contraire. Ainſi *fatale rencontre*, veut dire ſeule-

ment *rencontre funeste*, & qui diroit aujourd'huy *fatal accouplement*, comme a dit Malherbe, feroit entendre *funeste accouplement*, plustost qu'un accouplement ordonné par les destins, quoy que ce soit le vray sens où l'on se peut servir de *fatal* en bonne part. Quand on l'employe dans cette signification, il faut que la phrase soit tournée fort clairement, comme celle-cy. *Le nom des Scipions estoit fatal à l'Afrique*, pour dire, *il estoit comme inevitable aux Africains d'estre vaincus par les Scipions*.

REMARQUE.

Incognito.

Depuis quelques années nous avons pris ce mot des Italiens pour exprimer une chose qu'ils ont les premiers introduite fort sagement, afin d'éviter les ceremonies ausquelles les Grands sont sujets quand ils se font connoistre; car par ce moyen on exempte d'une importune obligation, & ceux qui doivent recevoir ces honneurs, & ceux qui les doivent rendre. Aujourd'huy toutes les Nations se servent d'une invention si commode, & empruntent des Italiens, & la chose & le mot tout ensemble. Nous disons, *il est venu incognito*, *ils viennent incognito*, non pas qu'en effet on ne soit connu, mais parce qu'on ne le veut pas estre. Mais ce qui est digne de remarque, c'est que si nous parlons d'une femme, d'une Princesse, nous ne laisserons pas de dire, *elle vient incognito*, & non pas *incognita*; & si nous parlons de plusieurs personnes, comme de deux ou trois Princes, nous dirons aussi, *ils viennent incognito*, & non pas *incogniti*; parce qu'*incognito*, se dit en tous ces exemples adverbialement, comme qui diroit *incognitamente*, & ainsi il est indeclinable. Seulement il seroit à desirer que la pluspart des François qui prononcent ce mot, ne missent point l'accent sur la dernire syllabe, disant

disant *incognitò*, au lieu de dire *incógnito*, en mettant l'accent sur l'antepenultiesme.

OBSERVATION.

On n'a rien trouvé à dire sur cette Remarque.

REMARQUE.

QUE *conjonctive, repetée deux fois dans un mesme membre de periode.*

PAr exemple, *Je ne sçaurois croire, qu'aprés avoir fait toutes sortes d'efforts, & employé tout ce qu'il avoit d'amis, d'argent, & de credit pour venir à bout d'une si grande entreprise, qu'elle luy puisse réüssir, lors qu'il l'a comme abandonnée.* Je dis qu'il ne faut pas repeter le *que*, encore qu'il y ait trois lignes entre-deux, & qu'ayant dit, *qu'aprés avoir fait toutes sortes d'efforts, &c.* il ne faut pas dire *qu'elle y puisse réüssir*, mais seulement *elle luy puisse réüssir*, parce que le premier *que*, suffit pour tous les deux, quand mesme la distance du regime seroit plus grande. Il est vray qu'en ce cas là, lors qu'elle est trop longue, on a accoustumé pour soulager l'esprit du Lecteur, ou de l'Auditeur, de reprendre les premiers mots de la periode, & de dire comme en cet exemple, *je ne sçaurois croire qu'aprés avoir fait toutes sortes d'efforts, & employé tout ce qu'il avoit d'amis, d'argent & de credit pour venir à bout d'une si grande entreprise, & qu'aprés que toutes les Puissances s'en sont meslées, les unes sous main, & les autres ouvertement, je ne sçaurois, dis-je, croire, qu'elle luy puiße réüssir, &c.* Alors il faut necessairement repeter le *que*, & non pas autrement. Il n'en est pas comme de *ce*, qui aime à estre repeté, encore que les deux soient proches, & qu'il le veut estre absolu-

ment lors qu'ils ſont eſloignez. Je n'en donne point d'exemple, parce qu'il y en a une Remarque particuliere.

OBSERVATION.

M. De Vaugelas condamne avec beaucoup de raiſon la repetition de *que* dans la phraſe qui eſt employée dans cette Remarque. Quand la periode eſt trop longue, on doit ſe ſervir de l'expedient qu'il propoſe.

REMARQUE.

Banquet.

CE mot eſt vieux, & n'eſt plus guere en uſage que parmy le peuple. Il ſe conſerve neantmoins dans les choſes ſacrées, où il eſt meilleur que *feſtin*; Car on dit, *le banquet des Eſleus, le banquet de l'Agneau.* On dit auſſi *le banquet des ſept Sages.* Mais le verbe *banqueter*, eſt beaucoup moins encore en uſage que *banquet.*

OBSERVATION.

B*Anquet* ne ſe dit plus aujourd'huy que dans les choſes ſacrées & dans les ceremonies. *Le Banquet de l'Agneau, le Banquet des Eleus. Banquet ſolemnel. Banquet Royal.* On dit encore *le Banquet des ſept Sages, le banquet des Lapithes. Banqueter* ne s'eſt conſervé que parmy le plus bas peuple. *Il ne fait que banqueter.*

REMARQUE.

Desbarquer, deſembarquer.

TOus deux ſont bons, mais *desbarquer* eſt plus doux & plus en uſage; Car ces verbes compoſez d'un verbe ſimple qui commence par *em*, ou *en*, laiſſent d'ordinaire cette premiere ſyllabe dans leur compoſition, comme d'*engager*, ſimple ſe forme le compoſé *dégager*; d'*en-*

velopper, se fait *desvelopper*, & d'*embarrasser*, *desbarasser*, quoy qu'il y ait apparence qu'au commencement on a dit *desengager*, *desenvelopper*, & *desembarasser*, mais depuis on a osté l'*em*, ou l'*en*, pour rendre ces mots plus courts & plus doux. Et de fait il y en a fort peu qui ayent gardé l'une ou l'autre de ces syllabes; Car d'*embourser*, on a dit *desbourser*; d'*embroüiller*, *desbroüiller*; d'*emmailloter*, *desmailloter*; *d'emmancher*, *desmancher*; *d'empaqueter*, *despaqueter*; *d'empestrer*, *despestrer*; Il n'y a qu'*emparer*, qui fait *desemparer*, & *embarquer* qui fait *desembarquer*; mais *desbarquer* comme nous avons dit, est beaucoup meilleur. Et pour *en*, *d'enchevestrer*, se fait *deschevestrer*; *d'encourager*, *descourager*; *d'engraisser*, *desgraisser*, *d'enlacer*, *deslacer*; *d'enroüiller*, *desroüiller*; *d'enraciner*, *déraciner*, & a mon avis, il n'y a d'excepté que *desenyvrer*, *d'enyvrer*, *desennuyer*, *d'ennuyer* & *desensorceler*, *d'ensorceler*; Car pour les verbes de deux syllabes, ils ne tombent pas sous cette Reigle, parce que du simple *emplir*, on ne sçauroit faire que *desemplir*, ny d'*enfler* que *desenfler*.

Par où il se voit que *desbarquer*, & *desembarquer*, ont cela de particulier que l'un & l'autre se dit, quoy que l'un soit meilleur que l'autre; au lieu que de tous ceux que nous avons nommez, qui sont à peu prés tout ce que nous en avons dans nostre langue, je n'en vois pas un qui se puisse dire de deux façons. Au reste on se sert de ce verbe, & en actif & en neutre, car on dit *desbarquer son armée* pour dire *la faire descendre*, ou *la mettre hors du navire*, & *l'armée a desbarqué en un tel lieu*.

OBSERVATION.

On n'a point esté de l'avis de M. de Vaugelas, qui croit que *desbarquer* & *desembarquer* se disent également bien,

quoy qu'il avouë que *desbarquer* est un mot plus doux & plus usité que l'autre. *Desembarquer* se dit rarement, si ce n'est en parlant de marchandises, qu'on est obligé d'oster d'un Vaisseau avant qu'il parte. *Sur un contre-ordre qui vint il fallut desembarquer les marchandises que l'on avoit desja embarquées*; mais on ne sçauroit faire ce verbe neutre comme *desbarquer*, & dire, *on desembarqua en un tel lieu*, pour *on desbarqua*.

REMARQUE.

Pluriel.

JE dois cette petite remarque non seulement au public, mais à moy-mesme, pour ma propre justification; car dans le cours de cet ouvrage, où il faut souvent user de ce mot, je mets tousjours *pluriel*, avec une *l*, quoy que tous les Grammairiens François ayent tousjours escrit *pluriel* avec une *r*; au moins jusqu'icy, je n'en ay pas veû un seul, qui ne l'ait escrit ainsi: La raison sur laquelle je me fonde est, que venant du Latin *pluralis*, où il y a une *l*, en la derniere syllabe, il faut necessairement qu'il la retienne en la mesme syllabe au François, parce que je pose en fait, que nous n'avons pas un seul mot pris du Latin, soit adjectif, ou substantif, qui ne retienne l'*l* quand elle se trouve en la derniere ou penultiesme syllabe Latine, où il y ait une *l*. Pour verifier cela je pense avoir jetté les yeux sur tous les mots Latins, où il y a une *l*, à la derniere ou penultiesme syllabe, & dont nous avons fait des mots François; car il y a un certain moyen de trouver en moins de rien tous ces mots Latins, mais je n'en ay pas rencontré un seul qui en nostre langue ne garde l'*l*, qui est dans la Latine. Il seroit ennuyeux de les mettre tous icy, j'en ay conté jusques à cent, ou environ. Il suffit, que quiconque ne le croira pas en pourra

luy-mesme faire l'experience ; & si par fortune il s'en trouvoit un ou deux d'exceptez, ce que je ne crois point, tousjours la reigle subsisteroit puissamment, ne souffrant au plus qu'une ou deux exceptions, & ainsi quand on dira *pluriel* avec une *l*, ce sera selon la reigle generale. Outre que c'est aussi le sentiment general de ceux qui sçavent parfaitement nostre langue, lesquels j'ay consultez, & que je puis opposer à nos Grammairiens, qui manquent bien en d'autres choses. Ce qui les a trompez, c'est sans doute que l'on dit *singulier* avec une *r* à la fin, & ils ont creû qu'il falloit escrire & prononcer *plurier*, tout de mesme, ne songeant pas que *singulier*, vient de *singularis*, où il y a une *r* à la fin, & que *pluriel*, vient de *pluralis*, où il y a une *l*, & non pas une *r*, en la derniere syllabe.

Un excellent esprit m'a objecté que l'usage est pour *plurier*, & qu'il ne voit pas comme je puis soustenir cette remarque, faisant profession d'estre tousjours pour l'usage contre le raisonnement; mais je luy ay respondu que lors que je parle de l'usage, & que je dis qu'il est le maistre des langues vivantes, cela s'entend de l'usage dont on n'est point en doute, & dont tout le monde demeure d'accord, ce qui ne nous apparoist proprement que d'une façon, qui est quand on parle; Car l'escriture n'est qu'une image de la parole, & la copie de l'original, de sorte que l'usage se prend non pas de ce que l'on escrit, mais de ce que l'on dit & que l'on prononce en parlant. Or est-il qu'en prononçant *pluriel*, on ne sçauroit discerner s'il y a une *l*, à la fin ou une *r*, tellement qu'on ne peut alleguer l'usage en cette occasion non plus qu'en plusieurs autres, où l'on est contraint d'avoir recours à l'analogie, comme dit Varron, & comme nous l'avons amplement expliqué en la remarque de *Fuir*, dans la page 444. & suivantes.

OBSERVATION.

L'Usage s'est entierement déclaré pour *pluriel*, & c'est ainsi qu'il faut parler & escrire.

REMARQUE.

Arc-en-ciel.

IL faut escrire ainsi, *arc-en-ciel*, avec les trois mots, dont il est composé, separez par deux tirets, & non pas escrire *arcanciel*. Et au pluriel s'il y avoit lieu de l'employer ce qui ne peut arriver que rarement, il faut dire par exemple, *deux arc en-ciels*, *plusieurs arc-en-ciels*, & non pas *arc-en-cieux*, ny *arcs-en-ciels*, ou *arcs-en-cieux*; cela estant assez ordinaire en nostre langue aux mots composez soit noms, ou verbes, de ne suivre pas la nature des simples qui les composent, comme il se voit en plusieurs de ces remarques.

OBSERVATION.

LA Remarque de M. de Vaugelas est à observer, tant pour le pluriel d'*Arc-en-Ciel*, que pour la maniere d'escrire.

REMARQUE.

Faute, à faute, par faute.

ON dit par exemple, *faute d'argent on manque à faire beaucoup de choses*, & *à faute d'argent on manque, &c.* & encore *par faute d'argent, on manque, &c.* Tous les trois sont bons, mais le meilleur, c'est de dire *faute d'argent*, aprés celuy-là, *à faute* est le meilleur, & *par faute* est le moins bon des trois: Cela s'entend, quand *faute*, est devant un nom, mais quand il est devant un

verbe à l'infinitif; il eſt mieux de dire *à* que *par*, ny que *faute*, tout ſeul, comme *à faute de payer les intereſts, il a doublé le principal*, eſt beaucoup mieux dit que, *par faute de payer*, ny que *faute de payer*, quoy que ce dernier me ſemble aſſez bon.

OBSERVATION.

PAr *faute d'argent*, *par faute de payer*, ſont des façons de parler qui ont vieilli. *Faute d'argent*, & *faute de payer*, ſe diſent bien plus ſouvent que *à faute d'argent*, & *à faute de payer*, qu'on ne doit pas pourtant condamner.

REMARQUE.

Floriſſant, fleuriſſant.

CEtte Remarque eſt curieuſe, car dans le propre on le dit d'une façon, & dans le figuré d'une autre. Dans le propre on dit plus ſouvent *fleuriſſant*, comme *un arbre fleuriſſant*, & dans le figuré on dit pluſtoſt *floriſſant*, que *fleuriſſant*, comme *une armée floriſſante*, *un Empire floriſſant.* Le verbe *fleurir*, a auſſi de certains temps, où l'on employe pluſtoſt l'*o*, que l'*eu*, dans le figuré, comme dans l'imparfait on dira, *un tel floriſſoit ſous un tel regne*, *l'éloquence* ou *l'art militaire floriſſoit en un tel temps*. J'ay dit dans le figuré, parce que dans le propre on diroit par exemple, *cet arbre fleuriſſoit tous les ans deux fois*, & non pas *floriſſoit.*

OBSERVATION.

On a eſté de l'avis de M. de Vaugelas ſur cette Remarque.

REMARQUE.

Soliciter.

J'Ay desja fait une remarque ſur ce mot, où j'allegue un paſſage de Quintilien, qui m'oblige à faire encore celle-cy. C'eſt que j'ay dit que ce Grand homme avoit employé le verbe *ſollicitare*, au meſme ſens que le vulgaire l'employe en noſtre langue pour dire avoir ſoin de quelqu'un, comme on dit tous les jours à Paris parmy le peuple, qu'*il faut donner une garde à un malade pour le ſolliciter*, c'eſt à dire, pour en avoir ſoin, & pour le ſervir. Voicy le paſſage, *illud vero inſidiantis, quò me validiùs cruciaret, fortunæ fuit, ut ille mihi blandiſſimus, me ſuis nutricibus, me aviæ educanti, me omnibus qui ſollicitare ſolent illas ætates, anteferret.* Je ne ſçay ſi je me flatte, mais il me ſemble que le ſens le plus naturel de ces paroles va tout droit à celuy que je luy donne, & que c'eſt leur faire violence, & les tirer, comme on dit, par les cheveux, de les interpreter autrement. En effet *ſollicitudo*, qui ſignifie *ſoin*, venant ſans doute de *ſollicitare*, eſt un grand indice que *ſollicitare*, en bon Latin, veut dire auſſi, *avoir ſoin*, & que c'eſt une de ſes ſignifications; car il en a pluſieurs. Neantmoins une perſonne qui ſçait auſſi bien la langue Latine, & ſa pureté, qu'homme du monde, n'eſt pas de cet avis, & liſant devant moy ma remarque desja imprimée m'a conſeillé de refaire le carton, comme ayant avancé une choſe qui ne ſe pouvoit ſouſtenir. Son opinion fut encore ſuivie le meſme jour par deux autres perſonnes qui ne me permettoient plus d'en douter. Ayant donc donné les mains, comme j'eſtois ſur le point de ſuivre leur conſeil, j'ay trouvé un homme conſommé

consommé dans les bons Auteurs, & qui entre admirablement dans leur sens aux passages les plus difficiles, qui maintient que *solicitare* en cet endroit de Quintilien se doit entendre selon ma remarque, & non pas comme l'interpretent ces autres Messieurs, pour signifier *se joüer avec les enfans*, qui est un sens bien forcé au prix du mien, & qui semble ne s'accorder gueres bien avec *illas ætates*. Cela m'ayant obligé à consulter encore d'autres Oracles, j'en ay rencontré plusieurs du mesme sentiment, de sorte que demeurant en suspens, & ne m'appartenant pas de décider entre tant de Grands-hommes, j'ay creû que le meilleur party que je pouvois prendre, estoit de ne refaire pas le quarton, mais de refaire une remarque, pour en laisser le jugement au Lecteur.

OBSERVATION.

Quoy que l'Académie n'ait accoustumé de prononcer que sur ce qui regarde la langue Françoise, elle n'a pas laissé d'examiner le passage de Quintilien. Deux sçavans Académiciens ont leû chacun un discours plein d'érudition & d'éloquence; l'un pour soustenir que les Latins n'ont jamais employé le verbe *solicitare*, dans le sens que M. de Vaugelas luy donne, & l'autre pour confirmer son opinion. On a decidé ensuite à la pluralité des voix que *solicitare*, dans ce passage de Quintilien devoit se prendre pour avoir soin.

REMARQUE.

Arcenal, & *Arcenac*.

Arcenal, est le plus usité. Plusieurs disent aussi *arcenac*, avec un *c*, à la fin; & il semble qu'en parlant on prononce plustost *arcenac* qu'*arcenal*, mais que l'on escrit plus volontiers *arcenal* qu'*arcenac*, *un arcenal bien muny*, *dresser un arcenal*. On dit au pluriel *arcenaux*, &

je n'ay jamais oüy dire *arcenacs*, qui est encore une marque pour faire voir, qu'*arcenal*, avec une *l*, au singulier, est le vray mot. L'Italien dit *arcenale*, & quelques-uns croyent que nous l'avons pris de là; Car si *arcenac* estoit aussi bon, je ne vois pas pourquoy on ne diroit pas *arcenacs*, au pluriel aussi bien qu'*arcenaux*, comme on dit *arcs*, d'*arc*.

OBSERVATION.

LA raison du pluriel *Arsenaux*, qu'apporte M. de Vaugelas, fait voir qu'*Arsenal* avec une *l*, à la fin doit estre preferé à *Arsenac*, que quelques-uns disent à Paris, *Il est allé à l'Arsenac*.

REMARQUE.

Auparavant, auparavant que.

LE vray usage d'*auparavant* c'est de le faire adverbe, & non pas préposition; par exemple, c'est de l'employer ainsi. *Il me presse de telle chose, mais il y faut songer auparavant; Il ne luy est rien arrivé que je ne luy aye dit auparavant.* Ceux qui parlent & qui escrivent le mieux ne s'en servent jamais que de cette façon. Mais ceux qui n'ont nul soin de la pureté du langage disent & escrivent tous les jours; par exemple, *auparavant moy, il est venu auparavant luy*, & en font une préposition, au lieu de dire, *il est venu devant moy, j'y fus devant luy*; C'est d'ordinaire avec les pronoms personnels qu'ils le font servir de préposition, comme aux exemples que nous venons de donner; Car devant les noms, je n'ay pas remarqué qu'ils le fassent, ny que l'on die jamais, *auparavant le retour du Roy*, *auparavant Pasques*, ou *auparavant les festes de Pasques*. *Auparavant que* pour *devant que*, ou *avant que*, n'est pas aussi du bel usage. Les bons Escri-

vains ne diront jamais par exemple *auparavant que vous soyez venu*, pour dire *avant*, ou *devant que vous soyez venu*. Il en est comme de *cependant*, dont nous avons fait une Remarque ; car pour bien parler on ne doit jamais dire *cependant que*, non plus que *auparavant que*.

OBSERVATION.

Auparavant moy, & *auparavant que vous soyez venu*, sont des façons de parler, non seulement hors du bel usage; mais qu'on doit regarder comme des fautes. C'en est aussi une que de dire, *cependant que*, pour *pendant que*.

REMARQUE.

Galant, galamment.

Galant, a plusieurs significations, & comme substantif, & comme adjectif. Je les laisse toutes pour ne parler que d'une seule, qui est le sujet de cette remarque. C'est dans le sens qu'on dit à la Cour, qu'*un homme est galant, qu'il dit & qu'il fait toutes choses galamment, qu'il s'habille galamment*, & mille autres choses semblables. On demande ce que c'est qu'*un homme galant*, ou *une femme galante de cette sorte, qui fait & qui dit les choses d'un air galant, & d'une façon galante*. J'ay veû autrefois agiter cette question parmy des gens de la Cour & des plus galans de l'un & de l'autre sexe, qui avoient bien de la peine à le definir. Les uns soustenoient que c'est *ce je ne sçay quoy*, qui differe peu *de la bonne grace*; les autres que ce n'estoit pas assez du *je ne sçay quoy*, ny *de la bonne grace* qui sont des choses purement naturelles, mais qu'il falloit que l'un & l'autre fust accompagné d'un certain air, qu'on prend à la Cour, & qui ne s'acquiert qu'à force de hanter les Grands & les Dames. D autres disoient que ces

choses exterieures ne suffisoient pas, & que ce mot de *galant*, avoit bien une plus grande estenduë, dans laquelle il embrassoit plusieurs qualitez ensemble; qu'en un mot c'estoit *un composé où il entroit du je ne sçay quoy*, ou *de la bonne grace, de l'air de la Cour, de l'esprit, du jugement, de la civilité, de la courtoisie, & de la gayeté, le tout sans contrainte, sans affectation, & sans vice.* Avec cela il y a dequoy faire un honneste homme à la mode de la Cour. Ce sentiment fut suivy comme le plus approchant de la verité, mais on ne laissoit pas de dire que cette definition estoit encore imparfaite, & qu'il y avoit quelque chose de plus dans la signification de ce mot, qu'on ne pouvoit exprimer; car pour ce qui est par exemple de *s'habiller galamment, de danser galamment*, & de faire toutes ces autres choses qui consistent plus aux dons du corps qu'en ceux de l'esprit, il est aisé d'en donner une definition; Mais quand on passe du corps à l'esprit, & que dans la conversation des Grands & des Dames, & dans la maniere de traiter & de vivre à la Cour, on s'y est acquis le nom de *galant*, il n'est pas si aisé à definir; car cela présuppose beaucoup d'excellentes qualitez qu'on auroit bien de la peine à nommer toutes, & dont une seule venant à manquer suffiroit à faire qu'il ne seroit plus *galant*. On peut encore dire la mesme chose des *lettres galantes*. En cette sorte de Lettres, la France peut se vanter d'avoir une personne à qui tout le monde le cede. Athenes mesme ny Rome, si vous en ostez Ciceron, n'ont pas dequoy le luy disputer, & je le puis dire hardiment, puis qu'à peine paroist-il qu'un genre d'escrire si délicat, leur ait esté seulement connu. Aussi tous les gousts les plus exquis font leurs délices de ses lettres, aussi bien que de ses vers, & de sa conversation, où l'on ne trouve pas moins de charmes. Je

tiendrois le Public bien fondé à intenter action contre luy pour luy faire imprimer ses œuvres. Au reste quoy qu'en une autre signification on die *galand*, & *galande*, avec un *d*, aussi bien qu'avec un *t*, si est-ce qu'en celle que nous traitons, il faut dire *galant* & *galante* avec un *t*, & non pas avec un *d*.

OBSERVATION.

L'Académie a donné trois acceptions à ce mot de *galant homme*. Il se dit d'un homme civil, honneste, poly, de bonne compagnie & de conversation agréable. *C'est un galant homme*. On le dit aussi pour faire entendre un homme habile dans sa profession & qui entend bien les choses dont il se mesle, qui a du jugement & de la conduite. *Vous luy pouvez confier vostre affaire, c'est un galant homme.* On l'employe encore par flaterie ou par familiarité pour loüer une personne de quelque chose. *Vous estes un galant homme d'estre venu disner avec moy.*

REMARQUE.

Reüssir.

ON se sert plus élegamment de ce verbe au sens actif, ou avec le verbe auxiliaire *avoir*, qu'au sens passif, ou avec le verbe auxiliaire *estre*. Par exemple, il est beaucoup mieux dit, *ce dessein luy a réüssi*, que non pas *luy est réüssi*, *cette entreprise luy a réüssi*, que non pas *luy est réüssie*, quoy qu'un de nos plus celebres Escrivains l'ait escrit de cette derniere façon. Nous avons fait une remarque de la faute contraire que l'on fait en certains verbes, où l'on employe le verbe auxiliaire *avoir*, au lieu du verbe auxiliaire *estre*, comme *il a entré*, *il a sorty*, *il a passé*, pour *il est entré*, *il est sorty*, *il est passé*.

OBSERVATION.

LE verbe *réüssir* ne peut se construire qu'avec l'auxiliaire *avoir*, & c'est une faute que de dire, *ce dessein luy est réüssi*, au lieu de, *ce dessein luy a réüssi*. On dit de mesme avec les personnes, *j'ay réüssi*, *il a réüssi dans cette affaire*.

REMARQUE.

Servir, prier.

SErvir, regit maintenant l'accusatif & non pas le datif comme il faisoit autrefois, & comme s'en sert ordinairement Amiot & les anciens Escrivains; Par exemple ils disoient, *il faut servir à son Roy & à sa patrie*, pour dire *il faut servir son Roy & sa patrie*, comme on parle aujourd'huy. M. de Malherbe a encore retenu ce datif, comme quelques autres phrases du vieux temps; *le Medecin*, dit-il, *sert aux malades*, au lieu de dire *sert les malades*; car icy *servir*, ne signifie pas *est propre & convenable*, auquel cas il regiroit le datif, comme *cela sert à plusieurs choses*, mais signifie *rendre service & assister*. Il en est de mesme de *prier*. Les Anciens disoient aussi *prier à Dieu*, & mesme quelques-uns disent encore *je prie à Dieu*, au lieu de dire *je prie Dieu*; *Favoriser*, a aussi le mesme usage.

OSBERVATION.

ON a approuvé cette Remarque tant pour le verbe *servir*, que pour *prier*, & *favoriser*.

REMARQUE.

Quantesfois.

CE mot pour dire *combien de fois*, eſt beau & agreable à l'oreille ſelon l'avis de beaucoup de gens; tellement que je m'eſtonne qu'il ait eu une ſi mauvaiſe deſtinée, au moins en vers, où il a tres-bonne grace, & où il eſt tres-commode, meſme aprés l'exemple de M. de Malherbe, qui l'a ſi bien mis en œuvre.

Quantefois, lors que ſur les ondes
Ce nouveau miracle flottoit, &c.

Car pas un de nos Poëtes n'en voudroit uſer aujourd'huy, & pour la proſe je ne penſe pas qu'il ait jamais eſté en uſage, ny meſme que M. de Malherbe s'en ſoit ſervy.

OBSERVATION.

Quantesfois n'eſt plus receu ny en proſe ny en vers.

REMARQUE.

Que non pas.

QUelques-uns de nos modernes Eſcrivains le condamnent, & ne veulent pas par exemple que l'on die, comme l'a eſcrit un excellent Auteur, *ils tiennent plus de l'architecte & du maſſon que non pas de l'Orateur*, mais *ils tiennent plus de l'architecte & du maſſon que de l'Orateur.* Il eſt vray que bien ſouvent ils ont raiſon, mais bien ſouvent auſſi *non pas*, y a fort bonne grace, & rend l'expreſſion plus forte. Il faut en cela conſulter l'oreille, car il ſeroit mal-aiſé d'en faire une reigle certaine; ſans doute il eſt plus élegant pour l'ordinaire de le ſupprimer,

OBSERVATION.

IL faut dire simplement *que* dans les phrases pareilles, à l'exemple que M. de Vaugelas propose. Ces deux mots *non pas* y sont superflus.

REMARQUE.

Arrangement de mots.

L'Arrangement des mots est un des plus grands secrets du stile; Qui n'a cela ne peut pas dire qu'il sçache escrire. Il a beau employer de belles phrases & de beaux mots, estant mal placez ils ne sçauroient avoir ny beauté ny grace, outre qu'ils embarassent l'expression & luy ostent la clarté, qui est le principal.

Tantùm series, juncturaque pollet.

Un Auteur celebre escrit, *voicy pour une seconde injure, la perte qu'avecque vous, ou plustost avecque toute la France, j'ay faite de Monsieur, &c.* Quelle oreille n'est point choquée de cette transposition? N'eust-il pas mieux dit *La perte que j'ay faite avecque vous, ou plustost avec toute la France, de Monsieur? &c.* A mon avis ce qui l'a trompé, c'est qu'il a creû que ce genitif *de Monsieur*, seroit bien mieux placé auprés de *j'ay faite*, dont il est regi, qu'auprés de ces mots *avec toute la France*, avec lesquels il n'a aucune liaison; Mais il n'a pas pris garde que pour joindre sur la fin de la periode les mots qui se construisent ensemble, il a separé d'une trop longue distance la construction des mots qui estoient au commencement, à sçavoir *la perte que*, qui vouloient estre joints immediatement à leur verbe, *j'ay faite*. Car il leur estoit bien plus necessaire qu'à ces derniers *de Monsieur*, tant parce que le verbe qui est construit avec le pronom relatif en l'accusatif, comme

celuy-cy, veut estre le plus proche du pronom qu il se peut; que parce qu'il y avoit plusieurs mots sans verbe, en quoy consiste un des principaux vices de l'arrangement; En effet si l'on sçait bien placer & entrelacer le verbe au milieu des autres parties de l'oraison, on sçaura un des plus grands secrets, & la principale reigle de l'arrangement des paroles. L'autre reigle est, de suivre le mesme ordre en escrivant que l'on tient en parlant; car on ne dira pas la *perte qu'avecque vous, ou plustost, avec toute la France j'ay faite de Monsieur, &c.* mais *la perte que j'ay faite avec vous, ou plustost avec toute la France, de Monsieur, &c.* Ny l'on ne dira pas non plus, comme a escrit encore le mesme Auteur, *je pense vous avoir conté qu'à l'entrée que douze ou quinze jours auparavant il avoit faite, &c.* mais *qu'à l'entrée qu'il avoit faite douze ou quinze jours auparavant.* C'est la situation naturelle de ces paroles, au lieu que l'autre est forcée.

Plusieurs attribuent aux vers la cause de ces transpositions, qui sont des ornemens dans la Poësie, quand elles sont faites, comme celles de M. de Malherbe, dont le tour des vers est incomparable; Mais pour l'ordinaire elles sont des vices en prose, je dis *pour l'ordinaire*, parce qu'il y en a quelque-unes de fort bonne grace. Il se pourroit faire que la tissure du vers auroit corrompu celle de la prose, mais combien avons-nous de Grands hommes, dont la prose & les vers sont également excellens? Parmy un si grand nombre on voit briller cette vive lumiere de l'Eglise, qui par ses Oeuvres Chrestiennes s'est acquis une double palme en l'un & en l'autre genre. Est-il rien de plus doux, de plus pompeux que son stile, rien de plus éloquent que sa bouche & que sa plume? Et ne sont-ce point encore de nouveaux sujets d'admiration, que la quantité,

que la diversité de ses ouvrages, & que la promptitude & la facilité avec laquelle il les fait? Certainement ce n'est point pour luy que l'on dit *que les talens sont partagez*, & *que le prix de l'Eloquence n'est pas de ceux qui se gaignent à la course*: Mais cette double gloire n'est-elle pas deuë aussi à l'Auteur de ce grand Ouvrage, qui a aujourd'huy tant d'esclat? N'est-ce point un chef-d'œuvre d'eloquence, de pieté, de jugement, & qui va immortaliser sur la terre un grand Cardinal desja immortel dans le ciel? Se voit-il encore de plus belle prose ny de plus beaux vers que les lettres & les sonnets d'un autre excellent Esprit, desquels il suffit de dire pour toute loüange, qu'ils sont dignes du fameux Endymion? Combien en avons-nous d'autres encore qu'il seroit trop long de designer, & que je me contente d'honorer d'un silence respectueux, puis que leur reputation parle assez.

OBSERVATION.

MAnquer *à l'arrangement* des mots dans leur ordre naturel est une grande faute dans le stile. Il ne faut pas seulement qu'ils satisfassent l'oreille; mais aussi qu'ils ne puissent causer aucune équivoque. C'est à quoy il faut s'attacher principalement.

REMARQUE.

Au preallable, Preallablement.

NOus n'avons gueres de plus mauvais mots en nostre langue. C'estoit l'aversion d'un grand Prince, qui n'entendoit jamais dire l'un ou l'autre sans froncer le fourcil. Il trouvoit qu'ils avoient quelque chose de monstrueux en ce qu'ils estoient moitié Latins & moitié François, quoy qu'en toutes les langues il y ait beaucoup de mots *ibrides*, qu'ils appellent, *metifs*; Et il estoit en-

core plus choqué de ce *qu'allabe*, entroit dans cette composition pour *qui doit aller*. Nous avons *auparavant*, *premierement*, *avant toutes choses*, & plusieurs autres termes semblables. Il faut laisser ces autres deux pour les Notaires, & pour la chicane.

OBSERVATION.

AU *préalable* & *préalablement* sont des façons de parler qui n'entrent guere dans la conversation, si ce n'est en parlant d'affaires & de sciences. C'est dans ces sortes de discutions qu'est leur principal usage.

REMARQUE.

Beaucoup.

CE mot estant employé pour *plusieurs*, ne doit pas estre mis tout seul. Il y faut ajouster *personnes*, ou *gens*, ou quelque substantif, comme, *il donnoit peu à beaucoup*, n'est pas bien dit, il faut dire *à beaucoup de personnes*, ou *à beaucoup de gens*. Il est vray que l'on dit, *nous sommes beaucoup*, *ils sont beaucoup*, pour dire *nous sommes beaucoup de gens*, mais il faut remarquer que cela n'a lieu que quand le pronom personnel le précede, lequel fait voir que ce *beaucoup*, qui suit, se rapporte au mesme pronom. De mesme quand on dit, *il y en a beaucoup*, cet *en*, emporte avec soy la signification de *gens*, ou *de personnes*, comme il se voit par cette phrase *il y en a*, qui veut dire entre autres choses, *il y a des gens*.

Quand *beaucoup* est adverbe, il y a une belle remarque à faire; c'est que lors qu'on le met aprés l'adjectif, il y faut necessairement ajouster *de*, devant, & dire *de beaucoup*; car si je dis, *l'esprit de qui la promptitude est plus diligente beaucoup que celle des astres*, ce n'est pas bien dit, quoy

qu'il soit eschappé souvent à un celebre Auteur de l'escrire ainsi; il faut dire, *l'esprit de qui la promptitude est plus diligente de beaucoup que celle des astres.* Mais quand *beaucoup* est devant l'adjectif, il n'est pas necessaire d'y mettre le *de*, mesme il est mieux de ne l'y mettre pas, comme *l'esprit de qui la promptitude est beaucoup plus diligente*, est mieux dit que *l'esprit de qui la promptitude est de beaucoup plus diligente.*

OBSERVATION.

Beaucoup, peut passer dans la conversation sans qu'on adjouste *personnes* ou *gens*, pourveu qu'il serve de nominatif au verbe, comme en cette phrase, *beaucoup croyent que cette affaire ne tournera pas à son avantage*; mais *beaucoup* ne peut estre employé seul dans les cas obliques. On ne dit donc point *c'est l'avis de beaucoup*, *j'ay entendu dire à beaucoup*, *je connois beaucoup qui se persuadent.* Il faut dire necessairement, *c'est l'avis de beaucoup de gens* ou *de personnes*, & ainsi des autres. On peut bien dire, *j'en connois beaucoup qui se persuadent*; parce que la particule *en*, qui est devant *beaucoup*, fait sousentendre *personnes.* Lors que *beaucoup* est adverbe, la particule *de* le doit tousjours préceder aprés un comparatif. *Il est plus riche de beaucoup que tous ceux dont vous parlez.* On croit qu'on peut aussi mettre cette particule *de* devant *beaucoup*, quand *beaucoup* est mis devant le comparatif, & qu'on peut dire également bien, *il est de beaucoup plus sçavant que moy*, *&* *il est beaucoup plus sçavant que moy.*

REMARQUE.

Barbarisme.

On peut commettre un Barbarisme, c'est à dire parler barbarement, & hors des bons termes d'une langue, ou en une seule parole, ou en une phrase entiere. Les Barbarismes d'un seul mot, comme par exemple

pache, pour *passion*, *lent*, pour *humide*, & une infinité d'autres semblables sont aisez à éviter, & il y a peu de gens nourris à la Cour, ou versez en la lecture des bons Autheurs, qui usent d'un mot barbare. Mais pour les Barbarismes de la phrase, qui est composée de plusieurs mots, il est tres-aisé d'y tomber : Par exemple, un de nos meilleurs Escrivains a dit *eslever les yeux vers le ciel*; Cette phrase n'est point Françoise, il faut dire *lever les yeux au ciel*. Quelques-uns disent aussi, *sortir de la vie*; cette phrase n'est pas Françoise non plus, quoy que les Latins dient *vita excedere*; Car il n'y a point de consequence à tirer de la phrase d'une langue, à la phrase d'une autre, si l'Usage ne l'authorise

Ce qui fait que tant de gens sont sujets à commettre cette sorte de barbarisme, c'est que tous les mots dont la phrase est composée sont François, & ainsi on ne s'apperçoit point de la faute; Au lieu qu'au barbarisme du mot, l'oreille qui n'y est pas accoustumée, le rebutte, & n'a garde de se laisser surprendre; mais au barbarisme de la phrase, l'oreille estant surprise & comme trahie par les mots qu'elle connoist, luy ouvre la porte, d'où aprés il luy est bien aisé de s'insinuer dans l'esprit.

OBSERVATION.

P*Ache* pour *passion*, *lent* pour *humide* ne se disent point, mais *sortir de la vie* n'est point une meschante façon de parler, pour dire, *mourir* en certaines occasions. *Eslever les yeux vers le ciel*, est une phrase que M. de Vaugelas a raison de condamner.

REMARQUE.

Descouvert, ou *descouverture.*

PAr exemple *la descouverte*, ou *la descouverture du nouveau Monde*, ou *des Terres neuves*, sont tous deux bons. Amiot dit *descouverture*, & je l'ay aussi oüy dire à des femmes de la Cour & de Paris. Ceux qui ne veulent pas que l'on die *descouverte*, ont accoustumé d'alleguer une mauvaise raison, qui est que *descouverte*, est un adjectif; car combien avons-nous d'adjectifs en nostre langue qui ne laissent pas d'estre substantifs, & au masculin & au feminin, comme *le couvert*, *le contenu*, *le brillant*, *la retenuë*, *la venuë*, *l'arrivée*, *l'enceinte*, & une infinité d'autres tirez des participes actifs & passifs, sans parler de ceux qui ne sont point pris des participes, comme *chagrin*, *colere*, *depit*, *sacrilege*, *parricide*? *&c.*

OBSERVATION.

LA *découverture du nouveau monde* est une façon de parler tout-à-fait barbare. Il faut dire *la découverte*.

REMARQUE.

Et donc, *donc.*

PLusieurs croyent que de commencer une periode par *& donc*, ne soit pas parler François, mais Gascon, comme en effet les Gascons ont souvent ce terme à la bouche. Mais M. Coëffeteau & M. de Malherbe en ont usé, & je l'entens dire tous les jours à la Cour à ceux qui parlent mieux. Il se pourroit bien faire que les Gascons l'y auroient apporté avec beaucoup d'autres façons

de parler qu'ils ont introduites du temps qu'ils estoient en regne; Et ce qui m'en feroit douter, c'est qu'il ne me souvient point de l'avoir leû dans Amiot, où j'ay trouvé beaucoup de phrases que nous croyons nouvelles. Quoy qu'il en soit, l'Usage l'a estably.

On peut aussi commencer une periode par *donc*, & il n'est que bon de s'en servir ainsi quelquefois pour diversifier son usage; car la plus commune façon d'en user, & qui a le plus de grace, est à la seconde, ou à la troisiesme ou quatriesme parole de la periode.

OBSERVATION.

ON ne doit jamais commencer une periode par *& donc*. On la commence mesme rarement par *donc*, à moins qu'on ne veüille tirer une consequence de ce qui a esté dit auparavant ou en Poësie. M. de Malherbe,

Donc un nouveau labeur à tes armes s'apreste.

REMARQUE.

Espace, intervalle.

CE mot est tousjours masculin, quoy qu'on l'ait fait feminin autrefois. Il faut dire *un long espace*, soit que l'on parle *d'un espace de temps*, ou *d'un espace de lieu*, car il se dit de tous les deux. Et au pluriel il en est de mesme qu'au singulier, *de grands espaces*, & non pas *de grandes espaces*; *Intervalle*, est de mesme en tout & par tout.

OBSERVATION.

ON a esté de l'avis de M. de Vaugelas sur le genre de ces deux mots.

REMARQUE.

Celle-cy pour *lettre.*

CElle-cy, pour *lettre*, eſt bas. Neantmoins pluſieurs ont accouſtumé d'en uſer commençant une lettre ainſi : *Je vous eſcris celle-cy* : Il faut dire, *je vous eſcris cette lettre*, ou ſimplement, *je vous eſcris* ; Car par *celle-cy*, de ſous-entendre *lettre*, qu'on n'a point encore dit, il n'y a point d'apparence en noſtre langue, qui n'aime pas ces ſuppreſſions. Les Latins ne ſont pas ſi ſcrupuleux en pluſieurs façons de parler, meſme en celle-cy, teſmoin Ovide.

Hanc tua Penelope lento tibi mittit Ulyſſe.

Et dans les Epiſtres de Ciceron on trouve ſouvent, *hanc tibi reddet*, ou *has tibi exaravi*, ou choſe ſemblable, ſous-entendant, tantoſt *Epiſtolam*, tantoſt *litteras*.

OBSERVATION.

CElle-cy pour *lettre*, ne ſçauroit eſtre employé que dans le ſtile tres-familier.

REMARQUE.

Contemptible, contempteur.

CEs deux mots me ſemblent bien rudes, & particulierement le dernier ; car pour le premier encore y a-t'il beaucoup de gens qui s'en ſervent, bien que *meſpriſable*, qui eſt ſi bon, ne couſte pas plus à dire. Neantmoins M. de Malherbe s'en eſt ſervy en proſe & en vers, *Nous devenons*, dit-il, *auſſi contemptibles, comme nous faiſons les contempteurs*. Il eſt vray qu'en vers il ne s'eſt jamais

jamais fervy de ce dernier, mais feulement de l'autre.

Et qu'eftant comme elle eft, d'un fexe variable,
Ma foy, qu'en me voyant elle auroit agreable,
Ne luy foit contemptible en ne me voyant pas.

Apparemment il n'a pas mis *mefprifable* au lieu de *contemptible*, quoy qu'il fuft auffi propre au vers que l'autre, parce qu'il euft rimé dans la cefure du milieu avec *agreable*.

OBSERVATION.

C*ontemptible* vieillit, & *contempteur* n'eft point de la langue.

REMARQUE.

Faifable.

ON demande, *fi une chofe eft faifable, ou non.* Quand on parle ainfi, on ne veut pas dire *s'il eft permis de la faire*, mais *s'il eft poffible de la faire. Faifable*, regarde l'action feulement & non pas le devoir, & je ne vois perfonne qui en parlant, ny en efcrivant l'employe à un autre ufage, fi ce n'eft un celebre Efcrivain, qui a donné lieu à cette remarque, de peur qu'eftant imité & digne de l'eftre en plufieurs autres chofes, on ne l'imite encore en celle-cy.

OBSERVATION.

On a efté de l'avis de M. de Vaugelas fur cette Remarque.

REMARQUE.

Dévouloir.

POur dire *ceffer de vouloir*. M. de Malherbe s'eft fervi de ce mot, *feroit-il poffible*, dit-il, *que celuy voulust, qui peut dévouloir en un moment?* Je ne fçay s'il eft l'in-

venteur de ce mot, mais je ne l'ay jamais oüy dire, ny veû ailleurs. Il est fort commode, & fort significatif, & il seroit à desirer qu'il fust en usage. Selon l'analogie des mots il seroit aisé de l'establir, parce que nous en avons quantité de cette nature en nostre langue; comme *détromper*, que j'ay veû venir à la Cour, & que l'on trouvoit aussi estrange au commencement, qu'on fait maintenant *dévouloir*, mais qui est aujourd'huy entierement en usage. Nous disons donc *tromper*, *détromper*, *mesler*, *démesler*, *faire*, *deffaire*, *croistre*, *décroistre*, *habiller*, *deshabiller*, car on met une *s* en la composition quand le verbe commence par une voyelle, comme *armer*, *desarmer*. Le nombre de ces composez est tres-grand, dans lesquels la préposition *de*, emporte la destruction ou le contraire de ce que signifie le verbe simple.

Mesme cette sorte de composition de verbes semble avoir ce privilege, qu'on en peut former & inventer de nouveaux au besoin, pourveû qu'on le fasse avec jugement & discretion, & que ce ne soit que tres-rarement. Ce fameux Poëte Italien en a ainsi usé, au mot de *dishumanare*, quand il a dit dans le Pastor fido.

Che nel dishumanarti
Non diventi una fera anzi ch'un Dio.

Prens garde, dit-il, *qu'en te deshumanisant, tu ne deviennes plustost une beste farouche, qu'un Dieu.*

Il s'est servy de ce mot le plus heureusement du monde, soit qu'il l'ait inventé luy-mesme, comme je crois, ou qu'il l'ait pris du Dante, qui n'a eu nulle pudeur à en faire autant de fois qu'il en a eu besoin, disant par exemple, *immeiare*, *intuiare*, *insuiare*, pour dire *convertir en moy*, *convertir en toy*, *convertir en soy*, & une grande quantité d'autres horribles comme ceux-là; car je n'ay pas remar-

qué qu'il ait esté aussi heureux que hardy en cette sorte d'invention. On a fait un mot en nostre langue depuis peu, qui est *débrutaliser*, pour dire *oster la brutalité*, ou *faire qu'un homme brutal ne le soit plus*, qui est heureusement inventé; & je ne sçaurois croire qu'estant connu, il ne soit receu avec applaudissement. Au moins tous ceux à qui je l'ay dit, luy donnent leur voix, & pas un jusques icy ne l'a condamné pour sa nouveauté, comme ont fait d'ordinaire tous les autres. Aussi a-t'il esté fait par une personne, qui a droit de faire des mots, & d'imposer des noms, s'il est vray ce que les Philosophes enseignent, qu'il n'appartient qu'aux sages d'éminente sagesse d'avoir ce privilege.

OBSERVATION.

D*Evouloir* ne s'est point estably dans nostre langue, c'est un mot factice qu'il faut éviter. *Debrutaliser* n'est point non plus en usage.

REMARQUE.

Dueil pour *duel*.

CEtte remarque me sembloit indigne de tenir rang parmy les autres, qui n'attaquent pas des erreurs si grossieres, qu'est celle de prononcer ou d'escrire *dueil* pour *duel*. Mais se rendant commune, il n'est pas inutile de la marquer. Ce sont pourtant deux choses bien differentes, que *dueil*, & *duel*, outre que *dueil*, est d'une syllabe, & *duel* de deux.

OBSERVATION.

On ne doit ny prononcer ny escrire *düeil* pour *düel*.

REMARQUE.

De cette façon de parler, il ſçait la langue Latine & la langue Grecque.

LE ſens de ces paroles ſe peut exprimer en quatre façons. On peut dire, *il ſçait la langue Latine & la langue Grecque. Il ſçait la langue Latine, & la Grecque. Il ſçait la langue Latine, & Grecque*, & *il ſçait les langues Latine & Grecque*. On demande ſi ces quatre expreſſions ſont toutes bonnes, & laquelle eſt la meilleure. Je reſpons que les deux dernieres ſont mauvaiſes, & que les deux premieres ſont bonnes; Car, *il ſçait la langue Latine & Grecque*, ne ſe peut dire, parce que la conſtruction de cette periode, ou de cette oraiſon, pour parler en Grammairien, ſe doit faire, ou ſelon les paroles qui ſont exprimées, ou ſelon celles qui ſont ſous-entenduës. Si ſelon celles qui ſont exprimées au ſingulier, *la langue* ne peut convenir à deux langues entierement differentes, comme ſont *la Latine & la Grecque*; Si ſelon celles qui ſont ſous-entenduës, à ſçavoir, *la langue*, encore qu'on ne die pas *langue*, il ne faut pas laiſſer d'exprimer l'article, *la*, qui ne ſe peut ſupprimer ny ſous-entendre, à cauſe qu'un meſme ſubſtantif, comme eſt *langue*, en cet exemple, ne peut pas eſtre appliqué à deux choſes differentes, qu'on ne luy donne deux articles effectifs, qui ne ſe doivent jamais ſupprimer. Et pour l'autre expreſſion que nous ſouſtenons mauvaiſe, *il ſçait les langues, Latine & Grecque*, cela eſt ſi évident à ceux meſmes qui ne ſçavent pas les ſecrets de noſtre langue, qu'il me ſemble ſuperflu de le prouver. Il reſte donc à ſçavoir lequel de ces deux eſt le meilleur, *il ſçait la langue Latine & la*

langue Grecque, & *il ſçait la langue Latine & la Grecque*. Les opinions ſont partagées, les uns croyent que de repeter deux fois *langue*, eſt plus regulier & plus grammatical, & alleguent que M. Coëffeteau qui eſcrivoit ſi nettement en uſoit tousjours ainſi. Les autres aſſeurent que celuy-cy eſt beaucoup meilleur & plus élegant, *il ſçait la langue Latine & la Grecque*, parce, diſent-ils, que la repetition des mots, à moins que d'eſtre abſolument neceſſaire, eſt tousjours importune, outre qu'en l'évitant on s'exprime avec plus de briefveté, ce qui eſt bien agreable, ſur tout au François.

OBSERVATION.

ON n'a rien trouvé à dire ſur cette Remarque, ſinon que, *il ſçait la langue Latine & la langue Grecque*, & *il ſçait la langue Latine & la Grecque*, ſont deux façons de parler correctes; mais on a preferé la premiere à l'autre. On a condamné les deux autres.

REMARQUE.

Le pronom relatif LE, *devant deux verbes qui le regiſſent.*

PAr exemple, *envoyez-moy ce livre pour le revoir & augmenter*. C'eſt ainſi que pluſieurs perſonnes eſcrivent, je dis meſme des Auteurs renommez; Mais ce n'eſt point eſcrire purement, il faut dire *pour le revoir & l'augmenter*, & repeter le pronom *le*, neceſſairement; & cela eſt tellement vray, que quand meſme les deux verbes ſeroient ſynonimes, il ne faudroit pas laiſſer de le repeter comme, *pour l'aimer & le cherir*, & non pas *pour l'aimer & cherir*. Cette reigle ne ſouffre point d'exception.

OBSERVATION.

IL faut necessairement repeter le pronom *le* dans la phrase que propose M. de Vaugelas. Il est aussi necessaire de repeter la preposition *pour*, & de dire, *envoyez-moy ce livre pour le revoir & pour l'augmenter.*

REMARQUE.

D'une heure à l'autre.

UN de nos plus celebres Auteurs a escrit, *il n'y a rien qui se doive conserver avec plus de soin que la memoire d'un bienfait, il se la faut ramentevoir d'une heure à l'autre.* Il faut dire *d'heure à autre*, & *d'une heure à l'autre* n'est pas François. En un autre endroit il escrit encore, *la tristesse s'estant emparée de mon esprit, s'y est tellement fortifiée, & s'y fortifie encore d'un jour à l'autre.* Il faut dire *de jour à autre*, & non pas d'un jour à l'autre; Car ce dernier exprime un temps defini; comme par exemple, si je voulois dire qu'un homme qui estoit aujourd'huy fort riche est devenu fort pauvre le lendemain, je dirois que *d'un jour à l'autre*, de plus riche homme de la ville, il estoit devenu le plus pauvre. Ainsi *d'un jour à l'autre*, signifie proprement l'espace de deux jours, ou en tout, ou en partie; car cela n'importe. Que si en ce mesme exemple je mettois *de jour à autre*, alors je ne dirois plus que ce grand changement fust arrivé determinément dans deux jours, mais peu à peu, & dans un espace de temps indefini. Il en est de mesme, ce me semble, de *d'une heure à l'autre*, & *d'heure à autre*.

OBSERVATION.

LA Remarque de M. de Vaugelas a paru fort juste, & on a esté de son avis.

REMARQUE.

Discord pour *discorde*.

D*Iscord* pour *discorde*, ne vaut rien en prose, mais il est bon en vers,

Et si de nos discords l'infame vitupere,

dit M. de Malherbe. Les autres Poëtes en ont aussi usé & devant & aprés luy. C'est un de ces mots, que l'on employe en vers & non pas en prose, dont le nombre n'est pas grand. Neantmoins je suis bien trompé si un de nos plus excellens Escrivains ne l'a employé une fois dans la Paraphrase qui luy a acquis tant de reputation. Quoy qu'il en soit, on ne s'en sert en prose que tres-rarement, y ayant quelque lieu, où peut-estre il pourroit trouver sa place.

OBSERVATION.

D*Iscord* pour *discorde* a encore quelque usage en vers, mais on ne s'en sert guere qu'au pluriel.

REMARQUE.

Construction grammaticale.

PLusieurs croyent que cette construction n'est pas bonne, *comme le Roy fut arrivé*, *il commanda*, *&c.* & qu'il faut dire *le Roy*, *comme il fut arrivé*, *commanda*. Mais ils se trompent fort; car au contraire, l'autre est beaucoup meilleure & plus naturelle, parce que si je com-

mençois la periode par, *le Roy*, il faudroit dire *estant arrivé*, & non pas, *comme il fut arrivé. Le Roy estant arrivé, commanda*, qui ne voit que cette phrase est beaucoup plus Françoise que cette autre, *le Roy, comme il fut arrivé, commanda. A l'abord*, dit M. Coëffeteau, *comme Tiridates apperceut Corbulon, il descendit le premier de cheval*. On parle & on escrit ainsi.

OBSERVATION.

LE Roy comme il fut arrivé commanda, n'est pas une bonne façon de parler. Il faut preferer celle de M. de Vaugelas, *le Roy estant arrivé*, ou *si tost que le Roy fut arrivé il commanda*.

REMARQUE.

C'est que, *où il est mauvais*.

CE terme est quelquefois superflu & redondant; par exemple, lors qu il est employé de cette sorte, *quand c'est que je suis malade*. Une infinité de gens le disent ainsi, & particulierement les Parisiens & leurs voisins, plustost que ceux des Provinces esloignées. Il faut dire simplement, *quand je suis malade*. Cela est hors de doute. Mais on n'est pas si asseuré, que cette autre façon de parler soit mauvaise, *quand est-ce qu'il viendra?* car les uns la condamnent, & soustiennent qu'il faut dire, *quand viendra-t'il?* & les autres disent qu'elle est fort bonne, & pour moy je suis de cet advis.

OBSERVATION.

QUand c'est que je suis malade est une façon de parler basse, & du petit peuple. Quelques-uns disent, *Quand est-ce qu'il viendra*, pour dire, *quand viendra-t'il?* mais cela n'est que du stile tres-familier, & ne s'escrit guere.

REMARQUE.

REMARQUE.

Onguent pour *parfum.*

UN fameux Auteur est repris, & avec raison, d'avoir escrit *onguent*, en parlant de la Magdelaine, & dit *un précieux onguent*, au lieu d'*un précieux parfum.* Nous avons encore plusieurs de nos Escrivains & de nos Prédicateurs, qui font cette faute. Ce qui les trompe, c'est que les Latins disent *unguentum*, en cette signification, parce que les Anciens se servoient de certains parfums, comme il y en a encore de plusieurs sortes parmy nous, dont le vray usage estoit de s'en oindre quelques parties du corps, tellement qu'il semble qu'on avoit raison de l'appeller *onguent.* Mais parce que ce mot se prend tousjours pour medicament, il ne s'en faut jamais servir pour *parfum*, l'usage le veut ainsi.

OBSERVATION.

On a approuvé cette Remarque.

REMARQUE.

Poste.

QUand c'est un terme de guerre, il est tousjours masculin, & ceux qui le font de l'autre genre parlent mal. Il faut dire *prendre un bon poste, garder son poste*, & non pas *prendre une bonne poste, ny garder sa poste.* Quand il signifie *une certaine course de cheval*, ou *le lieu où sont les chevaux destinez à cet usage*, ou *l'espace qu'ils ont accoustumé de faire en courant*, chacun sçait qu'il est feminin, & que l'on dit *courre la poste.* Tous deux viennent de l'I-

talien, qui appelle l'une *posta*, & l'autre *posto*. En faisant cette difference de genre, on parlera selon l'usage, & l'on évitera l'équivoque.

OBSERVATION.

IL faut distinguer le genre de *poste*, selon les deux significations que M. de Vaugelas donne à ce mot dans cette Remarque.

REMARQUE.

Abus du Pronom demonstratif, celuy.

PLusieurs abusent du pronom démonstratif *celuy*, en tout genre & en tout nombre. Ce sont particulierement les femmes & les Courtisans quand ils escrivent; & tant s'en faut qu'ils le veüillent éviter, qu'au contraire ils l'affectent comme un ornement. Ils le trouvent fort commode, & s'en servent d'ordinaire pour passer d'un discours à un autre. Par exemple, ils finiront une periode par *joye*, en mettant un point aprés, & en commenceront une autre, qui n'aura rien de commun avec la premiere, disant, *celle que j'ay receuë d'une telle chose*, &c. voulant dire, *la joye que j'ay receuë*. Autre exemple, *j'ay parlé à un tel de nostre affaire, il s'y portera avec affection. Celle que vous m'avez tesmoignée ces jours passez*, pour dire, *l'affection que vous m'avez tesmoignée ces jours passez, est extraordinaire*. Je dis que cette façon de parler, ou plustost d'escrire, est vicieuse, & que jamais les bons Auteurs ne s'en sont servis en aucune langue, parce que ce pronom, quand il se rapporte à des choses de cette nature, n'a son usage que dans une mesme periode; comme par exemple, si je disois, *il m'a promis de vous servir avec la mesme affection, que celle que*

vous luy avez tesmoignée ces jours passez.

Mais comme j'ay dit, cette reigle n'a lieu que lors que ce pronom se rapporte à des choses d'une certaine nature, qui sont *les choses moralles*, ou *intellectuelles*, comme, *joye, affection, esperance, action*, &c. Car *aux materielles*, ou *aux personnes*, il n'y a point de mal de commencer la periode par ce pronom, comme si je finis ainsi, *pour payer le cabinet que j'ay acheté*, je puis fort bien recommencer, *Celuy qu'un tel vous donna*, &c. De mesme quand il s'agit d'une ou de plusieurs personnes, *la femme de Septimius*, dit M. Coëffeteau, *pour espouser son adultere, fit proscrire & tuer son mary. Celle de Salassus alla elle-mesme querir les soldats pour l'executer.* Il y a bien sans doute quelque belle raison de difference, mais je ne l'ay pas encore cherchée.

OBSERVATION.

On a trouvé quelque chose à dire sur cette phrase. *Il s'y portera avec affection, celle que vous m'avez temoignée*, à cause que le mot *affection* par où finit la premiere periode est indefini. La phrase feroit moins de peine s'il y avoit, *il s'y est porté avec une affection extraordinaire, celle que vous m'avez temoignée.* On n'a point receu la distinction des choses morales & des materielles.

REMARQUE.

Adverbe.

Cette partie de l'oraison veut tousjours estre proche du verbe, comme le mot mesme le montre, soit devant ou aprés, il n'importe, quoy que dans la construction il aille tousjours aprés le verbe, comme l'accessoire aprés le principal, ou l'accident aprés la substance. C'est pourquoy je m'estonne qu'un de nos plus

fameux Escrivains affecte de le mettre si souvent loin de son verbe à la teste de la periode; par exemple, *comme l'on vit que presque leurs propositions n'estoient que celles mesmes qu'ils avoient faites à Rome*, au lieu de dire, *comme on vit que leurs propositions n'estoient presque que celles mesmes qu'ils avoient faites à Rome*, nonobstant la cacophonie des deux, *que*, *presque que*, qui n'est pas considerable à comparaison de la rudesse qu'il y a à mettre *presque* au lieu où il le met. Et il pouvoit éviter ces deux *que*, en mettant, *comme on vit que leurs propositions estoient à peu prés les mesmes*, &c.

Je crois neantmoins qu'il y a quelques adverbes, comme *jamais*, *souvent*, & quelquefois *tousjours*, qui ont meilleure grace au commencement de la periode, qu'ailleurs; Mais aussi je n'en ay gueres remarqué d'autres que ceux-là, ce qui me fait soupçonner que ce sont principalement les adverbes du temps qui ont ce privilege, & encore n'est-ce pas tousjours. Le mesme Autheur, dont j'ay allegué l'exemple de *presque*, a escrit, *quand jamais un de ses bienfaits ne luy devroit réüssir.* Et en un autre endroit, *il devoit faire en sorte qu'il n'y eust moyen de jamais les faire sortir au jour.* Cette transposition est estrange, au lieu de dire, *il devoit faire en sorte qu'il n'y eust jamais moyen de les faire sortir au jour.*

OBSERVATION.

On a esté de l'avis de M. de Vaugelas sur cette Remarque.

REMARQUE.

Perdre le respect à quelqu'un.

CEtte façon de parler est de la Cour, s'il en fut jamais, & toute ma vie je l'ay ainsi oüy dire aux hommes & aux femmes qui la hantent. Neantmoins depuis peu je vois tant de gens qui condamnent cette phrase, ou qui en doutent, que je crois qu'il faut estre retenu à en user. J'avouë que la construction en est estrange, & qu'il semble qu'il devroit dire, *perdre le respect envers quelqu'un*, ou beaucoup mieux encore, *pour quelqu'un*, & non pas *à quelqu'un*; Mais combien y a-t'il de ces phrases en toutes les langues, & en la nostre? ordinairement ce sont les plus belles & qui ont le plus de grace. Il se presente souvent occasion, comme icy, de redire ce beau mot de Quintilien, *aliud est latinè, aliud grammaticè loqui.*

Si nous voulions esplucher cette façon de parler, *se loüer de quelqu'un*, & en faire une anatomie, selon que les mots sonnent, ou selon leur construction, ne la trouveroit-on pas encore plus estrange que l'autre, pour signifier ce qu'elle signifie? Car par exemple, quand on dit, *un tel se louë fort des faveurs que vous luy avez faites*, la raison voudroit que l'on dit, *un tel vous louë fort des faveurs que vous luy avez faites*, & non pas *se louë*, qui n'est nullement à propos. Et neantmoins il faut dire *se louë*, si l'on veut parler François. Toutes les langues ont de ces façons de parler, comme j'ay dit. Il suffit d'en alleguer un exemple en la latine, *dabis mihi pœnas*, veut dire en bon Latin, *je vous donneray le foüet*, ou *je vous battray*; & à le prendre au pied de la lettre, ne semble-t'il pas qu'il veüille dire tout le contraire, à sçavoir, *vous me donne-*

rez le fouët, ou *vous me battrez*. Mais pour revenir à cette phrase, *perdre le respect à quelqu'un*, *il luy a perdu le respect*, ceux qui la condamnent, veulent que l'on die *manquer*, au lieu de *perdre*, comme *manquer de respect à quelqu'un. Il luy a manqué de respect.* Et c'est le plus seur, si ce n'est le meilleur. Il est vray qu'il ne dit pas tant que *perdre le respect.*

OBSERVATION.

PErdre le respect à quelqu'un, & se loüer de quelqu'un sont de tres-bonnes façons de parler.

REMARQUE.

Quelque chose, *quel genre il demande.*

ON demande si *quelque chose*, veut tousjours un adjectif feminin selon le genre de *chose*, ou bien un adjectif masculin qui responde à l'*aliquid* des Latins, & à ce qu'il signifie. Par exemple, s'il faut dire, *il y a quelque chose dans ce livre, qui est assez bonne*, ou *quelque chose qui est assez bon*, *quelque chose qui est assez plaisante*, ou *qui est assez plaisant*. Les sentimens sont divers; car j'ay oüi agiter cette question en la compagnie du monde, qui la pouvoit le mieux décider. Les uns croyent que l'un & l'autre est bon; les autres qu'il le faut tousjours faire feminin; les autres tousjours masculin; Et quelques-uns sont d'avis d'éluder la difficulté, & de dire, *il y a dans ce livre quelque chose d'assez bon*, *quelque chose d'assez plaisant.* Ceux qui croyent que tous deux sont bons, se fondent sur ce qu'on le peut faire feminin par la reigle generale, qui veut que l'adjectif soit du genre du substantif, & que *chose*, estant un mot feminin, l'adjectif le soit aussi; Et qu'on le peut faire masculin, eu esgard non pas

au mot, mais à ce qu'il signifie, qui est *l'aliquid* des Latins, & un neutre que nous n'avons pas en François, mais que nous exprimons par le masculin, qui fait l'office du neutre. Ceux qui le font tousjours feminin ne peuvent comprendre ny consentir, que *chose*, qui est feminin puisse jamais estre joint avec un adjectif masculin. Et ceux au contraire, qui le font tousjours masculin disent que ce n'est pas *chose*, simplement qu'ils considerent en cette question, mais ces deux mots ensemble, *quelque chose*, qui font tout un autre effet estant joints, que si *chose* estoit seul, ou qu'il fust accompagné d'un autre mot, comme *une*, car avec *une*, il n'y a point de doute, & l'on ne met point en question qu'il ne faille dire *une chose qui est assez bonne, & qui est assez plaisante*, & non pas *assez bon*, ny *assez plaisant*. Or ils soustiennent que *quelque chose*, se doit prendre neutralement, & tout de mesme que l'*aliquid* des Latins. Mesmes quelques-uns de cette opinion passent jusques-là, que de dire que *quelque chose* ne doit estre pris & consideré que comme un seul mot composé de deux qui voudroit estre ortographié ainsi, *quelque chose*, avec un tiret & une marque de composition, & qu'alors *quelque-chose*, n'est plus feminin, mais est un neutre selon les Latins, & un masculin selon nous.

Et quant à ceux qui pensent eschapper la difficulté avec la preposition, ou la particule *de*, devant l'adjectif, ils ont raison en certains exemples comme sont les deux que nous avons proposez; Mais cet expedient ne sert pas tousjours; car si je dis, *il y a quelque chose dans ce livre, qui n'est pas bon*, ou *qui n'est pas plaisante*, on ne sçauroit employer le *de*, en cette phrase, ny en toutes les negatives, où cet eschapatoire ne vaut rien. De mesme si je dis, *il y a quelque chose dans ce livre, qui merite d'estre leu*, ou *leuë*, on

ne sçauroit éviter ce doute avec la particule *de*, ny une infinité d'autres phrases semblables.

On en demeura là, mais depuis ayant medité sur ce sujet, il me semble qu'il y a des endroits où le feminin ne seroit pas bien, & d'autres où le masculin seroit mal; par exemple, *il y a quelque chose dans ce livre qui merite d'estre leuë*, je ne puis croire que ce soit bien dit, & qu'il ne faille dire, *quelque chose qui merite d'estre leu*, *quelque chose qui merite d'estre censuré*, & non pas *d'estre censurée*. Et si je dis, *il y a quelque chose dans ce livre qui n'est pas tel que vous dites*, ou *il y a dans ce livre quelque chose qui n'est pas tel que vous dites*, quoy que quelques-uns l'approuvent, j'ay neantmoins peine à croire que ce soit bien dit, & qu'il ne faille dire, *il y a quelque chose dans ce livre qui n'est pas telle que vous dites*. D'où l'on peut former une quatriesme opinion differente des autres trois, à sçavoir qu'il y a des endroits où il faut necessairement mettre le masculin, & d'autres où il faut mettre le feminin, comme sont les deux que nous venons de proposer. Mais pour discerner ces endroits là, je n'en sçay point de reigle, ou du moins d'autre reigle que l'oreille. Seulement je diray qu'il est beaucoup plus frequent, plus François, & plus beau, de donner un actif masculin à *quelque chose*, qu'un feminin.

C'est une belle figure en toutes les langues, & en prose aussi bien qu'en vers, de reigler quelquefois la construction, non pas selon les mots qui signifient, mais selon les choses qui sont signifiées. Par exemple, nous avons fait une remarque de *personne*, où l'on voit qu'encore que *personnes*, soit feminin, neantmoins parce qu'il signifie *hommes & femmes* quand on a dit *personnes*, dans un membre de periode, on peut dire *ils*, au masculin dans un autre membre

membre de la mesme periode, à cause que cet *ils* se rapporte non pas au mot signifiant qui est *personnes*, mais au mot signifié, qui est *hommes*. Mais y a-t'il un plus bel exemple que celuy que nous avons desja allegué ailleurs, & qui est tout propre pour cette remarque?

Ogni cosà di strage era ripieno,

& non pas *ripiena*, dit le Tasse dans sa Hierusalem. Voilà un exemple pour le genre, en voicy un autre pour le nombre. *J'en ay veû une infinité qui meurent*, &c. *Infinité*, est singulier & *meurent*, est pluriel, & cependant il faut dire ainsi, & non pas, *j'en ay veû une infinité qui meurt*, qui seroit tres-mal dit; Et cela, parce que *meurent*, se rapporte non pas au mot signifiant qui est *infinité*, & singulier, mais à la chose signifiée, qui est *quantité de personnes*, ou *d'animaux*, qui comme un terme collectif équipolle le pluriel, tellement qu'on n'a pas esgard au mot, mais à la chose.

OBSERVATION.

QUelque chose ne peut estre regardé que comme un seul mot que les Latins expriment par *aliquid*. Il est tousjours masculin, & il faut dire, *j'ay veu dans ce livre quelque chose qui n'est pas tel que vous dites*, & non pas *qui n'est pas telle que vous dites*, comme le croit M. de Vaugelas.

REMARQUE.

Succeder pour *réüssir*.

LOrs que *succeder* veut dire *réüssir*, il s'employe au préterit avec le verbe auxiliaire *avoir*, & non pas avec l'autre verbe auxiliaire *estre*; par exemple, il faut dire *cette affaire luy a bien succedé*, & non pas *luy est bien succedée*. Neantmoins un de nos plus celebres Auteurs a escrit

dans le meilleur de ses ouvrages, *deux combats qui luy estoient glorieusement succedez*. C'est ce qui a donné lieu à cette remarque, parce que je ne crois pas que cette façon de parler soit à imiter. Le mesme Escrivain a employé *réüssir*, de la mesme façon, comme nous l'avons remarqué ailleurs.

OBSERVATION.

SUcceder ne se conjugue au préterit qu'avec l'Auxiliaire *avoir*. *Deux combats qui luy avoient glorieusement succedé*, & non pas *qui luy estoient glorieusement succedez*. On dit plus ordinairement *cela m'a bien réüssi*, que *cela m'a bien succedé*.

REMARQUE.

Bien que, quoy que, encore que.

CEs conjonctions ne doivent pas estre repetées dans une mesme periode. Par exemple, *bien que l'experience nous fasse voir tous les jours qu'il n'y a point d'innocence qui soit à couvert de la calomnie; & quoy que les plus gens de bien soient exposez à la persecution, si est ce*, &c. Je veux dire qu'aprés avoir commencé la periode par *bien que*, il ne faut pas mettre *quoy que*, ny *encore que*, dans le second membre de la mesme periode, mais escrire ainsi, *bien que l'experience nous fasse voir tous les jours qu'il n'y a point d'innocence qui soit à couvert de la calomnie, & que les plus gens de bien sont exposez à la persecution*. Je ne me serois pas avisé de faire cette remarque, si je n'avois trouvé cette faute dans les Oeuvres d'un bon Escrivain.

OBSERVATION.

IL est certain que quand on a commencé une periode par *bien que*, il ne faut repeter ny *quoy que* ny *encore que* dans le second membre de la periode; mais supposé qu'on se voulust

ſervir de la phraſe propoſée par M. de Vaugelas, il faudroit neceſſairement repeter *quoy que*, car *& que*, qui eſt le commencement du ſecond membre de la periode, ne ſe rapporteroit pas ſelon la correction, *à bien que*, mais au verbe *faſſe voir* qui veut aprés ſoy l'indicatif, au lieu que *bien que* & *quoy que*, gouvernent le ſubjonctif, & qu'il faudroit dire, *& que les plus gens de bien ſoient expoſez à la perſecution*, & non pas *ſont expoſez*. Ainſi pour rendre la phraſe juſte, & faire que *bien que* gouverne les verbes des deux membres de la periode, il la faudroit tourner de cette maniere, *bien que, ſelon ce que nous fait voir tous les jours l'experience, il n'y ait point d'innocence qui ſoit à couvert de la calomnie, & que les plus gens de bien ſoient expoſez à la perſecution.*

REMARQUE.

Comme ainſi ſoit.

M. Coëffeteau uſe ſouvent de cette façon de parler à l'imitation d'Amiot; qu'il s'eſtoit propoſé pour le plus excellent patron de ſon temps, & ſur lequel il avoit formé ſon ſtile avec les changemens & les modifications qu'il y falloit apporter. Dans ſes premiers Ouvrages, ce terme ne fut pas mal receu, mais bien toſt aprés il vint à un tel deſcry, que l'authorité d'un ſi grand homme ne le put ſauver, au contraire on le luy reprochoit comme un crime, ou du moins comme une tache qui ſoüilloit toute cette beauté de langage, en quoy il excelle. La cauſe de ce deſcry, c'eſt que les Notaires ont accouſtumé de s'en ſervir au commencement de leurs contracts. Neantmoins on a ſouvent affaire de ces ſortes de termes, & celuy-cy me ſembloit fort grave à l'entrée d'un diſcours, lors qu'il eſt queſtion d'entamer quelque matiere importante; Et nous n'avons pas plus de mots de cette nature en noſtre langue, qu'il ne nous en faut. J'avoüe que dans une lettre il ſeroit exorbitant; mais qui ne ſçait qu'il y a des paroles & des

termes pour toutes ſortes de ſtiles? Les Italiens n'ont-ils pas leur *concioſſiacoſa chè*. ou *concioſſiecoſa chè*, pour dire *comme ainſi ſoit*, qui eſt bien encore plus eſtrange, duquel neantmoins ils ne laiſſent pas de ſe ſervir depuis pluſieurs ſiecles au commencement de quelque grave diſcours, quand ils veulent eſcrire d'un ſtile majeſtueux? Avec tout cela, il faut aujourd'huy condamner *comme ainſi ſoit*, puis que l'Uſage le condamne; Mais il n'avoit pas encore prononcé l'Arreſt definitif, quand M. Coëffeteau s'en ſervoit; c'eſt pourquoy il n'eſt pas tant à blaſmer de ne s'en eſtre pas abſtenu. Il fait aſſez paroiſtre en tous ſes Eſcrits, combien il eſtoit religieux & exact à ne point uſer d'aucun mot ny d'aucune phraſe, qui ne fuſt du temps & de la Cour.

OBSERVATION.

COmme *ainſi ſoit* eſt entierement banny du langage. Il n'y a plus que quelques Notaires qui s'en ſervent au commencement d'un Teſtament.

REMARQUE.

Si bien.

SI *bien*, conjonction, ne ſe dit jamais, qu'il ne ſoit ſuivy immediatement de *que*, & que l'on ne die, *ſi bien que*, qui veut dire *de ſorte que*, ou *tellement que*. J'ay adjouſté *conjonction*, parce que *ſi bien*, ſans *que*, aprés, eſt fort bon, quand il n'eſt pas conjonction, mais adverbe; comme par exemple quand on dit, *il eſt ſi bien fait*, *il eſt ſi bien né*. Mais ce n'eſt pas de quoy il s'agit. Nous condamnons *ſi bien*, dont une infinité de gens ont accouſtumé d'uſer pour *bien que*, *encore que*, comme quand ils diſent, *ſi bien j'ay dit cela, je ne le feray pas*. C'eſt une façon de parler pu-

rement Italienne, *Se bene l'ho detto*, &c. & je m'eſtonne qu'un de nos plus celebres Auteurs ait eſcrit, *ſi bien ces commencemens nous ont eſté neceſſaires*, au lieu de dire, *bien que ces commencemens*, ou *encore que ces commencemens*, &c.

OBSERVATION.

L'Académie a eſté du ſentiment de M. de Vaugelas ſur toute cette Remarque.

REMARQUE.

Conſideré que.

Ce terme de conjonction pour, *veu que*, n'eſt plus gueres en uſage. Neantmoins M. Coëffeteau s'en ſert ſouvent aprés Amiot, & avec pluſieurs autres bons Eſcrivains. Mais je ne conſeillerois pas aujourd'huy à qui que ce fuſt de s'en ſervir, ſi ce n'eſt dans un grand Ouvrage de doctrine, pluſtoſt que d'éloquence. *Attendu que*, commence à ſe rendre fort commun dans le beau ſtile, mais du temps du Cardinal du Perron & de M. Coëffeteau il eſtoit banny de leurs eſcrits & de ceux de tous les meilleurs Auteurs, qui l'avoient relegué dans le païs d'*iceluy*, & de *pour*, & *à icelle fin*. Mais l'uſage comme la Fortune, chacun en ſa Juriſdiction, eſleve ou abbaiſſe qui bon luy ſemble, & en uſe comme il luy plaiſt.

OBSERVATION.

Conſideré que, n'eſt plus du tout en uſage dans le beau ſtile. On dit aujourd'huy *veu que*. Il y en a qui font difficulté d'employer *attendu que*, qui ne doit pas eſtre abſolument rejetté. Ils aiment mieux dire, *puis que* ou *parce que*.

REMARQUE.

S'attaquer à quelqu'un.

CEtte façon de parler, *s'attaquer à quelqu'un*, pour dire, *attaquer quelqu'un*, est tres-estrange & tres-Françoise tout ensemble; Car il est bien plus élegant de dire *s'attaquer à quelqu'un*, qu'*attaquer quelqu'un*. Ce sont de ces phrases dont nous avons parlé ailleurs, qui ne veulent pas estre espluchées, ny prises au pied de la lettre, parce qu'elles n'auroient point de sens; ou mesmes sembleroient en avoir un tout contraire à celuy qu'elles expriment, mais qui bien loin d'en estre moins bonnes en sont beaucoup plus excellentes. Voyez la remarque intitulée, *perdre le respect à quelqu'un*.

OBSERVATION.

S'*Attaquer à quelqu'un*, ne veut point dire simplement attaquer quelqu'un, puis qu'on ne dit point, *l'ayant trouvé inopinément dans la ruë, il s'attaqua à luy*, mais *il l'attaqua*. Il se dit pour marquer la hardiesse que quelqu'un à d'entreprendre d attaquer une personne plus considerable & plus puissante que luy. Ainsi on dit fort bien, *il ne faut pas s'attaquer à des gens puissans*. M. Corneille.

Mais t'attaquer à moy! qui t'a rendu si vain?

REMARQUE.

Que le changement des articles a bonne grace.

JE dis que le changement des articles a bonne grace, lors que l'on employe deux substantifs l'un aprés l'autre avec la conjonction *&*, tellement que pour avoir cette grace, il faut tascher autant qu'il se peut, de mettre deux substantifs de divers genre; L'exemple le va faire enten-

dre, *je dois beaucoup à la conduite & au soin de cet homme*, est dit sans doute avec plus de grace que, *je dois beaucoup à la conduite & à la diligence de cet homme*, parce que la varieté donne beauté & grace à toutes les choses. C'est pourquoy cette variation d'articles, feminin & masculin, *à la conduite & au soin*, est bien plus agreable à l'oreille, que ne seroit l'uniformité d'un seul article repeté deux fois, *à la conduite & à la diligence.* Je ne doute point que plusieurs ne dient, que c'est un trop grand raffinement, à quoy il ne se faut point amuser; Aussi je ne blasme point ceux qui n'en useront pas, mais je suis certain que quiconque suivra cet avis plaira davantage, & fera une de ces choses dont se forme la douceur du stile, & qui charme le Lecteur, ou l'Auditeur sans qu'il sçache d'où cela vient. L'usage de cet avis ne doit avoir lieu que lors que l'on a le choix de plusieurs mots dont on peut diversifier le genre, & qu'il ne couste rien d'en user ainsi; Car je n'entens pas que l'on se contraigne en rien, ny que l'on se départe pour cela de la grace de la naïveté, & d'une expression naturelle.

OBSERVATION.

On a esté de l'avis de M. de Vaugelas, pourveu qu'on ne s'assujetisse pas de telle sorte à ce changement de terminaison de l'article qu'on en puisse perdre la naïveté du stile.

REMARQUE.

Qu'il est necessaire de repeter les articles devant les substantifs.

Voicy une des principales & des plus necessaires reigles de nostre langue, que la repetition des articles.

Je n'avois pas neantmoins resolu d'en traiter, qu'en passant, selon les occasions qui s'en sont presentées dans ces remarques; parce que je ne vois presque personne avoir tant soit peu de soin de bien escrire, qui manque à une loy si connuë & si establie. Mais outre qu'y ayant pris garde de plus prés, j'ay trouvé cette faute moins rare que je ne m'estois imaginé, on m'a conseillé d'en parler à plein fond, m'asseurant que ma peine ne seroit pas superfluë.

Donc pour proceder par ordre, la repetition des articles est tousjours necessaire au nominatif & à l'accusatif, quand il y a deux substantifs joints ensemble par la conjonction *&*. Exemple, *les faveurs & les graces sont si grandes*, & non pas, *les faveurs & graces*, &c. Voilà pour le nominatif, & à l'accusatif, *j'ay receu les faveurs & les graces que vous m'avez faites*, & non pas, *j'ay receu les faveurs & graces*, &c. Mais la faute est bien encore plus grande de ne repeter pas l'article, quand les deux substantifs sont de deux genres differens, comme de dire, *le malheur & misere dont on est accablé*, au lieu de repeter l'article, *le malheur & la misere*, &c. Aussi n'y a-t'il que les Escrivains insupportables qui fassent une faute si grossiere.

Cette mesme repetition est encore necessaire au genitif & à l'ablatif, qui sont tousjours semblables en nostre langue, comme le nominatif & l'accusatif le sont. Il faut dire, *l'amour de la vertu & de la philosophie*, & non pas, *l'amour de la vertu & philosophie*. A l'ablatif de mesme, il faut dire, *despoüillé de la charge & de la dignité qu'il avoit*, & non pas, *despoüillé de la charge & dignité qu'il avoit.* Il est vray qu'au genitif, on s'en dispensoit autrefois aux mots synonimes & approchans, comme *j'ay conceu une grande opinion de la vertu & generosité de ce Prince*, au lieu de dire, *une grande opinion de la vertu & de la generosité*

generosité de ce Prince, & M. Coëffeteau, qui escrivoit si purement, le disoit souvent ainsi sans repeter l'article; Mais je pense avoir desja dit en quelque une de mes Remarques, que cela ne se fait plus aujourd'huy, & qu'encore que les mots soient synonimes ou approchans, il ne faut pas laisser de repeter l'article. Ainsi de l'ablatif, *je puis esperer cela de la bonté & de la generosité de ce Prince*, & non pas *de la bonté & generosité*. Que si les deux substantifs sont de divers genre, ce seroit encore une plus grande faute de ne pas redoubler l'article, parce que le premier article ne convient pas au second substantif; par exemple, si je disois, *il jeusne au pain & eau*, au lieu de dire, *au pain & à l'eau*, *au disné & collation* pour, *au disner & à la collation*, car l'article *au*, ne convient pas à *eau*, ny à *collation*. Que si les deux substantifs sont de mesme genre, mais que l'un commence par une consone, & l'autre par une voyelle, comme *au Midy & à l'Orient*, ce seroit encore une grande faute de dire, *au Midy & Orient*, parce que l'article *au*, quoy que masculin ne convient pas à l'autre masculin commençant par une voyelle.

Pour le datif, il y en a qui le voudroient excepter, croyant que de dire, *je dois cela à la bonté & generosité de ce Prince*, est mieux dit, que *je dois cela à la bonté & à la generosité de ce Prince*, parce que *bonté & generosité*, estant approchans des synonimes, il semble qu'ils tombent dans cette belle reigle des synonimes ou des approchans, qui ne veulent pas la repetition de plusieurs particules, comme les mots contraires, ou tout à fait differens, la veulent absolument avoir; par exemple, *je dois cela à l'adresse & à la force d'un tel*, *j'ay égard à la vigueur & à la foiblesse d'un homme*. Mais je ne serois pas de cet avis maintenant quoy que du temps de M. Coëffeteau je confesse que j'en aurois esté.

OBSERVATION.

IL faut repeter l'article au datif, aussi bien que dans tous les autres cas des substantifs dont M. de Vaugelas donne les exemples.

REMARQUE.

Quel est l'usage des articles avec les substantifs, acompagnez d'adjectifs, avec particules, ou sans particules.

LEs articles joints aux substantifs, acompagnez d'adjectifs, soit que ces adjectifs soient tous seuls, ou qu'ils ayent quelque particule avec eux, ont le mesme usage en tout & par tout, que les articles joints aux seuls substantifs. Exemples de tous les cas. Au nominatif, *c'est le meilleur homme & le meilleur ouvrier du monde.* De mesme à l'accusatif, qui est tousjours semblable au nominatif, *il a veu le meilleur homme & le meilleur ouvrier du monde.* Au genitif & à l'ablatif, *c'est le fils du meilleur homme, & du meilleur ouvrier du monde.* Ce qui se dit du masculin, s'entend du feminin aussi, & des deux nombres de mesme.

Il y a exception, quand les deux substantifs sont synonimes, ou approchans; car alors on n'est pas obligé de repeter ny l'article, ny l'adjectif, comme; *c'est le fils du meilleur parent & amy que j'aye au monde,* est bien dit, quoy que ce soit encore mieux dit, *le fils du meilleur parent & au meilleur amy*; car cette repetition n'est absolument necessaire que quand les deux substantifs sont tout à fait differens, comme en cet autre exemple, *le meilleur homme & le meilleur ouvrier du monde*, où il ne faut pas dire, *le meilleur homme & ouvrier du monde.* Voilà quant aux

articles qui sont joints à deux noms substantifs, accompagnez d'un mesme adjectif qui sert à tous les deux.

Que si les deux substantifs ont chacun leur adjectif different, comme *c'est le bon homme & le mauvais ouvrier*, c'est ainsi qu'il faut dire & non pas, *c'est le bon homme & mauvais ouvrier*, c'est à dire qu'il faut tousjours repeter l'article. Enfin le second substantif joint au premier par la conjonction *&*, lors qu'ils ne sont pas synonimes ou approchans, veut estre traité tout de mesme que le premier; car si le premier a un article, le second en veut avoir un; si le premier a un adjectif ou un epithete, le second en veut avoir un aussi, comme s'il estoit jaloux de tout le bien que l'on fait à l'autre; Au lieu qu'estant synonimes ou alliez, ils s'accordent comme bons amis, & se passent d'un seul article, & d'un seul adjectif pour eux deux.

Quand les deux adjectifs contraires ou differens sont accompagnez de la particule *plus*, il faut tousjours repeter l'article & la particule *plus*, soit que le substantif soit devant ou aprés les adjectifs; par exemple, aux contraires, en parlant d'un riche avaricieux, *c'est le plus riche* & *le plus pauvre homme que je connoisse*, & non pas, *c'est le plus riche & plus pauvre homme*, & moins encore *c'est le plus riche & pauvre homme*, &c. Et aux differens, *c'est le plus riche & le plus liberal homme du monde*, & non pas *c'est le plus riche & plus liberal homme du monde*, & moins encore, *c'est le plus riche & liberal*. Et *c'est l'homme le plus riche & le plus liberal du monde*, & non pas *le plus riche & plus liberal*, & encore moins *le plus riche & liberal*: Mais quand ils sont synonimes ou approchans, il n'est pas necessaire de repeter l'article, ny la particule *plus*, comme, *il pratique les plus hautes & excellentes vertus*, est bien dit, parce

qu'icy *hautes & excellentes*, ſont comme ſynonimes, quoy que *il practique les plus hautes & les plus excellentes vertus*, non ſeulement ne ſoit pas mal dit, mais ſoit encore mieux dit que l'autre ſelon l'opinion de M. Coëffeteau qui l'a tousjours eſcrit ainſi. *Et promirent d'eſtre obeïſſans & fidelles à de ſi genereux & de ſi magnifiques Empereurs*, dit-il en un lieu, bien que *genereux & magnifiques*, ſoient deux epithetes approchans. La particule *ſi*, veut eſtre traitée comme *plus*, & quelques autres: On le peut encore dire d'une troiſieſme façon, *il practique les plus hautes & plus excellentes vertus du Chriſtianiſme*, qui eſt ſelon quelques-uns la meilleure des trois, & celle dont M. de Malherbe a accouſtumé d'uſer, *devant le plus grand & plus glorieux courage*, dit-il, en quelque endroit; Tellement que de tout cela on peut recueïllir que cette diſtinction des ſynonimes ou des approchans, & des contraires, ou des differens, eſt d'un grand uſage; car elle influë preſque ſur toutes les parties de l'Oraiſon, ſur les articles, ſur les noms, ſoit ſubſtantifs, ſoit adjectifs, ſur les verbes, ſur les prépoſitions, & ſur les adverbes, comme il s'en voit des exemples en divers endroits de ces Remarques.

OBSERVATION.

IL n'importe pas que les adjectifs ſoient ſynonimes ou approchans. Cela n'empeſche point qu'il ne faille repeter l'article.

REMARQUE.

Reſſembler.

ON demande ſi *reſſembler*, regit auſſi bien l'accuſatif, que le datif; car perſonne ne doute qu'il ne regiſſe le datif. M. de Malherbe a eſcrit en un certain

lieu, *gardons nous de le ressembler*, & en un autre, *avecque ce langage & autres qui le ressemblent*, & M. Bertaut luy a fait aussi regir l'accusatif en cette fameuse stance.

Quand je revis ce que j'ay tant aimé,
Peu s'en fallut que mon feu rallumé
Ne fist l'amour en mon ame renaistre,
Et que mon cœur autrefois son captif
Ne ressemblast l'esclave fugitif,
A qui le sort fait rencontrer son Maistre.

Il y a beaucoup d'autres Auteurs qui luy donnent l'accusatif, mais ce sont les vieux, & non pas les modernes. Ce qui fait voir que c'estoit la vieille façon de parler, que de luy faire regir l'accusatif, & qu'aujourd'huy il demande tousjours le datif. Il est vray qu'en faveur de la poësie j'ay oüy dire à plusieurs personnes tres-sçavantes en nostre langue, qu'en vers ils le souffriroient à l'accusatif, aussi bien qu'au datif, mais qu'en prose ils le condamneroient absolument.

OBSERVATION.

R*essembler* gouverne tousjours le datif, aussi bien en vers qu'en prose.

REMARQUE.

S'il faut dire cüeillera, & recüeillera, *ou* cüeillira & recüeillira.

CEtte question a esté agitée en une celebre compagnie, où les voix ont esté partagées. Les uns alleguoient qu'on disoit autrefois *cuëiller*, à l'infinitif, au lieu de *cuëillir*, & que de *cuëillir*, on avoit formé le futur *cuëilleray*; car c'est sans doute de l'infinitif que se forme

le futur de l'indicatif. Les autres qui estoient de la mesme opinion, qu'il falloit dire *cuëilleray*, n'avançoient point cette raison, ny aucune autre, mais se fondoient sur l'usage seulement, & asseuroient que l'on dit en parlant, *cuëillera* & *recuëillera*, & non pas *cuëillira*, & *recuëillira*, avec un *i*, devant l'*r*. Ceux de l'opinion contraire soustenoient, que l'usage estoit pour *cuëillira* & *recuëillira* avec *i*, & que jamais ils ne l'avoient leû, ny oüy dire autrement. Surquoy il y en eut quelques-uns qui les accorderent par cette distinction, qu'à la Cour tout le monde dit *cuëillira* & *recuëillira*; & qu'à la ville tout le monde dit *cuëillera* & *recuëillera*; ce qui à mon avis est trés veritable; Et cela presupposé que s'ensuit-il autre chose sinon que *cuëillira & recuëillira*, est comme il faut parler, puis que c'est un des principes de nostre langue, ou pour mieux dire, de toutes les langues, que lors que la Cour en quelque lieu du monde que ce soit parle d'une façon, & la ville d'une autre il faut suivre la façon de la Cour. Outre que celle cy est encore fortifiée par les Autheurs, où je n'ay jamais veû *cuëillera*. ny *recuëillera*, cela estant si veritable, que la pluspart mesme de ceux qui sont pour *cuëillera*, demeurent d'accord que l'on ne l'escrit pas ainsi, mais qu'on le dit en parlant, comme si cela se faisoit en nostre langue, ny en aucune autre, que l'on dist un mot d'une façon en parlant, & d'une autre en escrivant; en quoy je n'entens point parler de la difference de la prononciation & de l'orthographe.

Et quant à ce qu'ils alleguent l'ancien infinitif *cuëiller*, ils ne prennent pas garde que cela fait contre eux; car puis qu'ils tirent une consequence de l'infinitif au futur de l'indicatif, qui n'est pas mauvaise estant vray, comme nous avons dit, qu'il en est formé, que s'ensuit-il autre chose

ſinon que quand on diſoit *cueïller* & *recueïller*, on diſoit (& il le falloit dire auſſi) *cueïllera* & *recueïllera*, & qu'à cette heure, parce que l'on dit *cueillir*, il faut dire *cueillira* & *recueillira*; car ils ne conteſtent point que l'on die encore *cueiller*, à l'infinitif.

OBSERVATION.

L'Uſage a decidé pour *cueïllera* & *recueïllera*, & c'eſt ainſi qu'il faut parler & eſcrire.

REMARQUE.

Sorte, *comme il ſe doit conſtruire.*

NOus avons remarqué en divers endroits pluſieurs façons de parler, où le regime de genre ne ſuit pas le nominatif, mais le genitif, qui eſt une choſe aſſez eſtrange, & contre la conſtruction ordinaire de la Grammaire en toutes ſortes de langues. En voicy encore un exemple en ce mot *ſorte*, car il faut dire, *il n'y a ſorte de ſoin qu'il n'ait pris*, & non pas *qu'il n'ait priſe*, quoy que *ſorte* ſoit le nominatif feminin, auquel l'adjectif participe *pris*, ſe doit rapporter dans la bonne conſtruction Grammaticale & par conſequent il faudroit dire *priſe*, le genitif ne pouvant eſtre conſtruit avec le nominatif adjectif. Mais en cecy, comme en pluſieurs autres façons de parler que nous avons remarquées, on regarde pluſtoſt le ſens que la parole, c'eſt à dire qu'en cet exemple, *il n'y a ſorte de ſoin*, on ne conſidere pas *ſorte*, mais *ſoin*, tout de meſme que ſi l'on diſoit, *il n'y a ſoin*, parce que tout le ſens va à *ſoin*, & non pas à *ſorte*.

OBSERVATION.

On a esté de l'avis de M. de Vaugelas.

REMARQUE.

Repetition de mots. Faire.

IL y a des repetitions d'un mot ou de plusieurs mots qui sont necessaires, comme, *je n'ay fait aujourd'huy que ce que j'ay fait depuis vingt ans*. Tous nos bons Autheurs en sont pleins, & ce seroit une grande faute de ne pas user de ces repetitions, quoy qu'un des premiers Esprits de nostre siecle les ait toutes condamnées élegamment, en quoy il est aussi condamné de tout le monde. Il y a d'autres repetitions qui ne sont pas absolument necessaires, comme le sont ces premieres dont nous venons de parler, mais qui font grace & figure; & il y en a de beaucoup de façons differentes qu'il seroit trop long de marquer par des exemples. Il suffit d'en faire voir d'une façon, comme, *une si belle victoire meritoit d'estre annoncée par une si belle bouche*; ces deux mots *si belle*, deux fois repetez ont fort bonne grace, quoy que la repetition n'en soit pas absolument necessaire; car quand on diroit, *une si belle victoire meritoit d'estre annoncée par cette bouche*, comme l'a escrit dans une lettre ce Grand homme, de qui j'ay tiré cet exemple, ce seroit fort bien dit; mais en repetant *si belle*, on enrichit encore la pensée, d'une figure qui est un ornement. Neantmoins celuy dont je parle l'a rejettée; car il ne faut pas douter qu'elle ne luy soit tombée dans l'esprit; Et il l'a rejettée, parce qu'il y auroit eu trop d'affectation en cette figure, & qu'un jugement si solide & si esclairé que le sien, à qui l'on a confié les plus grandes affaires de l'Europe, n'a

n'a garde de recevoir toutes les belles productions de l'esprit, mais seulement celles qui sont accompagnées des circonstances necessaires, du temps, du lieu, des occasions, & de la qualité des personnes qui escrivent, & de celles à qui l'on escrit. Hors de là il ne peut y avoir d'éloquence, & c'est faire valoir l'esprit aux despens du jugement.

Mais pour revenir à ma Remarque, qu'une si juste digression a interrompuë, il y a d'autres repetitions qui ne sont ny necessaires, ny belles, comme lors que l'on repete un verbe au lieu de se servir de *faire*, qui est un secours que nostre langue nous donne, & un avantage que nous avons pour éviter cet inconvenient; par exemple, quand on dit, *je n'escris plus tant que j'escrivois autrefois*; cette repetition du verbe *escrire*, n'est ny necessaire ny belle en cet endroit, & quoy qu'absolument elle ne se puisse pas dire mauvaise, si est-ce que ce sera beaucoup mieux dit, *je n'escris plus tant que je faisois autrefois*, & parmy les Maistres de l'Eloquence & de l'art de bien parler, c'est une espece de faute de n'exprimer pas les choses de la meilleure façon dont elles peuvent estre exprimées. Nous trouvons l'usage de *faire*, si commode pour ne pas repeter un mesme verbe deux fois, que nous nous en servons non seulement en des phrases semblables à celle que nous venons de dire, mais encore en d'autres où nous faisons regir à *faire*, le mesme cas, que regit le verbe pour lequel nous l'employons; comme par exemple, quand nous disons, *il ne les a pas si bien apprestées qu'il faisoit les autres*, pour dire *qu'il apprestoit les autres. Il n'a pas si bien marié sa derniere fille, qu'il a fait les autres*, pour dire, *qu'il a marié les autres*.

Il y a une autre sorte de repetition qui est vicieuse parmy

nous, & qui choque les personnes mesmes les plus ignorantes. C'est quand sans necessité, sans beauté, sans figure, on repete un mot ou une phrase par pure negligence. Cela s'entend assez sans en donner des exemples. J'ay dit parmy nous, parce que les Latins n'ont pas esté si scrupuleux en cela, non plus qu'en beaucoup d'autres choses qui regardent le stile & le langage. On n'a qu'à ouvrir leurs livres pour voir si je leur impose. Je me souviens encore d'un passage de Cesar au premier livre *de bello Gallico*, il met deux fois en une mesme periode ces mots *tridui viam procedere*, sans qu'il soit necessaire, ny qu'ils fassent figure, & au mesme endroit *convocato concilio*, & *ad id concilium*, &c. il met deux fois le mot de *concilium* ainsi proche l'un de l'autre. Nous avons nostre particule *y*, en François, qui nous sauve ces sortes de repetitions, en quoy nostre langue a de l'avantage sur la Latine; car nous dirions, *le conseil estant assemblé, & un tel y ayant esté appellé.* Cependant Cesar est le plus pur de tous les Latins, Quinte Curce au sixiesme livre met deux fois *regnante Ocho*, en quatre lignes, & *occurrit* & *occurrunt*, à trois lignes l'une de l'autre. Mais en faut-il chercher d'autres exemples, que celuy de Ciceron qui a repeté le mot de *dolor*, quatre fois en quatre ou cinq lignes, qui d'ailleurs est un mot si specieux, sans qu'il y eust ny necessité ny figure? Tout ce qui pourroit excuser cela, ce seroit la naïfveté, qui est une des grandes perfections du stile, comme nous avons dit si souvent, mais il faut prendre garde, qu'on ne la fasse dégenerer en negligence, dont nous avons fait une remarque bien ample.

OBSERVATION.

LE verbe *faire* eſt d'une grande commodité pour éviter la repetition des autres verbes. C'eſt cependant fort bien parler que de dire *je n'eſcris plus tant que j'eſcrivois autrefois.* Cette repetition n'a rien de deſagréable. Quant aux autres mots de la langue, il faut s'abſtenir autant qu'on peut de les repeter dans la meſme periode.

REMARQUE.

Parfaitement ou *infiniment* avec *tres-humble.*

C'Eſt une faute que beaucoup de gens font, quand ils finiſſent une lettre, de dire par exemple, *je ſuis parfaitement, Monſieur, voſtre tres-humble ſerviteur*; Car cet adverbe *parfaitement*, ayant la meſme ſignification, & au meſme degré, que *tres-*, qui eſt la particule & la marque du ſuperlatif, lequel ſuperlatif exprime la perfection de la qualité dont il s'agit, il y a le meſme inconvenient à dire *parfaitement tres-humble*, qu'à dire deux fois de ſuite *parfaitement, parfaitement humble*, ou bien *tres-tres-humble*, qui ſeroit une choſe impertinente & ridicule. Auſſi pluſieurs ſe ſont apperceus, & corrigez de ce pleonaſme, où des meilleurs Eſprits de France eſtoient tombez ſans y penſer & ſans y faire reflexion. Qui diroit, *je ſuis parfaitement voſtre ſerviteur*, diroit fort bien, mais *je ſuis parfaitement voſtre tres-humble ſerviteur*, ne ſe peut dire qu'en ne ſçachant ce que l'on dit, ou du moins, n'y ſongeant pas. Il en eſt de meſme d'*infiniment*, dont on ſe ſert auſſi ſouvent que de *parfaitement*, & *je ſuis infiniment voſtre tres-humble ſerviteur*, eſt pour la meſme raiſon auſſi mauvais que l'autre.

OBSERVATION.

On a approuvé cette Remarque.

REMARQUE.

Que, *devant* l'infinitif, *pour* rien à.

PAr exemple, *quand on n'a que faire*, pour dire, *quand on n'a rien à faire*, est tres-François & tres-elegant : Mais il ne le faut pas affecter, ny en user si souvent que fait un de nos plus celebres Auteurs. *Je ne puis que deviner*, *n'ayant que respondre aux reproches*, & autres semblables, tout cela est tres-bien dit.

OBSERVATION.

N'*Ayant que répondre aux reproches*, est une phrase pareille à *quand on n'a que faire*, & le *que* de toutes les deux se peut resoudre par *rien à*, *n'ayant rien à respondre*, *quand on n'a rien à faire*; mais *n'ayant que respondre*, en ce sens, n'est gueres en usage, *je ne puis que deviner*, n'est pas de ce mesme genre. Le *que* de cette derniere phrase signifie seulement *rien*, & non pas *rien à*. *Je ne puis rien deviner.*

REMARQUE.

Que *aprés* si, & *devant* tant s'en faut, *veut estre repeté*.

UN celebre Auteur a escrit, *la fin de ma misere ne peut venir d'ailleurs que de mon retour auprés de vous, qui est chose dont je vois le terme si esloigné, que tant s'en faut qu'en la tempeste où je suis, j'apprehende le naufrage; au contraire je pense avoir toutes les occasions du monde de le desirer.* Je dis qu'en cette periode il manque un *que*, qui doit estre mis immediatement aprés *naufrage*, &

devant *au contraire*, & qu'il faut escrire, *qui est chose dont je vois le terme si esloigné, que tant s'en faut qu'en la tempeste où je suis, j'apprehende le naufrage, qu'au contraire je pense*, &c. Ce qui a trompé ce fameux Escrivain, & plusieurs autres aprés luy en de semblables rencontres, c'est le *que*, qui est devant *tant s'en faut*, qu'il a creû ne devoir pas estre repeté selon la reigle que nous avons remarquée ailleurs. Mais il n'en est pas de mesme en cet exemple; car le *que*, qui est devant *tant s'en faut*, se rapporte à *si esloigné*, qui va devant, & qu'il faut necessairement dire aprés *si*, & *tant s'en faut qu'en la tempeste*, &c. demande un autre *que*, devant *au contraire*, outre celuy qui se trouve dans ces paroles *qu'en la tempeste*.

OBSERVATION.

On a approuvé la correction de M. de Vaugelas sur la phrase qui est employée dans cette Remarque.

REMARQUE.

Si, *pour* adeo, *doit estre repeté*.

Il faut dire par exemple, *vous estes si sage & si avisé*, & non pas *vous estes si sage, & avisé*, comme disent quelques-uns. Je sçay bien que ce n'est pas absolument une faute, mais il ne s'en faut gueres; car l'autre locution est si Françoise & si pure au prix de cette derniere, où le *si*, n'est pas repeté au dernier adjectif, que quiconque ne le repete pas, n'a pas grand soin, ou bien ne sçait ce que c'est de parler & d'escrire purement. Ainsi cette reigle de la repetition du *si*, en ce sens, n'a point d'exception, parce que si elle en avoit, ce seroit aux synonimes & aux approchans, comme la reigle generale de la repetition des

mots en souffre en ces deux especes, ce que je suis obligé de dire souvent; mais on voit qu'en l'exemple que j'ay donné, où *sage & avisé*, sont synonimes, la repetition de *si*, ne laisse pas d'estre necessaire. Donc à plus forte raison quand les deux adjectifs sont contraires ou differens.

OBSERVATION.

ON a trouvé la repetition de *si* necessaire non seulement avec les adjectifs contraires, mais aussi avec les synonimes & approchans.

REMARQUE.

Soy, *pronom*.

CE pronom demonstratif ne se rapporte jamais au pluriel, si ce n'est quelquefois avec la préposition *de*. Par exemple, un celebre Escrivain a dit, *comme gens qui ne croyent pas avoir occasion de penser à soy*, sans doute il s'est mespris; il faut dire, *comme gens qui ne croyent pas avoir occasion de penser à eux*. Et ce seroit parler estrangement de dire, *ils ne font pas tant cela pour vous que pour soy*, ou *ils feront plustost cela pour soy que pour vous*, au lieu de dire, *ils ne feront pas tant cela pour vous que pour eux*, ou *pour eux que pour vous*. Il y a une pareille chose en la langue Latine, pour *suus* & *ipse*, qui ne veulent pas estre confondus, à moins que de faire un solecisme. Et l'on a remarqué qu'un excellent Grammairien, (c'est Laurens Valle) faisant cette observation, & reprenant avec raison des passages de certains Auteurs celebres, qui y avoient manqué, a commis luy-mesme la faute au mesme lieu où il la reprenoit, tant il est aisé de faillir en toutes choses.

OBSERVATION.

Ce que dit M. de Vaugelas dans cette Remarque est tres-juste. Il n'y donne point d'exemple où le pronom demonstratif *soy*, puisse estre rapporté au pluriel avec la préposition *de*; mais il en donne un dans la Remarque qui a pour titre *soy*, *de soy*. *Ces choses de soy sont indifferentes*.

REMARQUE.

Belle & curieuse exception à la Reigle des préterits participes.

J'Ay fait une Remarque bien ample sur les Préterits participes, où je croyois avoir traité de tous les usages qu'ils peuvent avoir, & dit de quelle façon il s'en falloit servir; car c'est une des choses de toute nostre Grammaire, que l'on sçait le moins, & dont mesme les plus sçavans ne conviennent pas, si ce n'est aux usages que nous avons marquez comme indubitables parmy eux. Mais j'ay oublié une des façons d'employer ces préterits participes. C'est quand le nominatif qui regit le préterit participe ne va pas devant ce préterit, mais aprés. Par exemple, *la peine que m'a donné cette affaire*; en cette phrase, *affaire*, est le nominatif, qui dans la construction regit le préterit participe *a donné*. On demande donc s'il faut dire, *la peine que m'a donné cette affaire*, ou *que m'a donnée cette affaire*. La reigle generale, comme nous avons fait voir en la remarque alleguée, est que le préterit participe mis aprés le substantif, auquel il se rapporte, suit son genre & son nombre, comme *la lettre que j'ay receuë*, & non pas *que j'ay receu*, parce que le substantif *lettre*, estant devant le préterit participe *j'ay receuë*, il faut que ce pré-

terit ſe rapporte au genre du ſubſtantif précedent; Que ſi le ſubſtantif eſtoit aprés, il faudroit dire, *j'ay receu la lettre*, & non pas *j'ay receuë la lettre.* Ainſi pour le nombre on dit, *les maux qu'il a faits*, & non pas *les maux qu'il a fait.* Neantmoins voicy une exception à cette reigle; car encore que le ſubſtantif ſoit devant, & le préterit participe aprés en cet exemple, *la peine que m'a donné cette affaire*, ſi eſt-ce qu'à cauſe que le nominatif qui regit le verbe eſt aprés le verbe, ce préterit n'eſt point ſujet au genre ny au nombre du ſubſtantif qui le précede, & il faut dire, *la peine que m'a donné cette affaire*, & non pas *la peine que m'a donnée*, de meſme au pluriel, *les ſoins que m'a donné cette affaire*, *les inquietudes que m'a donné cette affaire*, & non pas, *les ſoins que m'a donnez*, ny *les inquietudes que m'a données.* Il faut donc ajouſter à la reigle generale, que le nominatif qui regit le verbe ſoit devant le verbe, & non pas aprés.

OBSERVATION.

On a eſté de l'avis de M. de Vaugelas.

REMARQUE.

Synonimes.

JE ne puis aſſez m'eſtonner de l'opinion nouvelle qui condamne les ſynonimes & aux noms & aux verbes. Outre que l'exemple de toute l'Antiquité la condamne elle-meſme, & qu'il ne faut qu'ouvrir un livre Grec ou Latin pour la convaincre, la raiſon meſme y repugne; Car les paroles eſtant les images des penſées, il faut que pour bien repreſenter ces penſées là on ſe gouverne comme les Peintres, qui ne ſe contentent pas ſouvent d'un coup

coup de pinceau pour faire la ressemblance d'un trait de visage, mais en donnent encore un second coup qui fortifie le premier, & rend la ressemblance parfaite. Ainsi en est-il des synonimes. Il est question de peindre une pensée, & de l'exposer aux yeux d'autruy, c'est à dire aux yeux de l'esprit : La premiere parole a desja esbauché ou tracé la ressemblance de ce qu'elle represente, mais le synonime qui suit est comme un second coup de pinceau qui acheve l'image. C'est pourquoy tant s'en faut que l'usage des synonimes soit vicieux, qu'il est souvent necessaire, puis qu'ils contribuent tant à la clarté de l'expression, qui doit estre le principal soin de celuy qui parle ou qui escrit. Que si les synonimes sont souvent necessaires, autant de fois qu'ils le sont, autant de fois ils servent d'ornement, selon cette excellente remarque de Ciceron, qu'il n'y a presque point de chose au monde, soit de la Nature ou de l'Art, qui estant necessaire à un sujet, ne serve aussi à l'orner & à l'embellir. Je n'ay point donné d'exemple de ces synonimes, parce que j'ay dit que les livres des Anciens en estoient pleins : Mais en voicy deux de cet incomparable Orateur dans son livre *De senectute*, aprés lesquels il n'en faut plus chercher, *cùmque homini Deus nihil mente præstabilius dedisse huic divino muneri ac dono, nihil esse tam inimicum quàm voluptatem.* Remarquez, je vous prie, *muneri ac dono*. Et plus bas, *quod idem contingit adolescentibus adversante & repugnante natura.* Voyez *adversante & repugnante*. Ne sont-ce pas là les deux coups de pinceau que je dis, ou si nous voulons encore emprunter une comparaison de ceux qui battent de la monnoye, ne sont-ce pas comme deux coups de marteau pour mieux imprimer la marque du coin, & ne sont-ce point encore comme ces deux coups que donnent les

Imprimeurs pour mieux marquer dans la feüille, qui est sous la presse, la figure de leurs caracteres? Il est vray qu'il n'en faut pas abuser, & qu'une seule parole est souvent une image si parfaite de ce que l'on veut representer, qu'il n'est pas besoin d'en employer deux, la premiere ayant fait l'impression entiere dans l'esprit du Lecteur, ou de l'Auditeur; Et c'est le défaut qu'on reproche au grand Amiot, d'estre trop copieux en synonimes; mais nous devons à ce défaut l'abondance de tant de beaux mots & de belles phrases, qui sont les richesses de nostre langue. On peut dire que c'est un thresor qu'il a laissé, mais qu'il faut ménager & dispenser avec jugement sans gaster le stile en le chargeant de synonimes; outre qu'ils obligent à une frequente repetition de la conjonctive *&*, ce qu'il faut éviter selon la Remarque que nous en avons faite en son lieu, si nous voulons rendre nos periodes agreables. Sans doute le stile veut estre esgayé, non pas estouffé ny accablé de mots superflus, & en toutes sortes d'ouvrages il y doit avoir une certaine grace, qui resulte de la proposition que le plein & le vuide ont ensemble; de sorte que comme c'est une erreur de bannir les synonimes, c'en est une autre d'en remplir les periodes. Il faut que le jugement, comme j'ay dit, en soit le dispensateur & l'œconome, sans que l'on puisse donner une regle certaine pour sçavoir quand il en faut mettre, ou n'en mettre pas. Seulement il est trés-certain, qu'il est mieux de n'en user pas fort souvent, & si je ne me trompe, il me semble qu'à la fin de la periode ils ont beaucoup meilleure grace, qu'en nul autre endroit. On peut s'en esclaircir dans les bons Autheurs, sans qu'il soit necessaire d'en rapporter des exemples, mais s'il en faut dire la raison, c'est à mon avis, parce que le sens estant complet à la fin de la periode, &

par consequent l'esprit du Lecteur ou de l'Auditeur demeurant satisfait, & n'estant plus en suspens, ny impatient de sçavoir ce que l'on veut dire, il reçoit volontiers le synonime, ou comme une plus forte expression, ou comme un ornement, ou comme estant tous les deux ensemble; ou bien encore si vous voulez, comme une piece à arrondir la periode, & à luy donner sa cadence.

Enfin ce n'est pas de cette façon que la langue Françoise doit faire parade de ses richesses, en entassant synonimes sur synonimes, mais en se servant tantost des uns & tantost des autres selon les occasions qu'il y a de les employer & de revestir en divers lieux une mesme chose de paroles differentes. Surquoy il faut que je die que jamais nostre langue ne m'a paru si riche ny si magnifique que dans les escrits d'une personne, qui en use de cette sorte. Il ne multiplie point les synonimes des mots ny des phrases, qui arrestent l'esprit du Lecteur, mais gagnant païs & fournissant tousjours de nouvelles choses il leur donne de nouveaux ornemens; il soustient si bien la grandeur & la pompe de son stile selon la dignité du sujet, que non seulement il justifie nostre langue de la pauvreté qu'on luy reproche, mais il fait voir qu'elle a des thresors inespuisables. J'ay accoustumé de luy dire que son stile n'est qu'or & azur, & que ses paroles sont toutes d'or & de soye, mais je puis dire encore avec plus de verité, que ce ne sont que perles & que pierreries.

Il reste à remarquer une trés importante chose sur les synonimes, c'est que les synonimes des mots, comme nous avons dit, sont fort bons, pourveu qu'ils ne soient pas trop frequens, mais les synonimes de phrases pour l'ordinaire ne valent rien, & dans les meilleurs Autheurs Grecs, & Latins, si l'on y prend garde, on n'en trouvera

que trés rarement, & encore ne sera-ce pas peut-estre une phrase synonime, mais qui dira quelque chose de plus que la premiere, au lieu qu'ils sont pleins de synonimes de mots. Il n'y a que Seneque, qui aussi en a esté repris, comme corrupteur de la vraye éloquence, disant bien souvent de suite une mesme chose en plusieurs façons & avec des pointes differentes, sans se souvenir du sentiment & du precepte de son pere, qui en la controverse 28. reprend Montanus & Ovide mesme de ce vice. *Habet*, dit-il, *hoc Montanus vitium, sententias suas repetendo corrumpit, dum non est contentus unam rem semel bene dicere, efficit ne bene dixerit; Et propter hoc & alia, quibus orator potest Poëtæ similis videri, solebat Scaurus Montanum inter oratores Ovidium vocare, nam & Ovidius nescit, quod bene cessit, relinquere.* La raison pourquoy les synonimes des phrases sont vicieux, & ceux des mots ne le sont pas, est naturelle; car l'esprit humain impatient de sçavoir ce qu'on luy veut dire, aime bien deux mots synonimes qui le luy font mieux entendre, & qu'un mot est bien tost dit; mais il n'aime pas deux phrases ou deux periodes synonimes, parce qu'une phrase ou une periode entiere est trop longue, & que la premiere ayant achevé le sens, & exprimé clairement une pensée, il veut que l'on passe aussitost à une autre, & de celle-là encore à une autre jusqu'à la fin, c'est à dire jusqu'à ce qu'il soit pleinement satisfait de ce qu'il desire sçavoir; au lieu que deux phrases, ou deux periodes synonimes le tiennent en suspens le font languir, & pour de nouvelles choses qu'il demande, ne luy donnent que de nouvelles paroles. Que si aprés deux phrases synonimes il y en a encore une troisiesme, & quelquefois une quatriesme tout de suite, & qu'ainsi tout le stile soit composé de ce genre d'escrire,

comme nous avons certains Autheurs d'ailleurs tres renommez, qui l'affectent, on peut dire que ce ſtile-là eſt tres-vicieux, & qu'il ne ſçauroit preſque l'eſtre davantage.

OBSERVATION.

CEtte Remarque eſt tres-belle & tres-ſenſée, & il faut s'y conformer, pourveu qu'on ſçache le faire à propos.

REMARQUE.

Si l'on dit bonheurs *au plurier.*

L'Opinion commune eſt que *bonheur*, ne ſe dit qu'au ſingulier, & que l'on ne dit jamais, *bonheurs*, au pluriel, quoyque l'on die *malheur* & *malheurs* en tous les nombres. J'ay dit que c'eſtoit l'opinion commune, parce que j'ay veu des gens tres-ſçavants en noſtre langue, & tres-excellens Eſcrivains, qui ſouſtiennent le contraire, & alleguent des exemples, où l'on ne ſçauroit dire que *bonheurs*, au pluriel ne fuſt bien dit, comme, *il luy pourroit arriver tous les malheurs & tous les bonheurs du monde, il ne ſe hauſſe ny ſe baiſſe, il porte tousjours meſme viſage.* Ils donnent encore cet exemple; *il eſt ſi heureux, que pour un malheur qui luy arrive, il luy arrive cent bonheurs* Pour moy, je le trouverois bon en certains endroits, comme aux exemples que nous venons de donner, & autres ſemblables: Mais avec tout cela je n'en voudrois pas uſer puiſque la pluſpart du monde le condamne, & que je me ſouviens de cette belle difference qu'il y a entre les perſonnes & les mots, qui eſt que quand une perſonne eſt accuſée, & que l'on doute de ſon innocence, on doit aller à l'abſolution mais quand on doute de la bonté d'un mot, il faut au contraire le condamner, & ſe porter à la

rigueur. A plus forte raiſon, ſi non ſeulement la pluſpart en doutent, mais le condamnent, comme on fait celuy-cy. Le paſſage de Scaliger en ſa Poëtique eſt trop beau, pour n'eſtre pas allegué ſur ce ſujet. *Contrà nobis*, dit-il, *atque Juriſconſulti ſanxere, faciendum eſt, illis enim ita videtur præclariùs conſuli rebus humanis, ſi decem ſontes abſolvantur, quàm ſi unus innocens damnetur; Etenim verò Poëtæ id agendum eſt, ut potiùs centum bonos verſus jugulet, quàm unum plebeium relinquat.*

OBSERVATION.

L'Uſage ordinaire de ce mot *bonheur*, eſt d'eſtre employé au ſingulier. Cependant on ne ſçauroit condamner abſolument les phraſes de M. de Vaugelas, où il eſt au pluriel, & on croit qu'on peut dire, *depuis un certain temps il luy eſt arrivé mille bonheurs.*

REMARQUE.

Allé, au preterit, *comme il en faut uſer.*

CEtte Remarque eſt ſeparée & diſtincte de celle des préterits qui ſe ſervent de participes paſſifs, dont nous avons traité à plein fond; & neanmoins elle ne laiſſe pas de luy reſſembler en quelque choſe. Par exemple, on demande s'il faut dire, *ma ſœur eſt allée viſiter ma mere*, ou *eſt allé viſiter ma mere*; car on dit, *ma ſœur eſt allée à Paris*, & non pas *eſt allé*, & ainſi il ſemble qu'il faut dire *ma ſœur eſt allée viſiter ma mere*, & non pas *eſt allé viſiter.* Neantmoins c'eſt tout au contraire, il faut dire *eſt allé viſiter*, & non pas *eſt allée viſiter*, parce que l'infinitif a cette proprieté d'empeſcher le verbe qui va devant de ſe rapporter au genre, dont il eſt regi & précedé; Comme nous avons dit en la remarque des préterits, qu'en parlant d'une femme il faut dire, *je l'ay veû venir*, & non

pas *je l'ay veüe venir*, en quoy consiste ce que j'ay dit au commencement, que cette remarque ressembloit en quelque chose à celle des préterits des participes passifs. Il en est du nombre, comme du genre. Il faut dire par exemple, *mes freres sont allé visiter ma mere* & non pas *sont allez visiter*, tout de mesme encore que l'on dit, *je les ay veû venir*, & pas, *je les ay veus venir.*

OBSERVATION.

ON a agité cette question long-temps, & enfin on a decidé à la pluralité des voix selon le sentiment de M. de Vaugelas que quand il suit un infinitif aprés les participes *allé* & *venu*, ces participes sont indeclinables, & ne reçoivent ny nombre ny genre. De sorte qu'il faut dire, *ils sont allé sçavoir si*, &c. *Elle est venu demander*, &c. & non pas *ils sont allez sçavoir, elle est venuë demander.* Quelques-uns ont soustenu que les verbes *aller* & *venir* devoient tousjours estre conjuguez de cette sorte, *je suis allé, nous sommes allez, je suis venu, nous sommes venus*, & au feminin, *elles sont allées, elles sont venuës*, quand mesme il suivroit un infinitif; mais leur avis n'a point esté approuvé; au contraire on a encore decidé que quelque nombre de mots qui se trouvent entre *venu* ou *allé*, & l'infinitif suivant ces participes doivent tousjours demeurer indeclinables, & ainsi il faut dire, *ils sont venu*, ou *elles sont venu ce matin chez moy sçavoir si*, *&c.*

REMARQUE.

Convent.

IL faut escrire *convent*, qui vient de *conventus*, mais il faut prononcer *couvent*, comme si l'on mettoit un *u*, pour l'*n* aprés l'*o*. Cela se fait pour la douceur de la prononciation, comme on prononce *Moustier* pour *Monstier*, vieux mot François, qui veut dire *Monastere*. On dit *Farmoustier, Nermoustier, S. Pierre le Moustier*, au lieu de

dire *Farmonstier*, *Noirmonstier*, *S. Pierre le Monstier* avec une *n*. comme il ne faut pas laisser de l'escrire, encore qu'on le prononce autrement. *Impetratum est à consuetudine, suauitatis causâ, ut peccare liceret*, dit le Maistre de l'Eloquence, & cela se pratique en toutes les Langues.

OBSERVATION.

On a esté de l'avis de M. de Vaugelas.

REMARQUE.

Que dans les doutes de la Langue il vaut mieux pour l'ordinaire consulter les femmes & ceux qui n'ont point estudié, que ceux qui sont bien sçavans en la Langue Grecque & en la Latine.

QUand je parle icy des femmes, & de ceux qui n'ont point estudié, je n'entens pas parler de la lie du peuple quoyqu'en certaines rencontres il se pourroit faire qu'il ne le faudroit pas exclurre, & qu'on en pourroit tirer l'esclaircissement de l'usage; non pas qu'il faille en cela tant deferer à la populace, que l'a creû un de nos plus celebres Escrivains, qui vouloit que l'on escrivist en prose, comme parlent les crocheteurs & les harangeres. J'entens donc parler seulement des personnes de la Cour, ou de celles qui la hantent, & dans le mot de *personnes*. je comprens les hommes & les femmes qui n'ont point estudié, & je croy que pour l'ordinaire il vaut mieux les consulter dans les doutes de la Langue, que ceux qui sçavent la Langue Grecque & la Latine. La raison en est évidente; c'est que douter d'un mot ou d'une phrase dans la Langue n'est autre chose que douter de l'usage de ce mot ou de cette phrase, tellement que ceux qui nous peuvent mieux

mieux esclaircir de cet usage, sont ceux que nous devons plustost consulter dans cette sorte de doutes. Or est-il que les personnes qui parlent bien François, & qui n'ont point estudié, seront des tesmoins de l'usage beaucoup plus fideles & plus croyables, que ceux qui sçavent la Langue Grecque & la Latine, parce que les premiers ne connoissant point d'autre Langue que la leur, quand on vient à leur proposer quelque doute de la Langue, vont tout droit à ce qu'ils ont accoustumé de dire ou d'entendre dire, qui est proprement l'usage, c'est à dire ce que l'on cherche, & dont on veut estre esclaircy. Au lieu que ceux qui possedent plusieurs Langues, particulierement la Grecque & la Latine, corrompent souvent leur Langue naturelle par le commerce des estrangeres, ou bien ont l'esprit partagé sur les doutes qu'on leur propose par les differents usages des autres Langues qu'ils confondent quelquefois, ne se souvenant pas qu'il n'y a point de consequence à tirer d'une Langue à l'autre. Par exemple, je vois tous les jours des personnes bien sçavantes qui font *erreur* masculin, lequel neanmoins aujourd'huy est feminin si declaré, que qui le fait de l'autre genre, fait un solecisme. Toutefois si vous en reprenez ces gens-là, ils vous diront aussi-tost qu'*error* en Latin est masculin, & qu'il le doit estre aussi en François. De mesme ils croiront que *servir à Dieu* soit mieux dit que *servir Dieu*, parce qu'en Latin on dit *servire Deo* au datif, & ainsi d'une infinité d'autres. C'est pourquoy le plus éloquent homme qui ait jamais esté avoit raison de consulter sa femme & sa fille dans les doutes de la Langue, plustost qu'Hortensius, ny que tous ces autres excellents Orateurs qui fleurissoient de son temps. De là vient aussi que pour l'ordinaire les gens de Lettres, s'ils ne han-

tent la Cour, ou les Courtisants, ne parlent pas si bien ny si aisément que les femmes, ou que ceux qui n'ayant pas estudié sont tousjours dans la Cour. Nous avons à Paris une personne de grand merite, qui ne sçait point la Langue Grecque, ny la Latine, mais qui sçait si bien la Françoise, qu'il n'y a rien de plus beau que sa prose & que ses vers. Presque tous ceux qui se meslent de l'un & de l'autre, & nos Maistres mesme le consultent comme leur oracle, & il ne sort gueres d'ouvrage de prix, auquel il ne donne son approbation, avant que d'en expedier le Privilege.

OBSERVATION.

ON a approuvé l'expedient que M. de Vaugelas fournit dans cette Remarque.

REMARQUE.

De quelle façon il faut demander les doutes de la Langue.

CE n'est pas une chose inutile de descouvrir le moyen par lequel on peut sçavoir au vray l'usage que l'on demande, quand on est en doute; car faute de sçavoir la methode qu'il faut observer, & de quelle façon il faut interroger ceux à qui l'on demande l'esclaircissement du doute, on n'en est point bien esclaircy; au lieu que par le moyen que je vais donner, on voit clairement la verité, & à quoy il se faut tenir. Par exemple, je suis en doute s'il faut dire *elle s'est fait peindre*, ou *elle s'est faite peindre*, pour m'en esclaircir qu'est-ce qu'il faut faire? Il ne faut pas aller demander, comme on fait ordinairement, lequel faut-il dire des deux; car dés là, celuy à

qui vous le demandez, commence luy-mesme à en douter, & tastant lequel des deux luy semblera le meilleur, ne respondra plus dans cette naïfveté qui descouvre l'usage que l'on cherche, & duquel il est question, mais se mettra à raisonner sur cette phrase, ou sur une autre semblable, quoyque ce soit par l'usage, & non pas par le raisonnement, que la chose se doit decider. Voicy donc comme j'y voudrois proceder. Si je parle à une personne qui entende le Latin, ou quelque autre langue, je luy demanderay en Latin, ou en cette langue-là, comme il diroit en François ce que je luy demande en Latin, ou en cette autre langue; & s'il n'en sçait point d'autre que la Françoise, il sera beaucoup plus difficile de luy former la question, en sorte qu'il ne s'apperçoive point du nœud de la difficulté, & du point auquel consiste le doute dont on se veut esclaircir; car c'est tout le secret en cecy que de ne point donner à connoistre où est le doute, afin qu'on descouvre l'usage dans la naïveté de la response, qui ne feroit plus cet effet, si lorsque l'on sçauroit de quoy il s'agit, on y apportoit le raisonnement, au lieu de la naïveté. Si je m'adressois donc à une personne qui ne sceust point d'autre langue que la Françoise, je luy dirois dans l'exemple que j'ay proposé, les paroles suivantes. *Il y a une Dame qui depuis dix ans ne manque point de se faire peindre deux fois l'année par des Peintres differents. Je vous demande, si vous vouliez dire cela à quelqu'un, de quelle façon vous le luy diriez, sans repeter les mesmes paroles que j'ay dites?* Ayant ainsi formé ma question, il est certain d'un costé qu'on ne sçauroit jamais deviner le sujet pour lequel je la fais, & d'autre part il est comme impossible que par ce moyen je ne tire la phrase que je cherche, où je trouveray l'esclaircissement de ce que je

veux ſçavoir ; car toſt ou tard cette perſonne ſeule, ou pluſieurs enſemble dans une meſme compagnie, à qui je me feray adreſſé ne manqueront point de dire, *elle s'eſt fait peindre*, ou *elle s'eſt faite peindre*, & de ce qu'elles diront ainſi naïfvement ſans y penſer, & ſans raiſonner ſur la difficulté parce qu'elles ne ſçavent point quelle elle eſt, on deſcouvrira le veritable uſage, & par conſequent la façon de parler, qui eſt la bonne, & qui doit eſtre ſuivie.

Cet exemple peut ſervir pour tous les autres, & il n'importe point quel circuit ou quelle voye on prenne, pourveu qu'on cache bien le doute dont on veut eſtre eſclaircy, & que neanmoins on ait l'adreſſe de tirer la phraſe que l'on demande, où le doute eſt contenu ; car je redis encore une fois que de demander de but en blanc s'il faut dire ainſi ou ainſi, eſt un tres-mauvais moyen d'en ſçavoir la verité, juſques là que j'ay remarqué bien ſouvent une choſe aſſez plaiſante, que des perſonnes qui ſe ſervoient conſtamment d'une façon de parler dont pluſieurs eſtoient en doute, lorſqu'on a demandé à ces perſonnes-là, s'il falloit dire de cette façon ou d'une autre, pour l'ordinaire ils prononçoient contre ce qu'eux-meſmes avoient accouſtumé de pratiquer, & contre la bonne opinion. C'eſt qu'en parlant ſans reflexion & ſans raiſonner ſur la phraſe, ils parloient ſelon l'uſage, & par conſequent parloient bien, mais en la conſiderant & l'examinant, ils ſe départoient de l'uſage, qui ne peut tromper en matiere de langue, pour s'attacher à la raiſon, ou au raiſonnement qui eſt touſjours un faux guide en ce ſujet, quand l'uſage eſt contraire.

OBSERVATION.

POur faire reſpondre, *elle s'eſt fait peindre*, ou *elle s'eſt faite peindre*, M. de Vaugelas devoit propoſer la queſtion au pré-

terit & non au present, & dire : *Il y a une Dame qui depuis dix ans n'a point manqué de se faire peindre deux fois l'année* ; car alors on respondroit mal si on disoit au present : *Depuis dix ans elle se fait peindre deux fois l'année*, qui est ce qu'on doit respondre, si la question n'est pas faite au preterit.

REMARQUE.

De la plus grande erreur qu'il y ait en matiere d'escrire.

LA plus grande de toutes les erreurs en matiere d'escrire, est de croire, comme font plusieurs, qu'il ne faut pas escrire comme l'on parle. Ils s'imaginent que quand on se sert des phrases usitées, & qu'on a accoustumé d'entendre, le langage en est bas, & fort esloigné du bon style. Je ne parle que des phrases & non pas des mots, parce qu'il n'y a personne, à mon avis, qui prétende composer un discours de paroles nouvelles & inconnuës, c'est à dire, faire une nouvelle langue qu'on n'entende point. Mais pour les phrases, leur opinion est tellement opposée à la verité, que non seulement en nostre langue, mais en toutes les langues du monde, on ne sçauroit bien parler ny bien escrire qu'avec les phrases usitées, & la diction qui a cours parmy les honnestes gens, & qui se trouve dans les bons Autheurs. Chaque langue a ses termes & sa diction, & qui, par exemple, parle Latin comme font plusieurs avec des paroles Latines & des phrases Françoises, ne parle pas Latin, mais François, ou plustost ne parle ny François ny Latin. Cela est tellement vray que je m'estonne qu'il y ait tant de gens infectez de l'erreur qui m'oblige à faire cette remarque. Ce n'est pas que parmy les façons de parler, establiës & reçeuës, on ne puisse faire quelquefois des phrases nouvelles, comme nous avons dit ailleurs, mais il faut que ce soit rarement

& avec toutes les précautions que j'ay marquées. Ce n'est pas non plus, que comme nostre langue s'embellit & se perfectionne tous les jours, on ne puisse employer quelques nouveaux ornements, qui jusques icy estoient inconnus à nos meilleurs Escrivains, mais le corps des phrases & de la diction doit estre tousjours conservé, & l'essence & la beauté des langues ne consiste qu'en cela. Il est vray que l'on doit entendre sainement cette maxime, *qu'il faut escrire comme l'on parle*; car comme il y a divers genres pour parler, il y a divers genres aussi pour escrire, & il faut que le genre d'escrire responde à celuy de parler, le genre bas au bas, le mediocre au mediocre, & le sublime au sublime, de sorte que si j'employois une phrase fort basse dans un haut stile, ou une phrase fort noble dans un stile bas, je me rendrois également ridicule. Mais pour tous ces genres-là, il y a des phrases en nostre langue qui leur sont affectées, & qu'on ne leur reproche point sa pauvreté; car c'est bien souvent celle des mauvais harangueurs, ou des mauvais Escrivains, & non pas la sienne; Elle a des magazins remplis de mots & de phrases de tous prix, mais ils ne sont pas ouverts à tout le monde, ou s'ils le sont, peu de gens sçavent choisir dans cette grande quantité ce qui leur est propre.

OBSERVATION.

On n'a rien trouvé à dire sur cette remarque.

REMARQUE.

Autruy.

IL y a des gens qui croyent que ce mot n'est pas bon, & qu'il est vieux, & à cause de cela ils disent tous-

jours *autres*, pour *autruy*. Mais ils se trompent extremement; car au contraire c'est une faute, & ce n'est pas parler François que de dire *autres* en beaucoup d'endroits, où il faut dire *autruy*. Par exemple, *il ne faut pas desirer le bien des autres*, est tres-mal dit, il faut dire *le bien d'autruy*. *Autres*, a relation aux personnes dont il a desja esté parlé, comme si je disois, *il ne faut pas ravir le bien des uns pour le donner aux autres*, je dirois bien, & de dire, *il ne faut pas ravir le bien des uns pour le donner à autruy*, ne seroit pas parler François, parce que quand il y a relation de personnes, il faut dire *autres*, & quand il n'y a point de relation, il faut dire *autruy*. D'ailleurs, *autre* s'applique aux personnes & aux choses, mais *autruy* ne se dit que des personnes, & tousjours avec les articles indefinis. Je sçay bien que quelques Grammairiens disent qu'*autruy* se met quelquefois avec l'article indefiny, & qu'alors il veut dire *le bien*, & non pas la personne; par exemple, *je ne veux rien de l'autruy*, pour dire *du bien d'autruy*, mais cette façon de parler est du vieux temps, d'où M. de Malherbe l'a ramenée, disant,

A qui rien de l'autruy ne plaist.

Aujourd'huy elle n'est plus en usage, que dans la lie du peuple, pourquoy ne dirons-nous pas, *je ne veux rien d'autruy?*

OBSERVATION.

ON a esté de l'avis de M. de Vaugelas sur toute cette remarque. L'*autruy* n'est plus du tout en usage, si ce n'est en de certaines formules, *sauf nostre droit & l'autruy*.

REMARQUE.

Arondelle, hirondelle, herondelle.

ON dit *arondelle*, *hirondelle*, & *herondelle*, mais *herondelle*, avec *e* est le meilleur & le plus usité des trois. C'est à mon avis, parce que nostre langue qui aime la douceur de la prononciation, change volontiers l'*a* en *e*, n'y ayant point de doute que l'*a* est une voyelle beaucoup moins douce que l'*e*. Nous en avons donné des exemples en divers endroits, qu'il n'est pas besoin de repeter icy. Mais quand nous dirons qu'il n'en faut pas pourtant abuser, ny dire *merque* pour *marque*, *merry* pour *marry*, ny *serge* pour *sarge*, je ne croy pas que ce soit une repetition inutile, veu le grand nombre de gens qu'il y a qui manquent en ces trois mots, & en quelques autres semblables. Aprés *herondelle*, le meilleur est *hirondelle*, quoyque ce dernier ait plusieurs partisants capables de l'authoriser, & mesme de le disputer à l'autre.

OBSERVATION.

ARondelle & *Herondelle* ne se disent plus. *Hirondelle* avec un *i* est le seul des trois qui soit presentement en usage.

REMARQUE.

Quelque usage de la negative ne.

NOus avons fait une remarque, où il se voit qu'avant *pas*, ou *point*, il est libre de mettre la negative *ne*, ou de ne la mettre pas, comme on peut dire, *avez-vous point fait cela*, & *n'avez-vous point fait cela*. Mais voicy une addition à la remarque, qui est importante, & qui merite elle-mesme une remarque. C'est que lors

qu'on ne parle pas par interrogation, il faut tousjours mettre la negative *ne*, & ce seroit une faute de ne la mettre pas; par exemple il faut dire *il veut sçavoir s'ils n'ont point esté mariez*, & non pas, *il veut sçavoir s'ils ont point esté mariez*. Au lieu qu'en interrogation, on peut dire tous les deux, *n'ont-ils point esté mariez*, & *ont-ils point esté mariez?*

OBSERVATION.

La negative *Ne* est necessaire non seulement dans la premiere, mais aussi dans la seconde phrase que M. de Vaugelas propose dans cette remarque, il ne faut jamais dire: *Avez-vous point fait cela?* mais, *n'avez-vous point fait cela?*

REMARQUE.

Detteur.

Il sembleroit que ce mot dont s'est servy un de nos plus celebres Escrivains, devroit estre plus François que *debiteur*, parce qu'il s'esloigne plus du Latin, & s'approche plus du François *dette*, ou *debte*, d'où *Detteur* est formé. Mais il n'en est pas ainsi, *detteur* est un vieux mot qui n'est plus guere en usage; il faut dire & escrire *debiteur*. Nous avons ainsi beaucoup de mots en nostre langue, comme *donation*, & plusieurs autres, dont il ne me souvient pas maintenant, qui d'une façon approchent beaucoup plus du Latin que de l'autre, & quoyque ceux qui tiennent moins du Latin semblent plus François, si est-ce que le plus souvent c'est tout le contraire, l'usage le voulant ainsi.

OBSERVATION.

Ce n'est point assez de dire que *Detteur* n'est plus gueres en usage. Il est entierement vieux, & ne se dit plus.

REMARQUE.

De la situation des gerondifs estant *&* ayant.

IL faut que les gerondifs *estant* & *ayant* soient tousjours placez aprés le nom substantif qui les regit, & non pas devant, comme fait d'ordinaire un de nos plus celebres Escrivains. Par exemple il a escrit, *estant le bienfait de cette nature*, au lieu de dire, *le bienfait estant de cette nature.* J'ay marqué les gerondifs *estant* & *ayant*, parce que c'est en cela principalement que cet Autheur renommé commet cette faute, qui pourroit estre un piege à ceux qui se proposent de l'imiter, & qui se forment en tout sur ce modelle, s'ils n'estoient avertis par cette remarque que cette façon de parler est ancienne, & qu'elle n'est plus en usage que chez les Notaires. Il en est de mesme du gerondif *ayant*, comme, *ayant ce bon homme fait tout son possible*, au lieu de dire, *ce bon homme ayant fait tout son possible.* Je ne croy pas qu'aux autres verbes cette faute se puisse commettre.

OBSERVATION.

On a esté de l'avis de M. de Vaugelas.

REMARQUE.

Long pour *Longue.*

LA commune opinion est qu'il faut dire *tirer de longue*, & *aller de longue*, pour dire *avancer*, *gagner pays*, *faire du chemin*, & non pas *tirer de long*, ny *aller de long*, comme l'a escrit un de nos plus celebres Autheurs, & d'autres aprés luy. Je ne pense pas qu'Amiot

ait jamais usé de cette façon de parler. Elle est fort basse, & je ne voudrois pas m'en servir en escrivant. *Tirer en longueur*, *aller en longueur*, sont des choses toutes differentes de *tirer de longue*, & *aller de longue*; car *tirer*, ou *aller en longueur*, veut dire qu'il se passera beaucoup de temps, avant que l'on voye la fin de la chose qui tire en longueur, au lieu que *tirer* ou *aller de longue*, marque un progrés fort prompt, par le moyen duquel on parvient bientost au but que l'on se propose.

OBSERVATION.

Tirer de longue & *tirer de long* sont deux façons de parler adverbiales, dont la signification est differente. *Tirer de longue* veut dire, s'en aller avec vitesse, comme en cet exemple: *Aprés qu'il eut fait son coup, il tira de longue*; & *tirer de long* signifie, durer long-temps. *Cette affaire, cette maladie tirera de long.*

REMARQUE.

S'il faut dire landy *ou* landit.

IL faut escrire *landit* avec un *t* à la fin, quoyqu'il ne se prononce pas, ce qui a esté cause que plusieurs ont creû qu'il falloit escrire *landy*. C'est ce que le disciple paye tous les ans à son Precepteur en reconnoissance de la peine qu'il a prise à l'enseigner, & vient de ces deux mots Latins *annus dictus*, ou comme d'autres croyent d'*indictum*, d'où il s'ensuit qu'il faut escrire *landit* avec un *t*. Car c'est ordinairement au bout de l'an, c'est à dire de l'an scholastique, que ce present se fait au Precepteur. M. de Malherbe a escrit *landit* avec un *t* dans sa traduction des bienfaits de Seneque. Voicy le passage, *vous me direz qu'à ce compte-là vous ne devez rien ny à vostre Medecin, qui a eu sa piece d'argent, quand il vous est venu*

voir, ny à vostre Precepteur à qui vous avez payé son landit. Et pour ce qui est de l'*l* par laquelle ce mot commence, qui semble destruire cette veritable etymologie, il faut sçavoir qu'il est arrivé à ce mot la mesme chose, qu'à plusieurs autres, dont nous donnerons icy des exemples, qui est que l'*l*, au commencement estoit l'article du mot, la voyelle qui la suit se mangeant par la rencontre de l'autre voyelle qui commence le mot, & l'on escrivoit ainsi *l'an dit*, en trois mots separez, dont l'article est compté pour un. Mais depuis par corruption il est arrivé que l'article s'est joint & comme incorporé avec *an*, de sorte que ne faisant plus qu'un mot il a fallu luy donner un nouvel article, & dire *le landit.* Si nous n'en donnions des exemples, comme nous l'avons promis, il sembleroit que cette etymologie seroit bien tirée par les cheveux; il est certain qu'*hiedera*, cette feüille tousjours verte s'est long-temps appellée en François *hierre*, il ne faut que lire les vieux Autheurs pour en estre asseuré, & mesme *l'Abbaye d'Hierre* s'appelle en Latin *hedera.* On a donc esté long-temps que l'on disoit *l'hierre* pour *la hierre*, à cause que l'*e* & l'*a* de l'article masculin & du feminin se mangent comme chacun sçait devant la voyelle du mot suivant; mais depuis on en a fait un seul mot *lierre*; & alors il a fallu luy donner un nouvel article, & dire *le lierre.* Tous nos meilleurs Etymologistes croyent aussi que *loisir* s'est formé de la mesme façon, & qu'anciennement d'*otium* on avoit dit *oisir* en François, & que l'*l* qui va devant *oisir*, en disant *loisir*, n'estoit que l'article, mais depuis s'estant tout à fait incorporé avec le mot, il luy a fallu encore un article nouveau, avec lequel on dit *le loisir.* Je sçay qu'il y en a d'autres exemples indubitables en nostre langue, qui ne se presentent

pas à point nommé, quand on en a besoin, mais je suis asseuré qu'il y en a. Et cela est si familier à la Langue Espagnole, que ce n'est pas une merveille si la nostre en fait autant; car en tous les mots que les Espagnols ont pris de l'Arabe, qui commencent par *al*, comme *alcoua*, *alguazil*, *almobada*, *alcalde*, *alcayde*, & une infinité d'autres, quoyque cet *al* soit l'article Arabe, on n'a pas laissé d'y adjouster l'article Espagnol, & de dire *el alcoua*, *el alguazil*, *el almobada*, &c.

OBSERVATION.

L'Avis de l'Académie a esté, qu'on doit escrire *Landit* avec un *t*, & non pas *Landi* sans *t*, elle a préferé l'étimologie d'*Indictum* à celle d'*annus dictus*.

REMARQUE.

Conjurateur pour *conjuré*.

C*onjurateur*, pour un homme qui est auteur ou complice d'une conjuration, n'est pas François, il faut dire *conjuré*. Ce qui a trompé ceux qui ont dit les premiers *conjurateur*, c'est que la terminaison en estant active, & celle de *conjuré* passive, ils ont creû que le nom verbal, qui avoit la terminaison active devoit estre employé pour exprimer une action, & non pas celuy qui a la terminaison passive, comme *conjuré*. Mais outre que l'usage le voulant ainsi, il n'y a plus de replique, cet usage est encore fondé sur ce que *conjuré* vient du Latin *conjuratus*, qui signifie la mesme chose, & que les Latins le nomment ainsi, & non pas *conjurans* ny *conjurator*. D'ailleurs il n'est pas fort extraordinaire en nostre langue, qu'il y ait des noms avec la terminaison passive, qui neanmoins signifient une action, comme *affectionné*, *passionné*, & une

grande quantité d'autres, non plus qu'il n'eſt pas nouveau qu'il y ait des noms avec la terminaiſon active, qui neanmoins ont une ſignification paſſive, comme *chemin paſſant*, &c.

OBSERVATION.

ON a eſté de l'avis de M. de Vaugelas touchant le mot de *Conjurateur*. On dit, *à portes ouvrantes* & *tambour battant* dans la meſme terminaiſon & dans la meſme ſignification que *chemin paſſant*.

REMARQUE.

Cela dit.

CEtte phraſe ne vaut rien, quoyque pluſieurs l'eſcrivent, & particulierement la pluſpart de ceux qui font des Romans. Elle ne ſe peut pas eſcrire, parce qu'elle ne ſe dit jamais, on dit ordinairement *ayant dit cela*, & c'eſt ainſi qu'il faut eſcrire. Ce qui les a trompez, c'eſt que l'on eſcrit fort bien *cela fait*, qui eſt bien meilleur & plus élegant que de dire *cela eſtant fait*, mais ils ne conſiderent pas que ſi on l'eſcrit, on le dit auſſi, & qu'à cauſe qu'on ne dit point *cela dit*, il ne faut point auſſi l'eſcrire.

OBSERVATION.

CEla fait n'a point paru plus élegant que *cela eſtant fait*, & l'on peut dire *cela dit* en maniere d'ablatif abſolu auſſibien que *cela fait*.

REMARQUE.

Pronoms poſſeſſifs.

IL faut repeter le pronom poſſeſſif, comme on repete l'article ; par exemple on dit *le pere & la mere*, & non pas *les pere & mere*. Ainſi il faut dire *ſon pere & ſa*

mere, & non pas *ses pere & mere* comme dit la pluspart du monde, qui est une des plus mauvaises façons de parler qu'il y ait en toute nostre langue. Par tout ailleurs il en faut user aussi comme de l'article; par exemple, quand il y a des adjectifs avec des particules comme *plus*, *moins*, *si*, & autres semblables, il faut repeter le pronom possessif aux mesmes endroits où l'on repeteroit l'article, & non pas aux autres. On dit *les plus beaux & les plus magnifiques habits*, & l'on dit encore *les plus beaux & plus magnifiques habits*, sans repeter l'article au second adjectif, selon la regle des synonimes & des approchans dont nous avons souvent parlé. Ainsi l'on dit, *ses plus beaux & ses plus magnifiques habits*, & l'on dit encore, *ses plus beaux & plus magnifiques habits*, selon la mesme regle. Mais on diroit mal, *il luy a fait voir les plus beaux & plus vilains habits du monde*, par la regle contraire à celle des synonimes & des approchans, qui veut que l'on repete l'article, & que l'on die *il luy a fait voir les plus beaux & plus vilains habits du monde*. C'est pourquoy il faut dire aussi, *il luy a fait voir ses plus beaux & ses plus vilains habits*, en repetant deux fois *ses*, & non pas *ses plus beaux & plus vilains habits*. Ce que j'ay dit du pronom possessif de la troisiesme personne, s'entend de mesme du possessif de la premiere & de la seconde personne au singulier & au plurier.

OBSERVATION.

ON doit repeter les pronoms possessifs aussi-bien avec des adjectifs synonimes ou approchans, qu'avec des contraires. Ainsi il faut dire, *ses plus beaux & ses plus magnifiques habits*, & non pas *ses plus beaux & plus magnifiques habits*, de mesme qu'on dit, *il luy a fait voir ses plus beaux & ses plus vilains habits*.

REMARQUE.

Jusques à aujourd'huy.

J'Ay veû disputer à des gens qui parlent fort bien, s'il faut dire *jusques à aujourd'huy*, ou *jusques aujourd'huy*. Ceux qui croyent qu'il faut dire *jusques à aujourd'huy*, alleguent pour leur raison que la préposition *jusques*, soit qu'elle designe le temps ou le lieu; car elle sert à l'un & à l'autre, & regit d'ordinaire l'article du datif, soit singulier ou plurier, comme, *jusques à l'année prochaine*, *jusques aux longs jours*, *jusques à Rome*, *jusques aux enfers*, excepté en ces deux phrases seulement, *jusques icy*, ou *jusqu'icy*, & *jusques là*, qui se disent toutes deux, & pour le temps & pour le lieu, sans que *jusques* soit suivy du datif ou de la préposition *à*, car ceux qui disent *jusques à icy*, & *jusques à la*, comme je l'ay souvent ouy dire, parlent barbarement. Cela présupposé, ils inferent qu'il faut dire *jusques à aujourd'huy*, comme l'on dit, *jusques à demain*, *jusques à hier*, *jusques à ce jour*.

Mais ceux qui sont de l'opinion contraire les combattent avec la mesme raison, & de leurs propres armes, disant qu'à cause que *jusques* doit estre suivy du datif, ou de la preposition *à*, il faut dire *jusques aujourd'huy*, parce qu'*aujourd'huy* est un mot qui commence par l'article masculin du datif *au*, & ainsi selon la propre regle des adversaires il faut dire, *jusques aujourd'huy*, & non pas *jusques à aujourd'huy*.

A cela ils repartent qu'il est vray qu'*aujourd'huy*, est un mot qui commence par l'article masculin du datif, mais que ce mot ne doit pas estre consideré selon son étymologie ou sa composition, piece à piece, & separé en

en ces quatre mots *au jour de*, ou *d'huy*, mais comme un adverbe qui ne fait plus qu'un mot en François, comme *hodie*, qui signifie *aujourd'huy*, ne fait qu'un mot en Latin, quoyqu'il soit composé de deux, & comme *demain* & *hier* ne font aussi qu'un mot en François ; de sorte que de la mesme façon que l'on dit *jusques à demain*, *jusques à hier*, on doit dire aussi *jusques à aujourd'huy*, puisque *demain*, *hier* & *aujourd'huy*, sont trois adverbes de temps, dont il se faut servir tout de mesme sans mettre autre difference entre eux, que celle de leur signification.

Neanmoins on replique qu'encore qu'il soit vray qu'*aujourd'huy* ne fait plus qu'un mot, qui est adverbe, si est-ce que se rencontrant qu'il commence par l'article du datif, qui est celuy que la préposition *jusques* demande, on se sert de cette rencontre, & on la mesnage si bien, qu'on se passe de la préposition *a*, & l'on se contente de dire *jusques aujourd'huy*, sans dire *jusques à aujourd'huy*, comme si *aujourd'huy* n'estoit pas adverbe, & un seul mot, mais quatre mots separez, comme nous avons dit *aujourd'huy*, & comme on diroit *jusques au jour d'hier.* Outre qu'on évite la cacophonie des deux voyelles. Ce qui confirme cela, c'est une autre façon de parler toute semblable, qui est, *jusques à cette heure* ; car ceux qui disent, *jusques à cette heure*, comme il y en a plusieurs qui parlent ainsi, au lieu de dire *jusques à à cette heure*, disent si mal, que les partisans mesmes de *jusques à aujourd'huy* les condamnent. Et neanmoins il n'y a pas plus de raison d'un costé que d'autre, parce qu'*à cette heure* est adverbe, aussi-bien qu'*aujourd'huy*, & il ne faut pas alleguer que la cacophonie des deux *a* sonans de mesme, en *jusques à à cette heure*, en est la cause, & qu'en *jusques à aujourd'huy*, le second *a* joint à l'*u* fait une diphtongue qui va-

Zzz

rie le son du premier *a*, & qui se prononce comme un *o*; car nostre langue n'a point d'égard, comme nous avons dit plusieurs fois, à ces cacophonies, quand l'usage les authorise, puisque nous disons, *il commença à dire*, & qu'il le faut dire ainsi pour bien parler François, & non pas, *il commença de dire*; & ce qui est bien plus encore, puisqu'il faut dire *il commença à avoüer*, nonobstant la cacophonie des trois *a*, plustost qu'*il commença d'avoüer*. Enfin ceux qui sont pour *jusques à aujourd'huy*, ont encore trouvé une subtilité, qui est de dire que *jusques*, est une préposition qui regit le datif, & qu'en ce mot *aujourd'huy* l'article *au* n'y est point au datif, mais à l'ablatif, tout de mesme qu'en l'adverbe Latin *hodie* qui est encore un mot composé de deux mots, on voit que ces deux mots sont à l'ablatif. A cela les autres respondent qu'il est tres-vray que cet article defini *au*, en *aujourd'huy*, est ablatif, comme l'article indefiny *a*, en *à cette heure*, est ablatif aussi, mais que l'article de l'ablatif & celuy du datif estant souvent semblables, comme ils le sont en ces deux exemples *aujourd'huy* & *à cette heure*, on se prêvaut de la commodité, puisqu'ils se rencontrent tous propres pour estre ajustez sans aucun changement avec *jusques*, qui demande un datif.

Il y a pourtant certains endroits, où non seulement on peut dire *à aujourd'huy*, mais il le faut dire necessairement, comme *on m'a assigné à aujourd'huy*, & non pas *on m'a assigné aujourd'huy*; car ce dernier seroit équivoque, ou pour mieux dire, il ne signifieroit pas que *l'on m'a assigné à aujourd'huy*, mais que *c'est aujourd'huy qu'on m'a assigné*. De mesme, *on a remis cette affaire aujourd'huy*, ne seroit pas bien dit pour dire *on a remis cette affaire à aujourd'huy*. Il y auroit dans l'intelligence de ces paroles

on a remis cette affaire aujourd'huy, le mesme vice, & le mesme inconvenient qu'en celles-cy, *on m'a assigné aujourd'huy*.

OBSERVATION.

Les deux exemples que rapporte M. de Vaugelas sur la fin de cette remarque, & dans lesquels il faut dire necessairement: *On m'a assigné à aujourd'huy*, & *on a remis cette affaire à aujourd'huy*, font voir qu'*aujourd'huy* n'est qu'un seul mot, devant lequel il faut mettre la marque du datif, quand il est precedé de la préposition *jusque*. Ainsi il faut dire *jusqu'à aujourd'huy*, & non pas *jusqu aujourd huy*. Personne ne dit *jusqu à cette heure*, ce seroit mettre deux fois la particule qui est la marque du datif. Il y a trois mots dans *à cette heure*, & il n'a aucun rapport avec *aujourd'huy* qui n'est qu'un seul mot. On a dit dans une des remarques précedentes qu'il faut dire, *il commença d'avoüer* plustost que *il commença à avoüer*.

REMARQUE.

Bien, *au commencement de la periode*.

L'Adverbe *bien*, au commencement de la periode, sent son ancienne façon d'escrire, qui aujourd'huy n'est plus gueres en usage. Par exemple, un de nos fameux Auteurs a escrit, *bien est-il malaisé*, *bien croy-je*, & plusieurs autres semblables. On le dit encore quelquefois en parlant, mais il semble que ce n'est pour l'ordinaire qu'en raillerie, & qu'on ne l'escrit que rarement. J'entens en prose; car en vers M. de Malherbe en a souvent usé, & je trouve qu'il a aussi bonne grace en vers, qu'il l'a mauvaise en prose, pourveu qu'il soit bien placé, comme cet excellent ouvrier avoit accoustumé de s'en servir. Que si en prose j'avois jamais à le mettre, ce seroit sans doute en cette phrase, *bien est-il vray*, qui a beaucoup plus de force & de grace, que de dire, *il est*

bien vray. Un de nos Maistres a escrit depuis peu, *bien sçay-je*.

OBSERVATION.

B*Ien est-il vray*, que M. de Vaugelas trouve avoir plus de force & plus de grace que *il est bien vray*, est une façon de parler qui n'est guere plus en usage que *bien sçay-je*. On dit mesme plus ordinairement, *il est vray que* sans y mesler *bien que*, *il est bien vray que*.

REMARQUE.

Gracieux.

CE mot ne me semble point bon, quelque signification qu'on luy donne; la plus commune & la meilleure est de signifier, *doux*, *courtois*, *civil*; & de fait, quand on dit *gracieux*, on le met d'ordinaire aprés *doux*, *doux & gracieux*, *courtois & gracieux*, & en cette compagnie il passe plus aisément. Un de nos plus celebres Escrivains a dit, *ils luy avoient apporté des responses les plus gracieuses du monde*, pour dire *les plus honnestes*, *les plus civiles*. Je ne voudrois pas m'en servir. Il y a de certaines Provinces, où l'on s'en sert pour dire qu'une personne a bonne grace à faire quelque chose. *Il est gracieux*, disent-ils, *quand il fait ce conte-là*. Mais il ne vaut rien du tout, & ce n'est point parler François. On dit bien *mal gracieux*, comme, *vous estes bien mal-gracieux*, qui est opposé au premier & au vray sens de *gracieux*, & qui veut dire *rude*, mais il est bas, & je ne le voudrois pas escrire dans le stile noble.

OBSERVATION.

G*Racieux* ne sçauroit estre employé pour signifier qui a bonne grace, mais il est tres-bon dans la signification de doux,

civil, honneste; & on dit fort bien *accueil gracieux*, *manieres gracieuses*, *air gracieux*. Il est mesme receu dans la Peinture: *Il y a je ne sçay quoy de gracieux dans ce tableau.*

REMARQUE.

Parsus tout.

CEtte façon de parler est vieille, & n'est plus aujourd'huy en usage parmy les bons Escrivains. Neanmoins un des plus celebres a escrit, *Parsur tout j'admire*. Et c'est ce qui est cause que j'en fais une remarque, de peur qu'on ne l'imite en cela, comme il est à imiter en d'autres choses. *Sus*, comme nous avons dit en son lieu, n'est jamais préposition, mais adverbe, la préposition c'est *sur* avec l'*r* à la fin, & *dessus* encore, quand il y a *par* devant, comme *pardessus la teste*, *pardessus le ventre*, mais *parsus* ne se dit point, ny par consequent *parsus tout*. Il faut dire *pardessus tout j'admire*, ou plustost encore *pardessus tout cela j'admire.*

OBSERVATION.

ON a esté de l'avis de M. de Vaugelas. *Sus* est un adverbe dans cette phrase : *ordonné de leur courir sus.* Il est interjection dans les chansons à boire: *sus*, *amis*, *prenons le verre.*

REMARQUE.

Absynthe, poison.

M. de Malherbe dans ses vers fait absynthe tantost masculin & tantost feminin. Il dit en un lieu, *tout le fiel & tout l'absynthe*, & en un autre, *il adoucit toutes nos absynthes*. Pour moy je l'aimerois mieux faire masculin que feminin, nonobstant l'inclination de nostre

langue, qui va à ce dernier genre plustost qu'à l'autre, & je ne vois presque personne qui ne soit de cet avis. *Poison* est tousjours masculin, quoyque M. de Malherbe l'ait fait quelquefois feminin, & que d'ordinaire les Parisiens le fassent de ce genre, & dient *de la poison*. J'oubliois de dire qu'*absynthes* au plurier n'est pas bon.

OBSERVATION.

A*Bsinthe* dans l'usage du monde le plus ordinaire est feminin. La pluspart de ceux qui traitent de la Botanique le font masculin. *Poison* ne doit estre employé qu'au masculin, ainsi c'est tres-mal parler que de dire, *amer comme de la poison*.

REMARQUE.

Certaine regle pour une plus grande netteté ou douceur de style.

JE dis qu'un substantif qui suivant un autre substantif est au genitif, s'il a un epithete aprés luy, & qu'ensuite il y ait encore dans le mesme regime un autre substantif au genitif, accompagné aussi d'un autre epithete, ces deux substantifs doivent estre situez d'une mesme façon, c'est à dire que si le premier est devant l'adjectif, le second le doit estre aussi, & si le premier est aprés l'adjectif, le second le doit estre de mesme. L'exemple le fera mieux entendre que la regle : *J'expose cet ouvrage au jugement du siecle le plus malin, & du plus barbare peuple qui fut jamais*. Je dis que c'est escrire avec beaucoup plus de netteté & de douceur, de dire : *j'expose cet ouvrage au jugement du siecle le plus malin, & du peuple le plus barbare*, ou bien *au jugement du plus malin siecle, & du plus barbare peuple qui fut jamais*. J'en fais juge l'oreille. On dira que c'est un raffinement de peu d'im-

portance, mais puisqu'il ne couste pas plus de le mettre d'une façon que d'autre, pourquoy choisir la plus mauvaise, & celle qui sans doute blessera une oreille tant soit peu delicate, encore que bien souvent celuy qui est choqué de semblables choses, ne sçache pas pourquoy, ny d'où cela vient?

OBSERVATION.

On a esté de l'avis de M. de Vaugelas.

REMARQUE.

Aimer mieux.

LA question est de sçavoir si aprés le *que* qui suit tousjours l'infinitif que l'on met aprés cette phrase *aimer mieux*, il faut mettre la particule *de*, ou ne la mettre pas; l'exemple le va faire entendre. On demande s'il faut dire, *il aime mieux faire cela que de faire autre chose*, ou bien, *il aime mieux faire cela que faire autre chose.* On respond que presque tousjours il faut mettre le *de*, & que du moins il est plus François & plus elegant que de ne le pas mettre. *Il leur fit responsé*, dit M. Coëffetau, *qu'ils aimoient mieux mourir, que de monstrer aucun signe de crainte & de lascheté.* Et en un autre endroit, *Antoine avoit mieux aimé se rendre comme bourreau de la passion d'Auguste, que de s'allier avec luy & avec Cassius.* Et M. de Malherbe, *aime mieux luy donner tout autre nom que de l'appeller Dieu.* Neanmoins ce dernier en un autre lieu a escrit, *vous aimez mieux meriter des loüanges, que les recevoir.* Je ne le condamne pas, mais je croirois que le *de* y seroit meilleur, & qu'il est plus François & plus naturel de dire, *vous aimez mieux meriter les loüanges, que de les recevoir.*

Mais on dit fort bien, par exemple, *j'aime mieux mourir que de changer*, & je doute fort que *j'aime mieux mourir que de changer*, fust bien dit. En quoy consiste donc cette difference, & n'y a-t-il point de regle pour sçavoir quand il faut mettre le *de*, ou ne le mettre pas? je n'en ay jamais oüy dire aucune. Voicy seulement ce que j'en ay remarqué, je ne sçay si je me trompe, qu'*aimer mieux*, & l'infinitif qui le suit, demandent le *de* aprés *que*, quand le *que* est esloigné du premier infinitif, comme en l'exemple que nous avons allegué de M. Coëffeteau, *Antoine aimoit mieux se rendre comme bourreau de la passion d'Auguste, que de s'allier avec luy*; car entre *aimoit mieux se rendre*, & *que de s'allier*, il y a ces paroles, *comme bourreau de la passion d'Auguste*, tellement que le second infinitif *s'allier* est esloigné du premier *se rendre*. Je voudrois donc establir cette regle generale sans exception, que toutes les fois que le second infinitif est esloigné du premier, il faut mettre le *de* aprés *que*, & dire *que de*, & quand il n'y a rien entre les deux infinitifs que le *que*, qu'il n'y faut point mettre *de*, comme en l'exemple allegué, *j'aime mieux mourir que changer.* Cette regle a deux parties, l'une pour l'infinitif esloigné, l'autre pour le proche. En l'esloigné je ne croy pas qu'elle souffre d'exception, mais au proche, il faut distinguer si le dernier infinitif finit le sens, comme en cet exemple, *j'aime mieux dormir que manger*, je croirois que la regle ne souffriroit point d'exception; mais si le dernier infinitif ne finit point le sens, & que je die par exemple, *j'aime mieux dormir que manger les meilleures viandes du monde*, alors je pense que l'on a le choix de mettre le *de*, ou de ne le mettre pas quoy que selon moy il soit meilleur de le mettre & de dire, *j'aime mieux dormir,*

dormir, que de manger les meilleures viandes du monde.

Il reste encore une troisiesme espece, qui est quand le dernier infinitif n'est ny esloigné ny proche. *Par ny proche*, il faut entendre, quand aprés le premier infinitif, le *que*, ne suit pas immediatement, mais qu'il y a quelque chose entre deux, comme en cet exemple, *j'aime mieux faire cela que de ne rien faire*; car aprés le premier infinitif *faire*, il y a *cela*, devant *que*, on demande s'il y faut mettre le *de*, ou ne le mettre pas? Je ne voudrois pas dire absolument, que ce fust une faute de ne le mettre pas, & de dire, *j'aime mieux faire cela que ne rien faire*, mais je diray bien hardiment qu'il est beaucoup mieux de le mettre. Il y en a qui veulent qu'il n'y ait point de Regle pour ce dernier exemple, & que cette delicatesse dépend de l'oreille seule: mais je doute fort de cela, & je ne sçay mesme, si pour rompre un vers on pourroit quelquefois obmettre le *de*,

OBSERVATION.

IL peut y avoir quelques phrases dans lesquelles il est permis de se dispenser de mettre *de* aprés le *que* qui précede le second infinitif; mais en general il est mieux d'employer cette particule *de* dans les façons de parler de cette nature.

REMARQUE.

Pour afin.

PAr exemple, *j'ay dit cela, pour afin de luy faire connoistre, &c*, au lieu de dire, *j'ay dit cela afin de luy faire connoistre*, ou *pour luy faire connoistre*. Ce *pour afin*, est si barbare, que je m'estonne qu'à la Cour tant de gens le dient. Pour ce qui est de l'escrire, je ne pense point avoir jamais leû de si mauvais Autheur, qui en ait usé. J'aimerois presque mieux dire, *pour & à celle fin*, quoy qu'insup-

portable, parce qu'au moins il y a du ſens & de la conſtruction, mais en *pour afin*, il n'y en a point. *Pour & à icelle fin*, que l'on dit dans la chicanne, eſt le dernier des barbariſmes.

OBSERVATION.

On a eſté de l'avis de M. de Vaugelas.

REMARQUE.

Si, pour *adeò*.

Cette particule *ſi*, pour *adeo*, jointe avec un adjectif, aime aprés le *que*, ou le *comme*, qui la ſuit, le verbe ſubſtantif, & c'eſt une faute ſelon l'opinion de pluſieurs, que de ne le pas mettre. Par exemple, un fameux Autheur a eſcrit, *je ne penſois pas quand je vous eſcrivis une derniere lettre, que la reſponſe que vous m'y feriez, deuſt eſtre accompagnée d'une ſi pitoyable nouvelle, comme celle que vous me mandez.* Ils diſent qu'il faut eſcrire, *comme eſt celle que vous me mandez*, avec le verbe ſubſtantif *eſt*, & qu'il en eſt de meſme avec *que*, *d'une ſi pitoyable nouvelle, qu'eſt celle*, & non pas, *que celle*. Neanmoins la plus commune opinion eſt, que tous deux ſont bons. Surquoy je rediray en paſſant, ce que je crois avoir remarqué ailleurs, qu'aprés le *ſi*, employé comme il eſt en cet exemple, le *que*, eſt beaucoup meilleur que le *comme* que je ne condamne pas abſolument comme font pluſieurs, mais je n'en voudrois pas trop uſer, ſi ce n'eſt pour rompre le vers. Je mettrois touſjours *que*. J'en dis preſque autant d'*auſſi*, avec un epithete, & l'on a repris, *auſſi rude ennemy comme parfait amy*, au lieu de dire *que parfait amy*. Le *que* eſt meilleur, mais *comme* n'eſt pas mauvais.

OBSERVATION.

On ne se sert plus de la particule *si* dans des exemples pareils à ceux que M. de Vaugelas propose. Il faut dire *aussi*, & non pas *si*, & mettre ensuite *que*, & non pas *comme*, qui est une faute. Ainsi, pour escrire juste, il faudroit mettre: *Je ne croyois pas que vostre response deust estre accompagnée d'une aussi pitoyable nouvelle que celle que vous me mandez.*

REMARQUE.

Se fier.

Je remarque trois regimes en ce verbe. Il regit le datif, comme quand on dit, *on ne sçait à qui se fier*, l'accusatif avec la préposition *sur*, comme *se fier sur son merite*, L'ablatif, avec la préposition *en*, comme *je me fie en vous*, & le mesme ablatif avec la préposition *de*. En voicy deux exemples de M. de Malherbe, *comme à celuy, dont il croyoit que son maistre se fieroit le plus*; car ce *dont*, vaut autant que, *duquel*, qui est un ablatif. Et en un autre endroit il dit *fiez-vous de vos merites*, où il est à remarquer, qu'on dit bien *dont, duquel, & de laquelle il se fioit*, & de mesme au pluriel, mais hors ces trois exemples *fier*, ne se dit point avec *de*, & je crois que c'est une façon de parler ancienne, ne l'ayant jamais entendu dire qu'à des gens fort vieux; car comme nous avons dit ailleurs, nostre langue a plusieurs verbes anciens, qui sont autant en vigueur & en usage qu'ils ont jamais esté, mais on s'en sert autrement aujourd'huy, que l'on ne faisoit autrefois, leur regime estant changé; par exemple ces verbes *servir, favoriser, prier*, regissoient le datif & ils regissent maintenant l'accusatif. Ce n'est pas qu'il n'y en ait qui regissent l'un & l'autre, comme *survivre*; car on dit également bien,

survivre à son pere, & *survivre son pere*. Mais pour revenir à *se fier*, plusieurs croyent que sa vraye construction est en l'ablatif avec la préposition *en*, & qu'encore que l'on die fort bien, ***on ne sçait à qui se fier***, neanmoins la vraye & ancienne construction est de dire, ***on ne sçait en qui se fier***. Et cet *à*, employé pour *en*, dans beaucoup de phrases, n'est que depuis quelques années en usage, à cause sans doute, qu'on le trouve plus doux, que l'*en*, desorte qu'il y a grande apparence, qu'encore qu'aujourd'huy tous deux soient fort bons, neanmoins dans quelques temps, l'un supplantera tout à fait l'autre, & l'on dira tousjours *à*, & jamais *en*, aux endroits où l'on aura le choix de dire celuy des deux que l'on voudra; Car il y a des endroits, où *en*, ne peut estre mis qu'avec grande rudesse, comme en cet exemple, ***se fier en un homme si paresseux***, au lieu que je n'en vois point où *se fier à*, soit rude. C'est pourquoy on met si souvent *à*, pour *en*. Il y en a plusieurs exemples, qui ne tombent pas à point nommé sous la plume, je n'en diray qu'un en passant, qui est, ***en mesme temps***, & ***à mesme temps***. M. Coëffeteau use tousjours du dernier, & beaucoup d'excellens Escrivains en font de mesme.

OBSERVATION.

On n'a point approuvé les deux exemples de M de Malherbe. On ne dit plus aujourd'huy ***celuy dont*** ou ***duquel je me fie***, ny ***la personne de laquelle je me fie***, il faut dire ***celuy en qui*** ou ***à qui je me fie***. On employe plus souvent le datif avec ce verbe que la préposition ***en***, & l'on dit ***se fier à quelqu'un***. ***Je ne voudrois pas m'y fier. Je ne m'y fie que de la bonne sorte.*** On dit également bien ***en mesme temps*** & ***à mesme temps***.

REMARQUE.

A, avec, *l'un & l'autre.*

L'Article, ou la préposition *à*, au datif, car il peut estre pris pour article & pour préposition, veut estre repetée en ces deux mots, *l'un & l'autre*. Par exemple il faut dire, *cela convient à l'un & à l'autre*, & non pas *cela convient à l'un & l'autre*, comme a escrit un celebre Autheur. Et ce n'est pas seulement avec l'article ou la préposition *à*, que cela se pratique, c'est avec tous les articles des cas, & avec toutes sortes de prépositions : car il faut tousjours repeter & l'article & la préposition, comme, *je suis amy de l'un & de l'autre*, & non pas, *je suis amy de l'un & l'autre, je me défie de l'un & de l'autre*, & non pas, *je me défie de l'un & l'autre*. De mesme aux prépositions, *je l'ay fait pour l'un & pour l'autre, avec l'un & avec l'autre, sans l'un & sans l'autre, sur l'un & sur l'autre*, & ainsi de toutes les prépositions, quelles qu'elles soient. Ce qui confirme bien la Regle tant de fois alleguée de la repetition des prépositions devant les mots quand ils ne sont ny synonimes ny approchans, mais differens ou contraires; car y a-t-il rien de plus different que *l'un & l'autre*.

OBSERVATION.

On a esté de l'avis de M. de Vaugelas.

REMARQUE.

Asseoir, pour, *establir*.

ASseoir pour *establir*, comme quand on dit, ***on ne sçauroit asseoir aucun jugement sur cela***, ne se conju-

gue pas comme *asseoir*, pour *sedere*, de la conjugaison duquel nous avons fait une remarque; car *asseoir*, pour *establir*, ou *poser*, n'est en usage qu'en cet infinitif seulement, & ce seroit fort mal parler, que de dire *jassieds*, ou *je n'ay assis aucun jugement là-dessus*. Et il en est de mesme de tous les autres temps, & de toutes les autres modes, sans en excepter le participe; car on ne dira pas non plus, *n'assiiant aucun jugement*. Il faut se servir en sa place du verbe *faire*, qui se peut employer par tout, comme, *je n'ay fait, ny ne fais, ny ne feray aucun jugement, ne faisant aucun jugement*, & ainsi de tous les autres.

OBSERVATION.

On ne croit pas qu'on doive condamner: *je n'ay pas assis là dessus aucun jugement*, ny *n'assoyant jamais aucun jugement*, & autres phrases semblables.

REMARQUE.

Pas, pour *passage*.

IL n'est pas permis de dire *pas*, pour *passage*, que pour exprimer quelque détroit de montagne, ou quelque passage difficile, comme *le pas de Suze*, tant de l'ancienne *Suze*, que de celle des Alpes, & d'une infinité d'autres détroits, que l'on appelle *pas*, *gagner le pas de la montagne*. C'est un mot consacré à ce seul usage, où il est si excellent, que ce ne seroit pas bien, ny proprement parler, que de n'en user point, & de vouloir dire *passage*, plustost que *pas*. *Le pas des Thermopyles*.

OBSERVATION.

On a esté de l'avis de M. de Vaugelas.

REMARQUE.

Insulter, pudeur.

CE premier mot est fort nouveau, mais excellent pour exprimer ce qu'il signifie. M. Coëffeteau l'a veû naistre un peu devant sa mort, & il me souvient qu'il le trouvoit si fort à son gré, qu'il estoit tenté de s'en servir, mais il ne l'osa jamais faire, à cause de sa trop grande nouveauté, tant il estoit religieux à ne point user d'aucun terme qui ne fust en usage. Il augura bien neanmoins de celuy-cy, & prédit ce qui est arrivé, qu'il seroit receu dans quelque temps aussi bien qu'insulte, comme en effet on ne fait plus aujourd'huy de difficulté d'user de l'un & de l'autre en parlant & en escrivant. Cette phrase particulierement luy sembloit si élegante, *insulter à la misere d'autruy.*

Il passera donc d'icy à quelques années pour un mot de la vieille marque, de mesme que nous en avons plusieurs en nostre langue, qui ne sont gueres plus anciens, & que neanmoins l'on ne distingue point maintenant d'avec les autres. Je n'en diray qu'un, mais il est beau, c'est *pudeur*, dont on ne s'est servy que depuis M des Portes, qui en a usé le premier, à ce que j'ay entendu dire. Nous luy en avons de l'obligation, & non seulement à luy, mais à ceux qui l'ont mis en vogue aprés luy ; car ce mot exprime une chose, pour laquelle nous n'en n'avions point encore en nostre langue, qui fust si propre & si significatif, parce que *honte*, quoy qu'il signifie cela, ne se peut pas dire neanmoins un terme tout à fait propre pour exprimer ce que signifie *pudeur*, à cause que *honte*, est un mot équivoque, qui veut dire & la bonne & la mauvaise honte,

au lieu que *pudeur*, ne ſignifie jamais que la bonne honte. Or eſt-il qu'encore qu'il ſoit trés-vray qu'on ne laiſſe pas de parler proprement, quand on ſe ſert de mots équivoques; ſi eſt-ce que c'eſt parler encore plus proprement, quand on employe des mots, qui ne conviennent qu'à une ſeule choſe.

OBSERVATION.

INſulter, eſt un mot entierement eſtabli dans la langue. On a approuvé la difference que M. de Vaugelas met entre *honte* & *pudeur*.

REMARQUE.

Il ſied.

CE verbe eſt fort anomal en ſa conjugaiſon. Il ne ſe conjugue qu'au temps que je vais marquer, *il ſied*, au preſent de l'indicatif, comme *il ſied bien*, *il ſied mal*, *cet habit luy ſied bien*, ou *luy ſied mal*, *il ſéioit*, à l'imparfait, comme, *cela luy ſéioit bien*, ou *luy ſéioit mal*. Il n'a point de préterit parfait, ny défini, ny indefini, ny de préterit plus que parfait. Mais il a le futur, *il ſéiera*, comme, *cela vous ſéira bien*, à l'imperatif *ſéie*, comme, *qu'il luy ſéie bien*, *qu'il luy ſeie mal*, & non pas *ſie*. Et en l'optatif & ſubjonctif *ſéiroit*, il n'a point d'infinitif. Au participe, il a *ſeant*. Mais comme ce verbe *il ſied*, a deux uſages, l'un pour les mœurs, & l'autre pour les habits, ou pour les choſes qui ont du rapport aux perſonnes, comme par exemple pour les mœurs, quand on dit, *il ſied mal à un pauvre d'eſtre glorieux*, & pour les habits, ou ce qui concerne la perſonne, *cet habit luy ſied bien*, *les grands cheveux luy ſient mal*, il faut remarquer qu'au participe *ſeant*, ne s'employe jamais que pour les mœurs, & non

pas

pas pour les habits ; car on dira fort bien, *ce qui est ſeant*, ou *bien-ſeant à l'un, ne l'eſt pas à l'autre*, mais c'eſt tousjours pour les mœurs & jamais pour les habits, ny pour aucune choſe qui donne bonne où mauvaiſe grace à la perſonne. Et qu'ainſi ne ſoit, ſi je dis, *les grands cheveux vous ſient bien, & à luy, ils luy ſient mal*, & qu'enſuite j'ajouſte dans le meſme ſens, *ce qui eſt ſéant à l'un, ne l'eſt pas à l'autre*, je parleray trés-mal, & ne diray point ce que je veux dire, qui ſe doit dire en ces termes, *ce qui ſied bien à l'un, ſied mal à l'autre. Sied*, emporte les deux ſignifications, & *ſéant*, n'en a qu'une; *ſeant*, eſt participe ſeulement, & non pas gerondif, puis qu'il ne s'employe qu'avec le verbe auxiliaire ſubſtantif; *il eſt ſeant, eſtant mal ſéant*, & jamais *ſéant*, tout ſeul ſelon l'uſage ordinaire des gerondifs; car on ne dira pas par exemple, *certaines choſes ſéant bien en un âge, qui ne ſient pas bien en un autre.* Si l'on pouvoit parler ainſi, ſans doute *ſeant*, en cet exemple ſeroit gerondif; mais ce ne ſeroit point parler François de dire, *certaines choſes ſéant bien*, pour dire *eſtant bien ſéantes.* Au reſte il eſt à remarquer pour la ſatisfaction de ceux qui entendent les deux langues, que les Latins ont uſé du mot de *ſedere*, en cette ſignification. Pline en ſon Panegyrique, *quam bene humeris tuis ſederet imperium.* Et Quintilien, *nam & ita ſedet meliùs toga, &c.* On ne ſe ſert guere de ce verbe qu'en troiſieſme perſonne, mais on ne laiſſe pas de dire, *je luy ſéiois bien, vous luy ſeiez bien*, pour dire, *je luy eſtois, vous luy eſtiez utile*, ou *neceſſaire*; mais ce n'eſt que dans le ſtile bas.

OBSERVATION.

ON a decidé qu'il faut dire à la troisiesme personne du pluriel, *les longs cheveux luy sieent bien*, & non pas *luy sient bien*, à l'imparfait, *cela luy sieoit mal*, & au futur, *cela luy siera bien*, & non pas *luy seioit mal*, & *luy seira bien*. A l'imperatif *siée*, & à l'optatif *sieroit*, & non pas *seie* ni *seieroit*. *Seant* peut estre dit quelquefois pour les habits, comme en cet exemple, *L'habit court n'est pas seant à un Magistrat.* On ne dit point *je luy sieois bien, vous luy sieeiez bien*, pour dire, *je luy estois* ou *vous luy estiez utile.*

REMARQUE.

Croyance, creance.

CRoyance & *creance*, se prononcent tous deux à la Cour d'une mesme façon, à cause que la diphtongue *oi* ou *oy*, se prononce en *e*, en beaucoup de mots, dont celuy-cy est du nombre. Ce sont neanmoins deux choses differentes; car *creance*, avec *e* comme quand on dit *une lettre de creance*, & *avoir de la creance en quelqu'un*, ou *parmy les peuples*, ou *parmy les gens de guerre*, est toute autre chose que *croyance* avec *oy*, comme quand on dit, *ce n'est pas ma croyance*, pour dire, *je ne crois pas*, ou *adjouster croyance à quelqu'un*, pour dire *adjouster foy*. Ce n'est pas qu'à les bien considerer, ils ne viennent tous deux d'une mesme source, parce que de dire qu'*un homme a de la creance parmy les peuples*, qu'est-ce à dire autre chose, sinon que ces peuples adjoustent foy & croyance à cet homme-là, & à tout ce qu'il leur veut persuader? De mesme, que signifie *une lettre de creance*, sinon une lettre, qui declare & asseure, que l'on peut, ou que l'on doit avoir croyance à celuy qui la porte, ou à ce qu'il dira? Mais la pluspart croyent qu'il ne faut pourtant pas laisser de distin-

guer, en escrivant tousjours *creance*, avec *e*, aux exemples que nous avons donnez, & *croyance* avec *oy*. aux deux autres exemples& en leurs semblables; car pour l'orthographe ils conviennent qu'il y faut mettre de la difference, quoy qu'il n'y en faille point mettre dans la prononciation, & qu'en l'un & en l'autre sens, il faille tousjours prononcer *creance*, pour prononcer delicatement & à la mode de la Cour. Je crois neanmoins qu'à la fin on n'escrira plus que *creance*, c'est desja l'opinion de plusieurs, à laquelle je souscris.

OBSERVATION.

C*Royance* signifie ce qu'on croit, opinion, sentiment, la confiance qu'on a en quelqu'un. *J'ay cette croyance, ce n'est pas là ma croyance. La croyance des Chrestiens, les peuples avoient croyance en luy. Creance* est ce que l'on confie à quelqu'un, pour estre dit secretement à un autre, *Il luy exposa sa creance. Et lettre de creance* est la lettre par laquelle on fait connoistre qu'on peut adjouster creance à celuy qui est chargé de la rendre.

REMARQUE.

Entaché.

CE mot est dans la bouche presque de tout le monde, qui dit par exemple, *entaché d'un vice*, pour dire *taché* ou *souïllé d'un vice*, mais il est extrémement bas, & jamais M. Coëffeteau, ny qui que ce soit qui aime la pureté du langage, n'en a usé. Il est vray qu'un de nos plus excellens Poëtes modernes s'en est servy, s'estant laissé aller au torrent du peuple qui parle ainsi, ou bien ayant eu besoin d'une syllabe pour faire son vers, mais aussi on l'en a repris, comme d'un mot indigne d'avoir place en cette belle piece, où il l'employe. *Entaché*, se dit en Anjou, *des fruits*.

OBSERVATION.

CE participe conserve encore quelque usage dans le propre & dans le figuré. *Famille entachée de ladrerie. Estre entaché d'avarice.*

REMARQUE.

Inonder.

M. Coëffeteau, & quelques autres de son temps se servent de ce verbe d'une façon, qui n'est pas commune; & c'est, comme je crois, à l'imitation d'Amiot. Ils s'en servent avec la préposition *sur*, & neutralement; comme par exemple, M. Coëffeteau dit en la vie d'Auguste, *le Po qui avoit inondé sur les terres voisines*, & je n'ay pas remarqué qu'il en use jamais autrement. Neanmoins l'usage ordinaire d'aujourd'huy est de faire *inonder*, actif, & de s'en servir sans préposition, comme de dire, *le Po qui avoit inondé les terres voisines*. Peut-estre en est-il de ce verbe, comme *de frapper*, & de quelques autres, qui s'employent activement, & neutralement avec la préposition *sur*; car on dit par exemple, *frapper la cuisse*, & *frapper sur la cuisse*, & ce dernier est beaucoup plus élegant & plus François que l'autre.

OBSERVATION.

I*Nonder* est presentement tousjours actif, & c'est mal parler que de dire, *le Po qui avoit inondé sur les terres voisines. Frapper la cuisse*, & *frapper sur la cuisse* sont deux choses differentes. Ainsi on ne peut dire que l'un soit plus élegant que l'autre. *Frapper la cuisse* signifie donner un coup par la cuisse, & *frapper sur la cuisse*, *frapper sur l'épaule*, se dit par maniere de jeu & de caresse.

REMARQUE.

Jaillir.

JAillir pour *rejaillir*, n'eſt pas fort bon, quoy que l'un de nos plus fameux Autheurs en ait uſé, diſant, *il a fait jaillir de l'ordure ſur vous*, au lieu de dire, *il a fait rejaillir de l'ordure.* Peut-eſtre que c'eſt un défaut du païs, où l'on ſe ſert de pluſieurs verbes ſimples au lieu de compoſez, dont on uſe par tout ailleurs ; j'en ay fait une Remarque, où *taſſer* & *ſieger*, ſont marquez pour dire *entaſſer*, & *aſſieger.* Il y a des verbes ſimples, qui ne ſont gueres en uſage ; l'on ſe ſert des compoſez en leur place, qui ne laiſſent pas de retenir la ſignification du ſimple, & non pas du composé ; comme par exemple, *refroidir* eſt beaucoup mieux dit que *froidir*, dont je doute meſme s'il eſt bon, quoy que pluſieurs le dient, & ce *re*, bien qu'il dénote une repetition, ou reïteration, ne luy donne point une autre ſignification que celle de ſimple. Il en eſt de meſme de *rejaillir*, il y en a quelques autres de cette nature, qui ne ſe preſentent pas maintenant à ma memoire.

OBSERVATION.

ON n'a pas approuvé cette phraſe, *il a fait jaillir de l'ordure ſur vous*, il faut dire *rejaillir.* Le verbe ſimple *jaillir* ne ſe dit proprement que de l'eau, ou de quelque autre choſe fluide qui ſort tout d'un coup avec impetuoſité. *Moyſe frappa le rocher & en fit jaillir une fontaine.*

REMARQUE.

De l'usage & de la situation de ces mots, Monseigneur, Monsieur, Madame, Mademoiselle, *& autres semblables, dans une lettre, ou dans un discours.*

CEs mots que l'on doit inserer dans les lettres que l'on escrit, ou dans les discours que l'on fait aux personnes de condition, ou de respect, ne se peuvent pas mettre indifferemment en tous lieux. D'ordinaire on les place fort mal. Voicy quelques regles pour ne tomber pas dans ce défaut. Premierement il ne faut jamais dans la premiere periode d'une lettre ou d'un discours, quelque longue qu'elle soit, repeter le mot par lequel on a commencé, c'est à dire, que si vous avez par exemple commencé ainsi, *Monseigneur*, ou quelqu'un des autres, & que la premiere periode soit fort longue, il ne faut point repeter *Monseigneur*, ou *Monsieur*, ou aucun des autres, que la periode ne soit achevée, parce qu'une periode n'en peut souffrir deux, & ce seroit importuner & non pas respecter la personne, que l'on prétend honorer, d'user de cette repetition si proche l'une de l'autre avant que le sens soit complet.

La seconde Regle est, qu'aprés *vous*, quand ce pronom personnel finit le membre de la periode, il faut mettre, *Monseigneur*, ou l'un de ces autres mots; par exemple, si je dis, *il n'appartient qu'à vous, Monseigneur*, ou l'un des autres, je diray beaucoup mieux, que si je disois seulement, *il n'appartient qu'à vous de faire*, &c. Car je parleray à cette personne là, que je dois & que je veux honorer, avec beaucoup plus de respect, que si je disois sim-

plement *vous*, qui de ſoy eſt un terme commun à tous, & par conſequent peu reſpectueux. C'eſt pourquoy il n'y a point d'endroit dans la lettre, où cette repetition puiſſe avoir meilleure grace, qu'aprés ce pronom, parce qu'elle y eſt neceſſaire. Il faut donc taſcher de l'y mettre tousjours. Que s'il ſe rencontre qu'on l'ait miſe ailleurs en un lieu fort proche, il la faut oſter de là pour la placer aprés *vous*. Ce qui ſe pratique en deux façons, ou en le repetant immediatement aprés *vous*, comme en l'exemple que nous avons donné, *il n'appartient qu'a vous, Monſeigneur*, ou en le repetant mediatement, comme *pour vous dire*, *Monſeigneur*, ou *pour vous aſſeurer*, *Monſeigneur*. Mais en cette derniere façon il n'eſt pas du tout ſi neceſſaire qu'en l'autre, quoy qu'il y ait tousjours bonne grace, & qu'il ſoit bon de l'y mettre autant qu'il ſe peut.

Il eſt bien placé auſſi aprés les particules, ou les termes de liaiſon, qui commencent les periodes, comme aprés, *car*, *mais*, *au reſte*, *aprés tout*, *enfin*, *certes*, *certainement*, *c'eſt pourquoy*, & autres ſemblables.

On n'a gueres accouſtumé de le mettre au commencement de la periode. Il ſemble que cette place ne luy appartient qu'à l'entrée de la lettre, ou du diſcours, & qu'aprés cela on le met tousjours enſuite de quelques autres mots, qui ont commencé la periode. Mais pourtant je ne le voudrois pas condamner, ſi ce n'eſt dans une lettre fort courte, où veritablement il ſeroit tres-mal placé; car dans une longue epiſtre, ou dans un long diſcours, il eſt certain qu'on peut encore en quelque endroit luy faire commencer une periode avec beaucoup de grace, & d'emphaſe. Il eſt vray que je ne voudrois pas que ce fuſt plus de deux fois en tout, & encore en y comprenant celle qui eſt à la teſte de la piece.

Il faut prendre garde à ne le mettre point aprés un verbe actif; à cause de l'équivoque ridicule qu'il peut faire, & avec le verbe, & avec le nom qui en est regi, comme, *je ne veux pas acheter, Madame, si peu de chose à si haut prix*; car qui ne voit le mauvais effet que cela produit & devant & aprés, en disant *acheter Madame*, &, *Madame, si peu de chose*? Et quand le nom qui est regi par le verbe ne fait point d'équivoque, comme si je dis, *je ne veux pas achever, Madame, un ouvrage*, il ne laisse pas de faire que le mot de *Madame*, ne soit mal placé, parce que deux substantifs de suite aprés un verbe qui en regit un, ne s'accommodent point bien, & ne sçauroient avoir que mauvaise grace. Comme j'escris cecy, on m'a donné un livre, où en l'ouvrant j'ay veû, *je ne sçaurois jamais oublier, Monseigneur, cet heureux séjour*, cela m'a choqué, mais aussi n'est-il pas vray, que ce n'est pas escrire nettement que de mettre *Monseigneur*, en cet endroit là? Il falloit dire, *je ne sçaurois, Monseigneur, jamais oublier cet heureux sejour*, ou *jamais je ne sçaurois, Monseigneur oublier*, ou enfin, *je ne sçaurois jamais, Monseigneur, oublier*, &c.

C'est donc une des principales maximes, ou peut estre la seule en ce sujet, de ne mettre jamais *Monsieur*, ny *Madame*, ny leurs semblables en aucun endroit, ou ce qui va devant & ce qui va aprés puissent faire équivoque; car encore que ces équivoques pour l'ordinaire soient desraisonnables, & ne se puissent pas dire équivoques, sans faire violence à la phrase d'une façon grossiere & impertinente, comme est celle qui est si triviale & si importune, mais que l'exemple m'oblige d'alleguer, *voulez vous du veau, Monsieur*, si est-ce qu'il ne faut pas laisser de les éviter, & avec d'autant plus de soin, qu'il y a plus de personnes desraisonnables & impertinentes, qu'il n'y en a de l'autre sorte.

sorte. Il ne faut point non plus mettre ces mots, *Monsieur*, ny *Madame*, ny leurs semblables entre le substantif & l'adjectif, si l'adjectif se rencontre du mesme genre, que *Monsieur*, ou *Madame*; par exemple, *c'est un adversaire, Monsieur, trés-insolent*, & l'on a beau mettre une virgule, comme il la faut mettre aprés *Monsieur*, on ne se paye pas de cela, & on ne laisse pas d'en rire. De mesme au feminin, *c'est une procedure, Madame desapprouvée de tout le monde*.

Il est bien placé devant le *que*, comme, *je ne crois pas, Madame, que, &c. il est certain, Madame, que, &c.* & devant *de*, comme *c'est un effet, Madame, de vostre bonté*. Et aprés *ouy*, & *non*, comme *Ouy Madame, non Madame, il ne se voit rien, &c.*

Il semble qu'il est inutile d'avertir qu'il ne le faut point mettre à la fin de la periode; car cela est trop visible. Neanmoins il se pourroit faire qu'il y trouveroit sa place, & de bonne grace; car pourquoy n'escriroit-on point en finissant une periode, *ne le croyez point, Madame. Ne le croyez point, Monseigneur*. Mais il n'en faut pas user souvent.

On ne doit jamais aussi mettre ny *Sire*, ny *Monseigneur*, ny *Madame*, aprés *vostre Majesté*, ou *vostre Eminence*, ou *vostre Altesse*, comme *vostre Majesté, Sire, ne souffrira pas*, &c. *vostre Majesté, Madame, vostre Eminence, Monseigneur, vostre Altesse, Monseigneur*. Mais on les peut mettre devant, comme, *Sire, vostre Majesté ne souffrira pas; Madame, vostre Majeste est si sage*, & ainsi des autres.

Il est à propos d'ajouster icy qu'il y a force gens en escrivant, aussi bien qu'en parlant, qui repetent trop souvent *Monsieur*, jusqu'à s'en rendre insupportables. En toutes choses l'excés est vicieux. Ils veulent honorer, & ils

importunent. Il eſt bien aisé de ſe corriger de cette faute en eſcrivant, mais tres-difficile, en parlant, ſi une fois on a contracté cette mauvaiſe habitude comme ont fait pluſieurs, que je connois, où il n'y a plus de remede.

OBSERVATION.

ON a eſté de l'avis de M. de Vaugelas ſur toute cette Remarque. On ne croit pas neanmoins qu'on puiſſe commencer la ſeconde periode d'un diſcours ou d'une lettre par *Monſieur* ou par *Madame*. Ces mots ne doivent commencer que la premiere, & il faut les faire préceder de quelque mot dans toutes les autres.

REMARQUE.

Si en eſcrivant, on peut meſler vous, *avec* voſtre Majeſté, *ou* voſtre Eminence, *ou* voſtre Alteſſe, *& autres ſemblables.*

SI vous eſcrivez une lettre qui ne ſoit pas fort longue, il faut touſjours mettre, *voſtre Majeſté*, & jamais *vous*. Je ſçay bien les inconveniens qu'il y a de s'aſſujettir à cela, & de parler touſjours en la troiſieſme perſonne, ſoit en diſant, *voſtre Majeſté*, ſoit en diſant *elle*; mais en une lettre courte, il ſe faut un peu contraindre, & il n'y a point d'apparence, de s'émanciper dans un ſi petit eſpace. *Elle*, doit eſtre repeté beaucoup plus ſouvent que *voſtre Majeſté*, quoy que ce dernier le doive eſtre ſouvent, mais avec une certaine meſure judicieuſe, qui empeſche qu'on ne ſe rende importun en voulant eſtre reſpectueux.

Que ſi c'eſt une longue lettre, ou un diſcours de longue haleine, il n'y aura point de danger de meſler l'un avec l'autre, & de dire tantoſt *vous*, & tantoſt *voſtre Majeſté*, mais plus ſouvent *voſtre Majeſté*. Les plus ſcrupuleux

avoüeront, qu'il y a mesme des endroits, où il faut necessairement dire *vous*, comme, *vous estes, Madame, la plus grande Reine du monde.* Il est certain qu'il faut necessairement dire ainsi, & non pas, *vostre Majesté, Madame, est la plus grande Reine du monde*, qui seroit une expression impertinente, tellement qu'en cet exemple on pourroit mettre *vous*, dans une lettre de douze lignes, & en quelques autres cas semblables, qui se pourroient presenter.

Quant aux autres titres de grandeur, moindre que la Royale, on ne doit faire aucune difficulté de mesler l'un avec l'autre, nostre langue s'estant reservé cette liberté, que l'Italienne ny l'Espagnole n'ont pas, à cause que *vous*, en ces deux langues est un terme incompatible avec la civilité, sur tous *vos*, en Espagnol, ce qui n'est pas en la nostre. Les Latins sont bien encore moins ceremonieux, qui disent tousjours *tu*, à qui que ce soit, & il me semble que nous avons pris un milieu & un temperament bien raisonnable entre ces deux extremitez, en donnant par honneur le nombre pluriel à une seule personne, quand nous luy disons *vous*, & en évitant dans le commerce continuel de la vie, la frequente & importune repetition des termes dont les Italiens & les Espagnols se servent en sa place.

OBSERVATION.

On a trouvé cette Remarque fort juste.

REMARQUE.

S'il faut dire alte, *ou* halte.

F*Aire alte.* On demande s'il faut dire *alte*, ou *halte*, avec une *h*. Pour resoudre la question, il y en a qui

croyent, qu'il faut avoir recours à l'étymologie du mot, tellement que ceux qui le dérivent de l'Allemand *halten*, qui veut dire *arrester*, souftiennent qu'il faut dire *halte*, avec une *h* aspirée, qui marque son origine, parce que *faire halte*, comme chacun sçait, ne signifie autre chose en terme de guerre, que *s'arrester dans la marche*. Les autres au contraire le font venir du Latin *altus*, c'est à dire *haut*, parce que quand on fait *alte*, on tient les piques hautes, d'où est venu le proverbe *haut le bois*, & par cette raison croyent qu'il faut dire *alte*, sans aspiration. Mais ceux qui veulent qu'on l'aspire repliquent, que quand ainsi seroit, qu'il viendroit d'*altus*, dont ils ne demeurent pas d'accord, il ne s'ensuivroit pas pourtant qu'il fallust escrire ny prononcer *alte*, sans *h*, puis qu'estant certain que *haut* vient d'*altus*, on n'a pas laissé d'y mettre une *h*, qui s'aspire, ce qui est comme un prejugé, que si *alte*, venoit d'*altus*, il faudroit pareillement & à l'exemple de l'autre y mettre aussi une *h*, aspirante, de sorte qu'ils retorquent ainsi l'argument contre leurs adversaires.

La plus saine & la plus commune opinion est, qu'il faut dire & escrire *alte*, sans *h*, & sans avoir aucun esgard à toutes les étymologies, qu'on pourroit rapporter au contraire; car nous ne voudrions pas non plus en cette occasion nous servir de celles qui nous seroient favorables, n'y ayant pas lieu de recourir aux étymologies, lors que l'usage est declaré, comme icy. Or est-il que je pose en fait, aprés le tesmoignage d'une quantité de personnes irreprochables, auquel je joins encore ma propre observation, que dans tous les livres, & dans toutes les relations qui se sont faites en ces dernieres guerres, on n'a point veu *alte*, imprimé, ny escrit avec une *h*. Et ce n'est que depuis ce temps-là qu'on a commencé à escrire ce mot, dont M.

Coëffeteau n'a jamais osé se servir, n estant pas encore en usage dans le beau stile, quoy que ce fust un terme bien necessaire. Mais ce qui acheve de decider la question, c'est que ces mesmes tesmoins & une infinité d'autres, asseurent aussi bien que moy, qu'ils ne l'ont jamais oüy aspirer; qu'ils ont tousjours entendu prononcer *faire alte* comme si l'on escrivoit *far' alte*, en mangeant l'*e* de *faire*, par une apostrophe, ce qui ne se fait jamais devant l'*h*, aspirée, ou consone.

OBSERVATION.

CE mot doit s'escrire avec une *h*, & elle s'aspire, *la halte fut longue*, & non pas *l'alte fut longue*. On croit que *halte* vient de l'Allemand *halten*, qui veut dire s'arrester.

REMARQUE.

S'il faut dire hampe, *ou* hante.

ON demande encore s'il faut dire ***la hampe***, ou ***la hante d'une halebarde.*** On dit l'un & l'autre, mais *hampe* est incomparablement meilleur & plus usité. Il est tellement en usage, que quelques-uns de la compagnie, où ce doute a esté proposé, s'estonnoient qu'on le demandast. Mais on a fait une response qui peut servir en tous les doutes de cette nature. C'est ce que l'on demeure bien d'accord, que là où l'Usage est certain & declaré, il n'y a point de question à faire, ny à hesiter, il le faut suivre; mais toutes les fois que l'on doute d'un mot, c'est un signe infaillible que l'on doute de l'Usage. Il est donc vray, puis que l'on demande lequel est le meilleur de *hampe* ou de *hante*, que l'Usage en est douteux. Et ce doute, comme plusieurs autres, qui se voyent dans ces Remarques, ne procede d'autre chose, que de ce que l'oreille ne discerne

pas aisément si l'on prononce *bampe*, ou *bante*. J'ay esté tout de nouveau confirmé dans ce sentiment en une celebre compagnie, où l'on a proposé cette question, parce qu'encore que chacun lors qu'il opinoit, prononçast bien distinctement & bien hautement ou *bampe*, ou *bante*, & que tous les autres fussent bien attentifs à recueïllir lequel des deux il disoit, neanmoins il le luy falloit faire repeter deux fois, & quelquefois trois pour le bien entendre, de sorte qu'on fut contraint d'opiner en ces termes, *bampe, avecun p, est le meilleur.* On dit aussi *hante*, avec un *t.* Si donc il est vray qu'il n'est pas aisé à l'oreille de distinguer *bampe* de *bante*, sans qu'on y ajouste ces paroles *avec un p*, ou *avecun t*, il ne faut pas s'estonner, si l'Usage en est douteux, veu mesme que ce n'est pas un mot dont l'Usage soit fort frequent, que parmy les gens de guerre dans l'infanterie. Outre que dans les livres qui traitent de l'art militaire, on le voit escrit tantost d'une façon & tantost de l'autre; mais les Autheurs, qui ont plus hanté la Cour, escrivent *bampe*, & non pas *bante.*

OBSERVATION

H*Ante*, qui se disoit encore quelquefois du temps de M. de Vaugelas, n'est plus du tout en usage. Il faut dire *bampe.*

REMARQUE.

Sur, & dessus.

NOus avons désja fait une Remarque sur ces prépositions *sur, dessus, sous, dessous, dans, dedans*, & quelques autres, & nous ne repeterons pas icy ce qui a esté dit, mais nous ajousterons une chose, qui a esté obmise. C'est qu'à la Regle que nous avons donnée, de n'employer

jamais pour prépositions ces composez *dessus*, *dessous*, *dedans*, & les autres, mais tousjours les simples comme *sur*, *sous*, & *dans*, nous avons mis une exception, qui est que quand ces composez sont précedez d'une autre préposition, alors il se faut servir des composez & non pas des simples. Par exemple, il faut dire *par dessus la teste*, & non pas *par sur la teste*, quoy qu'il faille dire *sur la teste*, & non pas *dessus la teste*, quand il n'y a point de préposition devant, comme est *par*. De mesme il faut dire *par dessus la table*, *par dedans l'Eglise*; & non pas *par sous la table*, ny *par dans l'Eglise*, quoy qu'il faille dire *sous la table*, & *dans l'Eglise*, quand il n'y a point de *par* devant.

Tout cela a désja esté dit, mais il estoit absolument necessaire de le repeter, pour faire entendre ce que nous y ajoustons, qui est qu'avec *de*, il en est de mesme qu'avec *par*, & ce qui me la fait remarquer, c'est la faute que j'ay trouvée dans un Autheur assez renommé, à qui elle est familiere. Il a sceu qu'il falloit se servir de ces prépositions simples, & non pas des composées, qui sont d'ordinaire adverbes & non pas prépositions: mais il n'a pas sceu, que quand il y a une autre préposition devant, il faut user des composées, qui deviennent prépositions, d'adverbes qu'elles estoient; il escrit donc tousjours par exemple, *il se leva de sur son lit*, au lieu de dire, *il se leva de dessus son lit*; *il ne fait que sortir de sous l'aile de la mere*, au lieu de dire, *il ne fait que sortir de dessous l'aile de la mere*, car ce *de* est une préposition qui respond à l'*ex*, ou à l'*è* des Latins, & il me semble qu'il n'y a que ces deux prépositions *par*, & *de*, où cette exception ait lieu. Et il ne faut pas objecter que l'on dit *au dessus de la teste*, *au dessous du genoüil*, &c. parce qu'en ces exemples *dessus*, & *dessous*, & leurs semblables passent pour mots substantifiez, & non

pas pour prépositions. Les articles qui vont devant & derriere, en sont des preuves infaillibles.

OBSERVATION.

IL faut observer tout ce que dit M. de Vaugelas dans cette Remarque.

REMARQUE.

Qu'ainsi ne soit.

NOus avons remarqué de certaines façons de parler, qui semblent dire tout le contraire de ce qu'on leur fait signifier. Celle-cy est de ce nombre ; car lors qu'il est question d'entrer en preuve d'une préposition, si je dis *& qu'ainsi ne soit, vous voyez telle & telle chose*, qui est comme on a accoustumé de parler, n'est-il pas vray qu'à l'examiner de prés, il n'y a point de raison de dire *& qu'ainsi ne soit*, & qu au contraire il faut dire *& qu'ainsi soit*. Cela est tellement vray, que tous les anciens l'escrivoient ainsi, & ces jours passez je le voyois encore dans Joachim du Belay. Neanmoins il y a plus de cinquante ans, que cette phrase est changée, & que l'on dit *& qu'ainsi ne soit*, ou *& qu'il ne soit ainsi*, & non pas *& qu'ainsi soit* ou *& qu'il soit ainsi*, qui aujourd'huy ne seroient pas receus parmy ceux qui sçavent parler François. Il seroit mal-aisé d'en rendre aucune raison puis que c'est contre la raison que cela se dit de cette sorte ; Se peut-il voir un plus bel exemple de la force ou de la tyrannie de l'Usage contre la raison ? Cependant ce sont ces choses là, qui font d'ordinaire la beauté des langues.

OBSERVATION.

OBSERVATION.

IL faut dire, *& qu'ainsi ne soit*, comme le porte la Remarque de M. de Vaugelas, supposé qu'on veuille encore se servir de cette façon de parler qui a fort vieilli.

REMARQUE.

Tout de mesme.

IL faut considerer ce terme de comparaison en differentes façons ; car si l'on s'en sert en respondant à une interrogation, par exemple si l'on me demande, *l'autre est-il comme cela*? & que je responde *tout de mesme*; ce sera bien parler. Sans interrogation encore je diray fort bien, *vous voyez celuy-là, l'autre est tout de mesme*, il n'y a point de stile si noble, où ce terme ne puisse entrer. Mais s'il y a un *que* aprés, comme *celuy-là est tout de mesme que l'autre*, il n'est pas absolument mauvais, mais il est extrémement bas, & ne doit estre employé que dans le dernier de tous les stiles. Que si l'on m'objecte que dans le cours de ces Remarques, je m'en suis servy fort souvent de cette sorte, j'avoüeray franchement que j'ay failly en cela comme en beaucoup d'autres choses, & que je n'ay connu la faute dont j'avertis maintenant les autres, que depuis peu. Tellement qu'il faut en user selon cette Remarque, & non pas selon le mauvais exemple que j'en ay donné.

OBSERVATION.

On a esté de l'avis de M. de Vaugelas.

REMARQUE.

L'adjectif tout, *avec plusieurs substantifs,*

CEt adjectif suivy de plusieurs substantifs dans la mesme construction du membre de la periode, veut estre repeté devant chaque substantif, par exemple il faut dire, *toute la Syrie, & toute la Phenicie*, & non pas *toute la Syrie & la Phenicie.* Et non seulement le premier où *toute*, est repeté deux fois est meilleur, mais le dernier où il n'est employé qu'une fois est mauvais, & contre la pureté naturelle de nostre langue. ç'a bien tousjours esté ma creance, mais ce seroit peu de chose si ce n'estoit aussi le sentiment de nos maistres. Que s'il y a plus de deux substantifs, c'est encore de mesme. Par exemple, un excellent Autheur a escrit *pour voir toutes les beautez, l'artifice, & les graces parfaitement employées*, il falloit dire *pour voir toutes les beautez, tout l'artifice, & toutes les graces parfaitement employées.* Cela est hors de doute parmy les purs Escrivains. Il semble que les substantifs qui suivent soient jaloux du premier, s'ils ne marchent tous à mesme train, & si l'on ne les traite avec autant d'honneur, que celuy qui va devant. Et quand les deux substantifs sont de divers genre, la faute est inexcusable de ne pas repeter *tout*, comme par exemple de dire *il a perdu toute sa splendeur & son lustre*, c'est sans doute mal parler, il faut dire, *il a perdu toute sa splendeur & tout son lustre.*

Mais si les deux substantifs sont de mesme genre & synonimes, ou approchans, on demande s'il le faut repeter, comme si je dis, *il a perdu toute l'affection & l'inclination qu'il avoit pour moy*, diray-je mieux que si je disois *il a perdu toute l'affection, & toute l'inclination qu'il avoit pour*

moy? On respond que tous deux sont bons, & que la grande Regle des synonimes ou approchans, & des contraires ou differens a lieu icy, c'est à dire qu'aux mots contraires ou differens, il faut necessairement repeter *tout*, mais aux synonimes ou approchans, il n'est point necessaire, quoy que ce ne soit pas une faute de le repeter, comme c'en seroit une de ne le repeter pas aux contraires & aux differens; car par exemple, si je disois, *il a oublié tout le bien & le mal que je luy ay fait*, je parlerois mal; il faut dire de necessité, *il a oublié tout le bien & tout le mal que je luy ay fait*; Aux differens de mesme; *il a perdu toute l'affection & l'estime qu'il avoit pour moy*, n'est pas bien dit; il faut dire, *il a perdu toute l'affection, & toute l'estime qu'il avoit pour moy*.

OBSERVATION.

IL faut dire, *il a perdu toute l'affection & toute l'inclination qu'il avoit*, quoy que ces mots *affection* & *inclination* soient synonimes ou approchans.

REMARQUE.

Crainte, *dans le preterit*.

CE mot employé avec le verbe auxiliaire dans les preterits, a si mauvaise grace, qu'il le faut éviter, y ayant peu d'endroits où l'on s'en puisse servir. L'exemple le va faire voir. *C'est une chose que j'ay tousjours crainte.* Qui ne sent point la rudesse de ce mot? sans doute elle provient de l'équivoque de ce participe qui sert aux preterits de son verbe avec le substantif *crainte*, lequel estant un mot que l'on oit dire à toute heure en cette signification, fait trouver l'autre estrange & sauvage, dans un usage different. Il y a pourtant quelques endroits, où il ne sonne-

roit pas mal, comme si l'on disoit, *plus crainte qu'aimée*, ce qui arrive en cet exemple, tant parce que le *plus*, qui va devant oste l'équivoque du nom, qu'à cause de l'opposition *qu'aimée*, qui luy donne & lumiere, & grace tout ensemble.

OBSERVATION.

ON a esté de l'avis de M. de Vaugelas. *Plainte* est un substantif aussi usité que *crainte*. Cependant on n'est point blessé, quand on parle d'une femme d'entendre dire, *je l'ay plainte dans son malheur*, & si l'on dit *je l'ay tou-jours crainte*, cela fait peine à l'oreille.

REMARQUE.

De certains noms que nous avons en nostre langue, qui ont tout ensemble une signification active, & une passive.

NOus avons désja remarqué de certains mots qui ont la terminaison active & la signification passive, & d'autres qui ont la terminaison passive, & la signification active: Mais en voicy d'autres, qui ont un double usage, & une signification active & passive tout ensemble. Par exemple, *estime*, est un mot qui se dit avec le pronom possessif & de *l'estime que l'on a de moy*, & de *l'estime que j'ay d'un autre*. Voicy comment. *Mon estime n'est pas une chose dont vous puissiez tirer grand avantage*. Icy, *estime*, est dans une signification active eu esgard à moy; car il veut dire *l'estime que je fais de vous*, & si je dis *mon estime ne depend pas de vous*, il est dans une signification passive; car il veut dire *l'estime que l'on fait* ou *que l'on peut faire de moy*. Il en est de mesme de cet autre mot *ayde*, par exemple *mon ayde vous est inutile*, car icy il a un usa-

ge actif & veut dire, *l'ayde que je vous puis donner*, & si je dis *venez à mon ayde*, il a un usage passif, & veut dire *l'ayde que l'on me donnera*, & non pas *celle que je donneray*. Ainsi de *secours*, *mon secours vous est inutile*, & *venez à mon secours*. Ainsi d'*opinion*; sans le possessif, comme *il est mort dans l'opinion de Copernicus*, a un sens actif, c'est à dire qu'*il avoit l'opinion de Copernicus*, & *il est mort dans l'opinion de sainteté* a un sens passif, qui veut dire, qu'*on a creu qu'il estoit mort saint*. Et ainsi de plusieurs autres. Cette observation est curieuse, & digne de celuy que j'ay nommé *un des plus grands Genies de nostre langue*. Je la tiens de luy avec plusieurs autres choses, qui rendront ces Remarques plus utiles & plus agreables; & pleust à Dieu qu'il les eust pû toutes voir, comme il eust fait sans doute, si son loisir eust secondé sa bonté, & si tout ce que nous avons d'excellens hommes en France pour les belles lettres & pour l'exquise érudition, ne partageoient tout son temps avec son Heroine, avec ses amis, & l'élite de la Cour.

OBSERVATION.

ON a approuvé ce que dit M. de Vaugelas sur ces deux mots *aide* & *secours*, qui ont tous deux un usage actif, & un usage passif; mais on ne croit pas que ce soit bien parler que de dire, *mon estime ne dépend point de vous*, pour *l'estime qu'on peut avoir pour moy*. On ne dit pas bien non plus, *il est mort dans l'opinion de sainteté*, il faut dire, *en opinion de sainteté*, ou plustost *en odeur de sainteté*.

REMARQUE.

Prendre à tesmoin.

ON demande s'il faut dire *je vous prens tous à tesmoin*, ou *je vous prens tous à tesmoins* avec une *s*,

au pluriel. Cette question fut faite dans une celebre compagnie, où tout d'une voix on fut d'avis, qu'il falloit dire, *je vous prens tous à tesmoin*, au singulier. Quelques-uns seulement adjousterent, qu'ils ne condamneroient pas tout à fait le pluriel *à tesmoins*, mais que l'autre estoit incomparablement meilleur, & plus François. Celuy qui proposa le doute trouvant tout le monde d'une opinion, comme d'une chose indubitable, fit bien voir neanmoins qu'il y avoit lieu de douter. Il avoit pour luy la regle ordinaire, qui veut qu'aprés *tous*, au pluriel, le substantif qui s'y rapporte, soit pluriel aussi. Et de fait, on ne diroit jamais *je vous reçois tous pour tesmoin*, mais *pour tesmoins*. A cela on respondoit, qu'il n'estoit pas icy question de la regle ny de l'exemple, mais de l'Usage, qui vouloit que l'on dist *à tesmoin*, & non pas *à tesmoins*. Sa replique sembloit encore plus forte; car il disoit que si c'estoit l'Usage, il donnoit les mains; mais que c'estoit là le nœud de la question, de sçavoir si c'estoit l'Usage où non, parce que l'*s*, finale n'ayant gueres accoustumé de se prononcer en nostre langue, & particulierement en ce mot, où l'on n'apperçoit comme point de difference pour la prononciation entre le singulier & le pluriel; car *un faux tesmoin* & *les faux tesmoins*, se prononcent tous deux également sans *s*, on ne pouvoit pas determiner si l'Usage estoit pour *tesmoin*, ou pour *tesmoins*; Et par consequent l'Usage n'estant point declaré, il s'en falloit tenir à la grammaire & à l'analogie, ausquelles on a accoustumé d'avoir recours, dans ces incertitudes; *in dubiis vocibus*, dit un grand homme, *analogiam loquendi magistram ac ducem sequemur*, & ainsi il falloit dire *à tesmoins*, & non pas *à tesmoin*. A cette replique on repartit qu'*à tesmoin*, se prenoit là adverbialement, & indeclinablement, comme nous en avons plusieurs exem-

ples en nostre langue, qui sont semez dans ces Remarques, & entre autres celuy-cy, *elle se fait fort de cela*, & *ils se font fort*, & non pas *elle se fait forte*, ny *ils se font forts*. Et pour ne sortir pas mesme de la phrase, dont il s'agit, on allegua pour une preuve convaincante de cette adverbialité, s'il faut user de ce mot, que nous disons, *je vous prens tous à partie*, au singulier, & non pas *je vous prens tous à parties*, au pluriel, & que cela est si vray qu'il n'y a personne qui en doute. On y en ajoustoit encore un autre, qui est *je vous prens tous à garent*, & non pas *à garens*. Sans ces deux exemples, j'aurois esté d'avis d'une chose dont je ne m'avisay pas alors ny personne, mais qui m'est tombée depuis dans l'esprit, qui est que *tesmoin*, en cet endroit-là, signifie *tesmoignage*; Et il ne faut point d'autre preuve pour faire voir qu'il se prend quelquefois pour cela que cette clause si ordinaire *en tesmoin dequoy j'ay signé la presente*, où l'on ne peut pas dire, que *tesmoin*, ne signifie *tesmoignage*, si l'on veut que ces mots ayent quelque sens. Mais ces autres deux *à partie*, & *à garent*, me ferment la bouche. Ce mot *tesmoin*, est encore indeclinable, & comme adverbe en cette phrase, *tesmoin tous les anciens Philosophes*, *tesmoin tous les Peres de l'antiquité*; car asseurement il faut dire *tesmoin*, & non pas *tesmoins*, comme l'on dit *excepté*, ou *reservé cent personnes*, & non pas *exceptées*, ou *reservées cent personnes*. Ce qui confirme extrémement, qu'en cette phrase *les prendre tous à tesmoin*, *tesmoin*, est adverbial & indeclinable.

OBSERVATION.

On a esté de l'avis de M. de Vaugelas sur cette Remarque. On n'a pas pourtant trouvé qu'il eust lieu de dire qu'on n'apperçoit point de difference pour la prononciation entre *un faux tesmoin*, & *les faux tesmoins*. La derniere syllabe de *tesmoin*

au singulier est breve, & elle est longue dans *tesmoins* au pluriel.

REMARQUE.

Pardonnable.

ON abuse souvent de ces adjectifs verbaux. Nous avons fait une Remarque de ceux-là, qui est *faisable*, qu'un Autheur celebre a employé pour une chose qu'on a permission de faire, quoy qu'il n'ait jamais cette signification, & qu'il veüille dire seulement *ce qui est possible*, & non pas *ce qui est permis*. J'ay veu un autre Autheur abuser aussi d'un autre adjectif verbal, qui est *pardonnable*; car il dit *je ne serois pas pardonnable*, pour dire *je ne serois pas digne de pardon*, ou *je ne meriterois point de pardon*. *Pardonnable* ne se dit jamais des personnes, mais seulement des choses, comme *cette faute n'est point pardonnable*, *cela ne seroit pas pardonnable*, & non pas *je ne serois pas pardonnable.*

Excusable, se dit & des personnes & des choses, comme *vous n'estes pas excusable*, & *c'est une faute qui n'est pas excusable. Consolable* & *inconsolable*, se disent & de la douleur & de la personne affligée.

OBSERVATION.

ON a désja dit dans une des Remarques précedentes, que *faisable* se disoit, & pour ce qu'*il est permis*, & pour ce qu'*il est possible de faire*. M de Vaugelas a parlé fort juste, sur l'employ de ces deux mots *pardonnable* & *excusable*; mais on ne croit pas que *Consolable* se dise de la douleur aussi bien que la personne affligée.

REMARQUE.

REMARQUE.

Qu'il y a une grande difference entre la pureté & la netteté du stile. *Et premierement*, de la pureté.

LA plusspart du monde confond ces deux choses, qui neanmoins sont fort differentes & n'ont rien de commun. La pureté du langage & du stile consiste ***aux mots, aux phrases, aux particules***, & ***en la syntaxe.*** Et la netteté ne regarde que ***l'arrangement, la structure, ou la situation des mots, & tout ce qui contribuë à la clarté de l'expression.*** Examinons maintenant par le menu l'un & l'autre, & pour commencer par *la pureté*, voyons les quatre parties qui la composent, mais auparavant disons, qu'il n'y a qu'à éviter le barbarisme & le solecisme pour escrire purement. Le barbarisme est ***aux mots, aux phrases, & aux particules***; & le solecisme est ***aux declinaisons, aux conjugaisons, & en la construction.***

OBSERVATION.

ON n'a trouvé rien à dire sur cette remarque ni sur les autres observations suivantes de M. de Vaugelas. Elles sont trés-judicieuses, & chacun en doit profiter selon son genie.

REMARQUE.

Du barbarisme, premier vice contre la pureté.

POur les mots, on peut commettre un barbarisme en plusieurs façons, ou en disant un mot qui n'est point François, comme *pache*, pour *pacte*, ou *paction*, ou un mot qui est François en un sens & non pas en l'autre, comme *lent* pour *humide*; *sortir* pour *partir*, ou qui a esté

Eeee

en usage autrefois, mais qui ne l'est plus, comme *ains*, comme *ainsi soit*, & une infinité d'autres, ou enfin un mot, qui est encore si nouveau, & si peu estably par l'Usage, qu'il passe pour barbarisme, à moins que d'estre adoucy par un, *s'il faut ainsi parler*, *si j'ose user de ce mot*, ou quelque autre terme semblable, comme nous avons dit ailleurs; Ou bien en se servant d'un adverbe pour une préposition, comme de dire *dessus la table*, pour *sur la table*, *dessous le lit*, pour *sous le lit*, *dedans le lit*, pour *dans le lit*; ou en disant au pluriel un nom, qui ne se dit bien qu'au singulier, comme *bonheurs*, ou au contraire, comme *delice*, pour *delices*.

Pour les phrases, en usant d'une phrase, qui n'est pas Françoise, comme *élever les mains vers le Ciel*, au lieu de dire *lever les mains au Ciel*; *Je m'en suis fait pour cent pistoles*, comme disent les Gascons, pour dire *j'ay perdu cent pistoles au jeu*. Non pas qu'il ne soit permis de faire quelquefois des phrases nouvelles avec les precautions que nous avons marquées en quelque endroit de ce livre, au lieu qu'il n'est jamais permis de faire de nouveaux mots, nonobstant cet oracle Latin,

Licuit sempérque licebit
Signatum præsente nota producere verbum:

parce que cela est bon en la langue Latine, & plus encore en la Grecque, mais non pas en la nostre, où jamais cette hardiesse n'a reüssi à qui que ce soit, au moins en escrivant; car en parlant on sçait bien qu'il y a de certains mots que l'on peut former sur le champ, comme *brusqueté*, *inaction*, *impolitesse*, & d'ordinaire les verbaux qui terminent en *ent* comme *criment*, *pleurement ronflement*, & encore n'est-ce qu'en raillerie. Outre que ce passage du Poëte ne permet que d'estendre des mots qui sont

désja faits, & non pas d'en faire de tout nouveaux, qui est ce qui ne nous est point du tout permis, tesmoin le mauvais succés qu'ont eu tous les mots que Ronsard, Monsieur du Vair & plusieurs autres grands personnages ont inventez pensant enrichir nostre langue: Mais en matiere de phrases c'est un barbarisme pour l'ordinaire de quitter celles qui sont naturelles & usitées par tous les bons Autheurs, pour en faire à sa fantaisie de toutes entieres, ou changer en partie celles qui sont de la langue, & de l'Usage.

C'est aussi *un barbarisme de phrases*, que d'user de celles qui ont esté en usage autrefois, mais qui ne le sont plus, comme vous en pouvez voir un grand nombre dans Amyot. Et encore d'user de celles qui ne font presque que de naistre, & que l'usage n'a pas encore bien authorisées.

Pour les particules, c'est un barbarisme de laisser celles qu'il faut mettre. Il en faut donner des exemples en toutes les parties de l'Oraison, qui en sont capables, comme *aux articles*, *aux pronoms*, *aux adverbes & aux prépositions*. Aux articles, si l'on dit, *les peres & meres sont obligez*, &c. au lieu de dire *les peres & les meres sont obligez*; si l'on dit *pour les aimer & cherir* au lieu de dire *pour les aimer & les cherir*; si l'on dit, *ils sont obligez de faire & dire tout ce qu'ils pourront*, au lieu de, *ils sont obligez de faire & de dire*; si l'on dit *avant que mourir*, au lieu de dire *avant que de mourir*; & ainsi de beaucoup d'autres.

Aux pronoms, si par exemple on dit, *aussi tost cette lettre receuë, ne manquerez de faire telle chose*, au lieu de dire *vous ne manquerez*, si l'on dit *ses pere & mere*, au lieu de dire *son pere & sa mere*; *ses habits & joyaux*, au lieu de dire *ses habits & ses joyaux*; si l'on dit, *nos amis & ennemis*, au lieu de dire *nos amis & nos ennemis*.

Aux adverbes, si l'on dit par exemple, *il ne manquera de faire son devoir*, au lieu de dire, *il ne manquera pas* ou *il ne manquera point de faire son devoir*; car c'est une espece de barbarisme insupportable en nostre langue, que d'obmettre les *pas*, & les *point*, où ils sont necessaires; si l'on dit, *il est si riche & liberal*, au lieu de dire, *il est si riche, & si liberal*, si l'on dit, *il est plus juste & facile de faire telle chose*, au lieu de dire, *il est plus juste & plus facile de faire*, & ainsi de plusieurs autres.

Aux prépositions, comme si l'on dit, *par avarice & orgueil*, au lieu de dire *par avarice & par orgueil*; si l'on dit, *se venger sur l'un & l'autre*, au lieu de dire, *sur l'un & sur l'autre*, & plusieurs autres semblables.

Mais c'est une autre sorte de barbarisme, de *mettre des particules où il n'en faut point*. Il est vray qu'il n'arrive que tres-rarement en comparaison de l'autre, qui les obmet quand il les faut mettre, ce vice estant tres-commun parmy la foule des mauvais Escrivains. Voicy quelques exemples des particules, comme si l'on dit *du depuis*, pour dire *depuis*; *en aprés*, ou *par aprés*, pour *aprés*; si l'on dit, *il supplioit avec des larmes*, au lieu de dire *avec larmes*, & quelques autres semblables. Voila quand au barbarisme.

REMARQUE.

Du solecisme, second vice contre la pureté.

ET pour le solecisme, qui a lieu *dans les declinaisons, dans les conjugaisons, & dans la construction*, voicy des exemples de tous les trois. *Aux declinaisons*, par exemple si l'on dit *les esvantaux*, au lieu de dire, *les esvantails*, ou *les esmails*, au lieu de dire, *les esmaux*, mais il est tres-rare en ce genre, & il n'y en a comme point.

Aux conjugaisons, il a bien plus d'estenduë; car combien y en a-t-il qui y pechent en parlant, mettant des *i*, pour des *a*, & des *a* pour des *i*, comme on fait en plusieurs endroits du préterit simple, quand on dit par exemple *j'alla*, pour *j'allay*, *il allit*, pour *il alla*, & en un autre temps *nous allissions*, pour *nous allassions*; J'ay dit en parlant, parce qu'en escrivant, je n'ay point encore veu de si monstrueux Escrivains, qui fasse des fautes si enórmes. Combien y en a-t-il qui disent *j'ay sentu*, pour *j'ay senty*, *cueillit* & *recueillit*, pour *cueille*, & *recueille*, *conduit*, *reduit*, au préterit definy, pour *conduisit*, & *reduisit*, *faisions* à l'optatif, & au subjonctif pour *fassions*, *vous mesdites*; pour *vous medisez*, *il faillira faire*, pour *il faudra faire*. Toute la Normandie dit ce dernier. *Resoudons*, pour *resolvons*; car le *d*, du verbe *resoudre*, ne se garde point dans la conjugaison, que là où il y a une *r* aprés, comme *resoudray*, *resoudrois*, &c. & une grande quantité d'autres de cette nature qu'on trouvera semez par cy, par là dans mes Remarques.

Tout cela sont des fautes contre la pureté du langage; Quelques-uns disputent s'il les faut appeller solecismes, ou barbarismes; mais n'estant question que du nom, il importe peu; car que ce soit l'un, ou que ce soit l'autre, il le faut également éviter pour parler & escrire purement, quoy que selon mon avis on doive plustost appeller solecisme que barbarisme des fautes dans les declinaisons, & dans les conjugaisons, puis qu'elles sont une partie principale de la Grammaire, contre laquelle il me semble qu'on ne peut pecher, que ce ne soit proprement un solecisme.

Quand au solecisme qui se fait *dans la construction*, il comprend toutes les fautes qui se commettent contre les

regles de la syntaxe ; *aux articles*, *aux noms*, *aux pronoms*, *aux verbes*, *aux participes*, *& aux prépositions* ; mais il faut noter, que ce n'est qu'en tant qu'un mot a du rapport à un autre, parce qu'estant consideré seul en soy mesme, c'est un solecisme d'un mot, ou mal decliné, ou mal conjugué, & non pas un solecisme de construction, ou de syntaxe.

Aux articles, en les mettant quand il ne les faut pas mettre, comme quand on dit de la Loire, *je n'ay point de l'argent*, au lieu de dire *je n'ay point d'argent*, ou en ne les mettant pas quand il les faut mettre, comme quand on dit *j'ay d'argent*, au lieu de dire, *j'ay de l'argent.*

Aux noms, comme de faire masculin un nom qui est feminin, par exemple si l'on dit *un grand erreur*, au lieu de dire *une grande erreur*, ou de faire feminin un nom qui est masculin, comme de dire *la navire*, que l'on disoit autrefois, au lieu de dire *le navire.*

Aux pronoms, de mesme, comme quand toutes les femmes & de la Cour & de la ville disent à Paris en parlant de femmes, *ils y ont esté*, *ils y sont*; au lieu de dire *elles y ont esté*, *elles y sont*, & *j'iray avec eux*, au lieu de dire *avec elles.* Ou bien quand on met un pronom singulier avec un pluriel, comme quand on dit, *il faut que ces gens-là prennent garde à soy*, au lieu de dire *prennent garde à eux.* Ou bien quand on se sert du pronom relatif *qui*, en certains cas au lieu du pronom *lequel*, comme quand on dit *c'est un ouvrage à qui l'on donne de grandes loüanges*, *c'est une table sur qui je me couche* au lieu de dire, *c'est un ouvrage auquel on donne de grandes loüanges*, *c'est une table*, *sur laquelle je me couche*, & mieux encore, *où je me couche.*

Aux verbes, par exemple, quand le participe passif du preterit ne respond pas au genre & au nombre du substantif, qui le precede, comme si l'on dit *la lettre que j'ay receu*,

au lieu de dire *la lettre que j'ay receuë*, & *les maux que vous m'avez fait*, au lieu de dire *les maux que vous m'avez faits*. Ou quand on manque dans ces preterits composez en quelqu'une des façons que j'ay remarquées en son lieu, j'entens de celles qui ne sont point contestées, & qui passent pour fautes sans contredit. Ou quand on met le verbe au singulier aprés un nom collectif qui est suivy d'un genitif pluriel, comme si l'on dit, *une infinité de gens se perd*, au lieu de dire *se perdent*, ou bien au contraire quand le genitif est singulier, comme *une infinité de monde se perdent*, au lieu de dire *se perd*, & en beaucoup d'aures façons encore, qui seroient trop longues à mettre icy, & don plusieurs ont esté touchées dans ces Remarques.

Aux participes, comme quand on les employe au lieu des gerondifs, par exemple si je dis *les hommes ayans reconnu*, au lieu de dire *ayant reconnu*, au gerondif, qui est indeclinable en François. Ou quand on joint les participes pluriels terminez en *ans*, qui sont masculins avec des feminins, comme *les femmes ayans leurs maris*; En cette exemple *ayans*, au pluriel ne peut convenir avec *femmes*, qui est feminin, & l'on ne peut dire *ayantes*, qui n'est pas François. Il faut dire *ayant*, au gerondif. Il en est de mesme d'*estant*; car il ne faut pas dire *les hommes estans marris*, mais *estant marris*, ny *les femmes estans marries*, mais *estant marries*. Et aux verbes actifs, il ne faut pas se servir pour les feminins, du participe masculin, comme par exemple il ne faut pas dire, *c'est une femme si ponctuelle & si examinant toutes choses*; car asseurement le participe present actif, comme *examinant*, n'est point du genre commun, mais seulement masculin, & ne convient point à la femme. Voyez la Remarque, que j'en ay faite, où l'on trouvera comme il faut dire. Ou enfin, quand on ne don-

ne pas au participe le regime de son verbe, comme si en ces verbes *prier*, *favoriser*, qui ne regissent plus maintenant que l'accusatif, on faisoit regir le datif à leurs participes, & que l'on dist par exemple *priant à Dieu*, & *favorisant à son amy*. Et enfin *aux prépositions*, quand on leur donne des articles, qui ne leur conviennent pas, comme quand on dit *au travers le corps*, au lieu de dire, *au travers du corps*, ou *à travers le corps*. Et c'estoit encore un solecisme du temps de M. Coëffeteau de dire *à travers du corps*, mais aujourd'huy l'Usage commence à l'authoriser, quoy que les meilleurs Autheurs ne s'en servent point encore, & que je ne voudrois pas estre des premiers à m'en servir. C'est encore un solecisme dans les prépositions de dire par exemple *auprés le Palais*, au lieu de dire *auprés du Palais*. Mais le plus grand & le plus grossier de tous, c'est de mettre l'article de l'ablatif pluriel aprés la préposition, *en*, comme par exemple de dire, *en les affaires du monde* au lieu de dire *aux affaires du monde*, ce qui est pourtant familier à un Escrivain moderne, qui d'ailleurs est digne de recommandation.

REMARQUE.

De la netteté du stile.

APrés avoir parlé *de la pureté*, il reste à parler *de la netteté du stile*, laquelle consiste comme j'ay dit, en l'arrengement des mots, & en tout ce qui rend l'expression claire & nette ; car je n'entens pas traiter icy de la netteté du raisonnement qui est la partie essentielle du discours, sans laquelle avec toute la pureté & la netteté de langage on est insupportable, la raison n'estant pas moins essentielle au stile, qu'à l'homme. Un langage pur, est

est ce que Quintilien appelle *emendata oratio*, & un langage net, ce qu'il appelle, *dilucida oratio*. Ce sont deux choses si differentes, qu'il y a une infinité de gens, qui escrivent nettement, c'est à dire clairement & intelligiblement en toutes sortes de matieres, s'expliquant si bien qu'à la simple lecture on conçoit leur intention, & neanmoins il n'y a rien de si impur que leur langage. Comme au contraire, il y en a qui escrivent purement, c'est à dire sans barbarisme & sans solecisme, & qui neanmoins arrangent si mal leurs paroles & leurs periodes, & embarrassent tellement leur stile, qu'on a peine à les entendre. Mais le nombre de ces derniers est fort petit en comparaison de celuy des autres, qui est presque infiny. Il est vray que ceux qui n'escrivent pas purement, mais qui escrivent nettement ont cette avantage sur les autres, qu'ils peuvent apprendre la pureté du langage par la lecture des bons Autheurs, & par la frequentation des personnes sçavantes en cette matiere ; au lieu que ceux qui n'escrivent pas nettement en ce qui est de l'arrangement des mots, sont presque incorrigibles, soit que ce défaut de les mal arranger procede du vice de l'oreille, ou de celuy de l'imagination, ou de tous les deux ensemble, qui sont deux choses que l'art donne rarement, quand la nature les refuse. Un des plus celebres Autheurs de nostre temps que l'on consultoit comme l'oracle de la pureté du langage, & qui sans doute y a extrémement contribué, n'a pourtant jamais connu la netteté du stile, soit en la situation des paroles, soit en la forme & en la mesure des periodes, pechant d'ordinaire en toutes ces parties, & ne pouvant seulement comprendre ce que c'estoit que d'avoir le stile formé qui en effet n'est autre chose que de bien arranger ses paroles, & de bien former & lier ses periodes. Sans doute cela luy

venoit de ce qu'il n'eſtoit né qu'à exceller dans la poëſie, & de ce tour incomparable de vers, qui pour avoir fait tort à ſa proſe, ne laiſſeront pas de le rendre immortel? Je dois ce ſentiment à ſa memoire, qui m'eſt en ſinguliere veneration, mais je dois auſſi ce ſervice au public d'avertir ceux qui ont raiſon de l'imiter en d'autres choſes, de ne l'imiter pas en celle-cy.

Donnons des exemples de ces tranſpoſitions *ſi vous reſervez l'honneur de vos bonnes graces à celuy qui les deſire avec plus d'affection, je ne penſe point qu'il y en ait un, qui plus que luy ſe doive juſtement promettre la gloire d'y parvenir.* Voyez je vous prie l'embarras de ces dernieres paroles, qui ſont aprés le ſecond *qui*, *qui plus que luy ſe doive juſtement promettre la gloire d'y parvenir*, au lieu de dire, *qui doive plus juſtement que luy ſe promettre la gloire, &c.* ou bien *qui plus juſtement que luy ſe doive promettre la gloire.* En voicy un autre: *ils firent les uns & les autres ſi bien*, au lieu de dire *ils firent ſi bien les uns, & les autres*, ou *les uns & les autres firent ſi bien.* Et encore celuy-cy. *C'eſtoit du bled que les Siciliens en l'honneur de C. Flaminius & de ſon pere avoient fait apporter de Rome*, au lieu de dire *du bled que les Siciliens avoient fait apporter de Rome en l'honneur de C. Flaminius & de ſon pere.* Et celuy-cy encore, *entre les perſonnes que voſtre bienveillance a par le paſſé jamais obligées*, au lieu de dire, *que voſtre bienveillance a jamais obligées par le paſſé*, ou bien *entre les perſonnes que voſtre bienveillance a jamais obligées*, ſans ajouſter *par le paſſé*, & encore, *où eſt allée cette crainte de Dieu, qui ſi exactement vous a touſjours fait conformer à ſes volontez?* au lieu de dire *qui vous a touſjours fait conformer ſi exactement à ſes volontez*; car cet *exactement*, ne ſe rapporte point *à la crainte de Dieu, qui vous*

a tousjours fait, mais *à conformer*, qui se rapporte à la personne à qui l'Autheur parle, & cependant de la façon qu'il est situé, il ne se peut joindre avec *conformer*.

C'est donc le premier vice opposé à la netteté du stile, que la mauvaise situation des mots. Il y en a de deux sortes, l'une simple, comme est celle de tous les exemples que nous venons de donner, que j'appelle ainsi non pas qu'elle soit la moins vicieuse, car au contraire, c'est celle qui l'est davantage & qui se fait le plus remarquer, mais parce que les mots y sont simplement transposez & considerez en eux-mesmes sans avoir aucun rapport aux autres mots, & sans blesser en rien la construction grammaticale, comme en l'exemple allegué, *il n'y en a point qui plus que luy se doive justement promettre la gloire*, &c. ces mots, *plus que luy*, qui sont si mal situez, ne choquent point pourtant la sintaxe ny les regles de la Grammaire, parce qu'ils n'ont aucun rapport vicieux ny avec ceux qui précedent, ny avec ceux qui suivent, mais seulement ont tout leur défaut en eux-mesmes. Au lieu que l'autre espece de mauvaise situation, n'est vicieuse que selon le rapport qu'elle a aux autres mots, comme par exemple si je dis *il ne se peut taire, ny parler*, je ne parle pas nettement, il faut dire *il ne peut se taire ny parler*, parce qu'encore qu'*il ne se peut taire*, soit bien dit, à s'arrester là, & mieux dit que ne seroit, *il ne peut se taire*, qui pourtant ne seroit pas mauvais, mais moins bon que l'autre, à cause qu'il est beaucoup moins dans l'Usage, si est-ce qu'estant suivy d'un autre verbe, & ne s'arrestant pas là, il faut arranger les paroles en sorte que le verbe qui regit les deux infinitifs, ait sa construction nette avec l'un & avec l'autre. Ce qui ne se fait pas en cet exemple; car *peut*, est le verbe qui regit les deux infinitifs *taire & parler*, & il n'est pas possible qu'il les

regisse comme il faut, qu'en mettant *se*, aprés *peut*, & disant *il ne peut se taire ny parler*; parce que *se peut* ne s'accorde point icy avec *parler*. Que si le second infinitif veut la mesme construction que le premier, comme *il ne se peut taire ny fascher*, alors il faut dire *il ne se peut taire*, & non pas *il ne peut se taire*, tant à cause que cette façon de parler, *il ne se peut taire*, est meilleure comme plus usitée, que l'autre, & que rien n'empesche qu'on n'en use, puis qu'elle convient aux deux infinitifs, que parce que ce seroit mal parler de dire *il ne peut se taire ny fascher*, & qu'il faut dire *il ne peut se taire ny se fascher*. Je pourrois bien alleguer d'autres exemples, mais je veux abreger ce discours, en ajoustant seulement qu'il y a cette difference entre ces deux especes de mauvaise situation, que la premiere choque l'oreille & non pas la construction grammaticale, & que la derniere au contraire, choque la construction grammaticale, & non pas l'oreille si elle n'est sçavante & delicate en ces matieres.

Le second vice contre *la netteté du stile*, c'est la mauvaise structure, & il y en a de plusieurs sortes. Mais avant que de les dire, on remarquera qu'il y a cette difference entre la mauvaise situation, & la mauvaise structure, qu'en la premiere il n'y a rien à ajouster ny à diminuer, mais seulement à changer & mettre en un lieu ce qui est en un autre, hors de sa situation naturelle; Au lieu qu'en la mauvaise structure il y a tousjours quelque chose à ajouster, ou à diminuer, ou à changer non pas simplement pour le lieu, mais pour les mots. Voyons-en maintenant des exemples de toutes les façons. Et premierement pour *ajouster*, en voicy un beau que je trouvay hier à l'ouverture d'un livre *selon le sentiment du plus capable d'en juger de tous les Grecs*. Je dis que ce n'est pas escrire nette-

ment, parce que ces mots *de tous les Grecs*; sont trop esloignez de *capable*, duquel ils sont regis & veulent estre mis immediatement aprés. Qui si vous les mettez immediatement aprés *capable*, & que vous disiez *selon le sentiment du plus capable de tous les Grecs d'en juger*, vous n'escrirez pas encore nettement, parce que ces mots *d'en juger*, veulent estre mis immediatement aprés *capable*, dont il est regi, & comme ils ne peuvent pas tous deux remplir cette mesme place il s'ensuit que cette expression ne peut estre nette, qu'en ajoustant quelques paroles, & disant ainsi *selon le sentiment de celuy de tous les Grecs, qui estoit le plus capable d'en juger*. Pour *diminuer*, en voicy un du mesme Autheur, *en cela plusieurs abusent tous les iours merveilleusement de leur loisir.* Cela n'est pas escrit nettement, il y a trop de mots pour un seul verbe; car les verbes dans les periodes ou dans leurs membres sont comme la chaux, & les autres parties de l'Oraison, comme le sable, de sorte que lors qu'on environne un verbe seul de plusieurs mots, on peut dire que c'est du sable sans chaux, *arena sine calce*, comme l'Empereur Caligula appelloit le stile de Seneque. Dont pour former cette periode *en cela plusieurs abusent tous les jours merveilleusement de leur loisir*, & la rendre nette, il en faut oster quelque chose, & dire *en cela plusieurs abusent tous les jours de leur loisir*, ou *en cela plusieurs abusent merveilleusement de leur loisir.*

Pour *changer*, non pas de lieu, mais de mot, en voicy un exemple; car pour abreger il suffit d'en donner un, *il travaille extrémement proprement.* J'entens tous les jours à la Cour de ces façons de parler, où l'on joint deux adverbes de mesme terminaison, & je m'estonne que ceux qui le disent ne s'apperçoivent point d'une si grande rudesse.

Mais outre cela, c'est encore un vice contre la netteté, qui demande que l'on change un de ces adverbes, & que l'on die *il travaille fort proprement*. On peut aussi se servir de *tres*-superlatif, & au lieu de dire *il escrit extrémement elegamment*, on dira *il est escrit fort elegamment* ou *tres-elegamment*; mais deux adverbes de suite de cette mesme terminaison sont contraires à la netteté.

Mais c'est encore un autre vice bien plus grand contre la netteté de donner un mesme regime à deux verbes qui demandent deux regimes differens, comme de dire *il a embrassé & donné le baiser de paix à son fils*; car *embrassé*, veut un accusatif, & donné un datif. Il faut donc mettre deux verbes qui ayent mesme regime, comme *il a embrassé & baisé son fils*. Ce mesme vice se peut encore rencontrer dans les divers genres des noms.

REMARQUE.

Des équivoques.

LE plus grand de tous les vices contre la netteté, ce sont les équivoques, dont la plus-part se forment *par les pronoms relatifs, demonstratifs, & possessifs*; les exemples en sont si frequens dans nos communs Escrivains, qu'il est superflu d'en donner; neanmoins comme ils font mieux entendre les choses, j'en donneray un de chacun; *du relatif*, comme *c'est le fils de cette femme, qui a fait tant de mal*. On ne sçait si ce *qui*, se rapporte à *fils*, ou à *femme*, de sorte que si l'on veut qu'il se rapporte au *fils*, il faut mettre *lequel*, au lieu de *qui*, afin que le genre masculin oste l'équivoque. En l'autre relatif de mesme. En voicy un bel exemple d'un celebre Autheur, *qui trouverez vous, qui de soy-mesme ait borné sa domination, &*

n'ait perdu la vie sans quelque dessein de l'estendre plus avant? Au sens on voit bien que *l'estendre* se rapporte à *domination*, & non pas à *vie*, mais parce qu'*estendre*, est propre aux deux substantifs qui le précedent, & que *vie* est le plus proche, il fait équivoque & obscurité. Il y en a encore un autre bel exemple dans le mesme Escrivain, *je vois bien que de trouver de la recommandation aux paroles, c'est chose que malaisément je puis esperer de ma fortune; Voila pourquoy je la cherche aux effets.* Cela est équivoque; car selon le sens il se rapporte à *recommandation*, & selon la construction des paroles il se rapporte à *fortune*, qui est le substantif le plus proche, & qui convient à *fortune*, aussi bien qu'à *recommandation*.

Aux pronoms possessifs, comme *il a tousjours aimé cette personne au milieu de son adversité*. Ce *son* est équivoque; car on ne sçait s'il se rapporte à *cette personne*, ou à *il*, *qui est celuy qui a aimé*. Quel remede? il faut donner un autre tour à la phrase, ou la changer.

Aux demonstratifs, comme dans cet exemple tiré d'un celebre Autheur escrivant pour une femme, *ce sont deux choses que mal aisément les paroles seront capables de vous representer, toutefois puis qu'à faute de mieux, je suis contrainte de les employer, vous me ferez s'il vous plaist cet honneur de les en croire, & vous asseurer, Monsieur, qu'entre celles que vostre bienveillance a par le passé jamais obligée, & qu'elle obligera jamais à l'avenir, il n'y en a pas une à qui je ne me fasse avec raison ceder la gloire d'estre vostre bien humble servante.* Qui ne voit que ces mots *qu'entre celles* font une équivoque notable, & qu'il n'y a personne qui ne les entendist *des paroles*, dont il a tousjours parlé auparavant, & neanmoins elles ne s'entendent de rien moins que cela, mais *des personnes*, c'est pourquoy il faut dire *qu'entre les personnes*.

Les équivoques, se font aussi quand un mot qui est entre deux autres se peut rapporter à tous les deux, comme en cette periode d'un celebre Autheur, *mais comme je passeray par dessus ce qui ne sert de rien, aussi veux-je bien particulierement traiter ce qui me semblera necessaire*. Le *bien*, se rapporte à *particulierement*, & non pas à *veux-je*, c'est pourquoy pour escrire nettement, il falloit mettre, *aussi veux-ie traiter bien particulierement, &c.* & non pas *aussi veux-je bien particulierement traitter*.

Les équivoques, se font encore quand on met quelques mots entre ceux qui ont du rapport ensemble, & que neanmoins les derniers se peuvent rapporter à ceux qui sont entre deux. L'exemple le va faire entendre, comme si l'on dit *l'Orateur arrive à sa fin. qui est de persuader, d'une façon toute particuliere, &c.* L'intention de celuy qui parle ainsi, est que ces mots *d'une façon toute particuliere*, se rapportent à ceux-cy *arrive à sa fin*, & neanmoins comme ils sont placez, il semble qu'ils se rapportent à *persuader*. Il faudroit donc dire *l'Orateur arrive d'une façon toute particuliere à sa fin, qui est de persuader*, & l'on a beau mettre une virgule aprés *persuader*, elle ne sert de rien pour l'oreille, & quoy que pour la veuë, elle serve de quelque chose, & fasse voir que *d'une façon toute particuliere*, ne se rapporte pas à *persuader*, car il ne faudroit point de virgule, si est-ce qu'elle n'est pas suffisante de lever entierement l'équivoque. Un de nos fameux Autheurs commence ainsi cette belle lettre, qui est le chef-d'œuvre de sa prose. *Ne pouvant aller à Saint Germain si tost que je desirois pour une affaire qui m'est survenuë*. On ne sçait s'il veut dire, qu'il luy estoit survenu une affaire, pour laquelle il desiroit aller à Saint Germain, ou bien qu'il ne pouvoit aller à Saint Germain à cause d'une affaire qui luy estoit survenuë;

nuë ; si au lieu de *pour une affaire*, il eust mis *à cause d'une affaire* il eust levé l'équivoque. Neanmoins ce grand homme avoit accoustumé de dire parlant de la clarté avec laquelle il se faut expliquer, que si l'on relisoit deux fois l'une de ses periodes, ou l'un de ses vers, il vouloit que ce fust pour les admirer, & pour le plaisir qu'il y a de repeter les belles choses, & non pas pour chercher ce qu'il vouloit dire. Certes il faut donner cette loüange à M. Coëffeteau, & je doute qu'on la puisse donner aux meilleurs Autheurs de l'antiquité, qu'en tant de volumes qu'il a faits, il ne s'y trouvera pas une seule periode, qu'il faille relire deux fois pour l'entendre.

Ce ne seroit jamais fait de vouloir marquer toutes les sortes d'équivoques, qui se peuvent faire en escrivant, & qui sont autant de fautes contre la netteté. Quintilien dit que le nombre en est infini. Je sçay bien qu'il y en a quelques-unes que l'on ne peut éviter, & que les plus excellens Autheurs Grecs & Latins nous en fournissent des exemples ; On a accoustumé de dire pour les excuser que le sens supplée au défaut des paroles, & j'en demeure d'accord, pourveu que ce ne soit que trés-rarement, & en sorte que le sens y soit tout évident. Mais à dire le vray, je voudrois tousjours l'éviter autant qu'il me seroit possible ; car aprés tout, c'est à faire aux paroles de faire entendre le sens, & non pas au sens de faire entendre les paroles ; & c'est renverser la nature des choses, que d'en user autrement. C'est faire comme à la feste des Saturnales, où les serviteurs estoient servis par leurs maistres, le sens estant comme le maistre, & les mots, comme les serviteurs. Certainement ce grand homme que je viens de nommer condamne absolument toutes sortes d'équivoques, puis qu'il ne pardonne pas à celle que vous allez voir icy. Il faut

que je mette ses propres termes en Latin, parce que les exemples qu'il donne ne peuvent s'accommoder à nostre langue, qui ne souffre pas les transpositions de la nature de celles-cy. *Vitanda imprimis ambiguitas, non hæc solùm quæ incertum intellectum facit, ut Chremetem audivi percussisse Demeam, sed illa quoque, quæ etiamsi turbare non potest sensum, in idem tamen verborum vitium incidit, ut si quis dicat visum à se hominem librum scribentem; Nam etiamsi librum ab homine scribi pateat, malè tamen composuerat, feceratque ambiguum, quantùm in ipso fuit.* Aprés cela, il n'y a plus d'équivoque qui se puisse deffendre, & il ne reste plus rien à dire qu'une chose, qui seroit bien hardie, & que je ne voudrois pas dire le premier que Quintilien s'est trompé. Il encherit bien encore dans ce mesme chapitre *de perspecuitate*, il veut que l'expression soit si claire, qu'elle frappe l'esprit du Juge, je diray de l'Auditeur, ou du Lecteur, comme le Soleil frappe les yeux des personnes qui le voyent & le sentent malgré qu'ils en ayent. Enfin il reduit la clarté à ce dernier degré de perfection, qu'il faut tascher autant qu'il se peut, quand on parle ou quand on escrit, non seulement de se faire entendre, mais de faire en sorte qu'on ne puisse pas n'estre pas entendu, *non ut intelligere possit, sed ne omnino possit non intelligere curandum.*

Il y a encore un autre vice contre la *netteté*, qui sont certaines constructions, que nous appellons *lousches*, parce qu'on croit qu'elles regardent d'un costé, & elles regardent de l'autre; J'en ay fait une remarque, à laquelle je renvoye pour abreger. Il la faut chercher à la table au mot de *construction.*

Et encore une autre, quand le second membre d'une periode, qui est joint au premier par la conjonctive *&*, en

est fort esloigné, à cause d'une autre periode longue, qui est entre deux, comme une parenthese, par exemple, *il y a dequoy confondre ceux qui le blasment, quand on leur aura fait voir que sa façon de chanter est excellente, quoy qu'elle n'ait rien de commun avec celle de l'ancienne Grece, qu'ils loüent plustost par le mespris des choses presentes, que par aucune connoissance qu'ils ayent de l'une ny de l'autre, & qu'il merite une grande loüange.* Je dis que ce dernier membre *& qu'il merite une grande loüange*, est trop esloigné du premier par cette longue parenthese, qui commence *quoy qu'elle n'ait, &c.* & que quand elle n'auroit que le tiers de la longueur, qu'elle a, comme *que sa façon de parler est excellente, quoy qu'elle n'ait rien de commun avec la nostre, & qu'il merite, &c.* la periode ne laisseroit pas d'estre vicieuse, & de pecher contre la netteté.

La longueur des periodes est encore fort ennemie de la netteté du stile. J'entens celles qui suffoquent par leur grandeur excessive ceux qui les prononcent, comme parle Denis d'Halicarnasse, περίοδοι μακραίκαι ἀποπνίγουσαι τοὺς λέγοντας sur tout si elles sont embarrassées & qu'elles n'ayent pas des reposoirs, comme en ont celles de ces deux grands Maistres de nostre langue, Amyot & Coëffeteau; Il seroit importun & superflu d'en donner des exemples, qui ne sont que trop frequens dans nos mauvais Escrivains. *Les longues & frequentes parentheses*, y sont contraires aussi.

Il y a bien d'autres vices sans doute contre *la netteté*, mais il suffit d'en avoir marqué les principaux, & de dire pour la gloire de la France qu'elle n'a point encore porté tant d'hommes, qui ayent escrit purement & nettement, qu'elle en fournit aujourd'huy en toutes sortes de stiles.

A la pureté, & à la netteté du stile, il y a encore d'autres parties à ajouster, *la proprieté des mots & des phrases*,

l'elegance, *la douceur*, *la majesté*, *la force*, & ce qui resulte de tout cela, *l'air & la grace*, qu'on appelle *le je ne sçay quoy*, où *le nombre*, *la briefveté*, *& la naifveté de l'expression*, ont encore beaucoup de part. Mais ce n'est pas à moy à traiter de tant de belles choses, qui passent ma portée, & qui ne demandent pas moins qu'un Quintilien François; C'est bien assez, si j'apprens que ce petit travail n'ait pas esté inutile, ny desagreable au public.

FIN.

TABLE ALPHABETIQUE DES OBSERVATIONS DE L'ACADÉMIE FRANÇOISE,

SUR LES REMARQUES de M. de VAUGELAS.

A

B

C

D

E

N

T,

FIN.

Fautes à corriger dans les Observations.

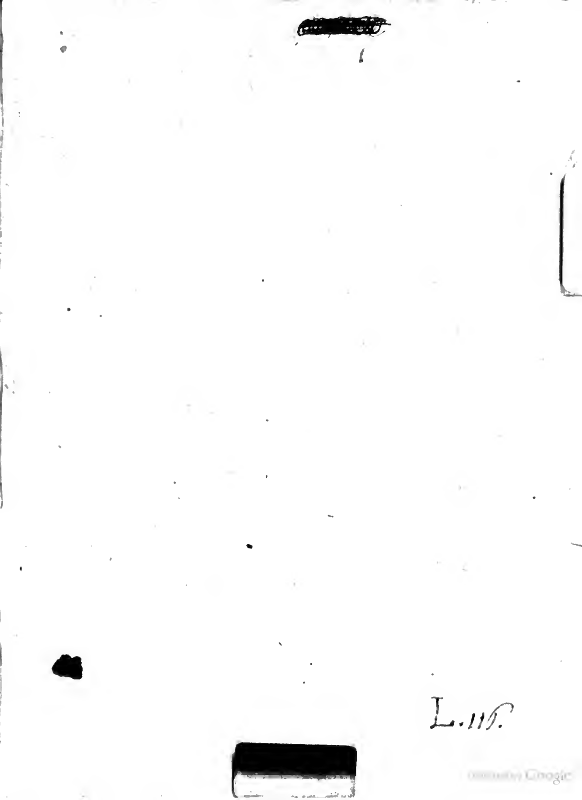
PAge 5. ligne 7. en falsant quelques pluriel, *lisez quelques* pluriel. P. 22. l. 2. pour la conjugaison, *lisez* conjugaison, li. 7. *qui ait trois syllabes au pluriel*, *lis.* qui ait trois syllabes au pluriel. P. 31. l. 1. il haut d'une syllabe. On a dit au pluriel &c. *lis.* il haut d'une syllabe, on a dit au pluriel &c. P. 34. l. 17. *tourment lis tourmant.* P. 51. l. 4. Ce que nous appellons *familier*, *lis.* Ce que nous appellons *style familier.* P. 54. l. 4. 5. & 6. on ne veut pas dire qu'absolument ils n'ont rien à craindre, mais que la confiance qu'ils ont en la prudence de leur General leur fait croire, &c. *lisez* on ne veut pas dire qu'absolument ils n'avoient rien à craindre, mais que la confiance qu'ils avoient en la prudence de leur General leur faisoit craindre, &c. P. 60. l. 6. comme dans la derniere phrase de M. de Vaugelas. Ces deux *pour*, &c. *lis.* comme dans la derniere phrase de M. de Vaugelas, ces deux *pour*, &c. P. 69. l. 2. n'est que dans la bouche des garder des malades, *lis.* n'est que dans la bouche de celles qui gardent les malades. P. 75. l. 1. mode, *lis. mode* P. 79. l. 8. ou il est employé plus souvent que pendant que, *lisez* ou il est employé plus souvent que *pendant que.* P. 80. l. derniere apres le mot naviger *ajoustez*, on dit neanmoins *navigable & navigation.* P. 91. l. 2. le, *lis. le*, lig. 8. les lettres du onze portent que, *lisez les lettres du onze portent que.* P. 93. l. 4. la mi-Aoust, *lis. la mi Aoust.* P. 94. l. 4. il faut la condamner, *lis.* il faut condamner cette phrase, &c. P. 119. l. 9. & 10. *Je condamne la paresse & les fautes que sa nonchalance luy fait faire* ce qui est fort bien construit, de sorte &c. *lisez*, *Je condamne sa paresse & les fautes que sa nonchalance luy fait faire*, ce qui est fort bien construit: De sorte &c. P. 134. l. 4. ce mot tel est *que la providence*, *lisez* ce mot tel *qui a providence.* P. 138. l. 10. mais qu'elle s'immole, *lis.* mais elle s'immole. P. 140. l. 7. & qu'on dit moins de syllabes, *Tome trois, Chapitre cinq*, que *Tome troisiesme, Chapitre cinquiesme*, *lisez* & que *Tome trois, Chapitre cinq* sont les mots plus courts que *Tome troisiesme, Chapitre cinquiesme.* P. 147. l. 3. & 4. il est beaucoup mieux de mettre, *lis.* il faut mettre. P. 166. l. 3. après un, *lis.* pres an, l. 6. qu'on a, *lis. qu'on n'a.* P. 175. l. 5. elle a paru cu le, *lis.* il a paru cu le. P. 181. l. 4. on est demeure d'accord que si on en faisoit une dans un panegyrique, *lis.* on est demeure d'accord que si on s'en servoit mesme dans un panegyrique. P. 216. l. 1. ne se dit que celle de la lune, *lis.* ne se dit que de la lune. P. 230. l. 7. Plusieurs escrivent antipatie que le θ grec demande, *lis.* plusieurs escrivent antipathie quoyque le θ grec demande. P. 276. l. penultiesme, *le Dominicain*, *lis. le Carache.* P. 292. à la derniere ligne, si ce n'est dans la pratique, *lis.* si ce n'est en terme de pratique. P. 296. l. 4. vient certainement, *lis.* vient certainement. P. 322. l. 17. *par foit*, *lis par exemple.* P. 358. l. 2. *ny n'assyant*, *lis. ny n'asseyant.* P. 504. l. penultiesme, un coup par la cuisse, *lis.* un coup à la cuisse.

PRIVILEGE DU ROY.

LOUIS, par la grace de Dieu, Roy de France & de Navarre, à nos amez & feaux Conseillers les Gens tenans nos Cours de Parlemens, Maistres des Requestes ordinaires de nostre Hostel, Grand Conseil, Prevost de Paris, Baillifs, Seneschaux, leurs Lieutenans Civils & autres nos Justiciers qu'il appartiendra, Salut: L'ACADEMIE FRANÇOISE Nous ayant fait exposer que depuis que nous avons bien voulu nous en declarer le Chef & le Protecteur, elle se seroit appliquée avec un nouveau soin à la perfection de la Langue Françoise, en sorte que non seulement elle auroit reveu & augmenté le Dictionnaire qu'elle donna au Public en mil six cens quatre-vingt-quatorze, mais qu'elle auroit fait aussi diverses Observations sur la Langue, & travaillé à plusieurs Ouvrages de mesme nature, qu'elle desireroit faire imprimer, s'il nous plaisoit de luy accorder des Lettres de Privilege, tant pour la réimpression de son Dictionnaire, que pour l'impression des autres Ouvrages qu'elle a entrepris: A CES CAUSES voulant favorablement traiter ladite Académie, tant en consideration du merite & de la capacité des personnes qui la composent, qu'à cause de l'avantage que le Public peut retirer des Ouvrages ausquels elle s'applique: Nous avons permis & permettons par ces Presentes à ladite Compagnie, de faire imprimer, vendre & debiter en tous les lieux de nostre obeïssance, par tel Imprimeur qu'elle voudra choisir, en telle forme, en tel caractere, & autant de fois que bon luy semblera, *son Dictionnaire reveu & augmenté, & tous les autres Ouvrages qu'elle aura faits, & qu'elle voudra faire paroistre sous son nom*, & ce pendant l'espace de VINGT ANNÉES consecutives, à compter du jour de la datte des Presentes. Faisons tres-expresses deffenses à tous Imprimeurs-Libraires, & à toutes sortes de personnes de quelque qualité & condition que ce soit, d'imprimer ou de faire imprimer en tout ni en partie aucun des Ouvrages de ladite Academie, ni d'en introduire, vendre ou debiter aucune impression estrangere dans nostre Royaume, sans le consentement par escrit de lad. Academie ou de ceux qui auront son droit: à peine contre chacun des contrevenans de trois mille livres d'amende, applicable un tiers à Nous, un tiers à l'Hostel-Dieu de Paris, & l'autre tiers à ladite Académie ou aux Libraires dont elle se sera servie; & à peine aussi de confiscation des Exemplaires, & de tous dépens, dommages & interests; à condition neanmoins que dans trois mois, à compter de ce jour, ces Presentes seront enregistrées tout au long sur le Registre de la Communauté des Imprimeurs & Libraires de Paris. Que l'impression de chacun desdits Ouvrages de l'Academie sera faite dans nostre Royaume & non ailleurs, en bon papier & beaux caracteres, conformément aux Reglemens de la Librairie; & qu'avant que de les exposer en vente il sera mis deux Exemplaires de chacun dans nostre Bibliotheque publique, un en celle de nostre Chasteau du Louvre, & un dans celle de nostre tres-cher & feal Chevalier Chancelier de France le Sieur PHELYPEAUX Comte de Pontchartrain, Commandeur de nos Ordres: le tout à peine de nullité des Presentes; du contenu desquelles Nous vous mandons & enjoignons de faire joüir pleinement & paisiblement ladite Académie ou ceux qui auront droit d'elle, sans souffrir qu'il leur soit fait aucun trouble ou empeschement: Voulons que la copie des Presentes imprimée au commencement ou à la fin de chacun desdits Ouvrages, soit tenuë pour deuëment signifiée; & qu'aux copies collationnées par l'un de nos amez & feaux Conseillers & Secretaires, foy soit adjoustée comme à l'Original: Commandons au premier nostre Huissier ou Sergent, de faire pour l'execution d'icelles, tous actes requis & necessaires sans autre permission, & nonobstant Clameur de Haro, Chartre Normande, & Lettres à ce contraires: Car tel est nostre plaisir. DONNÉ à Versailles le quatorziéme jour de Decembre, l'an de grace mil sept cens quatre, & de nostre regne le soixante-deuxiéme. Par le Roy en son Conseil, LE COMTE.

L'Académie Françoise, par deliberation du dernier Decembre 1704. a cedé au Sieur COIGNARD, le droit du present Privilege pour la réimpression de son Dictionnaire, & pour l'impression de ses Observations sur les Remarques de Vaugelas. Signé, REGNIER DES MARAIS, Secretaire Perpetuel.

Registré sur le Livre de la Communauté des Libraires & Imprimeurs de Paris, à page 401. n. 193. conformément aux Reglemens, & notamment à l'Arrest du Conseil du 13. Aoust dernier. A Paris le 31. Decembre 1704. Signé, P. EMERY, Syndic.


L.116.

